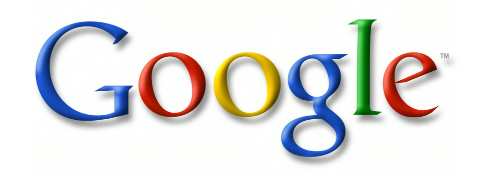








[illegible]

Nov. 182[illegible]





HISTOIRE

DE HENRI VIII

I

Cet ouvrage se trouve

CHEZ MM. SAGNIER
rue des Saints-Pè

LECOFFRE,
rue du Vieux-Colom

HISTOIRE

DE HENRI VIII

I





HISTOIRE

DE

HENRI VIII

ET DU

SCHISME D'ANGLETERRE

PAR M. AUDIN

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT SYLVESTRE
CHEVALIER DES ORDRES DE SS. MAURICE ET LAZARE
ET DE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND

Membre des Académies royales de Lyon, de Turin, et de l'Académie Tibérine de Rome

AVEC

LE PORTRAIT DE HENRI VIII D'APRÈS HOLBEIN

UNE ANTIENNE EN MUSIQUE, A QUATRE VOIX, PAR HENRI VIII

et plusieurs fac-simile

TOME PREMIER

Paris

L. MAISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE CHRISTINE, 3

—

1847



HENRI VIII.



HISTOIRE

DE

HENRI VIII

ET DU

SCHISME D'ANGLETERRE

PAR M. AUDIN

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT SYLVESTRE
CHEVALIER DES ORDRES DE SS. MAURICE ET LAZARE
ET DE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND

Membre des Académies royales de Lyon, de Turin, et de l'Académie Tibérine de I

AVEC

LE PORTRAIT DE HENRI VIII D'APRÈS HOLBEIN

UNE ANTIENNE EN MUSIQUE, A QUATRE VOIX, PAR HENRI VIII

et plusieurs fac-similé

TOME PREMIER

Paris

L. MAISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE CHRISTINE,

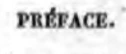
1847

[redacted]

PRÉFACE.

« C'est un spectacle où la gravité se mêle au pathétique, la pompe à la tristesse, l'émotion à la grandeur, que nous allons offrir à vos regards ; vos larmes, en nous écoutant, couleront plus d'une fois : si votre cœur s'ouvre à la pitié, pleurez. Imaginez, par la pensée, que vous avez sous les yeux les personnages mêmes du drame, comme s'ils vivaient encore. Voilà toute la cour de Henri, avec ses lords, ses grands, ses courtisans, son peuple. Comme en un instant cette puissance est atteinte et brisée ! Si vous aviez le courage de rire, je dirais qu'un homme peut pleurer le jour de ses noces. »

Ce prologue, dont le grand poëte dramatique de l'Angleterre a fait précéder sa tragédie de *Henri VIII*, est en quelque sorte le résumé de notre ouvrage. Du sang et des larmes, voilà ce que Shakspeare voulait offrir à ses habitués, « au prix d'un schelling par personne. » Du sang, des larmes, un despotisme inepte, des folies meurtrières, et, ce qui ne s'est jamais rencontré dans les annales d'un peuple chrétien, une nation abrutie par ses représentants, la loi elle-même consacrant l'iniquité, des pairs faisant un dogme de la servitude,



nmunes transformant le prince, non pas en
de Dieu, mais en dieu même, un sacerdoce
it le théocrate des attributs de celui qui règne
s cieux, l'infaillibilité et l'impeccabilité :
que l'historien doit montrer à ses lecteurs.
n'avons jamais connu de roman plus dra-
e que les *Annales* de Tacite, et, malgré le
lleux talent de l'écrivain, on laisserait là le
le crime y triomphait toujours, parce que
avide d'émotions, l'est encore plus de jus-
l'âme veut être remuée, elle veut aussi être
e. Aussi voyez comme dans ce magnifique
de la vie des Césars, le châtiment, bien que
, presse et poursuit le crime. A chaque ap-
n d'un tyran nous pressentons la venue pro-
d'un juge et d'un vengeur : l'expiation est
à laquelle aucun des grands coupables mis

nouer des faits matériels. Ce sont ces phénomènes visibles qui forçaient l'écrivain païen à reconnaître l'existence d'une cause suprême : pour l'admettre, le chrétien n'a pas besoin de la contempler dans des signes qui tombent sous les sens : il sait que Dieu est patient parce qu'il est éternel. Que Henri règne en paix, et qu'après une vie d'opprobres il meure dans son lit, qu'importe à celui qui ne cherche pas à sonder les mystérieuses voies du ciel? L'impunité du coupable ne saurait accuser la Divinité.

Nous n'aurions pas entrepris l'histoire de ce règne lamentable, si nous n'eussions eu pour but que de réveiller des souvenirs qui, comme l'a dit ailleurs Shakspeare, seraient capables de faire verser des pleurs aux anges mêmes. L'épisode du schisme de l'Angleterre avec Rome, étudié dans ses causes et ses effets, est fécond en graves enseignements que nous avons tâché d'indiquer, à mesure du développement des faits historiques. Ici se reproduira la lutte des deux principes que nous avons déjà signalée dans nos précédents travaux sur Luther et Calvin. En racontant les progrès de la réformation allemande depuis le moment où le moine d'Erfurt affiche son appel à la révolte sur les murs de l'église de Tous-les-Saints, à Wittemberg, jusqu'à l'heure où il laisse tomber de ses doigts glacés son pamphlet contre la papauté, nous avons pu voir que, hors de cette unité représentée par le symbole catholique, il n'y a plus que désordre dans l'intelligence, anarchie dans les doctrines, négations dans la pensée, désespoir dans l'âme, stérilité dans l'œuvre.

ısqu'à ce que les signes muets qui la re|
ient à l'œil ne traduisent plus l'image nati
nt ainsi, sous le nom d'unité catholique, cet
ation de toutes les âmes, seule source
œuvres immortelles. Le docteur des nation
des ex auditu, la foi par l'ouie; mais comı
i quand il y a autant de doctrines que de do
A Genève, ce fut sur les ruines de toutes
rtés communales, achetées ou conquises
uple et ses évêques, que Calvin parvint à
réforme. Au pouvoir sagement limité de
pat succéda bientôt une théocratie qui, p
inze ans de lutte avec le parti libéral, ne vé
r la terreur et le gibet. C'est un écrivain de
Berlin qui a dit, en parlant des lois de
ı'elles étaient écrites avec un fer rouge
. James Fazy a fait justice des institutions
vois, qui semblent dérobées à Dèce ou à V
qui punissent comme un blasphème tout
nce contre l'hiérophante. Genève réform
mble un moment à la cité de Dante, où l'oı
ıd résonner que des soupirs, des gémisse

Quand on étudie l'Angleterre dans la période qui précéda l'avénement des Tudor, on est frappé de l'état des institutions libres que possède le pays. On y trouve une grande charte arrachée au roi Jean par les barons; à côté de ce code écrit, des exemples de résistance au despotisme; une chambre des lords formée d'hommes d'ancienne race jaloux de leur indépendance; une chambre des communes qui a pris une assez large place dans l'administration des affaires, et défend avec un courage persévérant les immunités du foyer domestique et les libertés individuelles (1); une représentation religieuse sous le nom de convocation, qui peut, sans l'autorisation ou le contrôle du prince, se former en synode et régler tout ce qui appartient au dogme ou à la discipline. Le clergé, au besoin, invoque les franchises qu'ont reconnues et confirmées les chartes royales. Le peuple a le droit de se réunir, d'être armé, d'être jugé par ses pairs. La royauté, de quelque puissance qu'elle soit armée, quand elle a dépensé ses revenus particuliers, est obligée, pour vivre, d'en appeler au vote du pays. Il faut bien reconnaître que c'est sous l'influence du catholicisme que toutes ces institutions et ces libertés, objet d'envie des autres peuples, se sont fortifiées et développées. On voit combien est injuste le reproche qu'on a fait au catholicisme de son affinité avec le despotisme. En Angleterre, il s'est intimement associé à la vie représentative de la nation. Peu soucieux des formes politiques d'un

(1) M. Guizot, Histoire de la civilisation en Europe, in-12, 1846, p. 350.

peuple, que ces formes se nomment parlement, états généraux, diètes ou cortès (1), il pose sa tente partout, même à côté des tribunes républicaines de Florence, de Venise, de Gênes, de Pise, de Sienne; occupé partout de veiller sur les libertés populaires, et bien différent du protestantisme qui, en Allemagne, théâtre de sa première apparition, loin de demander la liberté politique, accepte, dit M. Guizot, que nous aimons à citer, «je ne voudrais pas dire la servitude politique, mais l'absence de la liberté (2).»

La révolution religieuse, en Angleterre, fut un simple accident et non, comme l'a prétendu Burnet, une protestation réfléchie d'un peuple opprimé contre la tyrannie de ses prêtres. En Angleterre pas plus qu'en Allemagne, au seizième siècle, le sacerdoce n'opprima la société. L'histoire nous montre ce sacerdoce ce qu'il fut réellement, « facile et tolérant (3). » Au besoin, la papauté était là pour lui donner des leçons de sagesse et de modération. Nous assisterons bientôt à une lutte entre la royauté représentée par Henri VIII, et la papauté manifestée par Léon X, Clément VII et Paul III, et nous verrons lequel de ces deux pouvoirs défendit la justice et la civilisation. Produit d'un caprice amoureux, le schisme anglican sortit tout armé du cerveau d'un Tudor, sans qu'aucun fait extérieur eût annoncé ou provoqué son avénement. Dans cette œuvre révolutionnaire, M. Guizot fait intervenir

(1) M. Balmes, le Protestantisme comparé au catholicisme, t. I p. 240.
(2) Histoire de la civilisation en Europe, leçon XIIe.
(3) Histoire de la civilisation, p. 330.

la fois le prince et l'épiscopat qui s'associent pour se partager, soit comme richesses, soit comme puissance, les dépouilles de la hiérarchie pontificale. Il nous semble que l'illustre publiciste donne un rôle trop important à l'épiscopat, qui ne se présente ici que comme l'instrument passif, l'esclave obéissant, le comparse soumis de la royauté. Il est bien vrai que pour gagner le clergé, le despote consentit à lui abandonner une partie de l'argent des monastères spoliés, mais il retint le pouvoir, pouvoir monstrueux, d'hiérophante et de monarque. C'est le représentant de ce dualisme phénoménal que nous nous sommes proposé de montrer dans les deux phases de sa vie mondaine et spirituelle.

Cette histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre est en quelque sorte le complément de nos travaux antérieurs sur la réforme, travaux sérieux, patients et consciencieux surtout, comme la critique allemande l'a reconnu. C'est encore aux sources officielles que nous sommes allé nous inspirer. A Rome, la Vaticane, outre les lettres autographes de Henri à Anne de Boleyn (1), nous a donné de nombreux documents sur la lutte si glorieuse de Clément VII avec le roi d'Angleterre, et les intrigues diplomatiques de Wolsey; la Minerve, des pages inédites sur le sac de Rome, et les disputes des universités italiennes touchant la question du divorce entre Henri et Catherine d'Aragon.

A Florence, la Magliabecchiana nous a livré les

(1) Nous avons fait graver le fac simile des divers monogrammes de Henri. tirés de ses lettres à sa maîtresse, les devises ne sont qu'une imitation de l'original. La dédicace en vers de l'*Assertio septem sacramentorum* au pape Léon X, a été calquée sur l'autographe.

dépêches des ambassadeurs vénitiens en Angleterre. Vienne est riche en lettres de Charles-Quint, que nous avons soigneusement consultées. A Paris, dans la collection Béthune, est déposée la correspondance des agents français auprès du cabinet britannique, trésor de révélations qui n'avait point été épuisé par les patientes explorations de Le Grand. Mais c'est surtout au British Museum de Londres que sont rassemblées les confidences authentiques de tous les hommes politiques, Wolsey, Thomas More, Cromwell, Cranmer, Pace, qui prirent une si grande part aux luttes politiques et religieuses de cette époque. C'est là qu'est la correspondance du connétable de Bourbon, vendant à Henri VIII la couronne de François Ier. Voilà les sources où nous avons puisé, où l'on a puisé pour nous (1).

Loin de nous la pensée d'imposer au lecteur nos opinions personnelles. Avant d'écrire notre ouvrage, nous nous sommes rappelé que Gœthe exige que l'historien s'assure d'abord, et qu'il prouve ensuite que les faits qu'il rapporte appartiennent bien au domaine de la réalité. Grâce à nos documents officiels, où l'autographe, ce miroir de la conscience, vient souvent éclairer le passé d'une lumière nouvelle, on pourra facilement confirmer ou réformer

(1) Le lecteur qui jettera les yeux sur les notes de nos deux volumes pourra s'étonner de la disparate d'orthographe dans la citation de textes d'une même époque. Partout l'auteur s'est attaché à reproduire fidèlement la langue originale du personnage, tandis que la main amie qui recueillait des citations pour l'écrivain, tout en conservant le sens et le caractère du document, a souvent substitué à un vieux mot une expression moderne.

des jugements privés, quand surtout on aura comparé nos récits inédits avec le témoignage des historiens, des biographes, des publicistes, des philologues que nous avons consultés, et dont nous allons donner la liste.

PRINCIPAUX DOCUMENTS CITÉS.

A

Abel (Thomæ) De non dissolvendo Henrici et Catharinæ matrimonio. Londini, 1534.

Acta Eruditorum, Lipsiæ, oct. 1718; janv. 1727.

Alberini, Sacco di Roma, Mss. Minerve à Rome.

Andreæ (Bernardi) Tholosatis de vità atque gestis Henri VII. Mss.

Archæologia Britannica, Lond., in-4°.

Art de vérifier les dates, par un religieux de la congrégation de Saint-Maur. Paris, 1777, in-fol.

B

Baconi (Fr.) de Verulamio Historia regni Henrici VII, Angliæ regis. Lugd. Batavorum, 1642, in-12.

— Histoire du règne de Henri VII, traduite du latin de messire François Bacon. Bruges, 1724, in-8°.

Bailey, the Life of the renowed John Fisher, bishop of Rochester. Lond., 1740, in-12.

Balmes (l'abbé Jacques), Le protestantisme comparé au catholicisme. Paris, 1844, 3 vol. in-8°.

Barbaro (Daniele), Relatione d'Inghilterra.

Bartoli, Istoria della compagnia di Giesu, in Roma, 1667, in-fol. 2 vol.

Bayle, Dictionnaire historique, in-fol., 4 vol.

Bayley's (John) History and antiquities of the Tower of London. Lond., 1830, in-8°.

Beker (Rich.), A Chronicle of the Kings of England. Lond., 1674, in-fol.

Bellarmino, Disputationes de controversiis christianæ fidei, adversùs hujus temporis hæreticos. Parisiis, in-fol., 4 vol., 1600.

Bellay (du), seigneur de Langey, Mémoires, in-folio et in 12.

Miss Benger's Life of Anne Boleyn. London.

Bernino, Istoria di tutte l'heresie. Roma, 1709, 4 vol. in-4°.

Bibliothèque anglaise, par Armand de la Chapelle, in-12. Amsterdam, 1726, t. XIV, Ire partie.

Biographia Britannica, or the lives of the most eminent persons who have flourished in Great Britain and Ireland, etc. London, 1747, 1 vol. in-fol.

Biographie ancienne et nouvelle. Paris, Michaud, in-8°.

Blumefield's Hist. of Norfolk, in-fol., 3 vol.

Blunt's Sketch of the Reformation in England, in-12. Lond.

Boost (J. A.). Geschichte der Reformation und Revolution von Frankreich, England und Deutschland. Augsburg, 1845, in-8°, 3 vol.

Bossuet, Histoire des Variations.

Brantôme, les Vies des hommes illustres et grands capitaines. Londres, 1739, in-12, 4 vol.

Buchanan, Rerum scoticarum historia. Edinb., 1582, in-fol.

Bullart (Isaac), Acad. des Sciences, contenant les vies et les éloges historiques des hommes illustres, 2 vol. in-fol. Paris, 1682.

Buonaparte (Giacomo), Ragguaglio storico di tutto l'occorso giorno per giorno, nel sacco di Roma. Colonia, 1756.

Burigny, Vie d'Érasme. Paris, 1757, 2 vol. in-12.

Burnet (Gilbert), Hist. Ref. eccl. angl. Genevæ, in-folio, 2 vol., 1689. The history of the Reformation of the Church of England. Lond., 1679, in-fol. The first part, of the progress made in it during the reign of King Henry the VIII.—A la fin de chaque partie (collection of Records—Pièces Justificatives), est un "Appendix concerning some of the errors and falshoods in Sander's Book of the English schism."— Legrand a réfuté la réfutation de Burnet dans l'histoire du Divorce de Henri VIII. — M. de Rosemond a traduit en français l'histoire de Burnet, 4 vol. in-12. Genève, 1687.

C

Calco (Jacopo), de Divortio Henrici Anglorum regis.

Calvini, Op., t. V, in-fol.

Camdeni (Giuliel) Britannia. Amstelodami, 1639, in-12.

Campbell's Lives of the British Admirals. Lond., 1812, 8 vol. in-8

Campiani (Edmundi) Narratio de divortio Henrici VIII re

ab uxore Catharinâ, et ab ecclesiâ catholicâ romanâ discessione, Duaci, 1622.

M. Capefigue, Histoire de François Ier. Paris, 1846, 4 vol. in-8°.

Cavendish, the Negociations of Thomas Wolsey, the great cardinal of England, containing the life and death. London, 1641, 1 vol. in-4°.

Cayley's Memoirs of sir Thomas More. London, 1808, 2 vol. in-4°.

Celebrated trials. London, 1825, 1 vol. in-8°.

Chaloner (Ch.), Poemata.

Champier (Symphorien), Vie du capitaine Bayart. Paris, 1525, in-4°.

Chancæi (Channy), Innocentia et constantia victrix, sive commentariolus de vitæ ratione et martirio 18 cartusianorum qui in Angliæ regno sub Henrico octavo, ob ecclesiæ defensionem crudeliter trucidati sunt. Edita primùm à R. S. F. Chancæo, 1608, in Cartusiâ Horti Angelorum. Wirceburgi.

Cobbett (William), Lettres sur la réforme d'Angleterre. Paris, 1829, in-12.

Coke, The Institutes of the laws of England. Lond., 1703, in-fol.

Collection of the most remarkable trials of persons for high treason. London, 1755 et suiv., in-fol.

Collier (Jeremy), An ecclesiastical history of Great-Britain, from the first planting of christianity, to the end of the reign of King Charles the Second. London, 1708, 2 vol. in-fol.

Collin's Peerage.

Contarini, de republicâ Venetorum, libri IV. Lugd. Batav., 1628, in-16.

Cyprianus. Reformations-Urkunden.

D

Denina, Rivoluzioni d'Italia. Firenze, 1804, 8 vol. in-8°.

Dubuisson, Antiquités du Boulonnois, in-4°. Mss. Bib. de Boulogne.

Dugdale (Will.), A perfect Copy of all summons of the nobility to the great councils and Parliaments of this Realm. London, 1685, in-fol.

Dulken, Viti et Guilielmi à Sittart, Historia aliquot nostri sæculi Martyrum, cùm pia, tùm lectu jucunda. Moguntiæ, 1550, in-4°.

E

Echard (Laurence), the History of England. London, 1707, in-fol.

Edinburgh Review, nos divers.

Ellis' Original letters illustrative of English history... with notes. London, 1824-1827, 1re et 2e série.

Escher et Hottinger, Archives pour l'histoire de la Suisse.

Erasmi Epistolæ.

Expositio fidelis de morte Thomæ Mori et quorundam aliorum insignium virorum in Angliâ, anno 1535, in-4°. (Gulielmus Covrinus Nucerinus?).

Die Beschreybung des Urtheyls und Todts weiland des Groß-Kanzlers in Engenlandt, Herrn Thomas Morus, darumb daß er desselben Reichs Rathschlag und newen Statuten nit hat wöllen anhangen. Traduction de l'*Expositio*.

Ein glaubwirdige Anzaygung des Todts Herrn Thomä Mori vnnd andrer treffentlicher Männer in Engelland, geschehen im Jar MDXXXV. (*V.* Allgemeiner literarischer Anzeiger. 1801, p. 1925.)

F

Fabian (John), the Chronicle whiche he nameth the concordance of histories, newly perused. London, 1559, in-fol.

Fiddes, the Life of Card. Wolsey. Lond., 1724, in-fol.

Fisher (Joannis) Concio habita in celeberrimo nobilium conventu eo die, quo Martini Lutheri scripta publico apparatu in ignem conjecta sunt, versa in latinum per R. Pacæum. (In Oper. Fisheri, Wirceburgi, in-fol., 1597.)

Fisher, Assertionum regis Angliæ de fide catholicâ adversùs Lutheri Babylonicam Captivitatem, defensio. — Dans les œuvres latines de Fisher.

Fisher (Johan.) de Causâ matrimonii regis Angliæ liber, Johanne Roffensi autore. Compluti, 1530, in-4°.

Fosbroke's (Thom. Dudley) British Monachism. Lond., 1843, in-8°.

Fox's Acts and Monuments, in-fol., 2 vol.

Fox (epis. Her.) de Verâ differentiâ regiæ potestatis et Ecclesiæ, 1534.

Freberi Theatrum virorum eruditione clarorum. Norimb., 1688 in-fol., 2 vol.

Fuller (Th.), the Church history of Britain. Lond., 1655, in-fol.

Fuller's Worthies.

G

Gaillard, Histoire de François Ier.

Gardiner (Stephani) Winton. Episcopi angli De verâ obedientiâ, oratio. Argentinæ, 1536, in-8°.

Gerdesii (Danielis) Historia Reformationis. Groningæ et Bremæ, 1752, in-4°, 4 vol.

Gilbert's (lord bishop of Sarum) Supplement to the two volumes formerly published by Burnet. London, 1705.

Giornale di Paolo III. Mss. Vat. 1640, in-4°.

Godwin, Annales des choses les plus mémorables arrivées tant en Angleterre qu'ailleurs sous le règne de Henri VIII, Édouard VI et Marie, traduites par le sieur de Loigny. Paris, 1642, in-4°.

Goldast, Const. Imp. Francof., 1673, 2 vol. in-fol.

Gometii (Alvari) Lusitani doctoris theologi sacellani et concionatoris serenissimi Portugalliæ regis, de conjugio Regis Angliæ cum relictâ fratris sui conjuge, 1551, in-4°.

Goretii Oratio de Matrimonio regis ac reginæ Angliæ. Londini, 1554, in-4°.

Grillandari, Repudio della reina d'Inghilterra e difesa, in Toscana tradota da... Bologna, 1553, in-4°.

Grove's (Jos.) History of the Life and times of Card. Wolsey. London, 1742-44, 4 vol. in-8°.

Gualterii (Petri Pauli) Diaria, Mss. Ottob. Vat., n° 2624, in-fol.

Gueudeville, Abrégé de la vie de Thomas Morus, en tête de l'Utopie. Leyde, 1715, in-12.

M. Guizot, Histoire de la civilisation en Europe. Paris, 1846, in-12.

H

Hagen (Carl), der Geist der Reformation und seine Gegensätze. Erlangen, 1844, 3 vol. in-8°.

Hall (Edward), The unyon of the twoo noble and illustre families of Lancastre et York, etc. Anno 1550, in-fol., 2 vol.

Hallam, Histoire constitutionnelle d'Angleterre, traduite en français. Édition revue par M. Guizot. Paris, 5 vol. in-8°.

Hardyng (John), The chronicle, ed. by Ellis. Lond., 1802, in-4°.

The Harleian Miscellanies. London, 1742, in-4, 8 vol.

Harmer (Anth.), A specimen of some errors and defects in the history of the reformation of the church of England, wrote by Gilb. Burnet. Lond., 1693, in-8°.

Harpsfeldii, Historia anglicana ecclesiastica. Duaci, 1622, in-fol.

Hawes (Stephen), A joyfull meditation of all England on the coronacyon of our lord King Henry the eighth. Mss.

Hearne, Sylloge epistol. à variis Angliæ scriptarum principibus, à la suite du Titi Livii Foro Juliensis, vita Henrici quinti. Oxonii, 1716, in-8°.

Henrici VIII De potestâte christianorum regum in suis ecclesiis, contrà pontificis tyrannidem et horribilem impietatem. 1536, Lond., (Gerdes, t. IV, p. 236.)

Regis angliæ Henrici hujus nominis octavi Assertio septem sacramentorum adversus Mart. Lutherum. Lugduni, 1561, in-4°.

Invictissimi principis Henrici VIII regis Angliæ et Franciæ ad Martini Lutheri epistolam responsio; à la suite de l'Assertio du même auteur.

Henry (Rob.), The History of Great Britain. In-4, 1793.

Herbert's Life and reign of King Henry the eighth. London, 1649, in-fol.

Herrera, Vida y muerte de Thomas Moro. Sevilla, 1592, in-8°.

Heß. Erasmus von Rotterdam. Zürich, 1790, in-8°.

Heylin, Ecclesia restaurata. The History of the reformation of the church of England. Lond., 1674, in-4°.

Histoires de France d'Anquetil, Daniel, Mézeray, Genoude, Laurentie, Martin.

The parliamentary, or constitutional history of England, collected from the Journals of both Houses. London, in-8°.

The History of the reformation of the church of England. 1685, in-12.

Holinshed's (ou Holingshed's) Chronicles of England, Scotland and Ireland. Lond., 1577, in-fol., 2 vol.

Hoddesdon, The History of the life and death of Th. More. London, 1662, in-8°.

Howard's Wolsey the cardinal and his times. London, 1824, in-8°.

Hume's (David) History of England, trad. en français par Suard.

Herald's journal. Mss. Cott.

I

Illustrations of British history, biography and manners in the reign of Henri the eighth. London, 1791, 3 vol. in-4°.

Imitations of original drawings by Henri Holbein, in the collection of his majesty, for the portraits of illustrious persons of the court of Henri VIII. London, 1792, in-fol.

Iselin's neu-vermehrtes historisch und geographisches allgemeines Lexicon. Basel, 1726, in-fol., 4 vol.

Jöcher's Gelehrten-Lexicon.

J

Jortin's (John) Life of Erasmus. London, 1758, in-4.

Journals of the House of lords, beginning anno primo Henrici octavi. Lond., grand in-fol.

Jovii (Pauli) Historiarum sui temporis libri XLV. Bas., 1578, in-fol.

— Elogia virorum litteris illustrium. Bas., 1577, in-fol.

— Elogia virorum bellicâ virtute illustrium. Bas., 1561, in-8.

Jrailh (l'abbé), Histoire du divorce de Henri VIII d'Angleterre et de Catherine d'Aragon. Amsterdam (Paris), 1773, in-12. (Attribuée à Raynal.)

K

Knight, Das Leben des fürtrefflichen Engeländers D. Johann Colets, aus dem Englischen übersetzt von Theodor Arnold. Leipzig, 1735, in-8°.

Samuel Knight, the Life of Erasmus.

L

Larrey, Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. 1697, in-fol., 4 vol.

Latimeri (Hugonis) Anglicani pontificis oratio apud totum ecclesiasticum conventum, antequam consultatio publica iniretur, de regni statu per Evangelium reformando; invictissimi Henri VIII anno XXVIII. Basileæ, 1537, in-8°.

Lediard (Thomas), Histoire navale d'Angleterre. Lyon, 1751, 3 vol. in-4°.

Legrand, ou Le Grand, Histoire du divorce de Henri VIII, roy d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon, avec la défense de Sanderus, la réfutation des deux premiers livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet, et les preuves. Paris, 1688, 3 vol. in-12.

Leland (John), de Rebus Britannicis collectanea. Lond., 1770, 6 vol. in-8°.

Léo (Henri), Histoire d'Italie, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, traduite de l'italien, par M. Docher. Paris, 1838, in-8, 3 vol.

Léonard (Frédéric), Recueil de traités de paix faits par les rois de France, etc. Paris, 1693, 6 vol. in-4°.

Leti (Gregorio), Vita di Carlo Quinto.

Ligue de Cambray. Paris, 2 vol. in-12.

Lilye (Georg.), Virorum aliquot in Britanniâ, qui nostro seculo eruditione, et doctrinâ clari, memorabiles fuerunt, elogia. Basilaæ, 1578.

Lingard's History of England, traduite en français par M. de Roujoux.

The Lives of all lords chancellors, lords keepers and lords commissioners of the great seal of England. Lond., 1708, 2 vol. in-8°.

Lodge's (Edm.), Illustrations of British history. Lond., 1838, 3 vol. in-8°.

Lünig, Cod. Ital. diplomaticus, t. I.

Lutheri opera.

Allgemeines historisches Lexicon. Leipzig, 1731, in-fol.

I. de Luxembourg, Oraison ou Remontrance faite au roy d'Angleterre et à son conseil. Imp. à la Rivore, 1545, in-4°.

M

Macdiamid's (John) Lives of British statesmen. London, 1807.

Mackintosh's History of England. Lond., 1831, in-12.

Mariana, Historia de rebus hispaniæ, cum continuatione Jos. Imm. Minianæ, 1733, 4 vol. in-fol.

Marsolier, Histoire de Henri VII, roi d'Angleterre. Paris, 1725, 2 vol. in-12.

Martinelli (Vincenzio), Istoria d'Inghilterra. Lond., 1771, 3 vol. in-4°.

Petri Martyris Anglerii Mediolanensis Epistolæ. Amstel., 1670 in-folio.

Meteren, Histoire des Pays-Bas, traduite par Jean de la Haye. La Haye, 1618, in-fol.

Meyer, Esprit, Origines et Progrès des Institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe. La Haye, 1819.

Mont (Du), Corps diplomatique universel du droit des gens. Amsterd., 1726, 8 vol. in-fol.

Monthly Review, or Literary journal, vol. LVII.

More (Cresacre), the Life of sir Th. More. Lond., 1828 in-8°.

Mori (Thomæ) Angliæ quondam cancellarii Opera omnia. Francof. ad M. et Lipsiæ. Lipsiæ, 1689, in-fol.

Morin, Siége et Prise de Boulogne par les Anglois en 1544, en vers. Manuscrit (Boulogne).

Moryson (ou Morison), Apomaxis calumniarum. Lond., 1537.

Mosheim, Histoire ecclésiastique ancienne et moderne, traduite en français. Yverdon, 1776, 6 vol. in-8° (t. IV).

Müller (Adolf). Leben des Erasmus. Hamburg, 1828, 1 vol. in-8°.

Muratori, Annali d'Italia, in-4°, t. X.

N

Nève (Le), Fasti eccles., p. 298.

Niceron, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres. Paris, 1734, t. XXV.

Novati (Hieronymi) Medional. advocati pro serenissimâ D. Catherinâ de Austriâ, Angliæ reginâ, Allegationes. Romæ, in-4°.

Nugæ antiquæ, t. I.

O



Oldmixon, the History of England. Lond., 1739, in-fol.

Oldfield, the Representative History of Great Britain and Ireland. London, 1816, in-8°, 6 vol.

Le Siége de Boulogne en 1544, poëme par M. le baron d'Ordre. Mss. avec notes de M. Marmin.

Orléans (le père d'), Histoire des révolutions d'Angleterre. Paris, 1767, 4 vol. in-12.

P

Pacæi (Ricardi) de Fructu qui ex doctrinâ percipitur. Basileæ, 1517, in-4°.

Paravicini (Vincentii), Conrect. Gymn. Basil., de viris eruditione claris, Centuriæ tres. Basileæ, 1713, in-12.

Paradini (Gulielmi) Bellijocensis Ecclesiæ Decani, afflictæ Britannicæ religionis et rursus restitutæ, Exegema. Lugduni, 1555, in-8°.

— Histoire du temps. Lyon, 1552, in-16.

Parker (Mat.), de Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ. Londini, 1729, in-fol.

Philipott (John), the Catalogue of the chancellors of England, the lords Keepers, etc. London, 1636, in-4°.

Pinkerton, the History of Scotland with append. of original papers. Lond., 1789, 2 vol. in-4°.

Planta, the History of the Helvetic Confederacy. London, 1800, 2 vol. in-4°.

The British Plutarch, or Biographical Entertainer... from the reign of Henry VIII to George II. London, 1762, in-12.

Poli (Reginaldi) Epistolæ. Brixiæ, 1744, in-4°, 5 vol.

Pollini (Girolamo), dell' Ordine de' predicatori, Istoria ecclesiastica della Rivoluzione d'Inghilterra. In Roma, 1594, in-4°.

Pontani (Roveri) Rerum memorabilium jam inde ab anno Dom. M. D. ad annum ferè LX in Rep. Christ gestarum, libri quinque. Coloniæ, 1559, in-folio.

Prus (Madame). Les six Femmes de Henri VIII (Journal des Demoiselles, 1845).

Prynne's (William) Parliamentary writs. London, 1659 à 1664, 4 part. in-4°.

Q

Quæstiones de matrimonio regis Angliæ nunquam incude subtilis J. Scoti antehac versatæ. Napoli, per Cilium imp., 1547, in-4°.

R

Ranke (Leopold). Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation. Berlin, 1842, 5 vol. in-8.

Rapin de Thoyras, Histoire d'Angleterre, in-4°, 16 vol.

Raynaldi (Rinaldi), Ann. Eccles., in-fol., t. XIII.

Reeve, the Christian Church from its first etablishment, to the present century. Dublin, 1844, in-12.

Regi (Domenico), della Vita di Thomaso Moro, gran cancellier d'Inghilterra. Milano, 1675, in-12.

Reißner (Adam). Historia Herrn Georgen und Herrn Caspar von Fründ/ lerg. Franckfurt am Mayn, 1572, in-fol.

Robertson, Histoire de Charles-Quint, traduite par Suard. Pa' 1843, 2 vol. in-12.

Roper's Life of More. Lond., 1731.

Roscoë (William), Vie et pontificat de Léon X, traduit de l'an par Henry. Paris, 1808, 4 vol. in-8°.

Rossi, Memorie storiche dei principali avvenimenti politici d''

seguiti durante il pontificato di Clemente VII. Roma, 1837, 4 vol. in-12.

Rossi (Joh.) Hist. Rerum Angliæ. Oxonii, 1716, in-8°.

Rotuli Parliamentorum et Placita in Parliamento, 6 vol. in-fol.

Rudhart (Georg Thomas). Thomas Morus. Nürnberg, 1829 in-8°.

Rymer, Fœdera, Conventiones, etc. inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, etc. Lond., 1704 et suiv., 17 vol. in-fol.

S

Sampsonis (Ricardi) Regii sacelli decani, Oratio quâ docet, hortatur, admonet omnes, potissimùm anglos regiæ dignitati cum primis ut obediant.

Sanderi (Nicolaï), de Origine ac progressu schismatis anglicani, Liber. Colon. Agripp., 1585.

Sandoval, Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V. En Pamplona, 1634, in-folio, 2 vol.

Schelhorn, Historia operis quod Regin. Polus adversùs Henricum VIII, pro unitatis ecclesiasticæ defensione conscripsit. (In Schelhornii Amœnit. hist. eccl. lit., t. I.)

Selden (John), a brief Discourse touching the office of Lord chancellor of England. London, 1677, in-8°.

Simonde Sismondi, Histoire des Français, in-8°.

Sleidan (Joannis), de Statu religionis et reipublicæ, Carolo-Quinto Cæsare, Commentarii, in-8° (en français par le Courayer, 3 vol. in-4°).

Smithi (Thomæ) de Republicâ Anglorum, libri [illegible]d. Bat., 1635, in-32.

Speed (John), the History of Great Brit. London, 1632, in-fol.

Spelmanni Concilia, decreta, leges in re ecclesiastica orbis Britanni. Londini, 1669, in-folio, 2 vol.

State-Papers published under the authority of his majesty's commission, t. I. London, 1831, in-4°.

Stapleton, Tres Thomæ. Duaci, 1588, in-8°.

Stolberg. Geschichte der Religion Jesu Christi. Wien, 1817. in-8°.

Stowe (John), the Annales of England faithfully collected, out of the most autenticall authors. Lond., in-fol., 1631.

Stow, A Survey of the cities of London and Westminster, 2 vol. in-fol., 1720.

Strickland's (Miss Agnes) Lives of the Queens of England, in-8°. London, 1844.

Strype's (John) Memorials of the most reverend Father in God, Thomas Cranmer. London, 1694, in-fol.

Strype's (John) Ecclesiastical Memorials relating chiefly to Religion and the Reformation of it. London, 1721, in-fol.. 3 vol.

Surii (F. Laur.) Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno salutis 1500 usque ad annum 1568. Coloniæ, 1568, in-8°.

T

Thou (de), Histoire universelle.

Theatrum crudelitatum hæreticorum nostri temporis. Antuerpiæ, 1588, in-4°.

Thomson's (Mrs) Memoirs of the court of Henry the eighth. Lond., 1826, 2 vol. in 8°.

Todd, The life of archbishop Cranmer. London, 1832, 2 vol. in-8°.

Turner (Sharon), the History of the reign of Henry the VIII. London, 1826, 2 vol. in-8°.

The history of England during the middle ages, London, 5 vol. in 8°.

V

Verri, Storia di Milano.

Voß (Heinrich). Heinrich der Achte, König von England. Leipzig, 1792, 2 vol. in-12.

Virgilii (Polydori) Anglicæ historiæ, libri XXVII. Lugd. Bat., 1651, in-8°.

Villers (Charles), Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther. Paris, 1808, in-8°.

W

Wahlii [illegible]mma de Thomâ Moro. Altenb., 1686, in-4°.

Walpole (Hor.), A catalogue of the royal and nobles authors of England. Lond., 1806, 5 vol. in-8°.

Walpole's Anecdotes of painting in England. Lond., 1762, in-4°.

Warner's Memoirs of the life of Sir Th. More. Lond., 1758, in-8°.

Warton's History of English poetry. Lond., 1840, 3 vol. in-8°.

Weever's Ancient funeral monuments. Lond., 1631, in-4°.

Weiller. Charakter-Schilderungen seelengroßer Männer. München, 1827, in-8.

Westminster. History of the ancient palace. London, 1836, in-8°.

West (Thomas), the Antiquities of Furness. Lond., 1774, in-4°.

Wette (de). Doktor Martin Luther's Briefe. Berlin, 1826 5 vol. in-8.

Wilkins Concilia magnæ Britanniæ et Hyberniæ. Lond., 1736, 4 vol. in-fol.

Wordsworth's Eccles. biogr.

Wood, Athenæ Oxonienses. Lond., 2 vol.

HISTOIRE

DE HENRI VIII

ET DU SCHISME D'ANGLETERRE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION. — RÈGNE DE HENRI VII. 1485-1509.

Le comte de Richmond à Bosworth. — Bataille de Bosworth, où le comte est proclamé roi et prend le nom de Henri VII. — Quels étaient les titres de Henri à la royauté. — Conduite du parlement. — Acte d'hérédité de la couronne. — Henri s'adresse à Innocent VIII pour obtenir de Rome la légitimation de ses titres au trône d'Angleterre. — Voyage du roi dans le royaume. — Insurrection du comté d'York. — Elle est apaisée. — Naissance d'Arthur. — Apparition du prétendant Lambert Simnel, qui est accueilli en Irlande et débarque à Furness. — Bataille de Stoke. — Simnel est fait prisonnier. — La chambre étoilée. — Subsides octroyés par le parlement. — Affaires de Bretagne. — Paix d'Étaples. — Perkin Warbeck se présente pour disputer la couronne à Henri. — Ses desseins sont déjoués et ses partisans exécutés. — Il s'échappe de sa prison, est pris, jugé et mis à mort. — Supplice du comte de Warwick. — Mariage du prince Arthur avec Catherine d'Aragon. — Mort d'Arthur. — Bulle de Jules II pour autoriser le mariage de l'Infante avec Henri, prince de Galles. — Avarice et rapacité de Henri VII. — Protestation du prince de Galles contre son mariage avec Catherine. — Causes de cette protestation. — Caractère de Henri. — Empson et Dudley, ses deux ministres. — Mort de Henri VII. — Jugement sur ce prince.

Le 20 août 1485, Richard III, roi d'Angleterre, vint coucher à l'auberge du Sanglier-bleu, à Leicester. Le lendemain, il quitta la ville, monté sur son cheval de bataille, et portant autour de son cimier la couronne royale. Il était suivi de 13,000 hommes de toutes

armes. Comme il traversait le pont de Leicester, un pauvre aveugle tendit la main pour lui demander l'aumône. En entendant prononcer le nom du roi, le mendiant s'écria : « Si notre lune change deux fois en ce jour, comme la lune du ciel a changé ce matin, Richard perdra la couronne et la vie. » L'aveugle faisait allusion (1) à la défection prochaine de Percy, qui portait un croissant dans son écusson. Richard n'entendit pas la prophétie. En ce moment le pied gauche du prince emporté par son cheval alla frapper violemment une poutre du parapet; et le mendiant reprit: « Cette nuit sa tête heurtera la pile même (2). »

Richard III, impatient de livrer bataille au comte de Richmond son compétiteur, disparut bientôt à travers les arbres de la forêt voisine.

Henri Tudor, comte de Richmond, ce « bâtard de père et de mère » (3), ainsi que Richard désignait son rival à la couronne d'Angleterre, dans une proclamation à ses bons et fidèles sujets, avait fait voile de Harfleur, le 1er août, avec les flottes réunies de Franc[illegible] Bretagne, et accompagné de Bernard André, s[illegible]e et son favori (4). Le 20 du mois, il s'avança de Tamworth à Atherstone, à la rencontre de son ennemi. Il avait avec lui cinq mille hommes Français et Gallois. Le soir il n'était séparé de Richard que par une lande connue dans le pays sous le nom de Bruyères de Redmore. A droite, sur un monticule, s'élevait le village de Bosworth près duquel les deux armées finirent par se rapprocher.

(1) Agnes Strickland's Lives of the queens of England. London. 1844, t. IV, p. 26.

(2) His head shall strike against that very pile, as he returns this night. — Twelve strange Prophecies. — Mss., British Museum.

(3) Lingard, Histoire d'Angleterre, trad. franç., 5 vol. in-8°. Paris, 1844, t. II, p. 102.

(4) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 28.

Le comte de Richmond rangea ses troupes sur deux lignes : l'une dont il se réserva le commandement, l'autre que conduisait le comte d'Oxford.

La nuit se passa des deux côtés en préparatifs que Shakspeare a si dramatiquement décrits. Les vieux chroniqueurs, Speed et Holingshed, parlent de noirs fantômes qui vinrent pendant son sommeil tourmenter le tyran (1). Au crépuscule, Richard était debout, à cheval, pour inspecter son camp. Aux avant-postes, ayant trouvé la sentinelle endormie, il tira son épée et lui perça le cœur en murmurant d'une voix étouffée par la colère : « Endormie je t'ai trouvée, endormie je te laisse (2).

Comme il passait devant la tente du duc de Norfolk, cherchant partout un prêtre pour se confesser (3), il lut ces deux vers écrits au charbon sur l'une des planches du lit de camp :

> Jockey of Norfolk, be not too bold,
> For Dickon thy master is bought and sold.

« Jockei de Norfolk, pas trop d'audace, car Dickon (Richard) ton maître est vendu et payé. » Richard secoua la tête en signe d'incrédulité.

Le poëte avait raison : le roi était trahi. A la sommation qu'il fit à lord Stanley, en vedette sur un tertre, de venir le rejoindre, le gentilhomme répondit insolemment qu'il marcherait quand il en serait temps (4). Richard venait de commander qu'on punît dans le fils qu'il gardait en otage, la trahison

(1) In his sleep he was most terribly pulled and haled by devils. — Speed, p. 932. Holingshed, Hall.

(2) I found him asleep, and I leave him so.

(3) Turner's History of England during the middle ages, 5 vol. in-8°. Lond., 1825, t. IV, p. 41.

(4) Turner. — Rapin de Thoyras. — Echard.

du père, quand les trompettes sonnèrent le signal du combat.

A ce bruit, Richard s'arrête en criant trahison! tire son épée, s'élance, tue de sa main William Brandon, porte-étendard de l'armée ennemie, renverse sir John Cheney, et cherche son rival pour lui fendre le crâne. Mais entouré de toutes parts, abandonné des siens, trahi par ses vassaux, il est percé de coups et tombe mort au pied du monticule d'Amyon-lays (1), teignant de son sang l'eau d'un petit ruisseau qui s'échappe de la colline, et dont le paysan n'oserait boire encore aujourd'hui par un sentiment de terreur superstitieuse (2).

En un moment le corps du vaincu fut dépouillé de ses vêtements, de ses armes et de ses insignes militaires. Sur le bord du ruisseau était un petit bouquet d'aubépine rouge où l'un des fuyards cacha la couronne royale (3).

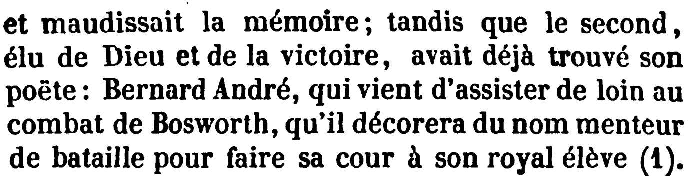
C'est là qu'elle fut découverte par un goujat qui courut la porter à Stanley. Le lord vint la poser sur la tête du vainqueur en le saluant du nom de Henri VII, pendant que l'armée chantait un *Te Deum* au milieu des bruyères ensanglantées (4). Jamais révolution plus rapide : le matin le comte de Richmond n'était qu'un aventurier, le soir il s'endormait roi. Du lever au coucher du soleil, l'Angleterre avait eu deux maîtres : mais le premier n'était plus qu'un usurpateur dont on renversait les images

(1) Hutton's Bosworth.

(2) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 27.

(3) The works of sir Thomas More, sometyme lord chauncellor of England, wrytten by him, etc. London, 1557, in-fol. *passim*. Historia Richardi regis Angliæ ejus nominis tertii, l. 26. The history of king Richard the thirde, written by Mayster Thomas More, then one of the undersheriffs of London, about the ear of your Lord 1513.

(4) O Redmore, then it seemed thy name was not in vain!



et maudissait la mémoire; tandis que le second, élu de Dieu et de la victoire, avait déjà trouvé son poëte : Bernard André, qui vient d'assister de loin au combat de Bosworth, qu'il décorera du nom menteur de bataille pour faire sa cour à son royal élève (1).

Henri Tudor, élevé à l'empire par une élection toute païenne, prit pour armes une couronne dans un bouquet d'aubépine rouge (2).

Le corps de Richard, nu, mutilé et tout souillé de boue, fut chargé sur un cheval, les pieds pendant d'un côté, la tête de l'autre, derrière le poursuivant d'armes Blanche Sanglier, et conduit à Leicester. Pendant que la monture traversait le pont, la tête du cadavre vint heurter en ballottant comme une houppe de laine (3) contre une des piles : la prédiction du mendiant s'était accomplie. Après être resté pendant deux jours exposé aux moqueries sacriléges de la population, le corps fut enterré sans pompe dans l'église des moines gris de la cité (grey friars). Les religieux, dont Richard avait été le bienfaiteur, prièrent pour le repos de son âme; les enfants d'Édouard étaient vengés (4).

La maison d'York avait cessé de régner, celle de Lancaster allait lui succéder; mais Henri n'était pas l'héritier légitime de cette noble famille. Sa mère,

(1) Bernardi Andreæ Tholosatis poetæ laureati, regii historiographi, de vitâ atque gestis Henrici VII, Angliæ ac Franciæ regis potentissimi, sapientissimique historia.—Mss. Cott. Domit. A XVIII. 126 à 229.

(2) On connaît le proverbe anglais :

« Cleave to the crown, though it hang on a bush. »

(3) *Like a thrum-mop*; espèce de balai composé de morceaux d'une étoffe de laine grossière, fixés au bout d'un long manche, dont on se sert en Angleterre pour laver les appartements.

(4) Quarum causa potissimè vindicata est. — Contin. of Croyland hist., p. 575.

Marguerite, comtesse de Richmond, était fille de Jean, duc de Somerset, petit-fils de Jean de Gand, duc de Lancaster, bâtard et adultérin. En vertu d'une patente de Richard II, confirmée par le parlement, Jean de Gand avait obtenu la légitimation de ses enfants naturels; mais ce titre ne lui donnait aucun droit à la couronne, puisque dans l'acte même où tous les priviléges accordés aux héritiers du bâtard étaient spécifiés, le droit de succession au trône leur était spécialement interdit (1).

Le vainqueur fit son entrée solennelle à Londres le 28 août, caché dans une voiture fermée, par modestie ou par crainte peut-être. Le lord-maire et les principaux citoyens de la cité l'attendaient à Hornsey-Park pour le complimenter (2). Sur son passage, le peuple accourait, poussant les mêmes cris qu'il avait fait retentir quand Richard III avait quitté la ville pour combattre le Tudor: c'était le même maître, mais avec un nom différent. « Henri! Henri, répétait la foule, que Dieu protége ce doux et gracieux visage (3). » On portait devant le héros de Bosworth l'image de saint Georges, le dragon rouge de Cadwallader, la vache brune, trois étendards qui flottaient dans ses lignes le jour du combat, et qu'il déposa dévotement sur l'autel de Saint-Paul. Après qu'on eut chanté le *Te Deum*, le prince alla loger au palais de l'évêque de Londres (4).

(1) Hallam, Histoire constitutionnelle d'Angleterre, trad. en français, 5 vol. in-8°. Paris, 1831, t. I, p. 14, 15. — Hume, Histoire d'Angleterre. Paris, 1839, t. II, p. 2, 3.

(2) Hall's chronicle; the vnyon of the twoo noble and illustre families of Lancaster and York, etc. Lond., 1550, in-fol. 2 vol., t. I, p. 1 et suiv.

(3) « King Henry! king Henry! our Lord preserve that sweet and well-favoured face. » Hearne.

(4) Bacon, Hist. du règne de Henri VII, trad. en fr. Paris, 1627,

Bientôt commencèrent les préparatifs du couronnement. Pour en relever la pompe, le roi créa, sous le nom de *yeomen of the guard*, gardes du corps, une compagnie de cinquante archers qui devaient l'accompagner incessamment; institution qui pouvait donner quelque ombrage à la nation, si en politique habile il ne l'avait établie comme un ornement inoffensif de la dignité royale (1). Ce fut l'archevêque de Cantorbéry qui posa le diadème sur le front du nouveau monarque. Henri, en le recevant, fit le vieux serment de « maintenir et sauvegarder les droits et les libertés de la sainte Église, garantis anciennement par les rois chrétiens d'Angleterre (2). »

Nous verrons bientôt quelles altérations Henri VIII, lors de son couronnement, fera subir au serment royal (3).

Le parlement s'assembla le 7 novembre 1485 à Westminster : convoqué par un conquérant, il était conquis d'avance, suivant l'expression d'un éminent publiciste (4). La brigue, la corruption favorisèrent l'élection d'un grand nombre de Lancastriens (5) qui, sous le règne de la maison d'York, avaient été proscrits, emprisonnés ou condamnés par contumace. Quand ils se montrèrent à la chambre des communes le droit de siéger au parlement leur fut contesté. Comment reconnaître pour représentants de la nation des hommes flétris par une sentence

in-8, p. 17-18. — Rapin de Thoyras, Histoire d'Angleterre, 16 vol. in-4°, la Haye, 1749 et suiv., t. V, p. 206.

(1) Hallam., l. c., p. 3.—Hume, l. c., t. II, p. 8.—Turner, l. c., p. 108.

(2) That he shall kepe and mayntene the right and the liberties of holie churche of old tyme, graunted by the rightuous cristen kings of England.— British Museum, Mss. Cott. Tiberius, E. VIII.

(3) Voir le chapitre II de ce volume.

(4) Hallam., l. cit., t. I, p. 15.

(5) Hume, l. cit., t. II, p. 8-9.

légale? La question fut portée devant la chambre de l'Échiquier, qui décida que les députés nouveaux ne siégeraient à la chambre qu'après l'annulation des statuts qui les en excluaient de droit.

Quelques traits de plume passés sur le texte manuscrit des bills rendirent l'honneur à près de cent députés.

Mais une difficulté d'une tout autre importance s'éleva bientôt dans le sein de l'assemblée : le roi lui-même avait été condamné, sous le règne précédent, comme criminel d'État, et s'il fût tombé dans les mains de Richard III, il serait monté sans doute sur l'échafaud. Il restait donc sous le coup de la loi. Les juges résolurent la question en établissant ce principe : que la couronne effaçait toute espèce de tache originelle, et que dès que Henri avait été revêtu de l'autorité royale, il cessait d'être responsable du passé(1). C'était l'apothéose du fait matériel, dont l'empire est empreint dans toutes les pages de l'histoire d'Angleterre et jusque dans le système des philosophes et le style des écrivains de cette nation (2).

Il fallait établir les droits du Tudor à la couronne. On invoqua d'abord la volonté de Dieu, manifestée par la victoire que le prince avait obtenue sur le champ de bataille de Bosworth (3). Comme on le voit, on ressuscitait à son profit cette vieille doctrine du moyen âge qui, dans un duel entre deux rivaux, trouvait toujours dans le dénoûment la révélation des décrets divins : comme si la Providence ressemblait au poëte tragique dont la fable se termine constamment par

(1) Hume, l. cit., t. II, p. 9.
(2) M. Guizot, préface de l'Histoire const. de Hallam, p. x.
(3) Rymer, Fœdera, Conventiones, Literæ et cujuscumque generis Acta publica, Lond, 1704-1717, in-fol., 17 vol., t. XI, p. 780. — Hume, l. cit., t. II, p. 9-10.

le châtiment du coupable ! Cette déification du fait humain, permettait au vainqueur de déposséder tous les tenanciers qui tenaient leur terre du vaincu. Henri, de peur d'effrayer l'opinion, garantit à ses sujets la jouissance indéfinie de tout ce qu'ils possédaient sous la « tyrannie » de Richard (1).

Le proscrit qui de la terre d'exil arrive au trône, en monte souvent les marches, le cœur haletant de vengeance (2).

Henri, au lieu de jeter un voile sur le passé, ne tarda pas à demander au parlement la punition de ceux de ses sujets qui s'étaient rendus coupables de félonie envers une majesté sortie la veille d'un buisson d'aubépines rouges !

Cupide et vindicatif, Henri avait deux penchants à satisfaire ; son parlement lui livra de l'or et des têtes. Il maudit Richard qu'il traita de dénaturé, d'homicide, de traître et de parjure, mit à la merci du roi la fortune de nombreux Yorkistes, et proscrivit sir Walter et sir James Harrington, sir William Berkley, sir Humphrey Stafford, Catesby et vingt autres gentilhommes qui s'étaient bravement battus sous les drapeaux de Richard à la bataille de Bosworth (3). Henri prit les biens d'un grand nombre de partisans de la maison d'York, refusa les têtes des proscrits (4), et trouva moyen de jouer la clémence en pardonnant à ses ennemis.

L'opinion publique s'était moquée hautement

(1) Rotuli Parliamentorum ut et petitiones, et placita in parliamento, 6 vol. in-fol., t. V, p. 278.

(2) .....Regnabit sanguine multo
Quisquis ab exilio venit ad imperium.
(Ap. Suet. in Vitâ Tib.)

(3) Rot. Parl., t. VI, p. 275-278.

(4) Lingard, l. cit., t. II, p. 107.

des prétentions à la légitimité affectées par Henri, et refusait de reconnaître ses droits héréditaires au trône d'Angleterre. Le parlement, dans la crainte de la froisser, établit que la couronne « était, restait, demeurait et appartenait à la personne royale du souverain seigneur actuel, Henri VII (1), et à ses héritiers : » formule ambiguë que le prince eût autrement énoncée. Lords et communes n'osant admettre une hérédité, que la nation n'a pas reconnue, donnaient au roi de fait, une légitimité parlementaire devant laquelle devaient tomber toutes les prétentions d'une race rivale (2).

C'est donc quelque chose de bien réel que le droit, puisque les chambres finissent par douter de la légitimité d'une œuvre parlementaire. Le décret mystérieux du ciel qu'elles ont cru lire un moment sur l'aubépine de Bosworth, ne leur paraît plus suffisant pour instituer ou consacrer une royauté. Elles ont peur de je ne sais quel fantôme qui, sortant d'une des tombes de la maison d'York, viendra tôt ou tard, armé de pied en cap, réclamer des priviléges héréditaires, et elles supplient le monarque improvisé d'épouser la fille d'Édouard IV, Élisabeth qui doit, avec son titre de reine, transmettre à sa postérité son sang royal (3).

Édouard Plantagenet, fils de l'infortuné duc de Clarence, et créé comte de Warwick, par Édouard IV, avait été enfermé au château de Sheriff-Hutton, par Richard III, dont les droits à la couronne d'Angleterre étaient bien moins fondés que ceux du pauvre prisonnier. Après la mort du tyran, Warwick devait espérer qu'on lui rendrait l'air et la liberté.

(1) Rotul. Parl., l. c., t. VI, p. 270.
(2) Hallam., l. c., t. I, p. 15.
(3) Hallam., l. c., t. I, p. 16.

Quel ombrage pouvait-il porter aux représentants de l'une des deux Roses blanche ou rouge, lui enfant de quinze ans, frêle, maladif, et voué à une mort prochaine? Mais à peine Henri VII était-il arrivé à Leicester, avant même que le corps de Richard eût été couvert d'un peu de terre sainte, que sir Robert Willoughby vint réclamer au gardien du château de Sheriff-Hutton, sur un ordre signé du roi, le jeune prince, qu'il conduisit à la tour dans la chambre où les deux enfants d'Édouard avaient été récemment étouffés. Élisabeth compagne de captivité du Plantagenet, fut tirée le même jour de sa prison et ramenée à Londres à la maison de sa mère, le palais de Westminster (1).

Singulière destinée de deux êtres également innocents, l'un jeté dans un cachot, parce qu'il est de tige royale, l'autre conduit en triomphe à Londres, parce qu'il a du sang monarchique dans les veines : à l'un bientôt un échafaud, à l'autre un diadème dans quelques semaines !

Il semble que le roi pouvait désormais dormir tranquille: son spectre de Plantagenet était enchaîné dans la Tour, et Élisabeth, descendante des Yorks, allait entrer dans sa couche : cependant il n'est pas rassuré. Pour chasser ses terreurs, il s'adresse à Rome. Comme il a compris la nécessité, dans l'intérêt de sa personne et de son royaume, de mettre la validité de ses titres à l'abri de toute espèce de contestation, c'est de la papauté, cette reine de l'opinion au moyen âge, qu'il sollicite la confirmation de ses droits à la couronne. Dans une double requête qu'il adresse au pape, il demande les dispenses nécessaires pour se marier avec Élisabeth, sa

(1) Bacon, l. c., p. 13-15. — Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 28.

parente, et l'approbation du statut parlementaire qui lui conférait la royauté (1).

Innocent VIII, prince d'une intelligence élevée, occupait alors le siége pontifical. Il accorda les deux bulles : dans l'une comme dans l'autre les titres du Tudor à la souveraineté sont complaisamment rappelés. « La couronne d'Angleterre appartient légitimement à Henri, roi par droit de conquête, roi par ordre de succession, roi par l'élection des prélats, roi par le vœu spontané des nobles, roi par l'acclamation du peuple, roi par l'assentiment unanime des trois ordres du royaume (2).

» Toutefois, pour mettre fin aux guerres sanglantes causées par la rivalité de la maison d'York, Henri, écoutant les sollicitations des états rassemblés en parlement, épousera la princesse Élizabeth, fille aînée et véritable héritière d'Édouard, d'immortelle mémoire (3). »

A la prière du roi, et pour assurer la tranquillité du royaume, Innocent, après avoir confirmé la première dispense, déclare légitimes et habiles à succéder à leurs père et mère, les enfants qui naîtront de leur mariage. « C'est, dit-il, dans la nouvelle bulle, de son propre mouvement, de sa pleine science, de

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 108.

(2) Et quod tu tandem, Henrice rex, post hujusmodi clades, et longum ob præfatas dissensiones tui exilium, Dei adjutorio atque clementiâ, ad regnum præfatum, jure hæreditario ad te legitimum in illo prædecessorum tuorum successorem pertinens, restitutus, et in regem coronatus, ac à concilio sive conventu generali regni, parlamentum nuncupato, nemine contradicente, pro eorum vero, legitimo et indubitato rege receptus, habitus et reputatus fuisti, pro ut ac universis prælatis, proceribus, magnatibus et populis dictis haberis et reputaris de præsenti, etc. Romæ, 6 Non. nov. Mart. L'original de la dispense est en Angleterre, au British Museum. Coll. Cott.

(3) Immortalis famæ regis Eduardi primogenitam et veram hæredem.

sa pure libéralité, qu'il confirme le statut du parlement sur le titre du roi et sur la succession de ses enfants. » En vertu de sa puissance apostolique, il veut qu'on obéisse au nouveau souverain, et maudit tous ceux qui tenteraient de le troubler dans la possession de ses droits. Que si la reine meurt sans enfants avant le roi, ou si ces enfants ne survivent pas à leur père, la couronne passera par héritage aux autres enfants nés d'un légitime mariage (1). Enfin le pontife prescrit à tous les archevêques, évêques, abbés, doyens, archidiacres, curés, recteurs, prieurs et gardiens de monastères, sous les peines portées par les sacrés canons, d'excommunier ceux qui enfreindraient les ordres du saint-siége et refuseraient d'obéir aux actes de succession et d'établissement (2).

Évidemment, c'est un instinct d'égoïsme plutôt qu'un élan de piété qui a dicté la requête de Henri : le Tudor sait bien qu'il suffirait de proclamer qu'il n'est roi que par la conquête pour dissiper le prestige qui s'attache à sa dignité, affaiblir son autorité, et montrer au peuple le chemin de l'insurrection (3). Il faut reconnaître la sagesse du prince; son appel au pape devait paraître aux yeux des Anglais une violation du statut de *Præmunire* dont la nation s'était montrée toujours si jalouse. Que fait-il? A l'entendre, c'est de son propre mouvement et sans y avoir été sollicité, que le pape a donné la bulle, quand il est certain que la bulle porte en propres termes que le pape l'accorde aux pressantes prières de Henri et d'Élizabeth (4). Est-il présumable qu'Innocent VIII eût

(1) Rapin de Thoyras. — Bacon. — Hume. — Lingard.

(2) La bulle se trouve dans Rymer, t. XII, p. 297; elle est citée en partie dans Rapin de Thoyras, t. V, p. 497-498.

(3) Jacques Balmes, le Protestantisme comparé au Catholicisme. Paris, 1844, 3 vol. in-8°, t. III, p. 194.

(4) Rapin de Thoyras, t. V, p. 221-222.

invoqué, en faveur de Henri, le droit de succession, le consentement des grands, la reconnaissance du peuple, l'acclamation des soldats, si son royal client n'eût pris soin d'indiquer lui-même ses titres à la couronne? Aurait-il confirmé un statut parlementaire, sans rapport avec l'Église, ou la religion, s'il n'en avait été requis? Mais il ne fallait pas que Henri, aux yeux de la nation, eût l'air d'avoir sollicité la bulle : c'est pour un appel au pape que Jean Sans-Terre, avant même l'établissement du *Præmunire*, avait perdu la couronne. Or, dans son long exil, le comte de Richmond avait eu le temps d'étudier l'histoire d'Angleterre (1).

Henri avait été l'instrument des vengeances du pays contre le tyran qui l'avait ensanglanté : le pays ne fut pas ingrat envers son libérateur. Le parlement, comme nous l'avons vu, consentit à le revêtir des insignes de la royauté, en lui donnant la main d'Élisabeth que la nation, appelée à voter, aurait reconnue comme reine d'Angleterre. Avant de le tirer de son exil, on lui avait imposé la fille d'Édouard, moins pour reconnaître les droits d'un bâtard au trône, que pour préserver la nation de déchirements nouveaux. Henri, après avoir accepté l'alliance proposée, passa lés mers pour délivrer l'Angleterre; mais, après la chute du tyran, il ne songea plus qu'à confisquer la royauté à son profit, infidèle à la fois à la parole qu'il avait engagée et à la confiance que le pays lui avait témoignée (2).

Aussi Henri, en politique prudent, a-t-il soin de répudier, comme une fiction, l'origine matérielle de sa grande fortune, en invoquant, pour l'expliquer, un droit héréditaire qu'il fait reconnaître par le saint-

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 222 et 498.
(2) Rapin de Thoyras, t. V, p. 223.



siége. Un historien anglais dont la sagesse n'est pas plus contestable que le talent, le docteur Lingard est tenté de protester contre les bulles d'Innocent VIII, qu'il range parmi ces actes « extraordinaires, » dont on a peur de scruter les causes mystérieuses. Peut-être y trouvait-il, avec quelques publicistes, la consécration de la doctrine du fait consommé. Mais qu'on jette un regard sur l'histoire d'Angleterre depuis la mort d'Édouard III jusqu'à la fin tragique de Richard à Bosworth, on n'y lit que catastrophes, guerres civiles, cruautés, désespoir : c'est Richard II assommé dans sa prison ; c'est Henri VI dépouillé de la royauté, couché dans un cachot, rappelé, puis assassiné par un prince de sa lignée ; c'est Édouard, son fils, prince de Galles, mourant plus misérablement encore ; c'est Richard, comte de Cambridge qui perd la tête sur un échafaud ; c'est Georges, duc de Clarence, noyé dans une tonne de vin de malvoisie ; c'est Édouard V et Richard son frère, étouffés à la Tour sous des oreillers. A chaque instant on voit apparaître quelque nouvel usurpateur ; un cadavre sert d'échelon pour monter au trône, l'insurrection et l'assassinat sont des instruments de règne. Comment décider, dans cette longue querelle des deux Roses, qui a tort de la Rose blanche ou de la Rose rouge ? Où circule le sang royal, quand le souverain, fils du duc d'York est accusé d'être le fruit d'un amour adultère entre sa mère Cécile et un chevalier au service du duc ? Où deviner qu'habite le droit lorsque la noblesse a reconnu pour maître l'assassin de ses deux neveux héritiers du trône ? Que devait donc faire Innocent VIII quand Henri vint en suppliant solliciter sa bulle de consécration royale ? reconnaître le prince auquel toute l'Angleterre avait spontanément prêté serment de fidélité, ou bien exposer, en la refusant, l'Angle-

terre à toutes les horreurs d'une guerre civile, faire couler de nouveau le sang, exaspérer le pouvoir parlementaire, précipiter peut-être le pays dans le schisme, ou du moins affaiblir l'influence de la papauté, qui de l'aveu de Voltaire « contenait les souverains, protégeait les peuples, mettait fin aux querelles du temps par une sage intervention, rappelait aux rois et aux peuples leurs devoirs et frappait d'anathème les attentats qu'elle n'avait pu prévenir. » Ainsi, dit Bacon dans son style poétique, en parlant de la bulle d'Innocent : « Aux trois fleurons qui naguère ornaient son diadème, la tige de sa maison, le sang des York, le trophée de Bosworth, Henri eut le bonheur d'en joindre deux autres : l'établissement réglé par le parlement, et la reconnaissance de ses droits par le pontife (1). »

Quelques-uns des conseillers de la couronne avaient vu dans cette intervention du pape, provoquée imprudemment par le prince, un présage funeste pour la tranquillité et le salut des institutions constitutionnelles du royaume : ils s'étaient trompés; le danger ne devait pas venir de Rome. Peu de mois après son couronnement, le roi, suivant la coutume de ses prédécesseurs, voulut visiter ses provinces d'Angleterre ; partout il fut accueilli comme un libérateur : les aldermen l'attendaient aux portes des villes; le clergé lui présentait l'encens aux barrières; les barons, pour lui faire honneur, montaient leurs plus beaux chevaux (2) ; le peuple, en le voyant, criait : «Le roi Henri ! que notre Seigneur le protége (3),» et l'évêque montant en chaire expliquait aux fidèles la

(1) Bacon, l. c., p. 29.
(2) Hume, l. c., t. II, p. 11.
(3) Leland (John) de Rebus Britannicis, Collectanea, Lond., 1770, 6 vol. in 8°, t. IV, p. 188.



bulle du pape qui confirmait le mariage et le titre du prince.

Le mariage de Henri et d'Élisabeth d'York fut célébré le 8 janvier 1486 dans l'église de Westminster; ce fut le cardinal Bouchier, un descendant des Plantagenets, qui bénit les deux époux (1). De Gigli, prébendier de Saint-Paul, un humaniste qui écrivait en latin presque aussi bien qu'Érasme, se chargea de l'épithalame. Son poëme existe, conservé curieusement au Muséum britannique (2). De Gigli, à l'imitation des Italiens, ses compatriotes, dédaigne d'ouvrir la Bible pour s'inspirer : toutes ses images sont puisées dans la mythologie. C'est Vénus et Mars, Apollon et Minerve que sa muse païenne évoque pour fêter des époux chrétiens. Un autre poëte a célébré l'union royale, mais en langue vulgaire, dans une chanson dont la notation et les paroles, semblent avoir inspiré le poëte et le musicien du chant national : *God save the King* (3).

Les joies de la royauté nouvelle allaient être bientôt troublées. Les habitants du comté d'York, fidèles à la mémoire de Richard, se soulevèrent ; les deux frères Stafford, après la dispersion des insurgés, se réfugièrent dans l'église de Colnham, obscur village près d'Abingdon : ils se croyaient à l'abri de tout danger dans cette sainte prison, où des moines venaient chaque matin leur apporter le pain de la pitié. A cette époque, quand un grand criminel est

(1) Mrs. Strickland, l. c., t. IV, p. 30.

(2) Bibl. Harl., 336.

(3) God save king Henrie whereso'er he be,
And for queene Elisabeth now pray wee,
And for all her noble progenye ;
God save the church of Christ from any follie,
And for queene Elisabeth now pray wee.

E. Clarke, History and origin of "God save the king."

sur le point de tomber entre les mains de la royauté, il se jette dans la première église qu'il rencontre sur son chemin, pénètre dans le sanctuaire, et, caché derrière l'autel, regarde passer, à travers la porte entr'ouverte, le soldat armé qui n'osait violer la majesté du lieu saint, car sa main en saisissant le coupable se dessécherait aussitôt : croyance superstitieuse qui sauva plus d'un innocent. Cette fois, le chef de l'escorte chargée de poursuivre les rebelles ne fut détourné ni par les menaces de la légende, ni par la sainteté de l'édifice, ni par les prières des moines : il arracha les Stafford de l'autel, et l'aîné, Humphrey, proscrit par Henri, subit à Tyburn le supplice des traîtres (1).

Les moines se plaignirent de cet attentat aux droits du sanctuaire, et la papauté, avertie de l'irritation des populations, intervint pour mettre un terme à des colères qui pouvaient compromettre la paix de quelques comtés. Innocent VIII, à la sollicitation du roi, modifia par une bulle les immunités dont l'Église avait joui jusqu'à cette époque. Le prisonnier qui, la nuit, quittait sa retraite pour méditer un crime nouveau était déclaré relaps par le saint-siége, et ne pouvait plus désormais chercher un refuge dans le sanctuaire ; désormais non plus le débiteur, à l'abri, près de l'autel, des poursuites de ses créanciers, ne pouvait réclamer pour ses biens l'inviolabilité que le droit d'asile accordait à sa personne; enfin, si le prévenu accusé de trahison essayait de se soustraire au glaive en se réfugiant dans une église, les soldats qui le traquaient pouvaient y pénétrer, y rester, et veiller nuit et jour à ce qu'il ne pût s'en échapper (2).

(1) Leland, Coll., t. IV, p. 186. — Lingard, t. II, p. 108.
(2) Bacon, l. c., p. 98. — Rapin de Thoyras, t. V, p. 240 et 500.



La dispersion des révoltés de la province d'York, le concours des chambres, la fidélité du clergé, les sympathies du pontife, les dispositions amies des puissances continentales, étaient pour Henri des motifs d'espérance et de sécurité; sa dynastie ne pouvait plus s'éteindre, Dieu venait de donner un fils au monarque. L'enfant devait s'appeler du nom d'Arthur, que portait ce roi breton de glorieuse mémoire, dont la maison de Tudor prétendait tirer son origine. La joie d'Élisabeth était encore plus grande que celle de Henri. Quand elle vit arriver le terme de ses souffrances, elle voulut elle-même régler tous les préparatifs du baptême de son enfant. Elle pense à tout : à la chambre du nouveau-né, à la couchette où il reposera, à la chapelle où il recevra l'eau sainte, à la pompe qu'on déploiera en le menant à l'Église, au berceau de parade où les courtisans viendront le contempler, à la couronne qu'il portera les jours de fête (1).

Mais pendant qu'Élisabeth veillait avec une joie toute maternelle aux embellissements de la couche de son Arthur, un prêtre formait le dessein de troubler ces préparatifs pieux, et de susciter à Henri un rival plus dangereux que celui qu'il avait rencontré sur les bruyères de Redmore. Il se nommait Richard Simon : on disait qu'à la finesse du marchand de Temple-Bar il unissait l'audace du paysan gallois. Simon avait jeté les yeux, pour remplir le personnage de prétendant, sur Lambert Simnel, fils d'un boulanger, mais digne d'un trône, si le diadème était le prix de la beauté. Simon donna des leçons de tenue royale à son élève Simnel, qui, dans cette entreprise, devait représenter Richard, second fils d'Édouard, étouffé, comme nous

(1) Leland, Coll., l. c., t. IV, p. 168-174.

l'avons dit, sous deux oreillers de plume, et qui par un miracle « avait trouvé moyen d'échapper à la cruauté de son oncle, s'était enfui de la Tour, et, caché longtemps en Angleterre, se présentait pour réclamer un titre dont on l'avait dépouillé (1). » Mais Simon changea de plan quand il entendit des hommes du peuple se raconter mystérieusement à l'oreille que Warwick, trompant la surveillance des gardiens de la Tour, s'était sauvé de sa prison. C'était Warwick dont Simnel devait prendre le rôle, cet enfant que ses gardiens eux-mêmes ne pouvaient regarder sans attendrissement, et dont le père, le duc de Clarence, avait laissé de si beaux souvenirs en Irlande : Simnel se prêta docilement à toutes les fantaisies du prêtre. On croit que Simon n'était que l'instrument d'une femme. C'était la reine douairière qui, disait-on, avait imaginé le complot, et donné à son obscur confident les instructions dont Simnel avait besoin pour jouer avec quelque espoir de succès sa périlleuse comédie. Tôt ou tard l'imposteur devait être démasqué, mais la reine comptait

(1) Quelques historiens, Carte entre autres, ont essayé de laver la mémoire de Richard III du meurtre de ses deux neveux ; mais les arguments dont ils se sont servis ont été réfutés par Hume, et surtout par le docteur Lingard, dans un mémoire en forme de note, qu'on trouve inséré dans le 2e vol. de la traduction française, p. 588 et suiv. En 1674, on abattit les bâtiments contigus à la Tour blanche, et les maçons, en creusant sous les escaliers qui conduisent de l'appartement du roi à la chapelle de Saint-Jean, rencontrèrent les ossements de deux enfants enfermés dans un coffre de bois. C'était l'endroit même que More, Bacon, et d'autres anciens écrivains avaient indiqué comme le tombeau des deux princes. Les os par leur dimension correspondaient avec l'âge des victimes. A la Tour, nul enfant ne pouvait être exposé à une mort violente, à moins qu'il ne fût de race royale. Charles II ordonna de déposer ces restes dans la chapelle de Henri VII à Westminster, près des deux princesses du sang, Marie et Sophie, filles de Jacques Ier, et leur fit élever un mausolée en marbre blanc. (Sandford, p. 427-429.) *Voyez* Historic doubts of the life and reign of Richard III. London, 1768, in-4°, by Hor. Walpole?

tur des circonstances imprévues qui serviraient à la tirer de cette servitude humiliante où la jalousie de Henri tenait une princesse du sang royal (1).

L'Irlande allait être le premier théâtre de l'aventurier : ami du merveilleux, plein de vénération pour la mémoire du duc de Clarence, l'Irlandais devait accueillir le fils de son ancien vice-roi. Le gouverneur de l'île, ou, comme on le nommait, le lord député, comte de Kildare, son frère le chancelier Thomas Fitz-Gérald, et la plupart des officiers étaient d'ardents yorkistes que Henri avait eu tort, à son avénement au trône, de ne pas destituer. A peine les deux imposteurs se sont-ils montrés à Dublin, que Kildare s'incline pieusement devant la majesté théâtrale de Simnel, qu'il présente à la noblesse du pays, et auquel il prête serment de fidélité (2).

Le clergé irlandais refusa d'être complice de l'imposteur : il y eut un beau mouvement d'indignation parmi les prêtres de l'île ! Les évêques de Cashel, de Tuam, de Clogher et d'Ossory, sans s'inquiéter si c'était le Warwick de la Tour de Londres, ou quelque aventurier fait à l'image du captif, restèrent fidèles aux serments d'allégeance qu'ils avaient prêtés au Tudor : Henri était leur seigneur suzerain. Rome en cas de félonie les avait menacés de ses colères, ils obéissaient sans murmure à la voix du vicaire de Jésus-Christ. Maintenant on comprend la sagesse du roi : sans le clergé, qui sait si l'Irlande, tout entière entraînée, ne se fût pas violemment détachée de l'Angleterre ? Ne sondons pas les mystères des voies divines ; les faits d'un ordre supérieur découlent de

(1) Hume, l. c., t. II, p. 16. — Rapin de Thoyras, t. V, p. 238.

(2) Polydorus Virgilius, Historiæ anglicæ., Lugd.-Bat., 1651, in-8°, p. 727.

lois que Dieu a posées lui-même, et Henri en cette occasion fut sans doute l'instrument de son salut personnel. C'est à sa politique avec Rome qu'il dut la prompte répression de l'insurrection d'Irlande (1).

Les deux passions de Henri, la cupidité et la vengeance, allaient être satisfaites. Au premier bruit de la révolte d'Irlande, il assembla son conseil, et à la suite d'un long entretien avec ses ministres, prit diverses mesures pour effrayer ses ennemis.

La reine douairière fut arrêtée, enfermée dans le couvent de Bermondsey et dépouillée de ses terres et de ses revenus (2); le peuple n'essuya pas même une larme en voyant cette femme, dont le cœur saignait encore au souvenir du meurtre de ses deux fils, conduite en prison comme une vile criminelle. Cette indifférence était d'un heureux augure pour un prince qui s'essayait au despotisme. Henri toutefois eut la pudeur de colorer sa violence, en accusant la reine d'avoir, sous le dernier règne, après qu'elle eut promis de marier Élisabeth au comte de Richmond, laissé sa fille et ses sœurs au pouvoir de Richard III, l'usurpateur; comme si le crime, si c'en était un, n'était pas couvert par l'amnistie que le Tudor avait publiée après la bataille de Bosworth. Henri, qui haïssait dans sa belle-mère le sang des Yorks, diffamait ce sang faute de pouvoir le répandre.

Pendant que la reine douairière était menée en prison, on tirait de la Tour le comte de Warwick, qu'on promenait à travers les rues de Londres, jusqu'à Saint-Paul, exposé aux regards du peuple qui ne cherche jamais une leçon, mais des émotions dans le spectacle des grandes infortunes. Le cortége marchait à pas lents, s'arrêtant par intervalles, afin

(1) Lingard, t. II, p. 110. — Polyd., Virgil., p. 726 et suiv.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 111. — Hume, l. c., t. II, p. 18.

que les grands du royaume et ceux dont la fidélité était douteuse pussent s'approcher du captif, le voir, et l'interroger (1) : châtiment inique, imposé par la peur à un enfant innocent, qu'on obligeait de se prêter aux caprices de la royauté s'il ne voulait mourir dans sa prison, privé d'air ou de nourriture!

En passant devant Westminster, le captif ne jeta pas même un regard d'envie sur ce palais où il ne pouvait entrer désormais ni vivant ni mort! On le conduisit jusqu'à Shene où quelques années auparavant, il avait été prisonnier avec Élisabeth d'York. Elle était reine maintenant. En revoyant son compagnon de captivité, elle versa des larmes, lui tendit la main, le caressa ; mais le malheureux, frappé dans sa raison, ne comprenait plus rien à ces signes de pitié (2). « Pauvre Warwick, dit le cardinal Pole, son oncle; il avait l'innocence d'un enfant au berceau (3)! »

Mais l'Irlande persistait dans sa révolte. Certaine de posséder l'héritier légitime de la couronne, elle renvoyait à Henri le reproche d'imposture et l'accusait de tromper le peuple de Londres, en promenant à travers les rues de la cité un faux Warwick. La conspiration s'étendait et gagnait jusqu'au palais du monarque. John, comte de Lincoln, fils de John de la Pole, duc de Suffolk, et d'Élisabeth, sœur aînée d'Édouard IV, désigné lui-même par Richard III comme héritier présomptif de la couronne, s'était

(1) Being all the way discours'd withal by divers of the nobility who knew him, especially by such of whom the king had any suspicion; that all might have full conviction of his being alive.—Echard's (Lawr.) History of England. London, 1707, in-fol. p. 586.

(2) Wardrobe's Accounts of Edward IV, edited by sir Harris Nicolas, p. 157-158.

(3) Hall. — Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 58.

déclaré pour Simnel (1). Il avait quitté Londres nuitamment, s'était rendu à la cour de la duchesse de Bourgogne sa tante, et après en avoir reçu un secours de 2000 vétérans sous les ordres de Martin Schwartz, brave officier, venait de faire voile pour l'Irlande, et de débarquer à Dublin (2). Quelques jours après Simnel fut porté de l'église au château, sur les épaules d'un capitaine, suivant la coutume d'Irlande, puis placé sur un trône de velours, revêtu des insignes de la royauté, et, le front ceint d'une couronne dérobée à la Vierge de la cathédrale, salué sous le nom d'Édouard VI, roi d'Angleterre et de France, et lord d'Irlande. Simon et Kildare vinrent baiser la main du monarque sorti de la boutique d'un boulanger (3). A quoi tient donc la destinée d'une dynastie !

Henri se préparait à résister aux rebelles, en levant des troupes dont il donnait le commandement au duc de Bedford et au comte d'Oxford, et en faisant à pied un pèlerinage à Notre-Dame de Walsingham (4).

Lambert Simnel, Lincoln, et Schwartz débarquèrent le 4 juin 1487 devant la forteresse de Foudray dans le Lancashire. Les rebelles s'étaient flattés que les provinces du nord se soulèveraient en leur faveur ; mais contenues par la voix de leurs prêtres, par la réputation des armes et de l'habileté du roi, par le nombre de vassaux qui de toutes parts accouraient se ranger sous les étendards royaux, les provinces restèrent tranquilles (5). La discipline de l'armée de

(1) Leland, Coll., t. IV, p. 209.
(2) Lingard, t. II, p. 111. — Hume et tous les historiens.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 111.
(4) Hume, l. c., t. II, p. 21.
(5) Hume, l. c., p. 21.

Henri était admirable : un ordre des généraux royalistes menaçait de la peine de mort tout soldat anglais qui pillerait, volerait, déroberait des provisions sans en payer le prix et emprisonnerait un homme sous prétexte de délit (1) ; et de la peine des ceps ou de la geôle, les vagabonds et les femmes publiques qui suivraient l'armée. La chronique ne parle d'aucune mort violente imposée pour meurtre, vol, spoliation ou détention arbitraire ; mais elle raconte qu'à Leicester et à Loughborough, les ceps et les prisons furent raisonnablement remplis (2).

Lincoln, qui commandait les rebelles, s'était déterminé à remettre le sort de Simnel, son protégé, aux chances d'un combat : le roi accepta le défi.

L'avant-garde de l'armée royale fut attaquée le 16 juin à Stoke par les insurgés au nombre de près de 8,000 hommes : l'action fut courte mais sanglante. Les Allemands, vieux soldats, se battirent admirablement; les Irlandais avec leurs javelots et leurs courtes épées ne leur furent inférieurs ni en résolution ni en bravoure ; la cavalerie royale fit des prodiges de valeur : elle sabra ou abattit tout ce qui tenta de lui résister. Après quelques heures de lutte, 4,000 rebelles jonchaient de leurs cadavres le champ de bataille (3).

Le comte de Lincoln, les lords Thomas et Maurice Fitz-Gérald, sir Thomas Brougthon et Martin Schwartz furent trouvés parmi les morts : Lovell s'échappa, passa la Trent, vint se cacher dans une chambre souterraine

(1) It forbad any to rob churches or individuals, or to molest any one, or to take provisions without paying for them, on pain of death; or to lodge themselves but as the king's officers directed; or to make any quarrel; or to impede the bringing of supplies to the army..... — Hearne, p. 210-211.

(2) Leland, Collect., t. IV, p. 210-212.

(3) Lingard, l. cit., t. II, p. 112.

de son château à Minster-Lovell, dans le comté d'Oxford, où deux siècles après on le retrouva, assis dans un fauteuil, la tête inclinée sur une table et portant tous les signes d'un homme mort en proie aux angoisses de la faim. Simnel et Simon se rendirent à Robert Bellingham, un des écuyers du roi. Leur sort fut différent : le prêtre, traduit devant un synode, confessa son crime, et fut condamné à le pleurer dans des ténèbres éternelles (1). Édouard VI, le roi d'Angleterre et de France, plus digne de pitié que de colère, obtint sa grâce, reprit le nom de son père, passa en qualité de marmiton dans les cuisines royales, et plus tard reçut de Henri la charge de fauconnier (2) : Henri s'était vengé en roi et en homme d'esprit.

Après le combat de Stoke, il partit pour Lincoln, où pendant trois jours il fit chanter des messes en actions de grâces de sa victoire. Il n'oublia pas la Vierge de Walsingham qu'il était venu visiter en pèlerinage avant le départ de ses troupes. Il fit suspendre aux murs du sanctuaire où elle était honorée, l'enseigne que l'armée anglaise portait le jour de la bataille (3).

Le vainqueur avait à choisir entre la dépouille et le sang de ses ennemis ; il préféra de les ruiner plutôt que de les tuer, parce que le meurtre n'aurait pas empli ses coffres. Le parlement s'était hâté de témoigner son dévouement au roi en votant un subside pour payer les dépenses de la campagne d'Irlande, et

(1) Qui tamen, ut intelligeret lapidem solere super ejus caput cadere, qui illum in altum emiserat, ut aiunt, æternis tenebris demandatus est.—Polyd. Virg., l. cit., p. 729.

(2) Vivit adhuc Lambertus ex rege accipitrum domitor factus, postquam aliquantisper in coquinâ veru verterat. — Id., ibid.

(3) Statim signum militare quod vicerat ad Valsyngamium templum mittit. — Polyd. Virg., l. cit., p. 730.

un bill de proscription contre tous les propriétaires engagés dans la révolte (1). C'était à la justice ordinaire du pays qu'appartenaient les rebelles. Or la loi tuait ou acquittait : le roi, qui ne voulait, ni d'une condamnation à mort, ni d'un acquittement, livra les prévenus à des tribunaux militaires dont il nommait lui-même les commissaires. La sentence était prononcée sur-le-champ : les coupables gardaient leur tête, mais perdaient leurs biens, et en sortant de prison, étaient obligés de vanter la clémence du prince qui leur prenait le pain, mais leur laissait des yeux pour le pleurer et des mains pour le mendier (2).

Les poëtes de la cour de Henri se distinguèrent dans cette occasion par un servile enthousiasme en faveur de leur maître. Bernard André et de Gigli se fatiguèrent le cerveau pour trouver des épithètes adulatrices, qui donnassent au prince des vertiges d'orgueil, aux poëtes quelques misérables angelots : la langue des dieux commence sous les Tudors à n'être plus qu'un argot de marchands.

Avant l'affaire de Stoke on avait répandu le bruit de la défaite des troupes royales : ceux qui avaient donné cette nouvelle mensongère furent poursuivis pour « animosité » envers le monarque : délit nouveau qu'aucun statut, porté même sous la tyrannie de Richard III, n'avait encore prévu, et dont la découverte valut à Henri plus d'une tonne d'argent. Le prince faisait comme le fils du boulanger : il jouait la comédie. A force d'être supplié, il paraissait s'attendrir, mais ému d'une pitié toute fiscale qui rançonnait la victime en lui vendant un pardon. Riches et pauvres étaient les tributaires du Monarque de l'avarice : au pauvre, Henri prenait 20 sols, au riche

(1) Rot. Parl., t. VI, p. 386-400.
(2) Rapin de Thoyras, t. V, p. 239.

jusqu'à 200 livres (1). Quelques soupirs étouffés chez l'opprimé, dans le parlement une idolâtrique soumission aux volontés royales; parmi le peuple une dédaigneuse indifférence pour l'Irlande; la peur partout : voilà les signes qui se manifestèrent en Angleterre quand le prince violait ouvertement les droits de la justice. Ces amendes et ces confiscations appauvrissaient la noblesse, qu'Henri VII voulait affaiblir, et que son fils Henri VIII devait abattre et ruiner.

Le roi songeait à porter un coup terrible aux priviléges de l'aristocratie anglaise, en demandant à son parlement l'abolition du droit de *maintenance*. La maintenance était une association d'individus sous un chef dont ils portaient la livrée, et s'engageaient par serment à soutenir les armes à la main, les querelles personnelles. Avec la maintenance, le jury était intimidé, la justice entravée, le crime impuni, la société troublée. En cas de guerre civile, un baron pouvait faire un appel à ses vassaux, qui revêtaient sa livrée, s'armaient, tenaient la campagne, se battaient contre le prince, rançonnaient leurs ennemis, volaient le pays et favorisaient les entreprises de tout prétendant à la couronne.

Enrôlés au service d'un maître puissant, ces clients ressemblaient aux lansquenets allemands, qui vendaient à celui qu'ils servaient, leur bras, leur tête et leur âme même; se battaient pour le défendre jusqu'à la dernière goutte du sang, complices de ses violences et de ses exactions, et se parjuraient, au besoin, à son profit lorsqu'ils étaient cités devant un tribunal (2).

(1) Hall., l. cit., p. 486. — Turner, l. cit., t. III, p. 628.
(2) Lingard. — Hume. — Mackintosh. — Turner.

Le parlement autorisa par un statut (1) le chancelier, le trésorier, le garde du sceau privé, ou deux d'entre eux, assistés d'un évêque, d'un lord temporel et des chefs des juges du banc du roi ou de la cour des plaids communs, à citer les prévenus de coalitions illégales ou de maintenance, d'émeute et d'entretien de vagabonds, les meurtriers, les félons et les proscrits. Il les chargeait de les interroger, et, s'ils étaient coupables, de les punir comme s'ils avaient été convaincus par les tribunaux ordinaires (2). Smith a pu louer l'opportunité rassurante pour le pouvoir, d'un statut qui fit cesser de monstrueuses usurpations, brisa la puissance d'une foule de tyrans du pays, réprima l'insolence fastueuse de nobles et de gentilshommes, qui, loin de l'œil du roi, guerroyaient entre eux, et ne reconnaissaient d'autre loi que la force brutale (3). Mais l'acte parlementaire créait malheureusement un tribunal exceptionnel, inique par conséquent. Sous prétexte de réprimer d'odieux abus, ce statut livrait les citoyens à la merci de juges en grande partie créatures du roi, dont ils tenaient leur charge, et disposés à soutenir le pouvoir même aux dépens de l'équité. Smith cherche la cause de ces prérogatives inouïes que la couronne conquiert ou extorque chaque jour; elle est dans la torpeur qui saisit une nation après toute grande crise sociale. Lasse des discordes intestines qui depuis deux siècles ne lui ont pas laissé une heure de paix, l'Angleterre fait sans douleur le sacrifice de ses droits pour se réfugier dans le repos, et à l'anarchie succède le despotisme: double fléau dont Dieu châtie coup sur coup le

(1) Rot. Parl. Henri VII, ch. XII.
(2) Lingard, l. cit., t. II, p. 113.
(3) Thomæ Smithi, de Republicâ Anglorum, libri tres, Lugd. Bat., 1635, in-32, l. III.

peuple qui n'a su ni sauver, ni maintenir ses libertés.

Il est certain que le statut n'accordait à la juridiction qu'il créait la connaissance d'autres crimes que de ceux qui s'y trouvent désignés; mais les attributions de ce conseil s'étendirent graduellement et finirent par embrasser la répression des libelles et des outrages envers la royauté (1). Et ce tribunal qui n'était connu, suivant toutes les apparences, que sous le nom de conseil royal, se transforma bientôt en cour criminelle, qui des décorations de la salle où elle siégeait fut appelée chambre étoilée (2). Nom du reste qui n'était pas nouveau, puisqu'on le trouve cité dans divers actes antérieurs au règne de Henri VII; mais qui jusqu'à ce jour n'avait pas été aussi spécialement affecté à un conseil de judicature. Cette cour devait être bientôt un instrument de larmes et de sang dans les mains de Henri VIII (3).

Le roi s'était acquis la réputation d'un homme habile, et, ce qui le grandissait encore aux yeux du peuple fataliste de sa nature, d'un prince heureux. Délivré de l'Irlande, il porta son attention sur le continent. Les États européens marchaient à cette grandeur politique (4) à laquelle presque tous sont arrivés

(1) Hallam, l. cit., t. I, p. 75.

(2) Ab horâ nonâ ad undecimam usque, in loco quodam considere solent, cui cameræ stellatæ nomen ob fenestrarum multitudinem, vel insignitum variis stellarum deauratis iconibus tectum.—Thomæ Smithi, de Repub. angl., p. 254.

(3) Fori hujus originem repetere antiquitatis est, sed incrementum et authoritatem, sub eo tempore quo cardinalis Wolseus cancellarii munere gavisus est, accepisse constat.

Qui judicio præsunt, sunt supremus Angliæ cancellarius, quæstor, consiliarii omnes et barones, etc. — Ib.

In sententiâ dicendâ major pars judicantium minorem vincit.

Pœnæ quæ irrogantur sunt carcer, callistrigium, mulcta pecuniaria, et sæpè una cum carcere animadversio pecuniaria. — Ibid. p. 257.

(4) Schmidt, Histoire des Allemands, 8 vol. in-8., etc. Reims, 1786, t. V, p. 361 et suiv.

maintenant. L'Espagne venait d'enlever Grenade aux Maures, et, fière de cette conquête, et peut-être plus encore du mariage de Ferdinand avec Isabelle, qui réunissait l'Aragon à la Castille, voulait entrer à tout prix dans les guerres ou les négociations étrangères. Maximilien Ier, roi des Romains, fils de l'empereur Frédéric, avait acquis des droits sur les Pays-Bas par son alliance avec les États de la maison de Bourgogne. La France, pendant un demi-siècle, par force, par politique ou par quelques hasards heureux, s'était graduellement emparée des grands fiefs de la couronne, comme la Normandie, la Champagne, l'Anjou, le Dauphiné, la Guienne, la Provence, la Bourgogne, et semblait menacer l'équilibre européen, si les autres puissances n'avaient songé à maintenir leur indépendance personnelle.

Depuis longtemps elle convoitait le riche duché de Bretagne. François II avait abandonné l'administration de ce grand fief à son favori Landais, homme obscur et doué de plus de talents que de vertus ; la noblesse, indignée du crédit de ce favori, s'était soulevée et lui avait fait trancher la tête. La France, sous le spécieux prétexte de pourvoir à sa sûreté, résolut de s'emparer du duché.

Au commencement du printemps de 1487, Charles VIII, monté sur le trône en 1483, et alors âgé de dix-huit ans, envahit la Bretagne par quatre points différents. La consternation était si grande à la cour du duc François II, que personne ne songea sérieusement à s'opposer à la marche des Français. Vannes, Ploërmel, Ancenis et d'autres places tombèrent en leur pouvoir et reçurent garnison.

François II mourut le 9 septembre, et sa plus jeune fille ne tarda pas à le suivre au tombeau ; Charles VIII réclama la succession, et les hostilités

recommencement. Henri sortit alors de son repos (1). Seule de toutes les puissances, l'Angleterre avait cherché à protéger l'indépendance de la Bretagne ; mais heureusement pour le prince aventureux qui régnait en France, Henri était plus avide d'or que de gloire. Sous prétexte de soutenir les intérêts de son allié, il résolut d'extorquer de l'argent à la nation. Il convoqua donc le parlement à Westminster et en obtint un subside considérable, deux shillings par livre ; les provinces payèrent l'impôt, mais dans les comtés de Durham et d'York, les yorkistes se soulevèrent et chassèrent les commissaires du trésor. Le duc de Northumberland se hâta d'avertir le roi de ces mouvements insurrectionnels; on lui répondit que l'impôt devait être payé. Le duc assembla sur-le-champ les shériffs et les principaux habitants de la province et leur transmit les ordres du roi en termes d'une insolence soldatesque. Le peuple irrité courut aux armes, força la maison du lieutenant et le massacra; puis, excité par un séditieux nommé John Achamber, il prit pour chef sir John Egremond et marcha sur Londres. Les rebelles furent battus par le comte de Surrey. John Achamber tomba dans les mains du vainqueur, et fut pendu à une potence de douze pieds de haut, avec douze de ses complices, en présence même du roi qui avait hâté son voyage pour assister au supplice des instigateurs de la révolte. John Egremond eut le bonheur d'échapper aux vengeances du prince et se retira en Flandre auprès de la duchesse de Bourgogne, l'implacable ennemie des Lancastre (2). En repartant pour Londres, Henri chargea Richard Tonstal de percevoir la taxe; le commissaire royal eut ordre de ne pas faire

(1) Lingard, t. II, p. 116.
(2) Polyd. Virgil., l. cit., p. 735.



grâce d'un seul denier (1). Après la victoire, les subsides : il faut de l'argent à Henri pour faire la guerre, pour entretenir la paix, pour négocier, pour former avec les puissances continentales des ligues contre la France ; et l'or, une fois dans ses coffres, n'en sort plus. Parmi tous ces rois qui travaillent à mettre un frein à ce qu'ils nomment les desseins ambitieux de Charles VIII, il n'en est pas un qui ne cherche le triomphe de passions cupides. Maximilien I, le roi des Romains, qui ne cesse de se lamenter devant les ordres d'Allemagne, sur la politique égoïste de la France, voudrait recouvrer l'ancien patrimoine de sa famille dans le nord de nos provinces, et avec la main d'Anne obtenir le duché de Bretagne. Ferdinand le Catholique médite une faillite, et cherche, sans débourser un doublon, à reprendre le Roussillon qu'il a naguère engagé pour 30,000 couronnes. Henri, de son côté, consent à lever un corps de dix mille hommes destinés à passer en Bretagne, mais sous la condition, que la duchesse est obligée d'accepter, qu'il sera remboursé de tous ses frais d'armement, et qu'il recevra deux villes maritimes pour garantie de ses avances (2).

La main de la jeune duchesse Anne devait donner à celui qui l'obtiendrait la province de Bretagne : les poursuivants étaient nombreux. Le maréchal de Rieux appuyait les prétentions du seigneur d'Albret, que le chevalier de Montauban parvint à écarter, sous le prétexte que l'alliance d'un prince si pauvre ne pouvait soutenir la jeune fille contre l'ennemi qui cherchait à l'opprimer ; et comme le duc François II, avant

(1) Rapin de Thoyras, l. cit., t. V, p. 255.

(2) Rot. Parl, t. VI, p. 438. — Rymer, t. XI, p. 387, 394, 430, 437, 440, 443. — Lingard, t. II, p. 117. — Hume, t. II, p. 35. — Du Tillet, Recueil de traités.

de mourir, avait accepté pour gendre Maximilien, c'est à l'empereur qu'Anne fut destinée. Le prince d'Orange épousa donc la duchesse par procuration, au nom de Maximilien qu'il représentait : le mariage fut célébré en avril 1491, et ce jour, Anne prit le titre de reine des Romains. Albret, pour se venger de son rival, livra Nantes aux Français (1).

Cette union aurait été fatale à la France. En effet, maître de la Flandre d'un côté, de la Bretagne de l'autre, Maximilien pouvait pénétrer par ces deux provinces dans l'intérieur du royaume. Pour conjurer ce péril, un seul remède restait : c'était de rompre un mariage qui n'était pas encore consommé, et d'unir la duchesse de Bretagne au roi de France.

Mais Charles était fiancé à Marguerite, fille de Maximilien. Trop jeune pour être couronnée, la princesse avait été conduite à Paris, qu'elle avait habitée pendant quelques années, y portant le titre de reine de France. Comment briser des engagements si solennels et si avantageux à la France, car Marguerite devait hériter après la mort de son frère Philippe des vastes possessions de la maison de Bourgogne? Mais cet héritage était un espoir, et bien éloigné encore, tandis que la Bretagne était un joyau qu'on pouvait sur-le-champ attacher à la couronne de France pour en relever la splendeur.

Cependant de graves difficultés se présentaient : deux mariages à briser en même temps. Les conseillers de Charles, négociateurs habiles, représentèrent que le mariage entre Anne et Maximilien pouvait être facilement dissous, attendu d'abord qu'il n'avait pas été consommé, et que la Bretagne étant un fief de

(1) Hall.—Bacon.—Echard.

France, la loi défendait à l'héritier de se marier sans le consentement du seigneur suzerain; en second lieu, que les fiançailles entre Marguerite et Charles avaient été célébrées quand l'enfant impérial n'était pas en âge de ratifier le contrat. Anne, par scrupule ou prévention, refusait de rompre les nœuds qui l'unissaient à Maximilien. Comment accepter la main d'un prince qu'elle regardait comme l'auteur de toutes les infortunes qui depuis son enfance accablaient sa maison? On trouva moyen de vaincre les répugnances de la duchesse. Charles, guidé par les conseils des ministres bretons que l'on avait gagnés, s'avança bientôt à la tête d'une armée puissante, et investit la ville de Rennes, résidence de la duchesse. Anne, vaincue par les importunités de ses conseillers, et sans aucune chance de salut, n'avait que deux partis à prendre, d'être la captive ou la femme de Charles: elle dut préférer une couronne à une prison (1). Elle donna sa main au roi de France à Langey, petite ville de la Touraine, et fut couronnée dans l'Église de Saint-Denis le 23 décembre 1491, et quelques jours après fit son entrée à Paris aux cris de joie du peuple qui gagnait à cette union une jeune femme d'une rare beauté, et une province d'une admirable fécondité (2).

Il est curieux d'étudier la physionomie des princes rivaux ou ennemis de la France à la nouvelle de cet événement inattendu : Charles d'Albret se cache dans ses montagnes pour dérober son mécontentement à ses sujets; Maximilien exhale sa fureur en menaces et en imprécations; Ferdinand cherche partout à susciter des embarras au roi de France; Henri, sans manifester la moindre émotion, rêve en lui-même au

(1) Daniel, Hist. de France. An 1191.
(2) Bacon, l. cit., p. 197. — Lingard, t. II, p. 117, 118.

moyen d'exploiter au profit de son trésor l'irritation de son peuple contre le triomphe de la politique française. Tout retentit en Angleterre de bruits de guerre. Le prince a soin dans le parlement d'exalter les passions belliqueuses de la nation : il jure de faire payer cher à Charles VIII sa déloyauté ; il réveille les souvenirs d'Azincourt, de Poitiers et de Crécy ; il évoque l'ombre du roi de France prisonnier à Londres, et celle du roi d'Angleterre couronné à Paris ; il fait un appel au patriotisme de ses généreux Bretons. C'est l'avarice qui l'inspire : il n'a pas d'autre muse. Sans argent, pas de guerre : des commissions (1) sont expédiées pour lever sur la nation un impôt dont le nom est un mensonge : on le nomme bénévolence ou contribution volontaire. C'était une taxe inique que la vive indignation du parlement avait fait abolir sous Richard III, et qui ne pouvait être perçue qu'à force de menaces et de vexations, assez semblable, du reste, à cet impôt oriental, que les soldat turc exige du chrétien le bâton à la main. Elle frappa surtout les commerçants : Londres seul dut faire don au roi de près de 10,000 livres sterling.

Les percepteurs de sa Grâce, car les rois d'Angleterre ne portaient pas encore le titre de Majesté, se servaient pour rançonner le contribuable d'un argument auquel le pauvre comme le riche venait inévitablement se prendre. Si le contribuable vivait modestement ils lui disaient : « L'économie a dû t'enrichir, donne. » S'il menait un grand train, ils lui disaient : « Tu dois être riche, puisque tu dépenses, donne. » Ce dilemme, véritable toile d'araignée, ourdie par l'archevêque Morton, chancelier du royaume, était

(1) Bacon s'est trompé en affirmant que ces dons gratuits étaient accordés par le parlement. — Hallam, l. cit., t. I, p. 23.

appelé par les uns la fourche, par les autres la béquille du chancelier Morton (1).

La guerre était déclarée entre les deux peuples: la nation applaudissait aux promesses prophétiques de son roi, et dans ses rêves de gloire se voyait déjà près des portes de Paris, cherchant dans le trésor du vaincu la couronne de France, qu'elle posait sur la tête de Henri. On vit des gentilshommes emprunter les uns des sommes considérables, les autres vendre leurs terres, pour tenir la campagne avec plus de splendeur (2). Le roi, après avoir mendié de nouveaux subsides au parlement, passe la mer, et débarque le 6 octobre 1493 à Calais avec une armée de 25,000 hommes d'infanterie et de 1,600 cavaliers, dont il confie le commandement au duc de Bedford et au comte d'Oxford. La nation, ivre de joie, attendait le signal des hostilités : le canon resta muet.

L'inaction de Henri n'était l'effet ni de la lâcheté, ni de l'impéritie, car ce prince était aussi brave qu'intelligent; c'est sa cupidité qui le cloue dans son fauteuil royal. A peine débarqué il fait offrir la paix à son adversaire, une paix à prix d'or, mais dont la honte doit retomber sur ses conseillers gagnés par les promesses de Charles. Ces favoris, au nombre de vingt-quatre, tous officiers supérieurs, viennent lui apporter l'ébauche d'un traité avec la France; ils allèguent, pour l'engager à le signer, la saison avancée, l'inactivité de ses alliés Maximilien et Ferdinand, les maladies qui détruisent son armée, la difficulté de s'emparer des forteresses de son ennemi, et les offres brillantes de son rival (3). L'évêque d'Exeter et lord Dawbeney (d'Aubigny) furent envoyés à Étaples

(1) Hume, l. c., t. II, p. 39. — Hallam, l. c., t. I, p. 24.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 119.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 119.

pour rédiger les préliminaires du traité. Ce traité était glorieux pour Charles VIII, qui moyennant une somme d'argent achetait la paisible possession de la Bretagne. Le prince s'engageait à payer 745,000 écus, partie en remboursement des sommes avancées à la Bretagne par l'Angleterre, partie comme arrérages de la pension stipulée en faveur d'Édouard IV, et à constituer une rente de 25,000 écus à Henri VII et à ses héritiers (1). Henri, en excellent marchand, comme on le disait alors, avait trouvé moyen de gagner sur ses sujets, en les leurrant de l'espoir d'une guerre qu'il n'avait jamais eu l'intention d'entreprendre, et de gagner sur ses ennemis, en leur vendant une paix qu'il se proposait de rompre quand son intérêt l'exigerait (2). Charles, plein de loyauté, se soumit aux foudres de Rome, s'il ne payait pas les sommes stipulées dans le traité d'Étaples (3). Le pape n'eut pas besoin de lever les mains; Charles fit honneur à sa signature (4).

Henri était heureux! Les révoltes tentées pour le renverser avaient échoué; Lambert Simnel après avoir porté quelques jours une couronne de théâtre, était exilé dans une cuisine, en qualité de marmiton; les espérances de ses concurrents au trône étaient ruinées et par son mariage avec Élisabeth, et par la naissance d'un nouvel enfant que le ciel venait de lui donner (15 juin 1491); ses coffres regorgeaient d'or, son parlement votait tous les subsides qu'il demandait; les grands étaient abattus ou asservis; le peuple restait muet; Warwick sans espoir de

(1) Rymer, Fœdera., t. XII, p. 490-508. — Rotuli Parl., t. VI, p. 507.
(2) Bacon, l. c., p. 261. — Polyd. Virg., l. c., p. 763-764.
(3) L'acte, daté du 15 décembre, fut signé au château d'Amboise.
(4) Les quittances de Henri VII sont au Brit. Mus. La première est de 25,000*l.* pour le premier terme, échu le 1er mai 1493.

guérison, la fille d'Édouard IV prisonnière dans un monastère : quel bonheur nouveau pouvait-il rêver? Tout au plus la continuation de cette tranquillité profonde, œuvre de sa politique, dont jouissait l'Angleterre. Cette paix était sérieusement menacée, moins parce que ce prince ne voyait pas de loin le péril, que parce qu'il le méprisait quand il ne le voyait pas en face ; habile à le prévoir, indifférent à le prévenir (1).

Pendant que Henri débarquait à Calais, rêvant comme un alchimiste au moyen de faire de l'or, un vaisseau marchand de Lisbonne jetait l'ancre dans la baie de Cork, en Irlande. Parmi les passagers était un jeune homme d'environ vingt ans, d'une physionomie remarquable. Durant la traversée, il était demeuré pensif et silencieux ; personne ne le connaissait : c'était Perkin Warbeck.

Orbeck ou Warbeck son père, juif converti, après avoir quitté Tournay sa patrie, était venu s'établir à Londres. Il eut le bonheur de rendre quelques services au roi Édouard IV, dont il gagna l'affection : ce prince daigna, par reconnaissance, tenir sur les fonts de baptême l'enfant de l'Israélite qui reçut le nom de Peter, dont on fit en Flandre Peterkin ou Perkin. Quand plus tard on eut remarqué la ressemblance étonnante du filleul et du parrain, quelques courtisans firent courir le bruit qu'Édouard, connu par ses galanteries, avait été dans son voyage en Hollande, en 1470, l'amant de la femme de Warbeck. Peu d'années après la naissance de son enfant, le juif partit de Londres et retourna dans sa patrie. Perkin se mit à seize ans à courir les grands chemins, allant d'un pays à l'autre, en véritable aventurier, sans but ni motif, à la manière du

(1) P. d'Orléans, Histoire des Révolutions d'Angleterre, 4 vol. in-12. Paris, 1767, t. I, p. 97.

reste de quelques-uns de ses anciens coreligionnaires qu'on rencontre au moyen âge sur les grandes routes, exploitant la bourse et la curiosité du voyageur crédule (1).

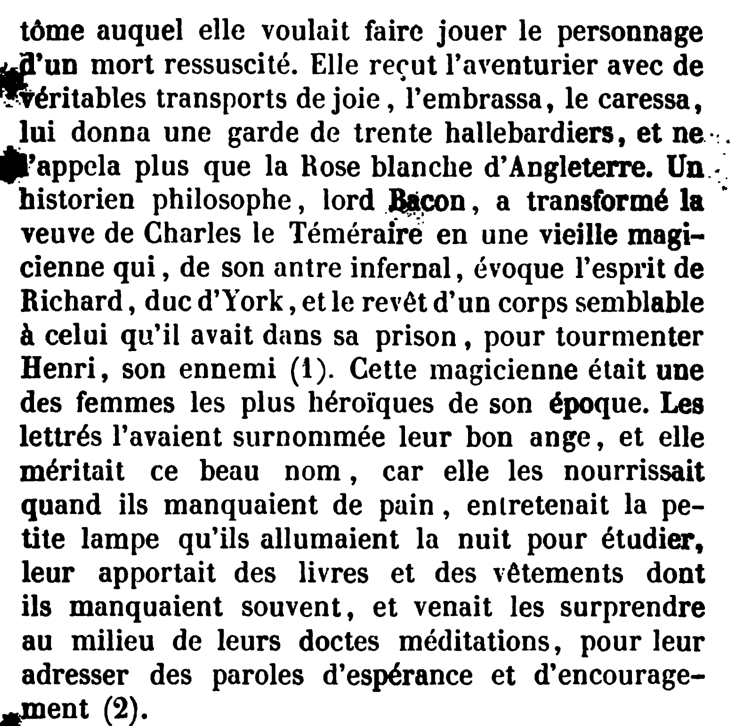
Cette existence au grand air, où Perkin était obligé, pour ne pas mourir de faim, de lutter contre la fortune, les éléments et l'humanité, développa les dons merveilleux que l'adolescent avait reçus de la nature. A Cork, il s'annonça sous le nom de Richard Plantagenet, et entraîna le maire O'Water et la multitude. Le comte de Desmond s'inclina devant le représentant de la Rose blanche, sauvé miraculeusement; le comte de Kildare résista aux avances du prétendant, mais mollement et en homme qui se réserve l'avenir.

Charles VIII, pour susciter des embarras à son adversaire, attira Perkin à Paris, le reçut avec les honneurs dus au duc d'York, le logea splendidement, lui donna même une garde dont le lord Concressault fut nommé capitaine. Les proscrits qui s'étaient réfugiés en France, vinrent en foule lui offrir leurs services et leurs hommages.

Henri, par crainte et par cupidité, se hâta, comme nous l'avons vu, de faire la paix avec son rival. A peine était-elle signée, que le prétendant eut ordre de quitter la France.

Il vint en Flandre à la cour de Marguerite, duchesse douairière de Bourgogne. Depuis la disgrâce de Simnel, Marguerite n'avait cessé de répandre le bruit, par ses émissaires, que Richard, duc d'York, second fils d'Édouard IV, avait échappé miraculeusement aux fureurs homicides de son oncle, préparant adroitement les esprits à fêter le nouveau fan-

(1) Lingard, Bacon, Carte et tous les historiens.



tôme auquel elle voulait faire jouer le personnage d'un mort ressuscité. Elle reçut l'aventurier avec de véritables transports de joie, l'embrassa, le caressa, lui donna une garde de trente hallebardiers, et ne l'appela plus que la Rose blanche d'Angleterre. Un historien philosophe, lord Bacon, a transformé la veuve de Charles le Téméraire en une vieille magicienne qui, de son antre infernal, évoque l'esprit de Richard, duc d'York, et le revêt d'un corps semblable à celui qu'il avait dans sa prison, pour tourmenter Henri, son ennemi (1). Cette magicienne était une des femmes les plus héroïques de son époque. Les lettrés l'avaient surnommée leur bon ange, et elle méritait ce beau nom, car elle les nourrissait quand ils manquaient de pain, entretenait la petite lampe qu'ils allumaient la nuit pour étudier, leur apportait des livres et des vêtements dont ils manquaient souvent, et venait les surprendre au milieu de leurs doctes méditations, pour leur adresser des paroles d'espérance et d'encouragement (2).

La Flandre, entraînée par l'autorité de Marguerite, crut à l'existence de Richard Plantagenet : Henri était tourmenté d'inquiétudes. En Angleterre, le peuple resta tranquille; mais les grands, irrités contre cette main de fer qui depuis huit ans pesait sur la noblesse, faisaient hautement des vœux pour le succès du prétendant. Quelques-uns même, dans un moment de folle crédulité ou de colère imprudente, nouèrent une correspondance avec Perkin. Ils furent trahis et dénoncés. C'étaient Clifford et Barley,

(1) Bacon, l. c., p. 264.

(2) Nous avons rappelé dans notre *Histoire de Luther*, t. I, quelques-uns des titres de Marguerite à la reconnaissance des humanistes.

qui, partis d'Angleterre comme députés par les yorkistes, les vendirent lâchement : la prime du sang était toute prête, Henri la tenait à la disposition des traîtres. Lord Fitz-Walter, sir Simons Mountford, sir Thomas Thwaits, Robert Ratcliffe, William Dawbeney, Thomas Cressemer, Thomas Atwood, furent arrêtés et accusés de trahison. Le roi était impatient. Pris, jugé, condamné et décapité : voilà comme il entendait que marchât la justice. Mountford, Thwaits, Ratcliffe, subirent immédiatement leur châtiment. Lord Fitz-Walter fut mis en prison à Calais, où trois ans plus tard il perdit la vie dans une malheureuse tentative d'évasion. Ces rigueurs expéditives effrayèrent les partisans de Perkin. Quelques-uns d'eux, craignant d'être trahis, vinrent se réfugier dans le sanctuaire, mais le sanctuaire (1) n'était plus inviolable comme autrefois : l'ange qui en défendait l'entrée avait été désarmé par le pape.

Clifford, celui qui venait de vendre si lâchement le secret des yorkistes de Londres, arriva bientôt de Flandre, fut introduit à la cour, auprès du roi, en grand conseil, se jeta à genoux, confessa ses infidélités passées, en demanda pardon, offrant de les expier par tous les châtiments que sa grâce daignerait lui infliger : c'était une comédie arrangée d'avance. Henri engagea le gentilhomme à prouver son repentir en déclarant le nom de tous ses complices sans exception, et Clifford, en se relevant, murmura le nom de William Stanley. Le roi joua l'étonnement et l'effroi : il regardait Stanley, son grand chambellan, qui restait muet et l'œil baissé de confusion ou d'épouvante. Clifford, une seconde fois, murmura en se détournant le nom de Stanley. Ce lord était un des

(1) Rot. Parl., t. VI, p. 503-504. — Hall., p. 34. — Lingard, t. II, p. 120-121.

seigneurs les plus opulents du royaume; il possédait plus de trois mille livres sterling de revenus, 4,000 marcs d'argent en vaisselle plate et en espèces monnayées, des bijoux à profusion, un ameublement de prince dont Henri devait hériter si le chambellan était coupable. On prouva qu'il avait dit que si Perkin était le fils d'Édouard IV, il ne porterait jamais les armes contre son roi : il eut la tête tranchée. On dit qu'il avoua un autre crime, sa correspondance avec Perkin (1); soit qu'il y fût poussé par ses remords ou par l'espérance du pardon, car il avait rendu de grands services à son roi. C'était lui qui avait paré le rude coup d'épée que Richard III allait asséner sur le crâne du roi à la bataille de Bosworth; le service fut oublié (2). Clifford, après l'exécution du malheureux Stanley, d'autres disent avant l'accusation, reçut pour prix de sa délation cinq cents livres sterling.

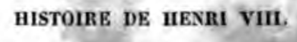
Personne n'osa pleurer William Stanley, excepté son fou, qui, rencontrant le cortége du roi à l'entrée du pont de Warrington, cria à Thomas Stanley, comte de Derby, et frère du gentilhomme décapité : « On ne passe pas. Tom, souviens-toi de Will (3) ! » Et le roi s'arrêta et rebroussa chemin comme s'il avait vu l'ombre du chambellan.

Au bruit de toutes ces têtes que le bourreau faisait tomber en Angleterre, Marguerite s'effraya et donna l'ordre à son protégé de quitter la Flandre. Perkin, qui ne manquait pas de cœur, résolut de tenter la

(1) Illum (Perkin) tutari et in regnum adducere promiserat.—Andreas, mss. Domit A. XVIII. — Mowel's State Trials, t. III, p. 366.

(2) Polydore Virgile peint Henri d'un seul mot : magis dati quam accepti beneficii memor. l. c., p. 752.

(3) *Tom, remember Will!* — Song of lady Bessy; notes by Hayward.



s armes à la main. Le 3 juillet 1495, il mit
avec quelques milliers d'aventuriers et fit
nte dans le voisinage de Deal, dont il se flat-
ılever les populations. Mais les habitants se
ur les soldats de Perkin, en massacrèrent
ts, en firent prisonniers cent cinquante,
s à la justice du pays, furent pendus comme
its de grand chemin. Warbeck, désespéré,
rner en Flandre (1).

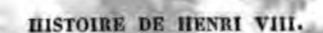
cès semble exalter la cupidité de Henri;
e ses triomphes est toujours largement payé
ion. En échange du repos qu'il procure au
emande de l'argent. C'est pour spolier qu'il
ı'un citoyen comme sir William Cappel, al-
le Londres, tombe dans un délit prévu par
nent pénal, le roi consent à s'attendrir, à
r même, si le son d'angelots d'or frappe
e: il permet de marchander la liberté. Cap-
· échapper à la prison, voudrait que le roi
âce de quelques livres sterling sur les 2,740

Catherine Gordon, fille du comte de Huntley. Jacques avait alors quinze ans. Placé sur le trône par les meurtriers de son père, faction hostile à l'Angleterre, il avait été menacé, un moment, par quelques nobles écossais vendus au monarque anglais, de perdre, à la fois, la couronne et la liberté. Jacques cherchait à se venger de Henri (1) : Perkin, s'il était aidé, pouvait jeter le roi dans un véritable danger, et le renverser peut-être. Jacques s'engagea donc à placer le prétendant sur le trône, à la seule condition qu'il recevrait pour prix de ses services la ville de Berwick et 50,000 marcs.

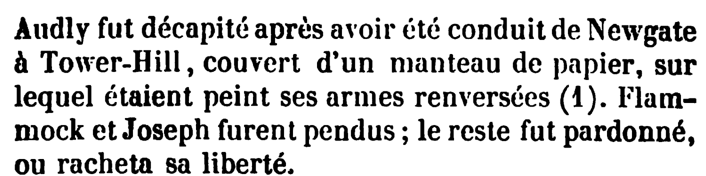
Avec un millier d'individus ramassés parmi la lie des populations, et que les troupes disponibles de Jacques vinrent rejoindre, Perkin s'avança dans le nord de l'Angleterre (2). Il avait répandu, sur son passage, une proclamation où il demandait assistance à ses sujets pour chasser Henri d'un trône souillé de sang et de larmes. A qui lui livrerait mort ou vif « Henri Tydder le tyran, » il promettait mille livres en argent et des terres d'un revenu annuel de 100 marcs (3) : personne ne se présenta pour apporter la tête du roi.

Henri cependant avait assemblé son parlement le 9 février 1497, moins pour tirer vengeance de l'insulte faite par l'Écosse à l'Angleterre, que pour obtenir de ses sujets de nouveaux subsides. L'attente du prince ne fut pas trompée ; le parlement lui vota 120,000 livres sterling et trois quinzièmes et fut congédié ; le roi n'en avait plus besoin (4).

(1) Pinkerton's History of Scotland. Lond., 1789, 2 vol. in-4°, t. II, App. I.
(2) Rymer, l. c., t. XII, p. 440.
(3) Lingard, t. II, p. 124.
(4) Rot. Parl., t. VI, p. 513-519.



se perçut sans opposition ; mais dans le es habitants indignés refusèrent de payer qui n'était destiné, disaient-ils, qu'à l'as- ent des passions rapaces du monarque. A les mécontents se faisaient remarquer un ferrant de Bodmin, nommé Michel Joseph, par caractère, et par goût ennemi de tout levait plus haut qu'un homme qui faisait ferrer un cheval, et Thomas Flammock, nt la loquacité passait pour de l'éloquence, par ces deux brouillons, la multitude s'at- arma de haches, d'arcs et de hallebardes, à travers d'épais nuages de poussière sur le Devon. Près de Wells elle fut rejointe par dly, factieux sans talent, mais de bonne es mutins le reçurent avec acclamation, 'un triomphe prochain continuèrent leur qu'ils n'interrompirent que pour massacrer ercepteurs de l'impôt ; ils criaient sur le « Mort à l'archevêque Morton! Mort à sir



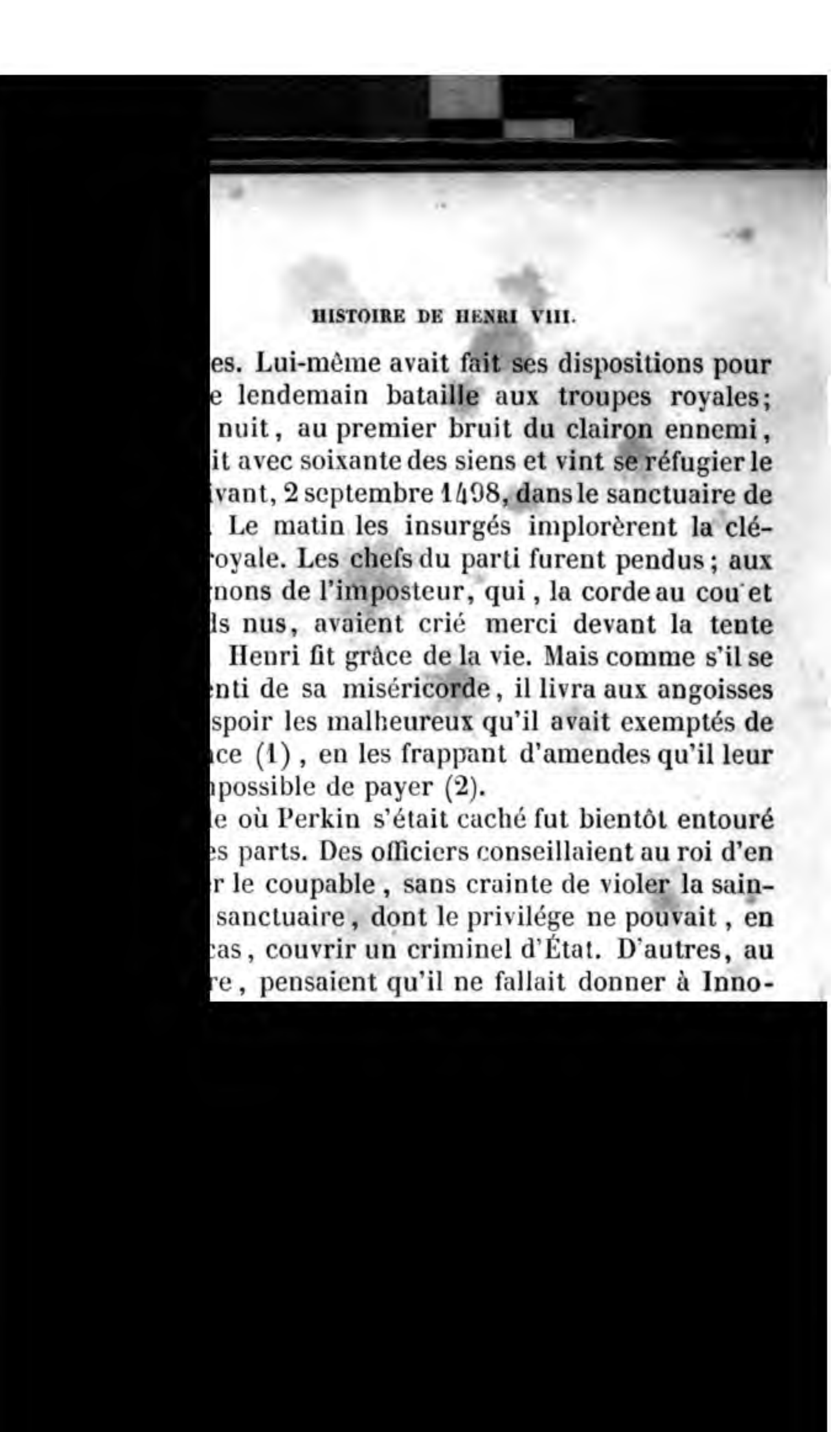
Audly fut décapité après avoir été conduit de Newgate à Tower-Hill, couvert d'un manteau de papier, sur lequel étaient peint ses armes renversées (1). Flammock et Joseph furent pendus ; le reste fut pardonné, ou racheta sa liberté.

Mais les dispositions mutines des habitants du Cornwall subsistèrent encore longtemps après l'amnistie royale. Perkin tenta donc d'insurger le comté. A peine s'était-il présenté devant Bodmin que la populace vint se ranger sous ses étendards : trois mille hommes jurèrent de mourir pour défendre ses droits. L'aventurier, pour la première fois, prit alors le nom de Richard IV roi d'Angleterre. Il choisit pour ministres un banqueroutier et un tailleur, Herne et Skelton, et pour secrétaire, un escroc du nom d'Astley. Arrivé devant Exeter, Perkin comptait environ six mille hommes sous ses ordres. Il assiégea cette place, sans avoir ni munitions ni artillerie, obligé de se servir d'échelles de corde pour escalader les murailles, et de torches pour en brûler les portes : sa tentative n'eut aucun succès, il y perdit environ quatre cents hommes, suivant le récit même de Henri (2).

Henri allait donc voir en face ce Perkin Warbeck, qu'il cherchait inutilement depuis trois ans. Mais à peine le prétendant eut-il appris que le roi s'approchait à la tête de forces nombreuses, qu'il abandonna le siége d'Exeter et gagna Taunton. Ses soldats, au nombre de sept mille, étaient déterminés à mourir

(1) Tindal, Rapin de Thoyras, l. c, t. V, p. 316, note.

(2) Whereupon Perkin and his company went to the east gate, and to the northern gate, and assaulted the same, but it was so defended (blessed be God), that Perkin lost above three or four hundred men of his company, and so failed of his intention. — King Henry to the bishop of Bath and Wells (Dr. Oliver King).—Mss Dodsw. Bib. Bodl., vol. I, p. 89.



es. Lui-même avait fait ses dispositions pour e lendemain bataille aux troupes royales; nuit, au premier bruit du clairon ennemi, it avec soixante des siens et vint se réfugier le ivant, 2 septembre 1498, dans le sanctuaire de Le matin les insurgés implorèrent la clé- oyale. Les chefs du parti furent pendus; aux nons de l'imposteur, qui, la corde au cou et ls nus, avaient crié merci devant la tente Henri fit grâce de la vie. Mais comme s'il se nti de sa miséricorde, il livra aux angoisses spoir les malheureux qu'il avait exemptés de ce (1), en les frappant d'amendes qu'il leur possible de payer (2).

e où Perkin s'était caché fut bientôt entouré s parts. Des officiers conseillaient au roi d'en r le coupable, sans crainte de violer la sain- sanctuaire, dont le privilége ne pouvait, en as, couvrir un criminel d'État. D'autres, au e, pensaient qu'il ne fallait donner à Inno-

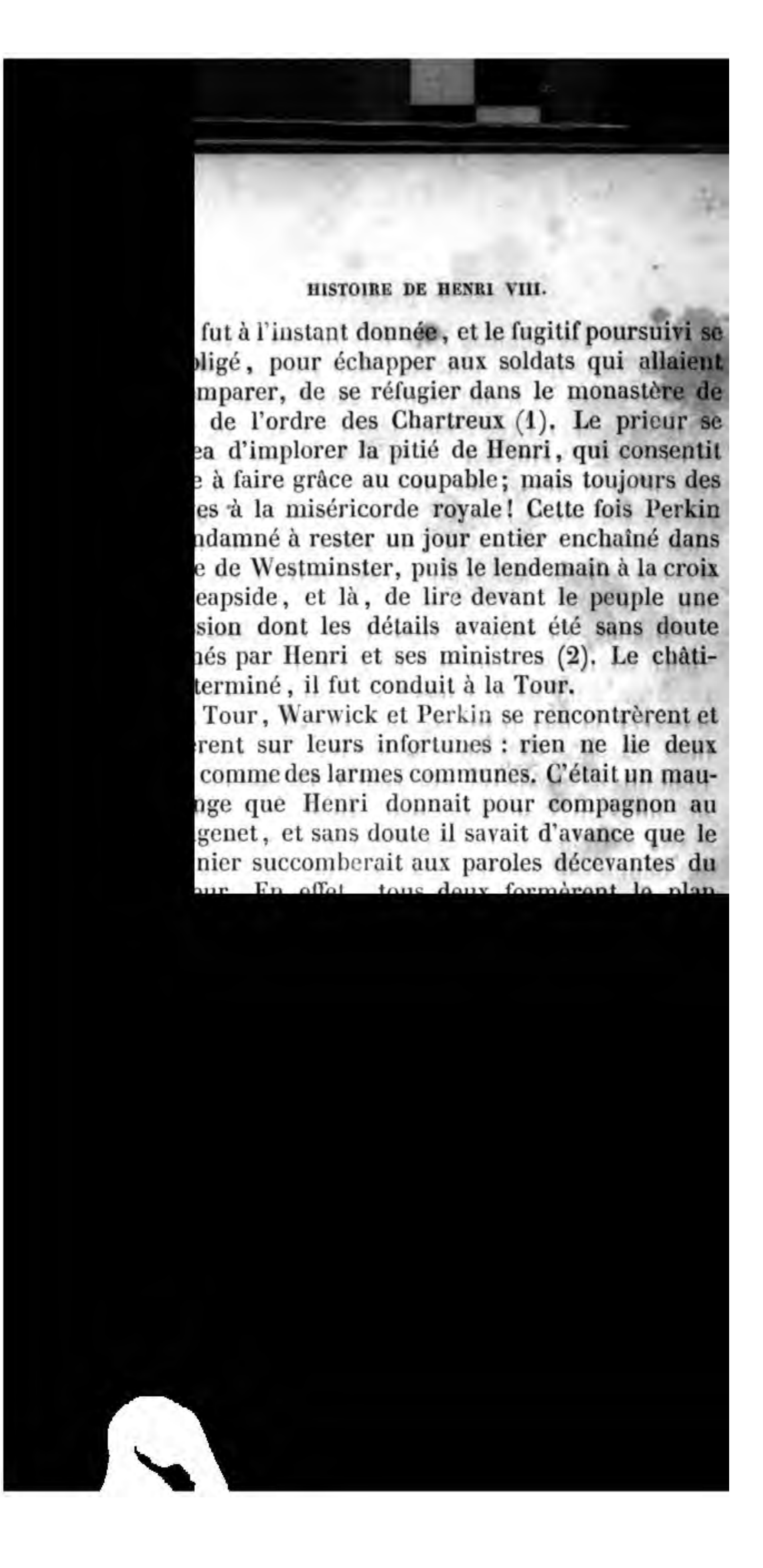
lutte avec ses compagnons d'infortune, se remit à générosité de son ennemi. Henri avait promis de lui faire grâce, et il tint parole. Mais Perkin dut servir de trophée à l'entrée triomphante du vainqueur dans la capitale. Monté sur un cheval de bataille, il fut obligé de traverser les rues de Londres au milieu des flots d'une populace qui se vengeait à force de moqueries et d'outrages contre le captif, de la honte d'avoir cru si longtemps aux récits d'un imposteur (1).

Élisabeth Gordon, retirée au mont Saint-Michel, apprit bientôt le triste sort de Perkin son mari, par l'arrivée d'un détachement de cavalerie qui venait menacer la forteresse qu'elle avait choisie pour refuge. Élisabeth se rendit à la première sommation. Conduite devant le roi, elle rougit et fondit en larmes, dit un vieil historien; mais Henri la consola, la traita avec autant de galanterie que de générosité, lui donna une escorte qui la conduisit à Londres, auprès de la reine, et lui assigna une pension honorable dont elle jouit pendant toute la vie du monarque. On l'appelait à la cour la Rose blanche, à cause de sa beauté, ou peut-être du nom que la duchesse de Bourgogne avait donné au malheureux Perkin (2).

Le palais de Westminster fut assigné pour prison à l'aventurier, prison royale dont il ne devait jamais franchir les limites sous peine de mort. Mais il fallait de l'air et de l'espace à Perkin, qui parvint à tromper la vigilance de ses gardiens et s'enfuit; l'a-

(1) Bacon, l. c., p. 421-422.

(2) Élisabeth Gordon se maria en secondes noces avec sir Matthew Cradock. On trouve quelques particularités curieuses sur cette femme dans les Historical Notices of sir Mat. Cradock by the Rev. J. M. Traherne, editor of the "Stradling Papers".



fut à l'instant donnée, et le fugitif poursuivi se
oligé, pour échapper aux soldats qui allaient
mparer, de se réfugier dans le monastère de
de l'ordre des Chartreux (1). Le prieur se
ea d'implorer la pitié de Henri, qui consentit
à faire grâce au coupable; mais toujours des
es à la miséricorde royale! Cette fois Perkin
ndamné à rester un jour entier enchaîné dans
e de Westminster, puis le lendemain à la croix
eapside, et là, de lire devant le peuple une
sion dont les détails avaient été sans doute
nés par Henri et ses ministres (2). Le châti-
terminé, il fut conduit à la Tour.

Tour, Warwick et Perkin se rencontrèrent et
rent sur leurs infortunes : rien ne lie deux
comme des larmes communes. C'était un mau-
nge que Henri donnait pour compagnon au
genet, et sans doute il savait d'avance que le
nier succomberait aux paroles décevantes du
our. En effet, tous deux formèrent le plan

O'Water, le maire de Cork, et son fils, compagnons fidèles de Perkin, moururent avec lui, reconnurent leur crime, et en demandèrent pardon au moment de paraître devant Dieu (1). On crut un moment que le roi leur ferait grâce : on s'était trompé.

— Avant leur supplice, Warwick fut conduit à la chambre des lords. Il était accusé, non pas d'une tentative d'évasion, délit qui ne pouvait entraîner la peine capitale, mais d'un complot contre la vie du roi, crime de haute trahison. Prisonnier depuis quinze ans, il en avait alors vingt-quatre, et pendant sa captivité, si étranger à tout ce qui vivait dans la nature animée, qu'il n'aurait pu, dit Stowe, distinguer un canard d'une poule (2) ; le malheureux avoua qu'il avait donné son consentement au projet de Perkin et fut condamné à perdre la tête. Peu de jours après, Henri signa l'ordre d'exécution ; ordre unique, dicté par la frayeur et qui devait imprimer sur le front du monarque une tache de sang ineffaçable (3) : c'était acheter bien cher quelques années de sommeil.

Élisabeth d'Yorck versa des larmes en apprenant la mort de son compagnon de captivité.

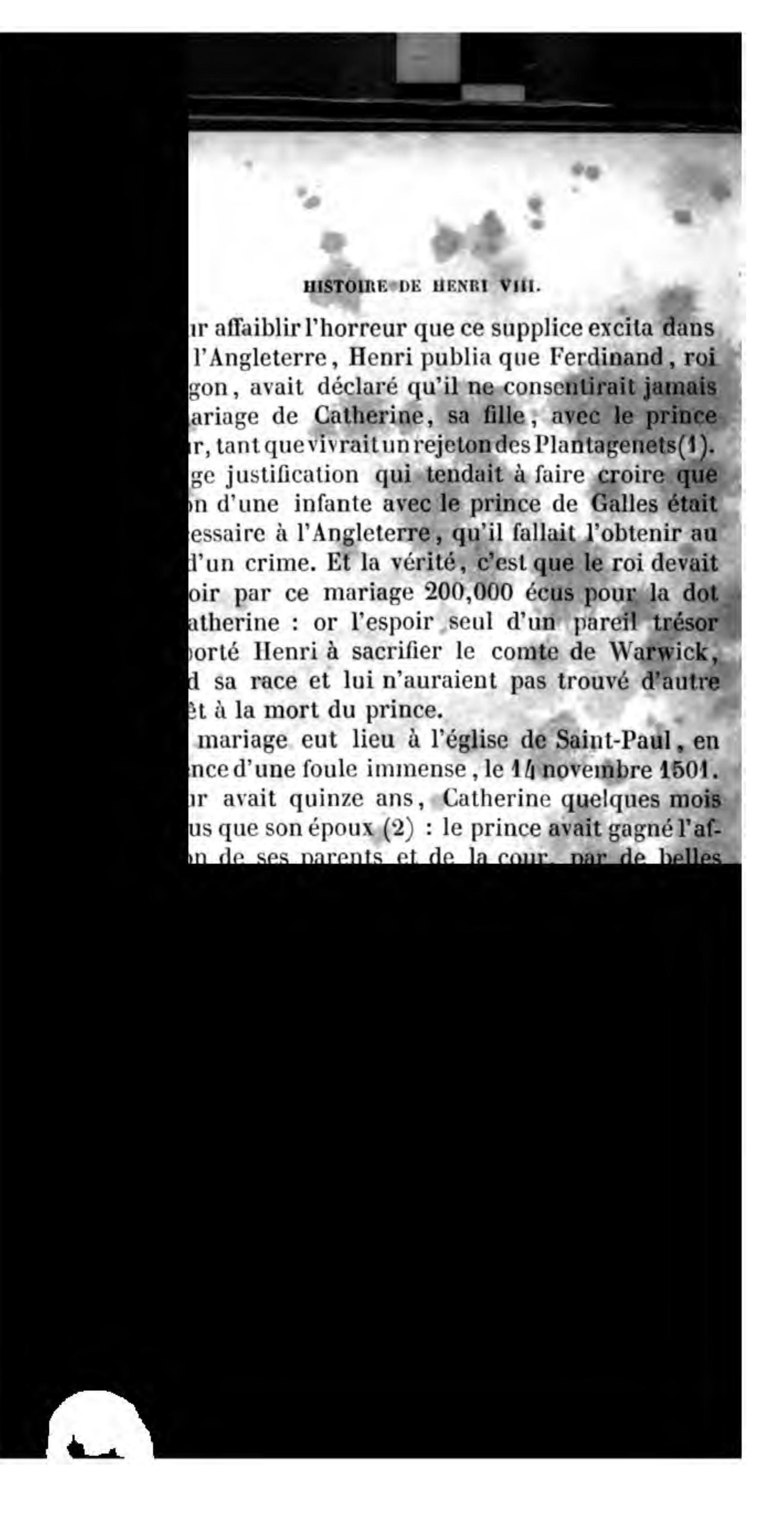
Annals cannot resolve. —Ellis' Original letters illustrative of English History. London, 1825, 3 vol. in-8°, t. I, p. 18.

L'auteur des "Historic doubts," après de patientes recherches faites en Flandres, dans les diverses résidences qu'habita la duchesse Marguerite, ne put trouver aucun document sur Warbeck. Les comtes de Desmond et de Kildare paraissent avoir ajouté foi aux preuves que le prétendant leur administra sur son origine et son enfance. Carte n'ose affirmer que Warbeck n'était pas le véritable Plantagenet. Lingard et tous les historiens modernes le regardent comme un imposteur.

(1) Lingard, t. II, p. 127.

(2) Stowe, p. 482.

(3) The most unjustifiable execution. — Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 49.



ır affaiblir l'horreur que ce supplice excita dans l'Angleterre, Henri publia que Ferdinand, roi gon, avait déclaré qu'il ne consentirait jamais ariage de Catherine, sa fille, avec le prince ır, tant que vivrait un rejeton des Plantagenets(1). ge justification qui tendait à faire croire que ɔn d'une infante avec le prince de Galles était essaire à l'Angleterre, qu'il fallait l'obtenir au l'un crime. Et la vérité, c'est que le roi devait oir par ce mariage 200,000 écus pour la dot atherine : or l'espoir seul d'un pareil trésor orté Henri à sacrifier le comte de Warwick, d sa race et lui n'auraient pas trouvé d'autre êt à la mort du prince.

mariage eut lieu à l'église de Saint-Paul, en nce d'une foule immense, le 14 novembre 1501. ır avait quinze ans, Catherine quelques mois us que son époux (2) : le prince avait gagné l'af-n de ses parents et de la cour, par de belles

dans le Shropshire. Après quatre mois de mariage Arthur mourut inopinément, emporté par une maladie de consomption, ou par les rigueurs d'un hiver auquel son tempérament débile ne put résister. Il laissait pour veuve une femme qui n'en avait que le nom (1), que ses médecins lui avaient prescrit de regarder comme sa sœur (2), et qui plus tard fut forcée d'invoquer, pour défendre ses droits d'épouse et de mère, une virginité que Henri lui contestait, sans rougir, lui qui avait affirmé qu'elle était vierge lorsqu'elle entra dans la couche de son second époux (3).

Arthur mourut le 2 avril 1502, et Henri, duc d'York, prit au mois de juin le titre de prince de Galles (4) : Richard II ne l'avait porté que quatre mois après la mort d'Édouard son père (5).

Ce trépas subit affecta vivement Henri VII, qui se voyait forcé ou de renvoyer l'infante en Espagne, et par conséquent de restituer à Ferdinand les cent

(1) Est opinio sponsum primum, intactam, quia esset invalidus ætate non maturâ, reliquisse. — Petrus Martyr. Epist. (1509).

(2) He was in so great and dangerous a fit of sickness, as that, by the advice of physicians, he was altogether restrain'd from consummating the marriage by carnal copulation. — The History of the church of England, 1625, in-12, p. 3.

(3) Atqui casus inopinatus intervenisse dicitur quasi testis non violatæ Catharinæ virginitatis, quòd si ei per imbecillitatem naturæ viri admodum adolescentis, virginem adhuc esse licuerit, sicut illa sanctè affirmabat, et cum eà testabantur fœminæ probatissimæ quibuscum illa de rebus secretioribus sæpè communicare solebat. — Polyd. Virgil., l. c., p. 2.

(4) Lord Bacon dit dans son Histoire de Henri VII que le duc d'York ne fut revêtu de son nouveau titre qu'au mois de février 1503; mais, comme le remarque Rapin de Thoyras, c'est une erreur, puisqu'on trouve dans le recueil des actes publics des lettres patentes du 22 juin 1502, où il est qualifié prince de Galles. — Rapin de Thoyras, t. V, p. 336.

(5) Legrand, Histoire du Divorce de Henri VIII, Paris, 1688, 3 vol. in-12, t. II, suite de la 2e partie, p. 45.



ouronnes qui formaient la moitié de la dot
ante, ou de garder la princesse en Angle-
en lui garantissant la jouissance d'un tiers
enus du pays de Galles, du duché de Cor-
et du comté de Chester, douaire qu'elle tenait
r (1).

osition de Henri était critique : sa bonne
tira d'embarras. Jaloux de conserver l'al-
e l'Angleterre, comme un contre-poids à la
la France, Ferdinand se hâta de proposer
iage entre Catherine sa fille, et Henri le
re de la veuve (2). D'abord le monarque
eçut cette proposition avec indifférence, car,
nd bien plus que roi, il pensait qu'une autre
i offrirait un parti plus avantageux (3).
eusement, Ferdinand était un de ces rusés
es difficiles à tromper; il lut dans l'âme
i, et le somma de restituer la dot, ou de con-
mariage. On négocia pendant près d'un an.

que le mariage aurait lieu deux mois après l'arrivée de la dispense du pape (1).

Jules II régnait alors. Après avoir pris l'avis des théologiens et des cardinaux qui formaient son conseil (2), il accorda la bulle demandée (3). Honorius, dans les plus beaux siècles de l'Église, avait épousé les deux sœurs sans qu'aucun Père eût blâmé son second mariage. Innocent III, le plus savant canoniste qui peut-être se soit assis dans la chaire de Saint-Pierre, autorisa cette sorte d'union, lors de la conversion des peuples de la Livonie. Emmanuel, roi de Portugal, avait épousé les deux sœurs avec l'autorisation de Rome, bien qu'il eût eu des enfants de la première. Au quinzième siècle, le pape Martin V avait accordé des dispenses semblables à celles que Henri VII avait sollicitées (4).

L'archevêque de Cantorbéry, Warham, un des grands théologiens de l'époque, repoussa d'abord le projet d'union entre Catherine et Henri, par deux motifs, l'un déduit de la loi divine, l'autre tiré de la morale publique. Il combattit en face du roi l'opinion de Fox, évêque de Winchester, favorable au mariage. Mais après l'arrivée de la bulle il ne fit plus aucune objection aux désirs du prince: l'autorité avait parlé, l'archevêque se soumit (5).

(1) Histoire du Divorce de Henri VIII, t. II, p. 17, 19.

(2) With the advice of the College of cardinals and of the most learn'd divines and canonists.—The History of the Reformation of the church of England, p. 4.

(3) Voir la bulle du pape aux Pièces justificatives, n° I.

(4) Sous le règne de Henri VIII (12, Henri VIII, C. 5, 6), Christ. Thurland obtint l'autorisation du saint-siége d'épouser la fille de George Westnes, veuve de Henri Thurland son frère aîné. — The History of the Reformation, p. 6.

(5) Which also he declar'd not only in a contestation which he had with Richard Fox, bishop of Winchester, who persuaded it, but in certain words to king Henry the seventh himself, whom he told



ine elle-même, comme par une secrète in-
l'avenir, ne manifeste aucune inclination
nouveaux liens. Elle semble à cette époque
es peines secrètes qu'elle voudrait cacher à sa
est presque les larmes aux yeux qu'elle prie
ts de ne s'occuper ni de ses chagrins ni de
tes (1). Que se passait-il dans l'âme de cette
me? Rougissait-elle de se voir comme une
objet d'un débat honteux entre deux puis-
narques? ou regardait-elle comme proscrite
divine l'union dans laquelle on voulait l'enga-
obéissante, chrétienne soumise, elle cessa de
er, elle aussi, dès qu'elle connut la volonté
rents, et la bulle du souverain pontife, dont
authentique venait d'être expédiée en Es-
la sollicitation d'Isabelle de Castille (2).
du mois de juin 1503, dans la maison de
de Salisbury, près de Fleet-street, Henri et
furent fiancés (3); mais la veille du jour où

nique de puberté, le 23 juin 1505, il fut forcé de protester dans les formes, au palais de Richmond, en présence des conseillers de la couronne, contre la validité d'un contrat signé pendant sa minorité, et qu'il refusait de ratifier. Cette protestation, sans importance aux yeux du fiancé qui obéit comme un enfant en tutelle aux ordres de son père (1), Henri de Galles n'en prit pas même lecture : il n'assista pas à la rédaction de l'acte (2) qu'on ne jugea pas à propos de signifier à Catherine (3). C'est Fox, un des témoins du roi, qui nous a révélé ces particularités importantes ; comment récuser un témoignage semblable (4) ?

Si aux yeux du vieux roi la protestation était la révocation légale du contrat passé trois ans auparavant entre les parties, Catherine devait être renvoyée immédiatement à ses parents en Espagne ; mais après cet étrange incident, qu'elle n'a connu que plus tard, elle continue de rester en Angleterre pendant quatre ans encore, objet des soins empressés de son fiancé. Henri l'aime, ne cache pas sa flamme, et semble n'aspirer qu'au moment où il pourra donner le nom d'épouse à la jeune infante (5) qui, lorsque son deuil est fini, a repris ses blancs vêtements de vierge.

Mais comment expliquer la conduite de Henri VII? Écoutons Landsdowne : « Le roi, dont la santé dépérit

(1) That he did not remember that Henry the eighth when he came to age, did expressly consent to, or dissent from the intended marriage ; yet that he believed that a protestation was made in the name of Henry the eighth to this effect.

(2) Adding further that our king was not present there.

(3) Legrand, l. c., t. II, p. 53.

(4) Voyez aux Pièces justificatives, le témoignage de Fox, n° III.

(5) Illam ille suprà omnes mulieres appetebat ; suprà omnes amabat, et illi se conjungi appetebat... Antequam illi se conjungeretur, hoc sæpè dixit. — Polus, Apologia reg., Brixiæ, 1774, in-4, p. 83, 84.

jour, et qui vient de perdre Élisabeth, sa
oit que ces coups du ciel sont des châti-
igés au père qui n'a pas craint de violer la
, en autorisant une union défendue par le
et, tourmenté par ses remords, il se re-
eut avant de mourir protester contre ce
cestueux (1). » Comme si, pour étouffer des
octurnes, Henri n'avait pas l'exemple du
i, sans murmure, avait accepté la sentence
I!

onné les véritables motifs de la protesta-
, « qui ne voulait pas renoncer à l'alliance
mais qui la différait à cause de quelques
qu'il avait à cette époque avec le roi d'Es-
sujet du douaire (2). » Ni l'âge, ni les
ni la mort de la reine Élisabeth, n'ont pu
ez ce prince, sa soif inextinguible d'ar-
mariage est célébré trop tôt, son frère d'Es-
dera ses doublons : malheur qu'il cherche

veille : les doublons arrivent, un peu tard il est vrai, car le père de Catherine voudrait bien qu'on prît sa fille et garder la dot, mais Henri est impitoyable : la dot est le gage du contrat, il la veut à toute force, il l'obtient, et il en donne un reçu qu'il force son fils majeur de signer.

Un autre motif détermina la menaçante protestation du monarque anglais. Après la mort de la reine Élisabeth, on le vit verser quelques larmes : elles séchèrent bien vite, quand il apprit que la reine de Naples avait hérité de son mari d'immenses domaines, qui pouvaient, par un mariage avec la veuve, faire partie du patrimoine de la maison de Tudor : et Jeanne était belle et jeune encore. Mais le nouveau roi de Naples refusa d'exécuter le testament de son prédécesseur, et la passion du roi s'éteignit, pour se rallumer bientôt. Il avait jeté les yeux sur une autre veuve, Marguerite, duchesse de Savoie. Or, pour épouser l'une ou l'autre de ces riches héritières, il avait besoin du patronage de son frère d'Espagne, qui ne pouvait le lui refuser, dans l'espoir de cette couronne d'Angleterre que Henri tenait incessamment suspendue sur la tête de l'infante (1).

Comme on le voit, conspirations et révoltes, attentats contre la société et contre le prince, paix et guerres, miséricorde et désespoir, punitions et récompenses, traités et mariages, jusqu'à la mort, étaient pour Henri des occasions de lucre ou de spéculations mercantiles. Il avait décoré du nom de politi ue ce que ses sujets nommaient rapacité, comme ces esclaves flétris par Tacite, qui appelaient repos le silence des tombeaux. Deux hommes, Empson et Dudley, lui servirent d'auxiliaires et d'instruments,

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 131.

ux et vindicatif, l'autre hypocrite et rusé, tre juristes retors, et versés dans la science lont ils profitèrent pour tourmenter et nocent. C'est à leur école que l'héritier de la levait apprendre l'art de convertir l'oppres-. De nombreux espions, destinés comme de proie aux amusements de la royauté, artie de l'administration. Un citoyen ar- en prison, sans jamais être jugé, jusqu'à hetât sa liberté par une forte rançon dont it le nom odieux sous celui de *composition*. l, pour aller plus vite, Empson et Dudley ent eux-mêmes du rôle de dénonciateurs. d'une commission particulière de leur s appelaient dans leur demeure privée, ée en sanctuaire de justice, l'accusé, qu'ils ient, et, qu'après un dérisoire examen, aient tous les éléments ordinaires de con- témoin et la preuve, ils condamnaient à amendes. Le jury n'offrait aux citoyens

à moins qu'il ne payât des taxes exorbitantes. Pas une seule fois, pendant son long règne, Henri n'accorda de pardon gratuit. Bacon vit un jour un compte d'Empson apostillé, à chaque article, de la main du monarque ; on y lisait : *Reçu de N. cinq marcs pour l'obtention d'un pardon, à condition que s'il ne l'obtient pas, on lui rendra son argent, ou l'équivalent ;* le roi avait écrit à la marge : OU L'ÉQUIVALENT. Petits grains d'or, ajoute le chancelier, qui finissaient par faire des montagnes (1).

Et nous aussi, nous avons vu de ces comptes royaux, qui auraient fait monter le rouge au front du chancelier, et dans lesquels le prince fait argent de la pitié, de l'équité et de l'injustice.

Carell et son fils se sont rendus coupables, on ne dit pas de quel délit : qu'ils payent 1,000 liv. et ils seront pardonnés. Ils n'ont pas d'argent comptant : le roi compose et accepte un billet de 900 livres et 100 livres en argent.

L'abbé d'une Chartreuse réclame la confirmation de franchises et de priviléges dont son ordre jouissait : il donnera 5,000 livres pour l'obtenir.

L'évêque de Bath, en prenant possession de son siége, devra s'engager à payer annuellement 100 livres à la couronne.

Le chapitre d'York sollicite une faveur royale : accordée au prix de 1,000 marcs.

Le comte de Derby crie de sa prison, pitié et pardon. Le roi a pleuré, il fera miséricorde quand le coupable aura fait don à sa majesté de 6,000 livres (2).

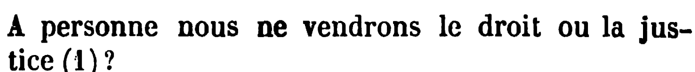
(1) Bacon, l. c., p. 481.

(2) Comptes de Dudley : Carell and his son, for their pardons, 1,000 l. Recognizance, 900 l., 100 l. in money.

Pardons of Knosworth, 500 l. Shore, 500 l. Growe, 133 l. 6 s. 8 d.

ns pas seulement, comme le fait Bacon, la
sur la tête des deux ministres; Henri
e plus coupable que ses conseillers.
rlement ou le jury étaient assemblés pour
ue grand criminel, venait Empson ou
qui leur disait : « Retirez-vous, l'affaire
mains du roi (1). » Cela signifiait : Wil-
r est accusé de trahison, de félonie,
de ban ou d'autres offenses envers sa
is il est en pourparler avec le roi; il
ince 300 marcs pour sortir de prison,
lemande 400, cela s'arrangera (2). Ou
l a répandu le sang de son frère; mais
n'a pas besoin d'être lavé dans le sang
; pas de loi de talion : l'homicide traite
at avec son altesse. Il n'a que 25 livres
car il est pauvre, pour que le signe
t effacé de son front, et le roi s'en con-

devenu ce bel adage de la grande charte :



A personne nous ne vendrons le droit ou la justice (1)?

Le terme de tant d'iniquités arrivait enfin. En proie à des douleurs de poitrine dont le retour de l'hiver accroissait chaque année les ardeurs, Henri commençait à tourner les yeux vers l'avenir éternel. En ce moment solennel les avertissements ne manquèrent pas au monarque qui ne fut pas pris en traître par la Providence comme il avait pris l'infortuné Warwick. Du haut de leur chaire des prédicateurs dénonçaient au mourant les exactions de ses ministres, faisaient parler les cris des captifs et les larmes des opprimés, l'exhortaient à faire pénitence, et à réparer, quand il en était temps encore, le mal dont il s'était rendu coupable. De son lit de souffrance il entendit ces saintes admonestations. Pour calmer ses remords et se réconcilier avec le ciel irrité, il pardonna les offenses commises envers la couronne, et par le sacrifice d'une partie de ses trésors mal acquis paya les créances de toutes les personnes arrêtées pour dettes au-dessous de 40 shillings (2).

On le vit, les mains jointes, recommander à son fils la restitution de ce que tous ses officiers et ses ministres avaient injustement ravi; mais ses volontés suprêmes ne devaient pas être remplies. Les vices d'un père sont de la nature des maladies organiques qui se transmettent avec le sang; le prince de Galles allait bientôt montrer qu'il était le digne fils du duc de Richmond, en désobéissant à la voie d'un mourant. Qui sait si parvenu à sa dix-huitième année, il aurait attendu que le trépas du roi l'eût mis en possession du trône? On l'aurait vu, peut-être, s'ap-

(1) Magna charta : Nulli vendemus rectum aut justiciam.
(2) Bacon, Lingard et les autres historiens.

ur des titres de la reine sa mère, héritière
ison d'York, se révolter contre son père, roi
non de droit. Empson et Dudley étaient prêts
oour lui l'office de Tyrrel, et sous le pre-
ssin de plume à étouffer le dernier râle du
sique.

succès était la splendeur providentielle de
de la justice, comme l'ont enseigné quel-
toriens matérialistes, Henri mériterait le
grand roi, car jamais prince ne fut plus
; mais il n'a pas droit à ce titre après l'op-
horrible qu'il fit peser sur ses sujets durant
e de vingt-quatre ans. Pendant qu'on le
tait à cette chapelle de Westminster, où
reposer ses restes, la liberté gisait sur le
son manteau transpercé des coups du poi-
yal.

izot a parfaitement caractérisé cette première
du règne des Tudor (1). Le pouvoir, sous

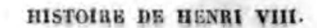
sion légale dont il est victime, sa voix n'est pas écoutée. Telle était la terreur qu'avait su leur inspirer Henri, qu'ils n'avaient pas honte de choisir pour leur orateur Dudley, le séide de l'oppresseur. Les shériffs s'étaient transformés en véritables inquisiteurs, qui rédigeaient des enquêtes au profit du prince : le royaume était souillé d'espions et de délateurs dont l'office était ennobli et largement récompensé (1).

N'attendez pas que le pouvoir s'inquiète si la loi est conforme aux principes de la justice, si elle a vieilli, si elle est tombée en désuétude, si elle est exécutable ; le roi, comme ses agents fidèles, n'a qu'un but, c'est d'amasser de l'argent. Qu'importe à sa grâce que ses coffres s'emplissent aux dépens des souffrances du peuple ? Son bonheur est, le soir, quand tout est endormi dans son palais, d'ouvrir furtivement ces bahuts énormes où dorment des millions de livres sterling : c'est le monarque le plus riche de l'Europe (2).

Ruses, fourberie, despotisme, avarice, tyrannie : voilà l'héritage que le mort laissait au vivant.

Et pourtant il trouva, par une fortune incompréhensible, un grand artiste, Torrigiano, pour lui élever dans une chapelle de Westminster un des plus beaux sépulcres que l'art chrétien ait édifiés (3) ;

(1) Hume, l. c., t. II, p. 74.
(2) Hume. — Henry.
(3) Parmi les Mss. de la bibl. Harl., est le compte des dépenses de la chapelle : on y voit que sous Torrigiano travaillaient : « Lawrence Imber kerver, for making the patrons in timber; Humphrey Walker founder; Nicholas Ewer, copper-smith and gilder; John Bell and John Maynard, painters; Robert Vertue, Robert Jenings and John Lebons, master-masons. » — Torrigiano reçut 1,000 l. st. pour la tombe (6,000 l. d'aujourd'hui). — Henry's (Robert) History of Great Britain, in-4°, t VI, p. 601.



latin pour le chanter (1), un évêque pour
en chaire (2), et Bacon pour historien.

es vers qu'André fit sur Henri VII :

Princeps, ingenio nitente, præstans
Famâ, religione, comitate,
Sensu, sanguine, gratiâ, decore.

, Mss., Cott., Domit., A. XVIII.
quelques lignes courageuses de l'oraison funèbre du
oncée par l'évêque de Rochester ; l'orateur dit en faisant
nri VIII :
ice from thenceforward, might be truly and indiffe-
ed in all causes ; that the promotions of the church, which
isposal, should be thenceforward given to able men,
tuous and well learn'd ; that as to those who were in
n his laws for things formerly done, he would grant
ally to all. »—Harl. Mss., n. 209. Mr. Sharon Turner a
on *History of England during the middle ages*, t. IV,
analyse des statuts principaux passés sous le règne de
t des règlements sur le commerce et la navigation.

CHAPITRE II.

COURONNEMENT DE HENRI VIII. — 1509-1511.

Avénement de Henri VIII. — Portrait du prince. — La famille royale. — Les ministres de Henri, Warham, Fox, Howard, Ruthal, Herbert, Poynings. — Mariage du roi. — Lettre du monarque au cardinal de la Rovère. — Couronnement — Altération du serment royal par Henri. — Fêtes à Westminster-Hall. — Arrestation et exécution d'Empson et de Dudley. — Amusements du roi. — Favoris du prince. — Wolsey. — L'Angleterre littéraire à l'avénement de Henri. — Érasme, Thomas More, Linacre, Colet. — Les moines. — Protection que le roi accorde aux lettres.

Au roi courbé par l'âge et les soucis, flétri par le soupçon, rongé par l'avarice, succéda le 25 avril 1509 un prince de dix-huit ans, dont l'avénement au trône fut salué par d'unanimes acclamations.

Mountjoy, un des hôtes brillants de la cour de Greenwich, témoin de l'allégresse populaire, écrivait à Érasme :

« En apprenant que « Henri Octavus, » ou plutôt « Octave, » vient de succéder à son père, toute votre tristesse s'est dissipée, je n'en doute pas. Oh ! si vous pouviez être témoin des transports du peuple, de son bonheur, de ses vœux pour Henri, vous pleureriez de joie. Le ciel sourit, la terre a tressailli, partout coulent le lait, le miel, le nectar (1). »

(1) Nihil vereor, mi Erasme, quin ubi primùm audisti principem nostrum Henricum octavum seu potius Octavium defuncto patri in regnum successisse, omnis tibi ex animo ægritudo repentè abierit. O mi

Henri, que l'Angleterre fêtait ainsi, était un des plus beaux princes de son époque (1). Sa figure portait le type anglo-saxon. Il avait le front lisse, les sourcils arqués, l'œil d'un bleu tendre, le menton garni d'une barbe fauve, les épaules larges, une main toute féminine.

A le voir on devinait qu'il prenait un soin curieux de sa personne. Sa toque de velours, ombragée d'une plume d'autruche, était posée sur l'oreille avec coquetterie. Son manteau était drapé à l'espagnole, son justaucorps fortement arrêté sur les hanches. Il recherchait les couleurs chatoyantes, la soie et le velours. On le citait pour l'un des meilleurs cavaliers d'Angleterre, il maniait un cheval avec autant d'aisance que de grâce. Quand on l'apercevait au milieu de ces flots de jeunes seigneurs, son cortége accoutumé, il était impossible de ne pas être frappé de la fleur de santé qui s'épanouissait sur son teint, de la séve de chaleur qui circulait à travers ses veines, de ses manières lestes et martiales. Les femmes l'avaient nommé roi avant qu'il montât sur le trône (2). Mais le regardait-on de près, on remarquait bien vite en lui, comme une impatience fébrile qui se manifestait par des mouvements saccadés. Comme son père, il ne pouvait regarder en face celui qui l'approchait : son œil se fermait et s'ouvrait incessamment; brusque, fantasque, il répondait

Erasme, si videas ut mortales omnes hic lætitiâ gestiant, ut nihil magis exoptent quàm ejus vitam, lachrymas præ gaudio continere non posses. Ridet æther, exultat terra, omnia lactis, omnia mellis, omnia nectaris sunt plena. Noster rex non aurum, non gemmas, sed virtutem, sed gloriam, sed æternitatem concupiscit. — Desid. Erasmi Epist., in-fol., Basil. 1538, t. I, p. 189.

(1) Eximiæ corporis formæ præditus, in quâ etiam regiæ majestatis augusta quædam species elucebat. — Sanderus, de Schism., p. 4.

(2) Moryson. Apomaxis, l. c., p. 63.

par quelques monosyllabes aux longs discours dont on l'ennuyait.

En Angleterre il existe de vieilles ballades où le poëte représente le prince de Galles déguisé, sortant de son palais (1) pour étudier les besoins de son peuple futur; mais il est bien vite découvert. Ce qui le trahit, c'est la douceur répandue sur ses traits, c'est sa grâce, c'est son affabilité, c'est je ne sais quoi de merveilleux, que la foule contemple dans une muette admiration (2). Juste Lipse a dit qu'on mettrait le nom de tous les princes qui méritèrent le titre de bons dans le cercle d'une bague : il y eût fait entrer Henri, si le prince, ressemblant au portrait qu'en ont tracé quelques-uns de ses contemporains, était mort après deux années de règne.

Le peuple, enivré d'espérance et de joie, se pressait autour de l'adolescent qu'il accompagnait jusqu'au palais. Rien n'était beau comme Henri à cheval, sous sa brillante armure, le pied appuyé sur de larges étriers en fer, le corps emprisonné dans une cotte de mailles d'acier, la tête ombragée de plumes blanches, ondulant au moindre souffle de l'air, au plus léger mouvement du cavalier. Il aimait tous les exercices du corps : la chasse, où quelquefois il lassait jusqu'à dix chevaux (3); le jeu de boule, où il

(1) Strype's Memorial, t. I, p. 625.

(2) ...Specie, atque ipso gressu sublimior esse
Quàm mentiretur, vulgo appareret; et altâ
Ingrediens cervice tenus turbæ superesset
Attonitæ; humano ceu quiddam augustius ore
Cerneret obtutu fixo.

Chaloner. — Strype's Memor., t. I, p. 625.

(3) An admirable horseman : he is uncommonly fond of the chase, and never indulges in this diversion without tiring eight or ten horses. — Giustiniani, traduit par Turner, the History of Henry the eighth, Lond., 1828, 2 vol. in-8°, t. II, p. 533.

faisait sa partie avec le meilleur pointeur (1), en pourpoint de satin blanc; la balle, qu'il renvoyait de sa main armée d'un gantelet de bois; le tir à l'arbalète, où rarement il manquait le but.

Né avec des passions impétueuses, Henri, fils unique d'Élisabeth, de la maison d'York, pouvait un jour donner des inquiétudes à son père, et, les armes à la main, faire valoir ses droits comme héritier du trône; c'eût été pour le vieux Tudor un prétendant autrement redoutable que Perkin Warbeck. Henri VII, pour mourir en paix, voulait faire de son fils un dignitaire ecclésiastique. L'enfant devait être un jour primat d'Angleterre, et archevêque de Cantorbéry; son éducation fut donc toute cléricale (2).

A sept ans il apprenait à solfier; à dix ans il faisait sa partie à la chapelle royale; à douze ans il composait, dit-on, des messes en musique. On chante encore à l'église du Christ, à Oxford, une antienne à quatre voix qu'il composa quand il était duc d'York (3): *O Lord the maker* (4).

(1) He takes great delight in bowling. — Id., ib.

(2) Herbert. — Rapin de Thoyras.

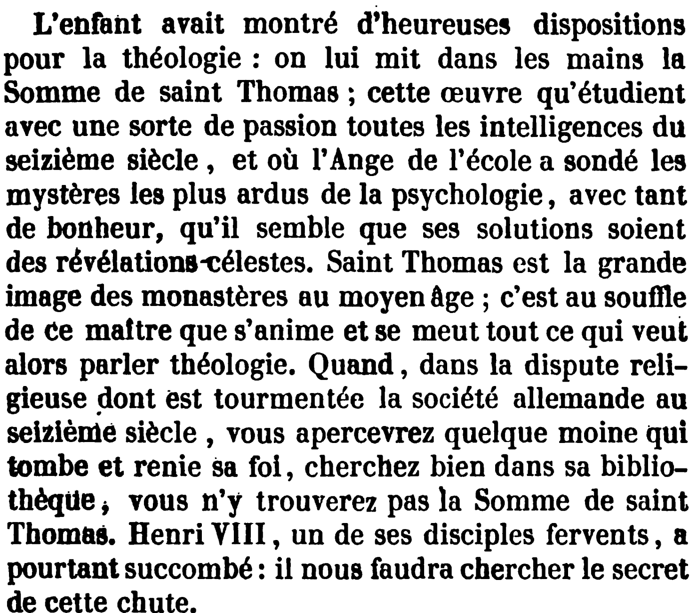
(3) One of his Anthems still continue to be performed in the choir of Christ church Oxford. — Seward's Anecdotes of distinguished persons, t. I, p. 42.

(4) On la trouvera aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° IV.

Dans le *first book of selected musick, collected from John Barnard*, publié en 1641, l'antienne est donnée à William Mundy, mais le docteur Aldrich, après de savantes recherches, a prouvé qu'elle était de Henri.

Dans une collection d'antiennes et de motets de la main de John Baldwin, du chœur de Windsor, compositeur lui-même, achevée en 1591, est une composition à trois voix, avec ces mots : *Quod quoth Henricus octavus*; en tête de l'antienne : Quàm pulchra et decora, on lit ces mots : *Quod Henricus octavus.*

Dans le Mss. Harl., 1419, A, p. 200, est la liste des nombreux instruments de musique que Henri laissa à Westminster après sa mort.



L'enfant avait montré d'heureuses dispositions pour la théologie : on lui mit dans les mains la Somme de saint Thomas ; cette œuvre qu'étudient avec une sorte de passion toutes les intelligences du seizième siècle, et où l'Ange de l'école a sondé les mystères les plus ardus de la psychologie, avec tant de bonheur, qu'il semble que ses solutions soient des révélations célestes. Saint Thomas est la grande image des monastères au moyen âge ; c'est au souffle de ce maître que s'anime et se meut tout ce qui veut alors parler théologie. Quand, dans la dispute religieuse dont est tourmentée la société allemande au seizième siècle, vous apercevrez quelque moine qui tombe et renie sa foi, cherchez bien dans sa bibliothèque, vous n'y trouverez pas la Somme de saint Thomas. Henri VIII, un de ses disciples fervents, a pourtant succombé : il nous faudra chercher le secret de cette chute.

Comme Luther au couvent, Henri, quand ses yeux s'étaient fatigués sur la Somme de saint Thomas, prenait sa flûte et improvisait des mélodies pour se rafraîchir le cerveau. On remarquait qu'il était vain de sa science, supportait difficilement la contradiction, et voulait toujours avoir raison ; d'humeur impatiente, quelque peu pédant, et amoureux de la dispute comme un vieux théologastre. Nous le verrons bientôt entrer en lutte avec Luther, et dans ses « Sacrements vengés » faire comme Eck d'Ingolstadt, entasser les uns sur les autres des arguments scolaires, et chercher à étouffer son antagoniste sous le poids de citations tirées des Pères de l'Église. Le lecteur qui ne connaîtrait pas Henri, s'émerveillerait de ce faste de science, et serait tenté de faire honneur au chapelain du prince, à quelque évêque caché dans l'ombre, de cette ri-

chesse d'arguments bibliques : il se tromperait pourtant.

L'intelligence, réchauffée en Angleterre au soleil que l'Italie avait fait luire sur les lettres, sembla se réveiller de son long sommeil, sous les dernières années du règne de Henri VII. Les lettres divines et humaines y étaient à cette époque représentées par William Warham, archevêque de Cantorbéry, lord Mountjoy, Thomas More, William Grocyn, Thomas Linacre, William Lattimer, Richard Pace, Cuthbert Tonstal, dont nous aurons occasion d'apprécier le caractère et les travaux. Presque tous étaient familièrement reçus par Henri VII. Érasme, alors en Angleterre, avait ses entrées à la cour. Il y a dans sa correspondance un tableau charmant de la famille royale (1). Au milieu le vieux roi, aux cheveux blanchis par les soucis; à ses côtés Henri, duc d'York, âgé de neuf ans, et s'exprimant en latin avec autant de grâce que d'aisance; près du petit humaniste, Marguerite, jeune fille de onze ans, qui devait épouser plus tard Jacques IV, roi d'Écosse : plus loin Marie, jouant avec sa poupée. Mountjoy présenta l'étranger à notre Henri qui le reçut comme un savant dont le nom était européen, et qui demanda pour toute faveur de correspondre avec le philologue. On pense avec quelle joie orgueilleuse Érasme dut accepter la proposition de l'écolier. L'enfant n'oublia pas sa promesse, et un jour que Richard Pace, cet homme « aux mœurs de neige (2), » rendait visite à son ami à Ferrare, le philosophe alla chercher une petite boîte de cèdre d'où sa

(1) Jortin's Life of Erasmus; Erasmus Johanni Botzhemo. App., t. I, n° 108.

(2) Moribus plusquàm niveis. — Erasmi Epist., card. Mogunt, p. 141. — Knight, Das Leben Erasmi, Leipzig, 1736, p. 39, note.

main tira mystérieusement la plus jolie lettre latine qu'on eût écrite depuis la renaissance : elle était du prince de Galles (1), à peine âgé de dix ans.

L'intérieur de la famille royale, au palais de Greenwich, était délicieux à voir. On n'y aurait pas reconnu Henri VII ! Ce n'est plus ce monarque ombrageux qui se compose un visage sévère en face de ses courtisans, qui s'étudie à se rendre impénétrable, qui s'écoute parler, dissimulé, et amoureux de tout ce qui sent le manége et le mensonge. En famille il redevient ce qu'il était dans un camp, ouvert et plein d'abandon; son bonheur est de jouer avec ses enfants. La comtesse de Richmond est un des or-

(1) Princeps Henricus, Desid. Erasmo viro undecunquè doctissimo, S.

Tuis plurimum sum literis affectus, disertissime Erasme, quippe quæ et venustiores sunt quàm ut raptim videantur exaratæ, et lucidæ simplicesque magis quàm quæ ab ingenio tam solerti, præmeditatæ judicentur. Fit enim, nescio quo pacto, ut quæ ab ingeniosis elaborata, deditiore deprimuntur operâ, plus pariter affectatæ secum afferant difficultatis. Nam dum tersiori studemus eloquio, subterfugit nos clanculùm apertus ille, clarusque dicendi modus. Sed tua isthæc epistola quantùm venustate pollet, tantùm etiam suâ perspicacitate liquet, ut prorsus omne punctum tulisse videaris. Sed quid ego tuam laudare paro facundiam, cujus per totum terrarum orbem est nobilitata scientia? Nihil queo equidem in tuam laudem effingere, quod tam consummata isthàc eruditione satis dignum sit. Quare tuas laudes omitto, de quibus silere satiùs puto quàm nimis parcè dicere.

Rumorem illum de morte principis Castellani regis (Philippi) mei fratris, penitùs penitùsque desideratissimi, longè antequàm ex tuis literis oppido invitus acceperam : sed eum utinam aut seriùs multò aut minùs verum ad nos fama tulisset? Nunquam enim, post charissimæ genitricis mortem, nuncius hùc venit invisior. Et parciùs, ut verum fatear, huic literarum parti favebam, quàm earum singularis postulabat elegantia, quod cicatricem, cui callum tempus obduxerat, refricare visa est. Verum quæ superis sunt visa, mortalibus rata haberi fas est. Tu verò perge, eaque nobis literis significa si qua sunt istic nova, sed jucundiora. Deus fortunet quæcunque memoratu digna acciderint. Vale. Ex Richemundiâ, 17 januarii. — Erasmi Epist., Lugd. Batav., 1701, in fol., Pars II, epist. CCCCLI.

4

nements de la cour, et l'on peut dire de son sexe. Sa piété a quelque chose de doux et de mélancolique. Levée à six heures du matin, elle se met à genoux et reste une heure en prière ; avant le dîner, elle lit ordinairement quelque livre de méditation (1). Elle a des pauvres nombreux qu'elle nourrit et habille, et, mère du roi, elle ne craint pas de préparer de ses mains les médicaments qu'elle porte elle-même aux malades. Elle protége les lettres et ceux qui les cultivent : on la nomme la providence des étudiants. Deux cours d'instructions religieuses ont été établis par ses soins, l'un à Oxford, l'autre à Cambridge. C'est encore à elle qu'on doit la fondation des colléges de Saint-Jean et du Christ dans cette dernière université. Érasme lui a consacré une belle épitaphe (2). Catherine, la femme du prince Arthur, mort si malheureusement, et à laquelle le prince de Galles a été fiancé, est un modèle accompli de vertus, mais d'une dévotion de couvent. Elle se lève à minuit pour assister à l'office divin, s'habille à cinq heures, porte sous sa robe l'habit du tiers ordre de Saint-François, jeûne le vendredi et le samedi ; et la veille des fêtes consacrées à Marie, ne mange que du pain et ne boit que de l'eau ; elle se confesse deux fois par semaine, et communie tous les dimanches. Chaque matin elle récite l'office de la Vierge, passe plusieurs heures à l'église, et après son dîner se fait lire la Vie des Saints par une de ses dames de compagnie, puis retourne à l'église où elle reste jusqu'à l'heure du souper (3).

(1) Patrick Fraser Tytler's Life of Henry the eighth, Edinburgh, 1837, in-12, p. 11.
(2) Jortin's Life of Erasmus. T. I, p. 34.
(3) Sanders, Histoire du schisme d'Angleterre, mise en français par M. de Maucroix. Paris, 1776, in-12, p. 7.

A toutes ces vertus chrétiennes, Catherine joint un penchant royal pour les lettres, qu'elle cultive dans les rares instants que lui laissent ses exercices de piété. Assurément c'est un beau témoignage que celui d'Érasme qui vante les doctes instincts de cette jeune femme (1). Après avoir lu le traité latin sur le libre arbitre, elle priait Vivès d'exprimer à l'auteur le plaisir qu'elle avait pris à cette lecture (2).

C'est John Skelton, un descendant de l'ancienne famille des Cumberland, dont Henri VII a fait choix pour enseigner à l'héritier du trône les règles de la poésie latine (3). Henri ne connaissait pas son poëte lauréat. Skelton est le Rabelais de la Grande-Bretagne; fantasque et sceptique comme le curé de Meudon ; impitoyable rieur, qui ne voit dans la vie humaine qu'une farce, et dans l'homme qu'un acteur comique. Des fictions du moine poëte, l'élève devait faire plus tard une théorie politique.

Si nous écoutons Skelton, c'est un prince accompli que son élève, l'idole de l'Angleterre, qui verserait pour lui jusqu'à la dernière goutte de son sang s'il était jamais en danger (4). Sir Thomas Cha-

(1) Eleganter docta. — Eras. Ep. 5 septemb. 1522. Voyez encore lettre de juillet 1518 à Bombasius.

(2) Vivès, Epist., 13 novemb. 1525.

(3) Monstrante fonteis Skeltone sacras. — Chaloner. — He was (Skelton) only a graduated rhetorician employed in the service of the king.—Warton's History of English poetry. Lond, 1774, in-4°, p. 11.

Voir l'ode d'Érasme *De laudibus Britanniæ, regisque Henrici VII ac regiorum liberorum*.—Epist. Thomæ Mori et Erasmi. Rot., 1518, in-4°, p. 294.

(4) All his subjects and he
Most lovingly agree
With whole heart and true mind.
They find his grace so kind;
Wherewith he doth them bind
All hours to be ready

loner emprunte pour le célèbrer la langue ascétique; il convient que parfois l'adolescent a pu tomber dans quelques fautes, mais toutes vénielles (1).

Le premier acte du jeune roi confirma les joies et les espérances de la nation : Henri, docile aux avis de la duchesse de Richmond sa grand'mère, fit entrer dans son ministère des hommes aimés du peuple. Warham, archevêque de Cantorbéry fut nommé chancelier; Fox, évêque de Winchester, secrétaire du petit sceau; le comte de Surrey, trésorier; le comte de Shrewsbury, grand maître de la maison du roi; lord Herbert, chambellan; sir Thomas Lovel, gouverneur de la Tour; sir Édouard Poynings, contrôleur (2).

Érasme a vanté les belles qualités de l'archevêque de Cantorbéry, qui s'entendait aux affaires, avait étudié le droit canon et les lettres, connaissait les Pères et les poëtes, et se délassait de ses travaux administratifs par la lecture des anciens, et dans la société des humanistes. Il passait comme une ombre à table, ne buvait jamais de vin, et disait la messe tous les jours (3). Affable avec ses inférieurs, bon avec ses domestiques, prêtre austère dans ses mœurs, ministre d'une probité à toute épreuve, diplomate d'une habileté consommée, c'était encore un homme du monde d'un enjouement inépuisable. Il y a dans le recueil des lettres du philosophe des

With him to live and die.
And to spend their heart blood
With him in all distress.
Duke of Albany. — Chaloner, p. 58.

(1) Indulsit genio admittens quandoque proterva,
At non immani veniam superantia facto.
— Strype's Eccles. Mem., T. I, p. 624.

(2) Hume, l. c., t. II, p. 93.

(3) Jortin's Life of Erasmus, t. I, p. 37.

pages charmantes de gaieté que l'archevêque écrit à son ami : « A quoi bon, lui disait-il un jour, toutes ces pierres qui tourmentent un corps aussi frêle que le vôtre ? Qu'en faites-vous donc? Je vous envoie trente nobles pour vous en débarrasser (1). »

Érasme écrivait sur le même ton à son Mécène : « J'ai reçu le cheval dont votre grâce m'a fait présent; il n'est guère beau, mais il est bon. Il n'est enclin à aucun péché mortel, si ce n'est à la gourmandise. Du reste, il a les vertus d'un bon confesseur : il est prudent, il est humble, il est doux, et ne mord ni ne rue (2). »

Érasme a dédié à l'archevêque plusieurs de ses ouvrages : son Saint Jérôme, diverses traductions de Lucien, l'Hécube et l'Iphigénie d'Euripide. Warham ne savait comment reconnaître les marques d'estime que lui prodiguait l'écrivain. Il acceptait en riant l'immortalité que lui décernait son protégé, mais sous condition qu'il accepterait à son tour les marques de la munificence du protecteur : ce qui fait vivre le corps (3), ces angelots d'or dont le philosophe était assez avide.

Richard Fox, d'abord garde du sceau privé sous Henri VII, puis successivement évêque de Bath, de Wells, de Durham et de Winchester, avait été employé dans les commissions, les ambassades et les négociations les plus importantes (4). En France

(1) Quid sibi volunt saxa in corpusculo tuo? an quid suprà hanc petram ædificandum est? non enim construes magnificas domus, vel ejusmodi quippiam, ut opinor. Quocirca quùm non sint e re tuâ calculi, cures quàm primùm te superfluo onere liberare, desque pecuniam ut auferantur hi lapides, secus quàm ego quotidie do pecuniam, ut lapides afferantur ad mea ædificia; id quod ut faciliùs facias, nec tibi desis, dedi filio cujusdam aurifabri Londinensis triginta *Nobiles*. — Knight, Das Leben des Erasmi, p. 244.

(2) Erasmi Epist. 44, l. 20.

(3) Erasmi Epist. 8, l. 11.

(4) Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 213.

comme en Écosse, en Allemagne comme en Espagne, il s'était attaché les cœurs des princes et du peuple. Autant l'archevêque de Cantorbéry aimait la simplicité dans les vêtements, autant Richard Fox cherchait tout ce qui frappe et éblouit le regard. C'était un homme de belles manières, fastueux dans sa mise et ses ameublements, mais enclin à l'avarice, seul défaut qu'on pût lui reprocher : du reste, d'une fidélité à toute épreuve, ami sincère du prince, jaloux de la gloire de son pays, et porté pour les lettres qu'il aurait protégées plus efficacement s'il n'eût pas aimé le tourbillon des affaires (1).

Thomas Howard, comte de Surrey, était fils du duc de Norfolk, qui périt en brave à la bataille de Bosworth pour défendre les droits de Richard III. Fait prisonnier, il fut amené devant le comte de Richmond qui lui reprocha d'avoir pris les armes en faveur de l'usurpateur. « Prince, lui répondit courageusement le vaincu, c'était mon roi; le parlement lui avait mis la couronne sur le front, je l'ai servi loyalement : que le parlement vous reconnaisse, et vous trouverez en moi un sujet aussi fidèle (2). »

Thomas Ruthall, docteur en droit, passait pour l'un des canonistes les plus profonds de l'Angleterre. C'est encore un de ces humanistes qu'Érasme salue de ses louanges. « Comment, lui dit-il en lui dédiant le Timon de Lucien, moi vous dédier le Misanthrope, à vous le philanthrope par excellence (3)! »

(1) Sed idem est, ita his rerum turbinibus occupatus ut ægrè rebus aliis vacare queat. — Ammonius Erasmo.— Knight, l. c., p. 130, note.

(2) Nott's Life of Surrey. — A. T. Thomson's Memoirs of the Court of Henry the Eighth, London, 1826, 2 vol. in-8°, t. I, p. 7, 8.

(3) Misanthropum misi, nimirùm ad virum unum omnium philanthropotaton ; tu nostram hanc audaciam boni consules et Erasmum in

Somerset, lord Herbert, avait fait une étude patiente des historiens de l'antiquité, et avant d'arriver au pouvoir, avait appris à l'école de Tite-Live et de Tacite surtout, comment meurent les rois et les empires. Il savait qu'aux princes tout sage ministre ne doit jamais celer la vérité. Il l'avait dite plus d'une fois au roi défunt, mais n'en avait été jamais écouté.

Édouard Poyning était un ancien serviteur de la couronne aussi habile à défendre une citadelle qu'à gouverner une province. Il avait administré l'Irlande sous le règne précédent avec un bonheur incontestable. On lui devait un statut qui porte encore son nom, et en vertu duquel aucun acte ne pouvait être présenté au parlement irlandais, sans qu'il eût été soumis d'avance à la sanction du roi et de son conseil (1); mesure importante destinée à comprimer les ferments de révolte dont cette province était remplie. Comme tous les vieux soldats qui ont passé leur vie dans les camps, il était encore plus attaché à son maître qu'à son pays.

Tels étaient les hommes dont le jeune prince venait de s'entourer: le choix était heureux et le peuple y vit l'augure de beaux jours pour la monarchie anglaise, si le roi consentait à suivre leurs conseils.

Immédiatement après la mort de son père, Henri s'était empressé de donner à l'ambassadeur d'Espagne Fuensalida l'assurance, qu'attaché de cœur à sa fiancée, il présenterait sans délai à son conseil la

eorum numero pones qui tui sunt amantissimi. — Erasmi op. Bas., 1540, t. I, p. 218.

(1) "That before any Irish parliament should be holden, copies of the acts proposed to be passed, should be sent over to England for the approbation of the king and council."

question de son mariage avec Catherine (1). A cette vieille objection tirée de la parenté des parties, et qu'un seul conseiller de la couronne essaya de renouveler, les avocats de Catherine opposèrent la dispense souveraine de Jules II, et, avec le serment de la princesse (2), l'aveu du roi (3), et l'affirmation de quelques matrones que le premier mariage avec Arthur n'avait jamais été consommé.

Le conseil, à l'unanimité, donna son consentement à l'union du roi avec l'infante d'Espagne (4). Le mariage eut lieu à Greenwich le 11 juin, jour de la Saint-Barnabé (5). La fiancée royale avait les cheveux flottants, la robe blanche comme une jeune vierge (6). Henri se hâta d'annoncer cet heureux événement au cardinal Sixte Gara de la Rovère, dans une lettre dont on conserve la copie au Vatican. C'est par hommage pour les vertus de la fille du roi d'Aragon, qu'il la choisit pour épouse; pas un mot dans sa lettre de la détermination de son conseil : c'est le cœur d'un amant et d'un époux qui parle seul et librement (7).

(1) Polus, Apol. reg., p. 83, 84.

(2) Polyd. Virgil., l. c., p. 619.

(3) Tu ipse hoc fassus es, virginem te accepisse, et Cæsari fassus es cui minimè expediebat, si tum de divortio cogitares, hoc fateri. — Pro unitate ecclesiasticæ defensione, Romæ apud Antonium Bladum Adulanum, p. LXXVII, LXXVIII.

(4) Lingard, l. c., t. II, p. 137, 138.

(5) Bernaldes, dans sa Chronique, cité par Mrs. Strickland, l. c., t. IV, p. 85.

(6) Sandford, p. 480.

(7) Ut de nuperis post serenissimi regis ac patris nostri obitum successibus vestra reverendissima dominatio certior fiat, significamus illi qualiter paulò ante nos prospicientes ad egregias virtutes illustrissimæ principis D. Catharinæ, serenissimi regis Aragonum filiæ, illam nostro connubio dignam duximus. Quare eam desponsavimus et uxorem duximus, moxque unà cum illâ coronati sumus solemniter, ut moris est, cum incredibili totius nostri regni gaudio, exultatione et

Le couronnement eut lieu quelques jours après la cérémonie nuptiale. Henri et Catherine s'embarquèrent le 21 juin à Greenwich (1) et remontèrent la Tamise jusqu'à la Tour, où des appartements avaient été préparés pour les nouveaux époux. Ils y restèrent jusqu'au 29, où le cortége royal quitta le château et traversa, pour se rendre à Westminster, les rues étroites de la cité, toutes tendues de tapisseries. Cornhill s'était paré comme dans un jour de solennité religieuse; de Cornhill à l'Old-Change, la route était bordée de jeunes filles vêtues de blanc et qui tenaient à la main des bouquets de fleurs. La reine était dans une litière traînée par deux chevaux blancs (2); elle attirait les regards par sa parure et ses charmes. Peu de femmes, dit lord Herbert, auraient pu lui disputer, en ce jour, le prix de la beauté (3).

C'est dans l'église de Westminster que Henri allait prêter le serment imposé au roi lors de son couronnement (4). Il s'était mis à genoux : « Vous jurez, lui dit l'archevêque de Cantorbéry, de défendre les

applausu. Quod vestræ reverendissimæ dominationi utpotè amicissimo nostro scribendum duximus, non dubitantes quin his nostris secundis rebus sit gavisura. Ex palatio nostro Greenwici, die VIII julii 1509, et regni nostri primo. — Cod. Vat., 6210.

(1) Middlehill Mss., cap. 163, p. 236 et suiv.

(2) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 85.

(3) There were few women who could compete with queen Katharine when in her prime.

(4) Ce serment n'était plus celui du roi Jean, qui avait déclaré, lors de son couronnement, qu'il tenait son royaume en fief du souverain pontife :

« .... Et spontaneâ voluntate, ac communi consilio baronum suorum confert et liberè concedit Deo et sanctis apostolis ejus Petro et Paulo, et sanctæ romanæ Ecclesiæ, matri suæ, ac domino papæ Innocentio ejusque catholicis successoribus totum regnum angliæ et totum regnum Hyberniæ cum omni jure et pertinentiis suis; illa ab eo et Ecclesiâ romanâ tanquam secundarius recipit et tenet...» — Holingshed, Fox, etc.

priviléges et les libertés qu'Édouard le Confesseur et les rois ses ancêtres, ont octroyés à l'Église ainsi qu'au clergé d'Angleterre (1)?

— Je le jure ! » répondit Henri.

L'archevêque prit la formule du serment qu'il lut à haute voix, et que le prince répéta la main levée sur l'autel.

Et l'archevêque, après lui avoir mis sur la tête le diadème, au doigt l'anneau, dans les mains le sceptre de la royauté, lui dit : « Levez-vous, gardez fidèlement votre parole, et n'acceptez pas la couronne si vous n'êtes déterminé à tenir le serment que vous avez juré (2). »

Mais la cérémonie était à peine achevée que le prince demandait l'original du serment qu'il venait de prêter, prenait une plume, et, enfermé dans une chambre secrète, altérait de sa main la formule sacramentelle.

Il a juré de maintenir les libertés de la sainte Église, garanties par les anciens rois chrétiens d'Angleterre (3); —il ajoute: autant qu'elles ne préjudicieront en rien à sa juridiction et à sa dignité royale (4).

Il a juré de maintenir la paix entre la sainte Église, le clergé et le peuple; — il substitue à cette pro-

(1) Se defensurum privilegia et libertates Ecclesiæ et clero concessas à rege Edwardo, aliisque antecessoribus suis. — Holingshed, in Hist. Richardi I, p. 476.

(2) Sta et retine fidem et jusjurandum tuum, et hunc locum ne suscipias, nisi fideliter constitueris ea plena observare quæ illic tam solemni juramento promisisti. — Holingshed, l. c., ib.

(3) That he shall kepe and mayntene the right and the liberties of holie Church of old tyme, graunted by the rightuous cristen kings of England.

(4) Not prejudyciall to hys jurysdiction and dignite ryall. — Voir aux Pièces justificatives, n° V, le serment original, et le serment corrigé de la main du roi. En tête du volume, nous avons fait calquer la formule amendée par ce prince, telle qu'elle se trouve au Brit. Mus., Mss. Cott., Tiber, E. VIII.

messe (1) celle de travailler à l'union du peuple et du clergé sous la domination royale (2).

Il a juré d'écouter dans ses jugements la justice et l'équité, en se montrant à la fois modéré et miséricordieux (3); — il réforme le serment, et ne promet plus que d'accorder merci, suivant sa conscience, à qui méritera merci (4).

Il a juré de faire respecter les lois du royaume et les coutumes de la nation (5); — sans préjudice, écrit-il, des droits de la couronne ou de sa dignité impériale (6).

Et Henri referme soigneusement le livre de la loi, sans montrer à personne les interpolations qu'il a fait subir au texte sacré. Qu'est devenu cet enfant dont Skelton nous vantait la candeur? Quand sa bouche murmurait au pied de l'autel le serment d'Édouard, son cœur était parjure.

La cérémonie du couronnement terminée, les joutes et les tournois commencèrent. Le roi et la reine étaient placés sur une estrade élevée dans Westminster-Hall. En face du trône était une fontaine qui, par la gueule de divers animaux, versait du vin blanc et du vin rouge. La trompette sonna, et l'on vit s'élancer dans la lice une foule de jeunes

(1) That he shall kepe the peax of the holie churche and of the clergye, and of the people, with good accorde.

(2) That he shall indevore himself to kepe unite in his clergye, and temporall subjects.

(3) That he shall do in his judgements equytie and right justice, with discretion and mercy.

(4) That he shall do, according his consciens, in all his mynystere, equytie, right and justice, shewing wer is to be shewyd mercy.

(5) That he shall graunte to holde the laws and customes of the realme.

(6) That he shall graunte to holde the lawes, and approwyd customs of the realm and lawfull and not prejudiciall to hys crowne or imperial duty.

seigneurs, somptueusement vêtus et montés sur de magnifiques chevaux dont ils stimulaient l'ardeur de la main et de l'éperon.

La trompette sonna de nouveau. Alors parut au haut d'une tour recouverte de drap d'or une femme armée d'un bouclier de cristal : c'était Minerve. La déesse descendit l'escalier de son palais, s'approcha du roi et lui présenta six champions qui se proposaient, avec l'agrément du souverain, de défendre envers et contre tous l'honneur de leur céleste maîtresse.

Une troupe de cavaliers s'élança dans l'arène, au son des fifres et des tambours, la tête coiffée de bonnets d'or surmontés de plumes blanches. Huit d'entre eux s'avancèrent vers la reine et la supplièrent de leur permettre de combattre les tenants de Minerve et de disputer le bouclier de cristal. Le tournoi commença et dura jusqu'à la nuit, et continua le lendemain. Comme les huit chevaliers entraient le lendemain dans la lice, le son du cor annonça l'arrivée des forestiers. Ils amenaient avec eux sur un char de triomphe une cage entourée de pieux et remplie de bêtes fauves. Au signal donné on ouvrit la porte de la cage, et les bêtes s'échappèrent dans le cirque, où, poursuivies par des chasseurs, elles étaient frappées de dards et venaient expirer aux pieds de la reine et de ses dames d'honneur (1).

La foule, à laquelle le roi avait ouvert courtoisement les portes de Westminster-Hall, battait des mains et remplissait l'air de ses cris de joie ; mais sur les bancs de l'amphithéâtre on remarquait quelques figures austères qui ne pouvaient détacher leurs regards des deux héros de la fête. Au sortir du tournoi ces spectateurs se rapprochèrent pour se com-

(1) Turner's Hist. of Henry the Eighth, vol. I, p. 23, 24.

muniquer leurs impressions. Ce qui les avait frappés, c'était l'attitude diverse des deux époux. Pendant toute la durée des fêtes, Catherine, dont la robe de satin blanc relevait encore la pâleur, était restée triste et pensive, échangeant à peine quelques paroles avec ses dames d'honneur. On eût dit qu'elle était agitée de pressentiments funèbres, et que Dieu, par un miracle, tenait ouvert pour elle un des voiles qui cachaient l'avenir; tandis que le roi, dont l'œil se promenait incessamment sur l'essaim de jeunes femmes qui garnissait les loges de l'amphithéâtre, demeurait muet près de sa jeune compagne. Nos rêveurs philosophes paraissaient inquiets et prévoyaient que tôt ou tard ce jeune prince, impatient sur son siége royal qu'il quittait et reprenait incessamment, chercherait parmi les femmes de la cour qu'il dévorait de ses regards des distractions inquiétantes pour le repos de Catherine.

Henri, pour gagner les cœurs, confirma l'amnistie que son père, sur son lit de mort, avait accordée à quelques-uns de ses sujets. Par une proclamation affichée sur les murs des églises, il invita tous ceux que la dernière administration avait ruinés à lui transmettre leurs plaintes, en promettant d'y faire droit et justice (1).

Cette pitié pour l'innocence opprimée cachait un piége; le roi n'avait pas envie de restituer aux malheureux les biens qu'on leur avait injustement ravis, mais de les encourager à produire leurs griefs contre les instruments des iniquités royales. Le peuple demandait le châtiment des deux ministres prévaricateurs Empson et Dudley; il fallait que leur sang lavât, s'il était possible, les crimes du roi défunt.

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 137.

A peine la proclamation eut-elle été publiée que les requêtes contre Empson et Dudley affluèrent à à la haute cour de justice (1) ; les deux coupables, dénoncés par la clameur publique, parurent devant leurs juges. Empson, après que le conseil eut fait lecture des crimes dont on chargeait les ministres de Henri VII, prit la parole, et dans une improvisation d'une chaleur entraînante démontra qu'ils n'avaient fait l'un et l'autre qu'exécuter des lois impitoyables, mais établies et sanctionnées par le pouvoir légal du pays; qu'ils auraient été coupables de félonie s'ils eussent osé désobéir au roi, auquel la constitution avait remis l'administration de la justice; qu'ils n'avaient été que les ministres dociles d'une autorité suprême, cruelle, injuste peut-être; qu'ils avaient exécuté les volontés royales, approuvées du reste par le parlement, en fermant les yeux, suivant le devoir de tout sujet loyal; que les condamner serait insulter à la mémoire du mort; que ce n'était pas un échafaud mais une couronne qu'on devait leur voter pour avoir obéi sans murmure à des lois dont il ne leur appartenait pas de juger l'utilité ou le danger, tant qu'elles n'avaient pas été abrogées par la puissance législative (2).

Empson avait raison. Le grand coupable reposait tranquillement dans son lit d'airain à Westminster; mais qui donc aurait osé interrompre dans son sommeil cette majesté prévaricatrice? Cependant le peuple demandait du sang. Il n'était pas content du spectacle que lui avait donné la royauté nouvelle en exposant au pilori après qu'on les eût promenés dans les rues de Londres, à cheval, la tête tournée

(1) Hume, Lingard, etc.

(2) On peut voir dans Herbert's Life of Henry VIII, p. 5, une partie du plaidoyer d'Empson. Le procès est raconté dans Anderson's Reports, t. I, p. 152-158.

du côté de la queue de leur monture, les agents subalternes de Henri VII, connus sous la dénomination de promoteurs (1). Larmes pour larmes, sang pour sang, telle est la loi du peuple. Mais comment condamner Empson et Dudley, qui s'abritaient sous le manteau royal? La commission ne chercha pas longtemps ; elle imagina de leur imputer un crime dont ils étaient innocents, un crime entraînant la peine capitale : on les accusa d'avoir formé le projet de se saisir de la personne du roi, à la mort de son père, et de s'emparer du pouvoir. Londres et l'Angleterre avaient été menacées (2), sans le savoir, de passer sous le joug de deux dictateurs : l'un, Empson, fils d'un tamisier; l'autre, Dudley, fils d'un juriste. Chose étonnante, on trouva des témoins qui pour quelques nobles consentirent à déposer que les deux prétendants avaient engagé leurs créatures à se tenir prêtes et à les accompagner jusqu'à Londres, les armes à la main. Les témoins trouvés, le crime était prouvé. Dudley fut donc jugé, c'est-à-dire condamné à Guildhall le 16 juillet 1509, et Empson à Northampton le 1er octobre. Mais leur exécution fut retardée, grâce aux prières de la jeune reine. Elle était trop belle encore pour que ses larmes fussent sans pouvoir sur le cœur de Henri (3). On dit que dans sa prison Dudley écrivit sous le titre de : l'Arbre de la République, un traité de politique qu'il adressait au roi pour l'attendrir, mais qui ne parvint pas jusqu'au prince (4). L'aurait-il lu? Cependant le parlement, assemblé, le 21 avril 1510, aux fêtes de

(1) " Promoters " because they promoted many honest men's vexations. — Archæologia Brit., t. XXV, p. 372.
(2) Herbert., l. c. p.
(3) Stowe's Annals, p. 487.
(4) Biographia Britannica, t. V, p. 425.

Pâques, rendit contre les prisonniers une sentence de proscription pour un crime imaginaire (1). Le roi se serait contenté, dit-on, de confisquer leurs biens ; mais assailli, pendant un de ses voyages d'été, de plaintes et de remontrances il signa l'ordre de leur supplice, sans crainte d'être troublé la nuit par l'ombre paternelle. Ils furent pendus à Tower-Hill, et le peuple se tut, et les faux témoins reçurent le prix de leur parjure, et les juges continuèrent à s'asseoir sur leur siége souillé, et le roi poursuivit ses promenades. Le sang répandu sur la plate-forme de la Tour, imposa silence aux cris de Londres, et fournit aux officiers de la trésorerie un prétexte pour refuser la réparation des injustices dont ces infortunés avaient été les instruments et les victimes (2). Les biens des deux condamnés furent confisqués par le roi, qui fit don à sir Henri Wyatt, un de ses conseillers, d'une grande partie des terres appartenant à Empson (3).

La paix dont jouissait l'Angleterre permit au jeune monarque de se livrer à ses penchants naturels pour les plaisirs. Pendant deux ans l'histoire de Henri ne présente qu'une succession continue de bals, de tournois, de carrousels, de fêtes de jour et de nuit dont il est toujours le héros; c'est à peine s'il donne quelques heures au sommeil. Pendant que Catherine d'Aragon lit dévotement ses

(1) In the eye of the law their efforts to enforce the law did not constitute a crime. To please the people a groundless and ridiculous pretence of a treasonable conspiracy was preferred against them : there was no difficulty in finding juries, ready to convict these of any offence, and even the parliament did not scruple to join in the general hue and cry. — Archæologia, t. XXV, p. 373.

(2) Herbert, p. 5, 6, 12, 13. Regist. XIV, Lords' Journals 1, St. 1 Henri VIII, 4, 8, 12, 15.

(3) Nott's Life of Wyatt. — Thomson, l. c., t. I, p. 18.

heures à genoux sur son prie-Dieu, Henri s'est levé, est monté à cheval, une hache à la main, ou une épée à deux tranchants à ses côtés, pour aller disputer en présence des ambassadeurs étrangers, des grands de son royaume, de ses ministres et d'une foule de jeunes femmes, le prix de la force et de l'adresse. Après quelques passes, son second abaisse son arme et s'avoue modestement vaincu ; les trompettes sonnent, et le vainqueur est salué par les applaudissements de la foule. Rentré dans son palais, après avoir été sur son passage accueilli par les vivat du peuple, il trouve sur sa table de travail une épître en vers improvisée par quelque poëte dans la détresse pour célébrer le triomphe de sa grâce. Henri est généreux, il donne, à pleines mains, des nobles au poëte. Le soir, à son coucher, un de ses secrétaire fait tout haut la lecture du dithyrambe. Le vieil évêque de Winchester, Fox, murmure en voyant les beaux angelots que son ancien maître avait eu tant de peine à amasser, dissipés en folles dépenses, ou échangés contre quelques grains d'encens que brûle la flatterie; mais Henri se moque du conseiller à cheveux blancs, et ses favoris se croient obligés d'en rire comme leur maître. Son confident, et presque son ami de cœur, c'est le grand trésorier, le comte de Surrey, Thomas Howard, qui passait sous le dernier roi pour l'avarice incarnée, et qui ne craignait pas de lui désobéir quand il en recevait l'ordre de payer les dettes criardes de la couronne (1). Le comte, devenu prodigue, flatte toutes les fantaisies de l'adolescent, lui donne de l'argent sans compter, entretient son goût pour les plaisirs fastueux : c'est comme l'ombre du

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. VI, p. 9.

prince, le favori ne quitte pas le maître. Le pauvre Fox, qui gronde toujours, commence à fatiguer le roi. L'évêque a deviné bien vite que son règne va finir, et pour supplanter son rival heureux, il vient d'appeler à la cour un clerc d'une rare habileté, Thomas Wolsey, fils, dit-on, d'un boucher d'Ipswich (1), et auquel il a fait donner la charge d'aumônier de la maison royale. Étudiant d'Oxford, où à quatorze ans il avait été reçu bachelier ès lettres, puis membre du collége de la Magdeleine, puis maître ès arts, Wolsey avait été chargé de l'éducation des trois fils du marquis de Dorset, qui lui procura la cure de Lymington dans le Somerset. Nommé aumônier du roi Henri VII, à la recommandation d'Amias Pawlet, il gagna les bonnes grâces de Fox et du chevalier Thomas Lovel. Plus tard chargé de négocier le mariage du roi avec Marguerite, duchesse de Savoie, il fut envoyé en ambassade à l'empereur, père de cette princesse, et remplit sa mission avec tant de bonheur que le prince le fit doyen de Lincoln, et lui donna bientôt la prébende de Walton Brinhold (2). Wolsey pleura la mort de son protecteur. Quand on conduisait le corps du monarque à cette somptueuse demeure qu'il s'était fait bâtir de son vivant, et qui porte encore son nom, le bachelier suivait à pied le cortége funèbre, un livre d'heures à la main, et priant dévotement pour le repos de l'âme de son bienfaiteur (3). Prières et larmes devaient cesser bien vite. Wolsey était sur le chemin de la fortune. Henri VIII donna bientôt à

(1) C'est l'opinion commune. Cavendish, un biographe de Wolsey, dit qu'il était "an honest poor man's son of Ipswich." Grove fait du père de Wolsey un éleveur de bétail « a grazier ».

(2) George Howard's Wolsey the cardinal, London, 1824, in-8°.

(3) Walking in the procession and praying all way. — George Howard, l. c., p. 59.

son aumônier une somptueuse habitation qu'Empson possédait près du palais de Bridewell ; demeure toute royale, plantée de beaux arbres, et assise sur les bords de la Tamise. Wolsey, dans son enivrement, se bâtissait en songe un palais plus merveilleux encore : c'est au Vatican qu'il aspirait à loger.

Les poëtes avaient raison de chanter Henri VIII. Le prince leur faisait la cour presque avec autant d'assiduité qu'aux femmes. Son palais leur était ouvert, et ils étaient sûrs d'y trouver un accueil cordial. A peine sorti des bancs de l'école, Henri recherchait les joutes littéraires, bien qu'il n'y trouvât pas toujours, comme dans ses tournois en champ clos, des rivaux complaisants prêts à proclamer leur défaite avant d'avoir combattu. Sous le diadème royal, c'était toujours l'aristotélicien passionné pour la dispute, et soutenant glorieusement l'honneur de son maître saint Thomas. L'hospitalité généreuse accordée par Henri VIII à ceux qui cultivaient les lettres, devait exercer une heureuse influence sur leur développement. L'Angleterre voulait décidément sortir de ces ténèbres où, seule de toutes les nations, elle était restée si longtemps ensevelie. Depuis près d'un demi-siècle elle demandait des inspirations à l'Italie. En 1446, nous voyons Robert Fleming, Guillaume Gray, évêque d'Ély ; Jean Free, Jean Gunthorpe et Jean Tiptoft traverser les Alpes pour aller étudier à Ferrare sous Guarini le jeune (1). En 1442 l'Angleterre possédait deux colléges, l'école d'Éton et l'école du Roi à Cambridge, où la langue latine était enseignée à l'aide de quelques grammaires médiocres et de la lecture d'un petit nombre de poëtes profanes. On trouve dans la collection des lettres de Paston, deux vers la-

(1) Henri Hallam, Hist. de la littérature de l'Europe pendant les quinze, seize et dix-septième siècles, Paris, 1839, t. I, p. 165.

tins d'un écolier d'Éton, fort médiocres du reste. Leland a donné dans le quatrième volume de ses Collectanea, la liste de livres appartenant à des monastères ou à des colléges, et qui font mention de traductions d'auteurs grecs récemment faites en Italie (1). Ce mouvement intellectuel s'arrêta sous Richard III.

Tout ce qu'on enseignait alors dans les écoles, dit Wood, était terne et décoloré (2). Les sources des grandes inspirations semblaient taries, et la langue grecque était en quelque sorte oubliée. Mais à la fin du règne de Henri VII, la pensée se réveille : l'Angleterre a compris la nécessité de s'associer à cette œuvre de rédemption spiritualiste que poursuit l'Italie pontificale. Quelques-uns de ses prélats sont en correspondance avec les humanistes de Florence et de Rome. Érasme applaudit à cette résurrection des saintes lettres, ouvrage en partie de l'épiscopat et du clergé breton. Cambridge étudie Homère : Oxford commente Aristophane : l'intelligence des auteurs anciens est un titre pour arriver aux dignités ecclésiastiques, et avant que Henri VII soit descendu dans la tombe, l'Angleterre a de glorieux représentants dans les sciences profanes et sacrées. Quelques-uns d'entre eux, comme Colet, Grocyn, Lylie, Mountjoy, sont les hôtes assidus de la cour de Henri VIII, et souvent ses commensaux. Tenons compte au prince des encouragements et des caresses qu'il leur prodigue : ce sont autant de services qu'il rend à l'humanité.

Ce fut un événement heureux pour l'élève de Skelton que l'arrivée en Angleterre de tous ces humanistes anglais qui venaient d'assister à Florence à

(1) Hallam, l. c., t. I, p. 301.
(2) Wood's Annals of Oxford, an. 1508.

l'ouverture de l'académie platonicienne instituée par Laurent de Médicis. Le voile qui leur cachait l'antiquité avait été levé. Comme à tous leurs compatriotes, l'antiquité ne leur était apparue jusqu'alors que couverte de poussière, et bégayant le dialecte de Scott et de Durand; mais à Florence, aux réunions de Carreggi que présidait Politien, ils l'aperçurent toute rayonnante, sortant d'un nuage de parfums, au milieu d'un cercle de poëtes, d'historiens, de philosophes et de statuaires. Le miracle de la statue de Pygmalion se répétait pour ces nobles pèlerins : l'antiquité ressuscitait, elle vivait, elle marchait, elle parlait.

Au récit de cette vision, Henri s'exaltait : c'est Érasme, alors en Angleterre, qui nous raconte les poëtiques transports du prince.

Presque tous ces humanistes, Grocyn, Linacre et Colet, en repassant les Alpes, emportaient avec eux des manuscrits que la science réviseuse des philologues allait bientôt élucider. Ils n'avaient pas oublié l'œuvre de Platon, dont l'image se trouvait jusque dans l'oratoire du prêtre florentin. Depuis dix siècles un seul monarque avait régné despotiquement dans les écoles : Aristote était menacé maintenant, en Angleterre comme en France, de partager avec Platon sa royauté séculaire. C'était toute une révolution, que l'inauguration dans les universités bretonnes, d'une philosophie nouvelle qui s'adressait à l'imagination, admettait le culte de la forme, et pour arriver à l'âme, cherchait à séduire les sens. Henri VIII, à l'exemple du Magnifique, admettait à sa table ces doctes émigrants qui n'avaient pas craint de traverser les mers pour aller à la découverte d'un monde nouveau.

Nous n'avons point oublié la lettre où, quelques

jours après que les cloches de Saint-Paul eurent annoncé l'avénement à la couronne du prince de Galles, Mountjoy invitait Érasme à quitter l'Italie pour s'établir en Angleterre. Il lui promettait la protection du roi et un riche bénéfice de la part de l'archevêque de Cantorbéry (1).

Sir Thomas More, qui sait que le philosophe ne hait pas l'argent, a joint à l'épître de Mountjoy une lettre de change dont il a fourni les fonds de concert avec l'archevêque (2). Des amis communs mêlent leurs instances à celles des deux humanistes, et conjurent Érasme, au nom des Muses, de se prêter aux espérances de fortune qui l'attendent en Angleterre (3). Le philosophe se laisse attendrir, il rêve des monts d'or qu'il va trouver sur cette terre promise (4), fait ses préparatifs de voyage et se met bientôt en route. Il traverse les Grisons (5), salue les vieilles connaissances qu'il a laissées à Louvain et à Anvers, résiste à toutes les obsessions d'Adolphe de Bourgogne qui veut le retenir, arrive à Londres et descend chez More, dont il paye l'hospitalité en lui dédiant son Éloge de la Folie (6). Pauvre homme, qui ne devait pas tarder à regretter le chaud soleil de Rome, le vin d'Orviette qu'il buvait à la table des cardinaux Grimani et Raphaël de Saint-Georges, ses promenades à l'Esquilin, et les hêtres du Pincio (7).

Érasme nous a laissé dans une lettre qu'il adresse au poëte Hutten, un portrait de main de maître de

(1) Erasmi Epistolæ, ep. 4, lib. IV, p. 94.
(2) De Burigny, Vie d'Érasme, Paris, 1757, in-12, t. I, p. 155.
(3) Compendium vitæ.
(4) Epist. Curtio.
(5) Epist. Rhenani. — De Burigny, l. c.
(6) Μωρίας Ἐγκώμιον. — Samuel Knight, l. c., p. 109.
(7) Epist. 11, l. II.

sir Thomas More, dont nous donnerons ici quelques passages.

« Figurez-vous, dit-il, un jeune homme de taille ordinaire, mais svelte et bien prise, la peau blanche, les yeux bleus, la barbe rare, la physionomie souriante, les mains quelque peu campagnardes ; gai sans malice, inculte dans ses vêtements, ennemi de tout ce qui sent la gêne ou l'apprêt, des cours, vous pensez bien, parce qu'il aime son franc parler ; jamais inquiet du lendemain, toujours pensant aux autres, et d'une conversation si pleine d'enjouement qu'il est impossible avec lui de s'ennuyer. Il a fait des comédies où il a joué lui-même, et même des épigrammes. On lui prête certaines bonnes fortunes dont il a profité, mais sans scandale. Il sait le grec, et malgré son père qui menaçait de le déshériter, il s'est mis à étudier la philosophie. Il connaît les Pères, et, bien jeune, il a, devant un nombreux auditoire, expliqué la Cité de Dieu de saint Augustin (1). »

Pendant qu'assis sur une mule au pas réglé, Erasme traversait les Apennins, il pensait à More et arrangeait dans sa tête une épître dédicatoire à son ami. Il lui semblait qu'un livre où sont si spirituellement mises en scène ces monomanies humaines qu'on appelle honneurs, ambition, avarice, vanité, épidémies auxquelles nul ne peut échapper en ce monde ; que ce livre, disons-nous, devait être placé sous le patronage d'un clerc, qui mettait autant d'ardeur à repousser les gloires mondaines que d'autres à les rechercher.

Henri VIII aurait bien voulu attirer sir Thomas à la cour ; mais le philosophe résistait aux instances du prince. Son bonheur était de vivre dans la soli-

(1) Erasmi Ep., epist. 30, l. X.

tude, au milieu de livres dont il faisait ses délices. Loin des agitations du monde extérieur, il évoquait alors, comme Machiavel, à sa villa, près de Florence, les ombres des écrivains antiques, conversait avec eux, et de ces mystérieux entretiens sortait toujours plus heureux.

Linacre ne ressemblait pas à sir Thomas More; il flattait Henri pour en obtenir un regard. Avide de gloire, il souffrait avec peine la contradiction. Helléniste habile, il avait fait une traduction de Proclus qu'il avait dédiée au roi Henri VII, son protecteur. Mais un des précepteurs du prince héréditaire Arthur, André de Toulouse, âme jalouse, vint conter au monarque que cette prétendue traduction de Proclus n'était qu'un plagiat mal déguisé. Quand plus tard Linacre, tout fier de son travail, parut à la cour, savourant d'avance les louanges que le roi devait lui prodiguer, il trouva dans le prince un juge morose qui le traita comme un imposteur (1). Il n'avait pas malheureusement la philosophie stoïque de sir Thomas pour se consoler. C'était un travailleur qui passait les nuits à composer, n'était jamais content de son ouvrage et jetait au feu, la plupart du temps, ses savantes élucubrations. Ses amis qui, connaissaient tout ce que son cerveau enfermait de véritable science, le pressaient de publier quelques-uns de ses écrits qu'il dérobait à tous les regards. Érasme, qui se plaignait souvent du tort que Linacre faisait à son

(1) Thomæ Linacro pessimè cessit, quòd Proclum à se denuò versum regi hujus patri dicârat. Andreas quidem Tholosates præceptor Arturi principis, et in regnum paternum successuri, nisi mors antevenisset, cæcus adulator, nec adulator tantùm, sed et delator pessimus, regem admonuit hunc libellum jam olim fuisse versum, à nescio quo, et erat, sed miserè. Hanc ob causam rex et munus aspernatus est, et in Linacrum, velut in impostorem inexpiabile concepit odium.— Erasm. Ep. Germ. Brixio. Edit. Leid. p. 1268.

pays, en condamnant à l'oubli le fruit de ses doctes veilles (1), aimait le médecin encore plus que le lettré. Notre philosophe avait la manie de se croire malade. A chaque indisposition dont il était atteint, quand il n'avait rien à faire, il appelait Linacre qui le guérissait bien vite. Il était parti de Londres pour Paris, et dans la traversée avait pris froid. Couché sur son lit, il sent en se passant la main sur le cou que ses glandes sont enflées. Il écoute ; ce sont bien des tintements dans les oreilles qu'il entend. Il se retourne sur son chevet; cette fois, c'est l'artère temporale dont les pulsations inégales l'effrayent à le faire pâlir. Alors, hochant la tête, il s'écrie dans un mouvement de douloureuse anxiété : « Et pas un Linacre pour me guérir (2) ! »

Ce fut Linacre qui, de retour d'Italie, donna pendant quelques mois des leçons de grammaire latine au jeune prince de Galles. A Florence, il avait assisté au cours de Politien sur Horace et Virgile, et il en était sorti plein d'un amour véritable pour les poëtes de Rome antique que l'Angleterre avait à peine ouverts.

Un peu plus tard, quelques années avant le couronnement de Henri VIII, Colet revenait aussi d'Italie et fondait, à Londres, le collége de Jésus, la première école où le grec fut enseigné en Angleterre.

(1) Utinam prodirent tuæ lucubrationes, fidem omnibus facturæ meæ prædicationis, quà nusquam non utor, ut quod ita res habet, vel quò magis nostros ad studium inflammem.—Erasm. Ep. T. Linacro, p. 136, ibid.

(2) Lutetiam pervenimus, cæterum quidem incolumes, verùm navigatione quotidianâ molestum quoddam malum contraximus, collecto frigore, quod etiam nunc sinciput meum malè discruciat. Tument utrinque sub auribus glandes, palpitant tempora, tinniunt aures ambæ : atque interim nullus adest Linacer, qui me arte suâ liberet. — Erasmus, Linacro suo, p. 350.

C'était un des hommes les plus remarquables de son époque. Son père avait amassé dans le commerce une immense fortune. Sa mère, d'une piété tout angélique, avait vu mourir vingt enfants : John était resté seul héritier d'une fortune qu'Érasme nomme déplorable, *luctuosa hereditas* (1). Après sept ans passés à l'université d'Oxford, l'écolier sentit le besoin d'échapper à cet enseignement demi-barbare qui paralysait son intelligence. Il visita d'abord la France où il se lia d'amitié avec Budée, puis il partit pour le pays des belles et sérieuses études. A Florence, il rencontra quelques-uns de ses compatriotes : entre autres Grocyn et Lylie, qui s'adonnaient avec une ferveur de néophyte à l'étude de la langue grecque. Après un long séjour à Rome, à Pise, à Ferrare, à Milan, et dans toutes les villes où Dieu avait suscité une harmonieuse intelligence pour réveiller le culte des muses, il repassa les Alpes et revit sa patrie bien-aimée, cette Angleterre où quelques rayons du soleil d'Orient commençaient à poindre.

Doué d'une inépuisable gaieté, amoureux du plaisir; à table, joyeux convive ne laissant jamais son verre vide; enclin à la médisance, et recherchant la conversation des femmes; véritable épicurien, enfin, comme il le dit de lui-même, Colet semblait être né pour briller dans le monde plutôt que pour monter en chaire. Assailli par de vives tentations, il sut les surmonter avec une force d'âme toute chrétienne.

Après une longue étude de saint Paul, qu'il aimait avec passion, il eut l'idée d'instituer des conférences sur les Épîtres de l'apôtre. Ses leçons étaient fréquentées par les dignitaires de l'Église : plus d'une

(1) Tytler, l. c., p. 34.

fois Henri VIII vint se mêler parmi les auditeurs du savant exégète.

Un moment, cependant, on parla d'une rupture entre le théologien et le monarque.

Warham avait désigné Colet pour prêcher le vendredi saint devant la cour. L'orateur avait pris pour texte la victoire de Jésus sur la mort et le sépulcre : victoire toute pacifique qu'on ne peut remporter que par la prière. Or, bien qu'on sût que le roi nourrissait secrètement l'espoir d'une rupture prochaine avec la France, le prédicateur, fort peu courtisan de sa nature, disait-on, ne craignit pas de s'emporter saintement contre les princes qui cherchaient la gloire dans les combats, et de pleurer sur le sort d'une pauvre âme, couronnée du diadème, qui passait d'un champ de bataille au tribunal du souverain juge. Ce sermon était un véritable manifeste contre les idées belliqueuses qui commençaient à tourmenter Henri. A peine l'orateur était-il descendu de chaire, que le roi le faisait prier de se rendre dans le jardin du monastère des Franciscains. Colet paraît, le roi fait signe à ses gens de s'éloigner. « Monsieur le doyen, dit le prince au prédicateur, vous avez été bien beau ; mais entre nous, j'ai peur que vous ne vous soyez trompé, et ma conscience, troublée par votre éloquente parole, a besoin d'être rassurée. Écoutez-moi, de grâce. Tout ce que vous avez dit sur la charité est admirable ! on n'a jamais mieux parlé sur l'amour qui doit unir les princes rachetés par le sang du Sauveur ; et, en vérité, vous m'avez presque réconcilié avec la France ; mais vous avouerez, docteur, que l'Évangile ne défend nulle part de repousser une injuste agression. Sans doute, c'est une offense, et une grande offense à la loi d'amour apportée par le Christ sur cette terre, que d'attaquer un

voisin inoffensif; mais si ce voisin vient jeter le trouble dans vos domaines, l'Évangile ordonne-t-il de s'endormir dans une inaction coupable? non, il faut le repousser dans l'intérêt de la paix publique, n'est-il pas vrai? Donc, vous monterez en chaire et vous ferez un sermon comme vous les savez si bien faire, sur la légitimité d'une guerre défensive, qui n'aurait pour but que l'honneur et l'indépendance de ma couronne (1). »

Colet, qui ne s'attendait pas à se trouver en face d'un aristotélicien tout frais sorti de l'école, balbutia quelques timides excuses et promit humblement de réparer sa faute. Le jour de Pâques il monta donc en chaire et commenta le thème comme eût pu le faire son royal adversaire. Cette fois, un prince qui mourait les armes à la main pouvait aller droit au ciel s'il ne faisait que se défendre contre d'injustes agressions : l'âme menacée de la damnation était celle qui prenait les armes pour troubler le repos d'un État voisin. A cette âme pécheresse, des feux éternels dans l'autre vie; mais à l'âme patriote qui repousse la force par la force pour préserver l'honneur de sa couronne et les libertés de ses peuples, des béatitudes sans fin par delà la tombe. Or il n'y avait pas à se tromper dans ce tableau des deux âmes, l'une et l'autre ceintes du bandeau royal. Il était clair que l'âme ambitieuse était celle qui habitait le corps mortel du roi de France nommé Louis XII; et que l'âme selon le cœur de Dieu était celle qui gouvernait l'Angleterre sous le nom de Henri VIII. Aussi, son sermon achevé, l'orateur vit-il en face de lui le prince qui

(1) Translation of Erasmus Life, published in a collection of scarce tracts entitled "The Phœnix," 2d. vol., p. 25, 26. London, 1707, 1708.

souriait, qui hochait la tête en signe de satisfaction, et qui, se tournant vers ses courtisans, leur disait : « Choisisse qui voudra son docteur : voici le mien (1)! » Et demandant une coupe, Henri la remplit de vin et la but à la santé de Colet. La foule émerveillée regardait d'un air d'admiration le pauvre prédicateur, tout confus de sa gloire, et qui devait son triomphe à un misérable *distinguo* qu'il avait commenté prolixement à la façon d'un moine.

On se tromperait peut-être si l'on regardait ces détails biographiques comme indignes de la gravité de l'histoire : ils sont, à notre avis, une prophétique révélation de l'avenir que le roi réserve à l'Angleterre. A dix-neuf ans le prince a déjà peur d'une allégorie, et c'est le rire sur les lèvres qu'il punit un rhéteur en l'obligeant à une rétractation que le prêtre accepte sans murmure. Comme Colet redoute déjà la colère royale! Le sacerdoce, représenté par un de ses membres les plus importants, nous montre à quelles complaisances il descendra bientôt, quand Henri, pour se faire obéir, essayera de substituer au rire la menace et l'emportement.

Colet, d'humeur chagrine, cherchait à se venger. Sa victime fut bientôt trouvée : c'était un moine noir ou blanc, qui depuis dix ans revenait sans cesse dans les sermons du doyen ; un moine gourmand, paresseux, ignorant, et cachant dans sa besace presque tous les péchés du catéchisme. Colet se mit donc à se moquer avec emphase de tout ce qui portait froc en Angleterre. Les moines crièrent et se plaignirent à l'autorité; mais le prédicateur, assuré de l'impunité, et comptant sur la protection du roi,

(1) Well, let every man choose his own doctor, but this man shall be my doctor before all the world. — Tytler, l. c., p. 37.

qui n'aimait guère le capuchon, continua de les poursuivre de ses sarcasmes : triste guerre qui dura longtemps, et où Colet dépensa plus d'esprit que de vérité.

S'il faut en croire Erasme, témoin fort suspect; les moines anglais méritaient, à peu d'exceptions près, les châtiments que leur infligeait publiquement son ami. C'étaient presque tous des êtres déshérités du ciel, plongés dans la crapule et l'ignorance, et qui ne manquaient jamais de faire le signe de la croix toutes les fois qu'ils trouvaient un helléniste sur leur chemin. A l'entendre, Satan voulait exiler la langue grecque pour ruiner l'Église du Christ. Et à ce propos il racontait, avec cette causticité moqueuse que nous lui connaissons, l'histoire de la triste déconvenue d'un moine de l'ordre des Franciscains.

Henri était à Woodstock (1), lorsqu'un frère qui appartenait à l'église de Sainte-Marie monte en chaire, et, en véritable énergumène, se met à déclamer contre la langue grecque et les malheureux qui osent l'étudier. Au bruit des emportements du moine les écoliers s'émeuvent, parcourent les rues et vont siffler sous ses fenêtres le malencontreux orateur. Après une enquête faite au nom de sa majesté, le prince adressa des lettres royales à l'université, pour l'exhorter à s'appliquer à l'étude de cette belle langue d'Homère qui était appelée, comme la langue latine, à civiliser le monde (2), et le moine de Sainte-Marie se tut.

Mais un autre le remplaça bientôt. Plus hardi; c'est en face du souverain qui l'écoutait, qu'il fit une

(1) Erasm. Epist., l. VII, ep. 12; lib. VI, ep. 2.
(2) Tytler, l. c., p. 31.

sortie violente, toujours contre la langue grecque. Richard Pace se couvrait la figure de peur d'éclater de rire, et les lèvres de sa majesté exprimaient par des mouvements irréguliers, l'indignation et la pitié. Henri voulait se venger, mais en humaniste. Il fit, appeler le prédicateur, et le pria de narrer ses griefs contre la langue grecque. Sir Thomas More était chargé de défendre l'idiome incriminé : l'avocat fut éloquent. Vint le tour du prévenu, qui, ne sachant que répondre, s'agenouille, et, fondant en larmes, met sur le compte de l'esprit saint toutes les sottises qu'il a débitées contre les hellénistes. « De l'esprit saint, dit le monarque, avec un sérieux comique ; ne calomniez pas, mon père, celui de qui procède toute lumière, et qui, certainement, n'a pas de motif pour en vouloir à la plus belle langue que jamais les hommes aient parlée. Et dites-moi, ajoute-t-il en souriant malignement, avez-vous lu quelques-uns des ouvrages d'Érasme que vous traitez si mal ? — Hélas non, répond piteusement le patient. — Alors comment parlez-vous d'œuvres que vous n'avez jamais lues. — Pardon, reprend le moine en relevant un peu la tête, j'ai parcouru le livre auquel le philosophe a donné le titre de : l'Éloge de la Folie. — Vraiment, dit Pace, je gagerais que le livre a été écrit pour votre révérence. » Le frère mit fin à la discussion en déclarant qu'il était réconcilié désormais avec le grec, parce qu'il voyait clairement à cette heure que le grec dérivait de l'hébreu, et il s'éloigna au milieu des éclats de rire des assistants (1).

La fable est charmante, contée admirablement, par Érasme, et avec un sérieux philosophique qui a dû tromper plus d'un lecteur. Mais ce n'est

(1) Tytler, l. c., p. 32.

peut-être qu'une fantaisie d'artiste, comme Érasme s'en est permis si souvent. Du reste, cet Éloge de la Folie, qui faisait les délices de Henri VIII et de ses lettrés, ce n'étaient pas seulement des moines crasseux qui le dénonçaient à leurs pénitents comme un vase de corruption : la Sorbonne, elle-même, dont le Batave ne s'est guère moqué, le proscrivait dans une sentence magistrale, et le traitait d'ouvrage « impie, injurieux à Dieu, à la Vierge, aux saints, à l'Église, à la tradition (1). » Pardonnons donc au franciscain un moment d'humeur contre un livre qui excitait les colères « de la mère et de la nourrice des saintes lettres. »

Du reste, on doit avouer qu'il y avait d'importantes réformes à introduire dans le système d'éducation appliqué par les moines en Angleterre. Henri VIII les comprit et en favorisa le développement. La plupart des écoles étaient alors dirigées par les dominicains, les franciscains et les augustins. Ce que ces ordres avaient en vue surtout, c'était de former des élèves à l'état ecclésiastique. Dans les monastères on donnait à l'étude de la grammaire deux ou trois mois au plus ; puis on mettait dans la main de l'écolier la logique d'Aristote. Après une lente initiation à toutes les formules pédantesques, connues sous le nom d'hypothèses, de restrictions, d'expositions, d'équivoques, véritable labyrinthe où s'égarait son enfance, l'écolier atteignait le portique de la théologie. A peine si en passant il pouvait jeter un coup d'œil furtif sur les grands modèles de l'éloquence grecque et latine. Démosthènes était pour lui comme un dieu inconnu.

Colet, d'accord avec Henri, comprit que pour

(1) De Burigny, Vie d'Érasme, t. I, p. 204, 205.

régénérer l'entendement humain, il fallait lui ouvrir les sources de l'antiquité païenne; à peu près ainsi qu'à la renaissance de l'art en Italie, on avait senti que le sculpteur, avant de dégrossir un marbre, devait avoir étudié la plastique sous Praxitèle ou Phidias. Avant donc de chercher à expliquer à ses élèves les mystères de la sainte science, Colet leur faisait faire un cours complet de grammaire. Il avait eu soin de choisir, pour opérer la révolution intellectuelle qu'il méditait, des ouvriers d'une habileté philologique consommée. A son école de Saint-Paul il plaça pour recteur William Lylie qui, pendant cinq ans de séjour à Rhodes, avait pratiqué le grec sous les rhéteurs de Constantinople. Lylie méritait la confiance du doyen et du prince. C'était un professeur d'un zèle à toute épreuve, mais qui malheureusement regardait la punition corporelle comme un moteur puissant de progrès, dans toute espèce de système pédagogique. Érasme, dont l'esprit devançait le siècle, nous a laissé un tableau fort spirituel de la méthode « fustigeante » de Colet, et de l'ardeur avec laquelle Lylie administrait le fouet et les férules (1).

Mais la guerre allait bientôt arracher Érasme à ses causeries avec Thomas More, Colet à sa grammaire, Linacre à son Hippocrate, Warham à ses réunions littéraires, et Henri VIII à ses humanistes, et peut-être à ses maîtresses, car le prince n'avait pas été longtemps fidèle à Catherine (2).

(1) De Pueris instituendis. — Erasmi Opera, t. VIII, p. 441.

(2) La correspondance d'Érasme contient de curieux renseignements, sur Henri, pages 129, 140, 249, 423, 597, 727, 732, 747; sur Catherine d'Aragon, p. 646; sur Colet, p. 187, 219, 248, 351, 352, 355, 358, 416; sur l'archevêque Warham, p. 423, 424, 453, 461, 588, 634, 701, 729; sur Thomas More, p. 248, 273, 274,

CHAPITRE III.

L'EUROPE A L'AVÉNEMENT DE HENRI VIII.— 1509-1512.

Ambition de Venise. — Jules II se propose de réduire cette république. — Défaite des Vénitiens. — Plan du pape pour chasser les étrangers de l'Italie. —Jules se ligue avec Henri VIII contre Louis XII.—Desseins du roi d'Angleterre contre la France. — Dorset envoyé en Navarre est trompé par Ferdinand d'Aragon. — Les armes d'Angleterre malheureuses sur terre et sur mer. — Combat naval dans les eaux de Brest.

La fin du quinzième siècle fut marquée par de grandes révolutions qui changèrent la face des affaires en Europe. C'est à cette époque que les royaumes de Castille et d'Aragon sont réunis; que les Maures sont chassés d'Espagne; que Marie, fille unique et héritière de Charles, duc de Bourgogne, apporte en héritage ses biens immenses à la maison d'Autriche; que les querelles des deux Roses sont étouffées dans le sang de Richard III; que Henri VII, vainqueur, pour donner la paix à ses États, épouse Élisabeth, fille d'Édouard IV; que Louis XI, roi de France, fait le procès à la mémoire de Charles le Téméraire, qu'il accuse de félonie, et ravit à l'héritière du prince le duché de Bourgogne et le comté d'Artois; que Charles d'Anjou, comte de Provence et roi des Deux-Siciles, à l'instigation de Palamède de Forbin, institue pour héritiers Louis XI, et Charles VIII son fils, et que Charles VIII, enfin, en épousant Anne de Bretagne, réunit cette province à

sa couronne. Ainsi agrandie presque sans effusion de sang par tant de conquêtes heureuses, la France était pour ses voisins une rivale aussi puissante que redoutable (1).

La paix régnait en Europe. De grandes monarchies s'étaient élevées, mais dont les forces se balançaient. L'Océan mettait l'Angleterre à l'abri de toute invasion étrangère. Formée de divers États réunis sous un même sceptre, l'Espagne obéissait à Ferdinand le Catholique, âme rusée, mais prudente et sage. Louis XII en montant sur le trône avait, par son mariage avec Anne de Bretagne, acquis définitivement une province nécessaire à la sûreté de son royaume. Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, venait d'envoyer à Henri VIII une ambassade pour le féliciter et demander la confirmation de traités qu'il avait conclus en 1502 avec Henri VII (2). Après avoir fait reconnaître ses droits sur les États héréditaires de la maison d'Autriche, ce prince était parvenu par une politique patiente à fonder une sorte de nationalité allemande, des divers électorats d'un empire que devait bientôt remuer la parole ardente d'un moine augustin nommé Luther. Charles, prince de Castille, petit-fils de Maximilien et de Ferdinand, avait succédé aux riches possessions de la maison de Bourgogne; mais trop jeune pour gouverner ses États, il étudiait la royauté sous un thomiste qui devait porter un jour la tiare, Florent d'Utrecht. En attendant sa majorité, les Pays-Bas étaient administrés avec une rare sagesse par Marguerite de Savoie, sa tante, princesse dont le nom est encore vénéré dans toute l'Allemagne (3).

(1) Histoire du divorce de Henri VIII, t. I, in-12, p. 32, 33.
(2) Rymer, Acta publica, etc, t. XIII, p. 257.
(3) Ranke, deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation, Berlin, 1842, 5 vol. in-8o, t. I, erst., Buch.

En Italie, Jules II succédait à Pie III. Tant que les rois d'Espagne et de France respectèrent la Péninsule italique, le pape en resta le maître et l'arbitre. Mais Louis XII en s'emparant du duché de Milan, et Ferdinand, du royaume de Naples, affaiblirent l'influence qu'exerçait la papauté du moyen âge sur les divers États dont Rome était le centre. Or le projet que Jules II méditait était de refouler par delà les Alpes tous ces étrangers qu'il appelait dédaigneusement des barbares (1). Il les accusait de jeter des regards d'envie sur le patrimoine de Saint-Pierre, d'ensanglanter ou de ruiner de belles contrées, asile des arts et des sciences, et de retarder le mouvement intellectuel que dirigeait la papauté, et qui de l'Italie, si rien n'en arrêtait le développement, devait s'étendre sur le monde entier. Avide de gloire, patriote exalté, soldat sans peur, évêque et capitaine, Jules pensait, quand la rédemption spiritualiste de l'Italie serait accomplie, à former de tous les États auxquels Rome avait rendu la liberté une première fois, en les arrachant aux serres de l'aigle impériale, un seul royaume sous le sceptre d'un seul maître et à l'abri de toute convoitise et de toute invasion, derrière sa triple ceinture de rochers, de neiges et de mers. Ce maître n'était autre que le pape (2).

Mais avant de songer à chasser d'Italie les étrangers, Jules II devait abaisser une république qui

(1) On connaît la devise de Jules II : « Seigneur, délivrez-nous des Barbares. » — Guichardin. — Paul Jove.

(2) Voi caro non intendete perchè io mi affatichi cotanto in una età cadente. Io lo faccio per riunire la comune patria sotto un sol padrone, e questi debbe essere perpetuamente il pontefice romano. — Lettera, dall' inedito Giornale di Paride Grassi, al numero 13, p. 75, 79. Mss. Barberini.

chaque jour grandissait, et menaçait, en vendant tour à tour son alliance à chacune des monarchies européennes, d'absorber la puissance temporelle du pape. Venise, rempart avancé du monde chrétien contre les Turcs, avait pris place, grâce à son habileté, parmi les grandes nations du continent. Le Frioul, Trévise, Vérone, Vicence, Padoue, Bergame, Brescia, Crème, Crémone, Rovigo, la Polésine, Ravenne, Faënza, Rimini, avaient subi le joug de cette reine de l'Adriatique. Aucune capitale, en Europe, n'enfermait autant de richesses; nul État ne pouvait se vanter de finances plus prospères. Ses nombreux vaisseaux sillonnaient la Méditerranée et l'Océan; sa marine militaire était formidable; ses armées de terre, bien entretenues. Elle avait des soldats aguerris, et des chefs qui, comme d'Alviane, après s'être vaillamment battus, se reposaient en déchiffrant quelque manuscrit antique. Venise aimait les arts, et, grâce aux presses d'Alde Manuce, répandait la lumière dans les deux mondes latin et germain.

Toutes ses belles possessions de terre ferme, Venise les avait acquises, tantôt par la force des armes, tantôt à prix d'argent. Cependant il était impossible que leurs anciens maîtres vissent sans regret dans les mains de leur rivale des cités qu'ils avaient autrefois possédées. Maximilien convoitait Trévise, Vérone, Padoue, Vicence, qui faisaient jadis partie du domaine des empereurs d'Allemagne. Le Frioul avait été arraché à l'Église d'Aquilée, à laquelle Othon Ier en avait fait présent; Rovigo et la Polésine avaient été conquis sur le duc de Ferrare; Crémone et la Ghiaraddada dépendaient du duc de Milan, auquel elles avaient été cédées par Louis XII (1).

(1) Ghirardini, Hist. di Bologna. — Leandro Alberti, Descrizione d'Italia.

Ravène, Ferrare, Faënza, Rimini étaient revendiquées par Jules II, comme appartenant au patrimoine de Saint-Pierre. Le pape intima l'ordre aux Vénitiens de restituer au saint-siége les domaines qu'ils avaient usurpés. Venise répondit au pape qu'elle n'avait pas enlevé ces deux villes à l'Église romaine, mais à César Borgia (1). Le pape la menaça des foudres du Vatican : Venise ne daigna pas lui répondre. Alors le pape s'adresse à tous les ennemis de la république pour obtenir la restitution des fiefs de Rome : à Maximilien, à Louis XII, à Ferdinand d'Aragon (2). Jules II était sûr de la coopération de ses alliés, qui tous comptaient en servant les intérêts du saint-siége recouvrer ce qu'ils croyaient à jamais perdu.

Ce fut le prétexte de la ligue qui se forma bientôt à Cambrai contre Venise, et dont le pape, l'empereur et le roi de France furent les principaux promoteurs. A Cambrai les hautes puissances se partagèrent d'avance les dépouilles des vaincus. Au pape Ravenne, Faënza et Rimini; à l'empereur Maximilien, Vicence, Vérone et Padoue; à Louis XII, duc contesté de Milan, Crémone, la Ghiaradadda, Brescia, Crème et Bergame; au roi d'Espagne, Manfredoni, Trani, Brindisi et Otrante.

Au mois d'avril 1509, suivant les stipulations convenues, le roi de France envahit les terres des Vénitiens, avec 40,000 hommes; l'armée du pape entra dans la Romagne, sous la conduite de François Marie de la Rovère, duc d'Urbin; Raymond de Cardonne se jeta dans la Lombardie avec les troupes du roi de Naples; le duc de Ferrare s'empara de la Polésine, et l'empereur occupa Trente,

(1) Schmidt, Hist. des Allemands, l. c., in-8°, t. V, p. 440.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 138.

pour surveiller les opérations des confédérés (1).

En même temps le pape excommuniait la république. Dans la bulle qu'il fulmina contre les Vénitiens, il les accusait de n'être chrétiens que de nom, de renier l'Évangile, et de s'être montrés constamment envers le saint-siége désobéissants et félons. Le 14 mai les Vénitiens, sous les ordres de deux anciens généraux, le comte de Pitigliano et Barthélemy d'Alviane, s'avancèrent à marches forcées pour barrer le chemin à l'armée française. Pitigliano était d'avis de surveiller simplement les mouvements de l'ennemi sans engager le combat; mais la fougue de d'Alviane l'emporta sur la prudence du vieux général : les Vénitiens crièrent *Marco! Marco!* C'était le signal du combat. Le combat ne dura qu'un instant : les Vénitiens furent battus à la Ghiaradadda, et d'Alviane fait prisonnier (2). Déconcertés par la perte de cette bataille, les républicains manquèrent de courage, se retirèrent en toute hâte, et s'enfermèrent à Venise derrière leurs vaisseaux (3). En moins de quinze jours Louis se rendit maître de Crémone, Peschiera, Crème, Brescia, Bergame et de toutes les places qui dépendaient autrefois du Milanais. Les villes conquises sur l'Empire ouvrirent leurs portes à Maximilien. Le duc d'Urbin, à la tête de l'armée pontificale, s'empara de Ravenne, de Cervia, de Faënza et de Rimini. Le duc de Ferrare emporta Rovigo, et le marquis de Mantoue força quelques citadelles (4). Le moment était décisif : il est

(1) Mézerai, Hist. de France. — Sardi, Historia di Ferrara.
(2) Schmidt, l. c., t. V, p. 445. — Raynaldus, Ann. eccl. ad annum, 1509.
(3) Seissel, Histoire de Louis XII. — Guicciardini, Storia d'Italia, lib. VIII, Firenze, 1818.
(4) Petrus Martyr, epist. 418.

certain que si Maximilien, au lieu de rester à Trente pour y recevoir l'ambassadeur de la république, Antoine Giustiniani, qui demandait grâce à genoux (1), eût marché sur Venise, c'en était fait de la république. Cette inaction de l'empereur sauva Venise, qui comprit qu'un État auquel tant de ressources restaient encore, pouvait se relever de l'échec de la Ghiaradadda, et rompre la ligue de Cambrai, sinon par la force des armes, du moins par les voies de la diplomatie (1).

Louis XII, après sa victoire, avait repris le chemin de la France, laissant à la Palice un corps de troupes qui devait faire sa jonction avec l'armée de Maximilien. Ce fut pour les Vénitiens un événement heureux que l'éloignement du monarque français : ils en profitèrent pour réunir des troupes nouvelles et surprendre Padoue, en même temps qu'ils jetaient dans le Frioul un noyau de soldats assez fort pour tenir en échec l'armée impériale. A l'aide du sacrifice de quelques villes, ils se réconcilièrent avec Ferdinand (2), et à force de soumissions et de protestations de repentir, finirent par apaiser le pape qui leva l'interdit jeté sur la république.

Jules II triomphait : il avait humilié l'orgueil de Venise, et obtenu la restitution des anciens domaines du patrimoine de l'Église; mais son œuvre n'était pas accomplie. Deux monarques puissants, le roi de France et l'empereur d'Allemagne menaçaient, s'ils restaient unis, l'indépendance de l'Italie : l'un en occupant le duché de Milan, l'autre en campant derrière les murailles de Vérone et de Vicence. On répandait le bruit d'un traité secret entre ces deux monarques pour se partager la Péninsule. Il fallait pour

(1) Mariana, De reb. Hisp., l. 29, c. 19.
(2) Bembo, Hist. Venet., l. VIII.

sauver la nationalité italique, que le pape se rapprochât des Vénitiens, détachât Ferdinand de la ligue, brouillât l'empereur avec le roi de France, appelât les Suisses en Italie, et entraînât le roi d'Angleterre dans une guerre contre la France. C'étaient là des projets qui demandaient une rare activité d'esprit et de corps, un courage incapable de plier contre les difficultés, une constance inébranlable dans le danger, de l'ambition et de l'enthousiasme, la fougue ardente d'un jeune homme, et la maturité de jugement d'un vieux diplomate : or Jules II possédait toutes ces qualités (1).

En quelques semaines le pontife voyait sa politique couronnée de succès : Venise en se désistant de toutes ses prétentions sur les villes de la Romagne que les armes du saint-siége lui avaient enlevées, donnait aux sujets de l'Église la liberté de naviguer dans les eaux du golfe, et renonçait au droit d'être représentée à Ferrare par le *Bisdominio;* Ferdinand promettait d'abandonner la coalition, sous la condition qu'il obtiendrait de Rome l'investiture de Naples; Schinner, l'évêque de Sion, partait pour la Suisse et au son du cor alpestre, appelait les montagnards de l'Uri et de l'Unterwald au secours de l'Église; et Henri VIII, en recevant des mains de l'archevêque Warham la Rose d'or (2) que Rome lui envoyait, dé-

(1) Machiavel, alors député de la république, se plaît à rendre justice au génie de Jules II. Voir ses dépêches dans le t. VIII de ses œuvres, Biblioteca scelta di opere italiane, Milano, 1820, in-12. — Cette guerre, dont l'Italie fut le théâtre en 1510-12, a été fort bien décrite dans le chapitre de l'Histoire de Henri VIII par M. Sharon Turner, qui a pour titre : View of the state of Italy and Europe at the accession of Henri VIII., t. I, p. 72 et suiv.

(2) Alexandre III, en l'envoyant au roi de France (Louis VII) lui écrivait :

« Undè et cum nos antecessorum nostrorum vestigia subsequentes, non invenimus cui tam dignè, sicut Excellentiæ tuæ, florem hujus-

clarait qu'il était prêt à se rallier à la politique pontificale. Jules, dans une lettre au roi d'Angleterre (1), avait adroitement flatté la vanité du jeune prince en lui donnant le titre de chef de la ligue sainte qui, sous les auspices du chef de la catholicité, devait se former pour mettre un terme à l'ambition de Louis XII et délivrer l'Italie (2). Wolsey, dont le crédit croissait de jour en jour, gagné par les promesses de la cour de Rome, servait chaudement les intérêts de Jules II. Il était difficile que l'oreille de Henri ne s'ouvrît pas aux douces flatteries de l'aumônier qui, pour plaire à son jeune maître, l'accompagnait partout, à la chasse, aux tournois, au bal, au jeu, de moitié dans tous les plaisirs que goûtait son maître, et partageant même ceux que lui défendaient l'Évangile et sa soutane (3).

Si l'on en croit les chroniques de l'époque, ce n'était pas seulement sur l'esprit du prince que Wolsey exerçait un ascendant irrésistible; on ne pouvait le voir sans être fasciné par la douceur de sa voix et le charme de sa parole: l'humaniste surtout était ravi de tout ce qu'il trouvait de trésors dans la conversation du lettré. Quand Wolsey parlait de l'antiquité, c'était en poëte inspiré. Il se connaissait en peinture, en musique, en sculpture. Un moment on crut que, grâce à son intervention, Raphaël allait quitter la cour de Jules II pour venir habiter l'Angleterre (4). On lui

modi debemus offerre...— Notæ in L. III Guillelmi Neubrigensis, De rebus anglicis, à Joanne Picardo Bellov canonico. »

(1) Voir la lettre de Jules II dans l'Histoire de la Réformation, par Burnet, aux PIÈCES JUSTIFICATIVES.

(2) Si enim pontificem Gallus straverit sub pedibus, se sperat universam Italiam habiturum, legesque daturum universis christianæ religionis principibus, quales libuerit. — P. Martyr. Ep., p. 246.

(3) Sæpe numerò psallebat, saltabat, sermones leporis plenos habebat, ridebat, jocabatur, ludebat.—Polyd. Virgil., l. c., p. 17.

(4) Howard, l. c., p. 71.

reprochait son goût pour la dépense, mais avant d'avoir vu sa demeure, qui ressemblait à la boutique d'un antiquaire, et où tout se heurtait dans un désordre d'artiste, tableaux et statues, armes de luxe et manuscrits, vieilles gravures et vieux livres.

Colet, en le voyant de sa tourelle de Saint-Paul, passer tous les jours pour prendre la barque de Greenwich, prophétisait à Érasme que le petit bachelier d'Oxford serait un jour premier ministre d'Angleterre. Le philosophe, alors en Hollande, prenait ses précautions, noircissait du papier, commentait, traduisait, et son livre achevé, écrivait en tête : *A Wolsey, aumônier du roi.* Mais pendant que le manuscrit voyageait, l'aumônier devenait chanoine de Windsor (1). Érasme se remettait au travail, faisait un livre nouveau qu'il dédiait au *chanoine de Windsor.* Mais la poste allait moins vite que la fortune de Wolsey. En moins de huit jours le chanoine était métamorphosé en doyen de chapitre ; et Érasme, dépité, jetait sa plume au vent, ne sachant quel titre donner au favori qui, chaque semaine, changeait de vêtement et de dignité (2).

Aux instances du pape, pour détacher Henri VIII de la ligue de Cambrai, vinrent se joindre celles du roi d'Aragon qui, depuis la ruine des Vénitiens, craignait que Louis XII ne le troublât dans la possession de Naples. Ferdinand ne frappait jamais son ennemi que dans l'ombre. Afin de pouvoir porter au monarque français des coups plus assurés, il voulut que les mesures qu'on allait prendre contre ce prince fussent tenues secrètes. Le 6 janvier il donna l'ordre à Louis de Carrar de Villaragod, son ambassadeur à Londres, de traiter avec Henri VIII

(1) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 293.
(2) Howard, l. c., p. 72.

d'une alliance entre les couronnes d'Angleterre et d'Espagne.

Le traité ne fut signé que le 24 mai suivant (1) (1510). Il stipulait la promesse de secours mutuels en cas d'agression étrangère. Si l'une des hautes puissances contractantes était attaquée par quelqu'un de ses voisins, l'autre était obligée de déclarer la guerre à l'agresseur. Si le roi de France formait des projets contre l'indépendance de l'Espagne, Henri VIII devait marcher en personne au secours de Ferdinand (2).

Jules II, impatient d'exécuter les projets qu'il méditait, ordonna d'un ton de maître au duc de Ferrare de joindre ses armes à celles de l'Église. Le duc, quoique vassal de Sa Sainteté, refusa de rompre avec Louis XII. Alors l'armée papale envahit les domaines d'Alphonse (3). Louis, qui savait que le crime réel du duc était son attachement aux intérêts de la France, résolut de secourir à tout prix un fidèle allié.

Chaumont partit donc de Milan, et par un mouvement imprévu surprit le pape dans Bologne. Jules II était au lit, malade de la fièvre; mais son âme n'était point abattue. S'il consentit, à la prière de ses cardinaux, à négocier avec le général français, ce fut pour gagner du temps. Il attendait Colonne qui s'avançait à la tête d'un corps de cavalerie, quelques escadrons de Vénitiens dont on apercevait déjà les étendards, et ses troupes que commandait un officier expérimenté. Chaumont, au lieu de se saisir de la personne du pon-

(1) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 281.

(2) Item Rex sic requisitus, statim post ipsam requisitionem, se regis sic invadentis hostem publicè declarabit, et guerram actualiter aget in propriâ personâ, si rex Gallorum fuerit. — Rymer, l. c.

(3) Lingard, l. c., t. II, p. 139.

tife, perdit un temps précieux avec les commissaires du saint-siége, puis se retira l'âme agitée de remords, tomba dans une maladie de langueur, et mourut bientôt en implorant la miséricorde du pape et le pardon du crime d'avoir porté les armes contre l'Église.

Jules II dénonça bientôt au roi d'Angleterre « l'insolence » de Louis XII qui, en pleine paix, avait outragé le vicaire du Christ en le tenant captif dans Bologne, et en cherchant à le faire prisonnier : « attentats qu'il avait dû punir en excommuniant tous les généraux de son déloyal ennemi. » En France le manifeste de Sa Sainteté fit une vive impression. La reine Anne, enceinte lors de la rupture entre Jules et son époux, avait prié le roi de cesser ses hostilités contre le pape, parce qu'elle craignait que cette guerre impie n'attirât sur la France la malédiction céleste (1). Mais Louis XII fut inflexible ; il convoqua les évêques de son royaume à Tours pour les consulter sur la conduite qu'il avait à tenir envers le pontife irrité : l'assemblée fut d'avis que le roi devait encore une fois offrir la paix au saint-siége, et que si le pape la repoussait, il pouvait, en toute sûreté de conscience, l'attaquer jusque dans ses États. La lutte continue. Pour braver Jules II, Louis XII, après avoir gagné quelques cardinaux, convoque un concile à Pise : il veut réformer, annonce-t-il, l'Église dans le chef et dans les membres. Les Pères s'assemblent, mais hués par la populace ils se hâtent de quitter les bords de l'Arno pour se réfugier à Milan (2), où les enfants les poursuivent à coups de pierres ; de Milan ils traversent les Alpes et s'abattent à Lyon, et dans cette Rome

(1) Bembo, Hist. Ven., lib. IX.

(2) Macchiavelli, Legazione alla Corte di Francia (Opere), vol. X, p. 306.

des Gaules, sont accueillis par des ris et des sifflets : les femmes se signent en les apercevant, et le clergé leur ferme les portes de la cathédrale. Cette majesté qui règne au Vatican, a pour elle la sympathie religieuse de toutes les populations (1). Du reste, Jules II ne montre aucune crainte ; au conciliabule, il oppose un concile, et somme les évêques de la chrétienté de se réunir à jour fixe dans la grande basilique de Latran : et les évêques dociles se mettent en route et arrivent à Rome de toutes les parties du monde. A Rome, au nom du Dieu tout puissant, Jules excommunie les cardinaux félons, qui, remplis de terreur et de confusion, préparent leur repentir et leur soumission (2). Plus tard un manifeste du Vatican dénonce à toutes les cours européennes l'ambition d'un prince qui, « non content de son beau royaume de France, s'est emparé du Milanais, veut envahir les États de l'Église, et annonce, à l'aide de médailles impies, l'intention de perdre le nom de Rome qu'il traite de Babylone (3). »

(1) Guicc., Storia d'Italia, lib. X, vol. I, p. 559.

(2) Voyez notre Histoire de Léon X, t. I, ch. XII.

(3) Joannis Harduini Explicatio nummi sub Ludovico Francorum rege cusi inscriptique : *Perdam Babylonis nomen*, p. 905. Harduini opera, in-fol., 1709.

Leblanc l'a décrite (Monnaies de France) : la tête couronnée de lys, avec l'épigraphe : *Ludo.: Fran. regnique Neapol. R.*, derrière trois fleurs de lys superposées de la couronne, et dans l'écusson l'inscription *Nomen perdam Babylonis.*

De Thou, *Historia sui temporis*, lib. I, p. 16, éd. Buckley, y trouve une menace contre Rome et une allusion au passage d'Isaïe, ch. XIV, v. 22, ubi de Chaldaïca Babylone dicitur : *Perdam Babylonis nomen.*

Hardouin n'est pas de cette opinion :

« La monnaie a été frappée, dit-il, quand Louis était roi de Naples, comme l'inscription le porte : *Ludovicus Francorum regnique Neapolitani rex.* Or, après l'année 1503, Louis XII n'a pas pris le titre de roi de Naples. Les rois de Naples s'intitulaient rois de Jérusalem depuis Frédéric II, empereur : c'est le titre que prend Louis XII, *procuratione parlamenti provinciæ, anno* 1501 : REX FRANCIÆ,

Maître de Rome, Louis le serait bientôt de l'Italie tout entière, et alors l'équilibre européen était rompu. On comprend de quelles craintes devaient être agitées les puissances étrangères : la peur les réunit, et la religion fut le masque dont elles se couvrirent pour cacher leur ambition. Un seul homme, parmi toutes les têtes couronnées, agit franchement : c'est Jules II, qui proclame partout qu'en chassant les Français, il veut affranchir son pays et sauver la nationalité italique. Noble pensée qui, si nous ne nous trompons, doit excuser la fièvre belliqueuse dont le vieillard est malade. Sous la cotte de mailles qu'a revêtue le pontife au siége de la Mirandole bat le cœur d'un patriote, ajoutons d'un chrétien ; car la patrie délivrée, le pape déclare qu'il appellera toutes les nations alliées à s'unir contre les infidèles qui, partis de Constantinople, s'avancent en Allemagne pour abattre, partout où ils passent, la croix du rédempteur.

Nous ne croyons pas à ces beaux semblants de piété qu'affectent alors les princes chrétiens. Ils parlent d'entreprendre une guerre d'extermination contre les Turcs, d'éteindre le schisme dont Louis XII menaçait Rome, de défendre l'Église dont s'étaient séparés quelques cardinaux rebelles : autant de prétextes pour colorer leur ligue contre la France.

Bientôt, en effet, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé entre le pape, Ferdinand et la répu-

Neapolis et Jerusalem. — Roi de Jérusalem, Louis menace de recouvrer la Terre sainte, de ravager l'Égypte jusqu'au Caire, que tous les écrivains nomment *Babylo*, *pro Babillone*, ancien nom du Caire.

C'est au Caire que les soudans régnaient alors.

Mais on connaît l'humeur paradoxale de Hardouin ; son opinion, appuyée du reste par Du Cange, a été combattue par plusieurs savants italiens (Voir Luigi Rossi, Vita e pontificato di Leone X, tradotta da Guglielmo Roscoe. Milano, 1816, t. III, p. 225 et suiv.).

blique de Venise (1). Maximilien hésitait à rompre avec Louis XII. Tout récemment il s'était plaint amèrement, dans une lettre aux habitants de Gelnhausen, de la conduite de Jules II. « C'est pour repousser les infidèles, disait-il, que l'empereur et le roi de France ont généreusement accordé des subsides au saint-siége, mais, au lieu de s'en servir pour le triomphe de l'Évangile, le pape les emploie à ruiner l'Italie. Comme roi des Romains, j'ai le droit, ajoutait-il, de veiller sur l'église du Christ : j'ai donc résolu de convoquer un concile où la chrétienté tout entière sera représentée (2). » Jules II méprisa les menaces de l'empereur, et Ferdinand se chargea de démontrer à Maximilien que leur intérêt commun exigeait qu'on s'opposât aux progrès des Français en Italie; Maximilien finit par se joindre aux alliés. Henri céda sans combat aux prières de Sa Sainteté. Comme récompense de son obéissance au chef de la catholicité, Jules continuait de lui promettre le titre de roi très-chrétien que Louis XII avait perdu depuis son schisme (3). Et Wolsey montrait à son maître, comme un héritage facile à ressaisir, les belles provinces françaises que ses ancêtres comptaient parmi leurs domaines.

Young fut donc envoyé en ambassade à Paris pour exhorter Louis XII à cesser une guerre impie avec le saint-siége, à restituer Bologne à l'Église, à dissoudre l'assemblée de Pise, à reconnaître le concile de Latran, et à délaisser Alphonse, duc de Ferrare. Le roi, qui connaissait les sourdes menées de ses ennemis, fit une réponse évasive. Alors, les rois d'Angleterre et d'Espagne conclurent un nou-

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 139.
(2) Lunig, cité par Schmidt, t. V, p. 456.
(3) Herbert's Life of Henri VIII., p. 18.

veau traité d'alliance, le 17 novembre 1511 (1). Après avoir invoqué « le Dieu tout-puissant, notre Seigneur Jésus-Christ, la cour céleste, protecteurs et vengeurs de la sainte Église opprimée, » ils déclarèrent la guerre au roi de France qu'ils allaient poursuivre, non-seulement en Italie, mais encore jusque dans son royaume, et d'abord dans la Guienne, cette province détachée de la couronne d'Angleterre, et qu'ils voulaient restituer à son maître légitime (2).

Reconquérir une province qui jadis avait fait partie des domaines de ses ancêtres était une pensée qui flattait la vanité et l'ambition de Henri VIII; il était trop jeune et trop amoureux de gloire pour la repousser. Peut-être aussi qu'il se sentait ému à la vue du vieux pontife romain, qu'un des soldats de Louis XII avait été sur le point de faire prisonnier, dont le fils aîné de l'Église affichait la déchéance sur les piliers des basiliques de la France, et qui, couché sur son lit de douleur, et lâchement trahi par quelques-uns de ses frères, levait ses mains pour implorer l'assistance de ses alliés. Il y avait dans les accents du noble vieillard, abandonné par les siens, quelque chose de sympathique bien propre à toucher une jeune âme. A vingt-deux ans on obéit aux souvenirs de l'enfance; à cet âge on n'a que la mémoire du cœur. Or il ne faut pas oublier que Henri avait été élevé sur les genoux d'une femme douée d'une piété exemplaire. « C'est pour obéir à la voix de Dieu, au cri de l'Église, c'est comme champion du Christ, c'est pour défendre ses droits qu'il fera la guerre à la France (3). »

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. VI, p. 42. — Rymer, Acta, t. XIII, p. 311.
(2) Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 42.
(3) That it was according to his duty and to the church, that for

Pendant que Maximilien et Ferdinand travaillaient dans l'ombre à l'abaissement de nos armes, Henri VIII agissait en véritable chevalier. Par ses ordres, un nouvel ambassadeur était parti de Londres comme roi d'armes, pour intimer au monarque français la restitution de la Guienne, ancien patrimoine de la couronne d'Angleterre. A cette insolente provocation, Louis XII répondit en prince qui n'avait jamais compté le nombre de ses ennemis : la guerre était déclarée entre les deux puissances (1).

Le 4 février 1512, le parlement s'assembla pour recevoir un message royal. Henri, en communiquant aux Chambres le dessein qu'il avait de faire la guerre à la France, protestait, qu'en recourant aux armes, son unique but était de délivrer le pape, et de dissoudre le concile schismatique de Pise. Le parlement accorda des subsides de deux dixièmes et de deux quinzièmes (2).

Il avait été convenu entre Ferdinand et Henri, qu'au mois d'avril le roi d'Angleterre mettrait sur pied un corps de 6,000 hommes, commandés par un officier habile, et le roi de Naples 300 hommes d'armes, 1,500 chevaux légers, et 4,000 hommes de pied, pour envahir la Guienne ; et que chacune des puissances équiperait, pour tenir la mer, une flotte de 3,000 marins.

Henri se fiant à la coopération de son allié croyait conquérir sans peine la Guienne ; mais il était trompé par son beau-père, que Machiavel avait sans doute étudié quand il écrivit le livre du Prince. Ferdinand, qui feignait de travailler pour les intérêts

God's quarrel as for recovering his own right, he would pursue and continue the war.—To sir David Owen.—Strype's Memor., t. I, p. 6.

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 140.

(2) Lingard, l. c., t. II, p. 140.

du saint-siége et de son gendre, n'avait qu'un dessein : de conquérir la Navarre, en s'aidant des troupes anglaises et de l'intervention spirituelle de Jules II (1).

A l'époque fixée par les traités, le marquis de Dorset, brave militaire, parut à la tête des forces anglaises sur les côtes du Guipuscoa, pendant qu'Édouard Howard, lord amiral, croisait entre l'Angleterre et l'Espagne (2).

Dorset ne tarda pas à s'apercevoir que la générosité chevaleresque dont Ferdinand faisait parade envers son gendre, n'était qu'une comédie habilement jouée. Il voulait marcher sur Bayonne, et s'ouvrir, par la prise de cette place, le chemin de la Guienne. Mais Ferdinand objecta qu'il fallait avant tout s'assurer de la fidélité de Jean d'Albret, roi de Navarre, qui pourrait, pendant les opérations du siége, couper les communications entre l'Espagne et l'armée combinée (3). Il pensait qu'il était un chemin plus sûr pour envahir la Guienne : la Navarre elle-même, quand on se serait assuré de la possession de trois ou quatre places importantes de ce royaume. En conséquence, le rusé monarque demandait, dans des termes pleins d'une cauteleuse affection, que Dorset allât joindre avec toutes ses forces le duc d'Albe, prêt à former l'avant-garde de l'armée d'expédition, et à s'exposer aux premiers dangers. Le général anglais, qui ne pénétrait pas les desseins de Ferdinand, après avoir pris l'avis de son conseil, répondit au roi que ses instructions ne lui prescrivaient pas de rien entreprendre contre d'Albret. Ferdinand insista, cherchant à amuser le mar-

(1) John Campbell's Lives of the British Amirals, t. I, p. 318.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 141.
(3) Gabriel Chappuy, Histoire du royaume de Navarre, p. 630.

quis par la promesse d'une coopération active des troupes espagnoles pour faire le siége de Bayonne quand Pampelune serait prise. Pampelune, assiégée, capitula le 25 juillet 1512, et Ferdinand eut bien vite trouvé de nouveaux prétextes pour différer sa jonction avec l'armée anglaise : n'y avait-il pas d'autres places de la Navarre qui pouvaient arrêter la marche et compromettre le succès de l'expédition (1)?

Le duc d'Alva continua donc de parcourir la Navarre, réduisant les forteresses qu'il trouvait sur son chemin, pendant que Dorset, immobile dans son camp, se contentait de suivre les mouvements du vainqueur.

Ce rôle ne pouvait convenir à un officier aventureux comme Dorset, qui se plaignit à son maître des ruses de Ferdinand. Le roi l'avait prévenu, en envoyant à Londres Martin d'Ampios, pour réclamer contre l'inaction systématique du général anglais. Henri, trompé, dépêcha un héraut d'armes à Dorset, qui reçut ordre d'obéir à Ferdinand. Sûr désormais de la coopération de cet officier, Ferdinand annonça qu'il était prêt à se jeter dans la Guienne si son allié voulait l'y suivre (2).

L'armée française occupait une forte position. Retranchée entre Bayonne et Salvatierra, elle avait devant elle la Bidassoa que l'ennemi ne pouvait franchir sans danger. Le plan de campagne que Ferdinand proposait à Dorset était inexécutable. L'armée anglaise, si elle eût suivi le chemin que lui traçait le roi d'Espagne, pouvait être compromise. Dorset ne voulant pas heurter les lignes françaises

(1) Mariana, Historia de rebus Hispaniæ, lib. XXX.—Hall, p. 17 —Campbell, l. c., t. I, p. 319.

(2) Lingard, t. II, p. 141. — Herbert, p. 20, 24. — Petrus Martyr, Epist., p. 254, 256, 263, 264. 267, 268.

avec une armée affaiblie par les maladies et la faim, refusa d'envahir la Navarre, et finit par prier Ferdinand de lui prêter des vaisseaux pour retourner en Angleterre. C'est en ce moment que le héraut arrivait au camp anglais, porteur des ordres de Henri; mais l'armée, indignée, se mutina, et il fut impossible de la retenir plus longtemps; elle fit donc voile pour l'Angleterre, dont elle toucha les côtes le 1er novembre.

Ferdinand triomphait : il avait joué son gendre, et se voyait maître, à cette heure, de toute la Navarre que Louis XII chercha, mais inutilement, à lui enlever. Il fallait conserver sa conquête : Ferdinand sollicita de Jules II une bulle d'excommunication contre Jean d'Albret, et que le pape accorda, dit-on. C'est cette bulle, qui déposait Albret à cause de son attachement aux schismatiques, et dont l'existence est fort problématique, qu'invoquent les rois de Naples pour fonder leurs prétentions sur le royaume de Navarre (1).

Les armes d'Angleterre devaient être aussi malheureuses sur mer que sur terre. Henri donna le commandement de sa flotte à Edouard Howard, fils aîné du comte de Surrey. Sir Thomas Knevet, grand écuyer, avait son pavillon sur le Régent. Sir Thomas Brandon, depuis duc de Suffolk, sans attendre les ordres de l'amiral, attaqua le 10 août (1512), dans la rade de Brest, le vaisseau français le Cordelier, que commandait Primauget, vieux navigateur, et que montaient 1,600 hommes. Mais son bâtiment fut en un instant démâté par le feu de l'ennemi : sir Thomas Brandon dut s'éloigner. Alors on vit s'avancer lentement le Régent, qui venait prendre la place du vaisseau mis hors de

(1) Notice des Mss. du roi, t. II, p. 570.

combat. Une lutte terrible s'engage entre ces deux géants des mers. Le combat continuait depuis plus d'une heure, quand un vaisseau de haut bord accourt au secours de Knevet. Alors Primauget, qui voit sa perte inévitable et veut sauver l'honneur de son pavillon, met le feu au Cordelier, et va avec sa masse de bois enflammé jeter le grapin sur le Régent, et lui communique l'incendie qui la dévore. Les deux vaisseaux s'abîment bientôt dans les flots, au milieu des cris de désespoir des combattants (1), pendant que sir Édouard, à genoux sur le tillac, joint les mains et fait vœu de ne voir son roi en face qu'après avoir vengé la mort du noble et vaillant chevalier, sir Thomas Knevet (2).

(1) Polyd. Virgil., l. c., p. 14, 15. Le combat est très-bien décrit par cet écrivain.

(2) A ce combat naval prirent part les vaisseaux anglais :

	Tonn.		Tonn.
The Regent,	1000	The Lyon,	120
The Mary-Rose,	500	The Barbara,	140
The Peter Pomegranate,	400	The George of Falmouth,	140
John Hopton's Ship,	400	The Peter of Fovey,	120
The Nicholas Reede,	400	The Nicholas of Hampton,	200
The Mary-John,	240	The Martenet,	180
The Anne of Greenwich	160	The Genet,	70
The Mary-George,	300	The Christopher Davy,	160
The Dragon,	100	The Sabyen,	120

— Archæologia, t. VI. p. 201.

Ce combat, dont la France et l'Angleterre s'attribuèrent les honneurs, donna lieu à une dispute littéraire fort vive entre Brice et sir Thomas More.

Brice, Bris, Brixius (Germanus), secrétaire particulier de la reine de France (Epist. Mori Erasmo, Grenvici, 1520 : cum sit reginæ à secretis), composa, sous le titre de *Herveus, sive Chordigeræ navis conflagratio*, Paris, 1513, in-4°. Panzer, Annal. typ., t. IX, p. 364), un poëme latin en trois cent cinquante vers hexamètres pour célébrer la victoire navale des Français. Sir Thomas More, qui avait déjà composé, à l'occasion du couronnement de Henri VIII, un poëme sous le titre de : *In suscepti diadematis diem Henrici VIII, carmen*

gratulatorium, vit dans le chant de Brice une insulte à la gloire de l'Angleterre, et écrivit un poëme en l'honneur de Howard (Thomæ Mori Opera, Bas., 1518, in-4°, p. 242, 246). Mais peu content de célébrer son héros, il attaqua Brice dans diverses épigrammes (In Brixium Germanum falsè scribentem de Chordigerâ navi Gallorum, et Herveo ejus duce). Erasme, l'ami des deux humanistes, voulait que Brice se tût (Epist. Brixio d. d. Lovan, 1518), mais Brice releva le gant et répondit à More. (*Germani Brixii Antissiodorensis Antimorus. Erasmi ad eum et ipsius Brixii verbosa ad hunc epistola. Venundatur apud Conrad Resch, Lutetiæ, ex officinâ Petri Vidovei*, 1509, *in-4°, Panzer, t. VIII, p.* 57, *n°* 1108.)

La lutte n'était pas terminée. On vit paraître successivement : *In Chordigeram navem et Antimorum Sylvam Germani Brixii, Galli.* — *In hunc hendecasyllabum, imò tredecim syllabarum versum Germani Brixii, Galli, ex Antimoro sumptum.* Érasme vint se mêler à la lutte en écrivant à Brice : « Postremò nolim eos inter se dissentire quorum utrumque pari complector amore, » conseillant à More de garder le silence ; mais, peine inutile, les deux poëtes continuèrent pendant plusieurs années à se harceler l'un l'autre en vers et en prose. Scævola, dans ses *Elogia doctorum in Galliâ virorum, Jenæ*, 1696, in-8°, t. I, p. 10, 11, a résumé ainsi la dispute : « A Thomâ Moro, Britannorum doctissimo, in describendâ unius navis Gallicæ cum duabus Anglicis pugnâ, versibus virulentis atrociter et improbè lacessitus, ex illo certamine doctorum omnium judicio facilè victor evasit. Non illustri quidem triumpho, cùm ad poetarum gloriam qui tempestate illâ passim in Italiâ florebant, neuter adhuc satis accederet. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans ce combat naval, le nombre des vaisseaux anglais était supérieur de beaucoup au nombre des Français. Les Anglais avaient en ligne quarante-cinq bâtiments de différents bords (Campbell, l. c., p. 339, t. I).

CHAPITRE IV.

GUERRE AVEC LA FRANCE. 1510-1512.

Henri continue d'être trompé par ses alliés. — Lettre de Léon X à ce prince pour l'engager dans une ligue contre la France. — Préparatifs de guerre de l'Angleterre. — Henri débarque à Calais. — Bataille des Éperons. — Siége et prise de Tournay. — Guerre d'Écosse. — Bataille de Flodden et mort de Jacques IV. — Skelton. — Catherine.

C'était pour l'Angleterre un véritable affront que ce combat naval dans les eaux de Brest entre quarante-cinq de ses meilleurs navires, et trente-cinq vaisseaux français, dont quelques-uns pouvaient à peine tenir la mer. A Londres, la perte du Régent avait été regardée comme une calamité publique. Wolsey, en apprenant ce funeste événement, écrivait à Fox : « Mylord, au nom de Dieu, gardez ces nouvelles pour vous seul; hors le roi et moi, personne ne les connaît encore (1). »

Henri continuait d'être la dupe des belles promesses des confédérés qui, depuis la retraite des Français d'Italie, l'encourageaient à poursuivre ses hostilités contre Louis XII, en lui promettant de mettre à sa disposition toutes les troupes qu'ils pourraient réunir pour envahir la France. Cette fois, la

(1) Fiddes, Coll., p. 9.

Guyenne ne pouvait échapper à l'Angleterre. Dans le livre (1) où Maximilien écrivait les injures qu'il recevait du roi de France, pas une seule page blanche ne restait : Henri était donc sûr de l'empereur. Ferdinand, qui venait de conquérir la Navarre, n'avait plus de motifs pour user dans ses intérêts personnels les forces de son allié ; Henri devait donc compter sur le roi d'Espagne. Jules II, après la délivrance de l'Italie, pouvait-il pardonner au prince qui tout récemment avait fait écrire sur une médaille : « Je perdrai le nom de Babylone ? » Henri avait donc droit de compter sur l'amitié du saint-siége.

Mais le Tudor était encore une fois le jouet de son imagination. Ferdinand voulait se servir de la terreur qu'inspiraient les armes d'Angleterre pour garder en repos la Navarre ; certain qu'attaqué par Henri, Louis XII n'était plus en état de disputer à l'Espagne d'inaccessibles montagnes.

Maximilien, en fomentant la guerre, cherchait à emplir ses coffres à l'aide de subsides que ses alliés lui payaient pour entretenir des troupes qu'il ne mettait jamais sur pied.

Jules II, satisfait d'avoir rétabli la maison de Sforze à Milan, les Médicis à Florence, recouvré les anciens fiefs de l'Église, et délivré son pays, n'avait aucun intérêt à réduire la France au désespoir. Le pontife, du reste, malade, agonisant, n'avait plus que quelques jours à vivre.

Louis XII ne se laissait point abattre par les revers. Au moment où Léon X montait sur le trône pontifical, le roi de France songeait à reconquérir Milan, qui depuis quinze ans coûtait tant de

(1) Rapin de Thoyras, t. V, p. 54.

sang à l'humanité (1). Ingrats envers les alliés qui les avaient sauvés, les Vénitiens signèrent à Blois, le 13 mars, un traité où ils promettaient au roi leur appui, pour l'aider à recouvrer le Milanais, et à réunir au duché le Crémonais et la province de la Ghiaradadda. Bergame, Brescia et Crème devaient rentrer sous la domination de la république (2).

Les préparatifs de la France et de Venise causèrent un vif chagrin à Léon X, qui pensait inaugurer son pontificat par la réconciliation de tous les princes chrétiens. Le saint-siége était donc une seconde fois menacé d'être dépouillé des États de Parme et de Plaisance. Le pape, résolu de s'opposer aux projets du roi de France, avait besoin, pour les déjouer, du secours de l'Angleterre.

De tous les monarques européens, Léon X excepté, Henri était l'humaniste le plus distingué. Or, le pape s'était proposé de gagner tout à la fois l'oreille et le cœur du royal écolier. Dans une lettre latine, dont la phrase cicéronienne s'épand en harmonieuses périodes, Léon affecte de relever les belles qualités dont le ciel, avec une sorte de prodigalité, avait doué l'adolescent; et parmi ces vertus, parures chrétiennes du roi de la Grande-Bretagne, le pape n'oublie pas le dévouement au saint-siége dont le prince, depuis son avénement à la couronne, n'a cessé de donner d'éclatants témoignages. Pour l'engager à persévérer dans sa piété envers la chaire de Saint-Pierre, il lui promet, en termes voilés, des grâces nouvelles, probablement le titre de roi Très-Chrétien, dont Jules II avait déjà menacé de déposséder Louis XII (3).

(1) Guicc., l. c., t. I, l. XI.

(2) Lunig, Cod. dipl., t. II, p. 2005. — Du Mont, Traités, t. IV, part. I, p. 182.

(3) Id cùm, ut spero, ipse feceris, curabo profectò ego enitarque

Or cette phraséalogie latine, dont Léon X semblait avoir dérobé le secret au grand orateur de Rome; cette mélodie de sons qui faisait l'effet de la musique ; ce choix savant d'épithètes qui relevaient la valeur de chaque expression que l'écrivain voulait mettre en relief; ce doux parfum de louange qui circulait dans toute la lettre, avaient séduit et comme enivré l'âme et le cerveau du jeune prince. La barque qui portait avec l'épître, des présents du pape pour Henri, remonta la Tamise, et fut reçue sur la jetée de Greenwich au bruit des cloches et du canon (1). Henri ne tarda pas à signer avec une effusion de pieuse reconnaissance envers l'élève de Politien le traité de Malines, où les parties contractantes déclaraient se réunir pour défendre l'indépendance du saint-siége. Toutefois Maximilien, gagné par Rome, ne voulut engager sa signature qu'à prix d'argent. Il fallut que Henri prît l'engagement de lui compter une somme de cent mille écus en trois payements égaux (2). Le cardinal de Bambridge, ambassadeur d'Angleterre à Rome, annonçait publiquement que l'intention de son maître était d'en finir avec la France (3).

Le peuple partageait les illusions du cardinal : les communes accordèrent au souverain, pour faire la guerre à Louis XII, un subside et une capitation sur tous ses sujets (4).

Sir Édouard Howard quitta, dans le courant d'avril 1513, les côtes d'Angleterre, avec 32 vaisseaux de

ut ea tibi ornamenta proficiscantur quibus lætari facilè possis te ejusmodi cogitationes suscepisse. — Bembi Epistolæ, epist. 23, Venetiis, 1552, in 8°.

(1) Andrew's Hist. of Gr.-Britain, t. I. Reign of Henry VIII.

(2) Appunctuamenta cum Leone, papâ, pro defensione Ecclesiæ. — Du Mont, Corp. dipl., t. IV, p. 173.

(3) Sa correspondance est au Brit. Mus., Mss. Cott., Vitell., B. 2.

(4) Le subside était levé sur les biens de chaque particulier; mais

guerre pour accomplir la promesse qu'il avait faite en présence de Dieu et de l'Océan. C'était un marin brave jusqu'à la témérité, et qui ne cessait de répéter que sans l'audace poussée jusqu'à la folie, un matelot n'était bon à rien : il devait périr victime de sa maxime favorite (1). La flotte française était mouillée dans le port de Brest, attendant, immobile, les six galères que Prégent amenait à son secours. Sir Édouard était résolu d'empêcher à tout prix la jonction. Il était si sûr du succès, qu'il avait écrit au roi de venir assister en personne à la défaite de l'armée navale française. Mais le conseil du prince lui enjoignit de n'attaquer la flotte ennemie que lorsqu'elle serait sortie du port (2) : Howard obéit. Cependant l'amiral français arrivait avec ses six galères et venait

c'était une ressource incertaine, à cause même de la difficulté d'évaluer la fortune de chaque individu. La capitation fut ainsi réglée :

Registres XXVI, XXVII.

	l.	s.	d.		l.	s.	d.
Un duc,	6	13	4	Propriétaires de biens			
Marquis ou comte,	4			meubles de 800 l.	2	13	4
Leurs femmes,	4			de 400 à 800,	2		
Baron, baronnet et ba-				de 200 à 400,	1	6	8
ronne,	2			de 100 à 200,		13	4
Autres chevaliers, non				de 40 à 100,		6	8
lords du parlement,	1	10		de 20 à 40,		3	4
Propriétaires de terres				de 10 à 20,		1	8
d'un revenu annuel				de 2 à 10,		1	
au-dessus de 40 l.,	1	10		Laboureurs et domesti-			
de 20 à 40,		10		ques avec des gages de			
de 10 à 20,		5		2 l. par an,		1	
de 2 à 10,		2		de 1 à 2,			6
au-dessous de 2,		1		Tous les autres,			4

Voy. dans Herbert, Turner, Hume.

(1) It was a favourite maxim of this brave man, that no naval officer was good for any thing unless his courage amounted to a degree of madness; and to this startling axiom he now fell a victim. — Tytler, l. c., p. 54.

(2) Campbell, l. c., t. I, p. 342.

mouiller dans la baie du Conquet, près de Brest, entre deux lignes de rochers hérissées de canons. Alors Howard, avec deux galères, l'une qui porte le pavillon royal, l'autre dont il a donné le commandement à lord Ferrers, se dirige vers l'ennemi, et saute avec Carretz, chevalier espagnol, et cinquante Anglais sur le vaisseau de Prégent. Malheureusement, le grappin qu'il avait accroché au bâtiment se brise, et sir Édouard, après des prodiges de bravoure, tombe sous la pique d'un matelot qui le jette à la mer. A la vue de son vaisseau que le vent emporte, Howard, comprenant qu'il n'a plus d'espoir de salut, détache sa chaîne de chevalier et tous les insignes de son grade, qu'il livre à l'Océan, de peur que ces trophées ne tombent dans les mains de l'ennemi, et disparaît sous les flots (1).

Prégent poursuivit l'ennemi jusque sur les côtes de Sussex, mais Thomas Howard, à qui le roi donna la place du malheureux amiral (2), força la flotte française à rentrer dans le port de Brest, et reparut ensuite dans la Manche pour protéger le passage de l'armée anglaise de Douvres à Calais.

(1) Tytler, l. c., p. 55.—Ellis (seconde série, vol. I, p. 213) a donné une lettre intéressante de Howard, écrite peu de temps avant sa mort.

Howard, en 1512, recevait, « pour son entretien, sa nourriture et son traitement, 10 shil. par jour ; » un capitaine de vaisseau, 18 deniers par jour ; chaque soldat, marinier et canonnier, 5 shil. par mois, le mois sur le pied de vingt-huit jours. — Lédiard, Histoire navale d'Angleterre, 3 vol. in-4°, Lyon, 1751, t. I, p. 197.

« Depuis la conquête, il n'y avait point eu de flotte royale fixe et permanente en Angleterre; les ports et les places maritimes du royaume équipaient à leurs dépens, quand ils en étaient requis, chacun leur part des vaisseaux de guerre pour le bien public, et ces vaisseaux se trouvaient au rendez-vous qui leur était indiqué, et marchaient sous la conduite du roi ou de son amiral. Henri est le premier qui établit une marine royale, nomma des commissaires et créa une amirauté. » — Lédiard, ibid., p. 197.

(2) Édouard Howard avait servi en Espagne, au siége de Grenade,

C'est à son aumônier que Henri avait confié le soin des préparatifs militaires de l'expédition. Le prêtre s'en acquitta aussi bien qu'un vieux marin qui n'aurait quitté de sa vie l'Océan. Wolsey était une de ces natures dont le génie égale l'ambition, et qui peuvent tout ce qu'elles veulent. La fortune du favori montait comme le flot. A quelques semaines d'intervalles, il avait obtenu les canonicats d'York et de Saint-Étienne à Westminster, la prébende de Bughtorpe et le rectorat de Turningthon, dans le diocèse d'Exeter (1). Henri dut être content de son aumônier : jamais préparatifs plus formidables. Depuis dix ans, la France était aux prises avec les montagnards de l'Uri et de l'Unterwald, avec les lansquenets de Maximilien, avec les fantassins de Ferdinand, avec les archers du pape. Victorieuse ou vaincue, elle avait toujours été digne d'elle-même. Pape, empereur, rois, doges, rendaient hommage à sa valeur. Mais jusqu'alors c'était elle qui avait marché à l'ennemi : aujourd'hui on venait l'attaquer dans ses foyers. Cinquante vaisseaux faisaient voile des côtes d'Angleterre, portant 25,000 hommes de toutes armes partagés en trois divisions, les deux premières sous le commandement du comte de Shrewsbury et de lord Herbert, et la troisième, sous celui du roi lui-même (2).

Avant de quitter l'Angleterre, Henri fit tomber la tête du comte de Suffolk, qui, sous le règne précédent, avait été condamné à mourir sur l'échafaud. Jeté par un coup de vent à Falmouth, et prisonnier

en qualité de volontaire. Il laissa dans son testament, comme souvenir, à Catherine d'Aragon, la coupe de Thomas Becket. Catherine, plus tard, la rendit à la famille Howard. La coupe appartient aujourd'hui à M. Howard, de Corby. Voyez, à ce sujet, le t. I de « The Life of Eleonora of Aquitaine. »

(1) Howard, l. c., p. 72.

(2) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 370, 372.

de Henri VII, Philippe, archiduc d'Autriche, racheta sa liberté en promettant de livrer au roi le comte de Suffolk, frère de John Lincoln, tué à la bataille de Stoke. C'était un des plus ardents ennemis des Lancastres. La victime livrée, Philippe put quitter l'Angleterre. Il avait obtenu, en partant, que la vie du gentilhomme serait respectée. Suffolk fut donc envoyé à la Tour, sans que Henri osât jamais violer les engagements pris avec l'archiduc. Mais parmi les legs qu'il laissa à son successeur, était la tête du prisonnier : Henri la fit tomber (1). Pour pallier la sentence, on fit murmurer aux oreilles des ambassadeurs, les mots de trahison. Suffolk entretenait, dit-on, une correspondance criminelle avec Richard de La Pole, son frère, employé dans l'armée de Louis XII (2).

Le roi quitta Greenwich le 15 juin (1513), avec une suite nombreuse, composée du duc de Buckingham, du marquis de Dorset, des comtes de Northumberland, Essex, Kent et Wiltshire, des lords Audley, de la War et Curzon, de son aumônier Wolsey, de Fox, évêque de Winchester et d'autres grands personnages. Le roi marchait à petites journées. Le 30 il fit voile de Douvres pour Calais, qui, comme on sait, appartenait alors à la couronne d'Angleterre (3).

C'est au bruit de l'artillerie des tours et des forts que Henri débarqua le 31 juin sur la jetée (4). Quelques heures après, le prince se rendit en grande pompe à l'église de Saint-Nicolas pour assister au *Te*

(1) Speed, Hall, Fabien.
(2) Guicc., l. XII.
(3) George Howard's Wolsey the cardinal, p. 84.
(4) Le docteur John Tyler, qui accompagnait Henri, a laissé un récit latin, *Diarium*, de l'expédition. — Brit. Mus., Mss. Cott., Cleop., C. V.

Deum chanté en action de grâces par le clergé de la ville. Il logeait à l'hôtel Staple (1), où des appartements avaient été préparés pour sa maison. C'est là que le lendemain de son arrivée les ambassadeurs de Maximilien et de Marguerite vinrent le complimenter. Après avoir reçu les envoyés de l'empereur et de la régente, Henri vint entendre une messe à la cathédrale. Le héraut d'armes qui nous a donné le récit du séjour du monarque à Calais, n'a pas oublié de noter les messes auxquelles ce prince assista : elles sont nombreuses ; quelquefois il en entendait jusqu'à trois dans la même matinée.

A Calais le roi s'amusa comme un enfant, pendant plusieurs semaines, à ranger ses troupes en bataille, à les passer en revue, à faire défiler sa cavalerie, à faire jouer ses canons ; puis, vinrent les tournois où le prince rompit plusieurs lances avec les beaux seigneurs de sa cour, en présence des dames de Calais, qui battaient des mains à chacune de ses prouesses.

A la nouvelle que le duc de Longueville arrivait avec Bayard et Bussy d'Amboise, pour secourir Térouanne, qu'assiégaient lord Shrewsbury et lord Herbert, tous deux membres du conseil privé, Henri quitta Calais. Son armée était forte de 9,000 hommes, sans compter 2 à 3,000 valets de pied, ou palefreniers. Sir Charles Brandon, créé tout récemment vicomte de Lisle, conduisait l'avant-garde, et le comte d'Essex, une compagnie d'archers. Au centre était le roi, monté sur le plus beau cheval de ses écuries ; à l'aile droite le duc de Buckingham, avec 600 soldats d'élite, à l'aile gauche sir Édouard Poynings,

(1) He proceeded to S. Nicholas' church, and made his offering and had *Te Deum* sang, and went to his lodging at the Staple inn. — Herald's Mss., Landsdowne, n° 818.

avec un nombre à peu près égal de lanciers. Sir Henri Guilford portait l'étendard royal. L'arrière-garde où se trouvaient l'aumônier du roi, Wolsey, et l'évêque de Winchester son ministre, le vieux Fox, était sous les ordres de sir William Compton (1). « Les chauds rayons du soleil faisaient étinceler les armes des soldats : on eût dit de loin une nuée lumineuse ondoyant à travers la campagne (2). »

Comme l'avant-garde approchait d'Ardres, le ciel se couvrit tout à coup, et, à travers les brouillards, on aperçut un escadron de quelques centaines de cavaliers français (3). Au bruit des trompettes, Henri se jeta sur son cheval de bataille et vint se placer en tête de ses archers. Bayard voulait se battre, mais de Piennes, satisfait d'avoir reconnu l'ennemi, fit rebrousser chemin à ses éclaireurs (4).

A peine Henri était-il arrivé au camp de Térouanne, qu'il fit élever un pavillon de réception, qu'on tendit de magnifiques tapisseries (5). Maximilien qui avait promis à son allié un corps d'armée n'arrivait pas. Il parut enfin, mais suivi seulement de quelques centaines de chevaux. Jamais contraste plus étonnant dans le vêtement de deux monarques. Henri étincelait de pierreries des pieds à la tête; Maximilien était en simple manteau de serge noire. Les officiers anglais en casaques de soie montaient des chevaux dont les clochettes étaient d'or ou d'argent; tandis que les cavaliers impériaux, à travers la poussière dont ils étaient couverts, laissaient voir des cottes de mailles rouillées, et chevauchaient sur des

(1) Tytler, l. c., p. 57.
(2) Herbert, l. c., p. 516.
(3) Tytler, l. c., p. 57.
(4) Tytler, l. c., p. 58.
(5) John Tyler, Mss., p. 72.

montures maigres et efflanquées (1). Pour flatter la vanité du jeune roi, Maximilien avait pris la Rose rouge et la croix de Saint-Georges, et, comme volontaire, accepté une paye journalière de cent écus (2).

Le siége de Térouanne commença. Baynam, qui commandait les pionniers anglais, comptait sur l'effet d'une mine habilement pratiquée, mais qui fut éventée, grâces aux travaux intelligents des pionniers français. Le duc de Valois, qui devait monter sur le trône, sous le nom de François I[er], venait d'arriver au quartier général. Partout où il y avait du danger, on était sûr de le trouver, tour à tour l'épée ou l'arquebuse à la main, s'exposant comme un simple soldat. La belle tente, défendue contre les ardeurs du soleil par des draperies de damas bleu, qu'avait élevée Henri, fut bientôt la proie des flammes, et le monarque anglais dut se résigner à chercher un refuge dans une pauvre maison de paysan, mais à l'abri de la balle française : l'artillerie de la place jouait sans relâche (3).

Le siége durait depuis six semaines, et Térouanne résistait toujours. L'ennemi harassé par les continuelles sorties de la garnison, ne veillait plus aussi soigneusement à l'investissement de la place. Un passage restait libre, qui menait à la rivière, et que les Français cherchaient à franchir pour ravitailler la ville. Fontrailles s'en était servi à la tête de 800 cavaliers albanais, pour jeter aux portes de la citadelle, quelques sacs de poudre, sans que l'Anglais eût eu le temps de l'inquiéter dans son mouvement de retraite. A Blangy, où se trouvait réunie une nombreuse cavalerie sous le commandement des

(1) Hall, l. c., p. 544.
(2) Rapin de Thoyras, l. c., t.V, p. 72. —Thomson.
(3) Tytler, l. c., p. 59.

ducs de Longueville et d'Alençon, on fêta l'intrépidité de Fontrailles, et le projet de répéter la tentative fut aussitôt résolu que formé. Divisée en deux corps de 6,000 hommes chacun, la cavalerie partit de Blangy pour tenter le ravitaillement (1).

A la vue des escadrons, Henri traverse rapidement la Lys (16 août 1513), et se met en bataille sur la chaussée (1). Malgré son grand âge, l'empereur, quand il voyait le danger en face, était d'une audace extrême. A peine a-t-il reconnu l'ennemi, qu'il le charge avec ses cavaliers allemands. Le roi d'Angleterre, vêtu comme s'il allait au bal, le suit avec la plus grande partie de l'infanterie. Les gens d'armes français, les meilleurs soldats du monde, cédant aux ordres qu'ils avaient reçus, n'attendent pas même le choc de l'avant-garde anglaise, et tournent bride. On leur avait dit de se retirer au pas si l'ennemi se déployait en lignes; et s'il chargeait, de prendre le trot, puis le galop : ils obéissaient (2). On vit alors un spectacle inouï dans l'histoire de l'armée française : 12,000 cavaliers, renommés par leur bravoure et leur discipline, couverts la plupart de blessures gagnées en Italie, fuyant devant quelques centaines de lansquenets allemands et d'archers bretons. C'en était fait de toute cette fleur de chevaliers, si Bayard ne fût venu hardiment se poster à l'entrée d'un défilé pour arrêter l'ennemi. La Palice et Imbercourt eurent le temps d'échapper; mais Bussy d'Amboise, Clermont et la Fayette furent faits prisonniers. Ainsi se termina cette malheureuse affaire à laquelle les Anglais ont donné le nom de journée de Guinegate, et que les vaincus appelèrent spirituellement la bataille des

(1) Lingard, t. II, p. 145.
(2) Mém. de Bayard, p. 345.

Éperons, parce qu'ils s'étaient servis beaucoup plus de leurs éperons que de leurs armes (1).

Bayard était resté le dernier sur le champ de bataille.

« Et ainsi que chascun taschoit de prendre son prisonnier, le bon chevalier va adviser un gentilhomme bien en ordre sous de petits arbres, lequel pour la grande et extresme chaleur qu'il avoit, de façon qu'il n'en pouvoit plus, avoit osté son armet et estoit tellement affligé et travaillé qu'il ne se daignoit amuser aux prisonniers. Si picqua son cheval droict à luy, l'espée au poing qu'il lui veint mettre sur la gorge en luy disant : — Rends-toy, homme d'armes, ou tu es mort! qui feut bien esbahi, ce feut le gentilhomme. Car il pensoit bien que tout feust prins : toutesfois il eut peur de mourir et dit : — Je me rends doncques, puisque prins suis en ceste sorte. Qui estes vous ? — Je suis, dit le bon chevalier, le capitaine Bayard qui me rends à vous, et tenez mon espée ; vous suppliant que vostre plaisir soit m'emmener avec vous. Mais une courtoisie me ferez si nous trouvons des Anglois en chemin qui nous voulussent tuer : vous me la rendrez. Ce que le gentilhomme lui promeit. Car en tirant au camp conveint à tous deux jouer des cousteaux contre aucuns Anglois qui vouloient tuer le prisonnier, où ils ne gagnèrent rien.

» L'empereur l'envoya querir et feust mené à son logis qui lui fist une grande et merveilleuse chère. Et lui disant : — Capitaine Bayard, j'ay tres-grande joie de vous veoir. Que pleust à Dieu que j'eusse beaucoup de tels hommes que vous. Je crois que

(1) Carte, vol. III, p. 10. — Herbert, p. 16. — Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 376.—Il existe, à la galerie de Hamptoncourt, un tableau de Holbein où le peintre a retracé le combat de Guinegate. C'est une œuvre médiocre, indigne de ce maître.

avant qu'il feust gueres de tems, je me sçaurois bien venger des bons tours que le roy vostre maistre et les François m'ont faict par le passé. Encores luy dit en riant : — Il me semble, monseigneur de Bayard, que autresfois avons esté à la guerre ensemble et m'est advis qu'on disoit en ce tems-là que Bayard ne fuyoit jamais. A quoy le bon chevalier respondit: — Si jeusse fuy, je ne feusse pas ici. En ces entrefaictes arriva le roy d'Angleterre a qui feut congnoistre le bon chevalier qui lui fict fort bonne chere et il lui fict la reverence comme à tel prince appartenoit. Si commencerent à parler de ceste retraicte. Et disoit le roy que jamais n'avoit veu gens si bien fuyr et en si gros nombre que les François qui n'estoient chassez que de quatre à cinq cents chevaliers. Et en parloient en assez pauvre facon l'empereur et luy. — Sur mon ame, dit le bon chevalier, la gendarmerie de France n'en doibt aucunement estre blasmée, car ils avoient expres commandement de leurs capitaines de ne combatre point. Parce qu'on doubtoit bien si venez au combat ameneriez toute vostre puissance, comme avez faict. Et nous n'avions ne gens de pied, ne artillerie. Et vous savez, haults et puissans seigneurs, que la noblesse de France est renommée par tout le monde. Je ne dis pas que je doibve estre du nombre. — Vrayement dit le roy d'Angleterre, monseigneur Bayard, si tous estoient vos semblables, le siege que jay mis devant cette ville me seroit bientost levé. Mais quoy que ce soit vous estes prisonnier. Sire, dit le bon chevalier, je ne le confesse pas et en vouldrois bien croire l'empereur et vous. Là présent estoit le gentilhomme qui l'avoit amené qui compta tout le faict. L'empereur et le roy d'Angleterre se regarderent l'un l'aultre; puis commença à parler l'empereur et dit qu'à

son opinion le capitaine Bayard n'estoit point prisonnier, mais plustost ce seroit le gentilhomme de luy. Toutesfois pour la courtoisie qu'il luy avoit faicte, demeureroient quittes l'un en vers l'autre de leur foy, et le bon chevalier sen pourroit aller quand bon sembleroit au roy d'Angleterre. Lequel dit qu'il estoit bien de son opinion, et que s'il vouloit demeurer six semaines sur sa foy sans porter armes, que apres lui donnoit congé de sen retourner, et que cependant il alloit veoir les villes de Flandres. De cette gratieuseté remercia le bon chevalier l'empereur et le roy d'Angleterre, et puis sen alla esbaltre par le pays jusques au jour qu'il avoit promis. Le roy d'Angleterre durant ce tems le fict praticquer pour estre à son service, luy faisant presenter beaucoup de biens, mais il perdit sa peine (1). »

Henri VIII aurait dû profiter de la défaite des Français pour s'emparer de la Picardie : l'alarme était à Paris. Louis XII venait de perdre en Italie la bataille de Novarre ; les Suisses victorieux, après avoir traversé les Alpes, avaient pénétré dans la Bourgogne et campaient sous les murs de Dijon : plus de ville qui pût arrêter leur marche sur la capitale (2).

Mais Henri n'a malheureusement aucune des vertus qui font l'homme de guerre : c'est un jeune homme qui a les qualités et les défauts de son âge. Avant de partir de Londres, il n'a pas même arrêté son plan d'invasion : il ira où le poussera la fortune. Pourvu que, monté sur son cheval de bataille, tout étincelant de dorures, il parade devant ses soldats, il croit avoir fait son métier de roi. Il ne craint pas la balle, tout

(1) Symphorien Champier, Histoire du Chevalier Bayard. Paris, 1619, in-4°, p. 340, 342.
(2) Tytler, l. c., p. 64.



de le sait ; mais il se jette aventureusement
ne mêlée en soldat, plutôt qu'en capitaine.
s d'une cloche qui célèbre son entrée dans
le, l'amusent comme une douce musique;
faut de belles tentes dorées, des pavillons
ent décorés, pour se montrer dans toute la
ur de ses vêtements ; il joue la royauté beau-
lus qu'il ne la représente. En Angleterre,
nte écrivait le 26 juillet 1513 à Wolsey,
prince allait bientôt sans doute retourner
leterre couvert de lauriers (1), quand Henri
son temps devant Térouanne.
erine avait fait un pèlerinage à Notre-Dame
singham pour attirer la protection du ciel sur
nes d'Angleterre. Le peuple, s'associant aux
pieux de la régente, chantait en chœur une
où le poëte demandait à Jésus, à Marie, à
eorges et à tous les saints de veiller et le jour
uit (2) sur la Rose rouge : cette douce fleur

d'Angleterre qui allait s'épanouir en France aux rayons du printemps.

Térouanne, désespérant d'être secourue, finit par capituler le 22 août (1512). Elle avait été, pour les habitants d'Aire et de Saint-Omer, un voisinage redoutable : Henri, à la requête de Maximilien, leur permit d'en raser les fortifications (1).

Il est évident qu'après la conquête de Térouanne Henri aurait dû s'emparer de Boulogne, port de mer excellent, qui, avec celui de Calais (2) qu'il possédait déjà, lui livrait les côtes de la Picardie; mais ce fut vers Tournay qu'il marcha.

Tournay, ville indépendante, mais qui de tout temps s'était distinguée par son attachement à la France, comptait alors près de 80,000 habitants. On lisait en grosses lettres sur les portes de la ville : *Tu n'as jamais perdu ta virginité.* Aux sommations de Henri, les habitants répondirent avec une fierté chevaleresque qu'ils ne feraient jamais mentir la devise de leur cité, et qu'ils étaient prêts à mourir sous ses ruines. Le courage des Tournaisiens dura huit jours : le 24 septembre, Henri entra par la porte Sans-Tache dans la place, qui consentit, pour prix de la conservation de ses priviléges, à payer à l'Angleterre 50,000 livres tournois comptant, et 40,000 autres en divers termes (2).

God send this flowyr wer he wold be,
To spreyd hys flowrs to hys rejoysing,
In France to have the vyctory;
All Hynglond for hym schal pray and syng.
Jhesu and Mary, full of myzth,
God be hys gyde in all hys ryzth;
Swet Sent Jorge owr Ladyes knyte
Save Kyng Hary bothe by day and nyzth.

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 144. — Petrus Martyr, p. 288.

(2) Herbert, l. c., p. 40, 41. — Rymer, l. c., t. XIII, p. 377. — Du Bellay, Mémoires, Paris, 1588, in-fol., p. 8.

Un seul homme dans cette ville fit son devoir : ce fut l'évêque, qui refusa de prêter serment de fidélité au vainqueur. Wolsey comptait sur le courage du prélat pour lui dérober sa mitre : le favori obtint de Henri VIII l'évêché de Tournay, qui rendait annuellement quatre-vingt mille francs. Il est probable, dit un historien, qu'on n'avait assiégé la ville que parce que Wolsey en convoitait l'évêché (1).

Pendant qu'il faisait chanter dans la cathédrale de Tournay un *Te Deum* en l'honneur d'une victoire qu'il ne devait qu'à la folle terreur dont avaient été saisis nos soldats, Henri était menacé par l'Écosse : un héraut arrivait envoyé par Jacques IV, qui avait épousé Marguerite, sœur du monarque anglais (2), pour le sommer de quitter la Picardie. La lettre dont le héraut était porteur (3) était datée du 16 juillet (1513), et renfermait les griefs dont Jacques croyait avoir à se plaindre, et une déclaration de guerre si Henri refusait d'y faire droit. Henri, dont l'orgueil était exalté par la conquête, se sentit blessé jusqu'au cœur par le défi de Jacques, et il y répondit avec une insolence qu'il prit sans doute pour de la grandeur. « Rien ne le surprenait de la part du roi d'Écosse, qui, sur les plus frivoles prétextes, rompait un traité sacré, triste exemple que lui avaient donné souvent ses ancêtres. Mais que Jacques ne se flatte pas d'un succès facile. Avant de quitter l'Angleterre, Henri a pris des mesures qui, avec le secours de Dieu, suffiront pour déjouer les projets de tous ces schismatiques excommuniés par le pape et le concile de Latran.

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. VI, p. 74. — Howard, l. c., p. 86.

(2) On connaît le poëme que Dunbar composa à l'occasion de ce mariage : *The Thistle and the Rose*, le Chardon et la Rose. V. Warton's History of Eng. Poetry, t. II, p. 257.

(3) On la trouve dans Hall, avec la réponse de Henri, p. 545, 548.

» Jacques n'a donc pas réfléchi au sort du roi de Navarre, qui, pour avoir pris le parti de la France, s'est vu dépouiller de ses États, sans espoir de les jamais recouvrer? Pourquoi se constitue-t-il juge dans la querelle du roi d'Angleterre avec le roi de France? Le roi d'Angleterre n'a peur de personne; il marchera s'il lui plaît et continuera la lutte, Dieu aidant et saint Georges aussi. » Le héraut chargé du cartel partit après avoir reçu du prince 100 angelots (1).

Jacques n'avait pas attendu la réponse de Henri VIII. Il s'était mis en campagne le 22 août, avait passé la Tweed et s'était rendu maître des places fortes de Wark, Etall, Ford et Norham. On disait qu'il marchait à la tête d'une armée de 60,000 combattants (2). Le comte de Surrey, qui était alors dans la province d'York avec 26,000 hommes de bonnes troupes, au premier bruit de l'invasion de Jacques, alla droit à l'ennemi, et, le 3 septembre, envoya Rouge-Croix, son héraut d'armes, offrir la bataille au roi d'Écosse. Le prince répondit qu'il acceptait le défi pour le vendredi suivant (3).

Jacques occupait sur le mont Cheviot une position qu'il était difficile de forcer : Surrey voulait l'attirer dans la plaine. Le vendredi venu, le roi ne parut pas au rendez-vous. Un vieux chef de clan se permit de représenter à son maître que, riche du butin qu'il avait amassé, il devait regagner l'Écosse sans écouter les avis intéressés de l'ambassadeur français, qui comptait sur quelque grand coup pour tirer Louis XII d'embarras. Le roi serra la main du mon-

(1) Hall, l. c., p. 548.

(2) Pinkerton a réuni les détails relatifs aux causes qui amenèrent la guerre entre les deux monarques, t. II de son Histoire d'Écosse, p. 69, 91.

(3) Voir dans *Ellis' letters*, le défi de Surrey, t. I, p. 86. Mss. Cott. B. XI.

tagnard, mais répondit fièrement qu'il se battrait quand il aurait à combattre cent mille Anglais (1).

Surrey, dans l'espoir de faire descendre l'ennemi de la montagne, feignit de vouloir entrer en Écosse par Berwick, en longeant la Till qui séparait les deux armées. Jacques, averti du mouvement, incendia son camp et s'avança sur le bord de la rivière; malheureusement la fumée de l'incendie lui déroba la vue des Anglais, qui venaient de passer la Till sur le pont du Twisell. Jacques s'était arrêté sur les hauteurs de Flodden, où il rangea son armée en bataille (2).

L'avant-garde de l'armée anglaise était commandée par lord Thomas Howard et sir Edmond Howard, tous deux fils du comte de Surrey; le corps d'armée par le comte lui-même, l'arrière-garde par sir Édouard Stanby. Lord Dacre avec sa cavalerie formait la réserve.

L'armée écossaise, après avoir descendu de la montagne « en bon ordre, en la manière dont marchent les Allemands, sans parler ne faire aucun bruit (3), » vint se déployer en face de l'ennemi avec autant d'ordre que de calme. Au centre, le roi Jacques; à l'aile gauche, Lennox et d'Argyle; à l'aile droite, lord Hume; à la réserve, Bothwel. Au premier signal, le corps des lanciers de lord Hume attaqua si vivement l'avant-garde de sir Edmond Howard, que les rangs anglais furent rompus et leur chef désarçonné et jeté sanglant sur le champ de bataille. A l'apparition du bâtard d'Héron, les fuyards s'arrê-

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. VI, p. 79, 80.

(2) Hume, l. c., t. II, p. 80. — Turner, l. c., t. I, p. 139. Tout ce qui est relatif à la partie militaire est fort bien traité par cet historien.

(3) Récit officiel dans Pinkerton, t. II, App., p. 456.

tèrent. Au centre lord Dacre chargeait avec ses 1,500 chevaux les lanciers qu'il taillait en pièces et mettait en déroute (1). Plus loin, 7,000 Écossais, sous les ordres de Hautly, Errol et Crawford, étaient aux prises avec le lord amiral : lutte aussi longue qu'acharnée. Errol et Crawford tombent morts, et leurs soldats découragés hésitent, rompent leurs rangs et prennent la fuite. Mais tout n'était pas fini : Jacques combattait encore à pied, au milieu d'une garde sacrée qui, animée par l'exemple de son chef et abritée sous une épaisse armure contre les coups des archers de Surrey, s'avançait dans un lugubre silence, comme un mur d'airain. Encore quelques pas, et Jacques atteignait l'étendard royal, quand Édouard Stanley, après avoir défait les comtes d'Argyle et de Lennox, charge en flanc le corps commandé par Jacques, qui, frappé par une main inconnue, vient tomber aux pieds de son ennemi. En ce moment le soleil se couchait derrière les montagnes, et les combattants, séparés par les ténèbres, s'arrêtaient sans savoir à qui Dieu avait donné la victoire (2). Le lendemain, au lever du jour, il fut aisé de voir à qui la victoire était restée. Les Écossais s'étaient retirés pendant la nuit, laissant sur le champ de bataille 6,000 morts, parmi lesquels on reconnut le fils naturel de Jacques, l'archevêque de Saint-André, deux abbés, deux évêques, douze comtes, trente barons, cinq fils aînés de barons et cinquante gentilshommes de distinction. Six mille chevaux et tout le parc d'artillerie, composé

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 147.

(2) Lingard, l. c., p. 147. — Paul. Jovius, Hist., lib. XXI. — Lord Thomas Howard, récit officiel conservé au *Herald's Office*, bureau des titres, et publié par Pinkerton, t. II, App., 456. — Galt, App. à la vie de Wolsey.

de soixante-dix pièces, tombèrent au pouvoir du vainqueur (1), « lesquelles pièces, dit le lord-amiral, sont les plus clercs et les plus nectes et les mieux façonnées, et avec les moindres pertuis à la touche et les plus belles de leur grandeur et longueur que je viz oncques (2). » Les Anglais avaient perdu 5,000 hommes, mais pas un officier de marque. Lord Dacre reconnut le corps du malheureux Jacques, percé de deux coups de lance et gisant sur un monceau de cadavres. Il le fit mettre dans un cercueil de plomb sans oser l'enterrer, car ce roi avait été excommunié par Jules II, comme allié du schismatique Louis XII. Henri VIII écrivit à Léon X pour lui demander la permission de faire transporter le corps à Londres, et de le déposer dans les caveaux de l'église de Saint-Paul. Le pape l'accorda, parce que Jacques, disait-on, peu d'instants avant sa mort, avait donné quelques signes de repentir (3).

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 147. — Lord Herbert's Life of Henri VIII., p. 18.

(2) Pinkerton, l. c., p. 458.

(3) La lettre de Léon X se trouve dans Rymer, Act., t. XIII, p. 385. Léon X écrivit une lettre de félicitation à Henri VIII sur la victoire de Flodden. Bembi Epist., 2e part., p. 139-142. Nous en citerons quelques passages :

« .....His intellectis, tametsi per mihi molestum fuit tantum christiani sanguinis effusum fuisse, tot hominum millia è populo dominico desiderari, tum christianum regem egregii sanè nominis neque spernendarum virium, sororis tuæ virum christiani regis sibique conjunctissimi ferro confossum cecidisse : valde tamen sum gavisus alteros tuos exercitus tam illustrem tamque celerem victoriam de alteris tuis hostibus, qui te ab optimo tuo incepto revocare conabantur, reportavisse. Quamobrem eundem illum, qui hos duplices gloriæ tuæ proventus subministravit, Deum flexis ad terram genibus, erectisque cœlo manibus adoravi, quòd tibi regi planè juveni bellorum initium ab Ecclesiæ suæ defensione auspicanti hæc rudimenta tam præclara tamque conspicua, quasi fundamenta jecerit reliquæ sanè vel gloriæ vel ætatis tuæ. Te verò in primis decet existimare ab illo te omnia, non ab humanis opibus accepisse : quòque Dominus Deusque nos-

Le peuple écossais refusa de croire à la mort de son roi bien-aimé, comme autrefois les Bretons à celle d'Arthur à Camlan. Comme il ne reparaissait pas, on répandit le bruit qu'il était parti pour Jérusalem afin d'accomplir un vœu qu'il avait fait longtemps avant la bataille de Flodden. Buchanan affirme qu'un nommé Telfair (1), homme d'une grande probité, et qui avait assisté à la déroute des Écossais, avait vu Jacque traverser la Tweed à cheval. Selon quelques récits, il avait été massacré par des vassaux de lord Hume (2).

L'Écosse pleura son monarque infortuné, qui n'avait pas manqué d'avertissements célestes. On disait dans les montagnes que le saint patron du pays lui était apparu dans l'église de Linlithgow, sous la figure d'un vieillard, pour lui prophétiser la malheureuse issue de son expédition; qu'une voix avait été entendue au milieu de la nuit à la croix d'Édimbourg, qui sommait les premiers lords d'Écosse de comparaître devant le tribunal infernal. Jacques avait résisté à ces avertissements, comme aux remontrances de ses conseillers et aux larmes de sa femme (3).

Un moine, en Angleterre, trouva moyen d'insulter aux Écossais morts à Flodden. Skelton n'épargne

ter pluribus atque majoribus ornamentis virtutem illustrare atque condecorare voluit tuam; eò te quidem certè illi humiliorem submissioremque fieri, erit virtutis et prudentiæ singularis. »

(1) « Probus et doctus. » — Buchan. Rerum Scot. hist., lib. XIII, c. 41.

(2) Hume, l. c., t. III, p. 122.

(3) Voir Galt, qui, dans son Appendice à la vie de Wolsey, a reproduit un récit contemporain de cette bataille, p. 333, 334. — Hall l'a retracée le plus fidèlement : « The best account of it, is to be found in Hall. » Pinkerton's History of Scotland, vol. II, book II. Polydore Virgile fait monter à 10,000 le nombre d'Écossais qui périrent dans cette bataille; Buchanan à 5,000 (p. 38). La perte des Anglais est estimée à 1,200 par Galt, p. 336; à 5,000 par Polydore Virgile.



e le cadavre de Jacques II (1), auquel il re-
'avoir perdu ses éperons et son épée (2).
rait dû chasser de la cour le poëte impie :
croasser. Pendant que le lauréat aux gages
uillait ainsi la langue des dieux, un mon-
du Ben-Lomond s'asseyait sur le bord de la
comme la fille de Sion, pleurait sur l'Écosse
it plus d'enfants (3).

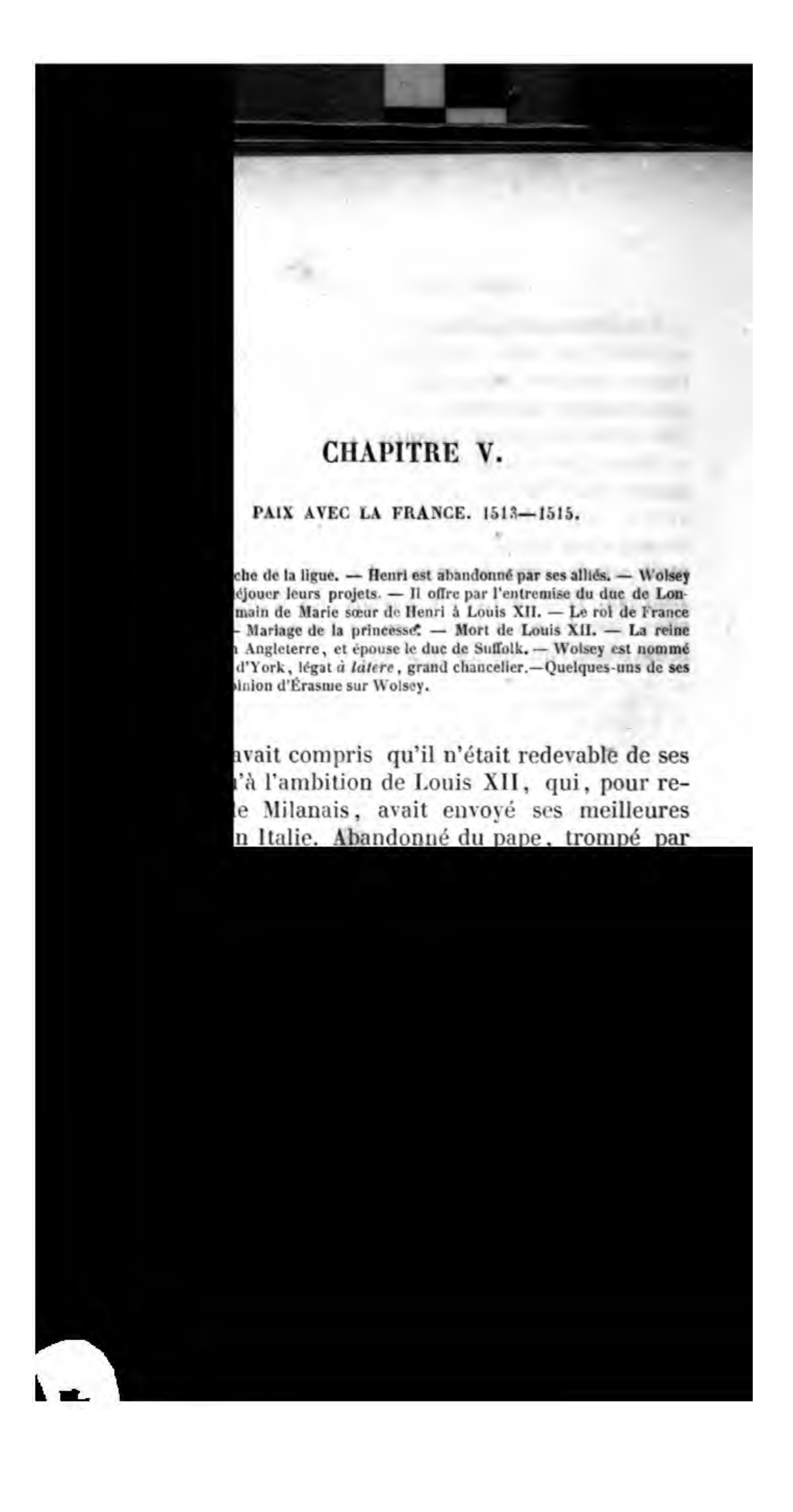
nt l'absence du roi, Catherine avait gouverné
rre avec une prudence heureuse. La jeune
toujours fidèle à ses pratiques de piété, mé-
re étudiée dans sa correspondance avec
Elle s'y montre avec toutes les ardeurs du
agnol. Le prince est-il malade, elle s'in-
se tourmente, et ne dort plus; c'est son
que Henri : sans Henri, pour elle plus de
sur cette terre (4). Quand elle apprend la
de Flodden, elle ne se possède plus de joie,
on enthousiasme elle écrit à Henri que cette



Épanchements intimes qu'il faut connaître pour se faire une idée de Catherine. Ce n'est plus la femme que les historiens protestants affectent de nous montrer absorbée dans les extases de la prière : elle est là chrétienne, épouse et reine.

Henri l'avait oubliée. A Calais, il fit la cour à la femme de sir Gilbert Tailbois, qui bientôt quitta la ville et vint habiter une maison de plaisance appartenant à son amant, et qu'on nommait Jéricho ; elle était située dans le comté d'Essex, près de New-Hall (1). Tout le monde parlait des fréquentes visites que le roi faisait à sa maîtresse : Catherine seule avait l'air de les ignorer.

(1) Mrs. Strickland's Lives of the Queens of England : Katharine of Arragon, t. IV, p. 95.

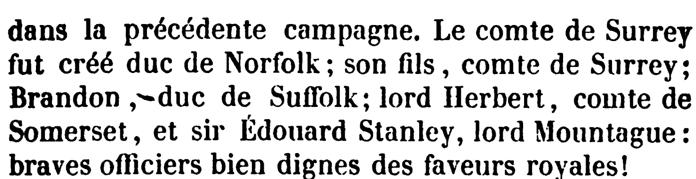


CHAPITRE V.

PAIX AVEC LA FRANCE. 1513—1515.

che de la ligue. — Henri est abandonné par ses alliés. — Wolsey déjouer leurs projets. — Il offre par l'entremise du duc de Lon- main de Marie sœur de Henri à Louis XII. — Le roi de France - Mariage de la princesse. — Mort de Louis XII. — La reine Angleterre, et épouse le duc de Suffolk. — Wolsey est nommé d'York, légat *à latere*, grand chancelier.—Quelques-uns de ses pinion d'Érasme sur Wolsey.

avait compris qu'il n'était redevable de ses 'à l'ambition de Louis XII, qui, pour re- e Milanais, avait envoyé ses meilleures n Italie. Abandonné du pape, trompé par



dans la précédente campagne. Le comte de Surrey fut créé duc de Norfolk; son fils, comte de Surrey; Brandon, duc de Suffolk; lord Herbert, comte de Somerset, et sir Édouard Stanley, lord Mountague: braves officiers bien dignes des faveurs royales!

Si la convocation d'un concile schismatique à Pise est une tache dans la vie de Louis XII, il faut reconnaître que le prince fut admirable de courage dans la lutte qu'il soutint pendant dix ans contre les puissances coalisées. Excommunié par le pape, harcelé par les montagnards de la Suisse, abandonné par les Vénitiens, traqué du nord au midi par l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne, il ne se laissa pas un moment abattre. Pendant qu'à Londres on assistait aux funérailles de la monarchie française, Louis rêvait à reconquérir le duché de Milan, et il reparaissait au delà des Alpes quand on disait dans toute l'Europe que Henri marchait sur Paris. Il lui fallut céder au nombre; mais alors le lion se revêtit de la peau du renard, et, à force de ruses, parvint à rompre la ligue de ses ennemis (1).

A peine a-t-il dissous le conciliabule de Pise, que Léon X exhorte les confédérés à cesser leurs hostilités contre la France et révoque l'excommunication fulminée par Jules II. Rome se détachait de la ligue sainte. Les autres puissances n'attendaient qu'une occasion favorable pour faire défection au roi d'Angleterre. Ferdinand, qui vieillissait, était prêt à faire sa paix avec Louis XII si ce prince s'engageait à lui laisser la libre possession de la Navarre. Louis

(1) Louis, dit Machiavel, commit cinq fautes capitales en Italie, qui devaient amener sa ruine: il accrut la force d'une grande puissance (l'Église), il en détruisit de petites; il y appela un étranger puissant, il ne vint point y habiter, il ne fonda pas de colonies. — Du Prince. Ch. III.

avait su flatter la vanité de ce prince en offrant sa seconde fille Renée, soit à Charles, prince d'Espagne, soit à son frère Ferdinand, l'un et l'autre petits-fils du monarque aragonais. La jeune Renée devait apporter en dot à son époux le duché de Milan, que pape, empereur et rois se disputaient depuis quinze ans. A cette proposition faite à demi-voix, en termes d'une obscurité étudiée, Ferdinand se sentit rajeunir, et promit à Louis d'entraîner l'empereur (1).

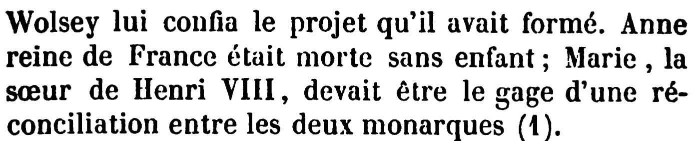
Godwin a tracé en quelques lignes le caractère de Maximilien.

« Cet empereur, plus sage conseiller que vaillant capitaine, produisoit des délibérations splendidement et avec un apparat fort judicieux : mais comme il venoit à l'action ou à l'effet, rien n'estoit plus foible ne plus languide; soit que le malheur s'opposât à la prospérité de ses succès, ou que la pesanteur et paresse de son naturel laissât écouler les occurrences les plus favorables pour l'exécution de ses meilleurs desseins (2). »

On comprend la colère du vainqueur de Térouanne, qui se croyait maître de la France, quand il vit que cette proie lui échappait, grâce à l'habile politique de la cour de Rome, à la faiblesse de Ferdinand et à l'inconstance de Maximilien. Il se serait abandonné peut-être aux transports d'une colère imprudente, si Wolsey n'eût trouvé moyen de déjouer les projets des puissances rivales de l'Angleterre.

Parmi les prisonniers que le sort des armes avait fait tomber à Guinegate dans les mains des Anglais, était Louis d'Orléans, duc de Longueville, qui possédait toute la confiance du roi de France son maître.

(1) Petrus Martyr, p. 294, 295.
(2) Annales d'Angleterre, traduites par de Loigny, in-4°, p. 46.



Wolsey lui confia le projet qu'il avait formé. Anne reine de France était morte sans enfant; Marie, la sœur de Henri VIII, devait être le gage d'une réconciliation entre les deux monarques (1).

Le duc de Longueville, flatté de la confiance que lui témoignait Wolsey, promit de travailler à la réussite du projet: il écrivit à Louis XII, qui l'autorisa à suivre cette négociation. Le roi, qui ne trouvait aucune disproportion d'âge entre une fille de seize ans, et un monarque de cinquante-trois ans usé par les fatigues des camps, se voyait déjà père d'une postérité nombreuse d'enfants. La négociation marcha rapidement. Les conditions du traité furent dressées en moins de quelques semaines entre Wolsey et le duc de Longueville. Louis XII, pour posséder Marie, laissait Tournay aux Anglais, exilait Richard de la Pole, un des prétendants à la couronne d'Angleterre, payait un million d'arrérages dus par Charles VIII à Henri VII en vertu d'un ancien traité (2), et acceptait en échange des 40,000 écus de dot que Henri VIII promettait de donner à sa sœur, les diamants, pierres précieuses, bijoux et joyaux qui composaient la parure de la jeune fille (3).

Marie renonça par un acte public au contrat passé, pendant sa minorité, avec Charles d'Espagne (4), qu'elle n'avait jamais aimé, elle l'affirmait naïve-

(1) Hume., l. c., t. III, p. 124 et suiv.

(2) Summa unici millionis, sive decies centum millium coronarum auri et justi ponderis valoris nunc cursum habentis in Franciâ, certis locis. terminis, etc. — Obligatio pro solutione summæ. — Rymer, t. XIII, p. 439-440.

(3) Rex Angliæ nomine dotis dabit, solvet et liberabit, dari vel solvi et liberari faciet præfato christianissimo regi Ludovico, ejusve deputato seu deputatis, summam quadragintarum millium coronarum auri. — Ib., p. 424.

(4) Rymer, t. XIII, p. 411.

et le 13 août (1513) fut mariée à Louis de
à Greenwich, où le duc de Longueville re-
t son souverain. Le duc, en prenant la main
cesse, prononça le serment d'usage (2).
s'était engagé par écrit à remettre Marie à
x dans le terme de deux mois, à partir du
3). Louis voulait abréger ce terme : il s'a-
onc à « son bon ami » l'archevêque d'York;
ey est archevêque. La lettre qu'il écrit est
ureux de vingt ans : il lui faut Marie « et le
que faire se pourra (4). »

it se animum suum aut amorem in eundem principem,
ost pubertatem ejus, maritali affectione nunquam direxisse,
nodo in eum consensisse; sed captâ temporis opportuni-
ab eisdem sponsalibus resilire et eisdem contradicere et
— Super renunciatione sponsalium cum Carolo Hispania-
e. — Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 407 et suiv.

it été fiancée à Charles, prince de Castille, en 1507, à l'âge
Parmi les présents qu'elle reçut de son fiancé, était un
rme de K (Karolus), avec une devise commémorative
— Ellis' Lett., t. I, p. 113.

Wolsey présidait aux préparatifs du départ avec l'empressement d'un courtisan qui sait que son zèle ne restera pas sans récompense; mais il avait à lutter contre Henri VIII, qui ne pouvait se séparer d'une sœur qu'il avait toujours tendrement aimée, et contre le désespoir caché d'une jeune fille qu'on arrachait à l'homme auquel elle avait promis sa main et donné son cœur. Le roi de France, qui ne connaissait pas vraisemblablement ce double obstacle, continuait de se plaindre à Wolsey (1).

Au reste, Henri démentait la politique anglaise en

En vous priant, en oultre, tenir main à ce que ma femme parte de la le plus tost que faire se pourra.

Car il ny a chose en ce monde que tant je desire de la veoir et me trouver avecques elle. Et, en ce faist, vous me ferez plaisir et mobligerez de plus en plus à vous.

Priant dieu, Monsieur d'Yorci, quil vous ait en sa sainte garde.

Escript a Estampes, le second jour de septembre 1514

LOYS.

— Brit. Mus. Mss. Cott., Cal. D. VI.

(1) Vous priant continuer et l'abreger le plus que vous pourrez, car le plus grand desyr que j'aye pour le present est de la veoyr deca la mer, et me trouver avecques elle, pourquoy en ce faisant et n'y perdant tems, comme vous me l'escripvez vous me ferez singullier plaisir et tel quil ne sera jamais que jen aye souvenance et obligacions avec vous. Septembre 1514. — Rymer, t. XIII, p. 456.

On conserve au Brit. Mus., Mss. Cott., Vitell., C. XI, p. 156, une lettre autographe de Marie à Louis, que nous donnerons ici :

« Monsieur bien humblement a vostre grace me recommende. Monsieur jay par Monseigneur levesque de Lencoln receu les tres affectueuses lettres quil vous a pleu naguaires mescripre qui mont este a tres grant joye et confort. Vous asseurant Monsieur quil nya riens que tant je desire que de vous veoir. Et le Roy Monsieur, et frere fait toute extreme diligence pour mon aler de la la mer qui au plaisir de Dieu sera bresve, vous suppliant Monsieur me vouloir cependant pour ma tres singuliere consolacion souvent faire scavoir de vos nouvelles ensemble voz bons et agreables plaisirs pour vous y obeir et complaire, aidant nostre createur qui vous doibt Monsieur bonne vie et longuement bien prospere. De la main de

Votre bien humble compaigne

MARIE.



sa sœur au roi de France : mais on peut
'il était rassuré sur les dangers de cette al-
r l'espérance qu'il avait d'avoir des enfants
rine, car la reine était enceinte (1), et par
sse précoce de Louis XII, qui semblait ré-
e la stérilité du mariage de Marie avec ce
2).

les préparatifs du départ étant terminés,
voile d'Angleterre pour les côtes de France :
our diminuer le chagrin de sa sœur, l'avait
de ces présents qui flattent toujours la va-
e jeune femme ; il l'avait confiée au duc de
l'évêque d'Ély et sir Thomas Boleyn l'ac-
aient en qualité d'ambassadeurs. Anne Bo-
tit avec son père comme fille d'honneur de
lle reine. La suite de la princesse était digne
rang qu'elle allait occuper dans le monde :
de seigneurs, de gentilhommes et de dames
Marie, qui fut conduite à Abbeville, et mariée
bre 1513, dans la cathédrale de cette ville (3).

elle-même et de se passer de gouvernante. La reine, du reste, eut bientôt oublié, au milieu des hommages d'une cour galante, les rigueurs toutes politiques de son époux. Elle fut couronnée le 5 novembre à Saint-Denis, et le lendemain fit son entrée triomphale dans Paris (1). La jeune femme était joyeuse des applaudissements qu'on faisait retentir sur son passage, de la curiosité de la foule, des fleurs et des vers (2)

(1) L'entrée de Marie à Paris est représentée dans un beau Mss. du Brit. Mus. Vespas, n° II.

(2) Voici une chanson française, composée à Paris à l'occasion du mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre.

CHANÇON FAICTE EN L'HONNEUR DE MADAME MARIE.

Reveillez vous cueurs endormis
Qui des Anglois estes amys
Chantons *Ave* MARIA.

La Thoison d'Or et le pourpris
Des Chasteaulx, Aigles, et des litz
Joyra Dame Maria.
Reveillez vous, etc.

Marie fille du vray litz
Henry septiesme Roy de pris
Prince sur tous les Princes.
Reveillez vous, etc.

Delyvrera de grans ennuys
Tout Flandres de ses ennemys
Remontant les Eglises.
Reveillez vous, etc.

Rejoissez vous je vous diz, Chantez
Bourgunynons tous unis
A ce hault mariage.
Reveillez vous, etc.

Car dicy a nulle foiz dix
Ne fera ny fut au païs
Tel paix, tel lignaige.
Reveillez vous, etc.

qu'on lui prodiguait, des prévenances des courtisans, des transports de tendresse que son époux ne cherchait même pas à cacher, malgré les exigences de l'étiquette. « Pour plaire à sa femme, dit un historien, le bon roy avoit changé de tout sa manière de vivre ; car où il souloit dîner à huit heures, il convenoit qu'il dîneroit à midy, et où souloit se coucher à dix heures du soir, souvent se couchoit à minuit (1). » Le roi, épris de Marie, refusait de croire qu'il eût les cheveux blancs. La science, inquiète, fit inutilement parler ses pronostics. Louis refusa de les écouter, et trois mois s'étaient à peine écoulés depuis son mariage, qu'il mourait, dit un contemporain avec tous les signes de la phthisie. Ce fut un bonheur que le roi eût été frappé (2) d'une vieillesse précoce. Dieu ne voulait pas que la maison de France eût dans ses veines aucune goutte de sang anglais.

Quelques jours après le trépas du monarque, le duc de Suffolk, le premier amant de Marie, vint en France pour porter à la reine les compliments de condoléance du roi d'Angleterre. Marie, qui avait essuyé ses larmes, sentit renaître à la vue de l'ambassadeur la flamme qu'elle avait conçue pour l'un des plus beaux chevaliers de la Grande-Bretagne. Pour le successeur de Louis XII, il y avait un double

Nous prycions, grans et petis,
Que les Roys soient tous bons amys
Et paix par tout le monde.
Reveillez vous, etc.

Et que en la fin en Paradis
Noel chantons tous rejouys
De voix et de cueur munde.
Reveillez vous, etc.

(1) Hénault, Histoire de Bayard, p. 423.
(2) Godwin, traduit par Loigny, l. c., p. 89.

danger à ce que Marie continuât à résider en France : elle pouvait être enceinte et donner le jour à un fils qui tôt ou tard eût disputé à François Ier ses droits au trône ; elle pouvait, grâce à ses charmes, enchaîner le cœur du jeune prince. A Rome, on savait que Marie, après quelques semaines de veuvage, témoignait à son frère le désir de retourner en Angleterre. Henri, dans une lettre de condoléance à sa sœur, lui avait recommandé surtout de ne contracter aucun engagement sans son consentement royal.

La reine répondit que par respect pour son frère, elle avait accepté la main du roi de France ; mais que si une seconde fois on voulait violenter ses inclinations elle s'enfermerait dans un couvent et prendrait le voile. Henri eut peur de la menace et consentit au retour de Marie. Sir Richard Wingfield, et le docteur West, deux humanistes distingués, furent envoyés en France en qualité d'ambassadeurs pour complimenter François Ier, et ramener à Londres la princesse.

Suffolk ne tarda pas à remarquer qu'il avait conservé l'affection de Marie. La reine, dans un entretien particulier qu'elle eut avec son premier amant, jeta adroitement quelques phrases sentimentales sur le bonheur de deux époux qui ne formaient qu'une seule âme. Le gentilhomme resta muet : Marie, qui avait plus d'amour ou de courage, déclara en termes formels à François Ier qu'elle ne voulait d'autre époux que Suffolk.

François fit part de la confidence de Marie au duc, qui, à son tour, ne craignit plus de révéler au prince l'amour qu'il portait à la jeune reine, en le priant de plaider leur cause commune auprès du roi d'Angleterre : « Je m'en charge, dit courtoisement

le monarque ; je serai votre avocat, et j'espère réussir (1). »

Suffolk, dans son impatience, ou peut-être dans la persuasion que Wolsey aurait encore plus de pouvoir sur l'esprit de Henri que François I[er], adressa à l'archevêque une lettre pressante.

Wolsey saisit une occasion favorable pour rendre compte à son maître de la confidence de Suffolk. Henri montra d'abord de l'humeur ; mais l'humeur, véritable ou simulée, ne dura que peu de temps. Le monarque apaisé, Wolsey conseilla au duc d'écrire à Sa Majesté : la lettre arriva bientôt, et ne déplut pas au roi. Marie, de son côté, fit remettre à son frère un billet qu'elle terminait ainsi : « Votre Grâce sait bien que c'est pour lui plaire que je donnai ma main à Louis, et maintenant j'espère que vous me permettrez de la donner à celui que j'aime (2). » Henri consentit à l'union de Marie avec Suffolk.

Wolsey venait d'être nommé archevêque d'York, et le choix de Henri avait été approuvé par le pape. Léon X annonça cette nouvelle au favori dans une lettre qui dut flatter la vanité du prélat. Le pape y relève en beaux termes les mérites dont le Tout-Puissant a daigné, dans sa bonté, orner l'archevêque.

Wolsey, le jour de son sacre, prêta serment au saint-siége : avant de ceindre la mitre, il promit de défendre les priviléges de la sainte Église romaine, du pape et de ses successeurs, et, au besoin, de révéler au souverain pontife les machinations qu'on

(1) Let that alone to me ; for I and the queen shall to solicit your master, that he shall be content.—Howard, l. c., p. 134.

(2) Your Grace well knows what I did, as to my first marriage, was for your pleasure ; and now, I trust, you will suffer me to do what I like. — Howard, l. c., p. 135.

pourrait ourdir contre son autorité ou sa personne. Il est certain que Wolsey ne se retira pas dans une chambre secrète, pour altérer, comme avait fait Henri VIII lors de son couronnement, la formule sacramentelle (1).

L'historien, en flétrissant l'insatiable ambition de cet homme d'État lui tiendra compte, s'il est juste, de son inébranlable attachement à ses deux maîtres spirituel et temporel. Dans cette vie, où nulle heure ne s'écoule sans qu'il rêve à quelque dignité nouvelle, sa fidélité au pape comme au roi reste inaltérable. Si Wolsey eût vécu jusqu'au temps malheureux où fut résolue la question du divorce, Henri n'aurait pas abjuré le catholicisme, et le sang de tant de martyrs n'aurait pas coulé en Angleterre. Il est impossible de ne pas admirer cet échange affectueux de bienveillance et d'amour qui a lieu sous Wolsey entre le pape et le roi d'Angleterre. On ne sait qui l'on doit le plus admirer, ou du père commun des fidèles prodiguant à Henri des témoignages de tendresse,

(1) Papatum romanum et regalia sancti Petri, adjutor eis ero ad retinendum et defendendum contrà omnem hominem;

Legatos apostolicæ sedis in eundo et redeundo honorificè tractabo, et in suis necessitatibus adjuvabo; jura, honores, privilegia et auctoritatem romanæ ecclesiæ, Domini nostri papæ, et successorum prædictorum, conservare, defendere, augere et promovere curabo; nec ero in concilio seu tractatu in quibus contrà ipsum dominum nostrum, vel eamdem romanam ecclesiam aliqua sinistra, vel præjudicialia personarum, juris, honoris, statûs et potestatis eorum machinentur;

Si talia à quibuscumque procurari novero vel tractari, impediam hoc pro posse et quantociùs potero, et significabo eidem domino nostro vel alteri per quem ad ipsius notitiam pervenire possit;

Regulas sanctorum patrûm, decreta, ordinationes, sententias, dispositiones, reservationes, provisiones et mandata apostolica totis viribus observabo et faciam ab aliis observari.

Hæreticos, scismaticos et rebelles domino nostro, et successoribus prædictis pro posse persequar et impugnabo.

Sic me Deus adjuvet et hæc sancta Dei evangelia. 1514.

ou du roi toujours prêt à écouter la voix du pontife. C'est sous les yeux et sous l'inspiration de Wolsey que Henri donne au monde catholique de si beaux exemples de dévouement au saint-siége. Aussi n'est-il pas de prince chrétien auquel Léon X porte une plus vive affection : le pape ne craint pas de le proclamer, au risque de rendre jaloux les autres monarques. « En vérité, lui dit-il, vous le savez, de tous les souverains, c'est vous que nous chérissons le plus ardemment dans le Seigneur ; vous en qui repose notre affection la plus chère et notre plus ferme espérance ; vous dont nous nous sommes toujours étudié à contenter jusqu'aux moindres désirs (1). »

Et Léon X ne nous trompe pas : vienne une occasion pour prouver sa déférence envers Henri VIII, et le pontife la saisira bien vite.

Adrien, cardinal de Corneto, occupait depuis assez longtemps, en Angleterre, l'office de collecteur des deniers royaux que la couronne payait annuellement à Rome ; or ce cardinal, d'une probité exemplaire, mais d'une nature morose, n'avait pas trouvé le secret de plaire à Greenwich : le roi demanda la charge de collecteur pour Ammonius, humaniste célèbre, et qui, en qualité de poëte, était capable de payer en beaux vers les faveurs de la royauté. La lettre du prince au souverain pontife était affectueuse : Léon X ne se fit pas longtemps prier, et rappela le cardinal de Corneto (2).

(1) Quòd ex omnibus christianis regibus et principibus tu unus profectò es quem in Domino unicè atque summoperè diligimus, et in quo præter cæteros pro animi nostri affectu, et propensione confidimus, cujusque petitionibus et postulatis aut etiam tacitæ voluntati et desiderio, quantùm cum Deo potuimus, omnibus semper in rebus satisfacere concupivimus ; cujus nostræ ergà te mentis ipse optimus et locupletissimus es testis. 1515, 22 apr. — Rymer, t. XIII, p. 493.

(2) Rymer, t. XIII.

Mais aussi, chez Henri, quelle vive reconnaissance pour Léon X, qu'il appelle, dans une de ses lettres, une source inépuisable de bontés, un dieu auquel il n'adressa jamais en vain ses prières, et qu'il ne cessera d'invoquer et de glorifier (1).

Wolsey continuait à grandir en puissance et en richesse. Il avait quitté la maison d'Empson pour habiter York-Palace, demeure royale, après avoir échangé le titre d'aumônier et de secrétaire privé du prince contre celui de grand-chancelier que Henri lui conféra, dès que Warham se fut démis des sceaux du royaume (2).

Wolsey, grâce aux instances du roi, reçut bientôt d'autres faveurs de Rome. Une bulle arriva qui le nommait cardinal de Sainte-Cécile et légat *à latere*. C'est à l'abbaye de Westminster que le prélat voulut revêtir les insignes de sa dignité nouvelle. Jamais cérémonie ne fut plus éclatante : Wolsey y parut bien plus en empereur de l'ancienne Rome qu'en serviteur du Christ. Les évêques d'Angleterre assistaient, la mitre en tête, en véritables esclaves, au triomphe de l'ambitieux ministre (3). La vieille abbaye resplendissait d'or et de lumière.

Quand l'abbé qui lui apportait le chapeau rouge débarqua sur la jetée de Douvres, le peuple se prit à rire à la vue de l'envoyé pontifical mis avec une mesquinerie qui n'était pas faite pour honorer Wolsey. Le ministre lui envoya de riches vêtements, et le fit accompagner par une suite nombreuse d'évêques,

(1) Quare ad vestram sanctitatem nos convertimus in quâ, et summæ benignitatis fontem, et certissimas nostras spes semper invenimus; à quâ preces nostræ voti semper compotes redeunt. — Brit. Mus. Cott. Vitell. B. II, p. 158.

(2) Epist. Mori Erasmo, 1518. — Ammonius Erasmo, febr. 17, anno 1517.— Stapleton, Vita Mori, p. 236.

(3) G. Howard, l. c., p. 120.

d'abbés mitrés, de gentilshommes, pour relever la grandeur du message. C'est dans cet appareil fastueux que l'envoyé du souverain pontife entra dans la cathédrale, étalant aux regards les splendeurs que lui prêtait le prélat (1).

Ce n'était pas seulement à l'église que Wolsey affectait d'éblouir les regards par cette puérile ostentation de splendeurs mondaines ; hors du temple, il marchait presque toujours entouré d'une garde de comtes, de barons, d'évêques, d'abbés, de chevaliers, attachés à sa personne en qualité de clients. On le devinait de loin aux flots de poussière qu'il soulevait sur son passage. Qui lui aurait annoncé que sa gloire passerait comme ce voile poudreux qu'un rayon de soleil allait dissiper, l'eût encore plus surpris que contristé. Un long équipage de mulets marchait à sa suite quand il se mettait en voyage, portant sur le dos des valises en velours cramoisi, où était enfermée sa vaisselle de table. Quelques-unes de ses coupes sortaient des ateliers de Florence, et lui avaient été données en présent par des têtes couronnées. Quand il entrait dans une ville, toutes les cloches sonnaient, et les magistrats et le clergé l'attendaient pour le haranguer. Ses appartements, décorés à l'orientale, étalaient partout un luxe inouï de dorures, de sculptures, de peintures et de mosaïques, œuvres d'artistes nationaux ou étrangers qu'il payait en nabab.

A cette époque, en Italie ainsi qu'en Angleterre, la science qu'on ne comprenait pas courait le risque de passer pour hétérodoxe. En Italie, elle allait s'abriter derrière la soutane blanche de Léon X, et bravait alors la mauvaise humeur et les persécutions

(1) G. Howard, l. c., p. 121. — Tyndal's Works, p. 374.

de ses ennemis. En Angleterre, elle se réfugiait dans le palais de Henri VIII ou dans la demeure de Wolsey, deux asiles impénétrables. C'est ainsi que Colet, le fondateur de l'école de Saint-Paul, que l'évêque de Londres, trompé par de faux rapports, poursuivait comme hérétique, trouva dans le roi et dans le cardinal surtout deux protecteurs qui prirent sa défense et n'eurent pas de peine à démontrer son orthodoxie (1).

Ferdinand payait annuellement au ministre « trois mille livres du poids de 40 gros de la monnaie de Flandre pour le rémunérer et guerdoner des labours, peines et travail qu'il avait eus et prins pour dresser et conduire la bonne, ferme et favorable amitié, confédération et intelligence, dernièrement traictée et conclute entre très hault et très puissant prince le roy d'Angleterre et le roy de Castille (2). » L'archevêché d'York lui rendait plus de cent mille livres de notre monnaie; il affermait à un prix encore plus élevé les revenus de Hereford et de Worcester; il tenait en commende l'abbaye de Saint-Alban et l'évêché de Bath dont il touchait les revenus pendant la vacance du bénéfice; plus tard nous le voyons échanger Bath contre l'évêché de Durham, un des siéges les plus riches d'Angleterre, et Durham contre l'évêché de Winchester, plus opulent encore (3). Peut-être serait-il difficile de citer, à cette époque, un empereur ou un roi qui possédât une fortune semblable à celle du ministre. C'est à peine si Maximilien, ce monarque puissant, pouvait payer les Suisses qu'il avait pris à sa solde; Louis XII était obligé de demander des termes pour rembourser à son allié d'Angleterre

(1) Howard, l. c., p. 146.
(2) Rymer, t. XIII, p. 591.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 155.

quelques misérables livres sterling. Mais, il faut le dire, Wolsey dépensait l'argent avec une insouciance complète de l'avenir. Humanistes, sculpteurs, poëtes, artistes, avaient part à sa générosité. Un lettré était-il dans l'indigence, il allait frapper à la porte du cardinal qui le renvoyait avec une bourse pleine d'angelots. Il payait au poids de l'or les louanges qu'un poëte rimait en son honneur, et achetait à grand prix des tableaux des maîtres italiens ou allemands. Autour de son palais vous auriez vainement cherché un pauvre; il ne voulait que personne souffrît de la misère dans ses vastes domaines. Il faisait des pensions à beaucoup de prêtres infirmes, et avait des comptes ouverts chez tous les pharmaciens de Londres qui devaient distribuer gratuitement des remèdes aux malades.

Érasme, la médisance incarnée, se fatigue à relever les qualités du ministre. Il en fait une de ces natures privilégiées dont la fortune a trouvé grâce aux yeux du monde entier, parce qu'elles ont su se faire pardonner leur élévation miraculeuse par un fonds inépuisable de générosité (1). Ailleurs il salue son correspondant, en l'appelant la gloire de la cour et du royaume (2), un autre roi d'Angleterre (3) : c'est la science, c'est le talent, c'est la vertu qui lui ont valu le diadème : louanges banales dont Érasme, pourrait-on dire, s'est toujours montré prodigue, tant l'épithète louangeuse tombe facilement de ses lèvres ou de sa plume! Mais voici des éloges plus explicites :

(1) At mira morûm tuorum facilitas omnibus exposita obviaque sic prorsùs invidiam omnem excludit, ut homines non minus ament naturæ tuæ bonitatem quàm fortunæ magnitudinem suscipiunt.—Epist., lib. III, ep. 31.

(2) Benè vale, eximium et regiæ et totius regni decus. — Ep., Erasmi, lib. XXIX, ep. 56.

(3) Cardinalis rex alter. — Ep., l. XXX, ep. 23.

Grâce à cet homme d'État, la Bretagne est purgée de ces voleurs de grands chemins, qui l'infestaient depuis si longtemps ; on peut y voyager en toute sûreté sans plus de crainte des bêtes féroces que des hommes. C'est cet Alexandre en robe rouge qui a coupé le nœud gordien de ces procès interminables qui désolaient le barreau anglais. Il a mis fin aux querelles qui divisaient les grandes familles ; il a rappelé les monastères à la discipline des premiers temps de l'Église ; il a fait revivre parmi le clergé les saintes mœurs des âges primitifs ; il a ranimé la flamme des études, qui menaçait de s'éteindre ; il a réveillé les lettres humaines du sommeil où les tenaient plongées quelques patrons de l'ignorance. Ptolémée Philadelphe ne montra pas plus de zèle que Wolsey à rassembler de riches bibliothèques. Et ces trois langues, sans lesquelles toute science est incomplète, n'est-ce pas encore Wolsey qui en a relevé le culte ? Glorieux ministre, dont la postérité célébrera les services rendus au monde savant (1) !

Le grand journaliste de l'époque n'a pas tout dit : c'est par son intervention personnelle que Wolsey apaisait les haines domestiques. Quand de grandes

(1) Britanniam omnem à latrociniis, grassatoribus, noxiosis erroribus repurgas, ut jàm non tutior sit à venenis aut perniciosis feris quàm ab hominibus noxiis. Lites perplexas autoritate tuâ dissecas, non minus feliciter quàm Alexander ille Magnus, nodos gordios. Magnatûm dissidia componis ; monasteria passim veteri religionis disciplinæ restituis, clerum omnem ad laudatiorem vitæ formam revocas : quin et liberalium disciplinarum studia non nihil hactenus collapsa, sarcis ; politiores literas cum veteris inscitiæ patronis adhuc colluctantes, favore tuo fulcis, autoritate tueris, splendore ornas, benignitate foves. Comparandis bibliothecis omni bonorum genere locupletissimis, cum ipso certas Ptolomæo Philadelpho, magis hâc re quàm ipso regno celebri. Tres linguas sine quibus manca est omnis doctrina, nobis revocas..... novam hanc felicitatem orbi per te partam loquentur olim eruditorum hominum literæ. — Epist., l. II, ep. 1.

familles étaient divisées, le cardinal s'offrait comme arbitre et réussissait presque toujours à les réconcilier; sa sentence était acceptée, car on savait qu'avant de la donner il avait mûrement examiné les raisons des deux parties, et qu'au besoin il s'était éclairé de l'avis d'hommes spéciaux. Il avait fondé dans le royaume des cours de requêtes, chargées de défendre gratuitement les droits des pauvres. Godwin se plaît à rendre hommage aux institutions qu'il fonda, aux sages règlements qu'il établit, à l'ordre qu'il introduisit dans l'administration de la justice (1). Le pauvre ne craignit plus désormais de succomber faute de quelques nobles pour défendre ses droits; il s'adressait, dans sa misère, à l'une de ces cours inférieures, inspiration du ministre, et il y trouvait des avocats qui plaidaient pour lui gratuitement. Malheur à qui dilapidait le revenu public, qui opprimait la veuve et l'orphelin, qui trafiquait de la justice; il trouvait dans Wolsey un juge inexorable. A peine eût-il été nommé chancelier, que d'un bout du royaume à l'autre les opprimés firent parvenir leurs plaintes au ministre; le roi se vit alors obligé de créer quatre cours inférieures qui subsistèrent longtemps sous la présidence du garde des archives, et qui étaient chargées d'examiner les plaintes de ses sujets et de leur rendre bonne et prompte justice (2).

Il est certain que lorsque Henri donna les sceaux à Wolsey, la nation ne vit dans cette nouvelle dignité

(1) Alia porrò constituit judicia ubi pauperùm querimoniæ exaudirentur; multaque ordinavit in rebus civilibus popularibus grata, ac nobis in hunc usque diem usurpata, quibus virum se ostendit sapientissimum nec non rei publicæ amantem. — Godwin.

(2) La première fut établie à Whitehall; la seconde dans la chapelle du docteur Stokesley; la troisième dans la chambre du lord trésorier; la quatrième au Roll's office.

que la récompense des services que le ministre avait rendus au pays.

Le 22 décembre 1515, l'archevêque de Cantorbéry remit au roi le grand sceau enfermé dans une boîte de cuir, et scellée à cinq endroits différents du cachet du prélat (1).

Et le 24 Wolsey prêta dans le manoir d'Eltham, à l'issue des vêpres, le serment ordinaire de servir son seigneur roi et le peuple, comme il appartient à tout chancelier d'Angleterre (2).

Cette nouvelle dignité imposait au ministre de nouveaux devoirs qu'il remplit, encore plus dans l'intérêt de son maître que de sa conscience ; le chancelier est le premier qui de la diplomatie ait fait une véritable science. Il avait dans les divers cours de l'Europe des agents dont il payait généreusement les services et qui l'informaient des moindres incidents de la vie privée ou politique des princes. Il pensionnait des humanistes

(1) Reverendissimus in Christo pater Willielmus Cantuariensis archiepiscopus, tunc cancellarius Angliæ, magnum sigillum regium in custodià ipsius cancellarii tunc existens, in quàdam bagà de albo corrio inclusum, et signeto ejusdem archiepiscopi quinquies sigillatâ, in manus domini regis ad tunc tradidit, liberavit et dimisit.

De liberatione magni sigilli Thomæ cardinali Eborum, et de ejusdem juramento. — Rymer, t. XIII, p. 529.

(2) Ye shall swere that well and truly ye shall serve our soverayn lord the kyng and his people in the office of chauncellcr :

And ye shall do right to all maner people, pore and riche, after the lawes and usages of this realme :

And truly ye shall counceill the king, and his councill ye shall leyne and kepe ;

And ye shall not knowe, nor suffer the hurt, nor disheretyng of the king, nor that the rightis of the crowne be discresed by any mean, as for forth as ye may lett.

And, if ye may not lett it, ye shall make it clerely and expresly to be knowne to the king with your true advice and counsell ;

And ye shall doo and purchase the kingis profite in all that ye maye.

As god helpe you and the holy Evangeliez. — Rymer, t. XIII, p. 529-530.

qui lui rapportaient les bruits des cours, les dispositions du peuple, les confidences des prélats, les intrigues des grandes dames ; il dut à plus d'une femme la révélation de mystères diplomatiques qu'on croyait impénétrables. Érasme, auquel il envoyait assez souvent des traites sur des banquiers de Nuremberg ou de Bâle, était pour le chancelier un agent aussi fidèle que docile. Le philosophe, lié avec tous les beaux génies de l'Allemagne, le tenait au courant des mouvements religieux qui commençaient à tourmenter la Saxe et le Wittemberg. Érasme ne se doutait pas du genre de service qu'il rendait au favori qui le traitait si magnifiquement ? Qui lui eût dit qu'il faisait la police pour le ministère anglais l'aurait vraiment étonné. Ce que Wolsey voulait surtout, comme le remarque Raynaldi, c'était de maintenir la balance du pouvoir entre les deux maisons rivales de France et d'Autriche. A voir la mobilité des affections du ministre, qui tour à tour épouse et abandonne la cause de François Ier ou de Charles-Quint, on pourrait le taxer de versatilité, mais c'était un calcul que cette inconstance de Wolsey, qui voulait que l'Angleterre restât l'arbitre des destinées européennes.

De grands événements, qu'il est nécessaire de décrire, allaient mettre en relief la politique du chancelier.

CHAPITRE VI.

MARIGNAN. 1515—1517.

Avénement de François I[er] au trône. — Portrait du prince. — Il se prépare à envahir l'Italie. — Schinner, en Angleterre, prêche une croisade contre la France. — L'Angleterre refuse de l'écouter. — Politique de Wolsey. — Traité d'alliance entre l'Angleterre et la France. — Expédition de François I[er] en Italie. — Passage des Alpes. — Arrivée des Suisses. — Bataille de Marignan.

Le duc de Valois, qui venait de succéder à Louis XII, sous le nom de François I[er], était à peine âgé de vingt et un ans ans. On admirait en sa personne, dit un vieil historien, « tous les avantages qui peuvent charmer les yeux, une excellente beauté, une adresse agréable, un port plein de majesté et de bonne grâce, avec cela une générosité toute royale, une libéralité sans pareille, une grande humanité envers tout le monde, et la florissante verdeur de l'âge (1). » Son avénement fut salué par les acclamations de la France entière. Les humanistes, dont le règne commençait alors, rappelaient ce jour où, confondu parmi les écoliers qui venaient assister à Orléans aux leçons d'Alciati, le prince avait détaché son collier d'or pour le passer autour du cou du savant professeur (2); les soldats citaient sa bravoure sous

(1) Mézeray, Histoire de France, 3 vol. in-fol. Paris, 1685, t. II, p. 897.
(2) Histoire de Calvin, t. I.

l'ennemi et les pleurs qu'il avait répandus au
s exploits de Gaston de Nemours (1); les
ts, ses sympathies pour tout ce qui portait
obe, c'est-à-dire, dit Brantôme, « les évê-
théologiens, et les doctes qu'il avoit eus tou-
opinion (2); » les femmes, la grâce particu-
'il avait montrée comme chevalier de la belle
'Angleterre, qui menaçait de l'éloigner à
u trône en acceptant la main de Louis XII;
, en petit nombre à la cour, son empire sur
e, quand attiré par les charmes de la jeune
avait refusé de se donner un maître (3); les
ns, ses belles manières, l'éclat de ses vête-
son goût pour les fêtes et pour les bals, et sa
té. Dès qu'il fut monté sur le trône, on
u'il serait « le roi du peuple, le héros des sol-
prince des dames (4). »

ersonne ne ressentait une joie plus vive que
la mère de François I[er]. Il n'y avait pas long-
ue son fils bien-aimé avait couru un grand

de tous mes chagrins, de mes inquiétudes journalières : le ciel soit loué, jamais je ne désespérai de la Providence (1).

Louise de Savoie, tout entière à son bonheur, ne cherchait pas à lire dans l'avenir : ni l'âge ni le caractère de son enfant ne paraissaient l'effrayer. François Ier à vingt et un ans montait sur le trône; le roi d'Écosse n'était qu'un enfant, et Henri achevait alors sa vingt-quatrième année. Ainsi, pas un seul cheveu blanc sur la tête de ces souverains, auxquels le ciel avait confié les destinées du monde (2)!

En France, tout se préparait à la guerre; on y faisait fondre trois cents canons de deux pieds de long (3), qu'on pourrait transporter à dos de mulet sur les cimes les plus escarpées : c'étaient donc les Alpes que le prince voulait franchir? Au bruit de ces armements, Léon X donna l'ordre de faire un appel à ses Suisses fidèles, qui toujours accouraient au secours de l'Église en danger : une seconde fois, ce cri terrible, qui déjà avait sauvé l'Italie : guerre aux barbares! retentit sur les montagnes de l'Unterwald.

François Ier ne pouvait reconquérir le Milanais sans s'être assuré de l'appui de l'Angleterre; Henri consentirait-il à renouveler le traité qu'il avait conclu avec la France? c'était une question dont la solution ne pouvait souffrir de délai.

L'Angleterre était en ce moment agitée par la parole d'un prêtre, qui prêchait publiquement une croisade contre la France : « Levez-vous, disait-il aux Bretons, dans son langage semi-païen, semi-chré-

(1) Lettres de Louise, 12 septembre 1494. — Journal, p. 410, 411, 413, 420.
(2) Sharon Turner, l. c., t. I, p. 145.
(3) Mém. de Bayard, p. 365.

tien ; au nom des dieux levez-vous ! c'est la Fortune qui vous vient en aide : royaume, richesse, dignités, gloire, honneurs, voilà ce qu'elle vous promet; tout cela vous appartient, prenez. Aux armes ! Faites voir au monde ce qu'on doit attendre du roi, des grands, des nobles, de la Bretagne, enfin (1) ! »

C'est en orateur, en peintre plutôt, que Schinner décrit les hauts faits à venir de Henri VIII. Sa harangue est un tableau où l'on aperçoit le prince monté sur son cheval de bataille, poussant les Français qui fuient devant lui, entrant en triomphateur dans la Picardie, conduisant à la conquête de la France soixante mille combattants que la Bretagne a seule fournis (2), et redemandant au trésor de Saint-Denis une couronne qui lui appartient par droit de naissance et par droit de conquête.

Malheureusement Schinner ne parlait plus à des montagnards (3) ; Henri ne se sentait pas le courage d'entreprendre une nouvelle guerre contre la France. Sa première expédition avait presque tari les trésors qu'il avait reçus en héritage de Henri VII. Deux de

(1) Expergiscimini, jàm per deos expergiscimini... occasionem ultrò se vobis offerentem agnoscite ; regna, opes, dignitates, præfecturas, magistratus, gloriam, decus, quæ vobis pollicetur, quæ Fortuna gestat in gremio, attendite, arripite, apprehendite. Expergiscimini ! ac vires vestras alacriter exprimite ; quid rex, quid regnum, quid princeps, quid nobilitas Britanniæ, quid demum ipsa Britannia possit, demonstrate. — Oratio ad excitandos contra Galliam Britannos, maximè verò ne pace cum victis præmaturè agatur ; sanctiori Anglorum concilio exhibita, anno à Christo nato 1514. Authore Matth. cardinali sedunensi. Amstelodami, 1709, petit in-8°, p. 62-63.

(2) Trajecerat in Galliam invictus rex vester ad sexaginta millia armatorum, quâ multitudine non Britannia modò, sed tota ferè Europa viris potuit exhauriri. — Schinner, l. c., p. 21.

(3) Nous avons essayé d'apprécier l'influence de Schinner, sur les événements militaires dont l'Italie fut le théâtre en 1515, dans notre Histoire de Léon X, t. II.

ses plus braves officiers de mer avaient péri dans les flots; quelques-uns de ses bâtiments de haut bord avaient été engloutis dans l'Océan, et Wolsey, qui dirigeait les conseils du prince, tout en travaillant à tracer le dessin de son palais de Hampton-Court (1), ne trouvait dans une lutte avec François Ier ni gloire ni profit pour l'Angleterre. Le ministre, du reste, se défiait de Ferdinand, dont il admirait la haute prudence et le rare bonheur, mais qu'il méprisait comme un homme sans foi (2).

François Ier avait fait choix d'un négociateur habile pour traiter avec Henri VIII : c'était un homme de robe, qui au besoin aurait pu faire de la scolastique avec le roi d'Angleterre. Le premier président de Rouen, après quelques entretiens avec ce prince, dont il flatta les vanités théologiques, et avec Wolsey, qu'il sut gagner en lui vantant la générosité de François Ier, conclut au nom de son maître un traité d'alliance entre les deux couronnes. Ce traité, qui devait durer, comme tous ceux que les souverains échangeaient à cette époque, pendant toute la vie des contractants, et un an après la mort de l'un ou de l'autre des signataires, fut conclu le 5 avril 1515 (3), au moment où de nombreux parcs d'artillerie française traversaient le Dauphiné, et menaçaient l'Italie.

Ces armements n'effrayaient pas le cabinet anglais.

(1) The Stranger's Guide to Hampton Court palace, by John Grundy. Lond., 1846, in-8°, p. 8.

(2) Mézeray, Hist. de France, l. c., t. II, p. 905.

(3) Tractatus amicitiæ cum Francisco rege moderno. Conventum, concordatum et conclusum est quòd dictæ amicitiæ pax et fœdera suum habeant et sortiantur effectum immediatè post datam præsentium, et durent vitâ utriusque regùm præcedentium durante, et per unum annum integrum post mortem principis primò morientis. — Rymer, l. c., t. XIII, p. 476 et suiv.

Wolsey était décidé à ne pas contrarier l'expédition transalpine de François Ier, parce qu'il espérait que les Suisses sauraient arrêter dans sa marche l'aventureux monarque, et que, victorieuse même, la France userait son sang le plus pur à des conquêtes qu'elle ne pourrait jamais garder même quand l'Angleterre n'interviendrait pas pour les lui disputer. Wolsey, dans sa correspondance, reconnaît à chaque ligne la bravoure de la nation rivale ; il accorde au Français toutes les vertus militaires qui distinguèrent autrefois le peuple romain, mais il lui refuse le génie civilisateur. « Né pour la conquête, le Français ne saurait jamais, surtout en Italie, garder ce qu'il acquit ; et du reste, qu'il marche, qu'il avance, qu'il triomphe, l'Angleterre quand elle le voudra sérieusement saura bien l'arrêter, moins encore par ses archers que par ses matelots. » C'est dans la marine anglaise que Wolsey faisait reposer toutes les grandeurs futures de l'Angleterre.

Le traité embrasse jusqu'aux questions maritimes qui sous le règne précédent avaient menacé si souvent de troubler le repos des deux peuples. Afin d'assurer la liberté du commerce entre les sujets des deux nations, il fut convenu que jamais navire armé en guerre ne sortirait des ports de France ou d'Angleterre, sans avoir donné caution préalable qu'il ne ferait aucune molestation aux commerçants du pays allié, et qu'aucun bâtiment ne pourrait porter des munitions de guerre aux ennemis de l'un ou l'autre peuple (1).

Cette clause était tout entière dans les intérêts maritimes de l'Angleterre, qui sous Cabot allait entreprendre le premier de ces voyages de circumnavi-

(1) Léonard, Traités, etc., t. II, p. 125.

gation destinés à répandre ses produits sur des terres inconnues (1). Wolsey avait compris le double rôle de puissance maritime et de nation commerçante que l'Angleterre était appelée à jouer.

Quelques mois après, le traité fut ratifié par les deux princes sous la forme ordinaire, et juré sur le Canon de la messe et le livre des Évangiles (2).

Il semble qu'après un serment aussi solennel, aucune des deux puissances n'avait le droit de concevoir la moindre défiance. Mais à cette époque, la coutume est de faire intervenir la papauté, en qualité d'arbitre et de juge dans les transactions de souverains. C'est à la papauté, image vivante de l'invisible majesté qui règne dans les cieux, que les princes remettent le droit de punir toute infraction individuelle aux traités. Ils la conjurent, en face des autels, de punir la violation d'un seul iota des conventions royales, non-seulement dans la personne du parjure, mais dans celle même de ses héritiers ; et ce n'est pas seulement leur tête, mais le droit en vertu duquel ils règnent, qu'ils vouent, en cas de trahison, aux foudres vengeresses du grand prêtre qui règne au Vatican (3).

(1) Memoirs of Sebastian Cabot, by Biddle of Pittsburg. — Historical view of the progress of discovery on the more northern coasts of America. Edinburgh Cabinet library.

(2 Nous Françoys, par la grace de Dieu roy de France, duc de Milan et seigneur de Gennes, promectons sur notre honneur et avec parolle de roy et jurons sur le canon de la Messe et sainctes Evangilles par nous presentement touchées, que nous entretiendrons et ferons entretenir par nos royaumes, pairies, seigneuries et subgetz, fermement et inviolablement, le traicté de paix, union et amitié faicts et concluds le 5e jour du mois d'avril, dernierement passé à Londres par les depputez et commis de tres hault et tres puissant prince, notre tres chier et tres amé frere, cousin, le roy d'Angleterre et les nostres... Fait à Montargis le 8e de may 1515. — Françoys.

Ainsi nous ayde Dieu et tous ses saincts et les dictes sainctes Evangilles. — Rymer, l. c., t. XIII, p. 501.

(3) Et ad impetrandam bullam seu rescriptum apostolicum in de-

En France, tout était prêt au printemps de 1515 pour entrer en campagne. On allait donc enfin venger nos armes, trahies par la fortune à Novarre. La route de Paris à Lyon était encombrée de chevaux, de chariots, de caissons, de canons, de reitres, de lansquenets. C'est à Lyon que le roi avait donné rendez-vous à ses braves serviteurs : ce n'étaient pas seulement leurs bras, leurs épées, leur sang qu'ils s'empressaient d'offrir au prince ; plus d'un vint lui apporter la vaisselle plate qu'il conservait dans son château (1). Il existe des chartes de donation qui témoignent du patriotisme chevaleresque des gentilshommes de cette époque. Un d'eux, le seigneur du Bouchaige, prête 239 marcs 2 onces 2 gros 1/2 d'argent blanc « en vaisselle ou en partie des pièces d'icelles à dorure, au roi son Seigneur pour lui ayder à supporter les grands frais qu'il luy est besoing de faire (2). »

Deux routes menaient en Italie, à travers les Alpes, l'une par le mont Cenis, l'autre par le mont Genèvre, toutes deux aboutissant à la plaine de Suze (3), double défilé où les Suisses nous attendaient de pied ferme. Le soleil n'avait pas encore fondu les neiges amassées par l'hiver sur les flancs des montagnes. Des rochers crevassés, où le chasseur pouvait se placer sans être vu, servaient de

bilà et sufficienti formà factum et expeditum, in quo omnia et singula in dicto tractatu contenta et specificata sedis apostolicæ auctoritate confirmabuntur, appositis pœnis et censuris ecclesiasticis in nos, personam nostram et hæredûm nostrorum, et sententià interdicti in regna, patrias et dominia nostra, si et quatenùs contrà tractatum ejusve particulam venerimus, aut fieri consenserimus. — Joh. de Silva. — P. de la Guiche. — Rymer, t. XIII, p. 487.

(1) Capefigue, François I[er] et la Renaissance, 4 vol. in-8°, Paris, 1845, t. I, p. 141.

(2) Mss. de Béthune, vol. 8489, p. 80.

(3) Mém. de la Trémouille, p. 22. — Du Bellay, p. 49.

boulevard aux paysans des petits cantons. Au moindre bruit des pas d'un cheval, des sentinelles cachées à tous les regards étaient prêtes à l'aide d'une trompe à réveiller leurs camarades, s'ils eussent été tentés de s'endormir. A chaque corps ennemi était attaché un aumônier, qui à l'approche d'une lance française donnait le signal de la prière, c'est-à-dire du combat. A la vue de la bannière de Tell, qu'un montagnard allait en courant placer sur la crête d'un belvéder de glaces, ou de feux allumés pendant la nuit, les détachements suisses se rapprochaient, se rassemblaient et formaient comme un mur d'airain que le canon seul pouvait entamer.

Prosper Colonne, qui pourtant avait appris à connaître les Français, disait en riant qu'ils resteraient prisonniers dans ce labyrinthe de montagnes, comme l'oiseau dans la cage, s'ils étaient assez imprudents pour en tenter le passage (1).

Des pâtres piémontais ou savoyards avaient été chargés de chercher dans ces déserts, dont ils connaissaient tous les recoins, quelques défilés par où l'armée française pût pénétrer en Italie ; mais, malgré les beaux écus au soleil dont on payait leurs périlleuses recherches, ils n'avaient rien pu trouver : partout des précipices, des abîmes, des neiges et des glaces. Cependant un chasseur se présenta, offrant de servir de guide à nos soldats à travers ces régions inconnues. Trivulce reconnut le passage et déclara qu'on pouvait le franchir à force de courage: l'armée répondit par des cris de joie à l'heureuse nouvelle, et l'œuvre commença : œuvre de démons ou de géants, dont Pole Jove (2) ne parle qu'avec

(1) Questi Francesi sono miei come gli pippioni nella gabbia.
(2) Paulus Jovius, Hist. sui temporis, Lutetiæ, 1558, in-fol., p. 169 et suiv.

une superstitieuse admiration. Tantôt c'était un pont formé à l'aide de quelques vieux sapins, liés ensemble et jetés sur un abîme, que fantassins et cavaliers devaient traverser au pas ; tantôt une sorte d'échelle aérienne tendue sur des parois de granit qu'il fallait descendre en s'accrochant au rocher avec les mains et les pieds. Quelquefois, ébranlés par des secousses inaccoutumées, des pans de rocs se brisaient, entraînant avec leurs débris les membres déchirés des assaillants. Ici une avalanche, détachée tout à coup d'un glacier, roulait avec un bruit de tonnerre et venait engloutir les travailleurs. Ailleurs deux pics de gneiss se dressaient pour barrer le chemin, et ne cédaient qu'à la poudre qui les faisait voler en éclats. Sur le lit de pierres qu'ils formaient dans leur chute, on jetait des branches d'arbres qu'on allait couper au loin, afin que le pied du cheval pût y reposer en sûreté.

L'avalanche sur leurs têtes, des gouffres sous leurs pieds, des précipices à leurs côtés, nos soldats cheminent, d'un pas lent, portant leurs armes, leurs munitions, leurs bagages. Aux mugissements des torrents, aux cris des hommes et des bêtes de somme que chaque faux pas entraîne dans un précipice, aux hennissements des chevaux, à tout ce mélange horrible de bruits répétés par les échos des montagnes, ils répondent : En avant.

Campés dans la plaine de Suze l'arme au bras, la mèche de leurs canons allumée, leurs piques fraîchement aiguisées, les Suisses, à l'apparition des Français, se replièrent sur Milan. Quelques jours après ils partaient de cette ville, précédés de Schinner, pour aller à la rencontre des Français, dont les lignes s'étendaient dans la plaine de San-Donato (1).

(1) Archives d'Escher et Hottinger, t. I, p. 155 et suiv.

Les Suisses marchaient en bon ordre, sous la conduite des Landammans de Schwytz, Unterwald, Zoug et Glaris. Roust, bourgmestre de Fribourg, conduisait l'aile droite, composée des gens de Zurich, Schaffhouse et Coire; le bourgmestre de Lucerne et de Bâle l'aile gauche, formée en partie des montagnards des petits cantons. L'artillerie, composée de quelques coulevrines, était commandée par le capitaine Pontely de Fribourg (1). Les Suisses dédaignaient le canon, pleins de confiance dans leur infanterie pesamment armée, qui avait fait de véritables miracles à la journée de Novare : c'étaient les hommes à pied de Fribourg et de Bâle qui avaient décidé le succès des journées de Morgarten et de Morat.

Après une courte prière récitée à genoux, Werner Steiner s'ébranle avec ses Zougois. Reçu à grands coups de canon, il hésite, fléchit et va lâcher pied, quand Schinner, la lance au poing, accourt pour le soutenir. Werner revient à la charge, et le combat recommence. Les lansquenets qui reçoivent les coups, reculent et découvrent quelques pièces d'artillerie dont les Suisses s'emparent : déjà le désordre était dans les rangs de la première ligne française ; le connétable avait peine à se faire obéir, et Bayard lui-même se repliait avec les gens du roi sur l'arrière-garde (2). Cette gendarmerie française, qu'une terreur panique avait débandée à Guinegate, avait une revanche à prendre. Elle se servit de ses éperons, mais pour se ruer sur les Suisses. Animée par l'exemple de François Ier, qui accourt à la tête de ses bandes noires elle fait des merveilles. Depuis dix heures on se bat; on se bat encore à

(1) Léo, Histoire d'Italie, traduite de l'allemand par M. Dochez; Paris, 1858, 3 vol. in-8°, t. II, p. 564.
(2) Du Bellay, Mémoires, p. 51. — Guicciardini, t. I, l. XII.

la lueur de la lune, cet astre de paix, dit un historien, qui vient de se lever pour éclairer des scènes de carnage (1). Les charges de cavalerie se succèdent sans intervalles ; les lignes ennemies, trouées par l'artillerie de Genouillac, s'ouvrent et se referment aussitôt; les piques des Suisses s'abaissent et se relèvent sanglantes ; les longues coulevrines roulent sur leurs affûts de bois ; le cor alpestre d'Uri mêle ses sons rauques au bruit strident des clairons français. Dans cette horrible mêlée d'hommes et de chevaux, d'épées et de canons, François Ier est atteint par une lance et renversé de cheval (2); Werner Steiner, blessé grièvement, et le capitaine Pontely, emporté tout meurtri. On continuait de se battre quand la lune, se cachant derrière d'épais nuages, laissa la plaine où luttaient les deux peuples enveloppée comme d'un linceul funèbre : les deux armées s'arrêtent immobiles ; Schinner se débarrasse de ses vêtements sacerdotaux pour distribuer des vivres à ses soldats, et François Ier, à cheval depuis trois heures du soir, demande pour se désaltérer un peu d'eau qu'un soldat va puiser dans un ruisseau, et qu'il rapporte toute teinte de sang (3). Les deux camps n'étaient séparés que par un lit de cadavres sur lequel des torches de poix projetaient une teinte rougeâtre. On était si près des Suisses que le grand maître de Boissy fit éteindre le flambeau qui, se reflétant sur le visage du roi, aurait pu le faire reconnaître (4). L'infanterie française resta tout le jour sous

(1) The moon arose on the scene of destruction as the darkness began to spread ; and as her presence, the soothing emblem of peace and mildness, illumined the horizon, they continued the furious conflict, heedless of fatigue or death. — Turner, l. c., t. I, p. 150.

(2) Guicc., l. c., t. I, l. XII.

(3) Sharon Turner, l. c., t. I, p. 151.

(4) Capefigue, l. c., t. I, p. 165.

les armes, et la cavalerie toute la nuit « le derrière sur la selle, la lance au poing, l'armet à la tête (1). »

Après une halte de quelques heures dans le sang, les deux armées étaient prêtes à continuer le combat de la veille. Au lever de l'aube les Suisses se réveillèrent à la voix de leur prêtre, et se jetèrent à genoux pour adresser à Dieu leur dernière prière. Grâces aux soins du cardinal, ils avaient reçu de Milan les vivres nécessaires pour réparer leurs forces (2) : les Français comptaient sur la prise de la ville pour se procurer le pain qui leur manquait (3). Une heure avant le jour, François Ier quitta l'affût de canon qui lui servait d'oreiller, pour tenir conseil avec ses officiers. L'ennemi se hâtait d'éteindre les feux qu'il avait allumés pendant la nuit, et qui pouvaient trahir ses dispositions. Comme la veille, l'infanterie suisse, en front de bandière, s'apprêtait lentement, et dans un silence lugubre, à se heurter contre nos lignes. Tout était préparé pour la recevoir : les artilleurs à leurs pièces, la gendarmerie à cheval, les lansquenets la lance au poing. Schinner harangua ses montagnards; sobre de parole, il se contenta de quelques mots électriques. « Compagnons, leur dit-il, rappelez-vous Novare : vous étiez alors un contre dix, et vous avez mis en fuite les Français, et vous les avez chassés d'Italie : au nom de Dieu, en avant (4). » On ne parle pas de la harangue de François Ier : la plume blanche qui flottait sur son casque était plus éloquente qu'aucune parole humaine.

On n'avait pas eu le temps de déblayer le champ

(1) Lettre de François Ier. — Turner, l. c., p. 151.
(2) Guicciardini, l. c., liv. XII.
(3) Turner, l. c., t. I, p. 152.
(4) Petrus Martyr, ep. 556.

de bataille : les Suisses s'avançaient donc à travers les corps de leurs frères, qui jonchaient le terrain (1). Roust aborde encore les lansquenets, qui, étourdis de ce choc, fléchissent et fuient et se rallient de nouveau, appuyés par les bandes noires de M. de Guise, qui à leur tour reculent aussi. En ce moment, sur un ordre du roi, les Gascons et les Navarrais, au nombre de dix mille, chargent les montagnards pendant que les coulevrines de Genouillac les écharpent en flanc. On vit alors, dit François Ier, « tomber ces hommes pesants comme les quilles dans un grand jeu. » Mais si l'artillerie fait de larges brèches dans les masses compactes des ennemis, l'épée des hommes d'Uri, d'Unterwald et de Zoug ne reste pas oisive; elle est tachée jusqu'à la poignée de sang français. Ce combat de géants continuait avec des chances variées : on criait victoire dans les deux camps. Si Roust a franchi le fossé que défendaient les Français, Maugiron et Cossé, à la tête de leurs compagnies d'arbalétriers, ont repoussé, après des prodiges de valeur, le détachement qui s'est porté par une habile manœuvre sur notre arrière-garde. Tout à coup, au plus fort de la mêlée, quand personne ne peut dire à qui restera l'honneur de la journée, on entend crier : *Marco! Marco!* C'est d'Alviane, le général vénitien, qui vient d'arriver avec ses cavaliers. Il y eut un moment non pas de crainte, mais d'hésitation (2) parmi les Suisses, qui, revenus de leur surprise, font tête avec un courage admirable aux Dalmates et aux Esclavons. En cet instant décisif Trivulce fait rompre la digue du Lambro (3), dont les flots inondent le ter-

(1) Sismonde Sismondi, Hist. des Français, t. XIX, p. 374.
(2) Ligue de Cambray, l. V, t. II, p. 498. — Planta, Histoire de la confédération helvétique, t. II.
(3) Léo, l. c., t. II, p. 565.

rain occupé par les Suisses : ce sont deux ennemis que les montagnards ont à combattre : ils luttent contre nos soldats en faisant usage de leurs armes, contre les flots en se cramponnant au sol avec leurs lances ; mais un dernier effort, tentée à la fois par tous les corps de l'armée française, triomphe de leur courage désespéré. Alors nos soldats furent témoins d'un beau spectacle ! Ils aperçurent les divers corps des montagnards se réunir en masse compacte, sous le feu de notre artillerie, et, par un mouvement combiné, se retirer lentement, l'arme au bras, les drapeaux déployés, roulant devant eux leurs canons, ou portant à bras les pièces qu'ils ne pouvaient traîner, et sur le dos les blessés qu'ils avaient ramassés sur le champ de bataille. Une seule de leurs enseignes leur manquait, c'était le taureau d'Uri qu'ils avaient perdu dans la mêlée, et qu'on retrouva sur la poitrine d'un montagnard, qui le tenait étreint de ses deux bras au moment d'expirer (1).

François venait de gagner ses éperons de chevalier. Son cheval avait reçu deux coups de pique. Pendant toute la journée une magnifique escarboucle rayonnait sur son casque, et sur sa poitrine une cote d'armes semée de fleurs de lis d'or. A ses côtés un écuyer portait le gonfanon de France (2). Quand jusqu'à la dernière lance ennemie eut abandonné le champ de bataille, il fit appeler Bayard. « — Bayard mon ami, lui dit-il, je veux que aujourd'huy soye faict chevalier par vos mains. Aux parolles du roy respond Bayard : — Sire, celui qui est roy d'un si noble royaume est chevalier sur tous autres chevaliers. — Si, dit le roy, depeschez-vous, il ne faut

(1) Escher et Hottinger, Archives, l. c., t. I, p. 171.—Leo, l. c., t. I, p. 565 et suiv.
(2) Capefigue, l. c, t. I, p. 171-172.

ne loix ne canons, soyent d'acier, cuivre
Alors preint son espée Bayard et dict :
ant vaille que si c'etoit Roland ou Olivier,
u Baudoin son frère. Certe vous estes le
nce que onque feis chevalier. Dieu veuille
erre ne preniez la fuite. Et puis après,
e de jeu, crie hautement l'espée en main
Tu es bienheureuse d'avoir aujourd'hui,
tueux et puissant roi, donné l'ordre de
certes, ma bonne espée, vous serez moult
e reliques gardée et sur toutes aultres ho-
ne vous porteray jamais si ce n'est contre
razins et Maures ; et puis feict deux saults
met son espée au fourreau (1). »
bataille le bulletin : c'est François qui l'a
nais plus glorieuse journée ne fut racon-
nes plus simples.
à un traict d'arc, et à mon dos mon frère
avec le demeurant de son arrière-garde, et

bannes, Imbercourt, Telligny, Pont-de-Remy et aultres qui estoient là, si furent-ils reboutez sur leurs gens de pied, de sorte, avec grande poussière, que l'on ne se pouvoit voir, aussi bien que la nuit venoit. Il y eut quelque peu de désordre; mais Dieu me fict la grace de venir sur le côté de ceux qui les chassoient un peu chaudement, et me sembla bon de les charger, et le furent de sorte, et vous promets, madame, si bien accompagnés, et quelque gentils galants qu'ils soient, deux cents hommes d'armes que nous estions en defismes bien quatre mille Suisses, et les repoussâmes assez rudement, leur faisant jeter leurs piques et crier : France!... Toutefois, quand advint de crier France, je vous assure qu'ils nous jeterent cinq à six cents piques au nez, nous montrant qu'ils n'estoient point nos amis. Nonobstant cela, si furent-ils chargez et remis au dedans de leurs tentes. La nuit nous départit, et même la paille pour recommencer au matin, et croyez que nous avons été vingt-huit heures à cheval, l'armet à la tête, sans boire ne manger... Messieurs les Suisses se sont jetés en leur ordre et delibérés d'essuyer encore la fortune du combat, et comme ils marchoient hors de leur logis, leur fis dresser une douzaine de coups de canon qui prindrent au pied, de sorte que de grand trot retournèrent en leur logis et se mirent en deux bandes, et pource que leur logis estoit fort et que ne les pouvions chasser, ils laisserent à mon nez huit mille hommes et toute leur artillerie, et les deux autres bandes les envoyèrent aux deux coins du camp, l'une à mon frere le connétable, l'autre à mon frere d'Alençon. Et à cette heure arriva Delvian, avec la bande des Vénitiens, gens de cheval, qui tous ensemble les taillèrent en pièces, et moi étois vis à vis les lansquenets de la grosse troupe,



rdions l'une et l'autre, et étoit à qui se
et avons tenu butté huit heures à toute
des Suisses, que je vous assure qu'elle a
beaucoup de têtes.
eurant, madame, voudrez bien remercier
out le royaume de la victoire qu'il lui a
onner. Madame, vous vous moquerez de
de Lautrec et de Lescun, qui ne se sont
s à la bataille, et se sont amusés à l'ap-
t des Suisses qui se sont moqués d'eux :
ns ici grand doute du comte de San-
ce que nous ne le trouvons point (1). »
lle de Marignan eut d'autres conséquences
se de Milan, et la déchéance de Maximi-
. Elle fit évanouir ce prestige de supério-
es armes qui semblait entourer l'infanterie
. Désormais, on put marchander le sang
isses vendaient si cher à leurs alliés. Elle
puissances à ne compter que sur leurs



CHAPITRE VII.

POLITIQUE DE L'ANGLETERRE. — 1515-1517.

Caractère de Wolsey. — Maximilien fait proposer le duché de Milan à Henri, qui le refuse, et pourquoi. — Projets de l'empereur. — François Ier, qui les connaît, envoie Bonnivet à Londres. — Traité entre la France et l'Angleterre. — Restitution de Tournay. — A quel prix François Ier l'obtient. — Conduite de Wolsey. — Jugement sur cet homme d'État.

Personne n'avait compris Wolsey. A l'université d'Oxford, à la petite cure de Lymington, au manoir du marquis de Dorset, dans l'antichambre de Fox, à l'ombre des arbres de Bridwell, Wolsey n'a jamais perdu de vue le personnage qu'il doit représenter, pour arriver. Sous sa petite robe noire de recteur, qui l'aurait remarqué? Mais sous le masque qu'il a mis pour jouer l'écolier bruyant et le régent morose, le prêtre dévot et le courtisan dissipé, Sénèque et Démocrite, il attire l'attention, il excite la surprise : c'est une nouveauté dont tout le monde parle et s'occupe, le prince surtout, qui se sent attiré vers cette nature merveilleuse qui allie tous les contrastes, et le comédien fait son chemin. Wolsey à cette heure est vraiment, comme nous l'a dit Érasme, le monarque de la Grande-Bretagne.

Alors se manifeste la personnalité de l'acteur. Fox lui-même s'était trompé : il croyait avoir trouvé pour remplacer le prodigue Surrey, un jeune homme qui se contenterait d'amuser le roi, et voilà que



n gouverne le prince. Wolsey veut appli-
gouvernement du royaume les idées d'u-
tuelle qu'il a trouvées dans saint Thomas,
ır favori. Si la monarchie, sous le règne
agenets, a éprouvé tant de commotions,
elle obéissait à trop de maîtres : au roi
hef de l'État; aux lords et aux députés,
présentants du pays; aux conseillers privés,
ninistres responsables. Pour prendre place
grandes puissances du continent, l'Angle-
obéir à une seule volonté : c'est d'un mi-
ucoup plus que d'un roi qu'elle a besoin.
nc les plaisirs, les amusements et les joies
e; au ministre de son choix le poids et le
des affaires.

était doué de trop de perspicacité, pour ne
ıer que l'instrument de ce pouvoir unique
sey lui démontrait la nécessité, n'était autre
miste qui jouait, dansait, chantait, che-

de ses biographes, qui avait dessiné le plan de cette tour du collége de la Magdeleine, qui s'élève à plus de cent pieds au-dessus du sol, et dont le voyageur, en traversant Oxford, ne peut se lasser d'admirer les formes aériennes (1).

S'il amuse les femmes par des anecdotes à demi gazées qu'il conte avec un charme infini ; si son humeur s'épanche à table en saillies petillantes d'esprit ; s'il ment avec l'ingénuité d'un enfant ; s'il est souple jusqu'à la servilité, on convient qu'il ne lui faut qu'un coup d'œil pour lire dans la pensée la plus cachée ; qu'il travaille comme en se jouant et sans jamais se lasser ; qu'il n'est étranger à aucun des détails de l'administration ; qu'il est instruit de tout ce qui se passe hors du royaume, qu'il aime son pays, autant qu'il est attaché à son maître. Pour expliquer son ascendant sur le prince, on affirme sérieusement que Wolsey s'est donné au diable (2).

Henri et Wolsey, qui suivaient les progrès de l'invasion française, ne s'attendaient ni à la marche fabuleuse de nos soldats à travers les Alpes, ni à la défaite des Suisses, dont l'infanterie passait pour invincible. Il fallait arrêter les Français. Maximilien proposa sérieusement au roi d'Angleterre le duché de Milan, sous la condition que Henri unirait ses forces de terre et de mer à celles des alliés afin de délivrer la Lombardie. C'est à Pace, un des astres de cette pléiade littéraire célébrée par Érasme (3),

(1) Dallaway observes, that it is generally understood that in this year, 1492, the finely proportioned tower of Magdalen College was planned by the aspiring genius of Wolsey.—Howard, l. c., p. 20 21.

(2) So fascinating was his conversation, and so absolute was his power over the affections of Henry, that it was even reported he had bewitched the king with necromancy.—Strype's Memorials from the Practice of Prelacy, vol. 1, p. 189.

(3) Richardus Paceus qui regis sui nomine legatus ad vos venit,

que l'empereur fit part de ce projet. Pace, qui depuis longtemps connaissait l'Italie, avait plus d'une objection à faire à cette proposition : d'abord les sympathies du peuple milanais pour les Sforza ; puis la pauvreté du territoire Lombard, qui ne rendrait pas certainement à son nouveau maître les dépenses qu'il ferait pour l'administrer. Il ne disait pas tout : avec Wolsey il s'expliquait sans crainte, et ne paraissait pas avoir grande confiance dans les promesses de l'empereur (1). Ce n'était pas la première fois que Henri avait été trompé par cette âme égoïste. Au mois de mai 1516 Maximilien essaya de tenter de nouveau l'ambition de son allié : c'était la couronne ducale, et l'Empire même, qu'il lui offrait s'il consentait à traverser la mer avec une armée, et à se rendre à Trèves par Tournay. A Trèves Henri trouverait l'empereur qui résignerait sa couronne avec les formalités légales. Alors les Anglo-Impériaux envahiraient la France, tandis que les deux princes traverseraient les Alpes, prendraient possession de Milan et continueraient leur voyage jusqu'à Rome, où Henri recevrait le diadème impérial des mains du souverain pontife (2).

Le roi fut assez sage pour ne pas prêter l'oreille aux propositions de Maximilien. C'était l'homme aux projets romanesques que cet empereur qui depuis si longtemps avait rêvé de s'asseoir sur le siége de Saint-Pierre. Or Pace connaissait la lettre que ce

præter alias innumeras dotes, vir est insigni utriusque literaturæ peritiâ præditus; apud regiam majestatem multis nominibus gratiosissimus, fide syncerissimâ, totus ad gratiam et amicitiam natus.—Cardinali Moguntinensi, Erasmus, l. VI, ep. 19. — La correspondance de Pace avec Wolsey se trouve à Londres aux archives du chapitre de Westminster.

(1) Fiddes, l. c., p. 122, 125.

(2) Fiddes, p. 114. — Lingard, t. II, p. 153.

prince avait adressée à Paul de Lichtenstein pour lui dénoncer sa candidature à la papauté, qu'appuierait, disait-on, le cardinal de Corneto, qui « versait des larmes de joie » à l'idée seule de voir sur le trône de Jules II un empereur allemand de la maison de Habsbourg (1).

Toutefois Henri repoussait plus énergiquement le duché de Milan, où le pape ne l'aurait pas laissé tran-

(1) On a souvent parlé de cette fantaisie de Maximilien, mais sans jamais en donner la preuve ; citons la lettre de l'empereur :

« Nobilis dilecte fidelis. Non dubitamus quin etiam nunc recorderis eorum sermonum quos antehàc tecum habuimus de caussis et rationibus propter quas deliberaverimus ac constituerimus pontificatum romanum, si quoquo modo ad illum pervenire possemus, ambire ac appetere : in id omnes nostras cogitationes ab eo tempore semper conjecimus : namque domi docti sumus, et ita se res habet ipsa, nihil nobis honorabiliùs, nihil gloriosiùs, nihil meliùs obtingere posses, quàm si præfatum pontificatum ad nos propriè pertinentem, imperio nostro recuperaremus. Quandoquidem igitur papa Julius II nuper in lethalem morbum incidit; adeo ut (quemadmodum tibi ex aulâ nostrâ perscriptum est, et à cancellario Tyrolensi Cypriano Sarentino certior fieri potuisti) omnes Romani existimaverint eum morte obiisse; ideo apud nos nunc prorsus decrevimus sententiam instituti nostri, quantùm fieri potest, persequi, eâque intentione et curâ agere atque procedere ut dicti pontificatûs acquirendi modum non neglexisse videamur. Itaque cardinali Hadriano qui aliquandiù, uti non ignoras, apud nos in Germaniâ legatum egit, eas quas diximus caussas et rationes proposuimus, qui quidem eas non tantùm probârit sed et auctor nobis suasorque fuit, ut pergeremus, existimans nos nihil in agendo difficultates apud cardinales, nihilque laboris esse habituros : præque gaudio et lætitiâ lacrymari cœpit, in tantum visus est libenter cognovisse nostrum propositum. Datum Brixiæ, 16 sept. 1511. » — Epistola ad baronem Paulum de Lichtenstein.

Maximilien avait écrit dans le même sens à Neideck, évêque de Trente en 1507, et le 19 à l'archiduchesse Marguerite, sa fille. On trouve ces lettres dans le Recueil des lettres du Roy, Brusselle, 1712, t. IV, p. 2.

Voir, au sujet des trois lettres, la Biografia del celebre cardinale Adriano da Corneto, scritta da Girolamo Ferri, dove compendiata, dove rettificata, supplita ed ampliata, dal nobile Ambrogio Simpliciano de Schreck, Trento, 1837, in-8°; XVI, XVII, XVIII, et Doc. II. J., p. 229, 232.

quille, que le diadème impérial. Maximilien recommença donc ses instances. Tunstall, dans une lettre datée de Malines le 12 février 1517, écrivait à son maître : « L'empereur veut résigner l'Empire à votre grâce, il est sûr d'obtenir l'assentiment des électeurs, et c'est par amitié pour vous qu'il veut abdiquer. » Il est vrai qu'il ajoutait : « Pour moi, je suis sûr que l'offre n'est pas désintéressée, et qu'il cherche à rançonner Votre Altesse (1). »

François I[er] était instruit des manœuvres de Maximilien, et des tentations du roi d'Angleterre. Pour déjouer leurs projets, il méditait, de concert avec le Danemark et l'Écosse, une invasion sur les côtes de la Grande-Bretagne. C'est le prétendant, Richard de la Pole, qui devait la diriger. Un des espions que Wolsey entretenait en France parvint à connaître les plans du roi, dont sir Richard Jernegan avait fait passer tous les détails à Londres (2).

Richard de la Pole, duc de Suffolk, était fils d'Élisabeth, sœur d'Édouard IV, et représentait la maison d'York : aussi était-il connu sous le nom de la *Rose blanche*. Jeune encore, plein de courage, et d'une bravoure éprouvée, il était aimé des soldats.

(1) He shewyd me that oon off the secrete mater was, that th' Emperor entendeth to resigne the empire unto your Grace, and to obten your election by hys procurement and sollicitinge off the electors therunto, which th' emperor entendyd to do for the avancement of your honor and the love which he berith you ; and I am afferd lest the said offer was oonly made to get thereby sum money of your Grace. — Brit. Mus., Mss. Cott., Galba, B. V., p. 72. — Ellis, t. I, p. 135-138.

(2) That Richard de la Pole should take shipping in Denmark, and the duke of Ulske, the king of Denmark's uncle, with a certain number of lance knights, to land in some part of England, and the duke of Albany shall take shipping in Bretagne, to go into Scotland. — Sir Richard Jernegan's despatch of 31st May 1516. — Strype's Eccles. Mem., vol. 1, p. 11, 16, 19.

Au moindre bruit de guerre, il accourait pour se battre. La guerre était-elle terminée, il revenait dépenser l'argent qu'il avait gagné. C'était un instrument dont se servait la politique française pour faire peur au chef de la dynastie des Tudors, quand l'Angleterre nourrissait des projets hostiles contre la France. L'Angleterre se réconciliait-elle avec la France, Richard était obligé de s'exiler et d'aller offrir ses services à quelque ennemi nouveau de la Rose rouge. En 1513 on le trouve dans nos rangs, se battant en héros pour repousser les Anglais, prodigue de son sang qu'il répand moins pour conquérir une couronne à laquelle il a des droits évidents (1), que pour se venger de son implacable ennemi. C'est en vain que Henri demande qu'on lui livre le traître qui l'empêche de dormir en paix : la France veut bien s'en servir comme d'un épouvantail, mais elle refuse de le rendre à l'Angleterre, où le bourreau est tout prêt à lui couper la tête.

On apprit au mois de janvier 1517 la mort de Ferdinand d'Aragon (2). C'est un des glorieux princes qui aient régné en Espagne et l'un des monarques les plus heureux de son siècle. Guicchardin serait tout disposé à l'appeler du nom de grand, s'il avait été moins souvent infidèle à sa parole, et s'il n'avait pas mis en pratique cet adage égoïste : Le profit pour lui, les charges pour ses alliés. Roi d'A-

(1) D'après Fiddes, François Ier était tout disposé à soutenir, et par la force des armes et à l'aide de subsides, les droits de Richard de la Pole au trône d'Angleterre. A son retour d'Italie, il disait au prétendant : — « Because I know your title to be good to the crown of England, I shall shortly endeavour to make such peace with the emperor, that I may be able to assist you with both men and money towards obtaining your right. »—Fiddes' Wolsey, p. 162. Rien ne prouve l'assertion malveillante du biographe de Wolsey.

(2) Gaillard, Hist. de François Ier, t. 1, p. 125-126.

ragon comme descendant de Ramire II, fils naturel de Sanche; roi de Castille par Isabelle, issue de Henri de Transtamare; roi de Sicile comme représentant Mainfroi, bâtard de l'empereur Frédéric II, il se servit de son confesseur pour conquérir le Roussillon et la Cerdagne; de la ruse pour s'emparer de Naples; du parjure pour enlever Grenade aux Sarrasins; des droits de sa femme, héritière de la Castille, pour réunir sous son sceptre l'Espagne presque tout entière; de la violence pour usurper la Navarre; de Christophe Colomb pour conquérir un monde nouveau. C'est le seul prince de son époque dans les États duquel le soleil ne se couchait jamais (1). Il eut encore plus de vertus que de vices, et obtint l'admiration plutôt que l'amour de ses sujets.

La mort de Ferdinand produisit quelque mouvement dans le cabinet anglais. Wolsey crut le moment favorable pour remuer l'Italie. Il promit à Maximilien des subsides s'il voulait repasser les Alpes : Maximilien les accepta. L'empereur eut bien vite rassemblé une armée considérable formée de cinq mille reitres et de dix mille fantassins italiens et espagnols. Un moment les Sforza crurent à leur prochain rétablissement à Milan. Le vieil empereur oubliait sa paresse ordinaire, et faisait dix lieues par jour. Il avait traversé l'Adige et dégagé Brescia qui demandait à capituler : Lautrec s'était hâté de tra-

(1) Mariana a tracé un portrait plus beau que fidèle de Ferdinand : « Princeps justitiæ cultu, prudentiæ laude animique præstantiâ excellentior omnibus qui unquàm in Hispaniâ extiterunt. Vitia deesse nunquam possunt; ea est humanæ vitæ conditio : ex invidiâ quoque et malitiâ multa magnis viris immeritis affingi peccata proclive est. Imperii modestiâ, religionis amore, bonarum artium studio; justi, mitis, benefici ac verè christiani regis speculum in quod omnes hispani principes intueantur; aureæ pacis in Hispaniâ et publicæ securitatis atque elegantiæ et amplitudinis conditor. » — Mariana, l. c., t. III, p. 438, 439.

verser le Mincio pour se réunir au connétable de Bourbon (1). Si l'empereur eût suivi les conseils de Schinner, il aurait marché droit à Milan; mais il perdit devant Asola, qui osait lui résister (2), un temps précieux que les Français mirent à profit pour jeter dans la ville une partie de la garnison de Crémone. Arrivé devant Milan, Maximilien fit sommer la place, la menaçant, si elle ne se rendait dans un délai de trois jours, de la traiter plus cruellement encore que ne l'avait fait autrefois Frédéric I[er]. Mais Milan, où Albrecht de Stein venait de faire entrer dix mille Suisses au service de la France, n'avait plus à redouter les menaces de l'empereur (3).

Au moment où le siége de la ville allait s'ouvrir, Stapfer se présente à l'empereur et réclame l'arriéré de la solde due à ses troupes qu'on n'avait pas payées depuis Inspruck. Le trésor impérial était épuisé. Maximilien, frappé des insolentes paroles de Stapfer, et craignant d'être gardé en otage par les Suisses, quitte le camp avec deux cents cavaliers, et regagne les montagnes du Tyrol.

Les agents de Henri VIII en Angleterre regardèrent cette retraite comme une faute capitale (4). Désormais il n'était plus possible de se fier ni à la parole, ni à la bravoure personnelle de Maximilien. L'empereur vieillissait: qu'attendre d'un prince qui ne se mettait plus en marche sans traîner dans ses bagages sa bière et son linceul (5)?

(1) Simonde Sismondi, l. c., p. 401-482.
(2) Paruta, l. c., p. 247. — Historia venetiana dagli Istorici delle Cose veneziane, i quali hanno scritto per publico decreto, Venezia, 1718, t. III, p. 247.
(3) Léo, l. c., t. II, p. 567, 568.
(4) Pace était de ceux qui disaient que l'empereur s'était volontairement perdu : « That the emperor's negligence had lost him the victory. » — Fiddes, l. c., p. 126.
(5) Schmidt, Histoire des Allemands, t. V.

L'expédition de Maximilien en Italie, bien que funeste aux armes de ce prince, servit l'Angleterre en empêchant François Ier de soulever l'Écosse. Abandonnée à ses propres forces, l'Écosse se sentit trop faible pour lutter avec sa rivale, et remit à d'autres temps l'exécution de projets de vengeance, qu'elle n'abandonnait que faute d'un allié puissant (1).

François Ier ne restait pas oisif. Il cherchait à garder ses conquêtes en s'assurant par de grosses sommes d'argent de l'inaction des Suisses, et en offrant à Charles, qui venait de succéder à Ferdinand d'Aragon, la main de la princesse Louise, enfant au berceau, qui devait apporter en douaire les droits de la maison d'Anjou à la couronne de Naples (2). C'était encore à l'aide de ducats et de thalers qu'il décidait Maximilien à donner son adhésion au traité conclu entre la France et l'Espagne. L'Angleterre n'essaya pas de troubler ces arrangements pécuniaires : elle aussi avait trouvé de l'argent, dont Wolsey se servait à son tour pour acheter l'alliance de Maximilien et de Charles (3). La politique à cette époque est un véritable tripot, et l'or un instrument fécond de corruption ; les rois se mettent à l'encan, et quelquefois se vendent jusqu'à deux fois le même jour. Mais un moment tous ces marchés honteux sont interrompus. Sélim, après avoir conquis l'Égypte et la Syrie, s'avançait contre l'Europe, qu'il menaçait de la destruction du nom chrétien. Heureusement la papauté veillait sur la civilisation : Léon X, de sa propre autorité, enjoint aux diverses puissances, par le nom du Christ, d'oublier leurs querelles personnelles et d'unir

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 153. — Pinkerton, l. c., t. II, p. 157-166.
(2) Du Mont, l. c., t. IV, p. 1, 199-256.
(3) Rymer, l. c., t. XIII, p. 556-566.

leurs forces contre les barbares. Sa voix est écoutée, et toutes les grandes monarchies européennes font trêve à leurs ressentiments mutuels et s'engagent dans une croisade commune contre les Turcs : la croix est sauvée (1). Pendant ce repos momentané, imposé par la papauté, François Ier reprit les négociations qu'il avait entamées en montant sur le trône pour la restitution de Tournay.

Henri demandait en échange de cette ville quelques places dans le voisinage de Calais, que François Ier ne paraissait pas disposé à lui accorder. Rendre Tournay, c'était enlever à Wolsey l'administration d'un évêché dont les revenus étaient considérables ; le ministre, qui voulait jouir en paix de ses richesses, avait plus d'une fois prié François Ier de conférer quelque bénéfice à Louis Guillart, ancien évêque de Tournay, en échange d'une dignité dont on l'avait dépouillé. Le roi amusait Wolsey par des promesses qu'il n'avait pas l'intention de tenir ; certain que s'il pouvait enlever au chancelier l'administration de l'évêché, Tournay ne manquerait pas de recouvrer son indépendance. Louis Guillart sollicitait activement son rétablissement, et François appuyait de tout son pouvoir les démarches du prélat (2).

Léon X ne fit pas d'abord grande attention aux prières de l'évêque ; mais quand François Ier eut traversé les Alpes, il accorda sans balancer une bulle qui rétablissait l'ancien évêque, en lui permettant d'employer l'assistance du bras séculier pour rentrer en possession de son évêché. Henri, offensé d'un acte qui replaçait à la tête du diocèse un prêtre qui avait refusé de lui prêter serment de

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 154.

(2) Strype's Eccl. Memorials, t. I, p. 13 et suiv. — Thomson's Memoirs of the court of Henry the eighth, t. I, p. 200 et suiv.

fidélité, prescrivit à son ambassadeur de porter plainte aux pieds du souverain pontife. Léon hésitait; il paraissait disposé à révoquer la bulle quand il apprit que François Ier, après avoir battu les Suisses à Marignan, s'était emparé de Milan. Ce n'était pas le moment d'irriter le vainqueur; toutefois, pour ménager un allié comme Henri, le pape prit le parti de remettre la décision de l'affaire à l'examen de deux cardinaux, qui reçurent l'ordre secret d'en différer la conclusion (1).

Un moment cette ville de Tournay, qui ne rendait pas l'argent que le cabinet anglais dépensait pour en entretenir la garnison, menaça le repos du monde (2). François Ier, pour apaiser Wolsey, chargea son ambassadeur extraordinaire d'aller traiter à Londres même, de la cession de la forteresse. Bonnivet, créé récemment amiral, avait tout ce qu'il lui fallait pour réussir dans sa mission : « Vingt-cinq mulets de coffres, harnachés très superbement, et les couvertes toutes de velours cramoisi (3); » voilà pour éblouir Henri et sa cour; puis de l'or et des lettres de crédit, voilà pour gagner Wolsey. Bonnivet plut au roi, et après un entretien secret avec Wolsey eût tout ce qu'il voulut du ministre.

Le résultat de la négociation fut une alliance de famille (4). Charles d'Espagne avait obtenu la main de Louise de France, fille de François Ier : Marie, la fille unique de Henri VIII, fut destinée au jeune

(1) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 104 et suiv.
(2) Thomson, l. c., t. I, p. 199.
(3) Brantôme, Vies des hommes illustres (grands capitaines), Paris, 1739, t. I, p. 198.
(4) Tractatus matrimonii inter Delphinum et dominam Mariam. — Rymer, t. XIII, p. 632 et suiv.

dauphin : l'une avait à peine quatre ans, et l'autre venait de naître. Le roi d'Angleterre s'engageait à donner à Marie 333,000 couronnes que Bonnivet déclarait avoir reçues d'avance (1).

Tournay fut rendu pour une somme d'argent : 300,000 écus en payement de la citadelle que les Anglais y avaient construite, 300,000 pour le territoire et les dépendances de la ville, payables dans dix ans (2). Les intérêts de Wolsey n'avaient point été oubliés : le chancelier, en récompense de ses complaisances, obtint du roi de France une pension annuelle de 12,000 livres (3). Quelques membres du conseil privé reçurent de brillants cadeaux de François I[er] (4).

Lors de la restitution de Tournay le roi de France se montra si joyeux, qu'il ne se croyait pas quitte envers Wolsey ; mais qu'offrir au cardinal? « Je n'en sais rien, disait Taylor, un des commissaires chargés d'assister à la reddition de la place : je pense cependant qu'un service en argenterie ou quelques joyaux précieux plairaient à Sa Grâce (5). » Le ministre eut les joyaux et le service.

Il ne faudrait pas juger la politique d'un homme d'État, tel que Wolsey, d'après les boutades de quelques poëtes satiriques qui l'accusent d'avoir, par la cession de Tournay, sacrifié l'Angleterre à de misérables intérêts personnels. Les 12,000 livres de pension qu'il vient d'obtenir de François I[er] sont loin de représenter les revenus annuels de l'évêché de cette

(1) Rymer, l. c.
(2) Rymer, Tractatus pro deliberatione Tornaci, t. XIII, p. 642.
(3) Thomson, l. c., t. I, p. 202.
(4) Herbert, l. c., p. 75-78.
(5) I answered, that I could not tell, but I supposed it was most convenient to send you goodly plate or other rich jewels. — Taylor's Diary, cité par Turner.

ville. Sans doute c'est une tache à sa mémoire que la pension qu'il accepte de François Ier, pour la restitution de la forteresse : mais il n'a pas trahi son pays. Tournay ne valait pas les sacrifices qu'il coûtait à l'Angleterre. Placé à plus de cinquante lieues de Calais, il n'aurait pu résister à une attaque sérieuse de la France. En lisant la correspondance de Wolsey avec Sampson, qui dirigeait les intérêts spirituels de la cité , on voit que les habitants n'aspiraient qu'à secouer le joug de leur ennemi : une révolte pouvait d'un jour à l'autre chasser les Anglais de la place (1) ; quelle honte alors pour les armes de la nation ! D'ailleurs, la mort de Maximilien, allait peut-être remuer le monde ; or des signes infaillibles annonçaient la fin prochaine de l'empereur, qui, plus que jamais, rêvait à la papauté, et, dans ses songes fébriles, demandait à Marguerite, sa fille, de l'honorer comme un saint quand il serait descendu dans la tombe ; car il avait fait vœu de ne plus voir de femme et de vivre comme un anachorète (2). Grand prince, orgueil de la Germanie, et dont le trépas révéla les belles qualités ! Dans cette éven-

(1) And the neighbouring cities naturally inclined to favour the clergy of their own country, refused to submit to the spiritual jurisdiction of D. Sampson, Wolsey's almoner, whom he had left there as his vicegerent. — Thomson, l. c., t. 1, p. 199, 200.

(2) « Tres chere et tres amée fille, je entendu l'avis que vous m'avez donné par Guillain Pingun, notre garde robe uyées dont notis avons encore pensé dessus, et ne trouvons point pour nulle resün bon, que nous nous devons franchement marier, mais avons plus avant mis notre deliberation et volonté de jamais plus hanter faem... et envoyons demain M. de Gurec, évêque à Rome, devant le pape, pour trouver fachion que nous puyssun accorder avec ly de nous prenre pour ung coadjuteur, afin qu'apres sa mort pourons estre assuré de avoer le papat et devenir prêtre, et après êstre saint, et que yl vous sera de necessité que après ma mort vous serez contrainct de me adorer, dont je me trouverai bien glorifioes, et adieu, fuel de

tualité de périls pour le repos de la chrétienté, il ne faut pas juger trop sévèrement l'homme d'État qui, par de prudentes précautions, se met en garde contre l'avenir, et veut, à l'aide d'alliances et de concessions, conserver le rôle d'arbitre des destinées européennes, qu'il a conquis à l'Angleterre.

Et peut-être que le faste qu'il affiche à Londres n'est encore qu'une comédie destinée à tromper les nations rivales. Que penseront-elles des ressources d'un pays où un simple sujet marche avec toutes les splendeurs de la royauté, et possède des revenus qui payeraient une flotte comme celle qu'entretient Venise?

Faste insolent, du reste, quels qu'en soient les motifs, et qui devait être cruellement châtié. Skelton, l'exécuteur poétique des colères de la noblesse, répond à qui lui demande : *Pourquoi ne vous voit-on pas à la cour* (1)? « Pourquoi? c'est qu'il y a près du roi un homme plus haut que le roi, si élevé dans la hiérarchie fantastique de son orgueil, qu'on ne peut le regarder en face. Au conseil d'État, dans la chambre étoilée, savez-vous comment il se tient? Sa baguette frappe la table, toutes les bouches se ferment, nul n'ose prononcer un mot : tout se tait, tout plie. Wolsey parle seul; nul ne contredit, et quand il a parlé, il roule ses papiers en s'écriant : « Eh bien! qu'en dites-vous, messeigneurs? mes raisons ne sont-elles pas bonnes, et bonnes, bonnes? » Puis il s'en va sifflant l'air de *Robin Hood*. Voilà l'homme qui nous gouverne, que la pompe et l'orgueil soutiennent de toutes parts, et qui, pour garder mieux le vœu de

la main de votre bon pere Maximilianus, futur pape. » — Capefigue, l. c., t. I, p. 276, 277.

Cette lettre est du 18 septembre 1512; mais avant de mourir Maximilien formait toujours les mêmes rêves et les mêmes projets.

(1) Why come ye not to court?

chasteté, ne boit que le fin hypocras, ne se nourrit que de gros chapons cuits dans leur jus, de faisans et de perdrix merveilleusement assaisonnés (1). »

Le poëte accompagne le ministre au sortir de la cour étoilée, à travers les rues tortueuses de la cité. « C'est à peine, nous dit-il, si l'on pourrait compter les nombreux clients qui servent de cortége à Sa Grâce. Vous y trouverez des évêques, des abbés mitrés, des ducs, des comtes, des chevaliers, des juristes, des théologiens, des maîtres d'école, des valets de pied, des palefreniers : la procession est longue jusqu'à York-place. Ah ! voici le cardinal, dit un homme du peuple ; c'est l'archevêque d'York, dit un autre ; c'est le légat *à latere* de notre très-saint Père le Pape, dit un autre ; c'est le grand chancelier, dit un autre ; c'est le diable, dit un autre. — Place, place à mylord d'York, place au chancelier, place au légat, crient les valets de service ; arrière, manants ! ne voyez-vous pas la douce figure de Sa Grâce ! »

Le chancelier est dans ses appartements ; il se promène et se prélasse :

« Ma demeure, dit-il, est somptueuse ; l'or brille sur mes toits comme le soleil en plein midi ; des arabesques en ronde bosse serpentent sur les murs, affectant les figures les plus fantasques ; mes galeries, larges et spacieuses, ressemblent à des parterres ; dans mes jardins, protégés par d'épaisses murailles, des fleurs aux mille couleurs parfument l'odorat. J'ai des bancs ombragés de chèvrefeuille pour me reposer ; ailleurs des labyrinthes pour égarer mes pas ; plus loin de vastes allées pour rêver à loisir.

(1) Nous citons la traduction de M. Phil. Chasles, qui, dans la Revue des deux Mondes (mars 1842) a écrit sur Skelton quelques pages curieuses et qu'il faut consulter si l'on veut connaître un des poëtes les plus originaux de la renaissance.

Voyez mon salon; quelles belles tapisseries; c'est la main d'un artiste qui en a dessiné les sujets : on dirait de la peinture ! Quand vient l'heure du dîner, ma salle à manger étale une table couverte de mets exquis; je dîne dans une atmosphère de parfums; ma vaisselle est l'œuvre de ciseleurs habiles; je bois dans des coupes d'or. Si je sors, deux croix d'argent me précèdent; devant moi marchent des valets une hache dorée sur l'épaule; on me contemple comme un saint quand je parais sur ma mule couverte d'une selle de velours. »

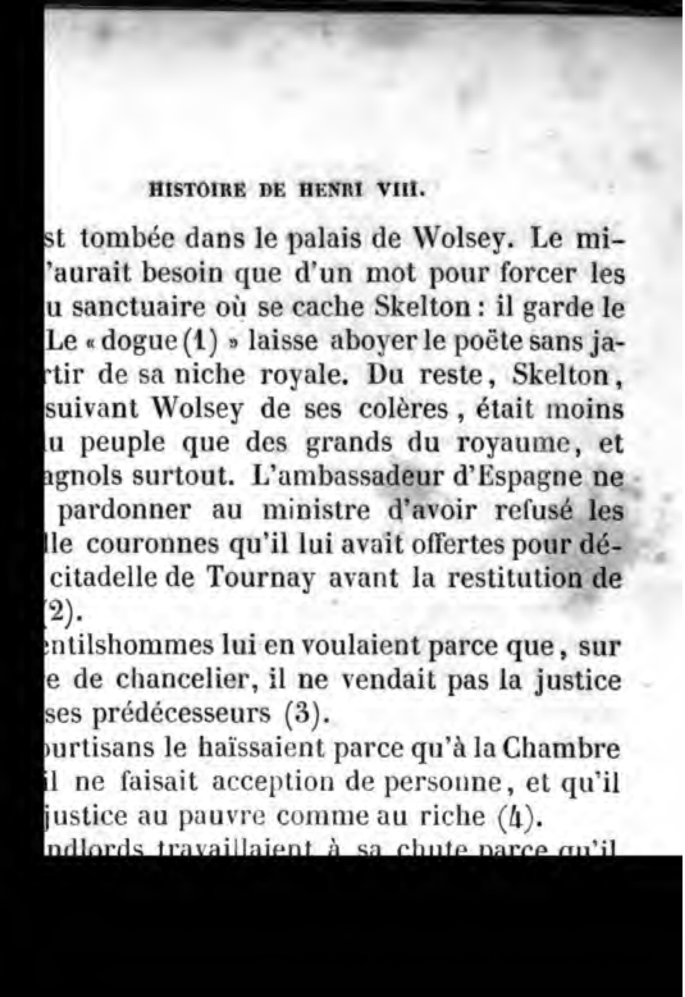
Nous avons laissé parler longuement le poëte: écoutons maintenant l'historien.

Skelton, qui, dans ses pamphlets, fait une si joyeuse guerre aux péchés mignons de Wolsey: l'envie, l'avarice, la gourmandise, la luxure (1), a été tout récemment suspendu de ses fonctions sacerdotales par l'évêque de Norwich. Pourquoi? pour un de ces crimes si familiers aux poëtes, dit la chronique (2); ou, comme traduit Fuller, parce qu'il entretenait dans le presbytère de Trompington dont il était curé, une servante qui ne s'occupait pas seulement de faire la cuisine.

C'est dans l'abbaye de Westminster que le curé s'est réfugié. L'abbé Islip s'est chargé de le nourrir, de le vêtir, de le chauffer; il lui fournit encore de l'encre et du papier pour écrire ces âcres satires, qui, sous la forme de feuilles volantes, se répandent dans tous les comtés voisins, et dont plus

(1) Presumption and vain glory,
Envy, wrath and lechery,
Covetise and gluttony,
Slothful to do good:
Now frantic, now stark wode.

(2) Having been guilty of certain crimes as most poets are. — Warton's Engl. poet.



st tombée dans le palais de Wolsey. Le mi-
'aurait besoin que d'un mot pour forcer les
u sanctuaire où se cache Skelton : il garde le
Le « dogue (1) » laisse aboyer le poëte sans ja-
rtir de sa niche royale. Du reste, Skelton,
suivant Wolsey de ses colères, était moins
u peuple que des grands du royaume, et
gnols surtout. L'ambassadeur d'Espagne ne
pardonner au ministre d'avoir refusé les
lle couronnes qu'il lui avait offertes pour dé-
citadelle de Tournay avant la restitution de
2).

ntilshommes lui en voulaient parce que, sur
e de chancelier, il ne vendait pas la justice
ses prédécesseurs (3).

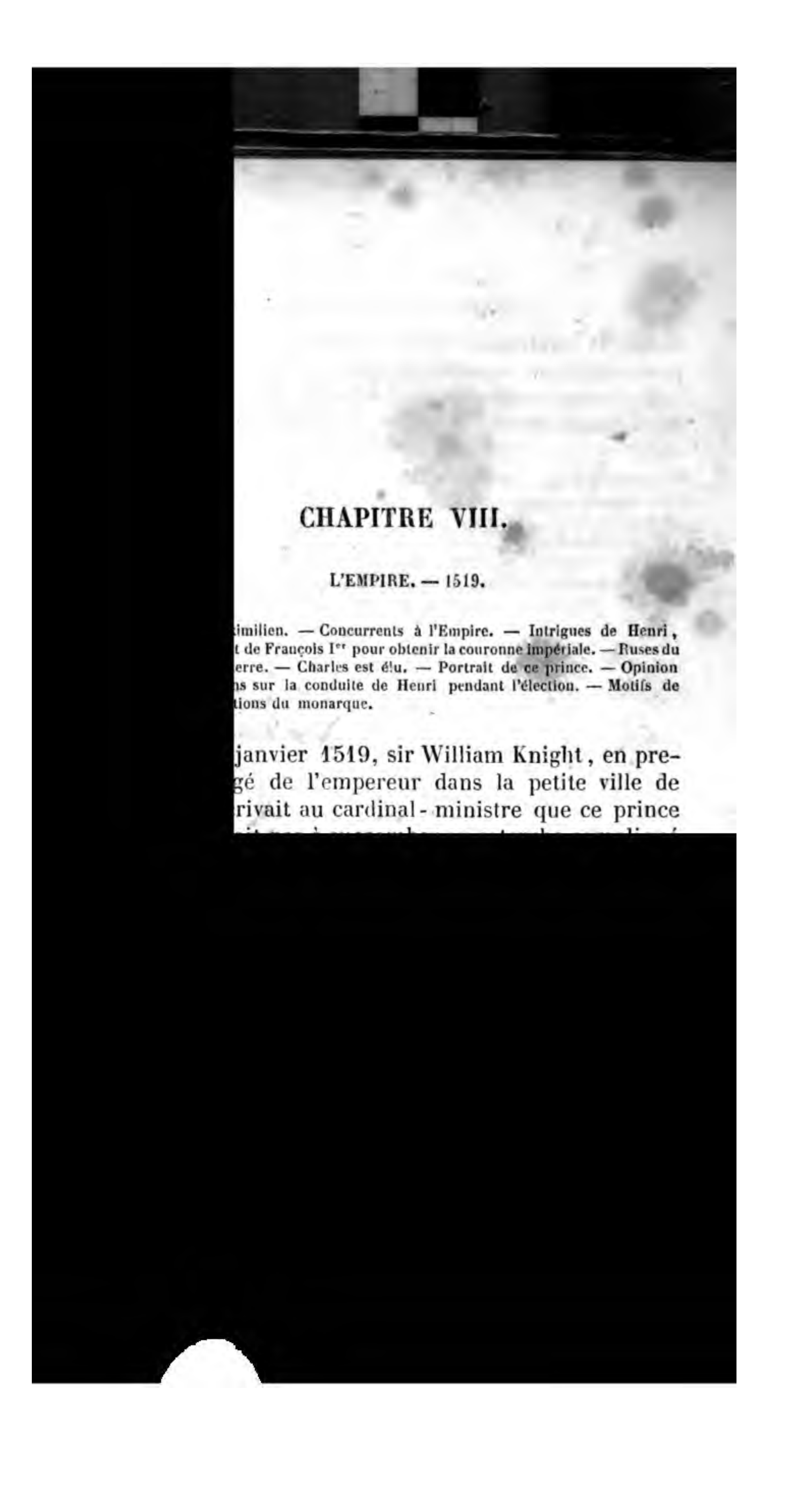
urtisans le haïssaient parce qu'à la Chambre
il ne faisait acception de personne, et qu'il
justice au pauvre comme au riche (4).

[redacted]

délité, la révolte ouverte ou cachée; qu'il ne voulait pas souffrir que le fort opprimât le faible (1).

Le temps viendra bientôt où l'historien se montrera plus sévère encore que le poëte, envers Wolsey.

(1) For a truth he so punished perjury with open punishment and open papers weryngc, that in his time it was less used. He punished also lordes knyghtes, and men off all sortes for ryotes, bearing, and maintenance in their countreyes, that the poor men lyved quietly, so that no man durst beare for feare of imprisonment, but he himself and his servauntes were well punished therefore. — Hall., p. 760. — Archæol., t. XXV, p. 377-378.



CHAPITRE VIII.

L'EMPIRE. — 1519.

imilien. — Concurrents à l'Empire. — Intrigues de Henri, t de François Ier pour obtenir la couronne impériale. — Ruses du erre. — Charles est élu. — Portrait de ce prince. — Opinion ns sur la conduite de Henri pendant l'élection. — Motifs de tions du monarque.

janvier 1519, sir William Knight, en pre- gé de l'empereur dans la petite ville de rivait au cardinal-ministre que ce prince

fut le plus puissant et peut-être le plus habile. On ne comprit tout ce qu'il valait qu'après sa mort. A peine avait-il fermé les yeux que des troubles éclatèrent dans divers cercles de l'Allemagne, et menacèrent un moment de troubler l'élection du nouvel empereur (1). Luther s'apprêtait à briser la belle unité teutonne fondée par Maximilien.

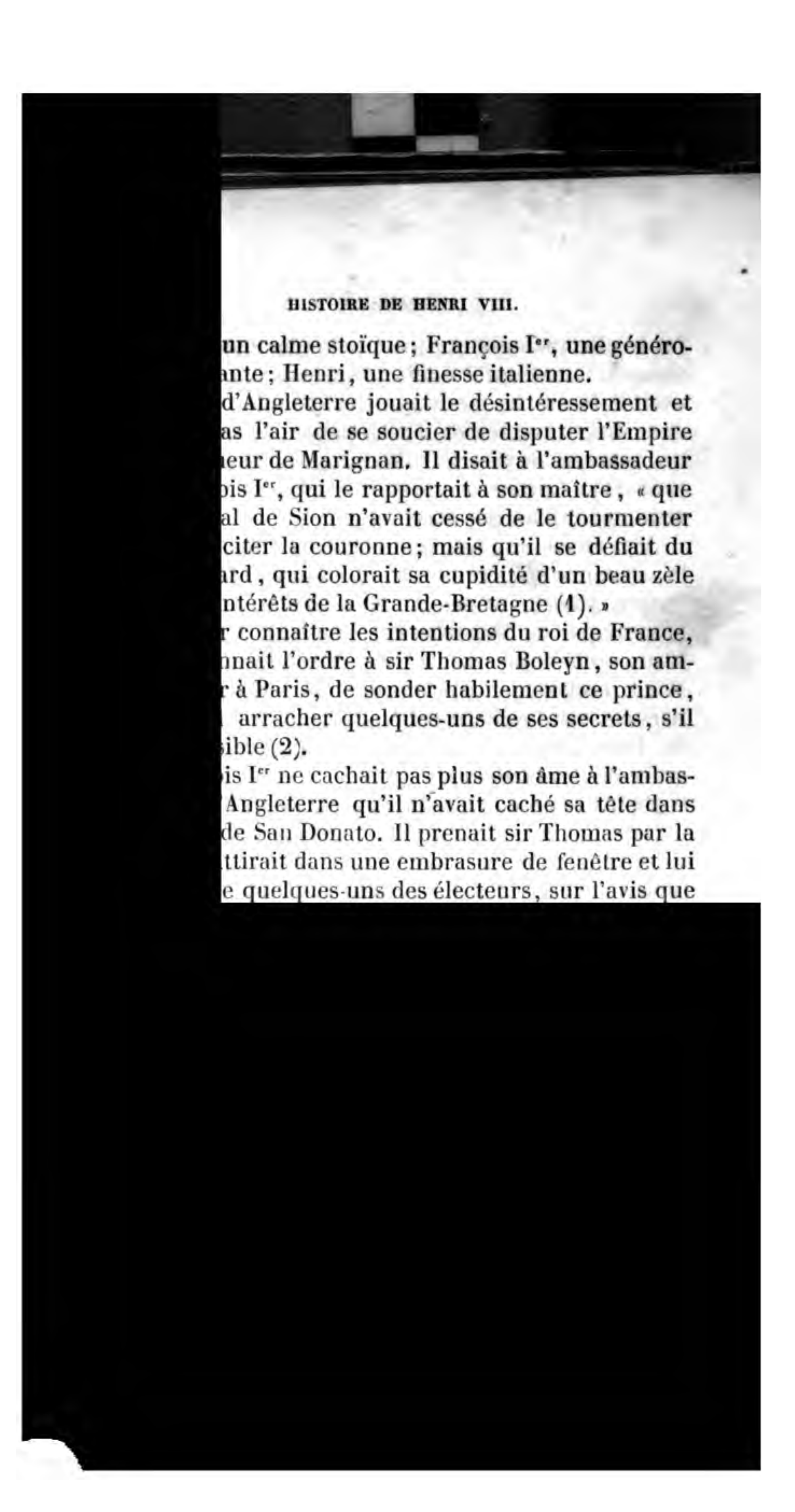
Sept électeurs, seigneurs féodaux, disposaient de la couronne impériale. Les électeurs ecclésiastiques étaient Albert, prince de Brandebourg, cardinal et archevêque de Magdebourg; Richard de Greiffenklau, archevêque de Trèves; Hermann, comte de Wied, archevêque de Cologne; les électeurs séculiers étaient, Louis de Bohême; Louis, comte palatin du Rhin; Frédéric, duc de Saxe, et Joachim, margrave de Brandebourg.

Un historien contemporain compare la dignité impériale à ce rayon solaire qui traverse le vitrage et vient illuminer un appartement; et il s'écrie philosophiquement : « Saisissez donc, si vous le pouvez, ce rayon lumineux ; faites-en ensuite un bel habit de soie, ou bien une table copieusement servie (2). »

Et c'est pour cette goutte de lumière que les trois plus grands monarques du monde s'agitaient en ce moment : Charles, roi d'Espagne, souverain des Pays-Bas et héritier du royaume de Naples; François Ier, roi de France et duc de Milan ; Henri VIII, roi d'Angleterre, de France et d'Hibernie. Tous trois, pour l'obtenir, allaient employer des moyens divers :

(1) Schmidt, Hist. des Allemands, t. VI, p. 169.

(2) Quid est esse imperatorem, dicite? Est solis radius per fenestram intrans qui domum illuminat : apprehendite manu, si potestis, ejus luminis unciolam quam inde auferatis ; parate vobis ex eâ luce, quibus induamini, sericeas vestes; replete mensas! — Petrus Martyr, de Ang., ep. 654.



un calme stoïque ; François Ier, une généro-
ante ; Henri, une finesse italienne.
d'Angleterre jouait le désintéressement et
as l'air de se soucier de disputer l'Empire
eur de Marignan. Il disait à l'ambassadeur
ois Ier, qui le rapportait à son maître, « que
al de Sion n'avait cessé de le tourmenter
citer la couronne ; mais qu'il se défiait du
rd, qui colorait sa cupidité d'un beau zèle
ntérêts de la Grande-Bretagne (1). »
r connaître les intentions du roi de France,
nnait l'ordre à sir Thomas Boleyn, son am-
r à Paris, de sonder habilement ce prince,
arracher quelques-uns de ses secrets, s'il
ible (2).
is Ier ne cachait pas plus son âme à l'ambas-
Angleterre qu'il n'avait caché sa tête dans
de San Donato. Il prenait sir Thomas par la
ttirait dans une embrasure de fenêtre et lui
e quelques-uns des électeurs, sur l'avis que

Il fallait que François s'assurât de la bienveillance du légat. Il lui écrivit donc une lettre où il le nommait «son cher ami (1),» et lui demandait ses bons offices dans le cas où Henri ne voudrait pas de l'Empire.

Henri, dans un entretien avec l'agent français, affectait toujours le même désintéressement, et parlait avec dédain de la vanité des grandeurs de ce monde. Content dans son île, à quoi lui servirait un diadème nouveau? n'avait-il pas assez de celui que lui avait donné la Providence (2)?

Heureux de ces confidences, François Ier, qui se croit sûr de la couronne impériale, s'amuse à raconter les châtiments qu'il prépare, en sa qualité d'empereur, à cette horde de Turcs qui s'avance pour étouffer le christianisme. Et, serrant d'une main le bras de sir Thomas, et de l'autre se frappant la poitrine : « Par ma foi, disait-il, si je parviens à l'Empire, dans trois ans je suis à Constantinople ou je meurs en chemin (3). » Chaque jour apporte au monarque confiant de nouvelles preuves de l'indifférence de son noble allié pour l'héritage de Maximilien : «Vraiment, disait-il un jour en jouant avec sa toque de velours, je n'ai pas de meilleur ami sur la terre que Sa Grâce mon frère(4).» Par reconnaissance pour les services que Wolsey lui rendait, il cherchait les moyens de lui faire obtenir la papauté (5). Wolsey à

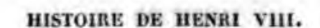
(1) Mss. Cott., ib., p. 87.

(2) " He was content with his estate", and the ambassador thought "surely that the king's highness pretendeth not to the empire." —Mss. Cott., Cal., ib., p. 94.—Turner, t. I, p. 207.

(3) He took me hard by the wrist with one hand, and laid the other upon his breast, and swore to me by his faith, if he attain to be emperor, that within three years after, he would be in Constantinople, or he would die by the way.—Lettre du 28 fév. 1519, Mss. Cott., Cal. D. VII, p. 93. — Ellis, t. I, p. 147.

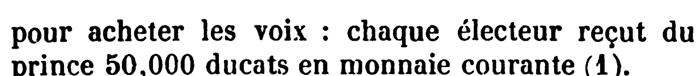
(4) Mss. Cott., ib. — Ellis, p. 148.

(5) Boleyn's letter of 11th March, to Wolsey.—Mss. Cott., ib., p. 98.



François Ier à Constantinople, le beau rêve!
eu de jours après, le monarque trompé
ar l'ambassadeur d'Espagne, que Henri, son
e, » avait déclaré formellement à l'évêque de
que jamais il n'appuierait les prétentions
ois Ier, et qu'il préférerait voir le sceptre de
gne dans les mains du roi d'Espagne plu-
dans celles du roi de France (1). Boleyn,
s'expliquer, essaya, mais en balbutiant, de
ces informations officielles : François Ier
trop tard qu'il était joué par le roi d'An-
2).

e allait bientôt s'ouvrir à Francfort-sur-le-
les Fugger, ces grands banquiers d'Augs-
aient un comptoir : c'est à l'aide de ces rois
nce que François Ier et Charles d'Espagne
nt acheter les consciences des électeurs.
Ier voulait dépenser trois millions d'écus à
ion de la couronne de Maximilien (3). Mal-
ment les traites qu'il tira sur les banquiers



pour acheter les voix : chaque électeur reçut du prince 50,000 ducats en monnaie courante (1).

François, du reste, paraissait beaucoup plus compter, pour gagner ses juges, sur l'éloquence de ses orateurs à la diète que sur les chariots chargés d'or qu'il venait enfin d'expédier pour remplacer les traites, et qu'on avait pillés en route. Ces orateurs avaient préparé une magnifique harangue écrite dans un latin que Budé n'aurait pas désavoué, et faite pour flatter singulièrement la vanité d'électeurs, qu'on transformait, en pleine Allemagne, en étoiles septentrionales dont la splendeur efface la lumière de tous les autres astres nocturnes. La comparaison pouvait être d'un effet merveilleux, mais l'étoile n'avait pas la valeur du ducat (2).

La pédante Allemagne se permit de rire en prose et en vers, moins encore de la harangue que des prétentions de François Ier. La prose était épaisse, les vers ne manquaient pas de sens : le poëte trouvait étrange qu'un prince qui se nommait François Ier aspirât au titre de César (3). Charles représentait la nationalité teutonne : comme Maximilien, il portait, sur son

(1) Pace's letter, citée par Herbert, p. 82.

(2) Vos inquam septem principes qui veluti septentriones in cœlo reliquas splendore atque ordine stellas antecedunt, ità vos in terris autoritate, potentiâ, viribus, consilio, generositate, sapientiâ, non modò Germaniæ, sed aliarum quoque gentium proceribus ac principibus prælucetis. — Oratio oratorum Francisci regis Gallorum principibus electoribus Francofordiam à Confluentiâ missis. Die XVIII mensis junii, anno MDIX. Augustæ Vindelicorum.

(3) Cùm sis Franciscus Gallus, rex Gallice, quùm sis,
Imperium poscis, quâ ratione tibi?
Franciscus nemo est hoc Cæsar nomine factus,
Nec Gallus me quis sospite Cæsar erit:
Cæsar Germanus mihi rex et Carolus esto :
Quare, Francisce et Galle repulse, vale!

A la fin de l'*Oratio oratorum Francisci regis Gallorum.*



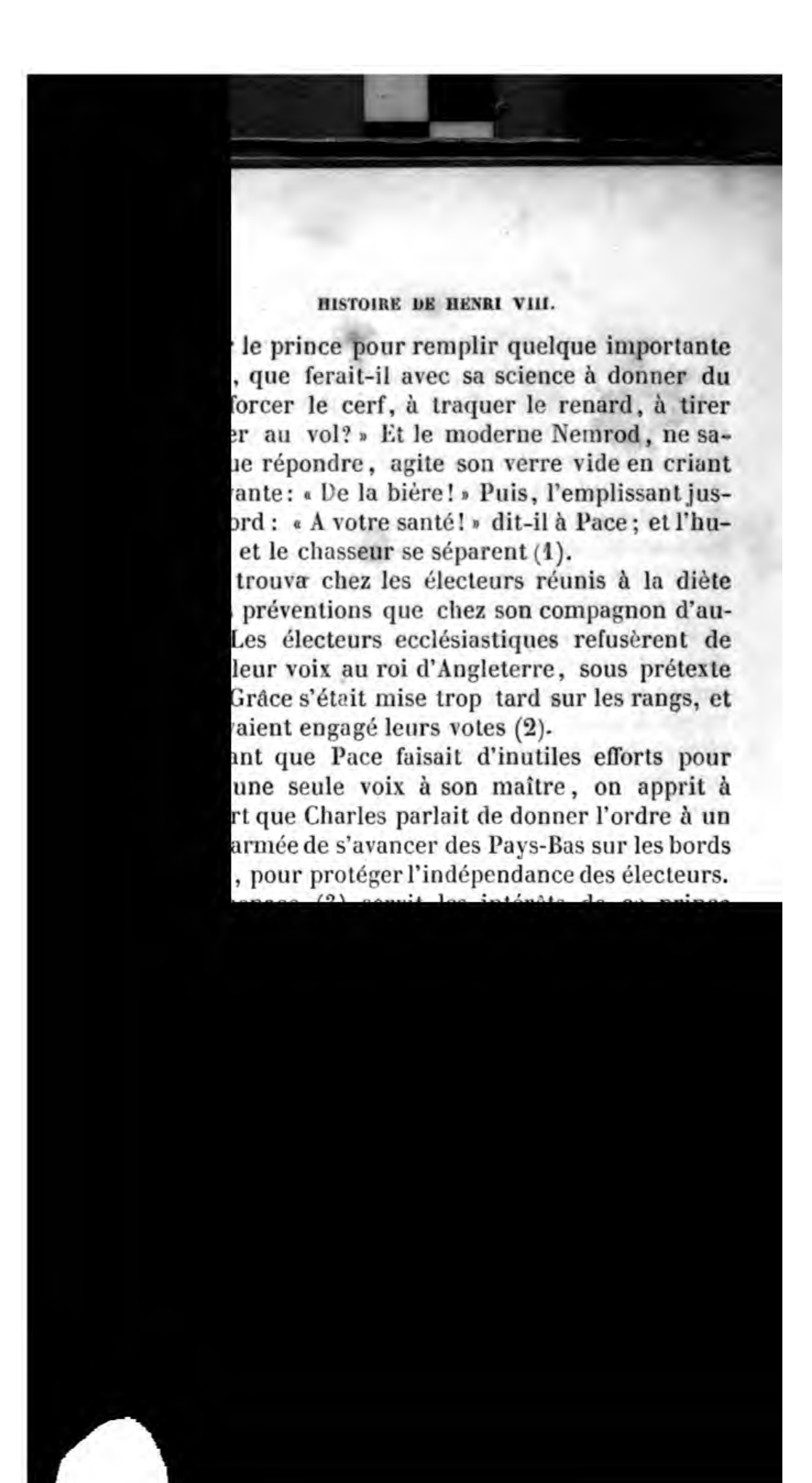
e lion des Pays-Bas et l'aigle d'Autriche ; et, hrétien, le même nom que cet empereur qui un moment avait été maître du monde. au pays un prince de race germanique. Ne ompons pas : l'homme du Nord poursuit ici nçois Ier l'homme du Midi, et le poëte conti- itte qu'un moine vient de commencer à erg. Il est certain que la chevalerie alle- lont Sickingen était l'âme et le bras, n'au- ouffert un maître gaulois ou anglais.

cependant, après avoir endormi ses deux l'aide de promesses qu'il avait l'intention vint tout à coup se mettre sur les rangs uter l'Empire. L'élection du Tudor devait élévation de Wolsey, qui voulait être pape ix (1). L'évêque de Worcester travaillait à succès de la candidature royale. Si le pré- ussi, le sceptre impérial tombait dans les n roi théologien. L'évêque avait un double

lers, mais porteur d'instructions où les promesses les plus séduisantes étaient prodiguées, surtout aux électeurs ecclésiastiques. Pace, au premier bruit qu'une étoile avait lui nouvellement en Italie, annonçant le réveil des lettres, était parti pour Bologne. Pendant son voyage d'exploration scientifique, il avait, comme Pic de la Mirandole, recueilli sur sa route de précieux manuscrits, écouté les professeurs célèbres, fréquenté les universités, pénétré dans les ateliers des peintres, pris place sur les bancs des écoles de droit, et il était retourné dans sa patrie, où le roi lui avait donné la survivance d'un canonicat à Saint-Paul, vacant par la mort de Colet (1). Tout en voyageant, tantôt à pied, tantôt à cheval, il rassemblait en pensée les matériaux d'un petit traité consacré au progrès des lettres, et qu'il intitula plus tard : *De fructu qui ex doctrinâ percipitur* (2). C'est un plaidoyer en faveur de la science, qui, jusqu'alors, n'avait guère enrichi ceux qui la cultivaient, et que quelques gentilshommes, grands chasseurs de renard, repoussaient parce qu'elle menait droit à l'hôpital. « Par Notre-Dame, dit un landlord qu'il rencontre sur sa route, et qu'il introduit dans la préface de son petit livre; jamais mon fils n'apprendra les belles-lettres. Faire retentir une note aiguë sur le cor, courir le cerf, chasser à l'épervier, chevaucher par monts et par vaux, parlez-moi de ce métier-là, c'est le bon; arrière cette lady qu'Érasme a surnommée τὴν καταρατον πενιαν, je n'en veux pas pour mon fils (3)! »

« Et si votre fils, répond l'humaniste, était ap-

(1) Voir, au sujet de la bienveillance que témoignait Henri à Pace, une lettre de Clerk à Wolsey. — State papers, t. I, p. 2.
(2) Le traité parut à Bâle en 1524, petit in-4°.
(3) Tytler, l. c., p. 112 et suiv.



le prince pour remplir quelque importante
, que ferait-il avec sa science à donner du
forcer le cerf, à traquer le renard, à tirer
er au vol? » Et le moderne Nemrod, ne sa-
ue répondre, agite son verre vide en criant
ante: « De la bière! » Puis, l'emplissant jus-
ord: « A votre santé! » dit-il à Pace; et l'hu-
et le chasseur se séparent (1).

trouva chez les électeurs réunis à la diète
préventions que chez son compagnon d'au-
Les électeurs ecclésiastiques refusèrent de
leur voix au roi d'Angleterre, sous prétexte
Grâce s'était mise trop tard sur les rangs, et
aient engagé leurs votes (2).

nt que Pace faisait d'inutiles efforts pour
une seule voix à son maître, on apprit à
rt que Charles parlait de donner l'ordre à un
armée de s'avancer des Pays-Bas sur les bords
, pour protéger l'indépendance des électeurs.

des feux sur les places publiques, pendant que les Allemands et les Espagnols, répandus dans les tavernes de Temple-Bar, vidaient d'énormes pots de bière en l'honneur du vainqueur (1). A Rome, dont la politique a mérité les éloges de Robertson (2), Léon X se hâta d'offrir à Charles d'Autriche une dispense pour réunir la couronne impériale à celle de Naples (3). Luther venait de se révolter contre l'autorité hiérarchique : le pape avait besoin d'un souverain de race teutonne pour réprimer le moine. Quand, à Aix-la-Chapelle, cette ville que la bulle d'or désignait pour le couronnement de l'empereur, l'archevêque de Cologne demanda à Charles s'il promettait de travailler au triomphe de la foi catholique et de défendre, au prix même de son sang, les intérêts de l'Église d'Allemagne, Charles leva la main qu'il posa sur l'autel, et répondit : « Je le veux, que Dieu et ses saints me soient en aide (4). »

A peine âgé de vingt ans, dit un historien, Charles d'Autriche se levait avec le jour, jetait sur son épaule un manteau espagnol, se mettait à genoux devant un crucifix, et priait pendant quelques minutes. Sa prière terminée, il rassemblait ses serviteurs, et assis sur un mauvais escabeau, se faisait lire par son chapelain les sept psaumes de la pénitence. Il s'habillait ensuite pour aller entendre la messe, et au sortir de sa chapelle, tenait conseil, puis mon-

(1) Hall., l. c., p. 599.

(2) Robertson, Hist. de Charles-Quint, t. I, p. 336.

(3) Giannone, Hist. de Naples, t. II, p. 498.

(4) Sic volo, et inquantùm divino fultus fuero adjutorio, precibusque christianorum fidelium adjutus valuero, omnia promissa fideliter adimplebo : sic me Deus adjuvet, et sancti ejus.— Goldast, DD. NN. Imperatorum statuta et rescripta, Francof., 1607, in-fol., p. 11.

Le cardinal Cajetan rendit compte à Léon X, en date du 29 juin 1519, des débats de la diète.—Lettere di principi, in Venetia, 1562, petit in-4°, t. I, p. 1-5.

tait à cheval sans poser le pied sur l'étrier (1). Il avait eu pour professeur de théologie et de latin Florent d'Utrecht. Charles de Chièvres lui avait appris le métier des armes. Il entendait l'espagnol, l'allemand et le français. Ses trois livres de prédilection étaient le Courtisan du comte de Castiglione, les Discours de Machiavel sur Tite-Live, et l'Histoire de Polybe. Personne comme lui ne possédait l'art d'écouter. Chez Charles, c'était l'œil qui parlait : à peine s'il ouvrait les lèvres pour en laisser tomber quelques rares monosyllabes. Il mangeait presque toujours debout et restait assis dans son cabinet des matinées entières, appesanti sur des liasses de papiers. C'est là qu'il passait son temps à lire, avec une patience toute flamande, les rapports de ses ministres : curieux de la moindre affaire, et voulant connaître jusqu'aux plus petits détails de l'administration de ses États; prompt à prendre une détermination, entêté dans son opinion, lent à concevoir, mais retenant tout ce qu'il avait appris (2).

François Ier, à la nouvelle que Charles voulait lui disputer la couronne impériale, n'avait témoigné ni surprise ni colère. Il avait dit en riant à l'ambassadeur espagnol, que « c'estoit comme s'ils fussent tous deux à la poursuite d'une dame, et que advint ce que advenir pourroit, ils ne laisseroient pas

(1) Gregorio Leti, Vie de Charles V, t. IV, p. 394, 395.

(2) Voir le portrait de ce prince tracé dans l'Histoire de Pedro Mexia, traduite en anglais par Grimeston, p. 635 et 636.

Jérôme Condé de Nagorol, fit sur l'élection de Charles les vers suivants :

Postulat imperium Gallus, Germanus, Hiberus;
Rex genus hoc triplex Carolus unus habet.
Cæsare in hoc populo fiet satis omnibus uno :
Imperium est igitur, Carole, jure tuum.

—Sandoval, t. I, p. 140.

d'estre bons amis ensemble (1). » Mais quand son rival eut été élu, il ressentit cruellement l'affront que lui avaient fait les électeurs en lui préférant « un enfant de taille médiocre, au teint blafard, aux cheveux rouges, qui traînait péniblement ses mots, et ressemblait en parlant à une momie (2). » En qualité de duc de Milan, il déclara qu'il ne souffrirait jamais que Charles se fît couronner à Rome autrement que Sigismond et Frédéric III, c'est-à-dire sans armes (3). Or, Charles, avait montré dans un tournoi à Valladolid, en désarçonnant jusqu'à trois de ses adversaires, qu'il savait trop bien se servir de sa lance pour s'en séparer jamais (4). La prophétie de Léon X allait donc s'accomplir : l'Italie devait être le champ clos où ces deux princes videraient leur querelle.

Il faut rendre justice aux historiens anglais : pas un qui n'ait des paroles de pitié pour flétrir la politique tortueuse de Henri à la diète de Francfort (5). Le prince a perdu cette générosité de cœur que nous admirions en lui lors de son invasion en France. C'est un diplomate de l'école de Machiavel, qui pour réussir a recours à la ruse. Encore, si son manége avait quelque chose de royal ! Mais tromper ses deux rivaux par de beaux semblants de loyauté chevaleresque est indigne d'un souverain ! Cependant, si l'on étudie attentivement cet homme à deux visages, qui comme dans la pièce allemande jette et reprend son

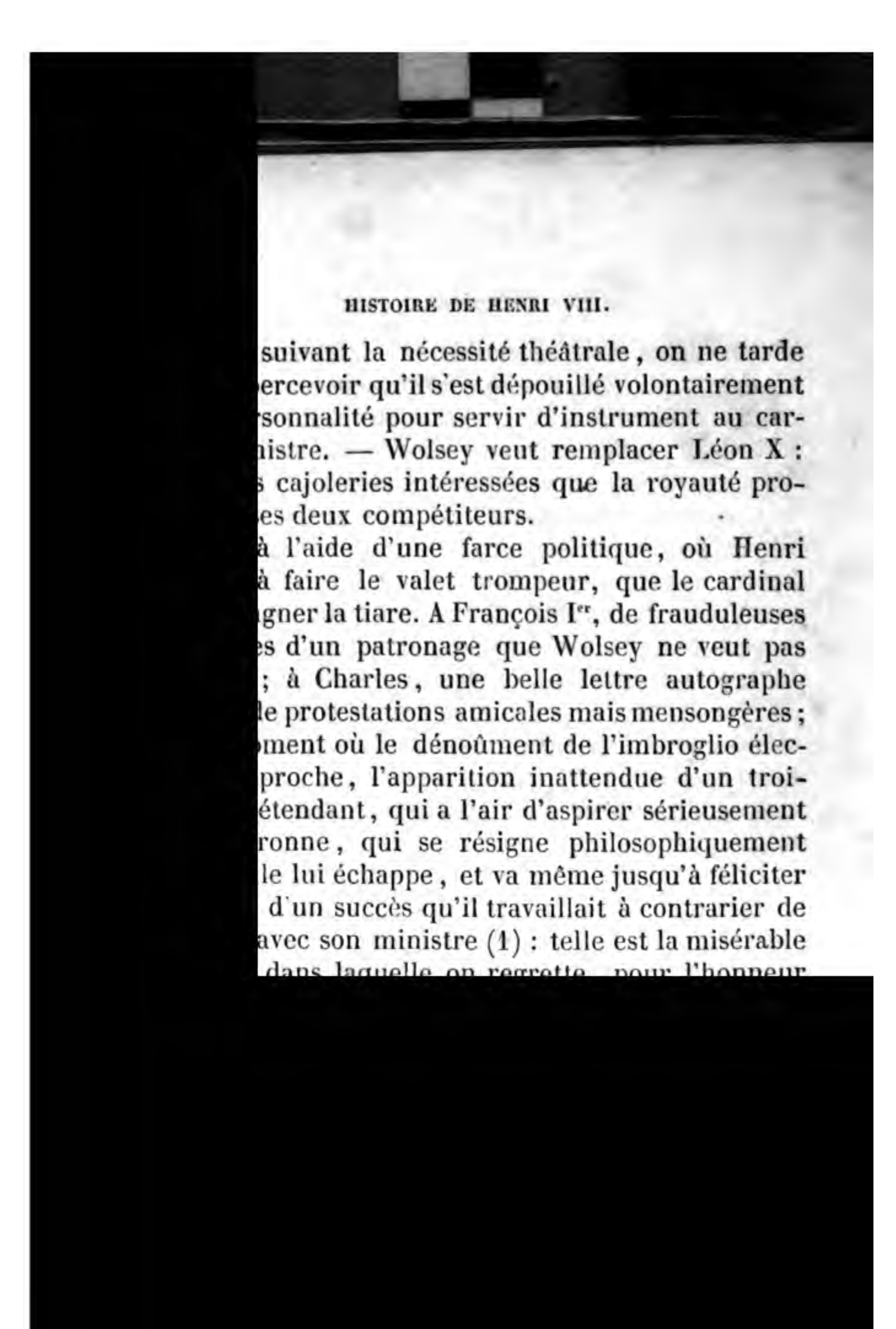
(1) Mss. Vatican, n° 3922, p. 70.

(2) C'est le portrait que Pierre Martyr a tracé de Charles-Quint, ep. 735.

(3) Petrus Martyr, ib.

(4) Histoire de Léon X, t. II, p. 531.

(5) It is impossible to defend the conduct of the king of England in almost any part of this complicated intrigue. It was selfish, dishonourable and insincere. — Tytler, l. c., p. 110. — Voir Turner, p. 209 et 210, t. I.



[redacted] suivant la nécessité théâtrale, on ne tarde
ercevoir qu'il s'est dépouillé volontairement
sonnalité pour servir d'instrument au car-
istre. — Wolsey veut remplacer Léon X :
cajoleries intéressées que la royauté pro-
es deux compétiteurs.

à l'aide d'une farce politique, où Henri
à faire le valet trompeur, que le cardinal
gner la tiare. A François Ier, de frauduleuses
s d'un patronage que Wolsey ne veut pas
; à Charles, une belle lettre autographe
le protestations amicales mais mensongères ;
ment où le dénoûment de l'imbroglio élec-
proche, l'apparition inattendue d'un troi-
étendant, qui a l'air d'aspirer sérieusement
ronne, qui se résigne philosophiquement
le lui échappe, et va même jusqu'à féliciter
d'un succès qu'il travaillait à contrarier de
avec son ministre (1) : telle est la misérable
[redacted]



C'est pour mettre à son doigt l'anneau du pécheur que Wolsey a fait un double pacte avec François Ier et Charles-Quint. François Ier a dans le sacré collége quatorze cardinaux qui lui sont dévoués, et qui voteront pour le cardinal quand Léon X aura cessé de vivre (1). Charles, de son côté, empereur élu des Romains, dispose dans le conclave d'un grand nombre de voix, qui toutes se porteront sur son protégé (2). Et par un bonheur inespéré pour Wolsey, le pape est atteint d'une maladie qui résiste à tous les efforts de la science. Mais Wolsey a compté sans la Providence : Dieu l'attend justement à la mort de Médicis pour châtier son ambition.

(1) Pace avait joué le même jeu que Wolsey. Il nous apprend qu'après l'élection, Marguerite le remercia de la conduite qu'il avait tenue à l'égard du roi catholique : "And I have hadde off herre verraye large thanks for that I have doon in Almayne for the kinge catholike in the late election."— Mss. Cott., Galba, B. V, p. 285.

(2) And thus he hath desired me to write to you, that if it please you to pretend to be the head of the church, if per case any thing should fall of the pope, he saith he will assure you full fourteen cardinals for him. He will also of the companies which be in division, the Colonnois and the Ursyns at Rome, assure you the whole company of the Ursyns. — Lettre de Boleyn à Wolsey, 14 mars 1519 (Mss. Cott., Cal. D. p. 98), citée par Turner, t. I, p. 211, note 44.

CHAPITRE IX.

LE CAMP DU DRAP D'OR. — 1520.

François Ier réclame l'exécution du traité qui a décidé qu'une entrevue aurait lieu entre les rois de France et d'Angleterre. — Arrivée de Charles-Quint en Angleterre — Présent qu'il fait à Wolsey. — Henri s'embarque pour Calais. — Le camp du drap d'or. — Conférence entre les rois d'Angleterre et de France. — Tournois et fêtes. — Les monarques se séparent. — Projets de Henri et de Wolsey.

Entre deux rivaux malheureux la réconciliation est facile. François eut bien vite oublié les torts de Henri VIII. A défaut de la couronne d'Allemagne, il avait gagné le duché de Milan, et son lot était assez brillant pour faire envie à tous ses rivaux. Charles d'Autriche qui venait d'hériter du monde Germanique, que la diète de Francfort lui avait livré, et d'une terre inconnue plus grande que l'Allemagne que Fernand Cortez avait découverte, allait être obligé de laisser en Espagne, s'il voulait passer en Italie, des germes de guerre civile. Déjà quelques-unes des provinces de ce royaume étaient en proie à l'anarchie. L'évêque de Zamora avait soulevé la Castille qui redemandait, les armes à la main, ses vieilles franchises; une junte improvisée par le peuple avait placé le prêtre à la tête de l'insurrection; et Maria de Pacheco, femme de Padilla, exaltée par le récit des prouesses patriotiques de Sickingen, parcourait les campagnes, réveillant le sentiment national,



froissé par l'administration des ministres de l'empereur. La révolte menaçait d'être sérieuse, car elle s'était mise sous la protection de l'Église : sur sa bannière flottait l'image de la Vierge.

François en portant secours aux insurgés de l'Aragon et de la Castille, comme le lui demandait Maria de Pacheco, était menacé d'encourir la colère du pape et la jalousie de ses voisins. Il crut qu'une alliance plus intime avec Henri servirait beaucoup mieux ses projets ambitieux qu'une assistance, même occulte, prêtée à une révolte armée que dirigaient une jeune femme d'une imagination romanesque, et un prêtre dont la main, affaiblie par l'âge, pouvait à peine porter la crosse épiscopale que lui avait fait obtenir Ferdinand le Catholique (1).

Ce n'était pas Henri, mais Wolsey qu'il avait besoin de voir pour des confidences qui ne veulent pas d'intermédiaires : il est aisé d'en deviner la nature. Il ne pouvait être question que de cette tiare convoitée par le ministre, et que le roi de France s'engageait à lui faire obtenir pour prix d'une alliance avec l'Angleterre (2). On comprend que la négociation devait être secrète, car si jamais Charles-Quint apprenait les conditions du traité, la papauté échappait au cardinal. Mais Charles semblait avoir deviné les projets de François Ier. Quelques jours après son couronnement il s'était empressé, pour gagner le favori, de lui accorder une pension de 3,000 livres. Qu'était-ce pour ce satrape

(1) Capefigue, l. c., t. I, p. 304 et suiv.

(2) He desireth more to see your grace than any prince living, to the intent he may shew you the secret of his mind, whereof hereafter he will declare to your grace largely.— Lettre de sir W. Fitzwilliam à Wolsey (Mss. Cott., Cal. VII, p. 144), citée par Turner, t. I, p. 246.

en soutane rouge, qu'une somme si mesquine qu'il dépensait en un jour à faire dorer le toit d'un de ses nombreux palais ?

Dans le traité qui réglait la restitution de Tournay et le mariage de Marie d'Angleterre avec le dauphin de France, il avait été stipulé que les deux monarques auraient une entrevue sur les frontières de leurs États respectifs. François Ier réclama donc l'exécution de la convention (1).

Henri, dans la crainte de déplaire au cabinet espagnol que le rendez-vous projeté semblait alarmer, retardait l'entrevue par des lenteurs étudiées. A la fin François devint si pressant que dans un moment de bonne humeur, Henri jura de ne plus couper sa barbe jusqu'à ce qu'il eût embrassé son bon frère, et François répéta le même serment. Le roi de France tint sa parole, tandis que le roi d'Angleterre oublia la sienne. François se plaignit à sir Thomas Boleyn que Sa Grâce continuât à se raser le menton : l'ambassadeur justifia son maître, en prétendant que la reine d'Angleterre avait une insurmontable antipathie pour les mentons barbus (2) : le roi chevalier était trop galant pour ne pas admettre l'excuse.

Entre Ardres appartenant à la France, et Guines dépendant de l'Angleterre, s'étend une vaste plaine qui fut choisie par les commissaires pour le théâtre de la conférence. Le cardinal avait réglé le service personnel des deux cours, et la suite des princes et des princesses; compté les distances qui sépareraient les deux camps, et les pas que chacun des deux monarques aurait à faire quand ils se visiteraient mutuellement; calculé le nombre et la hauteur des barrières qui protégeraient les tentes royales, et indiqué

(1) Robertson, l. c., t. I, p. 353.
(2) Lingard, t. II, p. 158.

jusqu'au cérémonial des toasts qu'on devrait porter à table : on eût dit d'un directeur de théâtre (1).

Au moment où Henri et Catherine arrivaient à Cantorbéry, on signala un vaisseau espagnol qui bientôt jeta l'ancre dans le petit port de Hythe, sur les côtes de Kent (2). Un jeune homme en descendit, qu'on aurait pris, à sa suite modeste (3), pour quelque officier de marine, si la plume blanche qui flottait sur son chapeau et son armure d'acier n'avaient trahi l'étranger de distinction : c'était Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, qui venait ainsi surprendre son oncle, le roi d'Angleterre. Le lendemain, par un temps calme et une mer immobile, Charles, impatient, monta dans une barque de pêcheur, et gagna à force de rames le port de Douvres, où Wolsey, averti, l'attendait pour le complimenter et l'accompagner jusqu'au château (4).

Une heure après vint Henri, qui se jeta dans les bras de son neveu, l'embrassa tendrement, et passa à le fêter une partie de la nuit. Le lendemain tous deux partirent pour Cantorbéry, où l'archevêque les reçut à la tête de son clergé. Après avoir communié à la grand'messe, ils déposèrent leur offrande sur le tombeau de Thomas Becket (5).

Wolsey, auquel Charles était allé faire sa cour, parut d'abord beaucoup plus étonné que le roi de

(1) Articles pour l'entrevue du roi de France et d'Henri VIII, roi d'Angleterre, qui se fit au camp du drap d'or, près d'Ardres. — Bibl. du roi, Mss. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parch. coté 10,332-3.

(2) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 767. — Archæologia, vol. VI, p. 180.

(3) On peut voir, dans une dépêche de sir R. Wingfield et de Spinelly, 3 mars 1522, de curieux détails sur le caractère de Charles-Quint. — Mss. Cott., Galba, B. VII, p. 11.

(4) Tytler, l. c., p. 117.

(5) Tytler, l. c., p. 118.

l'arrivée inattendue du prince. On sut plus tard que l'empereur, par des lettres patentes datées de Compostelle, le 29 mars 1520, avait promis au favori le riche évêché de Badajoz (1), deux mois après la conférence qu'il désirait que le ministre lui ménageât avec le roi d'Angleterre. Que se passa-t-il dans l'entrevue de Charles avec le cardinal? Les courtisans, qui les épiaient l'un et l'autre, furent frappés du ton amical avec lequel l'empereur parlait au ministre, qu'il appelait « son très-cher ami. » La joie rayonnait sur la figure de Wolsey, à la fin de l'entretien. On disait qu'il avait reçu de l'hôte illustre de la Grande-Bretagne la promesse formelle de la tiare (2); le bruit courut encore, et la nouvelle était certaine, que pour prix des services qu'il s'était engagé à rendre à l'empereur, sa pension annuelle avait été augmentée de 7,000 ducats (3). On remarqua que le cardinal, au sortir de l'entretien, jetait, par intervalles, un regard d'amour sur un diamant dérobé, disait-on, à la couronne d'un cacique du Mexique, et dont Charles venait de lui faire présent. Les Espagnols, qui s'écartaient respectueusement sur le passage du ministre, jugèrent, à la figure épanouie de l'empereur, que leur maître s'applaudissait du marché qu'il venait de conclure (4).

Après un court séjour en Angleterre, Charles s'embarqua pour la Flandre. Le jour du départ de l'empereur, Henri, Catherine, Wolsey, et plus de

(1) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 143.
(2) Robertson, Histoire de Charles-Quint, t. I, p. 353.
(3) Tytler, l. c., p. 118.
(4) Tytler, l. c., p. 119.

Sur les préparatifs de l'entrevue d'Ardres, quatre lettres originales existent au Brit. Mus. : 1° de Thomas Boleyn à Wolsey, Mss. Cott., Cal D. VII, p. 104; 2° de sir Richard Wingfield, 18 avril 1520, Mss., Cal. D. VII, p. 210; 3° de sir Rich. Wingfield à Henri VIII, 7 mai, Mss. Cal. D. VII, p. 215; 4° de sir R. Wingfield à Wolsey,

quatre mille gentilshommes, non compris la suite du cardinal et celle du duc de Suffolk, firent voile pour Calais (1). Henri s'était fait accompagner par Hall, *Recorder* de Londres, qui devait retracer dans sa chronique les divers incidents du voyage (2), par John Bastell et Clément Urmeston, qui s'étaient chargés de décorer la voûte de la salle du banquet, « avec des compartiments et des bâtons dorés, et autres inventions. » Maître Barkley, le moine noir, le traducteur du *Ship of Fools*, « avait été requis par Wolsey pour fournir des histoires et des explications convenables à l'ornement des bâtiments et de la salle à manger (3). »

25 mai, Mss. Cal. D. VII, p. 224. On les trouve dans Ellis, 1re série, t. I, p. 162-174.

(1) La chronique de Calais, sous les rois Henri VII et Henri VIII, jusqu'à l'an 1540, par J.-G. Nichols. — Analyse tirée du Moniteur, 10 oct. 1846.

(2) Turner, l. c., t. II, p. 250, note.

(3) La Chronique de Calais. A l'appendice de l'ouvrage se trouvent diverses lettres de Wolsey adressées à Henri VIII.

« Le plus curieux document est celui qui rapporte les « ordonnances pour la surveillance et la garde de Calais, » qui sont, pense M. Nichols, une portion de ces « bonnes vieilles et sages lois » que les commissaires trouvèrent négligées en 1535. L'ouverture des portes, qui en été avait lieu à cinq heures, était faite dans la forme voulue (la forme avait été prescrite). La fermeture s'accomplissait avec les mêmes cérémonies, et les clefs, lorsqu'on les apportait devant le député du roi, devaient être « enfermées dans un coffre, lequel coffre était toujours déposé à côté du lit du député. » Pour la sûreté durant la nuit, les vedettes (*scout watch*) faisaient la ronde autour de la ville, à l'extérieur, et la garde stationnaire (*stand watch*) gardait l'intérieur. La garde bourgeoise avait la garde du château, et, pour les maintenir toutes dans leur devoir, on institua une garde d'inspection chargée de les surveiller. Les devoirs de cette dernière étaient minutieusement décrits. Voici quelles étaient les punitions pour les hommes qu'on trouvait endormis à leur poste :

» Et si quelqu'un de ladite garde d'inspection trouve un homme de la garde stationnaire dormant trois fois dans une nuit et le prend par le nez, lui ou tout homme qui aurait trouvé un desdits gardes dormant trois fois dans une nuit, doivent le présenter le jour suivant

François Ier avait donné l'ordre à Peiresc de tenir un journal exact des fêtes royales, pendant que Fleuranges en retracerait les merveilles (1). Le gentilhomme s'acquitta de sa tâche en véritable poëte. Hall excelle à reproduire les détails d'architecture : on dirait qu'il n'a pas quitté l'atelier de Torrigiano; Fleuranges s'attache de prédilection à donner, avec le fini d'un peintre flamand, la physionomie de ses personnages. Nous l'écouterons un moment :

« Le jeudi 7e jour dudit mois de juing (1520), jour de la Feste-Dieu, le roy et le roy d'Angleterre se virent et parlementèrent ensemble après midi environ les vespres en la terre dudit roy d'Angleterre, en une petite vallée nommée le Valdoré entre ladite ville d'Ardres et le chasteau de Guynes. Et pour entendre comme ils s'entrevindrent rencontrer, et l'ordre qui y fut gardé debvis sçavoir que le roy partit dudit Ardres en bel ordre, accompagné de M. le connétable qui portoit l'espée nue devant luy ; puis marcha le grand escuyer ayant l'espée royale semée

aux députés du roi, au maréchal (gouverneur), ou tout autre du conseil. Ceux-ci commanderont au sous-maréchal (sous-gouverneur) de faire suspendre le délinquant dans un panier au-dessus des murs de la ville, le prochain jour de marché, à dix ou douze pieds au-dessus de l'eau, et il aura avec lui dans son panier un pain et un pot de boisson, ainsi qu'un couteau pour couper la corde quand il le voudra, et ledit sous-maréchal commandera aux gardiens des digues d'être présents avec leurs bateaux pour recueillir le coupable quand il tombera; et lorsqu'il sera retiré, on le conduira sous bonne garde à la prison du maire de la ville, où il sera retenu jusqu'au jour de marché suivant, et alors il sera banni de la ville pour un an et un jour.

» Une autre garde encore fut instituée sous le nom de *garde de l'étendard* (banner watch) pour la saison des harengs, qui, à cause du grand concours des étrangers affluant à Calais à cette époque, semble avoir été considérée par les magistrats de cette ville, d'un tout autre œil que ne l'est ordinairement cette moisson maritime. » — Moniteur, 10 oct. 1846.

(1) Comment le roy de France et le roy d'Angleterre se virent ensemble entre Ardres et Ghines. — Mss. Béthune.

de fleurs de lys d'or, et la portoit en son cousté; et derriere marchoient le roy de Navarre, les ducs d'Alençon, de Lorraine et de Vendosme; les comtes et seigneurs de Guise, de Laval et de Lecutruit, d'Orval, de la Trimouille, de Saint-Pol; les mareschaux et seigneurs de Chabannes, de Chastillon, de l'Escun, Desperraut, grand-maistre; les princes de la Roche-sur-Yon, de Tallemont, et grand nombre d'autres seigneurs et chevaliers de l'ordre, richement vestus et accoutrés de drap d'or, ayant tous l'ordre au col, montés sur coursiers richement enharnachés, et les plus triomphants que l'on vit jamais. Puis, venoient les archers de la garde dudit seigneur, ayant leurs hocquetons d'orfèvrerie. Les gentilshommes de la maison dudit seigneur estoient à main gauche bien loing de la bande dudit seigneur, sans aucun harnois; car ainsi étoit dit par leurs articles.

» Le roy estoit monté sur un beau coursier et estoit vestu d'une saye de drap d'or frisé, ayant une manteline de drap d'or battu, fort enrichie de pierreries. La pièce de devant et ses manches bien garnies de fines pierreries, comme gros diamants, rubis, esmeraudes, grosses perles à forme et façon de houppes, et pareillement sa barrette et bonnet de veloux et garnis de plumars et pierreries, tant que tout en reluisait.

» Au devant de lui marchoient les Suisses tout habillez de la livrée du dit seigneur, et tout emplumés de plumars blancs; et étoient conduits par monseigneur de Florenges leur capitaine, lequel étoit moult guerrier, et faisoit beau voir les fiffres et tous joueurs d'instrumens, qui les faisoient raisonner bien mélodieusement.

» Les trompettes, clerons, les héraux et roy d'ar-

mes marchoient auprès du roy, ayant leurs cottes d'armes et bannières déployées : et alloient le plus près du roy, Montjoye, Bretagne, Normandie, héraux d'armes.

» Messieurs les cardinaux de Boissy, légat en France, de Bourbon, d'Albret, de Lorraine, et plusieurs évesques et prélats : et messieurs les ambassadeurs du pape, du roy catholique, et plusieurs autres étoient en la compagnie du roy : et ainsi marchèrent jusqu'auprès du dit Valdoré, auquel lieu y avoit des lances et bornes plantées, lesquelles nul ne debvoit passer fors les roys quand il seroit temps de marcher.

» Et de l'autre costé de ladite ville étoit le roy d'Angleterre, accompagné des ducs de Notingam, de Suffort, le marquis d'Orset, le comte de Nortumbrelant, le comte Tallebot, le comte Salleberg, grand chambellan, les comtes d'Ancher et Kint, avec force gentilhommes et archers bien guerriers, ayant leurs hocquetons d'orfebvrerie, et livrées de vasaux blanc et vert, et grand nombre de gens non armez pour la cause dessus dite, et estoient tous en bel ordre.

» Le roy d'Angleterre étoit habillé de toile d'argent, ayant force pierreries et bien riches sur luy et enplumé de plumes blanches, et eux ainsi arrivez près l'un de l'autre commencèrent à marcher et à descendre ladite vallée tout doulcement avec leurs connétables, ayant leur espée nue, et ainsi s'approchèrent l'un de l'autre : et quand ils furent près, donnèrent des éperons à leurs chevaux, comme font deux hommes d'armes quand ils veulent combattre à l'épée; et au lieu d'y mettre les mains, chacun d'eux mit la main à son bonnet, et aussitost l'un que l'autre, et s'embrassèrent et accolèrent moult doul-

cement ayant les testes nues; puis, descendirent de dessus leurs coursiers, et mirent pied à terre, et de rechef, s'accolèrent; et ce fait, se prindrent par les bras pour entrer dans un très beau pavillon tout tendu de drap d'or que le roy d'Angleterre avait fait dresser au milieu dudit Valdoré : et avant qu'entrer s'entrefirent plusieurs révérences et honneurs pour y entrer; car le roy n'y voulait entrer le premier, ny pareillement le roy d'Angleterre, et y entrèrent ensemble. M. l'admiral et M. le cardinal d'Yort étoient entrés devant. Messieurs le connétable et le grand escuyer estoient près la dite entrée avec l'admiral et le grand escuyer d'Angleterre.

» Les deux roys étant ainsi au dit pavillon, avec les susdits, parlementèrent ensemble par longtems; et après qu'ils eurent parlé et devisé et fait bonne chère ensemble prindrent leur vin : puis firent venir au dit pavillon les princes et seigneurs de part et d'autre, et les dits roys les accolèrent; c'est assavoir le roy accola les princes et seigneurs d'Angleterre, et le roy d'Angleterre accola les princes et seigneurs de France par une grande amour fraternelle; et ainsi tous ensemble banquetèrent et prindrent leur vin avec les dits roys, et les trompettes et clarons, hautbois, fifres, et tous autres joueurs d'instrumens jouèrent de chacune telle part qu'il sembloit que ce fut un paradis; et pour ce que la nuit s'approchoit les dits roys, princes et seigneurs prindrent congié moult amoureusement, et chacun se retira pour iceluy jour (1). »

(1) Monuments de la monarchie françoise, par Montfaucon, t. IV, p. 169-172, Paris 1752, in-folio.

Les Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, par Ch. Nodier, Taylor et de Cailleux renferment cinq dessins lithographiés représentant les cinq bas-reliefs de l'entrevue du camp du Drap-d'Or, qui ont été sculptés dans la galerie de l'hôtel de Bourg-

On dirait que le cérémonial de l'entrevue des deux princes avait été rédigé par Wolsey, en face de ces deux convives que César Borgia avait suspendus vivants aux créneaux de son palais. Autour de chaque tente royale une double palissade, des fossés qu'on ne pourrait franchir même à cheval, des soldats armés à toutes les avenues, un monticule artificiel où veille la nuit et le jour une sentinelle, une cloche pour sonner l'alarme, des chevaux sellés et bridés, des mousquets chargés, des arcs tendus. Tibère n'était pas aussi soupçonneux dans son île de Caprée (1).

Il faut pardonner à Wolsey ses défiances ombrageuses : il ne connaissait pas encore le roi chevalier.

Quand pour la première fois Henri alla rendre visite à François Ier, les deux princes montèrent à cheval à la même heure. A la poussière épaisse que François soulevait sur son chemin, Henri devina que son frère arrivait avec une suite plus nombreuse que ne l'avait réglée le cérémonial; il hésita d'abord, mais honteux de son irrésolution, il poursuivit son chemin, et s'arrêta sur les bords de l'Andern, pendant que le roi de France gagnait au galop un monticule voisin (2).

theroulde, place de la Pucelle-d'Orléans, à Rouen; on en trouvera la description aux Pièces justificatives, n° V.

L'entrevue d'Ardres fut peinte par un ancien maître allemand, dont le tableau fut exposé pendant plusieurs siècles au château de Windsor. — Voir : An historical description of an ancient picture in Windsor Castle, representing the interview between the king Henri VIII. and the French king Francis I., between Guines and Ardres, in the year 1520, by sir Joseph Ayboffe.— Arch., t. III, p. 185 et suiv. — La peinture est aujourd'hui dans la grande salle de la Société des antiquaires, à Londres.

(1) Voir dans Rymer, t. XIII, p. 735, et dans Hall, l. c., p. 609, les précautions imaginées par le cardinal.

(2) Mémoires de Fleuranges, p. 272.

Hall, l'historien officiel de Henri, était là pour n'oublier aucun des détails de l'entretien. Il ne perdait pas de vue François Ier, « prince avenant, dit-il, de joviales manières, qui a le teint brun coloré, de beaux yeux, un long nez, des lèvres épaisses, de larges épaules, la poitrine évasée, les jambes assez minces et les pieds longs: » le portrait n'est pas flatté, mais c'est un Anglais qui l'a tracé (1).

François prit le premier la parole : « En vérité, dit-il, mon frère et cousin, j'avais grande envie de vous voir ; je suis certain que vous m'estimez autant que je vous estime, et je vous assure que je ne suis pas indigne de votre alliance. Par ma foi, mon royaume est beau, et mes terres aussi (2)! — Sire, répondit avec courtoisie le roi d'Angleterre, je n'ai regardé, je vous assure, ni à vos terres, ni à votre royaume; je n'ai pensé en venant vous voir qu'à remplir loyalement ma parole : de ma vie, je vous le dis, mes yeux n'ont vu de prince que mon cœur fut plus disposé à aimer. » Et tous deux mirent pied à terre, se prirent le bras et entrèrent sous une tente couverte de drap d'or.

Pendant le dîner Henri proposa quelques articles additionnels au traité que les deux cours avaient récemment signé. Après avoir lu les titres du roi de France, il continua : « *Et moi roi d'Angleterre;* » puis il s'arrêta : « J'allais ajouter, *et de France*, dit-il; mais puisque vous êtes ici, je ne le dirai pas, car je mentirais. » François inclina la tête en souriant (3).

Quelques semaines avant l'entrevue d'Ardres, un cartel avait été envoyé par les deux monarques dans

(1) Hall, l. c., p. 610. — Tytler, l. c, p. 121.
(2) Hall, l. c., p. 610.
(3) Gaillard, Histoire de François Ier, in-8o, t. I, p. 312.

toutes les cours étrangères, portant que Henri et François, avec quatorze autres champions « seroient prêts à répondre dans les plaines de la Picardie à tous venants qui fussent gentilhommes, à joûtes, tournois et barrières (1). » Pour les passes d'armes on avait préparé un terrain entouré de palissades. Au milieu s'élevaient deux arbres, une aubépine rouge et un framboisier : l'aubépine en l'honneur de Henri, le framboisier en l'honneur de François. Leurs branches s'enlaçaient, et leurs pieds étaient cachés sous des tapis de damas. L'artiste avait épuisé tout son talent à leur faire jouer de loin la nature. Autour des troncs s'enroulaient en guise d'écorce d'épais rubans verts. Leurs feuilles délicatement découpées s'abaissaient au moindre souffle du vent, et leurs fleurs s'épanouissaient dans des corolles peintes à tromper l'œil. Au moment où les deux grandes royautés vinrent s'abriter contre les rayons du soleil, sous les branches touffues de ces arbustes, les sons de mille instruments de musique se mêlèrent aux acclamations de la multitude, pressée sur les vertes parois d'un monticule factice.

Autour du camp, long de 900 pieds, large de 320, étaient des gradins cachées sous de riches étoffes brodées d'or et d'argent, et que vinrent occuper les deux reines de France et d'Angleterre, avec leur suite nombreuse de dames et de seigneurs. Anne Boleyn, dans toute la fleur de la beauté, brillait

(1) Hume, l. c., t. II, p. 147.
For the greater magnificence, the king of arms was sent to the English on the part of the French king with a proclamation declaring, that in June next the two kings Henry and Francis with fourteen aids, would in a camp between Guisnes and Ardres, answer all comers, at tilt, tourney and barriers; and the like proclamation was made by Clarenceaux in the French court. — Echard's History of England, p. 638.

parmi les filles d'honneur de la reine Claude (1). A l'une des extrémités de la lice étaient deux pavillons, où les rois en descendant de cheval pouvaient se reposer, et tout auprès deux celliers remplis de vins où les champions allaient se désaltérer.

Les champions de Henri étaient le duc de Suffolk, le marquis de Dorset, sir William Kingston, sir Richard Jerningham, sir Giles Capel, Nicolas Carew, Anthony Knevitt; ceux de François, le duc de Vendosme, les seigneurs de Saint-Pol, de Montmorency, de Byron, de Saint-Mesme, de Tavanes. Une foule d'étrangers étaient accourus pour assister aux joutes royales (2). Le 11 juin la lice fut ouverte, et les deux reines accompagnées de leurs dames d'atour vinrent occuper la tente qu'on leur avait préparée. Le tapis de pied de Catherine était garni de perles (3).

Les clairons retentirent, et l'on vit s'avancer en champ clos les deux jouteurs royaux, la poitrine bardée de fer, la visière abaissée, la lance au poing, tous deux montés sur des chevaux richement caparaçonnés. Ils saluèrent les dames juges du combat, en abaissant lentement devant-elles le bois de leur longue lance. A la première passe François brisa la sienne sur la poitrine de son adversaire; Henri resta ferme sur ses étriers. A la seconde, Henri porta sur le casque de François un si rude coup, qu'il le fit chanceler sur sa monture, et le désarçonna. Les dames agitèrent leurs banderolles aux armes des deux nations et la lutte cessa. Elle recommença le lendemain et les jours suivants avec des chances variées; à la dernière course, le cheval que montait Sa Grâce, épuisé de fatigue, vint donner tête baissée

(1) Mrs. Strickland, l. c., t. IV, p. 101, d'après Herbert.
(2) Echard., l. c., p. 620.
(3) Hall, l. c., p. 611.



r de son adversaire et tomba mort (1).
combat à cheval vint la lutte corps à corps.
donc, disait Henri à François, comme
rs se battent!
avais ici quelques-uns de mes Bretons nous
bien, reprit François (2).
otre santé, dit Henri en vidant un grand
vin de Bourgogne : voilà mes Anglais qui
core victoire!
Bretons les battraient comme des enfants,
nçois. A votre santé, mon frère!
i nous luttions? ajouta Henri (3). — Mon
ous défie (4)! » La partie n'était pas égale:
ourt et replet, ressemblait dans sa char-
euse à ces Bourguignons à peine hauts de
s, et qui maniaient comme un fuseau ces
pées qu'un homme pourrait à peine sou-
urd'hui; François, si Hall est un peintre
ec ses jambes effilées, sa peau blanche et

Catherine. Il s'en retournait à Ardres, quand il rencontra sur son chemin une troupe joyeuse de masques. Henri, qui en faisait partie, passa un collier de pierres précieuses autour du cou du roi de France, qui offrit en retour à son frère d'Angleterre un bracelet d'une grande valeur (1). Le lendemain, Wolsey célébra devant leurs majestés une messe solennelle, et accorda des indulgences aux nobles assistants (2).

Au milieu de ces fêtes chevaleresques, où les gentilshommes des deux pays firent assaut de luxe et de courtoisie; où plusieurs, comme dit maître Martin du Bellay, portèrent sur les épaules leurs moulins, leurs prés et leurs forêts (3), Wolsey n'oublia pas les intérêts de son pays. François avait besoin de la neutralité de l'Angleterre, et il l'obtint en s'engageant à payer à Henri ou à son successeur une somme annuelle de cent mille écus dans le cas où le mariage entre le dauphin et la princesse Marie serait célébré, et où les enfants issus de leur union s'assoiraient sur le trône d'Angleterre (4). Ce fut le cardinal d'York qu'il consentit à prendre pour arbitre dans les contestations qui pourraient s'élever entre les deux couronnes au sujet de l'Écosse (5).

François, qui croyait avoir gagné à jamais l'amitié de son bon frère, s'était trompé : Wolsey, rêvait, en retournant à Guines à côté de Henri, aux chances d'une rupture prochaine avec la France. François Ier avait fait de beaux cadeaux à l'archevêque d'York ; mais qu'étaient-ils comparés à ce diamant du Mexique que le prélat portait au doigt

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 159.
(2) Turner, t. I, p 255. — Hall, p. 618.
(3) Mémoires, p. 26 et 27.
(4) Lingard, t. II, p. 159.
(5) Rymer, t. XIII, p. 719, 722, 723 et 724.

les fêtes d'Ardres, et qu'il avait reçu de
Quint? François Ier avait pris la main du mi-
qu'il avait affectueusement serrée; mais
à Douvres, s'était incliné devant lui, comme
isan devant son maître. François Ier avait
la solitude du cabinet pour parler au favori,
'il eût craint qu'un étranger fût témoin des
de confiance qu'un roi de France témoi-
chancelier d'Angleterre; mais c'était au
la cour, en présence du roi et de la reine,
les grands du royaume, que Charles avait
our le fils d'un boucher d'Ipswich les for-
plus obséquieuses du cérémonial castillan.
Ier réclamait les bons offices du cardinal,
ervice rendu, il attribuait son triomphe à
même de sa cause; au lieu que Charles
it le rôle d'adulateur même quand il n'a-
rien à demander. François Ier et Charles
ient également la tiare au légat; mais

qu'elle adressa quelques mois après au cardinal, relevait, en termes bassement flatteurs, la sagesse qu'il avait montrée durant le cours des négociations. Aux yeux de Venise, Wolsey était une seconde majesté (1).

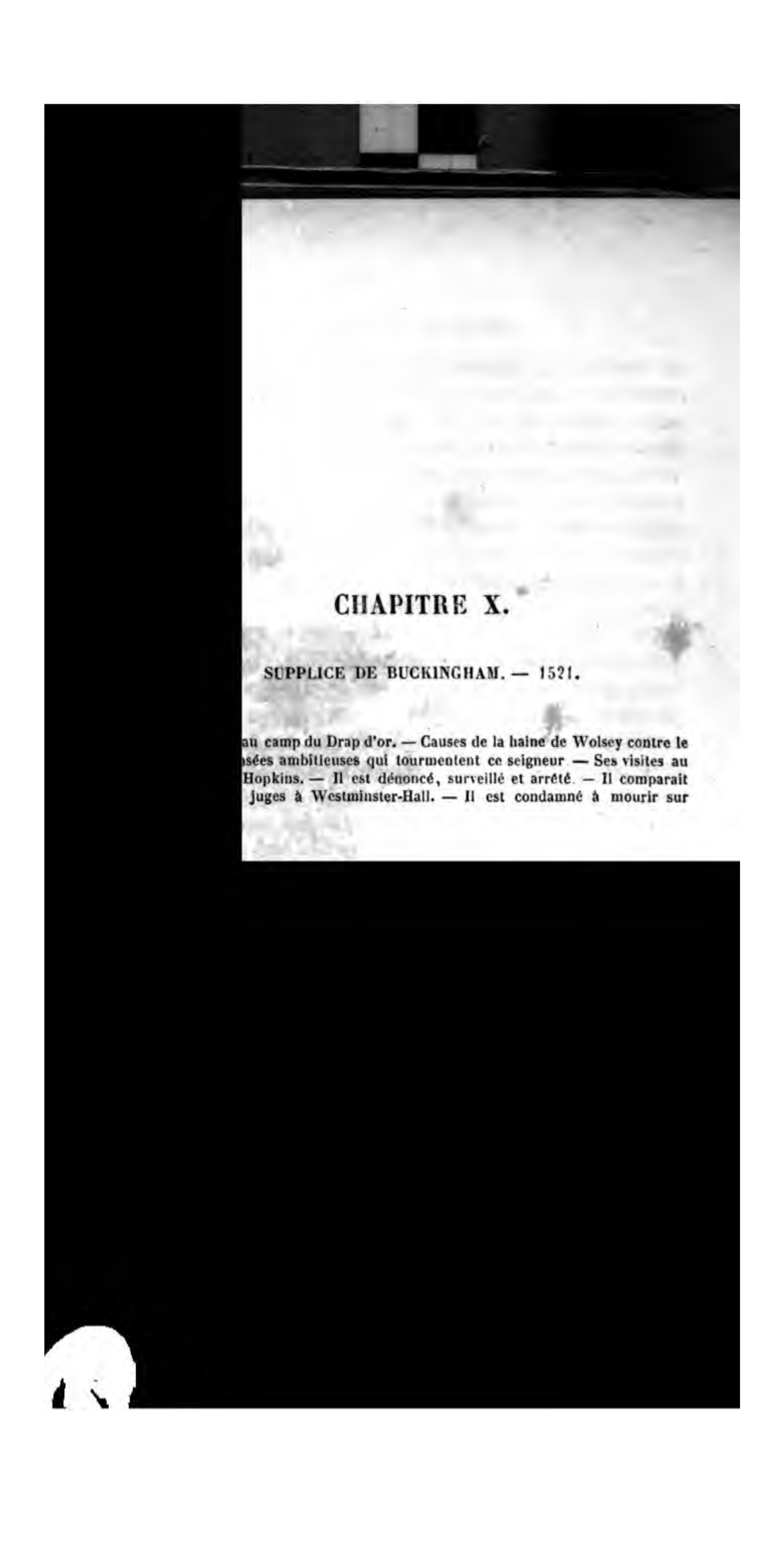
On avait cru que Charles répondrait au cartel que François Ier et Henri avaient adressé aux gentilshommes nationaux et étrangers pour se rendre au tournoi d'Ardres. Charles refusa non-seulement de rompre une lance avec l'un ou l'autre de ces monarques, mais il défendit à ses sujets de la Bourgogne ou de l'Espagne de se présenter au camp du drap d'or.

François conçut des soupçons sur la loyauté de l'empereur, qui s'accrurent encore quand il apprit que Henri avait visité son neveu à Wael (2), qu'il l'avait accompagné à Gravelines et ramené à Calais, où se trouvait Wolsey. Que s'était-il passé dans leurs entretiens secrets? Tout fut mis en œuvre par François Ier pour le savoir, jusqu'à des espions qui se glissèrent masqués dans le palais de Greenwich, mais inutilement. Laroche, ambassadeur français, dans une audience qu'il obtint des deux monarques, donna lecture de l'alliance conclue entre la France et l'Angleterre, et demanda à Charles de la ratifier comme empereur; mais ce prince éluda la requête (3), sans que le roi d'Angleterre ni son ministre insistassent pour connaître les motifs d'un pareil refus.

(1) ... And calling the interview a work of his consummate wisdom, besides frequently using the phrases : your most reverend power, and other part of his majesty. — Howard, l. c., p. 221.

(2) Schmidt, Histoire des Allemands, t. VI, p. 199.

(3) Lingard, t. II, p. 160. — Hall, p. 24. — Petrus Martyr, ep. 373.



CHAPITRE X.

SUPPLICE DE BUCKINGHAM. — 1521.

au camp du Drap d'or. — Causes de la haine de Wolsey contre le
nsées ambitieuses qui tourmentent ce seigneur. — Ses visites au
Hopkins. — Il est dénoncé, surveillé et arrêté. — Il comparait
juges à Westminster-Hall. — Il est condamné à mourir sur

il s'était fait aimer par son caractère chevaleresque et par ses libéralités, par sa franchise et son courage. Possesseur d'une fortune immense, il voulait lutter à la cour de splendeur avec le roi lui-même. Dans son château entouré de ponts-levis, il vivait comme un prince au milieu de vassaux dont le nombre égalait ceux du premier ministre. Plus d'une fois il avait cherché l'occasion de blesser la vanité du cardinal. Un jour qu'il tenait l'aiguière d'or devant son souverain, Wolsey, suivant sa coutume, vint y mouiller les doigts. Buckingham eut la malice de laisser échapper le vase dont l'eau se répandit sur les souliers du prêtre. Un regard de courroux comprimé fut ce jour-là le premier châtiment du page imprudent (1).

« Mylord de Buckingham, dit le cardinal d'une voix étouffée; si vous recommenciez une autre fois, j'essuierais mes souliers sur la fourrure de votre manteau. »

Le lendemain Buckingham parut à la cour avec un magnifique manteau dont il avait enlevé la fourrure. Le roi lui ayant demandé s'il avait envie de faire venir la mode des manteaux sans fourrure : « Pardon, altesse, répondit le duc; c'est une précaution que j'ai prise contre les souliers rouges du cardinal (2). » Il crut que le trait ferait sourire le roi; il s'était trompé (3).

C'était un beau cavalier que Buckingham. Quand il montait son cheval d'apparat, la toque de velours cramoisi sur la tête, faisant balancer avec une grâce infinie, la plume dont sa coiffure était ornée;

(1) Grainger's Biographical history of England, t. I, p. 108. — Note from Dodd's Hist. of the church of England.

(2) Bishop's of Hereford Life of Henry the Eighth.—Tytler, p. 126.

(3) Godwin, l. c., p. 47.



ponts-levis de son château fort s'abais-
criant sous ses pas, et qu'ilt raversait une
iie de serviteurs et de tenanciers, rangés
assage comme devant un souverain; alors
e de pensées ambitieuses s'agitaient dans
au malade. Il rêvait un trône : celui même
ait Henri VIII, et il se disait qu'assez de sang
lait dans ses veines, pour qu'il pût, sans
gueil, aspirer à la couronne. Par malheur il
ère discret, et il comptait ses songes dorés
ulait l'entendre. Parmi ses confidents était
des Chartreux de Hinton, nommé Hopkins,
it pour prophète dans la contrée (1).

ment où la flotte qui devait débarquer des
d'invasion sur les côtes de France allait
la voile, Buckingham, inquiet, était allé
son devin sur le sort de l'expédition.

s prédit alors que Henri reviendrait de
vainqueur; que les armes d'Angleterre se

la tête bouleversée, jouant, en pensée, sur son chemin, le rôle de tuteur royal. Le premier acte du futur régent serait de chasser Charles Knevet, l'intendant de Wolsey : « Quand je serai maître, disait-il à ses confidents, je penserai à mon cousin Knevet, il peut en être certain (1). »

Knevet avait été quelque temps sénéchal du duc de Buckingham, qui l'avait chassé de sa maison après l'avoir convaincu de nombreuses malversations, et il était entré depuis ce moment au service du cardinal (2).

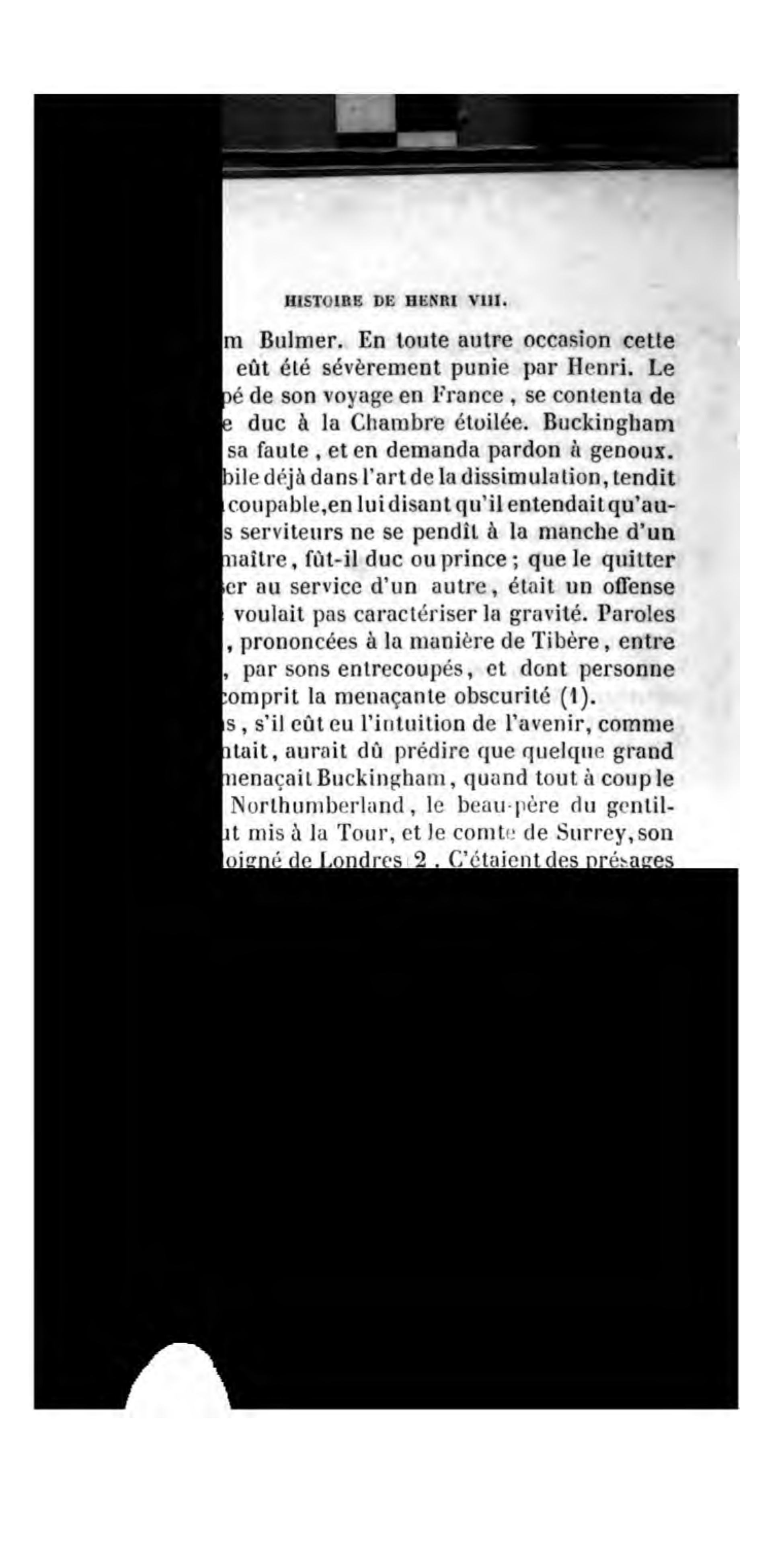
Toutes les démarches de Buckingham étaient épiées, grâce à des espions domestiques dont il paraît que Wolsey payait les honteux services : on le suivait le jour et la nuit. Les murs même de la cellule monacale écoutaient et parlaient. Wolsey apprit au roi que dans un de ces entretiens nocturnes, qui n'avaient pour témoins que deux personnages, le prophète et son disciple, Buckingham avait demandé si de longs jours seraient accordés au roi; si Sa Grâce mourrait sans enfants, et si la régence future se passerait sans périls (3). C'était dévouer le duc aux vengeances d'un monarque, qui, au seul mot de prétendant, pâlissait, et ne pouvait plus dormir.

Troublé par le fantôme que Wolsey venait de susciter habilement, Henri se mit à surveiller son rival à la couronne. Buckingham n'avait jamais été plus imprudent. Il venait d'augmenter encore le nombre de ses serviteurs, et avait enlevé à la maison du roi

(1) Wenn ich nur erst zur Regierung komme, so will ichs ihm schon gedenken. — Voß, l. c., p. 67.

(2) He was afterwards induced to discharge this man, upon a petition from some of his Kentish tenants who represented in strong terms the injustice and extortions of Knevet.—Thomson, l. c., p. 312.

(3) Voß, l. c., t. I, p. 68.



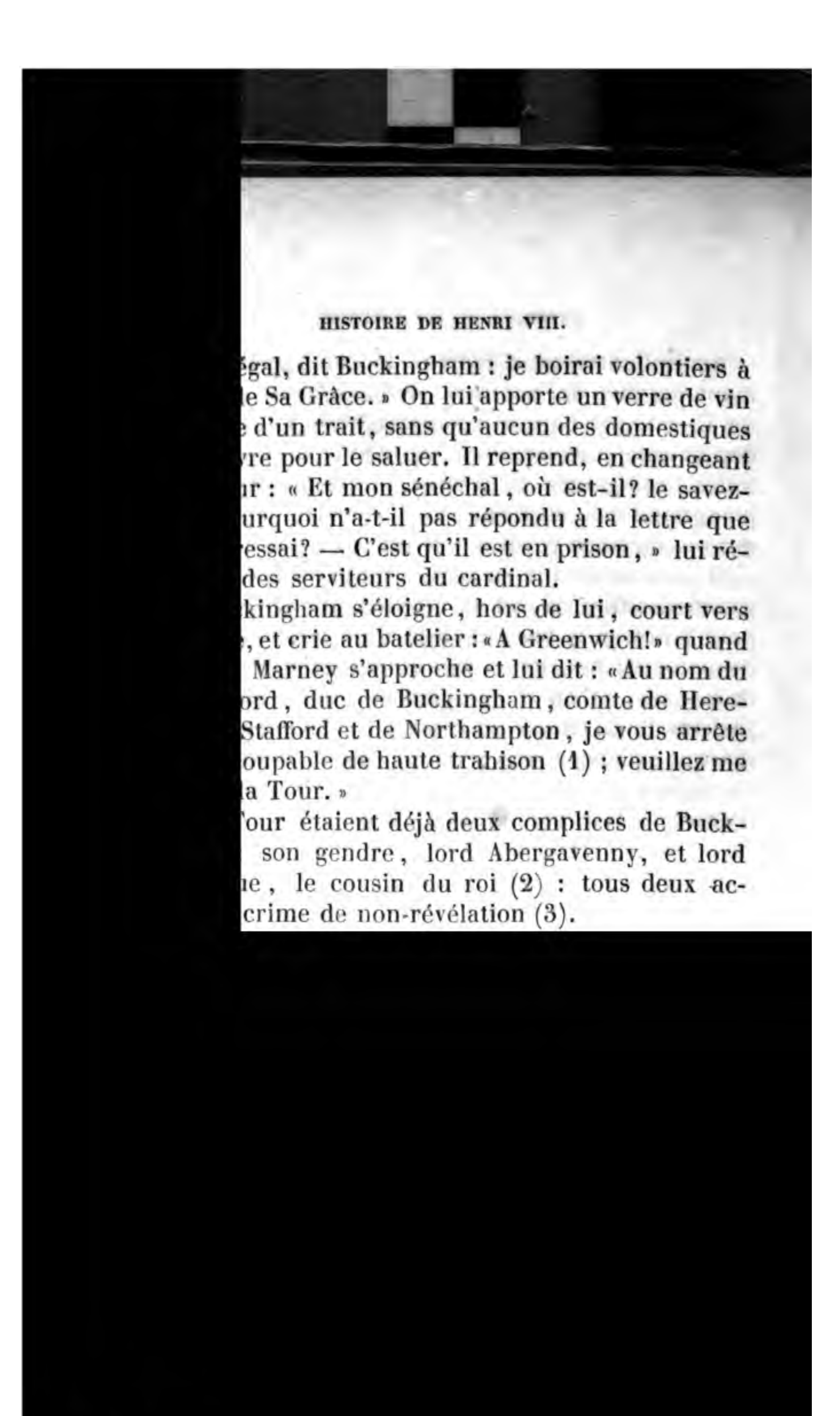
m Bulmer. En toute autre occasion cette
eût été sévèrement punie par Henri. Le
pé de son voyage en France, se contenta de
e duc à la Chambre étoilée. Buckingham
sa faute, et en demanda pardon à genoux.
bile déjà dans l'art de la dissimulation, tendit
coupable, en lui disant qu'il entendait qu'au-
s serviteurs ne se pendît à la manche d'un
maître, fût-il duc ou prince; que le quitter
er au service d'un autre, était un offense
voulait pas caractériser la gravité. Paroles
, prononcées à la manière de Tibère, entre
, par sons entrecoupés, et dont personne
omprit la menaçante obscurité (1).
s, s'il eût eu l'intuition de l'avenir, comme
ntait, aurait dû prédire que quelque grand
menaçait Buckingham, quand tout à coup le
Northumberland, le beau-père du gentil-
ıt mis à la Tour, et le comte de Surrey, son
oigné de Londres (2). C'étaient des présages

Après l'entrevue d'Ardres, le duc reprit, insouciant comme de coutume, le chemin de ses terres de Thornbury dans le Glocestershire (1). Il était là depuis quelques semaines, riant avec ses vassaux des folles prodigalités de Wolsey, et attendant l'accomplissement des prophéties du Chartreux, quand il reçut un message royal qui le mandait à la cour (2).

Il obéit et se mit en route, toujours rêvant à ses grandeurs futures, et se retournant par intervalles pour admirer le beau château qu'il faisait élever en ce moment: demeure royale qu'entouraient des parcs immenses, et où il comptait se donner bientôt les plaisirs d'une chasse au renard (3). En chemin il remarqua, d'abord sans y faire grande attention, trois chevaliers armés qui le suivaient à distance. Près d'entrer à Windsor, il les aperçut comme trois ombres, qui s'arrêtaient en face du château. Buckingham commence alors à concevoir quelque inquiétude sur cette mystérieuse apparition. Il monte les degrés du château, et ne trouve partout que des figures sombres ou pensives ; personne parmi les courtisans qui s'approche pour lui prendre la main ; au lieu de ces saluts profonds auxquels il était accoutumé, de simples hochements de tête. Il demande à parler au roi : Sa Grâce est absente.

Le lendemain Buckingham prend une barge pour descendre la Tamise jusqu'au palais de Westminster. Cette fois, n'apercevant plus ses compagnons de voyage, il chasse comme des songes importuns les craintes dont il s'était senti tourmenté. Arrivé à la demeure du ministre, il demande Wolsey : «Le ministre est indisposé, lui dit-on, et ne peut vous recevoir.

(1) Lingard, t. II, p. 161.
(2) Thomson's Memoirs, t. I, p. 313.
(3) Stowe's Annals, p. 514.



égal, dit Buckingham : je boirai volontiers à
le Sa Grâce. » On lui apporte un verre de vin
d'un trait, sans qu'aucun des domestiques
re pour le saluer. Il reprend, en changeant
ir : « Et mon sénéchal, où est-il? le savez-
urquoi n'a-t-il pas répondu à la lettre que
essai? — C'est qu'il est en prison, » lui ré-
des serviteurs du cardinal.

kingham s'éloigne, hors de lui, court vers
, et crie au batelier : « A Greenwich! » quand
Marney s'approche et lui dit : « Au nom du
ord, duc de Buckingham, comte de Here-
Stafford et de Northampton, je vous arrête
oupable de haute trahison (1) ; veuillez me
a Tour. »

'our étaient déjà deux complices de Buck-
son gendre, lord Abergavenny, et lord
ie, le cousin du roi (2) : tous deux ac-
crime de non-révélation (3).

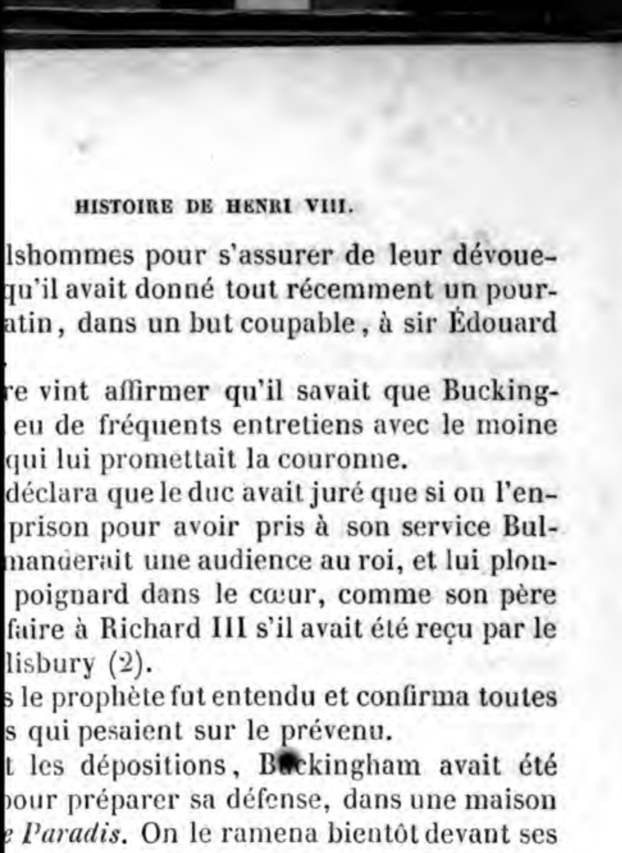
Fitzwarren, Willoughby, Broke, Cobham, Herbert, Morley, etc. Le duc fut amené à la barre par un sergent qui portait une hache dont le tranchant était tourné vers la face du prisonnier (1).

Les charges rassemblées avec art contre le prévenu étaient nombreuses. On l'accusait d'avoir demandé de criminelles prédictions au prieur des chartreux; corrompu ou tenté de corrompre par des promesses et de l'argent la fidélité des serviteurs de la couronne; menacé de plonger son poignard dans le cœur du roi, si le prince envoyait en prison sir William Bulmer; et, en cas de mort du souverain, juré de faire tomber les têtes du cardinal et de sir Th. Lovell (2).

Le duc répondit que ces charges, fussent-elles prouvées, ne constituaient aucun fait de trahison. L'attorney soutint que supposer que le roi dût mourir, était un crime de lèse-majesté, et que l'hypothèse seule de la mort du prince témoignait d'une pensée homicide. Le duc essaya, mais vainement, de réfuter cette impie théorie. Buckingham demanda qu'on administrât la preuve des crimes dont on l'accusait. Alors on vit paraître successivement sir Gilbert Perke, prêtre et intendant de la maison du duc; de la Court, son confesseur; Charles Knevet, son cousin, tous trois attachés à sa personne, qu'il nourrissait, qu'il logeait, qu'il chauffait, et avec lesquels il faisait sa prière du matin et du soir.

Perke déposa sous la foi du serment, et en levant la main, que le duc avait tenté plus d'une fois de corrompre les gardes privés du prince; qu'il avait acheté des vêtements brodés d'or et de soie, du prix de 3 à 400 livres, dont il avait fait présent à di-

(1) Thomson's Memoirs, t. I, p. 315.
(2) Brit. Mus., Mss. Harl., n° 283.



lshommes pour s'assurer de leur dévoue-
qu'il avait donné tout récemment un pour-
atin, dans un but coupable, à sir Édouard

re vint affirmer qu'il savait que Bucking-
eu de fréquents entretiens avec le moine
qui lui promettait la couronne.
déclara que le duc avait juré que si on l'en-
prison pour avoir pris à son service Bul-
manderait une audience au roi, et lui plon-
poignard dans le cœur, comme son père
faire à Richard III s'il avait été reçu par le
lisbury (2).
s le prophète fut entendu et confirma toutes
s qui pesaient sur le prévenu.
t les dépositions, Buckingham avait été
pour préparer sa défense, dans une maison
e *Paradis*. On le ramena bientôt devant ses

ment, je le sais; mais implorer mon pardon serait un déshonneur aux yeux de mes ennemis : je puis mourir, mais m'abaisser, jamais! Adieu, mylords, priez pour moi (1). »

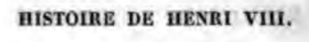
En prononçant ces mots il regardait d'un œil serein la hache que le shérif tenait en main, et dont le soleil faisait briller l'acier (2).

Lorsqu'il rentra dans la barque pour retourner à la Tour, sir Thomas Lovell se découvrit en le priant de s'asseoir sur un coussin de velours. « Non, non! dit le condamné, hier j'étais le duc de Buckingham; je ne suis plus aujourd'hui qu'Édouard Stafford, la pauvre créature que tout le monde abandonne! »

L'échafaud fut quelques jours après dressé sur l'esplanade de la Tour. Buckingham y monta sans pâlir; la foule, qui entourait l'instrument du supplice, ne pouvait retenir ses larmes et ses sanglots. Avant de s'agenouiller, le duc protesta encore une fois de son innocence, et se recommanda aux prières des spectateurs. « Que Dieu ait pitié de son âme, dit un des vieux historiens du procès; car c'était un sage et noble personnage, et le miroir de toute courtoisie (3). »

C'est la seconde grande tête qu'a fait tomber Henri depuis son avénement au trône; la première, c'était son père qui la lui avait désignée de son lit de mort; la seconde, c'est le doigt de Wolsey qui l'a marquée. Le cardinal a cru étouffer, par le supplice de Buckingham, l'opposition menaçante de la noblesse; le monarque, les terreurs dont l'apparition d'un prétendant l'obsède. Nous voudrions pouvoir effacer de la robe de Wolsey la tache dont le sang du

(1) Sterben allein kann ich, aber mich erniedrigen, kann ich nicht. — Heß, l. c., t. 1, p. 72.
(2) Tytler, l. c., p. 129.
(3) Year book, Hilari Term, 13 Henri VIII.



me l'a souillée ; mais cela nous est impos-
Volsey n'a pas commandé le meurtre, il l'a
sa sentence, comme celle de son maître,
dans Tacite, qui voue à la même indigna-
elui qui répand le sang innocent et celui
se verser.

ment ne se fit pas attendre. « Voyez-vous,
poëte Roy, ces deux anges de Satan qui
suspendu l'écusson de Wolsey ? L'homme
our armes six haches teintes du sang du
e d'Angleterre (1). »

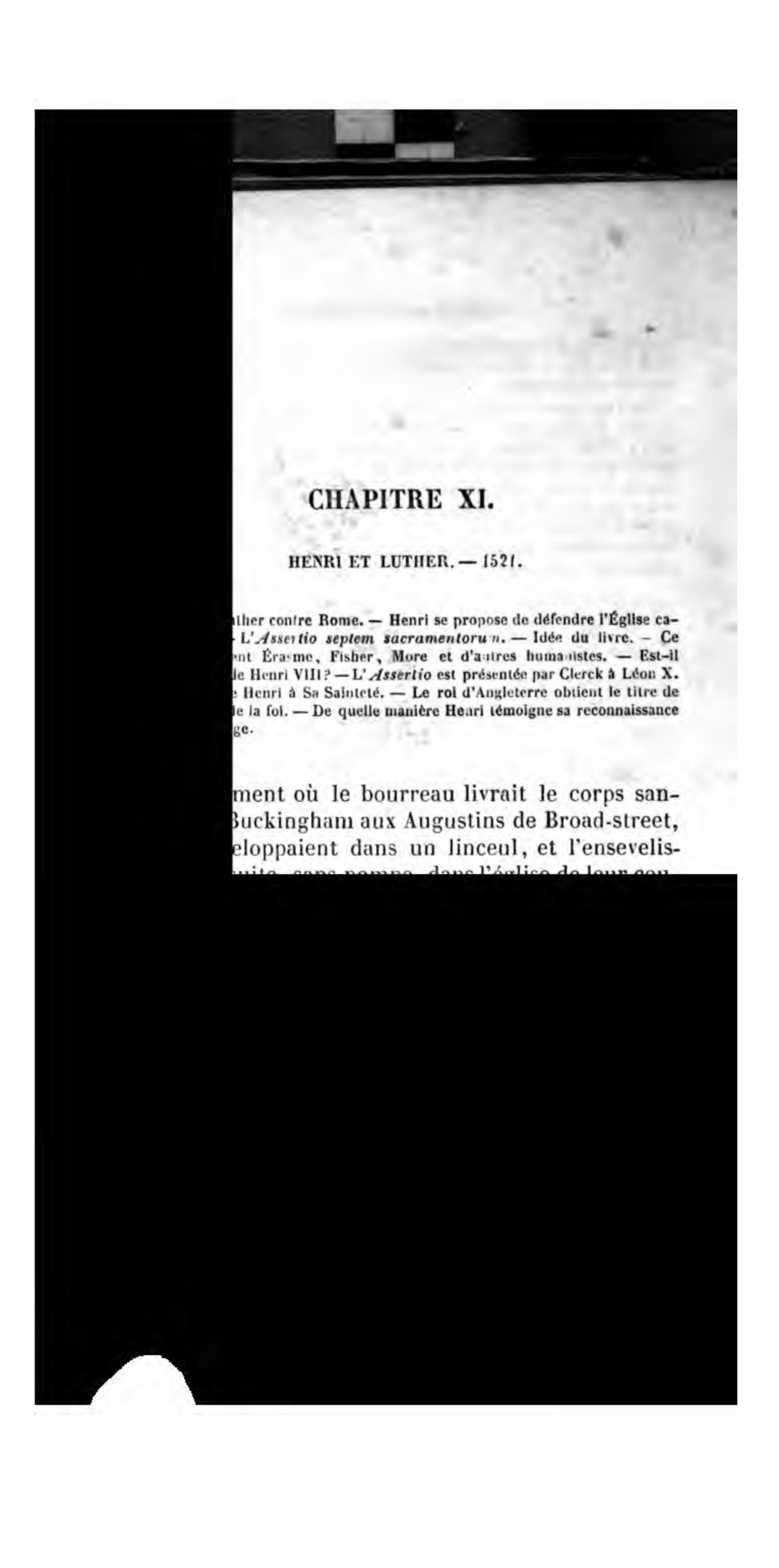
-Quint, en apprenant la mort du gentil-
nglais s'écria que le chien du boucher
ré le plus beau daim de toute la Grande-
(2).

ords ne tarda pas à visiter Henri, qui,
eter s'il était possible le sang versé, rap-
douard Nevill, qu'il avait chassé de la cour
nplice de Buckingham, rendit son amitié à



sadeur parle d'une assistance armée que François Ier promet à son bon frère dans le cas où la mort de Buckingham exciterait quelque révolte en Angleterre.

On a la réponse du cardinal à Fitzwilliam (Mss. Cott. Cal. D. VIII, p. 38). Si l'on en croit le ministre, Buckingham avait mérité son sort : c'était un traître, qui avait conspiré contre le roi et la maison des Tudors. « Neverthelas ye shal shewe unto hym that th' affairs were not, ne be in any suche dangerous state, but that the said late duke, whom the kings Grace of a good season hathe knowen to be perversly and evil mynded, was nowe lately detected of diverse treasons by hym self thought and imagyned, aswel against the kings person, as against his succession. »



CHAPITRE XI.

HENRI ET LUTHER. — 1521.

ither contre Rome. — Henri se propose de défendre l'Église ca- L'*Assertio septem sacramentorum*. — Idée du livre. – Ce nt Érasme, Fisher, More et d'autres humanistes. — Est-il le Henri VIII? — L'*Assertio* est présentée par Clerck à Léon X. Henri à Sa Sainteté. — Le roi d'Angleterre obtient le titre de le la foi. — De quelle manière Henri témoigne sa reconnaissance ge.

ment où le bourreau livrait le corps san- Buckingham aux Augustins de Broad-street, eloppaient dans un linceul, et l'ensevelis-

ce moine jetait sur son chemin. Si Charles avait quitté l'Espagne, travaillée par des révoltes populaires, pour s'enfermer dans le château de Douvres ou de Windsor, avec le ministre de Henri VIII, c'est qu'il redoutait beaucoup plus Luther que Maria Padilla. Avec quelques canons tirés de l'arsenal de Valladolid, il espérait qu'on mettrait à la raison cette femme romanesque. Mais comment triompher d'un moine qui appelle le martyre (1) en chaire et dans ses pamphlets, qui s'avance en ce moment sur la route de Worms, chantant à son Christ un cantique de révolte dont il a composé les paroles et la musique (2), et qui menace de confesser sa symbolique devant les ordres de l'Empire rassemblés à la Diète?

Pour la première fois l'Allemagne voit attaquer ses vieux dogmes à l'aide de la plaisanterie. C'est en riant que Luther s'est soulevé contre la hiérarchie ecclésiastique; en riant qu'il travaille à ruiner la liberté de l'homme, la nécessité des œuvres, la primauté du pape. Il rit des jeûnes et des indulgences; il rit du culte des saints et de la plupart de nos sacrements; il rit en fondant l'empire de ce *moi*, qui désormais doit être juge infaillible en matière de conscience. Il n'a pas plus de pitié des hommes que des dogmes. Robes de bure, robes violettes, robes rouges ont passé devant lui, depuis trois ans, sans qu'on ait pu le forcer à incliner la tête. Il s'est moqué des évêques, des archevêques, du nonce du pape, du pape lui-même. Aujourd'hui qu'on lui fait peur de l'empereur, il répond: « Que m'enlèvera-t-il avec sa toute-puissance? Un ou deux jours d'exis-

(1) Si me ad occidendum deinceps vocare velit, offeram me venturum.— Epist. Luth. Spalatino. De Wette, t I, p. 574.

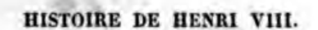
(2) Ein' feste Burg...

nes heures sont comptées, chantons au
(1). »
l'effrayer on essaye de ressusciter cette
séculaire de la logique, qui règne tran-
t dans l'école, sous le nom d'Aristote; il
le syllogisme que ce monarque de l'argu-
is en honneur, à l'âne que le patriarche
attachait au bas de la montagne, avant
crifier sur les hauts lieux. Et par une mo-
us insigne encore, ce moine qui prêche
e de l'homme physique ou moral, ne
nnaître aucune loi dans la manifestation
es personnels, moraux ou physiques. Res-
and argument qu'Eckius, Scultet, Albert
ebourg, Priérias, Ascolti, tous ses adver-
oquaient à la fois, croyant le foudroyer: la
oix de la tradition des morts et des vivants.
échappe encore par une nouvelle ironie,
ourdissante qu'il se soit permise. Il sou-
un seul homme peut avoir raison contre

comme des grains de chapelet; étranger aux grandes notions de Dieu et de l'âme; pointilleux, ergoteur, et collé à la larve de la lettre; rampant dans la boue, et, pour arriver au ciel, prenant une route hérissée de ronces, et où ne se trouvait pas une seule de ces perles qu'on appelait la foi. Luther venait de reproduire les mêmes images et les mêmes injures contre le dieu de l'école, dans la « Captivité de l'Église à Babylone (1). »

Or, pour comprendre la colère de Henri VIII, il faut avoir vu son portrait peint par Holbein à cette époque. Ce théologien couronné, à la tête large et plate, à l'œil fauve du renard, à la figure injectée de sang, pourrait-il pardonner une offense? Un moinillon d'Erfurt qui s'attaque ainsi au plus beau génie du moyen âge, à l'astre des écoles, au séraphin des docteurs, à saint Thomas, qui brillait dans le calendrier de l'Église terrestre, comme au ciel parmi les bienheureux! Ce que Henri VIII savait de théologie, et vraiment il était expert en cette matière, il le devait à l'Aquinate, qui l'accompagnait à Ardres; qui reposait, enfermé dans une riche reliure, sur le plus beau rayon de sa bibliothèque; qu'il lisait et relisait toujours avec délices, et dont ses conseillers intimes, Wolsey, Fisher, More, étaient amoureux comme lui. Et c'est sur cet objet de ses ardentes études et de son culte passionné que vient s'abattre un frater enterré dans un couvent obscur d'Allemagne!

(1) Die Babylonische Gefängniß. — De Captivitate Babylonicâ Ecclesiæ, præludium. M. L. Wittembergæ, in-folio; terminée par la strophe de l'hymne : Hostis Herodes impie. On la trouve dans l'édit. de Wittemberg, t. II, p. 66; — D'Iena, t. II, p. 259; — D'Altemb (en allemand), VI, 1371; — De Leipzig, XVII, 511; — De Walch, XIV, 1. Voir Beesenmeyer, Literar-Geschichte, p. 137.



t voir Henri à Greenwich, caché à tous ds, indifférent au bruit que font autour de le le roi de France et l'empereur d'Allema- ssayer au métier d'écrivain, exhumer les l'Église grecque et de l'Église latine, évoquer et l'Occident pour combattre son adver- quand ses matériaux sont prêts, des volu- otes et de citations! tailler sa plume et faire ncre sur son papier. Certes, l'encre était osive que celle que Luther s'amusait à jeter an! Par un bonheur qui arrive bien à pro- i, le moine, dans sa Captivité babylonienne, la fantaisie de faire une dogmatique d'où il it les sacrements de l'ordre, de l'extrême de la pénitence, les indulgences, le purga- a papauté.

he du Thomiste est indiquée naturelle- doit réédifier au lieu de détruire, si toute comme le fait constamment Luther c'est dé-

prêtre et le roi se lèvent pour combattre l'ingrat et l'impie (1). »

On dirait que le royal auteur a usé sa plume et ses yeux à écrire, tant il connaît les ruses du métier! Assurément Érasme lui-même, dans ces petits chefs-d'œuvre, dont il fait précéder chacune de ses compositions littéraires, ne joue pas mieux l'humilité que ne le fait Henri dans la préface à ses lecteurs. A l'entendre, il se présente au combat avec une érudition médiocre; et sans l'armure céleste dont il a pris soin de se couvrir, il succomberait peut-être; du reste, il s'en repose pour venger l'honneur outragé de la sainte Église sur le zèle des princes chrétiens. S'ils remplissent leur devoir, le feu aura bientôt fait justice des erreurs de Luther, et au besoin de Luther lui-même (2). Le naturel est revenu : si le moine était en Angleterre, il n'en sortirait pas vivant.

Henri ne tarde pas à entrer en matière : « Malheureux, dit-il, à son adversaire, comme s'il était là, devant lui ; tu ne comprends donc pas combien l'obéissance l'emporte sur le sacrifice ? Tu ne vois donc pas que si la peine de mort est prononcée par le Deutéronome contre tout homme d'orgueil qui ose désobéir au prêtre son maître, tu mériterais, toi, tous les supplices à la fois pour avoir désobéi au prêtre des prêtres (3)! »

Lorsque Henri parle de la majesté des fronts couronnés, du respect que doivent les sujets à leurs princes, des grandes humiliations que fait

(1) *Ad lectores*, en tête de l'*Assertio septem sacramentorum.* — Voyez aux Pièces justificatives, n° VI.

(2) Quod si recuset Lutherus; brevi certè fiet, si christiani principes suum officium fecerint, errores ejus, eumque ipsum (si in errore perstiterit) ignis exurat. — Ad lectores.

(3) Assertio, p. 10.

her à la tiare, il s'anime et s'enflamme.
donc nier, poursuit-il, que la communion
e tout entière salue dans Rome, sa mère
e! Jusqu'aux extrémités du globe tout ce
le nom de Chrétien, sur les mers et dans
les, s'incline devant Rome! Si ce pouvoir
e s'attribue ne vient ni de Dieu, ni des
, Rome l'a donc usurpé, Rome l'a donc
quand? Voudrais-tu bien nous le dire? — Il
iècles au plus! — Voilà l'histoire, ouvre-la.
si ce pouvoir est si vieux, que le principe en
ans la nuit des temps; alors tu dois savoir
établi par les lois humaines, que toute pos-
ont la mémoire est impuissante à désigner
, est légitime; et que du consentement
des peuples, il est défendu de toucher à
temps a fait immuable! »

avait soutenu dans sa Captivité de l'Église
paroles du Christ: « Tout ce que vous lierez
rre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous

« Quirites, s'écriait le vieux Romain accusé par un misérable, Varus affirme et moi je nie : qui croirez-vous? » Et le peuple battit des mains. « Je ne veux pas d'autre argument dans la question du pouvoir des clefs, ajoute le roi. Luther dit que les paroles de l'institution s'appliquent aux laïques comme aux prêtres, et Beda dit non : qui croirez-vous? Luther dit oui, Ambroise dit non : qui croirez-vous? Luther dit oui, et l'Église tout entière se lève et dit non : qui croirez-vous? »

Luther avait décrié le sacrement de la confirmation, parce que, disait-il, il n'en trouvait pas l'institution dans l'Écriture sainte. Henri, qui sait sa Bible par cœur, n'a pas de peine à montrer dans le Nouveau Testament une foule de passages où le sacrement est énoncé en termes d'une clarté qui « saute aux yeux. » « Mais, ajoute-t-il malignement, si tu n'avais que l'Évangile de saint Jean, tu nierais donc l'eucharistie, parce que saint Jean ne parle pas de l'institution de ce sacrement? Sans la tradition, tu ne pourrais pas savoir s'il existe des Évangiles. Si l'Église ne nous avait pas dit que l'Évangile de saint Jean est l'Évangile de saint Jean, nous ne saurions pas qu'il est de l'apôtre ; car nous n'étions pas à ses côtés quand il l'écrivit. Pourquoi donc ne crois-tu pas à l'Église quand elle te dit : Voilà ce que Jésus-Christ a fait; voilà les sacrements qu'il a institués; voilà ce que les apôtres nous ont transmis; comme tu y crois quand elle te dit : Voilà ce qu'a raconté saint Marc ou saint Mathieu? »

Le moine dut une partie du bruit qu'il fit dans le monde, aux formes inusitées de langage dont il se servit pour attaquer l'autorité. Que lui répondre quand il crie à Tetzel : « Je t'attends à Wittemberg : viens humer ici l'odeur d'une oie rôtie? »



rait été interdit peut-être s'il s'était per-
emblables images (1). Henri ne ressemble
ominicain : aussi ne recule-t-il devant au-
ure quelque bouffonne qu'elle soit, et il
à son tour, mais aux dépens de son adver-

est quand il s'agit de défendre la papauté,
ri est admirable de verve. Luther, au début
volte contre Rome, aurait dû trouver un
n de cette trempe, qui n'a pas peur, comme
du sarcasme ou de la colère.
t Henri était visité, à Greenwich, par des
es auxquels il s'amusait à lire quelques-
es pages fraîchement écrites. More était un
starques favoris, et More ne flattait pas tou-
rince. « Votre Grâce y prend-elle garde? lui
n jour; mais le pape, souverain temporel,
rouiller avec l'Angleterre, et voilà un pas-
vous exaltez outre mesure l'autorité du

Eck, qui passe pour le plus grand argumentateur de l'époque, et que ses ennemis, par allusion à ses nombreuses victoires, appellent le Lombard et le Pannonique, n'est ni plus incisif, ni plus brillant. Aussi, comme Henri fait parade de sa science, comme il s'écoute, comme il étudie ses mots, comme il caresse ses périodes ! Quand au camp du Drap d'or il faisait le tour de la lice, coiffé d'une toque à bords retroussés, les cheveux enroulés autour des oreilles, la manteline à collet rabattu sur les épaules, les femmes battaient des mains en signe d'admiration. Aujourd'hui Cologne, la ville des disputes théologiques, si elle avait à décider entre Eck et Henri, donnerait à Henri le prix de la sainte science.

Arrivé à la dernière page de son Apologie, Henri veut montrer à Luther et au monde catholique, que le disciple de saint Thomas a quitté parfois les bancs de l'école pour faire sa cour aux Muses. Le théologien se fait rhéteur. On dirait que des fleurs dont ses jardins de Greenwich sont parés, s'est échappé je ne sais quel arome qu'il a recueilli pour en parfumer son style.

« Ainsi donc dit-il, dans une combinaison cadencée de mots dont il nous est impossible de rendre l'harmonie, il n'est pas de docteurs si glorieux sur la terre ; pas de saints si resplendissants au ciel, pas de savants si versés dans la science des Écritures, que ce *doctrillon*, cet *éruditule* (1), ce *sanctule* ne rejette de sa superbe autorité.

» A quoi bon désormais un duel avec Luther qui n'est de l'avis de personne, qui ne s'entend pas lui-

to the uttermost, for we receive from that see our crown imperial.— Roper's Life of More, p. 77.

(1) Doctorculus, eruditulus, sanctulus.

même, qui nie ce qu'il avait d'abord affirmé, qui affirme ce qu'il niait à l'heure même. Si vous vous armez de la foi pour le combattre, il vous oppose la raison ; si vous appelez à votre secours la raison, il se précipite dans la foi ; si vous citez les philosophes, il en appelle à l'Écriture ; si vous invoquez les livres saints, il s'entortille dans ses sophismes d'école (1). Écrivain effronté qui se met au-dessus des lois, méprise nos docteurs, et du haut de sa grandeur se rit des lumières vivantes de notre Église ; qui poursuit de ses insultes la majesté de nos pontifes, qui outrage la tradition, les dogmes, les mœurs, les canons, la foi, l'Église elle-même (2). »

Jamais, jusqu'à ce jour, controversiste n'avait été plus glorieusement récompensé que Henri de sa science et de ses veilles. Que de douces heures il dut passer au milieu de ces flots d'encens que lui apportaient chaque jour l'Allemagne, l'Italie, la France, les Pays-Bas, l'Espagne ! On voulait faire honneur de l'*Assertio* à tous les grands humanistes de l'époque. Érasme, en déclinant toute coopération à l'œuvre royale, trouva moyen d'enchâsser dans ce désaveu ses louanges personnelles. D'abord il déclare positivement que le livre est bien de celui dont il porte le nom. Si l'auteur eût eu besoin d'une plume complaisante, il en aurait trouvé et d'érudites et d'éloquentes en Angleterre. Si le style du livre a quelque air de ressemblance avec le sien, faut-il s'en étonner ? C'est

(1) Assertio, p. 97 et 98.

(2) Voici le titre du livre :

Assertio septem sacramentorum adversùs Martinum Lutherum, edita ab invictissimo Angliæ et Franciæ rege et domino Hyberniæ, Henrico ejus nominis octavo. Apud inclytam urbem Londinum, in ædibus Pynsonianis, anno MDXXI, quarto idus julii, cum privilegio à rege indulto. Editio prima, 4°.

qu'enfant, le prince de Galles aimait à lire les « élucubrations » du philosophe (1).

L'évêque de Rochester, Fisher, ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans les *Sacrements vengés*, de l'esprit, de l'érudition, de l'éloquence. On disait que le prélat dictait pendant que le disciple écrivait : « C'est une calomnie, s'écrie Fisher indigné; que Henri jouisse sans partage de son courage et de sa gloire (2) ! »

Alberto Pio, prince de Carpi, exprime son admiration pour le pamphlet de Henri à la manière italienne, en mutipliant les points d'admiration. « Que d'éloquence! Que de science ! Que de sagesse ! Que d'élévation ! Henri est un héros (3) ! »

(1) Quod si quà in parte fuisset adjutus eo libro, nihil erat opus meis auxiliis; cùm aulam habeat eruditissimis pariter ac eloquentissimis viris differtam. Quòd si stylus habet aliquid non abhorrens à meo, nihil mirum aut novum, cùm ille puer studiosè volverit meas lucubrationes, hùc provocante clarissimo viro Guillelmo Montjoio, discipulo quondam meo, quo tùm ille sodali studiorum utebatur. — Epist. Erasmi ad Georgium ducem Saxoniæ. Préface de l'*Assertio*, par Saconay, p. LXXXV et LXXXVII.

(2) Jam calamo totius Ecclesiæ fidem tutatus est orthodoxam, atque id tàm splendidè tàmque copiosè fecit, ut nescias quod primùm in eo mireris, ingenium, eruditionem, an facundiam, ut de cæteris, ne captare ejus gratiam videar, sileam penitùs. — Saconay, l. c., p. LXXXVI.

Fisher ajoute : « Puderet me deliciis ex otio partis frui, cùm cernam ob has injurias vindicandas regem meum illustrissimum in suà ipsius personâ aggressum. » — Saconay, ib., p. LXXXVII.

(3) Quanto Deus immortalis, decore majestatis regiæ! Quantâ gravitate ! Quantà eloquentià, copià, doctrinà, sapientià, spiritu, monimentum ipsum testatur quod et perpetuum declarabit, meritò esse inter heroas referendum Henricum octavum! — Saconay, ib.,

Comparez l'opinion de ces humanistes avec celle de Calvin : « Ce livre, dit le réformateur genevois, est bâti par quelque moine et caphard adonnez à babil de contention; et le roy estant persuadé par mauvais conseillers, souffrit qu'on l'imprimât en son nom, et pource qu'il s'est depuis repenti de cette ardeur inconsidérée, et que le livre estoit si lourd et si foible que la mémoire en pouvoit estre incontinent



Henri eut-il terminé la dernière page de sa
, » qu'il appela un calligraphe de Londres,
noine peut-être, pour transcrire sur par-
euvre royale pendant que Pynson employait
aux caractères à la reproduire par l'impres-
tôt un courrier partit avec deux exemplaires
que l'ambassadeur à Rome J. Clerk devait
Sainteté en audience solennelle.
x exemplaires sont à la Vaticane. Le ma-
orte sur le titre les armes d'Angleterre,
de fleurs ; le volume imprimé a le fron-
cadré dans des arabesques : au bas est une
nette en couleur, où deux anges tirent un
ur montrer aux regards le pape assis sur
et tenant dans ses mains l'*Assertio* que le
sente à genoux. L'un et l'autre sont pré-
ne Dédicace au pape, et offrent à la der-
e ce distique latin, écrit de la main du
:

Anglorum rex Henricus, Leo decime, mittit
Hoc opus et fidei testem et amicitiæ.
HENRICUS.

A l'heure indiquée, Clerk et Pace montèrent au Vatican pour présenter l'*Assertio* à Sa Sainteté. Le pape avait appelé ce jour-là, non-seulement tous les membres du sacré collége, mais encore les humanistes les plus célèbres de Rome : Sadolet et Bembo, ses deux secrétaires ; Vida le poëte, Ascolti l'improvisateur, Paul Jove l'historien, quelques-uns des professeurs du collége romain, des généraux d'ordre, les ambassadeurs des cours étrangères, des théologiens, des astronomes et des artistes. Clerk, qui résidait depuis longtemps à Rome, en avait pris la parole un peu fastueuse. « Que d'autres, dit-il, chantent leur pays natal. Ce que je puis affirmer, c'est que la Bretagne, mon pays, que les cosmographes appellent du nom d'Angleterre, quoique située aux extrémités du monde, et séparée du continent par l'Océan, peut le disputer à l'Espagne, à la France, à l'Italie, à l'Allemagne, en zèle pour le service de Dieu, en attachement à la foi chrétienne, en amour filial pour l'Église de Rome (1). Il n'est pas de nation qui puisse se vanter d'une antipathie plus profonde pour Luther et pour les hérésies que ce sectaire a essayé de ressusciter dans la république chrétienne. En Angleterre, l'Église du Christ fleurit en paix ; notre devise à nous tous Anglais est : un Dieu, un baptême, une foi. »

Au volume manuscrit était jointe une lettre autographe de Henri dont Clerk et Pace s'attachèrent,

(1) .....It has not been inferior to Spain, France, Italy or Germany in the expressions of a holy zeal for the worship of God, the true christian faith, and due obedience to the church of Rome. — Tytler, l. c., p. 137.

ı relever chaque formule : — Henri qui pas quitte encore envers le saint-siége. — jusqu'à ce jour ne s'était servi que de ses r défendre les droits du pontife. — Henri enger l'autorité, la plume à la main. — met au service de Rome les primeurs de talents. — Henri le fils soumis et obéissant (1).

*ttre à Léon X, au sujet de l'*Assertio, 1521.

pater. — Post humillimam commendationem et devo-
ı oscula beatorum. Quoniam nihil magis ex catholici
o esse arbitramur, quàm ut christianam fidem et reli-
documenta ita servet et augeat, suoque exemplo poste-
atè servanda tradat, ut à nullo fidei eversore tolli, seu
a labefactari sinat; ubi primùm Martini Lutheri pes-
esim in Germaniâ exortam, ubique locorum cohibente
s debacchari, adeo ut suo veneno infecti plures conta-
hi præsertim qui odio potius intumentes quàm chris-
zelo ad ipsius versutiis atque mendaciis credendum
rte aptaverant; atrox istud scelus tùm germanicæ na-

L'*Assertio* passait incessamment des mains du pape dans celles des ambassadeurs et des cardinaux, et c'était à qui trouverait dans l'œuvre royale quelque beauté nouvelle : toutes les formules d'admiration furent épuisées en un moment, et personne encore n'avait songé au distique du roi, jeté, il est vrai, à la dernière page du volume ! Il était écrit en caractères dont la ténuité pouvait échapper à l'œil myope de Sa Sainteté : or Pace attendait de cette dédicace poétique une explosion nouvelle de phrases adulatrices pour l'écrivain couronné (1). Il tenait le livre et commençait la lecture du distique, quand le pape, prenant le volume, lut par trois fois les vers, aux applaudissements de la foule émerveillée : le succès de Henri était complet (2).

Primam ideo ingenii nostræque mediocris eruditionis feturam nemini magis quàm Vestræ Sanctitati dicandam consecrandamque esse duximus ; tùm ob filialem nostram in eam observantiam, tùm etiam ob sollicitam ipsius christianæ reipublicæ curam.

Hujusmodi autem primitiis nostris plurimum accessum iri judicabimus, si sano vestræ beatitudinis judicio, quæ comprobentur dignæ habitæ fuerint. Et felicissimè ac diutissimè valeat !

E regià nostrà Greenwici, die XXI maii 1521.

E. V. Sanctitatis,

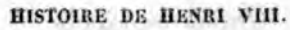
Devotissimus atque obsequentissimus filius Dei gratià Angliæ et Franciæ rex ac Dominus Hiberniæ, Henricus.

Le Mss. in-4°, relié en veau, porte le n° 3731 (Cod. Vat.). Sur la 1re page on lit :

Anno Dni mill. quing. vigesimo primo die XII oct. sanctiss. in χpo pr et dñs dñs Leo divinà Providentià papa decimus consignavit nobis, Laurentio Parmenio et Romulo Mammecino pontificæ bibliothecæ custodibus, hunc librum in eàdem bibliothecà cum aliis asservandum et custodiendum. — Il est terminé par une lettre de Henri, datée de Greenwich, le XXIII janv. 1521 ; signée, Henri, roi, adressée au cardinal de Saint-Laurent in Damaso, vice-chancelier, et où le monarque présente à l'évêché de Londres, alors vacant, un humaniste distingué.

(1) Mss. Cott., Vit. B. IV.

(2) I wold have redde unto his holyness the sayd versis, but his holyness *quâdam aviditate legendi*, toke the boke from me, and



e récompensait comme il aimait. Au sortir
toire, il s'enferma dans son cabinet de tra-
: Sadolet, son secrétaire, auquel il dicta le
ıne bulle, où l'on reconnaît le pape à son
rtiste à son style. Si le pape accorde le titre
seur de la foi au roi d'Angleterre, glorieuse
i doit transmettre à la postérité l'inalté-
é de Henri envers le saint-siége, et l'amour
nt-siége n'a cessé de porter à son fils de pré-
; l'humaniste exalte en termes d'une latinité
que le livre de l'*Assertio* dont chaque ligne
npée comme d'une rosée céleste (1). »
le fut lue dans un conseil extraordinaire de
x. Quel titre fallait-il décerner au roi
rre? Les avis étaient partagés. Un cardinal
le titre d'orthodoxe, un autre, celui d'a-
e, un troisième, celui d'angélique (2). Le
t trouvé le plus noble et le plus flatteur : la
on de Léon X prévalut (3).

fidei, ouvraient à Henri les portes de l'Italie. On voit maintenant que l'*Assertio* était à la fois un livre de controverse et une œuvre politique (1).

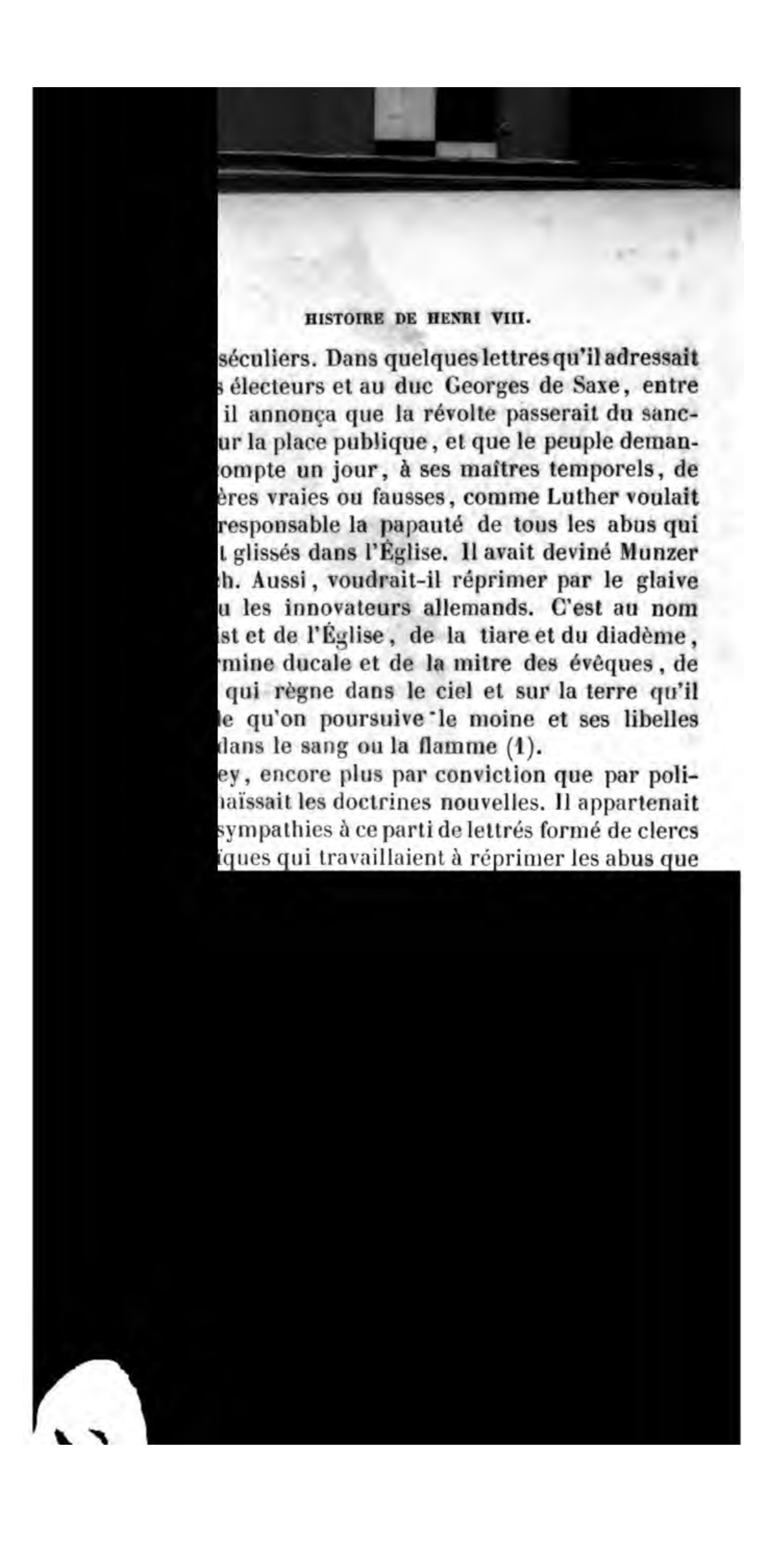
Léon X joignit à sa bulle une lettre autographe, où le vicaire du Christ a soin de se cacher pour laisser la parole au disciple de Politien. L'ami de Benivieni et de Marsile Ficin a bien le droit d'apprécier l'œuvre littéraire de l'élève de Skelton. Et qui sait, peut-être que l'auteur de l'*Assertio* n'a soigné avec tant de coquetterie le style de son œuvre que pour flatter l'oreille de son juge, si amoureux de la forme. C'est de louanges aussi qu'a besoin le vaniteux controversiste; et comme le pape entend la flatterie! Sadolet, dans la bulle, faisait descendre une rosée de grâces divines sur la tête du monarque anglais; Léon X, pour expliquer les trésors de toutes sortes répandus dans l'*Assertio*, fait intervenir l'Esprit saint dont le souffle a rempli le nouveau Tertullien (2).

Pour témoigner sa reconnaissance au saint-siége, Henri chercha bientôt à soulever en Allemagne les princes, ses alliés, contre les nouveautés de Luther. Inquiet des progrès de l'hérésie, il prévit que cette parole audacieuse qui s'attaquait aux grandes royautés spirituelles, ne laisserait pas tranquilles les

(1) Clerk, suivant les instructions de Wolsey, aurait désiré que le livre du roi obtînt la sanction d'un décret consistorial. On le lui refusa, en lui promettant une bulle que n'avaient jamais obtenue les écrits de saint Augustin et de saint Jérôme.—The see should do as much for the confirmation of this booke, as ever was done for the workyngs of S. Augustine or S. Jerome.—Mss. Cott., Vitell., B. IV, n° 102.

La bulle originale est à Londres. Rymer l'a reproduite, en calquant les signatures, dans le t. XIII de ses *Acta*.

(2) Quæ denique ipsius operis gratia! Qui ordo! Quanta vis eloquentiæ! Ut sanctum affuisse spiritum appareat. — Voir la lettre aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° VII.



séculiers. Dans quelques lettres qu'il adressait
s électeurs et au duc Georges de Saxe, entre
il annonça que la révolte passerait du sanc-
ur la place publique, et que le peuple deman-
ompte un jour, à ses maîtres temporels, de
ères vraies ou fausses, comme Luther voulait
responsable la papauté de tous les abus qui
t glissés dans l'Église. Il avait deviné Munzer
h. Aussi, voudrait-il réprimer par le glaive
u les innovateurs allemands. C'est au nom
ist et de l'Église, de la tiare et du diadème,
mine ducale et de la mitre des évêques, de
qui règne dans le ciel et sur la terre qu'il
le qu'on poursuive le moine et ses libelles
dans le sang ou la flamme (1).
ey, encore plus par conviction que par poli-
haïssait les doctrines nouvelles. Il appartenait
sympathies à ce parti de lettrés formé de clercs
iques qui travaillaient à réprimer les abus que

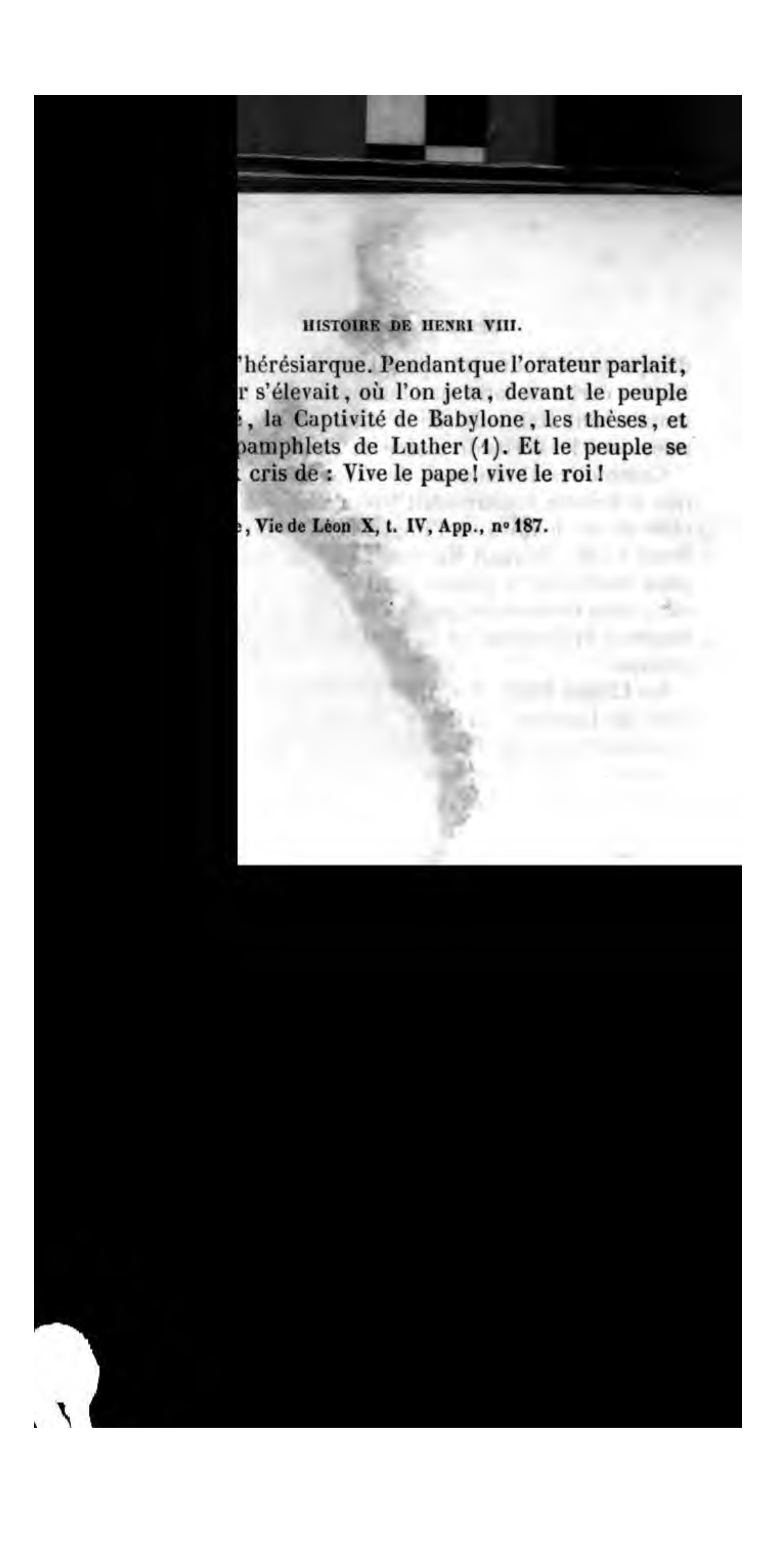
d'apporter à l'autorité spirituelle tous les livres de Luther écrits en latin ou dans toute autre langue. Le mandement était suivi de la liste des erreurs contenues dans les écrits du moine de Wittemberg (1).

Comme les théologiens de Cologne, Wolsey crut que la flamme consumerait jusqu'à la dernière parcelle de ces feuilles où l'imprimeur de Wittemberg, Hans Lufft, donnait un corps et une âme aux signes muets de la pensée luthérienne : il avait raison ; mais comme ces moines, il crut encore que les flammes brûleraient et la matière et l'esprit : il se trompa.

Le 12 mai 1521, il vint en grande pompe à Saint-Paul de Londres, où Pace, doyen de cette église, l'attendait à la tête du chapitre. Après qu'il eut reçu l'encens, il se plaça sous un dais porté par quatre docteurs, et s'avança vers l'autel, se mit à genoux et fit sa prière. Puis, il entra dans le cimetière de l'église et s'assit sur un trône, les deux croix de légat à ses côtés. A droite du cardinal étaient l'ambassadeur de Sa Sainteté et l'archevêque de Cantorbéry ; à gauche, l'ambassadeur de l'empereur et l'évêque de Durham. Alors Fisher, évêque de Rochester, d'une chaire qui dominait l'assemblée, maudit dans un long discours Luther et ses doctrines, et fulmina anathème contre quiconque garderait un seul des

(1) Th. Wolseii mandatum, de extradendis M. Lutheri libris, an. 1521, 13 mai.

Sequuntur errores pestiferi Martini Lutheri, qui quidem errores respectivè quàm sint pestiferi, quàm pernitiosi, quàm scandalosi, quàm piarum et simplicium mentium seductivi, quàm denique sint contrà omnem charitatem ac omnem S. R. E. matris omnium fidelium et magistræ fidei reverentiam atque nervum Ecclesiasticæ disciplinæ, obedientiæ scilicet, quæ est fons et origo omnium virtutum, nemo sanæ mentis ignorat. — Danielis Gerdesii, Hist. reform. t. IV, p. 112-119.



'hérésiarque. Pendant que l'orateur parlait, r s'élevait, où l'on jeta, devant le peuple , la Captivité de Babylone, les thèses, et pamphlets de Luther (1). Et le peuple se cris de : Vive le pape! vive le roi!

, Vie de Léon X, t. IV, App., nº 187.

CHAPITRE XII.

LUTHER ET HENRI VIII. — 1521-1522.

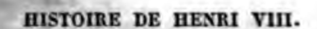
Luther répond au roi d'Angleterre. — Idée du pamphlet du moine. — Insolences qu'il se permet contre le roi. — L'Allemagne n'essaye pas de venger la royauté outragée. — Deux hommes en Angleterre prennent la défense de Henri : Fisher et sir Thomas More. — Caractère de leur polémique. — Luther demande pardon à Henri. — Réponse que le roi fait au moine.

Doctorculus, *sanctulus*, *eruditulus*, quels mots jetés par Henri, à Luther, en signe de mépris! *doctorculus*, au théologien qui transformait ses adversaires en chauves-souris et en taupes (1); *sanctulus*, au moine qui chassait de son paradis Jérôme et Augustin, parce que ni l'un ni l'autre n'avaient connu la perle qu'on nomme la foi (2); *eruditulus*, à l'humaniste qui se vantait de savoir l'Écriture par cœur, qui lisait Homère et Virgile, qui citait de l'hébreu dans sa polémique, et qui s'appelait l'Ecclésiaste de Wittemberg!

Et dans quel moment Henri insultait-il ainsi Luther? Quand le Saxon était dans toute sa gloire; que Frundsberg, à Worms, lui frappait sur l'épaule en lui disant: « Moinillon, en avant; » que Sturm écartait, de son caducée impérial, les populations qui se pressaient pour voir leur « père en Dieu; » que Sickingen, le héros de la Forêt Noire, lui offrait le secours de mille cavaliers pour le défendre contre les embû-

(1) Voyez notre Histoire de Luther, *passim*.

(2) Luther's Werke. Wittemb. t. I, p. 47. Voyez aussi son Auslegung des Briefes an die Galater.



ses ennemis; que les écoliers de Wittem-
laient en son honneur la bulle de Léon X
mmuniait! Mais Eck, Latomus, Priérias,
, et cette tourbe de « papistes, » qui l'étour-
de leurs bourdonnements, n'avaient jamais
l'outrecuidance du roi d'Angleterre. Eck
maître ; Latomus ne lui refusait pas le
locteur; Priérias et Catharin lui reconnais-
poétiques facultés d'esprit. Luther était
de se venger : il prit cette plume dont il
rvi contre les « théologastres » de Cologne,
npa non plus dans l'encre, mais dans quel-
e de fermenté dont Morus a dit le genre et

ne aura son tour ; il débute en roi :
n Luther, par la grâce de Dieu, Ecclésiaste
nberg, à tous ceux qui liront ce petit livre,
paix dans le Christ : Amen (1). »
entre en matière :

phlet : que m'importe à moi que le pamphlet soit l'œuvre du roi Heintz, du diable ou de l'enfer? Qui ment est un menteur, et je n'en ai pas peur. Voici ce que je pense : que le roi Henri a donné peut-être une ou deux aunes de draps à ce polisson de Lee, à ce sophiste pituiteux, à ce porc du troupeau thomiste (1); et que Lee en a fait une cappe, à laquelle il a cousu une doublure. Ils verront si je saurai leur rabattre les coutures. — Qu'un roi d'Angleterre ait écrit contre moi, qu'est-ce que cela a d'étonnant? Le pape, maître, à ce qu'il prétend, des rois, des princes, des écoles, des Églises, n'a-t-il pas aussi pris la plume pour m'attaquer? Qu'est-ce que cela fait? C'est du ciel que j'ai reçu par la grâce de Dieu ma doctrine ; du ciel et de Celui qui, avec son petit doigt, est plus puissant que mille papes, rois, princes et docteurs (2)....

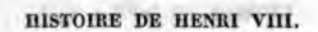
» Ah! papistes, mes bons amis, sachez donc que vous ne pourrez prévaloir contre le Christ mon Seigneur. Que la grâce de Dieu soit avec vous : Amen!

» Maintenant si je mène rudement Henri, qu'il s'en prenne à lui seul, c'est sa faute. Si un roi d Angleterre me crache à la figure ses effrontées menteries, j'ai bien le droit, à mon tour, de les lui faire entrer jusque dans la gorge ; s'il jette ses excréments royaux à la couronne de mon monarque et de mon Christ, pourquoi s'étonnerait-il que j'en frotte son diadème et que je crie sur les toits : Le roi d'Angleterre est un menteur et un maraud (3)?

(1) Frigida pituita sophista qualem in grege suo alerent crassi illi porci thomistæ.

(2) Deutsche Antwort. Leipzig, t. XVIII, p. 193 et 194.

(3 Denn damit lästert er alle meine christliche Lehre, und schmiert seinen Dreck an die Krone meines Königs der Ehren, nämlich Christi, deß Lehre ich habe. Darum solls ihn nicht wundern, ob ich den Dreck von meines Herren Krone



ırquoi donc, je vous prie, respecterais-je
èmes d'un disciple de ce monstre de Tho-
il défende son Église, sa concubine pour-
ıère de débauche et de prostitution; qu'il
, qu'il l'honore, qu'il la soutienne: à son
tte Église, à celui qui s'en est constitué le
le chevalier, je veux faire une guerre in-
t, le Christ aidant, les jeter à terre frappés
ent. Mes dogmes resteront, et le pape tom-
gré les portes de l'enfer, et les puissances
e la terre et de la mer. Ils m'ont provo-
uront la guerre; ils ont méprisé la paix
r offrais: plus de trêve. Dieu verra qui se
du pape ou de Luther.

e n'est pas pour venger les sacrements,
le dit, que Henri a publié son livre; c'est
ne pouvant rendre par en bas son pus et
de malice et d'envie; il était forcé de le
r en haut de sa bouche putride (1). »

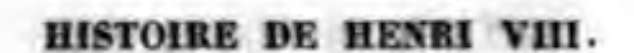
lait le matin comme Emser, et à la nuit tombante comme J. Wiclef. Luther avait diverses formules pour justifier ses continuelles antilogies. A Mélanchthon, il répondait : « Avant de me reprocher mes variations, ont-ils compté les gouttes d'eau que contient l'Océan ? » Au docteur Emser : « Porc de thomiste, je veux changer, moi : pourquoi? c'est que je le veux (1). Avec Henri un peu plus grand seigneur, il se gêne, et consent à raisonner. « Ce n'est pas chanter la palinodie que de dire aujourd'hui blanc et demain noir ; autrement que penser de saint Paul qui ne chante pas après son baptême ce qu'il chantait quand il persécutait l'Église du Christ (2) ; que penser d'Augustin qui se contredit d'un livre à l'autre? Vraiment je m'émerveille que le Salomon anglais ne chausse plus les souliers qu'il portait au berceau, et qu'au lieu de boire du vin, il ne tette plus sa nourrice (3). »

« Mais je veux faire plaisir à ce thomiste, poursuit le moine, qui feint d'être subjugué par la vérité : je me rétracte, je rétracte tout ce que j'ai pu dire du pape et des papistes ; je rétracte, les larmes aux yeux, jusqu'à la moindre syllabe qui me serait échappée autrefois en faveur du papisme ; je rétracte tout ce que ce masque de thomiste me reproche au sujet de la *Captivité de l'Église à Babylone*. Et vraiment, c'était faire trop d'honneur au pape, que de dire que le pape est le grand Nemrod des Écritures ; car enfin, Nemrod, c'est une puissance établie de Dieu et qu'il faut ho-

(1) Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

(2) Oder warum trinket er jetzt Wein, der etwa die Zitzen sog. — Antwort, l. c., t. XVIII, p. 196.

(3) Le latin ne ressemble pas ici à l'allemand : « Damnabimus, dit Luther, Pauli epistolas universas quòd ille penitùs stercora nunc vocat quæ antea sibi lucra fuerant. »



énir, suivant le précepte; une puissance
on doit être soumis, pour laquelle il faut

s'est dit peut-être : Luther est pourchassé,
ra pas me répondre; ses livres sont rôtis,
nies passeront; je suis roi, on croira que
vérité. Je puis me donner le courage de
auvre moine tout ce qui me viendra à la
ublier tout ce qui me fera plaisir, et de
sa réputation en champ clos. Ah! mon
tout ce que ta cervelle te chantera; moi,
rai bien d'écouter de bonnes vérités qui ne
nt guère : je veux qu'il t'en cuise pour tes
Heintz m'accuse d'avoir écrit contre le
haine et par méchanceté; d'être hargneux,
et de me croire seul sage au monde. Mais
mandais, mon petit, qu'importe que je sois
et méchant; la papauté est-elle innocente
je ne vaux rien? le roi d'Angleterre est

elle était née d'hier, même en supposant qu'elle ne fût pas d'origine divine. Luther, en général, ne discute pas, il raille ; et quand il a fait rire, il croit avoir triomphé de son adversaire.

« J'en veux finir, crie-t-il, une fois pour toutes avec les papistes, et leur répondre en m'adressant au roi d'Angleterre : Si la vieillesse faisait le droit, le diable serait sur cette terre la chose la plus juste du monde, car il a plus de cinq mille ans (1). »

Mais Luther avait un argument qui devait, beaucoup plus que ces railleries poignantes, frapper au cœur Henri VIII. C'est quand quelques gouttes du sang de Buckingham restaient peut-être encore sur la hache qui lui avait tranché la tête, que Luther évoque l'ombre du malheureux gentilhomme pour épouvanter le bourreau : il a mis Henri sur le pilori, il l'attache maintenant à l'échafaud.

« Ce qui m'étonne, continue-t-il, ce n'est pas l'ignorance de Heintz, roi d'Angleterre ; ce n'est pas qu'il entende moins les œuvres et la foi qu'une bûche qui ressent son Dieu ; c'est que le diable joue ainsi le rôle de paillasse à l'aide de son Heintz, quand il sait bien que je me ris de toutes ses ruses. Le roi Henri connaît le proverbe : Il n'est pas de plus grands fous que les rois et les princes (2). Qui ne voit le doigt de Dieu dans l'aveuglement et la folie de cet homme !... Je vais le laisser un moment en repos, car j'ai sur le dos la Bible à traduire, sans compter d'autres travaux qui ne me permettent pas de barboter plus longtemps dans les déjections alvines de Sa Majesté. Mais je veux, si Dieu le permet, prendre mon temps une autre fois pour répondre à mon aise à cette bouche

(1) Wenn die Jahre recht machten, wäre ja der Teufel der Allergerechteste auf Erden, der nun über fünf tausend Jahre alt ist. — Antwort, p. 198.

(2) Luther dit ailleurs : « Aut regem, aut fatuum nasci oportuit. »

i bave le mensonge et le poison. Je pense
rit son livre par esprit de pénitence, car sa
e lui crie assez haut qu'il a volé la cou-
ngleterre en faisant mourir de mort violente
rejeton de la tige royale. Il tremble dans sa
le sang versé ne retombe sur lui, et voilà
il se cramponne au pape pour ne pas tomber
et pourquoi il courtise tantôt le roi de France,
l'empereur, comme fait l'âme tourmentée
n. Heintz et le pape ont la même légiti-
pape a volé sa tiare comme le roi d'Angle-
ouronne; c'est pourquoi ils se frottent l'un
mme deux mulets. Qui ne voudrait me par-
nes offenses envers Sa Majesté royale, doit
e je ne l'ai traitée ainsi durement que parce
e s'est pas respectée elle-même. Voyez-le
front levé, Henri dégurgite du poison,
ne maquerelle en colère; n'est-ce pas une
'il n'est pas une goutte de noble sang dans

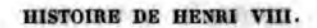
réimprime en latin et en allemand. L'électeur Frédéric, qu'on a surnommé le Sage, se contente pour tout châtiment de dénoncer au moine le courroux du roi d'Angleterre. On a dit qu'à la diète de Francfort, Frédéric avait refusé l'empire ; il eut raison : qui ne sait pas venger la majesté royale, n'aurait pas su la défendre.

Elle trouva deux généreux champions en Angleterre, Fisher et sir Thomas More.

Fisher, évêque de Rochester, était un des plus savants prélats du royaume. Sa demeure était un musée lapidaire, dont les murs étaient garnis d'inscriptions tumulaires qu'on avait déterrées dans divers comtés du royaume. Quand il avait été assez heureux pour en déchiffrer quelqu'une, il s'amusait, avec une joie d'enfant, à célébrer sa bonne fortune. Ces douces fumées de vanité passées, il revenait à sa nature habituelle, triste et mélancolique, un peu sauvage même. Fisher ressemblait sous plus d'un rapport à Sadolet : telle était sa candeur, qu'il ne s'était jamais aperçu du faste de Wolsey. Atteint d'infirmités chroniques, il allait rarement à la cour ; pour lui parler il fallait aller le chercher à l'église.

Sir Thomas More était alors secrétaire intime de Henri VIII (1). A trente ans, il s'habillait à la mode du règne passé, et avait si peu soin de sa personne, qu'il oubliait souvent de se raser pendant plusieurs jours de suite. Son grand bonheur était de jouer avec ses enfants, avec ses chats, ses chiens, ses perroquets, et une foule d'animaux domestiques qui logeaient avec lui sous un toit commun. Philosophe en habit de paysan, à table il ne mangeait que du pain

(1) Morus, ipse est aulicus, regi semper assistens cui est à secretis. — Erasmi epist. XVII, App. (1517).



: de fortune ou de gloire ne parlait jamais
. Comment se trouvait-il à la cour ?
eau du pape avait été arrêté et confisqué à
on ; le légat du saint-siége en poursuivait
on. More plaida pour Léon X, dont il fit
les réclamations (2). Jusqu'à cette époque,
se dérober aux instances du roi, qui vou-
ier à son service ; mais quand, après l'au-
vint apprendre au prince le succès de sir
ore, Henri s'écria : « Pour le coup, il est à
rateur se résigna (3).
ge de Fisher a pour titre : « Défense des
du roi d'Angleterre touchant la foi ca-
en réponse au livre de Luther sur la Capti-
Église à Babylone (4). » C'est une œuvre
erse où l'on ne surprend jamais une ex-
mauvais goût ou de colère : si l'évêque la
jourd'hui, il n'en effacerait pas une ligne.
e pour Luther un cruel châtiment que la

mêmes erreurs et les mêmes chutes peuvent se reproduire encore, qu'il faut donc un juge pour éclairer le sens de la parole divine s'il est vrai que cette parole, muette comme elle est, ne puisse résoudre les difficultés qu'elle-même a fait naître. Or ce juge, c'est la tradition qui a parlé d'âge en âge jusqu'à nos jours, et dont la voix, comme la lumière du soleil, ne s'éteindra qu'à la fin des siècles. «La vérité est une, ajoute-il, et vous n'avez pas l'unité. Et pour prouver que vous ne l'avez pas, Luther, je ne vous demande que d'attendre jusqu'à demain. Demain surgira dans votre Église, et peut-être à côté de votre cellule, un Lucifer qui vous convaincra d'erreur et de mensonge (1). »

On attendait avec impatience la réponse de Thomas More aux facéties de Luther. Malheureusement l'humaniste, au lieu d'appeler à son aide cette exquise raison dont il était doué, aima mieux employer la raillerie, une raillerie qui sent l'huile,

(1) Voici les principales thèses de Fisher :

1. In sacrarum literarum interpretatione plerosque suis ingeniis confisos, turpiter aberrasse compertissimum est.

2. Id ipsum hodiè quoque fieri potest ut si quis in scripturarum interpretatione nititur, is facilè dilabatur in errorem.

3. Ubi de scripturis sacris aut de veritate quâdam ad Ecclesiam catholicam pertinente controversia suboritur, convenit ut aliquo judice, lis ea possit dirimi.

4. Non semper quæque controversia sic exorta solo sacrarum literarum auxilio dissolvi poterit ac revelli.

5. Propterea missus fuerat spiritus sanctus ut in Ecclesiâ perpetuò maneret, quatenus cùm ejus modi suborirentur errores, semper de veritate certiorem eam reddere possit.

6. Spiritus ille sacer, orthodoxorum patrum linguis, ad hæresum extirpationem et ad plenam Ecclesiæ superioribus dubiis instructionem, hactenùs usus est et utetur semper.

7. Quisquis orthodoxos patres non recipit, hunc doctrinam sancti spiritûs contemnere, neque spiritum illum habere, manifestum est.

8. Si per singulorum patrum ora spiritus ob eruditionem Ecclesiæ

ouvent l'huile gâtée. C'est l'argot de la ta-
t quelquefois même des bouges de la Cité,
Thomas essaye de balbutier; mais il l'é-
tandis que Luther, son adversaire, le parle
si c'était sa langue naturelle (1).
drait plaindre Thomas More, et le roi d'An-
surtout, dont il exalte les talents variés (2),
re tout entier ressemblait à ces tristes pages
gnation a si mal inspiré l'écrivain. Par bon-
se rappelle assez souvent que la nature ne
éé pour l'emploi d'histrion, et quand il con-
ire de la controverse, il est d'un bon sens
x.
sertion de Luther qu'il ne faut rien admettre
e puisse prouver par l'Écriture, il répond
e bonhomie gauloise : Alors comment, je
ie, croyez-vous à la virginité de Marie dont
re ne dit pas un mot ?

, multò magis in conciliis patrum generalibus id fecisse
est

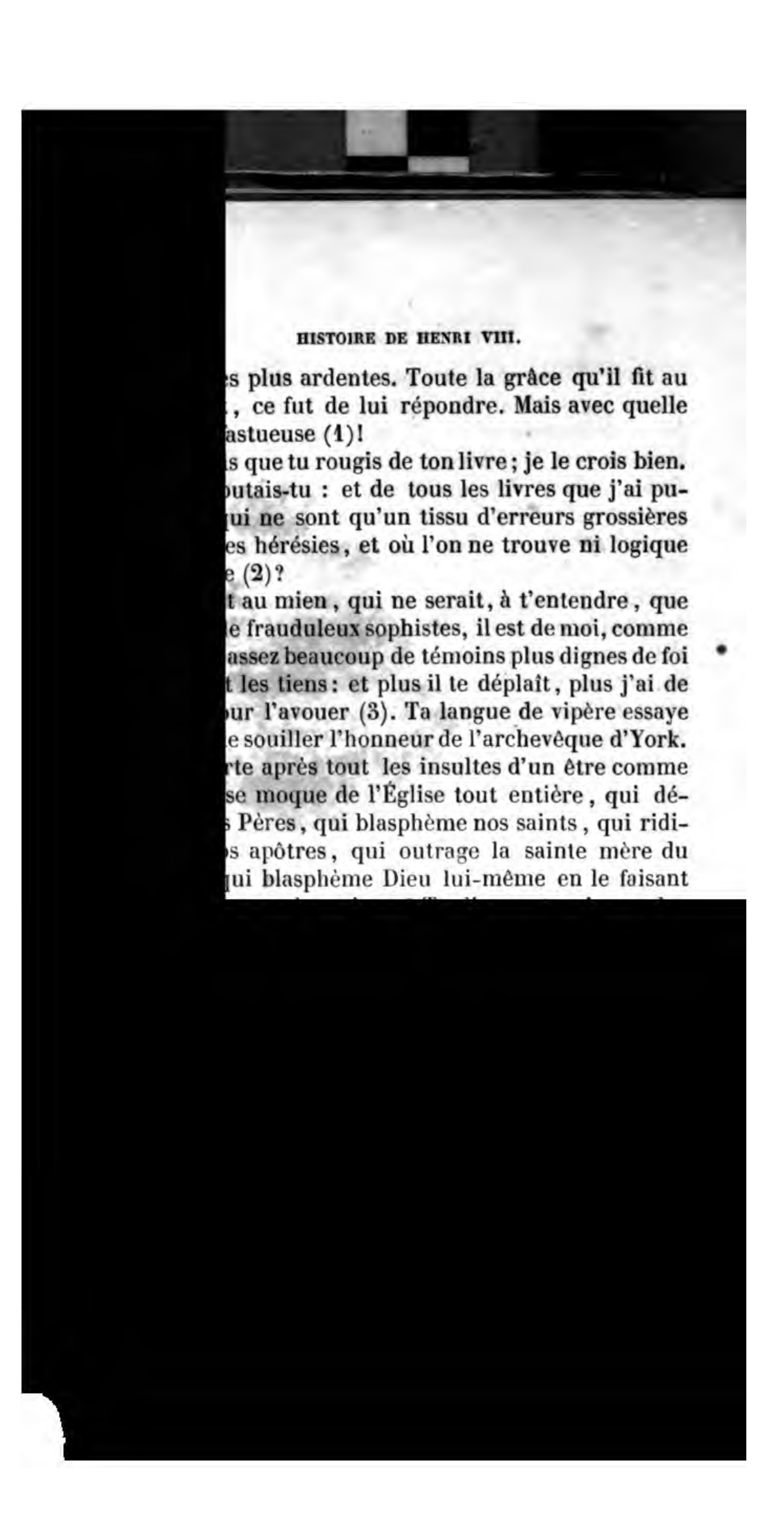
Deux années se sont écoulées. Luther a besoin de Henri pour répandre en Angleterre la parole nouvelle. D'Angleterre on lui demande la Bible qu'il a traduite à la Wartbourg; mais à chaque port de Sa Grâce veillent des sentinelles qui ont ordre de repousser la version comme infectée d'hérésie. Alors Luther oublie sa grande parole de Worms : « Si mon œuvre vient de Dieu, elle vivra ; » et son Dieu fort qui devait le protéger contre les embûches de Satan ; et l'ours et la lionne qui devaient lui prêter leurs griffes s'il rencontrait sur son chemin le pituiteux Lee ; et le ver du tombeau qu'on appelait Heintz ; et le sang de Buckingham dont l'usurpateur avait rougi son blason (1).

Le moine se prosterne aux pieds d'un prince qui avait souillé de sa bave la couronne du Christ ; il s'incline dans la poussière devant un papiste dont il avait juré de jeter la cervelle aux chiens ; il s'humilie devant un porc de thomiste qu'il voulait « étouffer : » les rôles sont changés. Luther confesse qu'il fut poussé par un mauvais genie en écrivant sa lettre au roi d'Angleterre ; c'est à peine s'il ose lever les yeux, lui ver de terre, pourriture et fumier, sur une aussi grande majesté. A genoux aux pieds de Henri, il demande pardon et pitié, par la croix et la gloire du Christ. Faut il une rétractation solennelle ; Luther est prêt à « chanter la palinodie (2). »

Le Saxon à genoux implorant miséricorde, quel triomphe pour Henri ! Le roi fut sans pitié, parce qu'il est des offenses que ne sauraient expier les

(1) Lutherum habebitis, ursam in viâ et lænam in semitâ ; undique vobis occurret et pacem habere non sinet, donec ferreas vestras cervices et æreas frontes contriverit.—Contrà Henricum, etc.

(2) Henrico VIII, regi Angliæ et Hiberniæ. — Luthers Briefe, de Wette, t. III, p. 24.



s plus ardentes. Toute la grâce qu'il fit au , ce fut de lui répondre. Mais avec quelle astueuse (1)!

s que tu rougis de ton livre; je le crois bien. utais-tu : et de tous les livres que j'ai pu- ui ne sont qu'un tissu d'erreurs grossières es hérésies, et où l'on ne trouve ni logique e (2)?

t au mien, qui ne serait, à t'entendre, que e frauduleux sophistes, il est de moi, comme assez beaucoup de témoins plus dignes de foi t les tiens: et plus il te déplaît, plus j'ai de ur l'avouer (3). Ta langue de vipère essaye e souiller l'honneur de l'archevêque d'York. rte après tout les insultes d'un être comme se moque de l'Église tout entière, qui dé- s Pères, qui blasphème nos saints, qui ridi- s apôtres, qui outrage la sainte mère du ui blasphème Dieu lui-même en le faisant

lice avec Luther pour défendre l'honneur de la religion, sous prétexte que le roi David avait bien dansé sans vêtements devant l'arche du Seigneur, et il les conjure d'enchaîner cette bête féroce, dont le souffle satanique empoisonne la Germanie, et de réprimer ce sectaire par la flamme et par le sang, s'ils ne peuvent le dompter autrement (1) : Henri criait dans le désert.

Singulier duel que celui d'un roi d'Angleterre avec un augustin de Wittemberg, et dont les annales chrétiennes n'offraient pas encore d'exemple : il n'aurait pas eu lieu sans Guttenberg. Mais si l'un des combattants dut s'applaudir de l'invention de l'imprimerie, ce fut, sans contredit, le thomiste couronné.

(1) Contrà Lutherum ejusque hæresim epist. ser. regis Ang. ad illustrissimos Saxoniæ duces piè admonitoria.—Cod.Vat., 6559., p. 73.

Tamen cùm rex et propheta David non censuerit indecorum antè arcam fœderis nudum saltare cum quolibet, ipse certè non eram quemquam habiturum indignum quocum in gratiam religionis pro fidei veritate dissererem.

Quæ cum ità sint dubitare profectò non possum, sedulò provisuros vos ne quam vestri majores belluam concluserunt (Wiclef), ea, vestrâ incuriâ sic repetat exitum ut per Saxoniam prorepens totam pervadat Germaniam, et afflatu noxio inferum eructans ignem, illud spargat incendium quod Germani toties voluerunt sanguine suo restinguere.

Eò magis ac magis vos admonere cogor et hortari, imò per omnia vos obsecrare sacra ut quàm maximè potestis, maturè detis operam ut execrabilis ista Lutheri secta coherceatur absque cæde cujusquam, si fieri potest, aut sanguine. Si id quò minus possit, pervicax obsistat audacia, quoquo modo coherceatur.



CHAPITRE XIII.

INTRIGUES DE WOLSEY. 1521—1522.

e, sous l'inspiration de Wolsey, une nouvelle invasion en France. s dont il se sert pour trahir ses serments et violer la paix. — e rend à Calais pour servir de médiateur entre François I[er] et uint. — Fourberies du ministre. — Les conférences sont rompues re déclarée à la France. — Mort de Léon X. — Intrigues de Wolsey er à la papauté. — Élection d'Adrien d'Utrecht.

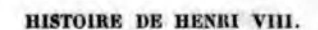
aves événements politiques allaient distraire e sa lutte avec Luther. Même pendant l'ar- la dispute, il pensait à recouvrer ce beau e de France que la force des armes avait ar- la domination anglaise. Quand, dans la val-

fiant, ne s'amusait pas, quand il rencontrait un prince puissant sur son chemin, à lui donner des fêtes, à rompre avec lui des lances. Discret dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et toujours aussi maître de son âme que de ses lèvres, Charles, dans chacune de ses négociations, avait recours à la même ruse : c'était d'offrir sa main à la fille du monarque avec lequel il voulait traiter. Il avait demandé tour à tour pour femme, une princesse de France, l'infante de Portugal, et, dans son entrevue à Windsor avec Wolsey, Marie d'Angleterre (1). Or nous avons vu que l'union de Marie avec le dauphin de France avait été arrêtée dans le traité relatif à la cession de Tournay. L'abandon de la forteresse, devait servir de dot à la jeune fille. François se plaignit au roi d'Angleterre de la demande outrageante de Charles d'Autriche, en s'étonnant que le cabinet anglais l'eût accueillie. Henri répondit que, bien loin d'avoir encouragé les prétentions de l'empereur, il lui avait signifié son intention formelle de tenir la parole qu'il avait donnée, et de rester fidèle aux engagements qu'il avait contractés avec la France (2). François, qui ne connaissait pas les ruses de la diplomatie, crut à la loyauté du monarque anglais, et le remercia affectueusement des cordiales promesses qu'il avait reçues de sir W. Fitzwilliam et de sir Jerningham, ambassadeurs à Paris (3).

(1) Turner, l. c., t. I, p. 259.

(2) Henry's instructions to sir W. Fitzwilliam and sir R. Jerningham to be declared unto his dearest brother, confederate and compeer, the French king.— Brit. Mus., Mss. Cott., Cal., D. VIII, p. 5.

(3) As touching the pursuit made for the dispensation to marry the daughter of Portugal, the king's grace cannot at little marvel thereat, for his highness hath always persuaded unto the emperor to observe and keep all manner of connections and promises made and passed between him and the French king, without violation or rup-



ɔis Ier était indignement trompé. Henri, d'ac-
c Wolsey, faisait en silence les préparatifs
uvelle invasion en Picardie. C'est Pace qui
évélé la perfidie du ministère anglais. Sur la
on du cardinal, cinq à six mille archers,
par un officier renommé, devaient être levés
és (1). Ces archers se battaient admirable-
t sous leur pesante armure, avec leurs lon-
uebuses, faisaient d'affreux ravages dans les
la cavalerie ennemie. En France, la noblesse
rs n'avait voulu faire la guerre qu'à cheval :
rougi d'employer l'arc ou la pique. A Mari-
le fut tentée de rire de ces lances de six à
s de long dont se servaient les Suisses ; mais
on ne dura pas longtemps. Henri, cette fois,
t pas confier le succès de l'expédition à ses
hers, quelque braves qu'ils fussent. Wolsey
our qu'on équipât une flotte qui bloquerait
et ruinerait notre marine marchande. Pen-

Il fallait maintenant au roi d'Angleterre un prétexte pour violer des engagements qu'il avait jurés sur l'Évangile. Quel expédient trouvera-t-il pour déclarer la guerre à ce joyeux compère (1) qu'il embrassait il y a quelques mois sur les deux joues? Il paraît qu'on comptait dans le conseil du prince sur les ardeurs impatientes de la noblesse française, et par-dessus tout sur les tentations de gloire et d'aventures dont le vainqueur de Marignan devait être tourmenté. Du reste, on pouvait s'en rapporter à Wolsey. Déjà l'on semait des bruits injurieux à l'honneur du roi de France. A entendre le cardinal, ce monarque modèle de loyauté tentait la fidélité des alliés de l'empereur, travaillait à lui aliéner les électeurs, et fomentait des troubles en Espagne. On calomniait ce prince ; et le mensonge circulait jusqu'en Allemagne (2).

Sur les bords de la Meuse s'étendent d'épaisses forêts où Robert de la Marck, seigneur de Sedan, régnait en maître, comme Sickingen dans le Schwarzwald (3). Robert était en discussion avec les sires d'Eymeries pour la principauté de deux petites villes dans les Ardennes. Les pairs consultés se prononcèrent en faveur de Robert ; mais leur sentence n'était pas sans

the Frenche Kingis navye ; and hys grace wolde, that at tyme convenient thys matier myght secretly be brokyn to the sayde Emperor, and treatidde in suche wyse that thys interprise myght sodenly be made against the French Kinge. — Id.

(1) Brother, confederate and compeer.—Henry's Instructions to sir W. Fitzwilliam. Mss. Cal, D. VIII, p. 5.

(2) Tractat de subtrahendis omnibus Cæsaris amicis ; sollicitat, licet frustrà, sacri imperii electores ; concitat et literis et nunciis turbatos Hispaniæ populos. — Goldast, Polit. imp., p. 870.

(3) Comment Messire Robert de la Marck, sieur de Sedan, pour quelque tort qui lui fust fait au service de l'empereur, retourna au service du roy de France. — Fleuranges, p. 235-237. — Mémoires de du Bellay, liv. I. — Capefigue, Hist. de François Ier, t. II, p. 143.

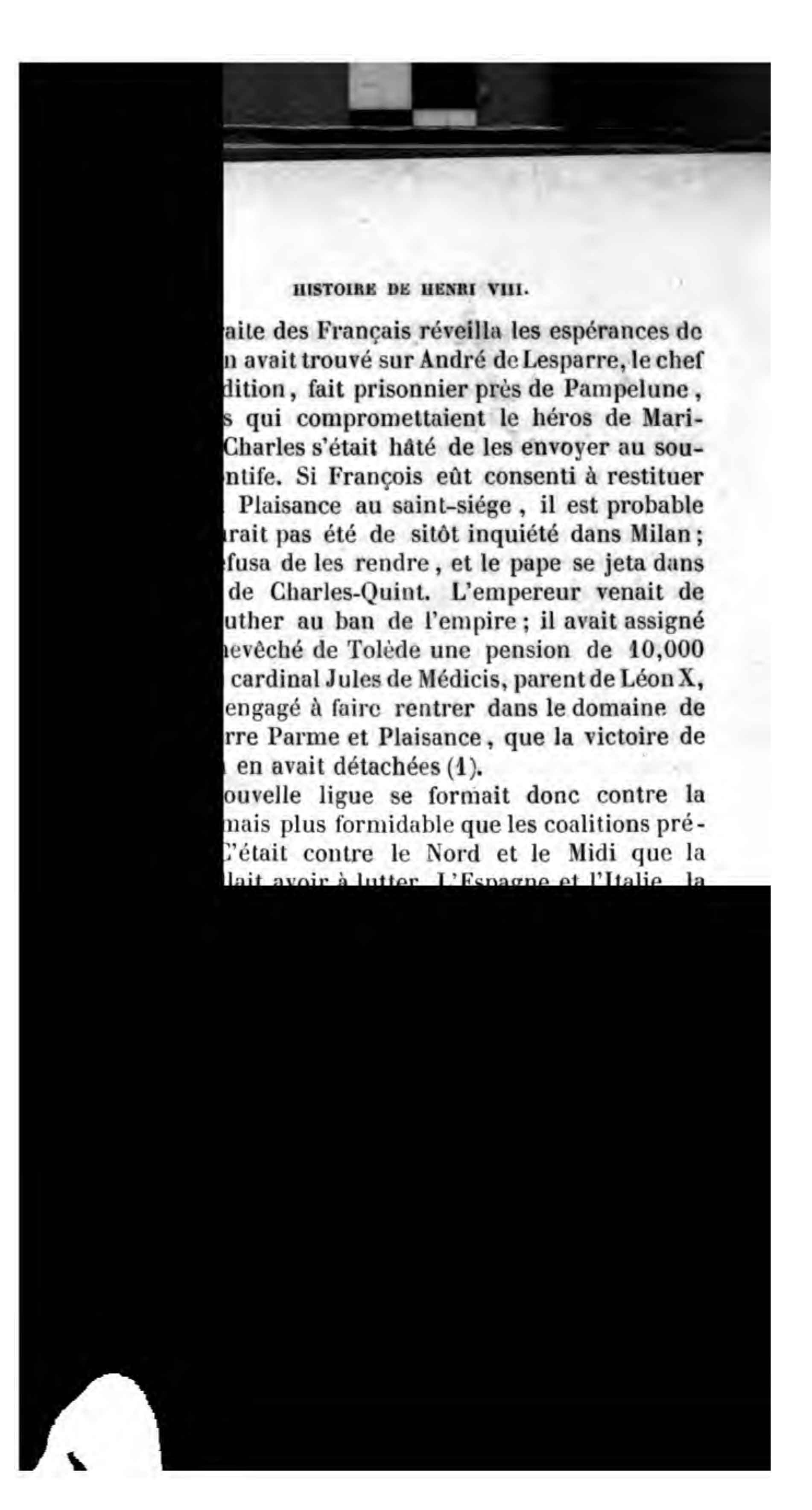
s sires d'Eymeries invoquèrent la justice
reur, qui fit casser l'arrêt par le conseil de
Alors Robert, irrité, envoie un cartel à
uint, son suzerain (1). Ce défi, jeté par un
feudataire de quelques milliers d'arpents
que d'épais brouillards enveloppent une
l'année, au souverain d'immenses posses-
'éclaire un soleil éternel, aurait droit de
ner, si nous ne savions qu'à cette époque
té Robert ne faisait qu'exercer un de ses
times en provoquant son maître. En An-
ainsi qu'en Italie, on attribua la conduite
aux suggestions de la France. Quelques
s le retour de son héraut d'armes, le sei-
Sedan, monté sur son cheval de bataille et
'une foule d'aventuriers recrutés dans les
, et jusqu'à Paris, disait on, envahit le
rg, brûlant, pour se venger, quelques mi-
aillis qui n'étaient défendus que par l'aigle

drait s'en emparer. Ferdinand, s'était chargé d'exécuter la sentence du pontife, et avait envahi et confisqué la Navarre. Mais la France n'avait cessé de soutenir de ses sympathies la cause du monarque déshérité. Après le traité de Noyon, la veuve de Jean d'Albret réclama la restitution de son patrimoine, et François I[er] somma Charles-Quint, héritier de Ferdinand, son grand'père, de rendre la Navarre à une reine réduite presque à l'indigence (1). L'empereur répondit que l'Espagne possédait la Navarre au même titre que la France possédait Narbonne et Toulouse, c'est-à-dire en vertu d'une sentence ecclésiastique, et que si François voulait restituer ces deux villes, il rendrait la Navarre (2).

François s'attendait à cette réponse. C'est par les armes qu'il allait arracher à son rival la Navarre, et peut-être l'Espagne. En quelques semaines les Pyrénées étaient franchies.

Il croyait marcher sans obstacle jusqu'à Madrid, aidé peut-être par les mécontents qu'avaient soulevés ces «loups dévorants» qu'Adrien dénonçait dans une lettre dont François s'était emparé (3), et auxquels Charles avait eu la funeste pensée de confier l'administration de ses États (4). Les insurgés virent d'abord avec indifférence l'apparition de nos bannières; mais à peine flottaient-elles sur la citadelle de Logrogno, qu'ils s'émurent au danger de la patrie. Le sentiment national se réveilla dans tous les cœurs, et l'on vit la noblesse et le peuple, oubliant leurs querelles, se réunir pour chasser l'étranger : en moins de quinze jours l'Espagne était délivrée (5).

(1) Hume. — Lingard, — du Bellay.
(2) Schmidt, Hist. des Allemands, t. VI, p. 172.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 162.
(4) Petrus Martyr, ep. 712.
(5) Lingard, l. c., t. II, p. 162.



aite des Français réveilla les espérances de
n avait trouvé sur André de Lesparre, le chef
dition, fait prisonnier près de Pampelune,
s qui compromettaient le héros de Mari-
Charles s'était hâté de les envoyer au sou-
ntife. Si François eût consenti à restituer
Plaisance au saint-siége, il est probable
rait pas été de sitôt inquiété dans Milan;
fusa de les rendre, et le pape se jeta dans
de Charles-Quint. L'empereur venait de
uther au ban de l'empire; il avait assigné
evêché de Tolède une pension de 10,000
cardinal Jules de Médicis, parent de Léon X,
engagé à faire rentrer dans le domaine de
rre Parme et Plaisance, que la victoire de
en avait détachées (1).

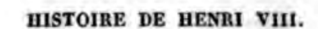
ouvelle ligue se formait donc contre la
nais plus formidable que les coalitions pré-
C'était contre le Nord et le Midi que la
lait avoir à lutter. L'Espagne et l'Italie, la

deux rivaux également impatients de se mesurer. C'est ici qu'éclatent les talents de Wolsey.

Aux termes du traité de 1518, les deux monarques vinrent à la fois invoquer l'intervention de leur puissant allié. L'appui de Sa Grâce était promis au prince qui garderait la paix contre celui qui la violerait, et Charles et François s'accusaient l'un l'autre de parjure. Charles montrait au roi d'Angleterre des lettres interceptées, qui prouvaient à l'entendre que l'étourderie de Robert de La Marck, et l'attaque à main armée des provinces espagnoles par Lesparre, étaient la double inspiration de François I[er]. De son côté, François prétendait que la demande faite par l'empereur de la main de Marie promise au dauphin, était une grave insulte à la France, et que le refus de restituer la Navarre à la veuve de Jean d'Albret, constituait une violation manifeste des traités. Tous deux s'en rapportaient, pour juger leur cause, à la haute sagesse du souverain anglais : ainsi l'avait réglé, du reste, la convention de Noyon.

Ce fut un grand événement que le départ de Wolsey pour Calais, où le ministre allait représenter son souverain. Il emportait avec lui les sceaux du royaume, et trois commissions du roi : la première, qui lui déléguait le titre de lieutenant-général, chargé, en qualité de médiateur, de régler les différends survenus entre Charles et François ; la seconde, qui lui conférait les pouvoirs de traiter avec François I[er], d'une alliance nouvelle ; la troisième qui lui laissait de pleins pouvoirs pour choisir, comme alliés l'empereur, le pape, le roi de France, ou tout autre monarque (1). Ainsi donc Wolsey avait dans les plis de sa robe la paix ou la guerre.

(1) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 718. — Rapin de Thoyras, t. VI, p. 158 et 159.



ntrée dans Calais (10 août), il fut reçu au
loches et du canon, et salué par les am-
s étrangers. Le lendemain les conférences
t. On commença par de mutuelles récri-
: les Français reprochaient à Charles-
voir violé le traité de Noyon, en retenant
. Les Impériaux soutenaient que la con-
Noyon avait été arrachée à leur maître par
et la violence, et se plaignaient en termes
secours clandestin prêté à Robert de la
r le roi de France. Le cardinal jouait le
juge sans passion, d'un médiateur impas-
n arbitre, qui ne veut écouter que la voix
cience (1).

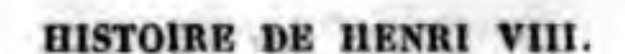
British Museum de Londres, ce vaste
archives diplomatiques de l'Angleterre au
siècle, qu'on peut suivre scène par scène
ts divers de cette comédie royale où deux
s, l'un qui tient en ses mains la couronne

Quant à François Ier, la victime offerte en sacrifice, on lui reproche de se cacher, tant il a peur de rougir en face des envoyés britanniques. Pour éviter leur présence, il imagine toutes sortes d'expédients honteux : un jour il est à la chasse, un autre il est obligé de faire son entrée à Dijon; un autre il s'est confessé et doit toucher les malades (1).

Les Impériaux avaient l'air de croire à la loyauté de Wolsey; mais au sortir des conférences, ils allaient trouver le ministre, et, loin des regards importuns, ils travaillaient aux bases d'un traité entre leur maître et le roi d'Angleterre. C'est dans les lettres officielles de Pace qu'on trouve la preuve de la duplicité du gouvernement anglais : le cardinal trahit honteusement François Ier. Il promet Marie à l'empereur; il assigne l'époque où six mille archers envahiront la France ; où les flottes anglaises jetteront l'ancre dans un de nos ports; où les Suisses qu'il espère gagner, iront de nouveau mettre le siége devant Dijon : il partage les dépouilles que la victoire doit livrer aux alliés.

Mais un obstacle semble contrarier un moment Henri VIII, qui de Greenwich assiste à chaque conférence. En violant le traité de Noyon, il perd nécessairement la pension annuelle que François jusqu'à ce jour lui a régulièrement servie. La difficulté avait été prévue par Wolsey. Au lieu de 16,000 liv. sterling que payait la France au digne fils de Henri VII, l'Empire s'engage à compter chaque année à Sa Grâce

(1) Sir R. Jerningham and Fitzwilliam report "that on 17th they were told they could not see Francis" because he was hunting; on 18th, because he and his mother would make a public entry into Dijon, and on 19th, because, being Whitsunday, it was a high day, and the king confessed and healed silk folk; but on the Monday they should be admitted. — Letter, 24th may. Mss., ib., p. 40.



ırcs : Henri gagnera donc à fausser sa pa-
roi devait être content de son ministre,
ıâte-t-il de le féliciter de ses frauduleux
.

t rêver en lisant la correspondance offi-
Pace avec Wolsey. Ce n'est pas assez pour
e ministre, des faveurs dont l'a comblé le
son chapeau rouge, de ses deux croix de
son archevêché d'York, des grands sceaux
ıe, de ses trente bénéfices : avant de monter
ıe de saint Pierre, il veut se battre à la
ix mille archers que l'Angleterre a levés
hir la France (2). On dirait que les lau-
ules II l'empêchent de dormir : il lui faut
rande comme celle que Michel-Ange a mise
ıains du pontife, et il saura la manier, il
. Général en chef de l'armée d'expédition,
ıi préparera sur la route de Paris les étapes
Henri n'aura besoin que de le suivre (3).

nistre. En vérité, le poëte avait raison : Wolsey a fait un pacte avec Satan.

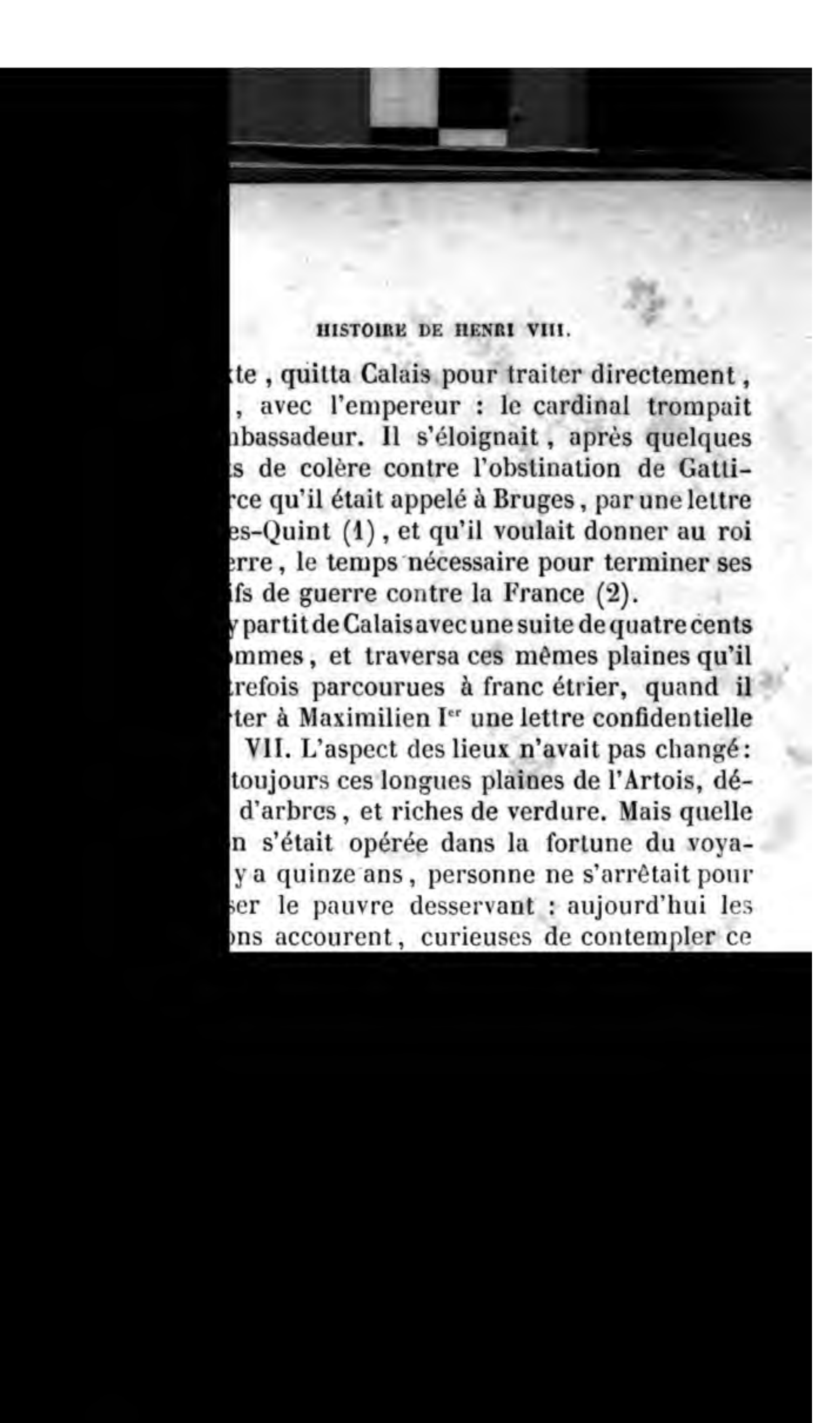
Pendant le cours des négociations avec les Impériaux, Wolsey écrivait à François Ier des lettres remplies de témoignages d'affection et de dévouement. Il repoussait, comme une outrageuse calomnie, les soupçons de partialité dont on voulait le flétrir dans l'esprit du roi, et rappelait avec chaleur les services qu'il n'avait cessé de rendre à ce prince. Duprat, l'un des plus fins diplomates qu'avait pu trouver François Ier pour le représenter à Calais, se laissait prendre aux cajoleries du ministre, et écrivait à son maître :

« Sire, le cardinal en allant à la messe faisoit peine sur sa mule, et ma dict qu'il étoit grevé en façon que ne pouvoit endurer le cheval. Si ma demandé, si avoye une lictiere. J'eusse voulu en avoir une, et qu'il m'eust cousté deux fois autant qu'elle pourroit valoir. Sire, vous lui feriez chose fort agreable si votre plaisir estoit de lui en envoyer une ; vous congnoissez le personnaige, et voyez le tems qui court, elle ne seroit pas perdue (1). »

La litière n'arriva pas à temps. Gattinara, chancelier de l'empereur, reprit sa discussion passionnée avec Duprat, et finit par déclarer que son maître n'accepterait aucune condition, tant qu'il n'aurait pas reçu satisfaction de la France (2). Et Wolsey, sur

(1) Mss. Béthune, n° 8491, f° 29 ; on trouve les procès-verbaux des conférences de Calais à la Bibl. du Roi, Mss. Béthune, n° 8179 ; la correspondance de Duprat avec François Ier, Mss. Béth., n° 8491 et 8492. Mais ce n'est qu'au British Museum, Mss. Cott., Cal., qu'on peut avoir la preuve des intrigues diplomatiques de Wolsey. Un historien moderne a dit : « Les lettres du cardinal excluent toute idée de corruption. » (M. Capefigue, Hist. de François Ier, t. II, p. 165.) L'écrivain n'avait pas fouillé les archives d'Angleterre.

(2) Lingard, l. c., t. II, p. 163.



te, quitta Calais pour traiter directement, , avec l'empereur : le cardinal trompait nbassadeur. Il s'éloignait, après quelques s de colère contre l'obstination de Gatti- rce qu'il était appelé à Bruges, par une lettre es-Quint (1), et qu'il voulait donner au roi erre, le temps nécessaire pour terminer ses ifs de guerre contre la France (2).

y partit de Calais avec une suite de quatre cents ommes, et traversa ces mêmes plaines qu'il trefois parcourues à franc étrier, quand il ter à Maximilien Ier une lettre confidentielle VII. L'aspect des lieux n'avait pas changé: toujours ces longues plaines de l'Artois, dé- d'arbres, et riches de verdure. Mais quelle n s'était opérée dans la fortune du voya- y a quinze ans, personne ne s'arrêtait pour ser le pauvre desservant : aujourd'hui les ons accourent, curieuses de contempler ce

et la mollesse d'un satrape asiatique, entouré de seigneurs, de ducs et pairs du royaume, qui lui tiennent l'étrier quand il veut s'arrêter. Il y a quinze ans, à peine si en vendant toutes ses dignités il eût acheté l'un de ces moulins dont le vent fait tourner les ailes; aujourd'hui il pourrait s'il le voulait payer comptant la vaste contrée qui s'étend de Calais à Bruges. Il y a quinze ans, il jouissait doucement de ses modestes revenus, en paix avec son âme; aujourd'hui qui sait s'il n'est pas dévoré de remords, et si sur la route il n'a pas ressenti plus d'une fois les aiguillons de sa conscience? car il est trop riche pour être innocent; trop puissant pour être tranquille.

A Bruges, Wolsey fut reçu en véritable souverain, et conduit au palais impérial où Charles l'embrassa devant tous ses courtisans. Un logement somptueux avait été préparé pour le cardinal. A la porte de son appartement veillaient nuit et jour des gardes armés. Dans l'antichambre se pressaient de nombreux domestiques. Sa table, dit Hall, était couverte de moutons, d'agneaux et de gibier apprêtés par les meilleurs cuisiniers (1) : les vins n'y manquaient pas, ajoute le malin chroniqueur (2). Le prélat, joyeux convive, qui ne haïssait pas la bonne chère, fit trop d'honneur à la table de son hôte, et éprouva quelques symptômes d'affection d'entrailles, qu'il attribua, dans son rapport au roi, aux travaux dont il était accablé (3). Henri, qui ne connaît pas la cause de l'indisposition, se tourmente et invite sérieusement le favori à prendre soin de sa santé (4).

(1) Hall., l. c., p. 625.
(2) Hall., ibid.
(3) Wolsey's letter to the king, 24th aug.—Mss. Galba, B.VII, p. 101.
(4) Mss. Galba, ib., p. 99 et 113.

ladie n'avait rien de bien inquiétant, car
jours après qu'il en eut ressenti les pre-
tteintes, Wolsey se remit au travail, et
u nom de son maître avec Charles-Quint,
offensive et défensive contre la France. On
traité le *Benè placitum* (1). C'est le bon plai-
d'Angleterre de violer sa parole, de déchirer
entions signées sous l'invocation de la sainte
de se parjurer en face de Dieu et des
Quelques historiens anglais croient justi-
nce, en soutenant qu'il n'était, dans les con-
de Bruges, que l'instrument de la politique
y ; mais Henri depuis longtemps n'est plus
: c'est l'ambition qui le pousse et le mène.
du drap d'or, il s'arrêtait en énumérant
s de roi d'Angleterre et d'Hybernie, et
jouter *et de France* ; mais aujourd'hui, en-
r le succès de son premier ministre, le
prêtre de Machiavel (2), » il consent à tendre

prend à part le cardinal pour lui répéter que François n'a pas d'allié qui inspire à ce prince plus de confiance que Henri (1).

Or voici comment on répond à Greenwich à tant d'abandon : « J'ai peur, écrit Henri, que François, s'il vient à découvrir ce qui s'est passé à Bruges, ne mette un embargo sur les navires anglais qui sont encore dans le port de Bordeaux, et ne cesse de me payer le terme de ma pension (2), qui est sur le point d'échoir. »

Les craintes étaient assez fondées; mais Wolsey se hâte de le rassurer. D'abord il n'est guère possible que le roi de France sache rien de sitôt des négociations de Bruges (3). Dans tous les cas il aura trop d'ennemis sur les bras pour qu'il essaye de confisquer sur-le-champ les vaisseaux anglais et de retenir la pension (4).

Il ne fallait plus au cardinal qu'un prétexte pour rompre les conférences. Le hasard lui vint en aide. Il avait rédigé un projet de paix entre les deux puissances rivales, mais tout entier dans les intérêts de

(1) The chancellor of France, after he had dined with me, declared expressly, that the king his master hath in you his most affiance before all other princes. — Mss. Galba, B. VII, p. 50.

(2) C'est Wolsey qui, dans une lettre en date du 4 septembre 1521, reproduit ainsi l'objection du roi :

"Considering the dangers that might ensue by taking your navy at Bourdeaux, and the suspicion that might be impressed on the French king's mind by the abstaining of your said navy from thence, which might cause him to refrain and stop your pension payable unto you within brief time ; you desire me to consider what is best to be done. — Mss. Galba, B. 7, p. 50.

(3) As yet for any bruit, or any thing concluded with the emperor, they have no manner suspicion. — Mss. ib., p. 51.

(4) I think the French king troubled and infested with so many enemies and armies, on every side, will beware how he attempts any thing against you, whereby he shall give occasion or provoke you to break with him and join his enemies. — Mss. ibid.

quand on sut que Bonnivet, qui, sans
ndres, avait eu le temps d'étudier Wolsey,
appeler aux armes en s'emparant de Fon-
), pour déjouer les projets de l'Angleterre.
ie se doutait pas du service qu'il avait rendu
ux ministre. Sans demander aucune ex-
sur cette prise d'armes, Wolsey déclare,
ge de la querelle, que François a violé la
u'aux termes du traité de Noyon, Henri
de prêter secours à son allié trompé. Ce
monde apprit que François Ier, ce modèle
hevaleresques, était une âme sans foi, et
s, le complice de Wolsey, était un prince
rochable loyauté. Un moment Henri, qui
fille à deux princes à la fois, qui vio-
udeur tout ce que les hommes ont tou-
rdé comme sacré; qui d'une main comp-
ux écus au soleil que lui payait religieu-
bon frère qu'il trahissait, et de l'autre

complot de Bruges, venait de recouvrer Parme et Plaisance; Sforza rentrait dans Milan; les Français étaient menacés d'être chassés une fois encore de l'Italie, et le vieux Schinner, cet implacable ennemi de l'étranger, allait chanter dans la basilique de Saint-Ambroise un cantique d'action de grâces en l'honneur de ses montagnards. Mais le pape ne devait pas jouir longtemps de son triomphe. Jules II l'appelait: le 21 septembre 1521, il expira à la Magliana. Le lendemain de cette mort que pleura l'humanité, le conclave s'assembla. En cette heure solennelle, Wolsey, par peur, ou par hypocrisie peut-être, hésite et semble redouter ce grand fardeau de la papauté qu'ont tour à tour si glorieusement porté Jules II et Léon X. Il parle à ses protecteurs Henri et Charles de sa faiblesse et de son découragement; il murmure même le mot d'humilité(1). Mais le démon le tente bientôt, en lui montrant les rayons d'or de la triple couronne, et Wolsey succombe. A lui la gloire du Vatican, à lui la papauté, à lui le monde. Nous sommes sûrs qu'il donnerait, comme Richard III, toutes ses grandeurs pour un cheval qui l'emporterait d'un trait à Rome. Le voilà qui dépêche message sur message: à Charles pour lui rappeler ses promesses; à Pace, pour le presser de lui gagner ou de lui acheter des voix. Le sacré collége délibère; les cardinaux sont enfermés dans leurs cellules; chaque soir on brûle les votes de la journée, et la fumée des bulletins jetés au feu, en s'élevant au-dessus du conclave, annonce au peuple inquiet que le Saint-Esprit est resté muet. Il a parlé: c'est un sublime barbare dont Dieu a fait choix pour gouverner l'Église; il se nomme Adrien, et est évêque de Tortose; longtemps il a professé la théologie à Louvain; son

(1) Fiddes, l. c.

un pauvre tisserand ; Érasme fut un de ses
1).
en l'homme de la Providence, qu'Adrien,
ı pape. Maintenant que, grâce au fils de
e Magnifique, théologie, histoire, philoso-
ıture, musique, sculpture, linguistique,
r à tour réveillées ; que Rome est devenue
foyer de lumière qui s'est répandue sur la
, le monde n'a plus besoin d'un pape ar-
qu'il lui faut pour un moment, c'est un
être qui, en entrant à Rome, ôte ses sou-
s pieds nus, traverse les rues n'ayant pour
ue des aveugles et des paralytiques (2).
t ici nous parlons de l'Église comme nous
d'un empire, Wolsey au Vatican, c'est le
que Rome aurait eu pour maître. Heureu-
eu, « dans son petit doigt, » suivant l'ex-
le Luther, était plus puissant que Charles
t quatre couronnes sur son blason ; que

par reconnaissance, promit de son côté de se dévouer corps et âme à la cause du monarque. Une espérance lui restait, que Charles caressait adroitement. Adrien VI était vieux, malade, souffrant, et ne pouvait vivre longtemps encore. A la mort du pontife, Charles s'engageait à soutenir les prétentions de son protégé à la papauté (1). Et Wolsey se disait : « Je serai pape ! » En attendant il sollicitait et obtenait d'Adrien la prorogation de l'autorité de légat qu'il exerçait en Angleterre. Pour Wolsey, c'était quelque chose de bien beau que ces deux croix qui l'accompagnaient dans toutes les cérémonies. Ses valets continuaient de crier au peuple : « Place au chancelier ! place au légat de Sa Sainteté ! » pendant qu'Adrien descendait l'escalier du Vatican appuyé sur son bâton de voyageur, qu'il n'avait pas quitté depuis Tortose (2).

(1) Robertson, l. c., t. I, p. 420.

(2) On trouve au British Mus., Mss. Harl., n° 920, le compte officiel des dépenses de table du cardinal et de sa suite pendant le voyage de 1521, de Londres à Calais et de Calais à Bruges. Nous donnons ici une journée du voyage.

30 juillet, déjeuner à Dartfort.

	l.	s.	d.		l.	s.	d.
Pain	0	1	2	Quartiers de mouton	0	1	0
Beurre	0	1	0	Pâté	0	0	6
Bœuf	0	0	8	Vin de Malmsey	0	0	4
					0	5	8

Dîner le même jour à Rochester.

1 muid d'ale	0	7	6	16 lapins	0	4	0
2 chapons gras	0	4	0	Avelines	0	0	4
1 faisan	0	2	0	Beurre	0	0	3
16 cailles	0	5	4		0	23	5

Souper le même jour à Sittingbourne.

Pain	0	9	8	2 barriques de bière	0	6	0
Tonneau d'ale	0	7	6	18 gallons de vin	0	12	0

	l.	s.	d.		l.	s.	d.
. . . . . .	0	10	0	Farine d'avoine	0	0	1
veau. . .	0	0	6	Vinaigre.	0	0	2
ras	0	8	0	Verjus	0	0	1
de poulets	0	8	0	Sel.	0	0	2
le pigeons	0	6	6	Bois et charbons pour la			
. . . . . .	0	4	0	chambre de Sa Grâce	0	2	4
. . . . . .	0	2	0	D° pour la cuisine et le			
. . . . . .	0	5	4	four.	0	5	0
. . . . . .	0	2	6	Appartements de Sa			
. . . . . .	0	2	4	Grâce.	0	3	8
. . . . . .	0	2	8	2 douzaines de livres de			
. . . . . .	0	6	2	chandelles.	0	3	9
. . . . . .	0	2	0	Farine pour le four. . .	0	2	8
. . . . . .	0	0	3	A la femme de service .	0	26	8
. . . . . .	0	0	2		6	16	4

e ce document, on peut connaître le prix de divers ob-
mmation au commencement du seizième siècle.

aux. . . .	0	0	11	6 alouettes.	0	0	19
. . . . . .	0	3	2	9 oies.	0	5	4
. . . . . .	0	0	2	18 bécasses.	0	7	0
. . . . . .	0	0	6	6 perdrix.	0	2	4
. . . . . .	0	0	2				

CHAPITRE XIV.

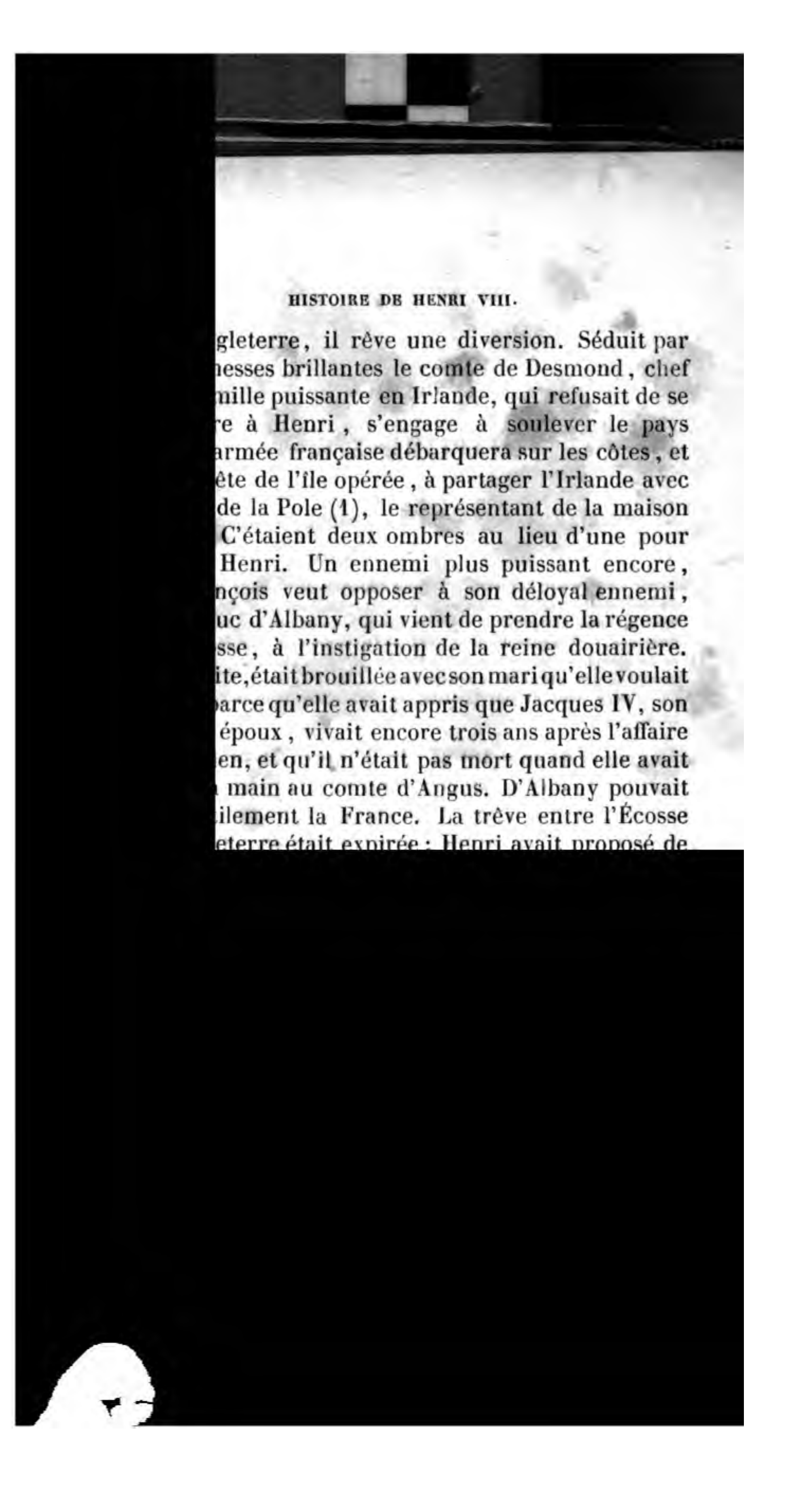
NOUVELLE GUERRE AVEC LA FRANCE. — 1522-1524.

Nouvelle ligue contre la France. – Moyens employés par Wolsey pour obtenir des subsides. — Débats aux communes auxquels prend part le ministre. — More, nommé orateur de la chambre des communes, défend le projet de la couronne. — Les subsides sont votés. — Opposition de Warham à Wolsey. — Le clergé. — Surrey envahit la France, et, après une campagne de quelques mois, est obligé de se rembarquer. — Mort d'Adrien VI. — Intrigues de Wolsey pour obtenir la tiare. — Fondations littéraires à Oxford et Ipswich.

Au mois de mai 1522, sir Thomas Cheyney, ambassadeur à Paris, prit congé du roi de France (1). A la déclaration de l'agent britannique, que Charles, en partant pour l'Espagne, avait remis le soin de ses droits menacés à son allié le roi d'Angleterre, François répondit avec une noble fierté qu'il ne croyait pas avoir donné jusqu'à ce moment à son frère Henri le moindre sujet de plainte ; qu'il avait gardé tous ses serments ; qu'il était resté fidèle à sa parole ; que fort de sa bonne cause, Dieu aidant et son épée, il saurait défendre sa couronne et son royaume. Il ajouta, en souriant, qu'après une rupture semblable il ne ferait pas un pas pour se rapprocher de l'Angleterre (2).

François ne peut plus se faire illusion : une ligue puissante s'est mystérieusement formée contre la France sous l'inspiration de Wolsey. Pour occuper le

(1) Dispatch of Cheyney to Wolsey. — Mss. Galba, p. 225.
(2) Id. ib.



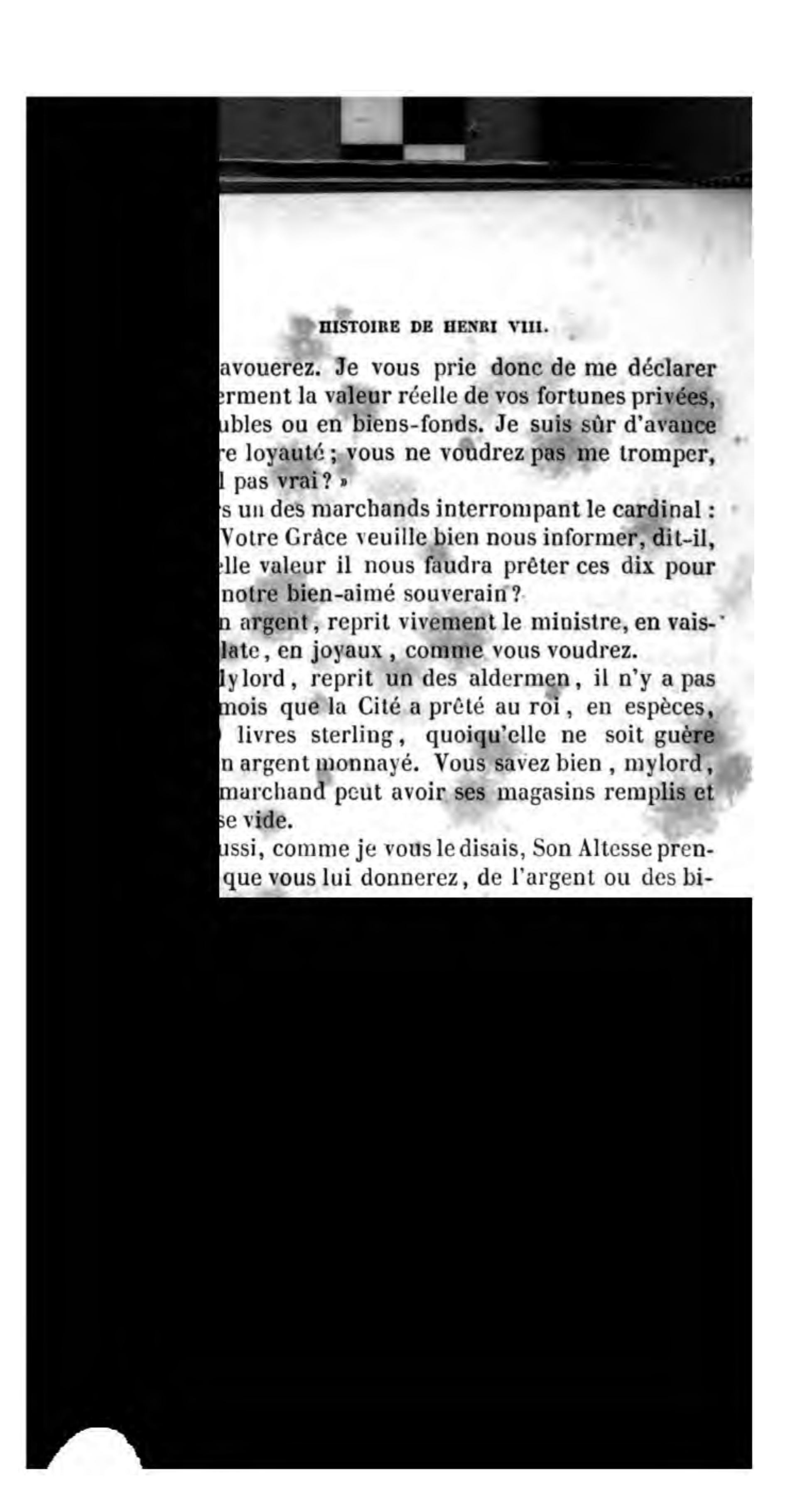
gleterre, il rêve une diversion. Séduit par
ıesses brillantes le comte de Desmond, chef
nille puissante en Irlande, qui refusait de se
re à Henri, s'engage à soulever le pays
ırmée française débarquera sur les côtes, et
ête de l'île opérée, à partager l'Irlande avec
de la Pole (1), le représentant de la maison
C'étaient deux ombres au lieu d'une pour
Henri. Un ennemi plus puissant encore,
nçois veut opposer à son déloyal ennemi,
uc d'Albany, qui vient de prendre la régence
sse, à l'instigation de la reine douairière.
ite, était brouillée avec son mari qu'elle voulait
ıarce qu'elle avait appris que Jacques IV, son
époux, vivait encore trois ans après l'affaire
en, et qu'il n'était pas mort quand elle avait
main au comte d'Angus. D'Albany pouvait
ilement la France. La trêve entre l'Écosse
eterre était expirée ; Henri avait proposé de

hôtel, et aux sujets français qui se trouvaient à Londres de sortir de la ville. La guerre était déclarée, mais il fallait de l'argent pour en payer les frais, et c'est ici que s'ouvre une des pages les plus curieuses de la vie de Wolsey. Le ministre promet d'abondants subsides si la couronne consent à seconder les mesures qu'il a l'intention de prendre : Henri s'abandonne à Wolsey.

Des commissaires, revêtus de pleins pouvoirs, partent de Londres pour chaque comté du royaume. Ils sont chargés de faire une enquête sur les ressources du pays, tant en biens-fonds qu'en valeurs mobilières. Ils ont ordre encore d'enregistrer dans chaque paroisse le nom des individus âgés de seize à soixante ans, à côté de celui des landlords dont ils sont tenanciers (1). Au retour des commissaires, le roi trouva, comme Wolsey l'avait prévu, que le pays était assez riche pour subvenir aux frais d'un armement extraordinaire, assez peuplé pour équiper une flotte nombreuse. Rien ne manquait au roi pour faire la guerre : il avait de l'argent et des hommes. L'enquête du cardinal ressemblait à celle qu'avait imaginée Guillaume le Conquérant (2).

Le 20 du mois d'août 1522, le maire, les aldermen et les plus riches marchands de la Cité, furent invités à se rendre à l'hôtel du cardinal. Wolsey les reçut avec sa politesse habituelle. Après leur avoir communiqué les instructions dont les commissaires royaux avaient été chargés pour procéder à leur enquête fiscale, il ajouta : « Il faut venir en aide à notre roi ; je suis sûr de votre empressement à l'obliger. Il ne vous demande en ce moment, pour le service de l'État, que dix pour cent de vos revenus annuels ; c'est bien peu,

(1) Herbert.—Stowe, p. 513.—Hume, t. II, p. 166 et 617.
(2) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 171.



avouerez. Je vous prie donc de me déclarer
erment la valeur réelle de vos fortunes privées,
ubles ou en biens-fonds. Je suis sûr d'avance
re loyauté ; vous ne voudrez pas me tromper,
l pas vrai ? »

s un des marchands interrompant le cardinal :
Votre Grâce veuille bien nous informer, dit-il,
elle valeur il nous faudra prêter ces dix pour
notre bien-aimé souverain ?

n argent, reprit vivement le ministre, en vais-
late, en joyaux, comme vous voudrez.

Iylord, reprit un des aldermen, il n'y a pas
mois que la Cité a prêté au roi, en espèces,
livres sterling, quoiqu'elle ne soit guère
n argent monnayé. Vous savez bien, mylord,
marchand peut avoir ses magasins remplis et
se vide.

ussi, comme je vous le disais, Son Altesse pren-
que vous lui donnerez, de l'argent ou des bi-

— Très bien, messieurs, reprit le cardinal-ministre ; vous êtes d'honnêtes gens, et je veux vous montrer que je sais céder. Eh bien donc, je prends pour base le crédit dont vous me parlez ; ce crédit est votre fortune réelle ; que chacun de vous donc me fasse ses billets sur le taux de cette bonne renommée dont il jouit dans le monde commercial. Je n'ai pas besoin de vous dire le service que vous rendrez à l'État, qui se voit forcé de lever deux armées pour châtier la France et réprimer l'Écosse. Je suis sûr, moi, du reste, que la Cité a pour plus de deux millions de livres en marchandises.

— Plût à Dieu, dit un des assistants, que Londres fût aussi riche ; mais cela n'est guère possible avec cette foule d'étrangers qui partagent nos bénéfices.

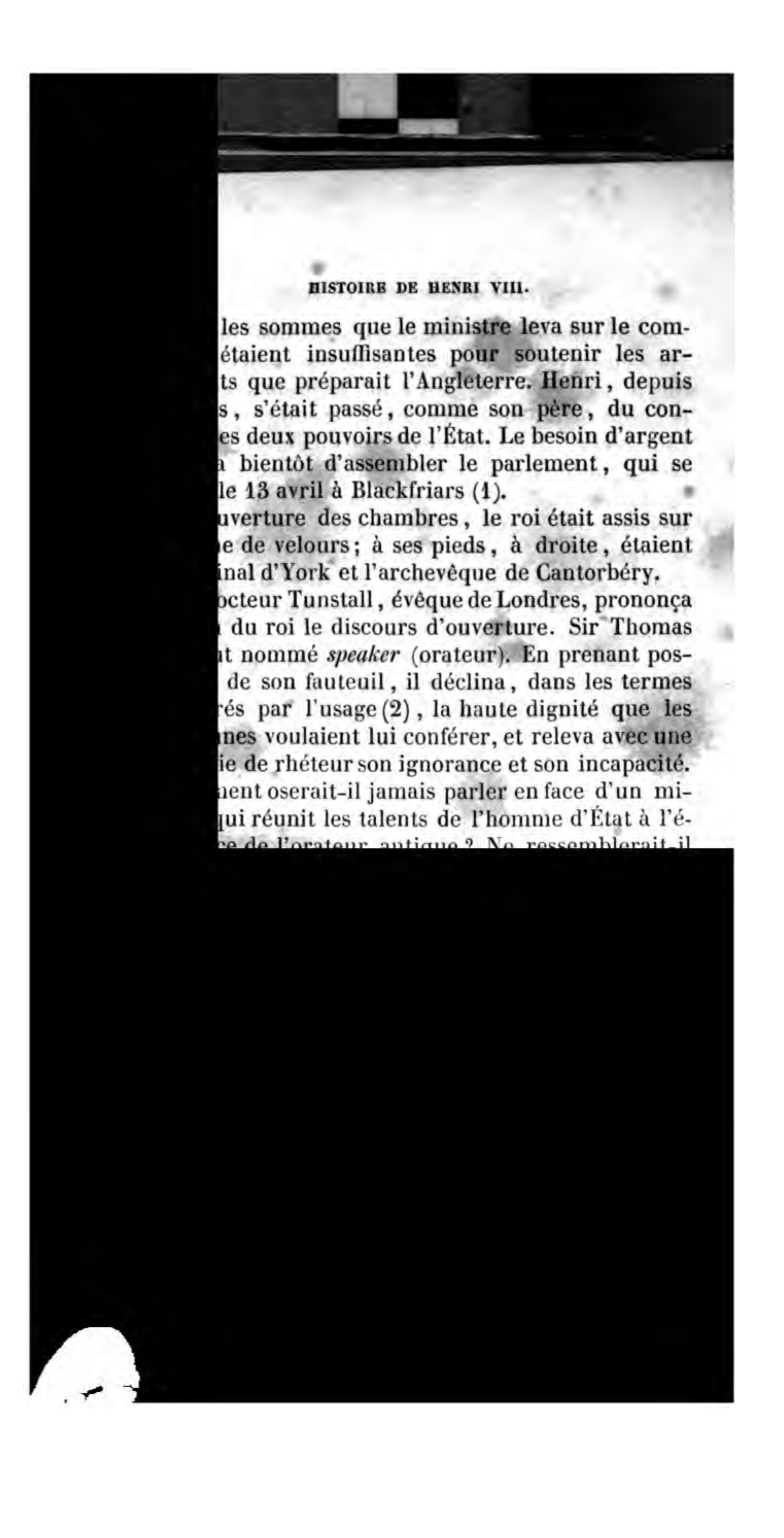
— Laissez-moi faire, dit le cardinal, j'y mettrai bon ordre si je vis. Je vous attends samedi ; vous me donnerez une déclaration écrite, et vous pouvez être sûrs que je serai discret, et que je me garderai bien de vous trahir. »

Les pauvres marchands, dit la chronique, s'en allèrent piteusement, assurés d'avance que leur royal débiteur ferait faillite, et ils murmuraient contre l'impôt qu'on leur imposait.

Mais ils connaissaient trop bien le cardinal pour manquer au rendez-vous. Le samedi suivant, ils se rendirent à la cure de Saint-Paul, où les attendait le docteur Tonnys, secrétaire du ministre, auquel ils remirent le bilan demandé (1).

Hall n'a-t-il pas raison de plaindre ces négociants de Londres, modèles de loyauté, qui craignent de se parjurer en donnant un compte infidèle de leur fortune privée ?

(1) Hall., l. c., p. 645 et 646.



les sommes que le ministre leva sur le com-
étaient insuffisantes pour soutenir les ar-
ts que préparait l'Angleterre. Henri, depuis
s, s'était passé, comme son père, du con-
es deux pouvoirs de l'État. Le besoin d'argent
bientôt d'assembler le parlement, qui se
le 13 avril à Blackfriars (1).
uverture des chambres, le roi était assis sur
e de velours; à ses pieds, à droite, étaient
inal d'York et l'archevêque de Cantorbéry.
octeur Tunstall, évêque de Londres, prononça
du roi le discours d'ouverture. Sir Thomas
t nommé *speaker* (orateur). En prenant pos-
de son fauteuil, il déclina, dans les termes
és par l'usage (2), la haute dignité que les
nes voulaient lui conférer, et releva avec une
ie de rhéteur son ignorance et son incapacité.
ent oserait-il jamais parler en face d'un mi-
ui réunit les talents de l'homme d'État à l'é-

cortége qu'un petit nombre de serviteurs. More, d'un ton ironique qui fit sourire les communes, demanda qu'il fût permis au ministre de paraître avec tous les emblèmes de ses dignités diverses : avec son porte-couronne, avec son porte-croix, avec son porte-chapeau, avec son porte-scel; afin, disait-il, que le cardinal, qui voudrait sans doute que le secret des délibérations ne franchît jamais le seuil de l'enceinte parlementaire, ne pût, en cas d'indiscrétion, accuser aucun membre de la chambre (1).

La motion passa.

Wolsey répondit à la boutade de Thomas More en venant à la chambre avec un cortége inusité de lords spirituels et temporels, et dans une splendeur de vêtements qu'il n'avait pas encore étalée. Il apportait un message royal dont il fit lecture aux communes. C'était une déclaration de guerre au roi de France, «qui prenait le titre de roi très-chrétien et violait la foi jurée, troublait la paix du monde, et envahissait traîtreusement le territoire de Charles-Quint. Peu content de retenir la pension qu'il était obligé de payer au roi d'Angleterre en vertu des traités de Tournay et de Térouenne, il avait dépouillé les sujets de Sa Majesté Britannique, mis un embargo sur les vaisseaux marchands de la Cité, soulevé l'Écosse et soudoyé Richard de la Pole. Pour venger les droits de sa couronne, Henri s'était vu forcé d'en appeler aux armes.» Le ministre venait donc, au nom du roi, demander à ses fidèles sujets 800,000 livres sterling, c'est-à-dire un cinquième sur les biens de chaque citoyen, ou 4 shillings par livre.

Le message fut accueillie par une morne stupeur. Les députés échangeaient entre eux des signes

(1) Thomas Rhubart, Thomas Morus, p. 200.

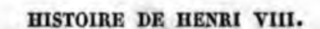
ement. Irrité de ce silence menaçant, Wol-
va, et promenant sur l'assemblée des regards
: « Messieurs, dit-il, je vois parmi vous
n homme docte; je représente ici le roi, et
surpris que personne ne me réponde. » La
e restait muette. Alors le cardinal, se tour-
rs Mr Murray, un de ses voisins : « Parlez
Monsieur, » dit-il impatienté. Le député se
e rassit, sans ouvrir la bouche. Le cardinal,
ardait un des membres les plus influents de
bre, reprit : « Et vous, Monsieur, parlerez-
Le député tourna la tête. « Maîtres! s'écria
stre, dont la voix trahissait l'émotion, c'est
ce coupable, à moins que ce ne soit l'usage
hambre de n'exprimer son opinion que par
de son orateur : Sir Thomas More, parlez
)! »

homas, fléchissant le genou, répondit, avec
sprit que de courage, que les députés se sen-

chambre. Le soir il fit appeler sir Thomas. « Plût à Dieu, maître More, lui dit-il, que vous vous fussiez trouvé à Rome quand je vous fis nommer orateur des communes. » — Que Votre Grâce me pardonne, dit en riant sir Thomas ; j'aurais préféré me trouver à Rome plutôt qu'à la chambre ; j'aurais eu le bonheur de voir une ville que j'ai grande envie de connaître (1). » Le ministre, quelques jours après, demanda pour l'orateur une gratification de 100 livres sterl., qu'il obtint de la bienveillance du monarque.

Les débats sur le bill des subsides commencèrent bientôt aux communes. Ils sont curieux à étudier, si l'on veut avoir une idée des ressources financières de l'Angleterre et de la science des chambres en économie politique à cette époque. Sir Thomas More défendit le projet du gouvernement, en soutenant qu'il était du devoir de la chambre de ne pas refuser l'impôt demandé, sous le spécieux prétexte qu'il était onéreux pour le pays (2). L'orateur, qui parla le premier, combattit la mesure en s'attachant à démontrer que, si un petit nombre de négociants ou landlords possédaient de grandes richesses, on devait reconnaître que leur fortune consistait beaucoup plus en nature qu'en espèces : accorder à la couronne, disait-il, des subsides en argent, serait retirer de la circulation des capitaux indispensables à la vie matérielle du peuple, gêner les transactions commerciales et appauvrir le royaume. Si le tenancier payait le lord propriétaire en blé ou en bétail, le seigneur ne pourrait sans danger se priver de son numéraire pour subvenir aux besoins de l'État. Un député fit remarquer que le roi avait déjà reçu de ses sujets un prêt en argent de 400,000 livres sterlings,

(1) Rudhart l. c., p. 204.
(2) La lettre de Wolsey appartient au State-papers office.



hillings par livre. Comment la couronne demander aujourd'hui 800,000 livres (1)? impôt, non plus de 4, mais de 6 shillings qui allait peser sur la nation; or la nation, ffort qu'elle fît, ne pourrait jamais trouver livres sterlings, puisque l'argent actuelle-tant en Angleterre ne représentait pas cette En voici la preuve,» ajoutait le député. pposant 15,000 paroisses en Angleterre, hacune 100 marcs, on obtient une somme 000 marcs ou de 1 million de livres sterlings; a pas en Angleterre plus de 13,000 paroisses, 13,000, combien en est-il qui pourraient marcs? Donc, si nous accordons les sub-ndés, nous aurons donné à la couronne, 0,000 déjà prêtés, une somme de 1,200,000 lings, somme évidemment supérieure aux onnayées que possède le royaume (2). »

nseurs du bill soutenaient d'abord que la

représentant ainsi dans la même journée une somme décuple de celle dont elle est le signe réel.

Quelques députés refusaient les subsides sous prétexte que l'armée d'invasion dépenserait en France l'argent qu'elle emporterait avec elle.

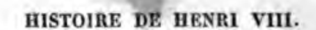
La réponse à cette objection fut aussi sensée que spirituelle : « Vous pensez donc que si François Ier faisait une descente en Angleterre il enrichirait notre île ? »

D'autres orateurs, en courtisans adroits, s'attachaient à exalter le patriotisme anglais. Ils montraient les armées britanniques partout triomphantes, notre marine ruinée, notre flotte anéantie, nos ports détruits, nos arsenaux rasés, et de riches et populeuses provinces réunies à jamais à la couronne d'Angleterre, dont elles accroîtraient la splendeur et la puissance (1).

Pendant les débats, l'attitude du peuple n'avait cessé d'être menaçante. Il montrait du doigt les députés vendus à la cour, et les poursuivait de ses railleries : « Votez donc, messieurs, leur disait-il, votez les shillings ; on saura bien vous y contraindre (2). » Les députés inquiets reprenaient la discussion et retardaient le vote. Ces lenteurs, que Wolsey aurait abrégées s'il eût assisté à la discussion du bill, finirent par lasser Henri : il fit appeler sir Edouard Mountague, qui passait pour l'un des chefs de l'opposition.

(1) Let us therefore, by all means, do what become us ; and, for the rest, entertain so good an opinion of our soldiers, as to believe that, instead of leaving our country bare, they will add new provinces to it, or at least bring rich spoils and triumphs home. — Herbert. — Tytler, p. 166.

(2) Voß, Heinrich der Achte, t. I, p.



gue se rendit au palais et se mit à genoux du roi, attendant dans cette attitude les souverain. Henri souriait et regardait du eil le pauvre suppliant, qui restait pros- Ion bill passera-t-il? » dit le monarque au Iountague répondit par une inflexion dor- approchant son front des pieds du prince, bill passe demain, continua le roi, en pro- main sur les cheveux du chevalier, ou de- e tête tombera (1). »

ngue royale, rapportée fidèlement aux com- eut un succès prodigieux. L'opposition se cussion fut close, et le bill passa. Henri VII de sa tombe, et l'Angleterre avait retrouvé te. La lâcheté des communes méritait bien itiée.

stance du clergé fut plus sérieuse que celle unes. On lui demandait cinquante pour cent

sides qui seraient votés dans une assemblée réunie selon les formes voulues, il repoussait toute mesure qu'on prendrait dans un synode général présidé par le cardinal-ministre. Wolsey fut forcé de céder. Les synodes des deux provinces se réunirent donc pour examiner la proposition royale. Au synode de Cantorbéry, Fox, évêque de Winchester, et Fisher, évêque de Rochester, réclamèrent avec énergie contre le mépris des priviléges de l'Église anglicane, « dont le pouvoir semblait avoir conjuré la ruine » (1).

C'était moins pour leurs revenus que pour leurs libertés que les deux évêques s'inquiétaient; ils redoutaient pour le pays beaucoup moins les prodigalités de Wolsey que le despotisme du prince. Le clergé vota un subside quinquennal de six pour cent par an. Les étrangers qui possédaient des bénéfices en Angleterre devaient payer une double taxe; deux humanistes seulement furent exceptés de cette mesure par ordre du cardinal, Érasme et Polydore Virgile; l'un, comme nous le savons, l'ami de Wolsey, l'autre, son adversaire passionné (2). Le philosophe et l'historien trouvèrent plus tard moyen de se venger de leur bienfaiteur en le calomniant.

Pendant les débats des communes, les préparatifs d'armement s'achevèrent, et le comte de Surrey, rappelé de son gouvernement d'Irlande, prit le commandement de la flotte anglo-espagnole (3). Au milieu du mois de juin 1522, il débarqua quelques troupes à Cherbourg (4). Après avoir ravagé le pays, il fit voile pour Morlaix, qu'il incendia. Puis,

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 167.
(2) Howard, l. c., p. 273.
(3) Voir la commission donnée à Surrey par Charles et Henri. — Herbert, p. 119-121.
(4) Hall, p. 642 et 643.

commandement de sa flotte au vice-amiral,
ébarqua bientôt à Calais, et se mit à la
rmée anglaise qui devait envahir la France,
s ses ordres le comte de Buren, général de
r (1).

queur de Flodden a pris soin de raconter
s dans une lettre adressée au cardinal (2).
de châteaux qu'il a ruinés, de bourgs qu'il
oillage, de villages qu'il a livrés aux flam-
arnisons qu'il a passées au fil de l'épée. Il
ux lorsqu'il peut dire : « Le conseil de l'em-
a content quand la ville sera brûlée, et elle
e dans trois jours (3). »

de Vendôme, qui commandait alors l'ar-
aise, était un général prudent : il avait
me de ne livrer bataille qu'en cas d'abso-
ité. Placé près d'Abbeville, il surveillait
et Hesdin, que défendaient de fortes gar-
nt ses mouvements avec le duc de Guise,

France, et terminée plus honteusement encore (1). Surrey se signala dans cette guerre de quelques mois par le pillage et le meurtre, le viol et l'incendie (2).

La mort d'Adrien VI vint réveiller toutes les espérances de Wolsey. Cette fois il n'a plus peur d'être trompé. Aussi s'apprête-t-il à monter les degrés du Vatican, mais non pas les pieds nus comme l'avait fait Adrien en entrant dans la ville sainte : Charles-Quint tiendra l'étrier quand le fils du boucher descendra de sa haquenée. A peine a-t-il appris la nouvelle du trépas du pape, qu'il écrit au roi d'Angleterre. Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est qu'avec un prince qui le connaît si bien il joue l'humilité. « Son bonheur, conte-t-il à son confident, eût été de rester auprès de Sa Grâce, heureux des services qu'il rend à son pays ; mais puisque Dieu le veut, il fera le sacrifice de ses affections les plus chères, et tout indigne qu'il est, il s'assoira sur un trône où, le ciel aidant, il ne cessera de travailler au triomphe de la chrétienté (3). »

Henri ne perd pas de temps, et par le même courrier il répond à son favori, dont il encourage les folles prétentions, que sa plus douce joie serait de le voir succéder au pape Adrien, dans l'intérêt de la chrétienté, du repos de l'Europe, de la paix du monde, du bonheur et de la gloire de l'Angleterre (4).

Le conclave allait s'assembler.

(1) Hume, l. c., t. II, p. 163.

(2) He returned to England after a short campaign of that useless pillage, cruelty and devastation, which rather remind us of a northman's ancient ravages, than of cultivated warfare.—Turner, l. c., t. I, p. 297.

(3) For which cause, though afore God I repute myself right unmeet and unliable to so high and great dignity, desiring much rather to devote, continue and end my life with your Grace, for doing of such poor service as may be to your honour, and wealth of this your realm, than to be pope.— L'original est dans les archives du duc de Grafton.

(4) Having his perfect and firme hope that of the same shall ensue,

C'est en se servant du nom de son maître que Wolsey stimule le zèle des ambassadeurs anglais à Rome. « Mylord de Bath, écrit-il à Clerk, le roi a la plus merveilleuse opinion de votre habileté... Vous savez ce que je veux... Ne vous laissez pas séduire par de belles phrases. Soyez adroit; le roi pense que nous aurons tous les Impériaux pour nous, si Charles nous tient parole. Il est à Rome de jeunes cardinaux qui ne sont pas riches; ils se laisseront gagner. Promettez; faites des offres magnifiques : Henri veut qu'on n'épargne ni son nom, ni son or, ni ses présents; tout ce que vous aurez promis, on le tiendra. A l'œuvre, et que Dieu vous seconde (1)! »

Chaque heure de la journée apporte à Wolsey de nouvelles espérances. Campeggio et le cardinal de Sion lui ont promis leur voix; Charles lui écrit

n brief time, a general and universal repose, tranquillity, and quietness in Christendom, and as great renown, honour, profit, and reputation to this realm, as ever was.—Howard, l. c., p. 281.

(1) My lord of Bath,

The king hath willed me to write unto you, that his Grace hath a marvellous opinion of you, and you knowing his mind as you do, his highness doubteth not but that this matter shall be, by your policy, set forth in such wise, as that the same may come to the desired effect, not sparing any reasonable offers, which is a thing that, amongst so many needy persons, is more regarded than perhaps the qualities of the person. Ye be wise, and ye wot what I mean; trust yourself best, and be not seduced by fair words, and especially of those which (say what they will) desire more their own preferment than mine. Howbeit, great dexterity is to be used, and the king thinketh that all imperials shall be clearly with you, if faith be in the emperor. The young men, for the most part being needy, will give good ears to fair offers, which shall be undoubtedly performed. The king willeth you neither to spare his authority, or his good money, or substance. You may be assured whatever you promise shall be performed; and the Lord send you good speed.

Your loving friend,
T. CARD. EBORAC.

—L'original est au British Museum.

de Pampelune qu'il le soutiendra de tout son pouvoir (1); Clerk lui parle des bonnes dispositions des membres les plus influents du conclave; le cardinal qui a le plus de chances de succès, Jules de Médicis, est repoussé par la France. Wolsey expédie courrier sur courrier à ses créatures. Toutes ses instructions se terminent par la même recommandation: « Promettez, mylord, promettez tout ce que vous voudrez: des présents, des dignités, de l'argent; le roi saura faire honneur à votre parole (2). » Mais à Rome on connaît les pratiques simoniaques de Wolsey, et la populace, rassemblée chaque soir autour de la chambre du conclave, maudit l'étranger qui met à l'encan l'anneau du pécheur (3). Bientôt la voix de Dieu se fait entendre: pas un des jeunes cardinaux ne se laisse séduire par les offres de Clerk; un murmure d'indignation accueille le nom de Wolsey quand le cardinal secrétaire chargé de recueillir les votes le trouve écrit sur un des bulletins, et au moment suprême Charles lui-même l'abandonne (4).

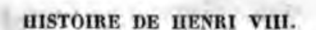
Des deux papes auxquels Wolsey avait voulu disputer la tiare, l'un, Adrien d'Utrecht, qu'il espérait écarter par la ruse, fut l'âme la plus candide qui jamais ait porté la couronne; l'autre, dont il croyait

(1) La lettre est au Brit. Mus., Mss. Coll., Vitell., C. II, p. 226.

(2) The one general for me and in my favor, by the which you have ample authority to bind and promise on the king's behalf, as well gifts or promotions, as also large sums of money to as many and such as you shall think convenient. — Burnet, App., p. 196.

(3) Turner, l. c., t. I, p. 226.

(4) It is true that during the discord and dissension among them, your grace's friends did attempt and made at sundry times motions effectually for your preferment, " sed semper parùm feliciter," for the multitude of them would never incline thereunto, ne hear of it. —Mss. Vit., V, p. 233.



à force d'argent, ne se servit jamais de
es négociations. L'orgueil du ministre au-
ıs vivement blessé si la populace romaine
éunie sous les fenêtres du conclave pour
un pape italien. Wolsey, de l'élection de
t simplement une question de race. A ces
éridionales que Léon X avait accoutumées
e extérieur de l'art, il fallait, pensait-il, un
qui relevât l'empire de la forme. L'homme
un moment représenté dans la chaire de
re par un Flamand, crut que pour régénérer
ce il devait bannir du monde spirituel tout
ressait trop vivement aux sens. La réforme
en s'acheminant à pied vers Rome ne pou-
r que par le spiritualisme; le phénomène
parut donc incompatible avec cette reli-
ur qu'il voulait faire prévaloir. Mais tôt ou
olution qu'il tentait devait expirer contre
ces sensualistes d'un peuple qui regret-

fortement empreint. Si jamais élection d'un pontife eût été le produit exclusif d'une pensée humaine, l'Église aurait perdu depuis longtemps cette idée fixe, cette volonté unique, ce gouvernement systématique et conséquent, cette individualité surnaturelle dont elle offre le prodige depuis son origine.

Il importait à Wolsey de dissimuler ses tourments intérieurs : si son mécontentement eût éclaté, le pape pouvait lui retirer la commission de légat dont il avait été revêtu par Léon X, et qu'Adrien, à la prière de Henri VIII, s'était empressé de confirmer. On connaît le talent du ministre à se composer un masque suivant les exigences de son rôle : hier, il s'étudiait à corrompre, à l'aide de l'évêque de Bath, les consciences de quelques membres du sacré collége ; aujourd'hui c'est au même agent qu'il confie la joie dont son cœur est inondé ! « Oh, l'heureuse nouvelle que vous nous avez donnée, lui écrit-il ! Je vous assure que rien ne pouvait faire plus de plaisir à Sa Grâce et à moi que d'apprendre l'élection de Jules de Médicis (1). » Et comme s'il craignait qu'à la cour on ne manifestât quelque dépit qui pourrait compromettre son élection future, car Wolsey ne renonce pas à la papauté (2) ; il veut que son maître remercie la Providence de l'avénement de Clément VII. A l'entendre, cette exaltation du Florentin est un beau triomphe pour l'Angleterre, dont le pape sera l'allié fidèle ; pour Henri, auquel il est si vivement attaché ; pour l'Église, qu'il saura défendre ; pour les lettres,

(1) His grace and I both give unto your especial and hartie thankes namely for the desyryd newes of the said election, which I assure you to be as much to the king's and my rejoyce, consolation, and gladness, as possiblie may be devised or imagined. — British Mus., Mss. n° 3839, Ays. col., n° 3232, art. 4.

(2) Wolsey's letter of 7 Feb. 1529 to Gardiner. — Harl., Mss. n° 283, p. 105. — Henry's Instructions, ib., p. 116.

gera. Quant à lui, pauvre homme (1), dans
ion aux décrets du ciel, il est prêt à re-
Esprit-Saint qui a si merveilleusement in-
ères du conclave (2).
es semaines après son couronnement, Clé-
dans une bulle qui porte la date du 9 jan-
(3), renouvela les pouvoirs de légat *à latere*
édécesseurs avaient accordés au cardinal;
fois les pouvoirs ne devaient expirer qu'a-
ence du dignitaire : c'est une espèce de pon-
Clément crée pour le favori de Henri VIII.
le cette bulle, Wolsey est en quelque sorte
che de l'Angleterre. Les historiens les plus
nvers le ministre avouent qu'il ne profita
nsigne faveur du saint-siége que pour éten-
e des lettres (4). A l'imitation de Léon X,
ulut doter son pays d'institutions sembla-
le que Rome possédait sous le nom de
omain. Ici, du moins, nous pouvons de
cœur applaudir à la rivalité de l'homme

ments scientifiques de l'Italie. Il dépensa, pour le fonder, les revenus d'un petit nombre de monastères que le pape lui avait permis de séculariser. Après quelques années on vit s'élever un édifice de style semi-gothique, avec un cloître à ogives qu'on a supprimé depuis, et une porte magnifique que surmontaient les armes du cardinal, qui eut l'insolent caprice de placer son écusson au-dessus de l'écusson royal (1). Si le plan de Wolsey n'eût pas été modifié, l'édifice quadrangulaire aurait, sur une des faces, reproduit exactement l'aile principale du château de Thornbury, bâti par Édouard Stafford, duc de Buckingham, dont il avait conspiré la perte (2).

Les chaires des deux colléges furent offertes aux maîtres dont la réputation était européenne. Louis Vivès vint d'Espagne pour enseigner le droit civil à Oxford (3). Ce fut Catherine d'Aragon qui désigna le savant au cardinal. Érasme fut tenté longtemps par le ministre, qui lui offrait une chaire de théologie; mais il résista, tant il redoutait les brumes de l'Angleterre. Le philosophe ne craignait pas d'avouer, en riant, son goût pour le vin de Bourgogne et son aversion pour la bière. On faisait à Oxford des leçons sur la médecine, la philosophie, les mathématiques, le grec et le latin (4). Le cardinal payait généreusement les professeurs. Henri, tout en s'occupant sérieusement d'un nouveau plan d'invasion en France, n'oubliait pas la fondation de son favori. Plus d'un écolier le remerciait en beaux vers de la protection qu'il accordait aux lettres, et chantait les succès que

(1) Howard, l. c., p. 302.
(2) Howard, l. c., p. 304.
(3) Knigth, l. c., p. 165. — Turner, l. c., t. II, p. 193.
(4) Fiddes, l. c., p. 209, 219.

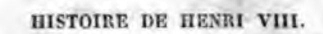
CHAPITRE XV.

TRAITÉ DU DUC DE BOURBON AVEC L'ANGLETERRE.
1523—1524.

Le connétable de Bourbon s'apprête à trahir la France. — Il offre ses services à l'Angleterre. — Henri donne à ses ambassadeurs des instructions pour traiter avec ce prince. — Serment de fidélité que le connétable prête au roi d'Angleterre. — Les alliés commencent leurs opérations contre la France. — Dangers que court Paris. — Il est délivré. — Siége de Marseille par le connétable. — François I[er] passe les Alpes. — Bataille de Rebec où Bayard est blessé mortellement. — Bataille de Pavie. — Francois I[er] est fait prisonnier. — L'Angleterre somme le connétable d'envahir la France. — Raisons qui empêchent le duc d'agir. — L'anarchie se met parmi les confédérés. — Henri écoute les propositions de la régente. — Paix avec la France. — A quelles causes il faut l'attribuer.

Charles-Quint ne s'était pas laissé abattre par la défaite des Anglais à Hesdin. Pendant que le comte de Surrey regagnait Douvres, il travaillait à soulever l'Italie contre la domination française. Adrien VI, quelque temps avant de mourir, avait signé une ligue nouvelle avec nos deux grands ennemis ; les Vénitiens nous abandonnaient et prenaient l'engagement de maintenir Sforza dans la possession du Milanais ; les Florentins, depuis qu'un Médicis était à la tête de la république, désertaient notre cause ; Gênes, et toutes les principautés qui bordent la Méditerranée, se hâtaient de se rallier à l'empereur, les unes par peur, les autres par inconstance, le plus grand nombre par ambition (1). Jérôme Adiern, dans une dépêche à l'évêque de Badajoz, nous fait connaître le plan

(1) Hume, l. c., p. 170.



ereur (1). Trois armées devaient envahir ément la France : l'une longerait les côtes es pour descendre en Provence ; la seconde it les Pyrénées pour attaquer Bordeaux ; la traverserait le détroit pour se jeter dans la Pape, empereur, roi, archiducs, ducs, la vait pour ennemis tout ce qui portait une e.

uelque terribles pour la France que fussent ratifs, ils n'étaient rien si on les compare au uquel l'exposait une conjuration formée ent contre son indépendance. Charles de , qui s'apprêtait à trahir son prince et son vendre ses services à l'Angleterre, avait été nétable à peine âgé de 26 ans. Ce n'était pas iomme de race, l'époux de Susanne de Bour-ujeu, petite-fille de Louis XI et fille d'Anne e ; ni l'héritier des fiefs les plus beaux : l'Au-la Marche, le Bourbonnais, le Forez, le

dépit de se voir outragée changea chez cette femme, d'un caractère impérieux, l'amour dédaigné en haine violente : elle résolut de se venger (1).

Elle gagna le chancelier Duprat, qui fit intenter un procès au connétable. On lui réclamait une partie de sa fortune au nom du roi, comme étant tombée dans le domaine de la couronne par la mort de Susanne; l'autre, au nom de Louise, duchesse d'Angoulême, la plus proche héritière de Susanne. Les biens de la maison de Bourbon furent donc séquestrés; ces biens étaient immenses; car Charles possédait dans ses domaines deux principautés, deux duchés, quatre comtés, deux vicomtés, et sept seigneuries (2). Le connétable, réduit au désespoir, aima mieux, dit Brantome, abandonner sa patrie que d'y vivre en « nécessité ; » mais il allait s'expatrier comme Coriolan, la vengeance dans le cœur.

Jamais jusqu'alors l'Angleterre n'avait eu de personnel diplomatique mieux organisé. A certaines cours, comme à celles de Rome et de Paris, elle était représentée par trois ou quatre ambassadeurs, presque toujours choisis parmi des humanistes. Ces agents correspondaient à la fois avec le prince et avec le ministre : au prince, ils transmettaient des dépêches courtes et précises; au ministre, de longs et minutieux rapports. Wolsey voulait tout savoir; et si l'on en juge par sa correspondance conservée en grande partie au Musée britannique, on ne lui épargnait pas les détails (3). C'est par Wingfield qu'il apprit avant personne le départ de Paris du connétable et le projet de révolte que

(1) Hume, Garnier, et la plupart des historiens.

(2) Ranke, l. c., t. II, p. 299.

(3) Turner, l. c., t. II, p. 228 et suiv.

le prince nourrissait dans son cœur ulcéré (1). Le connétable, avant de quitter Paris, avait expédié à l'empereur un agent secret (2). Avec son épée, il offrait à Charles cinq cents gendarmes et mille fantassins. La main d'une des sœurs de l'empereur était le prix que Bourbon mettait à sa trahison (3). Il appelait sa révolte un désespoir patriotique. A Valladolid, comme à Greenwich, on ne nommait Bourbon que « le vertueux duc (4). »

Bourbon, arrivé le 12 du mois de mai à Annecy, expédia par un de ses gens quelques mots au cardinal Wolsey. « Monsieur le légat, écrivait-il, j'envoye le sieur de Chasteaufort, mon conseil et chambellan, de par de là pour des raisons que je lui ai chargé vous dire. Je vous prie le croire pour ceste fois comme moi mesme, et par lui me mander si choses voullez que je puisse, et je les ferai de très bon cœur (5). »

C'est la couronne de France que Bourbon offrait au roi d'Angleterre! Henri se flattait que les halles et les bourgeois de Paris le recevraient comme autrefois ils avaient accueilli le duc de Bedfort. Pour hâter son triomphe, il dépêcha sans perdre de temps un ambassadeur à Valladolid, qui devait traiter avec

(1) As touching the duke of Bourbon, he was late with the French king, and departed thence right evil pleased; for there is a great plea between the lady regent and him for his widow's land; and as for the marriage between him and the Lady regent, it is nothing so.— Wingfield's letter, 10th April.—Mss. Cott., Galba, B. VIII, p. 26.

(2) Harl. Mss. n° 295.

(3) C'est le duc qui fit les premières ouvertures à l'empereur : "Certain practices have been by him set forth a good season past, and have lately been renewed, by sending a special and secret man unto the emperor to declare and shew to him, etc."—King's instructions to D. Knight, in May 1523.— Mss. Vesp., C. II, p. 58.

(4) The virtuous Duke of Bourbon.—Mss. Harl., n° 295, p. 52.

(5) Mss. Vitell., B. V. p. 184.

Bourbon, si le duc s'engageait à le reconnaître pour roi de France et à lui prêter, en cette qualité, foi et hommage (1). Quelques jours après, l'empereur chargea le comte de Rieux, seigneur de Beaurain, de discuter avec Wolsey les propositions du connétable. Mais Beaurain ne devait prendre d'engagement avec le cabinet anglais qu'autant que l'Angleterre resterait fidèle à la coalition, et unirait ses armes à celles de l'empereur et de l'Espagne pour envahir la France (2). A ces conditions, Charles promettait à Bourbon ou la main de Catherine, ou celle de la reine douairière de Portugal. Beaurain arriva vers la fin de juin en Angleterre, et, suivant ses instructions, convint du plan de campagne avec le cardinal. Puis il repartit pour la France, et, le 31 juillet, eut une entrevue avec le duc de Bourbon à Bourg-en-Bresse (3).

Henri, qui ne se fiait pas à de vagues promesses, chargea Knight, son ambassadeur à Bruxelles, de partir, déguisé, pour Bourg (4), et de s'assurer des dispositions du connétable en demandant avant tout communication des plans du duc pour assurer la couronne des Valois au roi d'Angleterre. Traverser la France avec des instructions qui ne formaient pas moins de six pages in-folio, était un voyage périlleux

(1) Commission to D. Sampson and Sir Richard Jerningham, 16th May 1523.—Mss. Vesp., C. II, p. 125. Elle est en latin.—Deux autres du 17, relatives à l'invasion de la France.—Mss. Vesp., C. II, p. 127 et 128.—Une quatrième de la main de Pace, p. 129, mais qui ne fut pas expédiée.

(2) Une copie de ces instructions se trouve au Mus. brit.—Mss. Vesp., C. II, p. 138.

(3) Mss. Vesp., C. II, p. 58. Voir une lettre de Wolsey du 3 juillet, imprimée par Galt. Appendix, p. 351. — Notionen aus den östreichischen Archiven in Hormayrs Archiv.

(4) By port and in habit dissimuled.—Mss. Vesp., p. 60.

D. Knight n'osa pas entreprendre (1). Sir
ussell, plus hardi, promit d'arriver jusqu'à
n. Il partit avec un traité (2) signé de la main du
il remit au duc en échange d'un engagement
prince revêtit de sa signature. Le connétable
eait à détrôner son compagnon d'armes à Ma-
à faire la guerre à son pays, à combattre
bannières étrangères, à livrer Paris au Tu-
désignait quelques provinces qu'il recevrait
ix de sa félonie (3). En signant ce pacte crimi-
urbon ne manifesta aucune émotion. De re-
Paris, il répondit à Bonnivet, qui lui de-
t de l'accompagner en Italie, qu'il était trop
pour se mettre en campagne, et il se fit
en litière jusqu'à Moulins afin de se rétablir
ur des montagnes (4).

alliés ne tardèrent pas à commencer leurs
ons. L'armée espagnole s'empara, le 16 sep-
1523, de Saint-Jean de Luz, et le lendemain



Furstemberg, à la tête de ses lansquenets allemands, se jeta dans la Champagne, s'empara à la première sommation de Coiffy, passa la Meuse au-dessous de Neufchâtel, longea la Marne, et s'avança jusqu'à Joinville, mais sans proclamer nulle part la déchéance de François Ier. Le duc de Guise n'avait, pour arrêter l'ennemi, que trois à quatre cents gendarmes; mais, électrisée par son appel, la noblesse de la province se souleva et se forma en escadrons, qui vinrent harceler les lansquenets. Ils coupaient l'herbe, abattaient les arbres, incendiaient les buissons, détachaient les barques amarrées au rivage, et chassaient devant eux les populations des villages où les Allemands auraient pu trouver des vivres ou des munitions. Le comte de Furstemberg manquant de cavalerie pour tenir la campagne, prit le parti de repasser la Meuse avec ses soldats, épuisés de fatigue et de faim (1), et poursuivis dans leur retraite par un ennemi qui ne leur laissait aucun repos. Furstemberg essaya de résister près de Neufchâtel, et fut complétement battu (2).

Ce fut un rude échec pour la coalition que la déroute des lansquenets de Furstemberg. Les alliés croyaient, sur la parole de Russell, que la France était lasse de son roi, et qu'accablée sous le poids de la misère et du désespoir elle n'attendait que le moment de secouer le joug d'un maître détesté (3). Comme la prophétie ne s'était pas accomplie, l'ambassadeur attribua la fuite des lansquenets à l'argent

(1) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 188.
(2) Turner, l. c., t. I, p. 326.
(3)... The most part of the realm would have drawn towards him, they being the sorriest people in the world that he did not come.— Russel's letter, 11th Nov.—Mss. Vit., B. V, p. 217.—I think that there never was prince so evil beloved among his subjects as he is. — Id. ib.

nçois I[er] s'était habilement servi pour cor-
la fidélité de trois de leurs capitaines (1).
première nouvelle de l'irruption des Alle-
n Lorraine, Henri donna l'ordre à Suffolk
arquer pour Calais, où le comte de Buren
ivé de Flandres afin de s'entendre avec l'a-
r les opérations de la campagne (2). Le
nbre, les deux corps d'armée anglais et fla-
érèrent leur jonction (3). Ils formaient une
trente mille fantassins et de dix mille cava-
Suffolk avait dessein d'attaquer Boulogne;
'après l'avis de Wolsey qu'il importait de
sans différer sur les provinces où le conné-
Bourbon avait de nombreuses intelligences,
s'avança le long de la Somme pour pénétrer
cœur de la France. Partout sur son passage
anglaise appelait les populations à la révolte,
berté, pour parler le langage des coalisés.
n pays fidèle et dévoué à l'Angleterre qu'on

rêter à faire le siége de places qu'il ne pouvait emporter d'assaut, avait laissé sur sa route Hesdin et Doulens. À Bray, La Trémoille espérait contenir l'ennemi ; mais il fut attaqué si brusquement, qu'il fut obligé d'abandonner à Suffolk quelques pièces de canons, et d'opérer sa retraite. Bray fut pris le 20 octobre. Les alliés ne s'y arrêtèrent que quelques heures, le temps de livrer au pillage la ville « rebelle (1). » Ils ne criaient plus : « Liberté ! liberté ! » depuis qu'ils avaient vu les nobles et les paysans, et jusqu'aux femmes, mourir pour sauver le pays ; mais ils mettaient à feu et à sang tous les villages qu'ils rencontraient sur leur route. Ils avaient traversé l'Oise, avaient pris Montdidier et Compiègne, et poussé leurs avant-postes jusqu'à Senlis et à Morfontaine. « À Paris ! » criaient-ils, en continuant de marcher. Le roi d'Angleterre se croyait à Saint-Denis. Wolsey partageait les illusions de son maître en lisant les dépêches où sir John Russell écrivait : « Sire, votre armée jette partout la terreur (2) ; nous sommes à Paris ! » Et More, qui n'avait appris à connaître la France que dans les vers satiriques de Skelton, ou dans les rapports de Suffolk qu'il lisait au roi, croyait que notre patriotisme éteint essayerait à peine de résister, et attendait avec confiance un bulletin anglais daté du Louvre (3).

Paris était dans l'épouvante ; les portes de la ville étaient fermées par ordre des échevins ; le guet convoqué ; le parlement rassemblé pour prendre des mesures de sûreté (4). On regardait du haut des clochers

(1) Du Bellay, Mémoires, p. 207, 302.—Rapin de Thoyras, t. VI, p. 188.—Turner, t. II, p. 332, 333.

(2) Sir, they fear your army marvellously in France, and the saying is, that your said army is almost at Paris. — Mss. Vit., B. V, p. 217.

(3) Mss. Galba, B. VIII, p. 87.

(4) M. Capefigue, l. c., t. II, p. 283.

hâte les fortifications, arma les habitants,
itadelle à l'abri d'un coup de main (1).
t essaya de réduire Milan par la famine ; il
ocus et s'empara de tous les postes avancés
uraient et par où l'on pouvait porter se-
place assiégée. Un moment l'amiral se crut
la ville. Les citoyens qui, dans leur chan-
cessant de maîtres, n'avaient conservé que
r des mauvais traitements qu'ils avaient
la part de leurs seigneurs suzerains, pro-
u général français de chasser la garnison
, s'il leur promettait, moyennant une ran-
e pas faire entrer de troupes dans la ville.
es pourparlers, tout s'ébranlait pour en-
nnivet : Leyva s'avançait de Pavie ; le duc
ue arrivait à Lodi ; Bourbon manœuvrait
, en sorte que le seul parti qui restât à
c'était de repasser les Alpes. Mais les alliés
son dessein, et l'atteignirent à Rebec.

d'un œil plein de foi, et se mit à prier. La nuit tombait, et, à travers les feux que promenaient les hommes chargés de la garde du camp, pour éclairer les tentes, on apercevait dans le lointain les escadrons français qui, sous la conduite de Saint-Pol, se retiraient en bon ordre. Le marquis de Pescaire, noble soldat, à la première nouvelle de la blessure de Bayard, accourut pour lui serrer la main et l'embrasser. Quelques mots d'une pitié généreuse ramenèrent un léger sourire sur les lèvres du mourant. Pescaire fit dresser une tente où l'on plaça le chevalier, pendant qu'on courait chercher des chirurgiens pour soigner ses blessures, et un prêtre pour le confesser. Le prêtre vint le premier, entendit le moribond, et lui donna l'absolution (1). En ce moment parut le connétable. Comme il essayait de plaindre le prisonnier : « Ah, ne me plaignez pas, dit Bayard; je meurs en homme d'honneur : c'est moi qui vous plains, vous qui combattez contre votre roi, votre pays et vos serments. Rappelez-vous qu'une mort tragique attend ceux qui tirent l'épée contre leur patrie (2). » Le héros leva ses yeux éteints vers le ciel, et expira dans les bras de serviteurs prisonniers comme lui, mais moins heureux que leur maître.

Pescaire fit embaumer le corps du capitaine, et donna l'ordre à une garde d'honneur, formée de vieux soldats, de le transporter en France. Sur la route que traversait la dépouille mortelle, les populations rassemblées s'agenouillaient en signe de respect. Le duc

(1) At his request he called a priest, to whom he might confess, and from whom he received absolution.—Tytler, l. c., p. 177.

(2) My lord of Bourbon, it is not I that am deserving of compassion, since I die an honest man; but for mine own part I am constrained to pity you, when I see you serving in arms against your prince, your country, and your oath; for remember, my lord, that the death of all who have borne arms against their country has been tragical.—Id. ib.



voulut qu'on rendît aux restes du cheva-
nneurs royaux. Dans le Dauphiné, patrie
omme, le clergé vint au-devant du corps
ion, bannières déployées (1).
re du connétable ralluma toutes les mau-
sions des alliés. Un moment, en Angle-
nri, en lisant les dépêches de Suffolk,
i découragé. Au printemps de 1524, il avait
'intention de se réconcilier avec son « bon
mais quand il apprit la défaite de Bonni-
mort de Bayard, alors ses idées de con-
éveillèrent plus ardentes que jamais. Un
lan d'invasion en France fut combiné de
ec Charles et Bourbon (3). Le connétable
ahir la Provence; Marguerite, l'Artois;
Picardie. Mais cette fois Henri, devenu
ne veut pas traverser une contrée où tant
ont laissé leurs ossements, sans être sûr
on sera maître d'une grande partie de la

mais qu'il ne devait remettre que sur un engagement en bonne forme (1).

Bourbon était prêt à répéter un serment qu'il avait déjà prêté. Aujourd'hui, comme l'année précédente, il reconnaissait Henri pour roi de France ; mais il ne voulait pas entendre parler d'hommage lige envers son nouveau souverain, parce qu'il n'était pas vassal, mais homme libre, maître dans son duché, que l'empereur et le roi avaient reconnu, comme Henri dans son royaume héréditaire (2). En vain Pace, esprit d'une rare souplesse, employa-t-il la cajolerie et la raison pour triompher de l'obstination de Bourbon : ses arguments furent impuissants aussi bien que ses caresses (3). Alors force fut bien à Henri de se contenter d'un serment tel que le connétable le voulut prêter.

Le malheureux Bourbon n'a pas un instant de repos : il ressemble à la Marguerite de Gœthe, à chaque heure du jour visitée par le démon. Pace fait l'office du mauvais génie : « Mais à quel titre donc entrerez-vous en France ? » demande-t-il à Bourbon ? Bourbon est obligé de répondre : « Pour recouvrer tout ce qui appartient légitimement à Sa Grâce, le roi d'Angleterre, à l'empereur et à moi, connétable (4). » Mais à peine s'est-

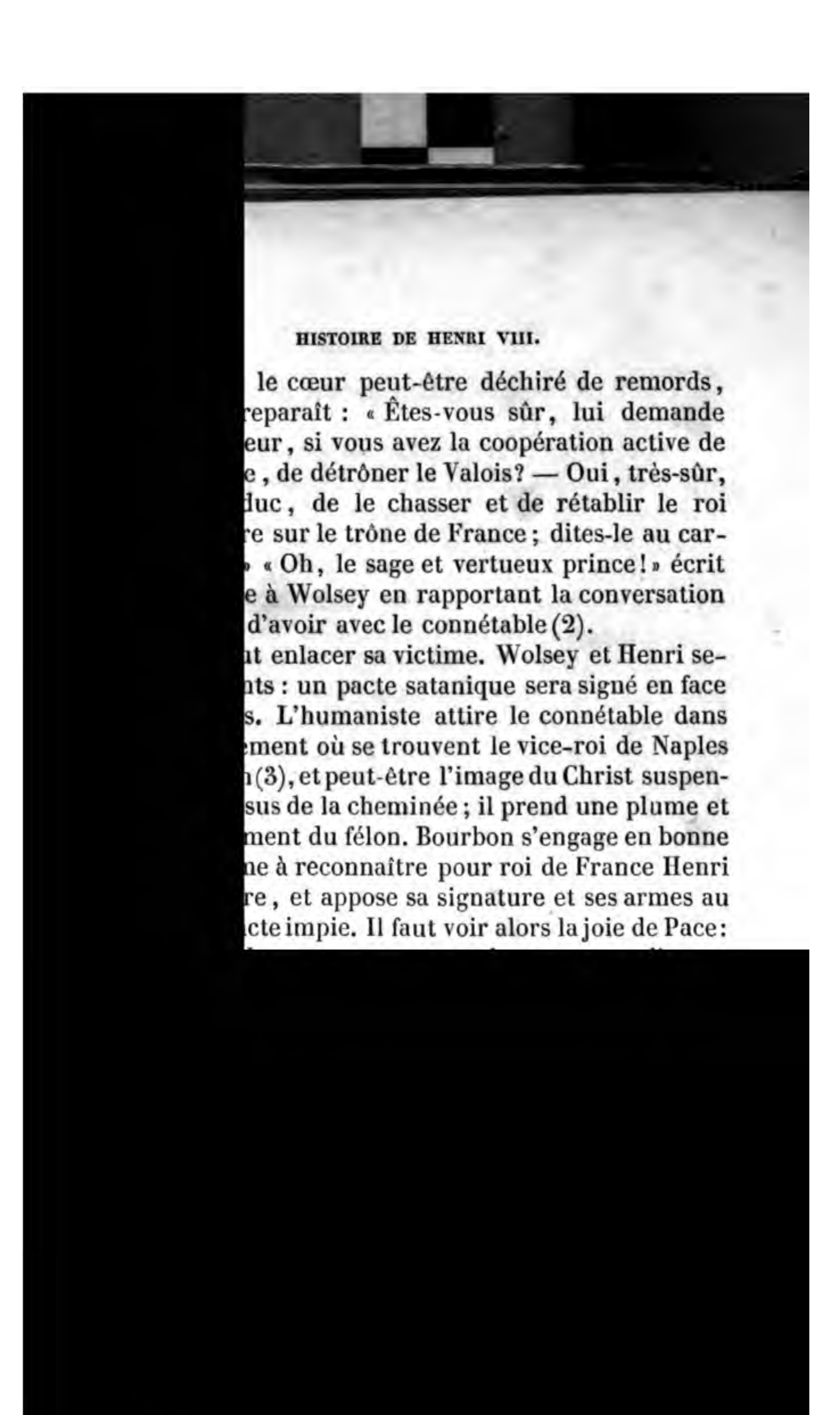
side, he might yet be able to keep the field, besiege towns and places, and also to give the battle to the French king.—Wolsey's letter to Pace, 28th May 1524.—Mss. Harl., n° 283, p. 59 et 60.

(1) Wolsey's letter.—Mss. Vit., p. 60.

(2) But when I moved him to do homage, he said that the king by treaty had granted unto him his duchy, and all his lands free, and that when a prince had guaranteed freedom and liberty, he could ask none homage because one is contrary to the other.—Mss. Vit., p. 100.

(3) We had a long conservation, and finally he would condescend to none homage, but to the oath.—Mss. Vit., B. VI, p. 101.

(4) Under what title the said duke intendeth to enter France? He answered : Under this title : To recover all that appertaineth rightfully to the king's grace, the emperor, and himself. — Pace's dispatch. — Mss. Vitel., B. VI, p. 85.



le cœur peut-être déchiré de remords, reparaît : « Êtes-vous sûr, lui demande eur, si vous avez la coopération active de e, de détrôner le Valois? — Oui, très-sûr, duc, de le chasser et de rétablir le roi re sur le trône de France; dites-le au car- » « Oh, le sage et vertueux prince! » écrit e à Wolsey en rapportant la conversation d'avoir avec le connétable (2).

it enlacer sa victime. Wolsey et Henri se- nts : un pacte satanique sera signé en face s. L'humaniste attire le connétable dans ment où se trouvent le vice-roi de Naples n (3), et peut-être l'image du Christ suspen- sus de la cheminée; il prend une plume et ment du félon. Bourbon s'engage en bonne ne à reconnaître pour roi de France Henri re, et appose sa signature et ses armes au cte impie. Il faut voir alors la joie de Pace:

apprendre à lire à ses enfants (1). « Soyez sans crainte, dit-il à ses protecteurs ; le connétable servira loyalement le roi ; il lui rendra la couronne de France : n'ayez pas peur qu'il la garde pour lui ou qu'il souffre qu'un autre s'en empare (2). »

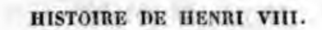
Qu'on nous pardonne d'avoir parlé des remords du connétable. Nous pensions que le soldat de Marignan devait trembler en signant la déchéance de son frère d'armes : nous nous trompions. En feuilletant les dépêches de Pace, restées inconnues à nos historiens, nous avons surpris le duc de Bourbon agité de troubles intérieurs ; mais s'il hésite, s'il tremble, c'est de peur d'être trahi. Il vient d'apprendre qu'un moine est parti de Paris pour Londres avec des instructions secrètes de la régente, et il a des soupçons sur la loyauté du roi d'Angleterre (3). Mais il est une autre vision qui le poursuit bien autrement : c'est l'image du pape. Il sait que Sa Sainteté a menacé de se venger, les armes à la main, de Charles et de Henri, s'il prêtait serment de fidélité au roi d'Angleterre (4). Comment Pace parvint-il à triompher des défiances et des craintes de Bourbon, c'est ce qu'il ne nous a pas appris ?

(1) Voyez p. 219 de ce volume.

(2) I see him utterly determined to serve the king truly and faithfully in the recovery of his crown of France, and not to make any manner of practice to be king himself, nor to suffer any other than save only our king as true inheritor there.—Mss. Vitel., ib., p. 102.

(3) Beaurain shewed unto me, that the duke was late put into a great perplexity for two causes : one that he was advertised, that a certain fryar was lately sent into England by the French king's mother, who had secret communication with your grace, which he supposed could not be to his purpose.—Mss. Vit., B. VI, p. 91.

(4) Second, it hath been shewed unto him, that the pope's holiness will convert all his power against the king and the Emperor, if he make any such oath, or give homage unto the king.—Mss. ib., p. 91 et 92.



ı fin du mois de juin 1524, le connétable
ırgos, petit village qui touche au pied des
amenait avec lui trente mille hommes envi-
st avec quelques milliers d'hommes et de
(1) qu'il voulait conquérir la France. Il fal-
comptât étrangement sur son heureuse
ı qu'il estimât bien peu le courage de son
Longtemps il crut qu'il n'aurait besoin que
ntrer pour voir venir à lui les populations.
et Henri VIII étaient persuadés que la France
e des Valois.
e Saint-Laurent du Var, le Méphistophélès an-
ıi suivait l'armée alliée d'étape en étape, se
te devant Bourbon. Pace a besoin d'un nou-
nent. En présence de Popevins et de trois
mmes français dont on ne sait pas le nom,
, qui a fait appeler l'ambassadeur, jure sur
et sur son honneur de placer la couronne
e, ses amis aidant, sur la tête du roi d'An-

pulations qui bordent le fleuve du Rhône. Il avait conçu d'abord le projet de s'emparer par un coup de main hardi de Lyon, qui, par sa position sur deux rivières, était comme la clef de l'Italie et de la Provence; mais quand il apprit que François I[er] s'y trouvait avec des troupes nombreuses, il comprit qu'il échouerait en attaquant cette ville. Cependant il fallait qu'il frappât un grand coup, et que, par la prise de quelque place importante, il gagnât les subsides que le roi d'Angleterre lui promettait sans cesse. Avec Marseille, il était maître à la fois de la Provence et de la Méditerranée. Il résolut de s'en emparer (1). Mais, eût-il réussi, il y avait loin de Marseille à Reims, où il promettait de faire couronner Henri (2).

Après quarante jours de siége, le connétable fut obligé de céder à l'héroïque résistance des soldats, des citoyens, des magistrats, et même des femmes, qui se portaient sur les remparts pour défendre la ville (3): Marseille sauva la monarchie. Bourbon ne vit pas une des voiles que Wolsey lui promettait pour bombarder la place; et comme il fallait encore une fois pallier, aux yeux de l'Europe, la honte des armées alliées, on attribua la fuite du connétable à l'insuffisance des forces rassemblées devant Marseille, et plus encore à la pénurie dans laquelle Wolsey avait laissé les assiégeants (4). Le connétable ne cessait d'écrire au ministre : « Je vous prie, mon très-bon cousin et père, qu'il soit vostre plaisir de nous secourir

(1) Peace's letter.—Mss. Vit., VI, p. 122.

(2) The said duke had promised me that he would take the straight way as soon as lay in his power, and to strike battle, if he might, for the same purpose, to the city of Rheims, therefore to crown the king. —Pace's letter to Wolsey, 26th Aug.—Mss., ib., p. 171.

(3) Conducteur de l'Etranger à Marseille, Paris, 1846, in-18, p. 63.

(4) Pace's letter, 11th Sep. 1524.— Mss. Vit., ib. p. 193.

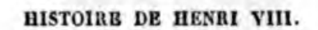
(1). » Wolsey faisait des vœux pour le succès
table, et répétait à Pace : «Au nom de Sa
au nom du ministre, veillez sur la sûreté
duc ; le roi et moi nous le chérissons si ten-
, que ce serait pour nous un véritable cha-
ui arrivait quelque malheur (2). » Mais pas
t n'était expédié d'Angleterre au camp des
s.

nfédérés se gardèrent bien de parler dans
êches de l'admirable conduite de la popula-
eillaise. Rien de ces dames qui remplissaient
de pétards incendiaires destinés à éclater
as des Espagnols s'ils s'étaient rendus maî-
ville ; rien de cette vieille tour de Saint-
le feu ne cessa ni le jour ni la nuit ; rien
atelots qui grimpaient si lestement sur les
e cordes de leurs vaisseaux ; rien de ces poin-
tiraient si juste qu'un boulet parti de la
des Dames vint tuer le prêtre qui disait la

à ladite ville, bons, roydes et hardis; mais les nobles et vaillants chevaliers, avec l'ayde des soudars et avec l'ayde de notre Seigneur, le reboutèrent si rudement desdicts trois assaulx que beaucoup de ses gens furent occis et les autres nayés, et les autres prins prisonniers. Ce voyant au troisième et dernier assaul, après qu'il avoit entendu que le roy estoit en Avignon, au cap de Rousse ou les environs, faisant grant amas de gens de guerre, tant Suysses, lansquenez, François et aultres, pour le venir trouver et chicquer; considérant qu'il n'avoit du meilleur et qu'il n'estoit bien assurecté, par une nuyct se délogea et ladite armée de devant ladite ville de Marseilles; mais ce ne fust sans y laisser des enseignes de son artillerye, comme doubles canons, coulevrines et aultres choses en assez bonne quantité, à son très grand déshonneur et honte, car honteusement s'enfouyt et fondit camp et armée par les montagnes, s'en retournant par où il avoit passé (1). »

Si François eût voulu la paix, il l'aurait obtenue après la défaite du connétable devant les murs de Marseille. A Rome, Clément VII avait prévu le sort de l'expédition, et annoncé d'avance qu'elle échouerait (2). C'est avec douleur qu'il assistait à ces luttes intestines entre des princes chrétiens. Si dans ce moment ils eussent écouté sa voix, ils se seraient armés pour repousser le Turc qui menaçait l'Allemagne. La chute de Rhodes, ce rempart du christianisme, dont s'était emparé Soliman, avait retenti surtout à Rome. A la voix du grand maître, Charles de Villiers, qui venait dans la ville sainte raconter les miracles que ses trois mille chevaliers avaient opérés pour le triomphe de la croix, les entrailles du

(1) Bibl. roy., Mss. n° 9902.
(2) B. Bath's lett., from Rome, 2 oct.—Mss. Vit., B. VI, p. 203.



aient émues. De Rhodes, Soliman pouvait in-
la Sicile, la Hongrie, l'Allemagne, l'Italie
tière. Sentinelle avancée de la civilisation,
té convia ses fils aînés à se croiser contre
i du genre humain, mais ils refusèrent de
r (1).

mars 1525, le lord-maire et les aldermen par-
nt les rues de Londres en habits de fêtes et
de trompettes et de clairons ; sur les places
es coulaient des fontaines de vin ; à Tower-
s ambassadeurs de Flandres et de Venise,
la même table, choquaient leurs verres ;
glise de Saint-Paul, le cardinal, rayonnant
de pierreries, célébrait la messe (2) ; et le
is sur un coussin de velours aux armes d'An-
, joignait les mains et priait : on venait d'ap-
la victoire du connétable à Pavie, la défaite
tivité de François Ier.



frappait d'estoc et de taille. Il allait succomber dans cette lutte inégale, quand Pompéran, le compagnon et le complice de Bourbon, reconnut son prince et prescrivit aux Espagnols de poursuivre l'ennemi et de laisser le chevalier, qui n'avait plus que peu d'instants à vivre.

« Sire, dit à voix basse Pompéran au prisonnier, le connétable, mon maître, serait heureux si Votre Majesté daignait l'admettre en sa présence. — Non, non, reprit le roi; qu'on aille chercher Lannoy : c'est à lui seul que je rendrai mon épée. » Lannoy arrivait à cheval. « Sire, reprit Pompéran, mais à haute voix, voici le vice-roi. » Lannoy descendit de cheval, s'avança respectueusement, et baisa la main du prince. « Seigneur don Carlo, dit François, voilà l'épée d'un roi qui mérite de la louange; car, avant de la laisser tomber, il l'a tâchée du sang de plusieurs des vôtres. Ce n'est pas la lâcheté, mais le sort qui le livre entre vos mains (1). — Sire, répondit Lannoy, voilà mon épée : il n'est pas convenable qu'un roi reste désarmé devant un sujet (2). »

Le roi avait raison de rendre son épée à Lannoy. Dans l'armée ennemie il n'aurait pu trouver de modèle plus parfait de toutes les vertus militaires. Un moment le vice-roi avait désespéré de la victoire. On le vit alors lever les yeux au ciel, et, s'adressant à ses soldats : « Compagnons, leur dit-il, nous n'avons plus d'espoir qu'en Dieu : imitez-moi. » Et, faisant le

keinen Umständen vor dem Feind zurückzuweichen. — Ranke, l. c., t. II, p. 326.

L'heureux present par lequel te promys
Point ne fuir devant mes ennemys. — Ep. du Roi.

(1) Signor Carlo, ecco qui la spada d'un re che merita lode, perchè prima di perderla, ha sparso il sangue di molti de' vostri Ondè non è prigioniere per viltà, ma per mancanza di fortuna. — Leti.

(2) Lingard, Hume, etc.

signe de la croix, il donna de l'éperon à son cheval et se jeta dans la mêlée (1).

On était allé chercher des médecins. Étendu sur un lit de paille, François fut bientôt entouré d'officiers et de soldats, qui, pour emporter un souvenir du héros, lui dérobaient: les uns, une plume de son casque, ou quelque brin de fer de l'un de ses éperons; d'autres, des filaments de son écharpe ou des anneaux de sa cotte de mailles (2). Deux médecins arrivèrent, qui pansèrent ses plaies: aucune n'était mortelle. L'acier de la cuirasse, d'une trempe excellente, avait arrêté les balles ennemies. Pendant qu'on lui lavait la figure et qu'on essuyait la boue dont son casque était souillé, accoururent le marquis de Pescaire, Guasto, d'Avalos, et d'autres nobles Castillans, qui tous s'arrêtaient, pleins d'une douloureuse émotion, devant le captif, et le saluaient en silence. Bientôt parut le connétable, couvert de poussière, noirci de poudre, les vêtements en désordre, écartant la foule de la lame de son épée encore tachée d'un sang qu'il n'avait pas eu le temps d'essuyer. François I[er], qui ne le reconnut pas d'abord, demanda qui il était. Au nom de Charles de Bourbon, il jeta un regard d'angoisse sur l'arme du cavalier, et se laissa tomber dans les bras de Pescaire. Bourbon, qui comprit ce signe muet, ôta son casque, puis essuya son épée, dont il présenta la poignée au blessé, et, un genou en terre, le pria de lui laisser embrasser sa main. Le roi fit un mouvement de surprise, et détourna la tête. « Ah, Sire, si vous aviez voulu suivre mes conseils, dit le con-

(1) Es ist keine Hülfe als bei Gott, sagt er, ihr Herrn, macht es wie ich; bezeichnete sich mit dem Kreuz, und gab seinem Pferde die Sporen, zum Angriff. — Ranke, Schlacht bei Pavia, Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation, t. II, p. 324.

(2) Turner, l. c., t. I, p. 416 et 418. — Grove's life of Wolsey, t. III, p. 371 et 372.

[illegible]

[illegible] P. Jovius, Du Bel [illegible]

[illegible]

veritable bu[illegible] de George [illegible] sur cette grande [illegible]

Le [illegible] est l'œuvre d'un poete du Nord qui [illegible]

à l'homme du Midi : [illegible]

[illegible]. Soltau, p. 250.

(2) Tytler, l. c., p. 187.



la croix, il donna de l'éperon à son cheval
dans la mêlée (1).

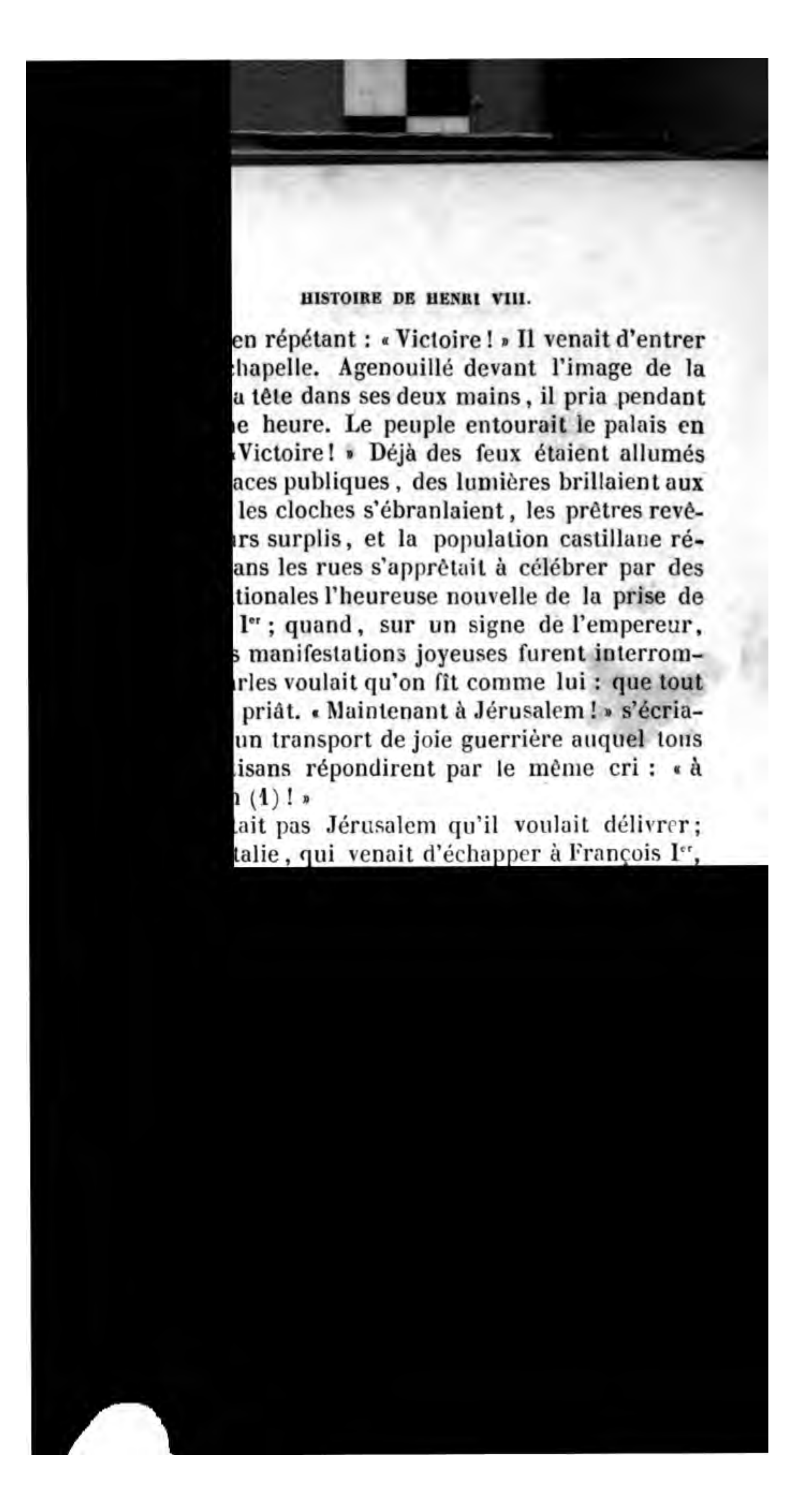
it allé chercher des médecins. Étendu sur un
le, François fut bientôt entouré d'officiers et
s, qui, pour emporter un souvenir du héros,
aient: les uns, une plume de son casque, ou
brin de fer de l'un de ses éperons; d'autres,
ents de son écharpe ou des anneaux de sa cotte
s (2). Deux médecins arrivèrent, qui pansè-
plaies: aucune n'était mortelle. L'acier de la
, d'une trempe excellente, avait arrêté les
nemies. Pendant qu'on lui lavait la figure et
uyait la boue dont son casque était souillé, ac-
t le marquis de Pescaire, Guasto, d'Avalos,
es nobles Castillans, qui tous s'arrêtaient,
une douloureuse émotion, devant le captif, et
ent en silence. Bientôt parut le connétable,
le poussière, noirci de poudre, les vêtements
dre, écartant la foule de la lame de son épée

nétable d'une voix émue, vous ne seriez pas dans l'état où je vous trouve, et ce champ de bataille ne serait pas teint de sang français. » Le roi leva les yeux au ciel et murmura : « Patience, c'est la fortune qui m'a trahi (1). » Un cheval était préparé sur lequel on plaça le roi, dont l'escorte prit le chemin qui conduisait à Pavie. Comme on en apercevait les portes, obtruées par une foule qui voulait assister à l'entrée du prisonnier, François pria le général qui l'accompagnait d'épargner au vaincu la honte de traverser les rues d'une cité qu'il avait assiégée si longtemps. Le général conduisit son captif par une âpre montée au monastère de la Chartreuse, dont les frères eurent pour l'infortuné monarque les soins que la religion peut seule inspirer (2).

Pendant la marche de ce triste cortége, un courrier partit pour Madrid porteur de dépêches écrites à la hâte par le connétable. « Sire, dit l'envoyé à Charles en l'abordant, victoire! l'armée française n'existe plus! François Ier est prisonnier! » L'empereur regardait fixement le messager sans pouvoir parler. Tout son sang, dit l'historien, semblait avoir reflué sur sa figure, si pâle d'ordinaire. « Victoire! » reprit-il les traits renversés comme s'il fût sorti d'un songe, et il

(1) Etliche die Gürtel, die Andern Sporn, davon gebracht; ein Jeder hat Etwas vom König wollen haben. — Herrn Georgen von Fründsberg ritterlicher Kriegsthaten, 3tes Buch, p. 47. Voir sur la bataille de Pavie : Epître du Roy traitant de son partement de France et de sa prise devant Pavie, Lenglet et Grœbel, p. 30. — Tægius, de Obsidione urbis Ticinencis, ed Pez. — Reißner, Historia Herrn Georgen und Herrn Casparn von Fründsberg. — Bucholtz, Ferdinand I. — Sismondi, Hist. des Français, t. XVI. — Capella, Guicciardini. P. Jovius, Du Bellay, et une chanson allemande (Lied) : Ein schöns neuwes Lied von der Schlacht newlich vor Pavia geschehen ; véritable bulletin de George Frundsberg sur cette grande affaire. Le Lied est l'œuvre d'un poëte du Nord qui a voué une haine de race à l'homme du Midi : Schießt Drein crie-t-il, chießt Drein. ihr frumme Landsknechte, Soltau, p. 250.

(2) Tytler, l. c., p. 187.

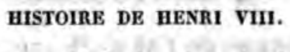


en répétant : « Victoire ! » Il venait d'entrer
hapelle. Agenouillé devant l'image de la
a tête dans ses deux mains, il pria pendant
e heure. Le peuple entourait le palais en
Victoire ! » Déjà des feux étaient allumés
aces publiques, des lumières brillaient aux
les cloches s'ébranlaient, les prêtres revê-
rs surplis, et la population castillane ré-
ans les rues s'apprêtait à célébrer par des
tionales l'heureuse nouvelle de la prise de
Ier ; quand, sur un signe de l'empereur,
s manifestations joyeuses furent interrom-
rles voulait qu'on fît comme lui : que tout
priât. « Maintenant à Jérusalem ! » s'écria-
un transport de joie guerrière auquel tous
isans répondirent par le même cri : « à
n (1) ! »
ait pas Jérusalem qu'il voulait délivrer ;
talie, qui venait d'échapper à François Ier,

Parme, patrimoine de Saint-Pierre, et Ferrare surtout, seraient rendus à l'Église, et Charles l'avait promis sur l'Évangile (1). A la mort de Léon X, Alphonse, duc de Ferrare, fit frapper une médaille dont l'exergue portait : *L'agneau a été délivré de la gueule du loup.* Le loup, c'était le pape ; l'agneau n'était autre que le duc, qui, pendant la vacance du saint-siége, confisqua à son profit Reggio et Rubiera. Adrien eut à peine le temps de protester contre cette usurpation. Maintenant que l'Italie est délivrée, Clément VII requiert l'empereur de chasser Alphonse ; et le vice-roi répond ironiquement au pape que si Sa Sainteté a quelque affection pour Charles, elle doit consentir à sacrifier Modène même au duc, qui ne tourmentera plus alors le saint-siége (2). Ainsi c'est un maître que la papauté s'est donné sans le savoir en ouvrant l'Italie aux Espagnols. Jules II est mort de douleur, parce qu'il n'a pu chasser les Français qu'il appelait barbares, et Clément vient d'appeler à son secours ce Frundsberg qui a recruté dans la Forêt-Noire et dans les cabarets de Wittemberg des hordes de pillards dont nous raconterons bientôt les exploits.

A la première nouvelle de la bataille de Pavie, Wolsey et Henri ne semblèrent plus douter que le ciel n'eût frappé François pour donner au ministre une tiare, au roi une couronne nouvelle. Tous deux s'agitaient, et en proie à la fièvre des combats, rêvaient une croisade de tout ce qui portait un nom chrétien contre le pauvre prisonnier. Mais l'exécution de ce gigantesque projet exigeait des sacrifices d'argent considérables ; on les demanda donc à la nation : le clergé devait payer un quart pour cent, les laïques étaient

(1) Robertson, l. c., t. I. p. 493.
(2) Giberti agli oratori in Spagna, 22 oct. 1524.—Sanga, 21 nov., Lettere di principi.



n sixième. Mais le clergé résista et soutint
onnance rendue par le prince était contraire
tés du royaume ; que le roi ne pouvait prendre
e ses sujets qu'avec l'autorisation du parle-
qu'il n'accorderait que ce que le synode avait
é (1). Le roi protesta dans une proclamation,
demandait rien à ses sujets, mais qu'il ac-
un don gratuit, et recevrait avec recon-
e tout ce qu'on voudrait lui donner. L'ex-
n'eut aucun succès. On répondit aux
aires royaux qu'un acte du parlement avait
es dons gratuits illégaux. Les habitants de
ne se laissèrent pas cette fois séduire par le
artificieux du ministre (2). Peut-être que
pour intimider la nation, songeait à faire
quelque tête, mais il dut renoncer à ce moyen
quand il apprit que quatre mille hommes
pris les armes dans le comté de Suffolk pour
ux commissaires du gouvernement. La cou-

complimenter et lui rappeler la promesse qui le liait à l'Angleterre. Bourbon ne l'avait pas oubliée. En parlant à Pace de la « bonne fortune et victoire qu'il avoit plu à nostre Seigneur lui donner contre ses ennemis, » il ajouta : « Vous et vostre bon conseil pouvez assez entendre ce qui est notre façon pour le parachement des communes affaires desquels ai eu ample débat avec ledit sir Russell, lequel je suis sure vous avertira bien au long de toutes choses qui sont cause que je ne vous ferai pas longue séance (1). »

Mais le connétable met des conditions à son premier pacte : il ne demande pas moins de 200,000 couronnes (2) pour marcher en avant, et, par le Dauphiné, la Savoie et la Bourgogne, arriver jusqu'à Paris. Il ajoute qu'il compte sur une coopération franche et active de l'Angleterre, qui secondera les mouvements des Espagnols en pénétrant dans la Picardie. Sans artillerie, il ne faut pas espérer des succès prompts et décisifs. C'est au roi d'Angleterre qu'il s'en rapporte pour préparer un parc immense dont les alliés ont surtout besoin (3).

Pendant que les agents anglais entouraient Bourbon pour le pousser en avant, Henri dépêchait à Marguerite de Flandres des ambassadeurs (4) qui avaient ordre de féliciter la régente sur la défaite de l'ennemi acharné de la maison de Bourgogne ; de l'effrayer sur le danger que courraient les Flandres tant qu'un brouillon comme François Ier pourrait poser sa tente au milieu de la chrétienté ; de la conjurer enfin de ne point abandonner, dans un moment si décisif,

(1) Brit. Mus., Mss. Cott., Vitell., B. VIII, p. 76.
(2) Russell's letter, 11 March, 1525.—Mss. Vit., ib., p. 77.
(3) Russell's letter, d° ib.
(4) Instructions to Fitzwilliam and Wingfield. April 1525.—Brit. Mus., Galba, B. VIII, p. 143 et 144.



rre, son alliée fidèle, dont les droits sur la lie, la Gascogne, la Guyenne et l'Anjou, ıcontestables. Mais c'était à la cour de Mar- ıue la politique anglaise allait essuyer un échec. La régente reçut froidement les com- , et plus froidement encore les conseils du gleterre.

temps de sonder les dispositions de Charles- n vertu du traité de Bruges, on le somma r la Guyenne et de marcher sur Paris. Mais roposition que l'ambassadeur fit avec une hauteur de langage, l'empereur répondit nt qu'il lui fallait de l'argent pour s'engager guerre au cœur de la monarchie française. ıignit à Charles de la liberté dont jouissait François Ier, qui recevait et expédiait des à toute heure du jour; et qui, tout vaincu t, régnait véritablement au milieu des Es- 1); mais Charles, en prince généreux, re-

courtisans, lui prêtera sa bourse (1). A Milan, le pape, la république de Venise et Sforza, viennent secrètement lui proposer une ligue contre l'empereur (2). Plus tard, à Madrid, l'empereur lui offre la liberté s'il veut accepter la main d'Éléonore, reine douairière de Portugal, la sœur même de Charles, car la reine Claude est morte; garantir à Henri la Normandie, la Gascogne et la Guyenne, et la Provence au duc de Bourbon; mais François refuse d'écouter de semblables propositions (3).

Depuis la bataille de Pavie, l'anarchie, par un juste châtiment du ciel, est entrée dans le conseil des rois coalisés contre la France: ils ne s'entendent plus maintenant qu'est venue l'heure de se partager les dépouilles du vaincu. C'est à qui retirera sa parole. Henri refuse des subsides; Marguerite veut rester tranquille; Bourbon a besoin d'argent avant de repasser les Alpes; Charles-Quint ne pense qu'à s'agrandir aux dépens de ses alliés. On n'entend que des plaintes et des récriminations. Le connétable voudrait savoir ce que ce moine mystérieux que Louise entretient à Londres trame avec Wolsey; le favori de Henri s'irrite de ne plus recevoir de lettres de Charles-Quint (4); Henri accuse les Espagnols d'une inaction coupable. Il faut que l'irritation de Wolsey soit bien grande, puisqu'il garde si peu de mesure en

(1) Sandoval, ibid. p. 166.

(2) Capitula fœderis inter romanum pontificem Clementem VII, regem Gallum et ducem Sfortiam adversùs Carolum quintum. — Hist. Herrn Georgen Frundeberg's. Francf. A. M. 1572, in-fol., p. 61 et s. — Ziegler, Hist. Clem. VII. Ap. Shelhorn, Am ro, t. II, p. 372.

(3) Russell's letter from Milan, 25 April. — Mss. Vitell., B. VII, p. 126.

(4) On ne trouve pas au Brit. Museum une seule lettre de Charles-Quint à Wolsey, dans le cours de 1525. — Depuis la bataille de Pavie jusqu'au 30 novembre 1526 l'empereur n'écrivit qu'une fois au ministre.

parlant des alliés de son maître. « L'empereur, dit-il, est un félon ; Marguerite, sa tante, une ribaude ; Ferdinand, son frère, archiduc d'Autriche, un enfant ; Bourbon, son lieutenant, un traître (1). » C'est Charles lui-même qui, dans une audience solennelle, reproche à sir Richard Wingfield et au D. Sampson les insolences du cardinal. Le rouge monte au front des ambassadeurs, qui essayent, mais timidement, de défendre le ministre. « Non, non, reprend l'empereur, le cardinal est une mauvaise tête ; il s'est servi de ces épithètes, et je vous dirai à quelle occasion : c'est quand je réclamais les subsides promis qu'il a dit que Son Altesse avait bien d'autres choses à faire que de donner de l'argent à des êtres semblables (2). »

(1) His majesty said also, that your grace hath named him to be a lyar, observing no manner of faith or promise; that my Lady Margaret was a ribawde ; don Ferdinando, his brother, a child and so governed ; and the duke of Bourbon a traitor.—Mss. Cott., Vesp., C. III, p. 55.

(2) Then he said that your grace answered, that the king's highness hath other things to do with his money, than to spend it for the pleasures of such four personages, expressing the aforesaid words.—Mss. ib., p. 55.

Une allégorie mal comprise a pu faire douter de la vertu de Marguerite d'Autriche, qu'il ne faut pas confondre avec Marguerite de Bourgogne, morte en 1503. Elle avait accordé une pension à Jean Le Maire de Belges qui en 1509 se qualifiait de : « indiciaire et historiographe stipendié du seigneur archiduc et de la princesse. » Le Maire adressa à sa bienfaitrice plusieurs pièces de vers, connues probablement par Wolsey et parmi lesquelles il s'en trouve deux où l'on a cru voir des sentiments plus vifs que ceux de la reconnaissance. Voici comment le poëte parle à Marguerite :

Vous savez bien que les dieux qui tous voyent
Tel bien mondain, tel heur donné m'avoient
Que de plus grand ne jouict oncques âme.
Vous cognoissez que pour maîtresse et dame
J'avois acquis par dessus mes mérites
La fleur des fleurs, le choix des Marguerites...
Bien peu s'en faut que celui se maudie

Wolsey n'attendait plus qu'une occasion favorable pour rompre avec l'empereur. Charles la lui fournit bientôt. Il s'était engagé par le traité de Windsor, du 21 juin 1522, à épouser Marie d'Angleterre; mais Marie était trop jeune encore pour que l'union pût être célébrée. Charles avait alors vingt-six ans, et ses sujets inquiets redoutaient un événement qui laisserait la couronne d'Espagne sans héritier. Les

Qui me donna et grace et melodie,
Et trop m'apprit et dictiers et chansons
Dont autresfois tu aimois les doux sons...
Tu me baisois et disois mon ami,
Si cuidois-je etre un dieu plus qu'a demi,
Et! quoi dirai-je autres grands privautés.
. . . . . .

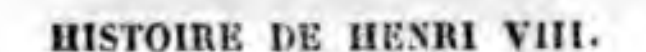
Cette pièce était signée le Maire de Belges, par son amant vert.

L'épitaphe que le poëte se fait à lui-même n'est pas moins passionnée.

Sous ce tombel cher et facheux conclave
Git l'amant vert noble et fidelle esclave
Dont le haut cœur de pur amour pur ivre
Ne peut souffrir perdre sa femme et vivre.

Les deux épîtres parurent en 1510 Quel était cet amant vert? Le poëte, c'est ce qu'ont cru tous les critiques qui ont examiné l'œuvre de Le Maire. Mais au milieu du dix-huitième siècle un anonyme adressa à l'abbé Goujet une lettre pour lui faire comprendre que le prétendu *Amant vert*, n'était qu'un perroquet vert, fort rare au commencement du seizième siècle, particulièrement en France et dans les Pays-Bas. L'abbé Goujet convint du tort qu'il avait eu de ne pas voir ce qui est pourtant si clairement exprimé dans les deux épîtres, et il fut décidé que l'Amant vert n'était qu'un oiseau originaire d'Ethiopie, lequel fut donné à l'archiduc Sigismond d'Autriche, oncle de Maximilien. Cet archiduc en fit présent à Marie de Bourgogne épouse de son neveu. Marie étant morte, il passa à la princesse sa fille, qui le garda longtemps comme un oiseau chéri. Marguerite étant partie pour l'Allemagne, on suppose que l'oiseau mourut de tristesse.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'abbé Sallier, dans un mémoire sur la vie et les ouvrages de Jean Le Maire, inséré dans le XIIIe vol. des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ne doute pas que Le Maire n'ait exprimé dans les deux épîtres des sentiments d'amour pour la princesse.



pressaient donc de se marier. Charles, en
constance, fit demander au roi d'Angle-
re délié de ses engagements : c'était le plus
ront que Henri eût éprouvé depuis qu'il
ité sur le trône ; il le ressentit vivement, et
6 juillet, une commission à ses ambassa-
ui annulait les clauses matrimoniales du
Windsor (1).

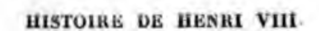
perçoit ici de la nouvelle situation que la ba-
Pavie vient de créer à l'empereur, qui ne
s de traiter de « mauvaise tête » ce cardinal
pelait auparavant que son père et son ami.
de fraternité qui unissaient Henri et Charles
pus. Le changement de politique de l'An-
à cette époque nous révèle non pas, comme
e croire, la généreuse pitié d'un prince chré-
r un roi malheureux, mais la crainte que
ur, devenu trop puissant, ne veuille aspirer
nination universelle : Henri et son ministre

avec quel empressement ils furent accueillis par Louise. Wolsey avait spéculé sur la douleur d'une mère : la mère promit tout ce qu'on lui demanda.

Le 1er septembre 1525, un héraut d'armes annonça sur les places publiques de Londres que la paix avait été conclue entre les deux puissants monarques, le roi d'Angleterre et le roi de France (1). Par le traité du 30 août, signé à More, la France consentait à payer à Henri 2,000,000 de couronnes, par semestres de 50,000 chacun ; — à lui constituer, après l'extinction de cette dette, une pension annuelle de 100,000 couronnes sa vie durant ; — à assurer à Marie, sœur de Henri et reine douairière de France, la jouissance de la totalité des revenus de son douaire, pour l'avenir, et à acquitter les rentes arriérées par semestres de 5,000 couronnes ; — à payer au cardinal, et à des époques régulières, dans le cours de sept ans, 30,000 couronnes pour compenser la résignation, à laquelle il avait consenti, de l'évêché de Tournay, et 100,000, en outre, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la famille royale (2). Skelton ne dira plus que le fils du boucher trahit son pays : le ministre voudrait ruiner la France qu'il n'a pu démembrer.

Accoutumée à tromper ses alliés, l'Angleterre prend toutes les précautions possibles pour n'être pas à son tour trompée. Jamais les princes n'ont abusé de l'Évangile comme à cette époque. C'est sur le livre inspiré que la France doit poser la main en jurant de garder le traité qu'on vient de lui imposer. La régente jure de maintenir la convention pendant la captivité du roi ; François, à Madrid, jure d'en

(1) Hall, l. c., p. 705.—Turner, t. I, p. 463.
(2) Mss. Cal., D. IX, p. 67 et 78.



ıtes les clauses; Paris, Lyon, Bordeaux, Reims, jurent à leur tour de l'observer, sous onfiscation de tous leurs domaines, et de server au roi, par tous les moyens qui seeur pouvoir (1).

même moment, le procureur et l'avocat ı parlement de Paris protestaient, sur un ırticulier, contre le traité; afin qu'une fois François pût fonder sur cette protestation remplir ses engagements (2).

ication est du 27 déc. 1525.
l, l. c., t. II, p. 175.

CHAPITRE XVI.

ANNE BOLEYN. — 1523-1527.

Naissance et famille d'Anne Boleyn. — Son enfance. — Elle est choisie comme fille d'honneur pour accompagner en France Marie, sœur de Henri VIII. — Anne au service de la reine Claude et de Marguerite duchesse d'Alençon. — Son portrait. — Elle retourne en Angleterre. — Ses projets de mariage avec Sir Thomas Percy. — Henri en devient amoureux, et conçoit le dessein de se séparer de Catherine. — Prétendus remords du prince. — Il communique ses scrupules à Wolsey. — Conduite du ministre. — Catherine d'Aragon.

Nous nous rappelons cette enfant connue sous le nom d'Anne Boleyn, qui prit place par un caprice royal parmi les dames d'honneur, dont Marie, sœur de Henri VIII, était accompagnée, en 1514, lorsqu'elle quitta l'Angleterre pour aller épouser Louis XII. Ce fut dans un de ces mouvements d'humeur auxquels il était si sujet, que Henri sacrifia le bonheur d'une sœur de seize ans qu'aimait Brandon, duc de Suffolk, un des plus beaux cavaliers de la cour de Greenwich. Du reste, la passion du gentilhomme pour la sœur de son roi n'avait pas déterminé la résolution du monarque. En donnant la main de Marie à Louis XII, Henri voulait se venger de Ferdinand d'Aragon, qui venait de traiter avec la France sans consulter son allié : Marie était donc pour le Tudor, le gage d'une réconciliation avec une puissance rivale, et comme un défi jeté à la politique astucieuse de Ferdinand (1).

(1) Voyez le chapitre V de ce volume.

ille de Boleyn, Bullen ou Boulen, comme
indifféremment, était d'origine française (1).
Boleyn avait épousé la fille du lord de Hoo
gs. Il était, en 1424, chef de la compagnie
hands, et, pendant les querelles des deux
érif de la cité. Son courage et sa probité,
aniait l'épée aussi bien que l'aune (2), » lui
en 1457, la dignité de lord maire. Geoffroy
grandes richesses dans le négoce, et fit
mourant, de 1000 livres st. aux pauvres de
(3). Il laissait à ses héritiers deux beaux
Blickling Hall, dans le Norfolk, qu'il
uis de sir John Falstolf, et le château de
ue lui avait vendu la famille Cobham, du
Kent. Son fils William Boleyn quitta le
e, fréquenta la cour, et, grâce à sa fortune,
né chevalier du bain au couronnement de
II (4). Thomas, fils de sir William, et père
se distingua, sous Henri VII, dans l'expé-

qui donne une cause mystérieuse à tout ce qu'il ne peut comprendre, crut que sir Thomas ne devait qu'à l'influence de lady Boleyn, les faveurs de la royauté nouvelle. Il n'attendit pas que la tombe se fermât sur cette jeune femme qui, pendant sa vie, avait été l'ornement de tous les bals de la cour (1), pour répandre le bruit qu'Anne était le fruit d'une liaison adultère entre la fille de Surrey et le prince de Galles (2).

(1) The lady Boleyn was one of the reigning beauties of the court of Katharine of Aragon, and took a leading part in all the masks and royal pageantry which marked the smiling commencement of the reign of Henry. – Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 152.

(2) Sanders, Sanderus, est le premier qui, dans son Histoire du schisme d'Angleterre, publiée en latin, en 1585, ait affirmé qu'Anne Boleyn était fille naturelle de Henri VIII. Sanderus avançait ce fait, disait-il, sur l'autorité de Rastal, auteur d'une vie manuscrite de sir Thomas More, qui n'a jamais été publiée (Legrand, Histoire du divorce de Henri VIII, t. II, p. 48 et suiv.). L'histoire de Sanderus a été refutée dans l'Anti-Sanderus, imprimé à Cambridge en 1593; et plus de vingt pages de ce pamphlet sont employées à repousser l'imputation de Sanderus. Burnet, dans son Histoire de la Réformation, n'a fait que répéter les arguments de l'Anti-Sanderus: « Henri, dit-il, n'avait que quatorze ans, étant venu au monde le 23 juin 1491, lorsque naquit Anne Boleyn. Or il n'y a guère d'apparence qu'à cet âge il ait corrompu la femme d'un autre, lui dont le frère n'était pas estimé capable de consommer son mariage, quoique plus âgé de deux ans. » L'argument physiologique et l'induction surtout que l'écrivain tire du tempérament maladif du prince Arthur, nous semblent de peu de valeur dans cette question de paternité. Si Anne, comme le croient quelques historiens, est née en 1507, ce serait seize ans et non quatorze qu'aurait eus le prince de Galles quand elle vint au monde. L'âge de Henri est encore de nos jours la raison puissante qu'on allègue pour prouver qu'aucune liaison n'a dû exister entre une femme de trente ans et un enfant de seize environ. "Henry VIII was a boy under the care of his tutors at the period of Anne's birth, even if that event tooke place in the year 1507, the date given by Camden." (Mrs. Strickland's Queens of England, t. IV, p. 152). Les écrivains qui ont écrit sous le règne d'Elisabeth, fille d'Anne Boleyn, ont compris l'importance d'une date dans cette grave question : aussi, comme lord Herbert, font-ils naître Anne en 1501. M. Laly-Tollendal (Biographie universelle), pense

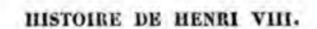
[redacted] mières années d'Anne se passèrent à Blick- [redacted] s la société de sa mère, de sa sœur Marie, [redacted] ère Georges et de sir Thomas Wyatt, poëte [redacted] que, qui, bien jeune encore, paraît avoir [redacted] ulte de pur amour à la jeune fille dont [redacted] it les plaisirs (1). Plus d'une fois, dit-on, ils [redacted] ensemble sous ces beaux chênes, l'orne- [redacted] laire de Blickling, et qui, à cette époque, [redacted] aient pas moins de trois cents ans d'exis- [redacted] Après la mort de sa mère, en 1512 (3), [redacted] habiter Hever Castle, ayant pour gouver-

[redacted] le la naissance doit-être rapportée à 1499 ou 1500, parce [redacted] tant, dit-il, qu'Anne Boleyn fut du nombre des filles [redacted] ui accompagnèrent en France Marie d'Angleterre en [redacted] u'il n'est pas probable qu'une enfant de sept ans ait été [redacted] e fille d'honneur auprès d'une reine allant s'établir en [redacted] r. » M. Crapelet, dans sa Notice sur Anne Boleyn, répond [redacted] ction de Laly-Tollendal : « Ce qui rend très-probable [redacted]

nante une dame française nommé Simonette, qui apprit à l'enfant, la musique, la couture, la broderie, la langue anglaise et le français (1). Anne correspondait avec son père, dans les deux langues. Quand elle apprit qu'elle avait été nommée fille d'honneur de la reine Marie, elle écrivit à sir Thomas les lignes suivantes :

« Monss[r], je antandue par vre lettre que a ves envy que toujours... onnette fame quan je vindre a la courte et ma vertisses que la rene prendra la peine de devisser a vecc moy de quoy me regoy bien fort de pensser parler a vecc ung perssone tante sage et onnette cela me ferra a voyr plus grante anvy de continuer a parler bene franssais et aussi es pel especiale man pour sue que mellaves tant recomande et de meman (*ma main*) vous a versty que les gardere la meux que je poure monss[r]. Je vous suplye descusser sy ma lettre et male escripte car je vous assure quele et ettografié de mon antandement sule la ou les aultres ne sont faits que escript de ma main et Simmonet me dit la lettre, mais demeure afan je la fy moy meme de peur que lon ne saces sinon que je vous mande et je vous pry que la loumire de votre vue net libertte de separe la voullonte que dites aves de me edere car hile me samble quettes ascure on..... la ou vous poves sy vous plet me vere declarasion de vre paroile et de moy soues sertene que miara seoffice de peres ne dingratitude que sut en passer ne et fasera mon avecsion queste ede libere de vivre autant sainte que vous plera me commander et vous prommes que mon amour et fondue par ung si grant formette que le nara james pover de sane deminuer et feres fin a mon

(1) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 154.



pres mettre recommande bine humbla-
'e bonne grace et scripte a Uevre de
re treshumble et tresobiessante fille

» ANNA DE BOULAN (1). »

tre n'est pas d'un enfant de sept ans. Si, l'écrivit, Anne avait au moins dix ans, aurait eu que douze au moment où vint la fille dont Sanders veut que ce prince e.

gne, où débarqua Marie au mois d'octo- cet essaim de jeunes femmes qui servait de la princesse, fut impitoyablement dispersé de Louis XII. Anne seule fut exceptée de re soupçonneuse : elle accompagna jusqu'à la royale fiancée (2). On connaît l'histoire veuve après trois mois de mariage, soupi- ses habits de deuil pour le beau Suffolk, et manéges, ou peut-être grâce à l'interven-

fois de cet « escadron » féminin des reines de France, et, en sa qualité de chroniqueur enclin à la médisance, il parle légèrement de la vertu des jeunes filles. On comprend, du reste, que dans une cour galante comme celle de François Ier, l'honneur de ces gardes en jupon devait courir de grands risques. Malheureusement alors on était plus disposé à rire qu'à se scandaliser quand une des suivantes de la reine Claude se laissait prendre aux piéges de la tentation : c'était, dans le style de l'époque, une excusable faiblesse dont tout le monde avait pitié. Une seule femme à la cour de François Ier est restée pure de tout soupçon : c'est la reine Claude qui, comme Catherine, la femme de Henri VIII, en Angleterre, fut toute sa vie l'ornement de la royauté et de son sexe (1).

Il est difficile de décider si la vertu d'Anne put résister aux séductions de gentilshommes, presque tous aussi heureux qu'entreprenants, dont la cour de François Ier était alors remplie; ce qu'il y a de certain, c'est qu'Anne fut soupçonnée comme toutes ses compagnes, et que François Ier se vantait d'avoir eu part aux faveurs de la jeune fille (2). Si quelque chose a droit de nous étonner en rapportant cette scandaleuse chronique, ce n'est ni le triomphe, ni l'indiscrétion du monarque galant, mais seulement l'épithète cavalière dont on se servait pour désigner sa maîtresse (3).

A la mort de la reine Claude, en 1524, Anne entra dans la maison de Marguerite duchesse d'A-

(1) Catherine correspondait avec Claude. Au Mus. Brit. Mss. Cott., Cal., I, p. 1, est une lettre de la reine d'Angleterre, « to my good sister and cousin, the queen Claude of France. »

(2) Legrand, Histoire du divorce de Henri VIII, Paris, 1682, 3 vol. in-12, t. II, p. 45.

(3) *La Haquenée du roi.*—Sanders, du Schisme d'Angleterre, p. 24.

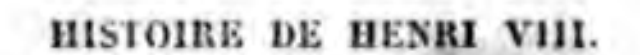
œur de François Ier : cette femme, qu'on
iommée la dixième muse et la quatrième
ur rendre hommage à son esprit et à ses
1), Marguerite, si l'on en croit un historien
vivait alors dans un inceste, sans remords,
çois Ier, son frère : une lettre qu'a trouvée
it M. Genin, éclaire, dit-il, d'une nouvelle
oute la vie de cette princesse : le duc d'Alen-
mari, ne serait pas mort de honte pour
c Bonnivet, occasionné la défaite de Pavie,
lésespoir où le réduisit l'affreuse certitude
de sa femme (2).
repoussons énergiquement cette accusation
qui flétrirait à la fois François Ier et la mère
d'Albret, et que M. Genin ne fonde que sur
dont il n'a pas voulu comprendre l'ex-
ascétique, nous pouvons regretter amère-
ne enfant comme Anne de Boleyn n'ait eu
introduite dans le monde qu'une princesse

avec un de ses panégyristes, qu'Anne ait employé le temps qu'elle passa près de la princesse à donner à ses attraits naturels une physionomie française, qui devait bientôt lui attirer tant d'hommages à la cour de Henri VIII (1) ; mais nous pensons aussi que l'âme de la jeune fille dut se flétrir au contact de ces gentilshommes débauchés, de ces prêtres irréligieux, de ces poëtes efféminés, de ces femmes évaporées, dont la petite cour de Marguerite était alors le rendez-vous. Si, dans une réunion semblable, on n'eût lu que les stances du *Miroir de l'âme pécheresse* (2), nous aurions pu craindre pour la foi de la jeune fille ; mais on y lisait aussi les contes de poëtes italiens alors à la mode, et nous ne sommes pas sans peur pour son innocence.

Il existe un grand nombre de portraits d'Anne Boleyn, tous de la main de Hans Holbein ou de ses disciples : on en voit à Windsor, à Hampton-Court, à Oxford, à Gênes, à Rome, à Florence, à Paris. A travers le voile rougeâtre que le temps a jeté sur toutes les figures du vieux maître, il est facile de se rendre compte du genre de beauté qui distinguait la jeune fille. Elle n'a ni la peau satinée de la Vénitienne, ni le coloris de la Romaine, ni le blond soyeux de l'Allemande, mais dans la physionomie une vivacité toute française, dans le profil une pureté de lignes antique. Sur son cou s'infléchit avec une grâce particulière un signe auquel le peintre a donné le coloris d'une petite fraise ; ses bras et ses mains sont d'une exquise perfection, ses yeux noirs, sa bouche un peu grande, sa taille d'une rare élégance, ses

(1) Crapelet, l. c., p. 17.

(2) Poëme dont Marguerite est auteur et qui fut poursuivi par le Parlement. — Voir notre Histoire de Calvin, t. I, ch. V. Le Miroir de l'âme pécheresse parut pour la première fois en 1531. — Voir Bèze, Hist. eccl., t. I, 5-14. — Brantôme, Dames illustres.



p exubérantes : on peut dire qu'elle est que belle. Voilà comme nous pouvons tra-ès trois siècles, le maître allemand, mais ici la silhouette donnée par un autre his-Elle était brune, dit Sanders (1), et de belle e avait le visage ovale, le teint blanc et peu des pâles couleurs, une dent mal rangée oire supérieure, six doigts à la main droite, neur à la gorge. » Si Anne eût ressemblé à t, nous pensons que jamais l'Angleterre ne bée dans le schisme.

te, Anne Boleyn, brillait moins par ses naturels que par l'expression enflammée ard et son sourire mutin ; par sa conversation sa coquetterie provocante : un poëte a com-eux de la jeune fille à deux étoiles (2). Elle des talents variés : elle était musicienne, ortgentiment fluste et rebec (3), » s'accompa-e luth, dansait trop bien pour une honnête

femme, et faisait même des vers. On la citait à Paris et à Nérac comme un modèle d'élégance : c'était elle qui donnait la mode. Elle avait le secret d'enrouler avec une grâce particulière un collier de perles autour de son front ; personne ne savait comme elle attacher une épingle d'or dans ses cheveux. Quand elle parut en Angleterre, avec sa jupe d'un bleu clair broché d'argent, son surcot de moire garni de menu vair, ses larges manches pendantes qui laissaient admirer la perfection de ses bras, son béret de velours bleu orné de pointes disposées en auréole au bout desquelles pendaient de petites clochettes d'or, son voile de gaze coquettement attaché sur le sommet de sa coiffure, et ses brodequins fermés avec des étoiles de diamant (c'est une femme qui nous donne tous ces détails) (1), les regards furent séduits et fascinés.

C'est vers 1523 qu'Anne vint en Angleterre. A peine s'était-elle montrée à la cour, qu'elle fut entourée d'adorateurs. Le poëte sir Thomas Wyatt, son ami d'enfance, lui adressa ses hommages, mais il fut éconduit (2). Thomas Percy fut plus heureux : il était jeune et fils du comte de Northumberland. C'est à l'un des bals masqués du cardinal qu'ils se rencontrèrent, et se firent confidence de leur flamme mutuelle (3). Mais leurs amours devaient être bientôt troublés : Henri, depuis longtemps dégoûté de Catherine, vit Anne et l'aima.

Ce fut encore à une soirée masquée donnée par le cardinal à sa résidence archiépiscopale de Battersea, autrefois nommée Bridge House, et plus tard York House, que Henri aperçut la jeune fille. Ce bal eut lieu dans un salon magnifique, dont les murs

(1) Madame Laure Prus, Histoire des six femmes de Henri VIII.
(2) Wyatt's Memoirs, p. 47.
(3) Cavendish, l. c., p. 57-60.



vêtus de peintures. Quand on démolit l'é-
trouva, suivant Manning, une bague en
de laquelle était gravée cette devise :
est ton honneur : » "*Thy virtue is thy ho-*
" que le roi donna, dit-on, à sa danseuse,
perdit probablement pendant la soirée.
t Percy ne prenaient aucune précaution
acher aux yeux du monde. Pendant que le
au service duquel il était attaché, était en
e avec le roi, Percy retrouvait Anne dans
nbre de Catherine, parmi les filles d'honneur
à la reine, et formait avec elle le projet
iage prochain (2). Catherine et Wolsey
t la nature de ces entretiens mystérieux,
ri s'aperçut bientôt qu'il avait un rival, et
l'ordre au cardinal de séparer les deux
) : cette fois il parlait en maître. Wolsey,
à Westminster, fit appeler Percy, et dans
discours dont Cavendish nous a conservé

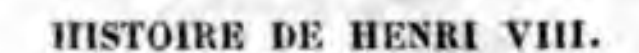
dut quitter le service de Catherine et se retirer dans la solitude de son château de Hever, dans le comté de Kent (1), mais à quelques milles seulement de la résidence royale de Greenwich. Sir Thomas Boleyn ne se permit pas un seul murmure contre le ministre qui venait de renverser tous les projets de son enfant : mais Anne exhala son ressentiment contre le cardinal en termes amers, et promit de se venger de l'injure qu'elle avait reçue. On lui enlevait, elle ignorait encore par quel caprice, le cœur d'un jeune homme qu'elle aimait, l'espoir d'une grande fortune, un beau nom, des titres, des armes : elle avait raison de maudire Wolsey.

Or cette scène de dépit amoureux se passait dans les premiers mois de 1523, et non point en 1527, comme l'ont si souvent répété des historiens intéressés à nous cacher la date véritable de cette bouderie royale. Comme il est certain que Henri conçut des scrupules (nous nous servons des expressions officielles de Burnet) sur la validité de son mariage avec Catherine, en 1526, si l'apparition d'Anne à la cour date de 1527, il est clair que ces scrupules de conscience n'ont pas été déterminés chez Henri par la vue de la jeune fille. Mais aujourd'hui tous les chiffres péniblement groupés par Burnet et ses écoliers, sont regardés comme mensongers.

C'est le 12 septembre 1523 que Percy s'unit à la fille du comte de Shrewsbury (2), et c'est en 1527, le 19 mai, qu'il succéda à tous les titres de son père,

(1) Cavendish's Life of Wolsey.

(2) The marriage of my lord Percy shall be with my lord steward's (Shrewsbury) daughter, whereof I am glad. The chief baron is with my lord of Northumberland to conclude the marriage.—Letter from Anne's cousin, the earl of Surrey, scribbed the 12th day of September 1523. — Archives of the House of Percy.



[redacted] à cette époque (1). Anne était donc
[redacted] en Angleterre.
[redacted] d'Anne dura quelques mois à peine (2) : elle
[redacted] à la cour plus séduisante que jamais et ne
[redacted] plus à Percy. Henri, avant de chercher à
[redacted] la fille (3), voulut acheter le silence du père :
[redacted] donc on apprit à Greenwich que sir Thomas
[redacted] nommé vicomte de Rochford et trésorier
[redacted] du prince ; le même jour son enfant reçut
[redacted] parure en diamants. Il ne faut attendre
[redacted] ni résistance ni scrupule : il a fermé les
[redacted] Marie, sa fille aînée, a été trompée
[redacted] ; on peut être certain qu'au prix d'une
[redacted], il vendra sans remords l'honneur de son
[redacted] Mais Anne n'avait pas la candeur de
[redacted] à la cour de François Ier, elle avait appris
[redacted] une femme peut résister en provoquant
[redacted] Elle ressemblait sous ce rapport à la Poppée
[redacted] (c'est l'expression de madame Strickland),
[redacted]

vint lui parler de sa flamme, elle répondit comme certaine héroïne de l'un des contes de Marguerite : « Votre concubine, jamais ; votre femme, si vous le voulez (1). » Anne avait profité à l'école de la duchesse d'Alençon.

C'était la première fois, sans doute, que Henri trouvait une femme cruelle ; mais ce refus n'était pas sans charme pour un roi despote et débauché : il enflammait ses désirs. Nous avons vu comment il s'y prenait quand il voulait être obéi ; il posait la main sur une tête, et disait : « Elle tombera ou se courbera ; » la tête se courbait jusqu'à terre. Ici c'était une maîtresse qu'il voulait, et, pour l'obtenir, il priait, il implorait, il promettait, il jurait : on eût dit qu'il traitait encore avec François I[er] ; mais la jeune fille, consommée dans l'art de la coquetterie, résistait. Ses conditions étaient toujours les mêmes : un trône (2).

La lutte d'Anne Boleyn, que certains historiens (3) ont prise au sérieux, durait depuis plus d'un an, mais tempérée par tout ce qu'une écolière de Marguerite peut mettre de coquetterie dans ses refus. Anne, quand elle était à Londres, avait de fréquents rendez-vous avec le roi ; elle le voyait chez Catherine ; elle lui servait de partner au bal ; elle était la reine de toutes les fêtes qu'il donnait. Absente de Londres, elle recevait tantôt des billets doux, tantôt des cadeaux de son amant. Un jour il lui envoie « sa picture mise en brasselette, et toute la device que déjà elle sait, se souhaitant en leur place quand il lui pleroit ; » une

(1) Concubina enim tua fieri pudica mulier nolebat, uxor volebat. — Card. Poli Apologia ad Cæsarem, p. LXXVI, LXXVII.

(2) Miserè ardebas, homo hujus ætatis et isto rerum usu, puellæ amore : illa sororem vincere contendebat, in te amatore retinendo.— Card. Polus, l. c., p. LXXVI.

(3) Turner.—Miss Benger.

« un bouke tué hersoire bien tarde de sa main,
nt que quand elle en mangera, il lui sovendra
eur. » Elle écrit au prince des lettres que
connaissons pas, mais qui, d'après les ré-
u monarque, attisaient sa flamme au lieu de
e. Il paraît qu'enhardi par quelques expres-
o tendres de la jeune fille, Henri ne craignit
fenser la pudeur de celle qu'il aimait, et
prima avec une liberté de langage dont Anne
uchée. Henri, repentant, cherche à la con-
e n'est plus que du ciel qu'il attend la fin de
nents ;» si Dieu exauce ses prières, Anne bien-
la couronne, partagera la couche royale.
et suivant, que nous pouvons reproduire,
iser sa maîtresse :

noins qu'il n'appertiente pas à ung gentylle
ur prendre sa dame au lieu de servante,
e en suivant vous desires volentiers le vous

avait inspiré l'idée d'un divorce à Henri, et ils nomment Wolsey (1), qui s'en défend comme d'un outrage à son honneur (2) ; Longland, le confesseur du roi, l'évêque de Tarbes (3), et quelques théologiens de bas étage (4). Mais ils n'ont pas lu les lettres de Henri VIII. Si Anne eût consenti d'abord à être la concubine du monarque, comme le roi le lui proposait, jamais Henri n'aurait songé à répudier la reine; mais la jeune fille résiste : il lui faut un bouquet de mariée au côté et une couronne sur la tête, et elle appartiendra corps et âme au monarque. C'est alors que le roi lui écrit: « Vous asseurant que dorenavan à vous seule mon cœur sera dédié, désirant fort que le corps ainsi pouvoit, comme Dieu le peut faire s'il luy plait à qui je supplie une fois le jeur pour ce fait. »

Il est incontestable que c'est à la vue d'Anne que le roi conçut pour la première fois des scrupules sur la validité de son mariage avec Catherine, qu'avait béni l'archevêque de Cantorbéry, après que Jules II l'eut, comme nous le savons, autorisé par une bulle spéciale. Henri ouvrit l'Ancien Testament, et il lut dans le Lévitique, ch. XVIII, v. 16: « Vous ne découvrirez

à Anne Boleyn. Paris, grand in-8°. En tête de ce recueil sont les portraits d'Anne et de Henri VIII lithographiés. Le portrait d'Anne est copié d'après celui qui se trouve placé dans la version latine de l'histoire de la Réformation par Burnet, Genève, in-folio, et qui n'est lui-même que la reproduction du portrait peint par Holbein. Seulement le vieux maître a représenté Anne très-décolletée, comme elle aimait à se montrer. M. Crapelet, par une pudeur que nous sommes loin de blâmer, monte trop haut le corset de la reine. D'après un portrait que nous avons vu à Rome, Anne, jeune fille, ne craignit pas de poser sans voile devant Holbein.

(1) Instigator et auctor consilii existimabatur.—Poli Apol. ad Cæs., p. 115-16.

(2) Cavendish, p. 428.

(3) Legrand, t. III, p. 216.—Hall., p. 180.

(4) Polus, l. c., p. LXXVI.



qui doit être caché dans la femme de votr..
rce que c'est la chair de votre frère. » Ainsi
Moïse interdit formellement le mariage
eau-frère et la belle-sœur : c'est un éclair,
nination pour son cœur tourmenté. Dès
nt le « remords » entre dans l'âme du mo-
qui se croit maudit de Dieu s'il garde Cathe-
laquelle il a cohabité pendant dix-huit ans.
bien soin de fermer la Bible; s'il eût fait
is ses doigts quelques feuilles du livre saint,
u au Deutéronome, chap. XXV, v. 5 : « Lors-
frères demeurent ensemble, et que l'un
mort sans enfants, la femme du mort n'en
pas d'autre que le frère de son mari, qui la
our femme, et suscitera des enfants à son
» Or tel était précisément le cas où se trou-
i à la mort d'Arthur.

ommuniqua ses doutes à des casuistes com-

enfin parce que Henri ne l'a jamais reconnue (1).

Henri ne put réprimer un mouvement de joie : il venait de trouver des amis et des complices. Toutefois, comme il fallait mettre ses doutes simulés à l'abri d'une grande autorité vivante, quand il avait déjà pour se rassurer la lettre morte du Lévitique, il communiqua ses scrupules à Wolsey (2). Soit qu'il ne sût pas à quel prix Anne mettait ses charmes, soit qu'il crût que le caprice du monarque pour la jeune fille, passerait comme ses autres amours, soit qu'il espérât déterminer Catherine à prendre l'habit de religieuse ; le cardinal promit de travailler au divorce de toute son influence. Mais quelques jours plus tard, Henri lui nomma celle qu'il voulait faire monter sur le trône, et alors le ministre, se jetant aux pieds du prince, le conjura, les mains jointes, de renoncer à ce funeste projet; mais sa prière fut inutile (3).

Le roi qui, dans son mal d'amour, cherchait partout des médecins, venait de recevoir une consultation écrite de son ambassadeur à Rome. Pace ne comptait pas beaucoup sur la Vulgate pour guérir le malade; il croyait que le texte hébreu serait beaucoup plus efficace. Toutefois, avant de donner son avis, il voulut consulter Robert Wakefield, aussi savant hébraïsant que Reuchlin, aussi pauvre que Job, mais qui n'avait pas tout à fait la simplicité de la colombe. Robert répondit, d'Oxford, qu'il était prêt à entrer en lice et à disputer des poumons et de la plume ; puis il se ravisa. C'est peut-être une de ces questions

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 192. — *V*. p. 55 et suiv. de ce volume.

(2) Lingard, l. c., t. II, p. 187 et 188.—Polyd. Virg., l. XXVII; Leyde, 1652.

(3) For he is said to have gone repeatedly on his knees to the king, to dissuade him from it, but in vain. — Howard, l. c., p. 429.



le théologie comme on les agite à l'école, t lui proposer pour tenter sa science, et qui t ni gloire ni profit. Il exige donc quelques la main du roi, afin d'être sûr qu'on ne le s : et la lettre royale à la main, il est prêt le Lévitique ou le Deutéronome, le Deuté- u le Lévitique, suivant le bon plaisir de Sa 1), et avec une érudition dont on n'avait e l'idée en Angleterre.

t qu'en Angleterre tout s'agite, le roi, le des évêques, des ambassadeurs, des théo- pour enlever à Catherine son titre de reine e, que fait la pauvre créature? Luther l'a s s'en douter.

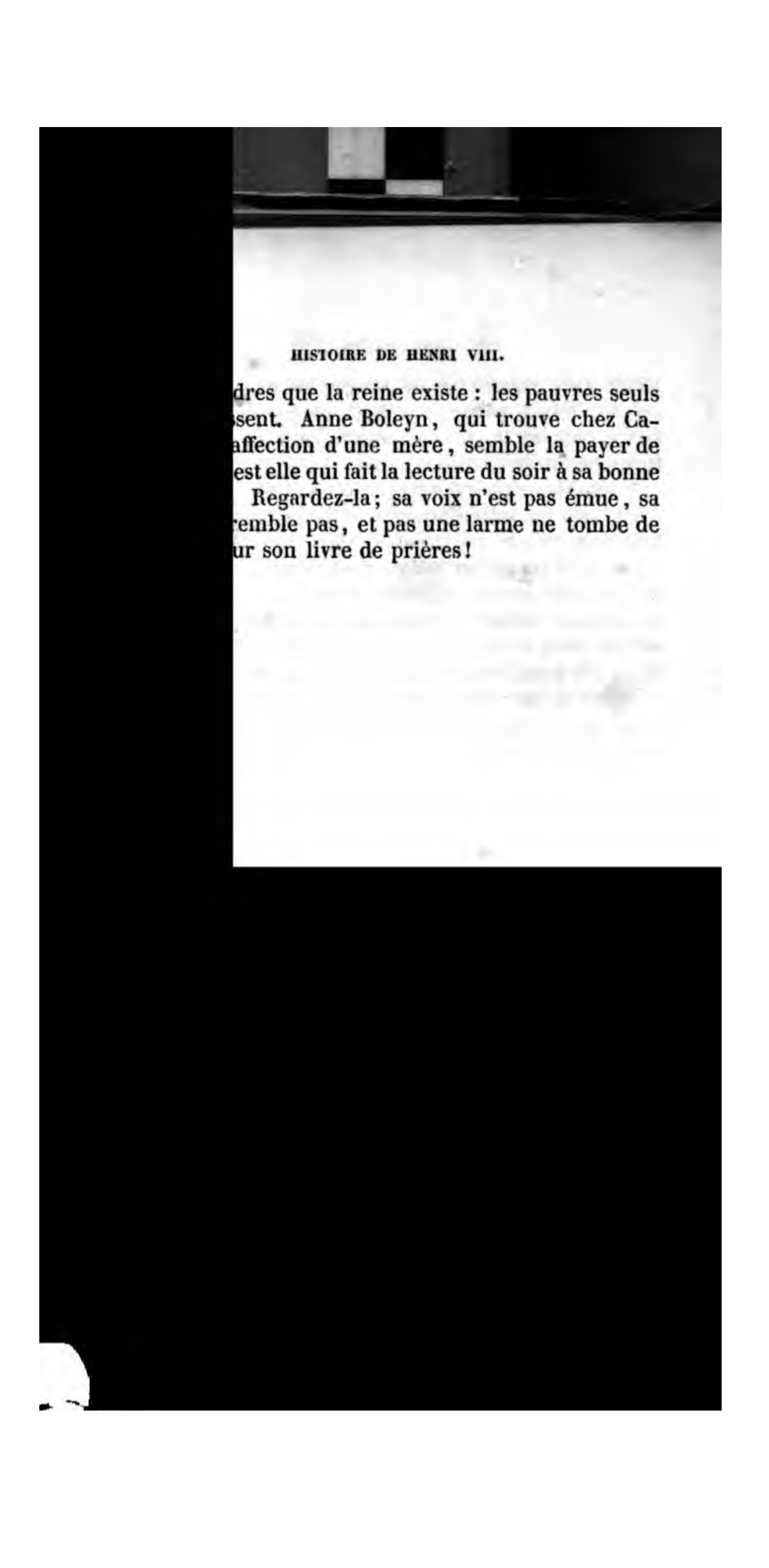
nme qui craint Dieu, disait-il à table, est mille fois plus précieux qu'une perle Elle a la confiance de son mari, qu'elle n mari, c'est sa joie, c'est son bonheur, e. Elle obéit sans murmurer, travaille sans

lèvres avec sagesse, et sa langue ne murmure que de charitables paroles; le pain qu'elle mange n'est pas le pain de la paresse ; ses enfants chantent ses louanges, et le monde la bénit (1). »

Il semble qu'en traçant ce tableau biblique, Luther avait sous les yeux Catherine d'Aragon. Depuis dix-huit ans qu'elle est mariée, Dieu l'a visitée dans l'âme et le corps : sa beauté s'est flétrie avant l'âge; elle est affectée de maladies chroniques qui la font souffrir et l'empêchent souvent de dormir; tous ses enfants sont au ciel, à l'exception de Marie. Vainement elle prie Dieu de lui donner un fils, objet des désirs de Henri: Dieu ne l'a pas exaucée; la pauvre mère se résigne. Elle sait que son époux infidèle prodigue à d'autres des caresses dont elle eût été si fière, et jamais un murmure ne sort de sa bouche. Le faste de la royauté n'est pas fait pour elle. Assise auprès d'une petite table, Marie à ses pieds, ses filles d'honneur autour d'elle, elle aime à faire de la tapisserie, à coudre, à tourner le fuseau; toujours calme, toujours affable et prévenante, bonne mère, tendre épouse, chrétienne admirable, et douée de toutes les vertus qui peuvent parer une femme.

En la voyant entourer de tant de soins Anne, sa fille d'honneur, on serait tenté d'accuser l'intelligence d'une femme qui n'a pas su deviner une rivale. Et l'on aurait tort, parce que dans cet intérieur purifié par la prière, Catherine ne voit rien de ce qui se passe autour de son sanctuaire. Elle sort rarement. Quand elle est obligée de paraître aux fêtes de la cour, elle s'échappe aussitôt pour rentrer dans sa solitude chérie. Sans ce concert de bénédictions qui célèbre ses charités royales, jamais on ne se doute-

(1) Tisch-Reden, p. 441.



dres que la reine existe : les pauvres seuls
sent. Anne Boleyn, qui trouve chez Ca-
affection d'une mère, semble la payer de
est elle qui fait la lecture du soir à sa bonne
Regardez-la; sa voix n'est pas émue, sa
remble pas, et pas une larme ne tombe de
ur son livre de prières!

CHAPITRE XVII.

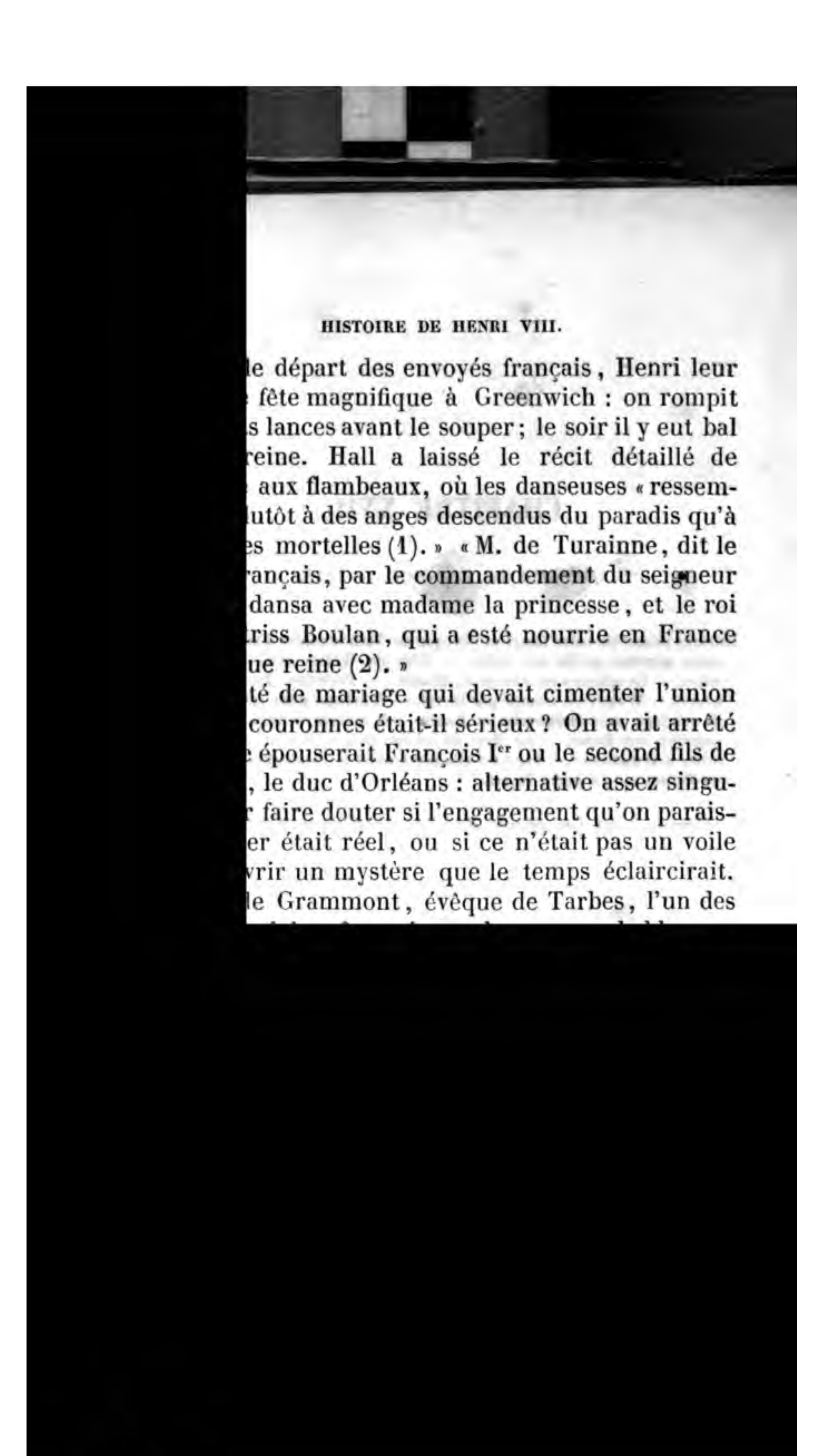
PROJET DE DIVORCE. — 1527.

Intrigue concertée entre Henri et l'évêque de Tarbes contre Catherine. — La reine apprend qu'elle est trahie. — Rôle de Wolsey dans l'affaire du divorce. — Le ministre est envoyé en France. — Prétextes dont cet exil est coloré. — Wolsey est trompé par le roi. — Il échoue dans ses négociations de mariage avec Marguerite et Renée. — Il revient en Angleterre. — Son entrevue avec Henri. — Le livre du roi sur la question du divorce. — Sa lettre à sa maîtresse. — Anne a-t-elle succombé ? — Tourments et expédients de Wolsey. — Le poëte Wyatt.

Cependant les murs de son ermitage n'étaient pas tellement épais que le jour n'y pût pénétrer : Catherine apprit enfin qu'elle était trahie.

François n'était plus prisonnier de l'empereur. Par le traité de Madrid, il avait été fiancé à Éléonore, sœur de Charles-Quint ; mais le mariage avait été suspendu quand on eut appris qu'il refusait de remplir les engagements onéreux qu'il avait signés pour obtenir sa liberté. C'est alors que Henri d'Angleterre, pour brouiller les deux souverains, offrit à François Iᵉʳ la main de Marie, âgée de onze ans ; François accepta la proposition (1), et ses ambassadeurs, l'évêque de Tarbes et le vicomte de Turenne, signèrent, le 30 avril 1527, un traité où l'on convint que Marie épouserait le roi de France quand elle serait nubile, si ce prince était libre alors, ou son second fils, le duc d'Orléans (2).

(1) Herbert, l. c., p. 197.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 191. — Mss. Bib. du roi, Loménie, vol. 32.



le départ des envoyés français, Henri leur fête magnifique à Greenwich : on rompit s lances avant le souper; le soir il y eut bal reine. Hall a laissé le récit détaillé de aux flambeaux, où les danseuses « ressemblutôt à des anges descendus du paradis qu'à es mortelles (1). » « M. de Turainne, dit le ançais, par le commandement du seigneur dansa avec madame la princesse, et le roi riss Boulan, qui a esté nourrie en France ue reine (2). »

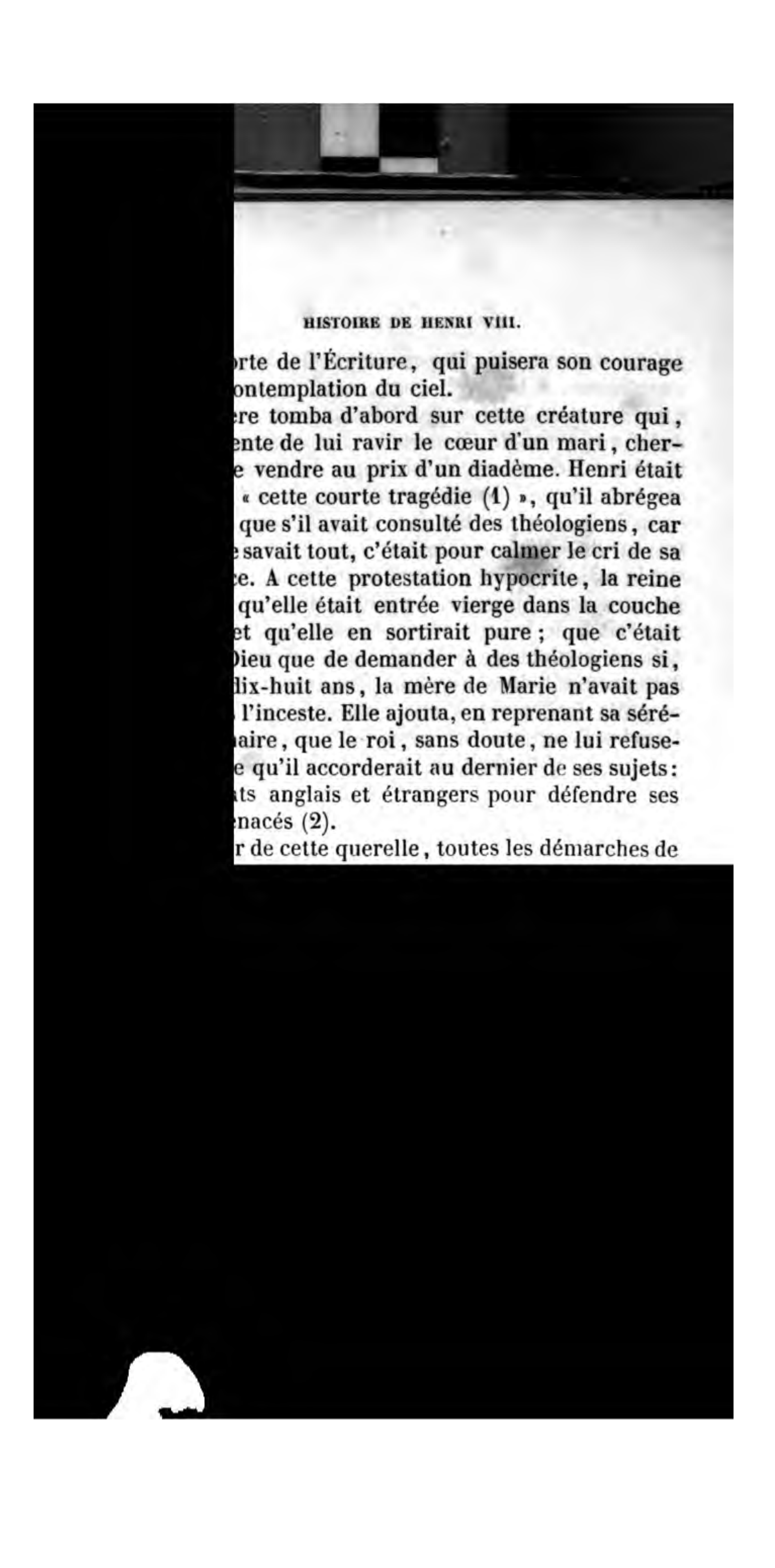
té de mariage qui devait cimenter l'union couronnes était-il sérieux? On avait arrêté épouserait François Ier ou le second fils de, le duc d'Orléans : alternative assez singur faire douter si l'engagement qu'on paraiser était réel, ou si ce n'était pas un voile vrir un mystère que le temps éclaircirait. le Grammont, évêque de Tarbes, l'un des

puisse s'accomplir. Et pourquoi? On le presse de s'expliquer; il hésite d'abord, et finit par déclarer qu'à son avis l'union de Catherine avec Henri est nulle aux yeux de Dieu et des hommes, ainsi que le pensent de graves théologiens. La comédie avait été bien jouée. Henri parut frappé comme d'un coup de foudre; son but était de persuader, par cette frayeur de conscience simulée, que le premier doute sur la validité de son mariage lui avait été inspiré par un évêque étranger. Le mot de divorce, quand il sera temps de le prononcer, causera moins de scandale en Angleterre, à Rome moins d'effroi, moins d'étonnement dans les cours étrangères. La France se prêta facilement à une ruse qui devait rendre Henri et l'empereur irréconciliables (2).

Ce mot-là, du reste, ne devait jamais être employé quand on parlerait du projet du roi; l'expression « d'affaire secrète » éveillerait beaucoup moins les inquiétudes de la reine et les murmures du peuple: ce fut le terme dont durent se servir tous les ambassadeurs dans leur correspondance officielle (1).

Catherine apprit avec effroi qu'elle était trahie par une jeune fille qu'elle aimait presque comme son enfant; qu'Henri voulait la chasser comme incestueuse, flétrir Marie comme le fruit d'une union sacrilége, et placer sur la tête de sa maîtresse la couronne d'Édouard. L'amour maternel fit alors de Catherine une femme héroïque : elle prit la résolution, aux pieds du crucifix, de défendre jusqu'à la mort, s'il le fallait, tous ses droits sacrés de mère, d'épouse et de reine. Dans le beau rôle qu'elle s'est tracé d'avance, nous ne la verrons pas un moment faiblir : c'est la

(1) Raynal, Hist. du divorce de Henri VIII, 1 vol. in-12, p. 49 et 50.
(2) State-Papers, passim.



rte de l'Écriture, qui puisera son courage
ontemplation du ciel.
re tomba d'abord sur cette créature qui,
nte de lui ravir le cœur d'un mari, cher-
e vendre au prix d'un diadème. Henri était
« cette courte tragédie (1) », qu'il abrégea
que s'il avait consulté des théologiens, car
savait tout, c'était pour calmer le cri de sa
e. A cette protestation hypocrite, la reine
qu'elle était entrée vierge dans la couche
t qu'elle en sortirait pure ; que c'était
ieu que de demander à des théologiens si,
ix-huit ans, la mère de Marie n'avait pas
l'inceste. Elle ajouta, en reprenant sa séré-
aire, que le roi, sans doute, ne lui refuse-
e qu'il accorderait au dernier de ses sujets :
ts anglais et étrangers pour défendre ses
nacés (2).
r de cette querelle, toutes les démarches de

Il importe de déterminer le véritable rôle que joua Wolsey dans le triste complot qui nous occupe. Ce n'est pas lui qui provoqua le divorce, parce qu'il n'avait aucun intérêt à remplacer une femme comme Catherine, étrangère à toutes les affaires de ce monde, absorbée dans ses exercices de piété et sans ambition que son salut, par une jeune fille du caractère d'Anne Boleyn, ou par toute autre femme de sang royal, qui aurait usé de sa jeunesse, de ses charmes, de son crédit, pour le remplacer dans l'esprit du roi. Une femme autre que Catherine, c'était un maître qu'il donnait au prince dont il était le tuteur. Aussi se jeta-t-il, quand il entendit prononcer le nom d'Anne, aux pieds du monarque pour tâcher, par ses prières et ses larmes, de lui faire abandonner une pensée plus funeste encore pour le ministre que pour le prince; il resta dans cette attitude suppliante pendant près d'une heure. Mais quand il vit que ses larmes feintes ou réelles, que ses prières inspirées par la peur ou par l'égoïsme, n'avaient aucun effet sur Henri, il se relèva et se convertit au divorce, mais avec l'intention bien arrêtée de choisir la nouvelle épouse du monarque (1). Lors du mariage de Catherine avec le prince de Galles, nous avons vu que Warham, par d'honorables scrupules de conscience, soutint d'abord que la loi divine, transmise par Moïse, défendait solennellement toute union entre

aged, your Highness takith it suerly in the right, that it is chiefly for disclosing of the secrete matier unto th' Emperor, and to divise meanes and wayes, howe your entended purpose might be empeched.—State-Papers, t. I, p. 220.

(1) Thunderstruck at this disclosure, the minister threw himself at the feet of his royal master, and remained *several hours* on his knees reasoning with him on the infatuation of his conduct, but without effect. — Agnes Strickland, t. IV, p. 179. — Lingard. — Carte.



ère et la belle-sœur (1). La question, déci-
e souverain pontife dans le sens de la loi
n'avait été jusqu'alors soumise qu'à des
superficiels. Il est peu probable que Wolsey,
d'incessantes agitations, ait eu le loisir ou
l'étudier plus sérieusement. Quand Henri,
instigations des théologiens d'Anne (2), eut
livre du Lévitique, et avec ses yeux, obscurcis
énèbres volontaires, eut lu la sentence de
tre ces liens d'affinité, Wolsey, influencé par
de Warham, tourmenté par ses mauvaises
, trompé sur le penchant du roi et fidèle à
on de courtisan, se déclara pour l'opinion
e (3). Mais il est aisé de voir, jusque dans la
ligne, qu'il écrit à cette époque, que, dans
on arrêtée, la rupture de liens blâmables aux
l'honnêteté publique, ne pouvait être pro-
que par le pape, cette grande autorité à
il voulait rester soumis.

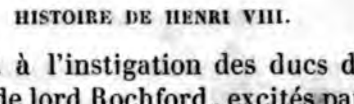
Peut-être encore comptait-il sur Anne pour dénouer l'intrigue : Anne séduite, pensait-il, serait abandonnée comme sa sœur Marie. Ainsi, partisan du divorce par contrainte, il ne voulait pas de la fille de sir Thomas pour reine d'Angleterre. Anne se vengea du ministre en l'exilant. Quand Wolsey partit pour Paris, Londres, qui connaissait la passion du roi pour sa nouvelle maîtresse, était persuadé que le ministre n'avait accepté son ambassade qu'afin de négocier un mariage entre le roi d'Angleterre et une sœur du roi de France (1) : c'était le bruit répandu en France comme en Espagne (2). Aussi le peuple rassemblé dans les rues de la cité pour voir passer le cortége du cardinal, salua-t-il le ministre par des acclamations prolongées (3). Ces manifestations joyeuses auxquelles Wolsey n'était pas accoutumé, étaient un hommage rendu à la conduite de l'homme d'État qui d'abord avait refusé de prendre part au complot contre Catherine, et qui plus tard, cédant à l'orage formé par ses ennemis, s'éloignait pour former une alliance de famille avec la France, si la reine, comme on l'espérait, consentait à passer du trône dans un couvent.

On voilait son exil d'un prétexte spécieux, mais qui ne trompa personne. Il partait avec la mission de régler quelques articles du dernier traité encore en

(1) And that he was going to the continent, to concerte a marriage between Henry and the sister of the French sovereign. — Turner, l. c., t. II, p. 138.

(2) Le [illegible] août 1527, le docteur Lee en faisant allusion à cette rumeur écrivait : I shall order my answer according to the instructions of my Lord legate.— Mss. Vesp., C. IV, p. 198.

(3) In passing through London, there was a gret multitude of people of every sorte on the stretes that I passed by which, continually, in countenance, behavour, and wordes, made demonstracion of favour, good wil, and harty love, with open acclamations and prayour to God, that I shuld wel spede in this my journay, and shortly retourne again. — Wolsey to king Henry VIII. — State-Papers, t. I, p. 196.



: c'est à l'instigation des ducs de Suffolk,
ılk, et de lord Rochford, excités par Anne (1),
ait été inopinément chargé de cette mission
tique. On colorait encore cette disgrâce d'un
otif : Rome, comme nous le dirons bientôt,
le tomber dans les mains des Impériaux;
t VII gémissait, captif, au château Saint-
t Wolsey allait traiter en France de la déli-
lu pontife. Le ministre avait deviné le piége;
op habile pour montrer de la crainte, il avait
ondres comme au temps de ses grandes pros-
suivi d'un cortége de gentilshommes et pré-
ses deux croix de légat.

ment, au moment de s'embarquer, il écrivit
n le priant de le défendre contre des ennemis
ts qui s'étaient ligués pour le perdre (2).
avait une intelligence trop lumineuse pour ne
ir le pressentiment de l'avenir. Encore un
, et il est au faîte des grandeurs humaines;

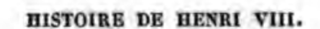
parer des logements; à la porte de chaque ville l'attendaient des officiers de la couronne; un prêtre, sous le porche de la cathédrale, le haranguait en latin. Partout, sur son passage, s'ouvraient les prisons: en vertu de lettres patentes de François Ier, il pouvait remettre, comme le roi à sa première entrée dans une ville, toute espèce de crimes ou de délits, à l'exception du meurtre, du rapt, de la trahison, du sacrilége, de la fabrication de fausse monnaie et de l'incendie (1).

A Paris, Wolsey trouva des instructions du roi qui durent lui faire oublier son exil. Henri chargeait ses ambassadeurs de remettre des lettres à la duchesse d'Alençon, de la féliciter sur la délivrance de François Ier, de la remercier de la part glorieuse qu'elle avait prise à cet événement, et de travailler à la négociation qui leur avait été confiée (2).

Henri avait-il renvoyé sa maîtresse? C'est ce que dut croire le ministre à la lecture de ces instructions si précises; mais il se trompait: l'écolier mettait à profit les leçons de son maître, et se jouait à son tour de l'homme dont tout ce qui portait couronne était la dupe depuis si longtemps. La négociation matrimoniale devait échouer: Henri le savait.

(1) « .... That he may in all cities and boroughs through which he shall pass, on his journey towards us, deliver all and every the prisoners then confined in those places; and to forgive, acquit, and pardon all matters, crimes, and deliquencies committed and perpetrated by such prisoners, in the same manner and form as we do, and have been accustomed to do, at our first visiting cities and boroughs of our said kingdom; » but he excepts « the crimes of high treason, murder, rape, sacrilege, coining, and burning houses. » — Howard, l. c., p. 383, note.

(2) « They shall also deliver the king's letters unto the duchess of Alençon, making his grace's hearty recommendations with congratulations on her brother's deliverance, and giving praise to her for her great labors, pains, and travail, sustained in his behalf, by whose dexterity the same hath taken this good effect. And so they shall

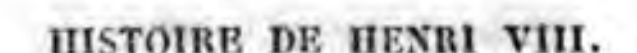


férences commencèrent bientôt. François I[er]
, après une résistance affectée, à renoncer à
de l'héritière présomptive de l'Angleterre,
c d'Orléans devait épouser quand il aurait
ge de puberté ; sans que l'inexécution de
use matrimoniale, ou *quelque événement*
rriver, dût troubler la bonne intelligence
deux cours, ou suspendre aucune des
ns du traité (1) : précautions qui attestent
ent et le projet formel conçu par Henri de
Catherine, et la docilité du cardinal aux
de son maître. Tous deux sacrifiaient leur
e : l'un pour vaincre les rigueurs d'une
, l'autre pour garder sa place de chance-
me il fallait étouffer la voix de la reine,
nt à l'infortunée jusqu'à l'espoir d'un re-
souverain pontife si elle refusait de prendre
Wolsey, qui voulait être investi d'un pou-
ité dans le procès qu'on pouvait intenter à

pour la dissipation, userait toute son activité dans les plaisirs dont il saurait l'entourer ; Renée resterait dans son oratoire, absorbée dans la prière qu'elle aimait presque autant que Catherine; avec Marguerite ou Renée, il avait l'espoir de mourir grand chancelier d'Angleterre. Malheureusement le ministre échoua dans sa double négociation. Marguerite répondit, à la proposition de Wolsey, qu'elle ne consentirait jamais à remplacer dans la couche royale une femme qui, depuis dix-huit ans, y dormait sans remords, et à la tuer peut-être (1). Elle n'était pas libre, du reste, car sa main était promise au roi de Navarre (2) : circonstance qu'ignorait Wolsey, et dont le roi était instruit.

Ce fut à Compiègne que le cardinal découvrit à madame Louise le projet du divorce, et l'espoir qu'avait le roi d'Angleterre, d'obtenir la main de la princesse Renée (3). Mais il dut bientôt se repentir de sa démarche, nouveau piége que lui avait tendu son maître. Renée ne se montra pas plus que Marguerite disposée à sacrifier le repos et les droits de Catherine aux caprices d'un époux débauché; et François I[er] refusa de consentir à donner à son frère la main d'une fille de France qui devait apporter en dot à son mari ses droits héréditaires sur la Bretagne (4). Renée, de son côté, était promise au fils du duc de Ferrare (5). Quelle position pour Wolsey, condamné à périr par le crédit de son ennemie, s'il réussit à faire prononcer le divorce comme il l'a promis, ou par le mécontentement simulé du prince, s'il échoue dans sa double mission !

(1) Polyd. Virg., l. XXVII.
(2) Harl. Mss., n° 295.
(3) Legrand, t. I, l. c., p. 58.
(4) Legrand, ib.
(5) Mss. Vesp., C. IV, p. 177-181.



[redacted] n'avait pas compris que las d'un joug de
[redacted]ns, son pupille finirait par s'émanciper.
[redacted]l ne s'est agi que de tromper un allié, de
[redacted]le sacrés engagements, de manquer à sa
[redacted]le faire tomber une tête, d'appauvrir une
[redacted]e mener une Chambre, Henri s'est prêté
[redacted]nt à toutes les volontés du favori. Dans l'in-
[redacted] ministre, la royauté s'est montrée hypo-
[redacted]éloyale, mercenaire et despote. Maintenant
[redacted] servi trop longtemps d'instrument et de
[redacted]t-être aux volontés d'un homme, elle se ré-
[redacted]lle régnait, elle veut gouverner : Wolsey
[redacted]ec le feu. Au faîte du pouvoir, il apprend que
[redacted] veut répudier sa femme, et il croit qu'il
[redacted]er au mari dégoûté de Catherine, jusqu'à la
[redacted]d'un divorce. Mais l'esclave de la veille est
[redacted]xigeant. C'est d'une femme telle que ses
[redacted] rêvée qu'il a besoin. On veut la lui disputer;
[redacted]osséder, il brisera l'idole qu'il a faite de sa
[redacted]

qu'une concubine en habits de reine, et Marie un enfant conçu, allaité et nourri dans le péché. Il se met donc à l'œuvre et compose un traité hérissé de citations bibliques pour établir que son mariage est nul, et qu'il est temps de le dissoudre, au nom de la morale publique (1).

Pendant que le théologien compose, l'amant pense à sa maîtresse à laquelle il écrit :

« Mon petit cœur, cette lettre est pour avertir du tourment que j'éprouve depuis votre départ. Le temps m'a paru plus long qu'il ne l'est dans quinze jours. Je pense que votre bonté et la ferveur de mon amour en sont cause, car autrement il me paraîtrait impossible qu'une aussi courte absence eût pu me causer tant d'ennui. Mais maintenant que je vais vous retrouver, il me semble que mes peines vont diminuer de moitié ; et puis j'éprouve une grande consolation à composer mon livre qui nous servira beaucoup. Aujourd'hui j'y ai travaillé pendant plus de quatre heures, ce qui, joint à un petit mal de tête, fait que je vous écris une lettre aussi courte, désirant surtout le soir me trouver dans les bras de ma petite mignonne, dont j'espère baiser bientôt les jolis petits... (2). Écrite de la main de celui qui a été, qui est et qui sera à vous de sa propre volonté. »

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 194.

(2) « Wyschyng myselfe (specially an evenynge) in my swet hart harmys, whose pretty dukkys I trust shortly to cusse. Writtyn with the hand off hym that was, is, and shal be yours by hys wyll. »

M. Sharon Turner, auteur anglais d'une histoire de Henri VIII, que nous avons eu souvent l'occasion de citer, dit, en parlant des lettres de ce prince, que le ton respectueux qui règne dans cette correspondance est une preuve irrécusable de la vertu d'Anne Boleyn : *their respectful language is an irresistible attestation of Anne Boleyn's virtue* (t. II, p. 228) ; et pour le démontrer il cite la lettre que nous venons de transcrire, mais en en retranchant ces expressions si vives : *whose pretty dukkys I trust shortly to cusse.....* Il



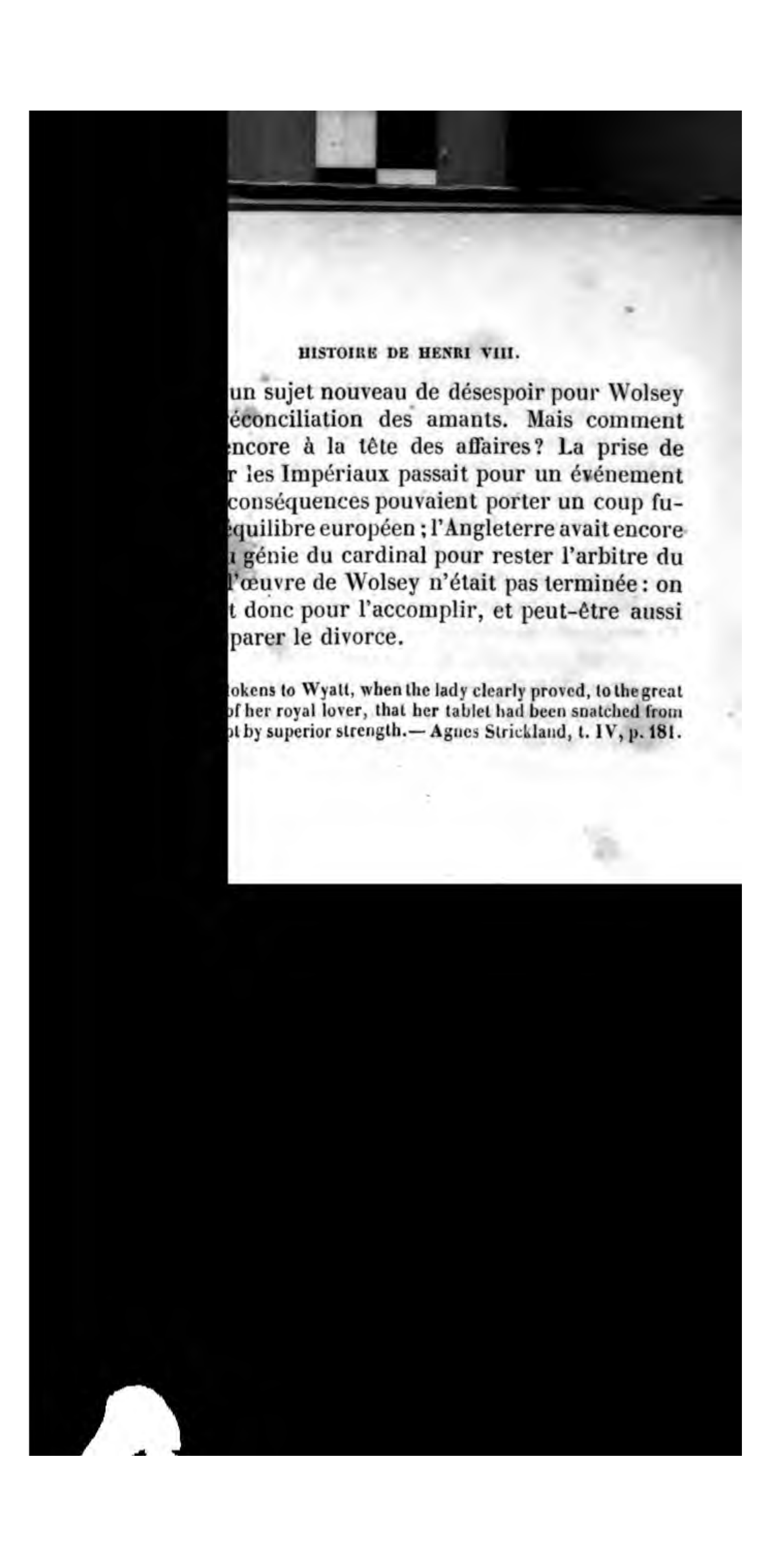
ète dramatique se serait bien gardé de faire
ıne lettre semblable qui ôterait aux person-
sa fable cette unité de caractère indispensable
os imaginaires. Mais l'historien est au service
tre muse : la vérité aussi a ses exigences. Si
s sont du roi, et elles sont tout entières de
que devient : *votre concubine, non ; votre*
ui, propos pudibonds que tout le monde
a jeune fille, tentée pour la première fois
i ? S'il est vrai qu'Anne ait épuisé ses rigueurs
, comment maintenant ose-t-elle espérer d'ar-
rône? D'où vient qu'elle est tombée, elle si
que devait préserver d'une chute l'exemple
ır aînée? Comment ce roi tel que nous le
e l'histoire, libertin et dissolu, n'a-t-il
ant ses habitudes, repoussé la femme assez
ıte pour lui avoir cédé? A ces questions diffi-
soudre, nous avons trouvé une réponse dans
écent, où l'auteur se montre chevalier quel-

tout le recueil de ses lettres que trois ou quatre peccadilles de ce genre, et que ces lettres attestent bien plutôt la piété du roi, que quelques mots un peu hasardés ne peuvent flétrir son caractère (1). » Le lecteur édifié croit-il que la jeune fille n'ait pas succombé?

A son retour à Londres, Wolsey trouva son maître plus épris que jamais de sa conquête; l'amant heureux avait, pendant l'absence de son ministre, rassemblé des arguments contre les liens qui tenaient l'époux enchaîné. Wolsey, rendons-lui cette justice, essaya de nouveau de combattre les caprices du monarque, mais ses prières n'eurent pas plus de succès que ses larmes sur un esprit fasciné (2). Le ministre ne se découragea pas. Wyatt vint à cette époque, peut-être à la persuasion de Wolsey, pour offrir ses hommages à celle qu'il n'avait cessé d'aimer. Mais que pouvait offrir le poëte Wyatt à la femme ambitieuse : une couronne de lauriers? Anne aspirait à un diadème où scintillaient les diamants. Par reconnaissance ou coquetterie, elle parut sensible à la flamme du poëte, et ses tablettes, ou sa ceinture, s'il faut en croire Sanders (3), furent le prix dont elle paya la constance de son ami d'enfance.

Il paraît certain que la jalousie du roi fut alarmée à la vue de ce trophée que Wyatt étalait imprudemment. Une vive explication eut lieu bientôt entre le monarque et sa bien-aimée; mais la colère du prince s'apaisa, quand Anne eut prouvé que les tablettes n'étaient pas le don volontaire d'une maîtresse, mais un rapt du poëte (4).

(1) Crapelet, l. c., p. 92 et 93.
(2) Agnes Strickland, t. IV, p. 179.
(3) Sanders, l. c., p. 28 et 29. — Wyatt ne fut pas chassé de la cour, comme le dit cet historien.
(4) He soon took an opportunity of reproaching Anne Boleyn with



un sujet nouveau de désespoir pour Wolsey
éconciliation des amants. Mais comment
ncore à la tête des affaires? La prise de
r les Impériaux passait pour un événement
conséquences pouvaient porter un coup fu-
équilibre européen ; l'Angleterre avait encore
génie du cardinal pour rester l'arbitre du
l'œuvre de Wolsey n'était pas terminée : on
t donc pour l'accomplir, et peut-être aussi
parer le divorce.

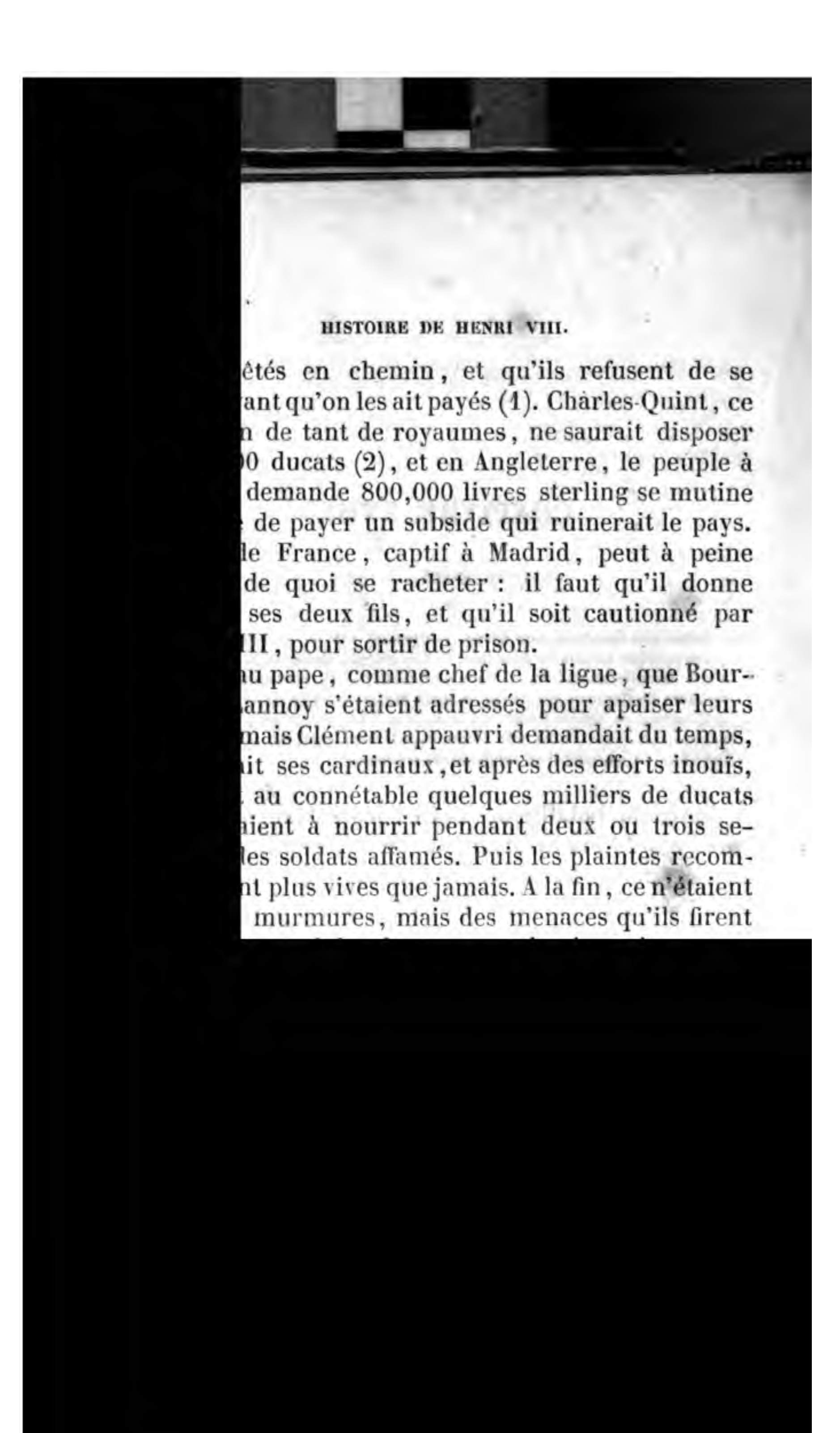
okens to Wyatt, when the lady clearly proved, to the great
of her royal lover, that her tablet had been snatched from
t by superior strength.— Agnes Strickland, t. IV, p. 181.

CHAPITRE XVIII.

SAC DE ROME. — 1527.

Les Impériaux marchent sur Rome. — Clément VII — Terreurs du pape à l'approche des soldats de Bourbon. — Les ambassadeurs anglais le poussent à une défense désespérée. — Pour quel motif? — Le connétable arrive sous les murs de Rome et campe sur le mont Mario. — Siége de la ville. — Mort de Bourbon. — Sac de Rome — Conduite de l'Angleterre à l'égard du saint-siége. — La peste s'abat sur Rome. — Clément capitule. — Il s'enfuit à Orviète. — Comment il se venge de ses ennemis.

Après la bataille de Pavie, les soldats allemands que Frundsberg avait amenés de la Forêt-Noire, se répandirent en Italie. Indisciplinés, mal vêtus, plus mal nourris, ils semaient partout le pillage et le meurtre. L'empereur et le pape leur avaient fait de belles promesses; mais après la défaite des Français, c'est à peine si on leur donnait à manger. Aux réclamations de ces auxiliaires turbulents, les alliés répondaient toujours : « Demain. » Dans toutes les guerres d'Italie, comme on a dû le remarquer, Espagnols, Impériaux, Italiens, Suisses, font sans cesse entendre le même cri : « De l'argent! » C'est faute d'argent que ces grandes guerres au delà des Alpes restent stériles. Quand Maximilien Ier est sur le point d'entrer à Milan, les Suisses courent aux armes pour demander les sequins qu'on leur doit, et l'empereur n'en trouvant pas dans ses coffres, est obligé de quitter la Lombardie. Au moment où, à la voix de Schinner, de nombreux montagnards s'arment pour porter secours à Sforza, on apprend tout à coup qu'ils se



êtés en chemin, et qu'ils refusent de se ant qu'on les ait payés (1). Charles-Quint, ce n de tant de royaumes, ne saurait disposer 0 ducats (2), et en Angleterre, le peuple à demande 800,000 livres sterling se mutine de payer un subside qui ruinerait le pays. le France, captif à Madrid, peut à peine de quoi se racheter : il faut qu'il donne ses deux fils, et qu'il soit cautionné par III, pour sortir de prison.

u pape, comme chef de la ligue, que Bour- annoy s'étaient adressés pour apaiser leurs mais Clément appauvri demandait du temps, it ses cardinaux, et après des efforts inouïs, au connétable quelques milliers de ducats ient à nourrir pendant deux ou trois se- les soldats affamés. Puis les plaintes recom- nt plus vives que jamais. A la fin, ce n'étaient murmures, mais des menaces qu'ils firent

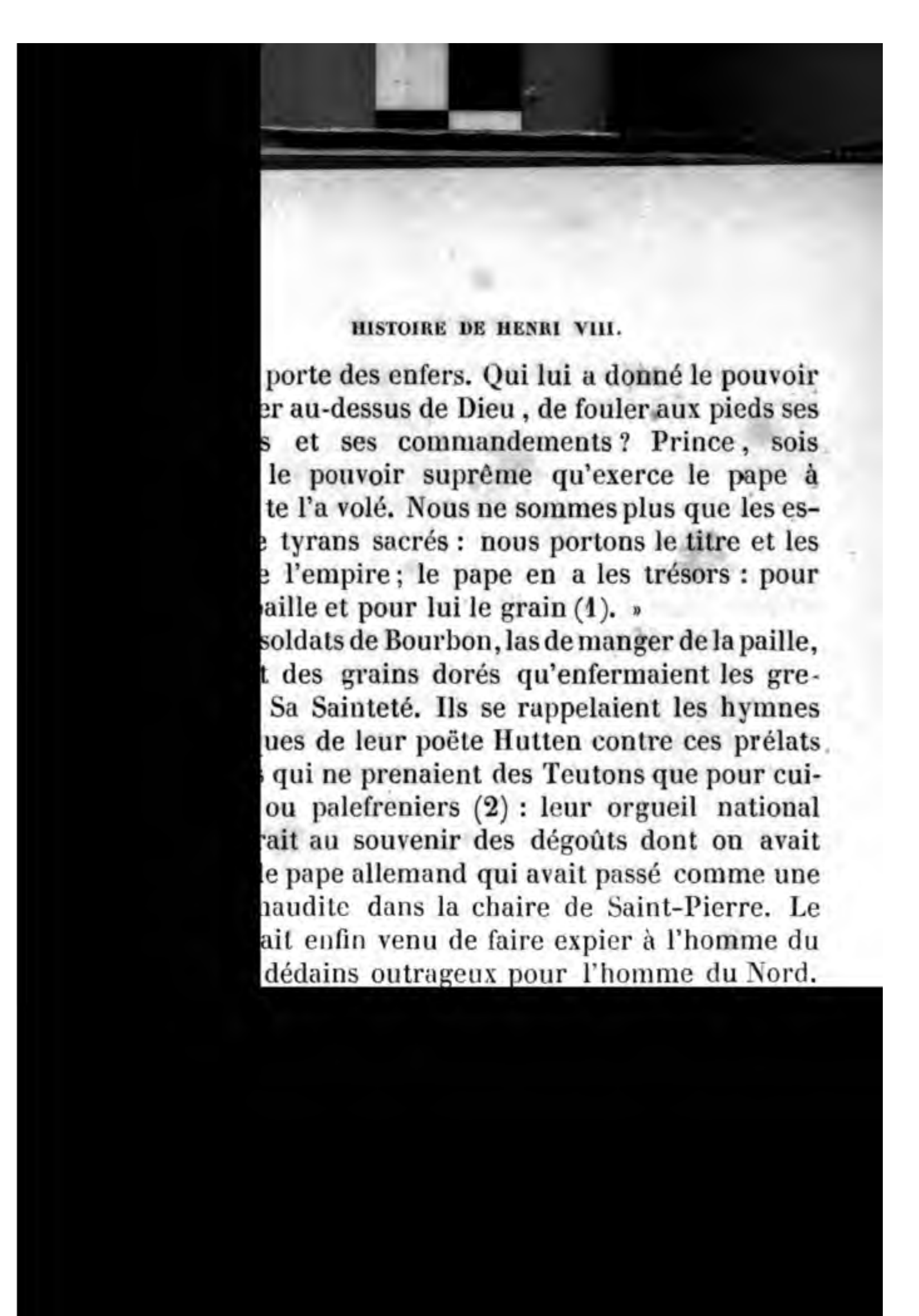
de s'apprêter à se défendre contre les révoltés qui devaient se porter sur Rome (1).

Clément représente admirablement le Médicis de la renaissance, tel que nous l'ont peint Machiavel et Guicchardin : mobile et changeant, toujours en travail d'une idée nouvelle, qu'il abandonne presque aussitôt qu'il l'a conçue ; aventureux dans ses projets et irrésolu lorsque arrive l'heure de les mettre à exécution ; également en garde contre les hommes et l'avenir ; plein d'empire sur sa personne, mais incapable de maîtriser son imagination ; obstiné jusqu'à l'opiniâtreté, et quand il rencontre un obstacle, timide jusqu'à la faiblesse ; ayant la prétention de mener le monde et se laissant tromper comme un enfant ; indifférent à la bonne comme à la mauvaise fortune, aux plaisirs comme aux grandeurs, et s'effrayant au moindre contre-temps ; généreux et libéral jusqu'au faste, et quelquefois économe jusqu'à l'avarice ; toujours à la recherche d'alliances nouvelles, et toujours prêt à rompre des traités qu'il se repent d'avoir contractés ; en un mot, âme méridionale, qu'il est aussi facile de séduire que d'intimider, de gagner que de tromper (2).

Aux sommations du connétable, Clément VII prit peur : pardonnons-lui ses anxiétés. Un des généraux allemands était ce Frundsberg, qui avait fait vœu de rapporter dans sa patrie la peau du souverain pontife. Aux bandits qu'il conduisait, Luther avait dit dans son Avertissement aux Teutons : « Le pape de Rome n'est pas le plus saint, mais le plus pécheur des hommes ; son trône n'est pas scellé au ciel, mais

(1) Cassali's letters 1527, 1 et 2 april, Mss., ib., p. 88.

(2) La Beatitudine sua è dotata di non volgar timidità, non dirò pusillanimità. Il che però par mi avere trovato comunemente in la natura fiorentina. Questa timidità causa che sua Santità è molto irresoluta.—Suriano, Rel., di 1533.



porte des enfers. Qui lui a donné le pouvoir
er au-dessus de Dieu, de fouler aux pieds ses
s et ses commandements? Prince, sois
le pouvoir suprême qu'exerce le pape à
te l'a volé. Nous ne sommes plus que les es-
e tyrans sacrés : nous portons le titre et les
e l'empire; le pape en a les trésors : pour
aille et pour lui le grain (1). »
soldats de Bourbon, las de manger de la paille,
t des grains dorés qu'enfermaient les gre-
Sa Sainteté. Ils se rappelaient les hymnes
ues de leur poëte Hutten contre ces prélats
qui ne prenaient des Teutons que pour cui-
ou palefreniers (2) : leur orgueil national
ait au souvenir des dégoûts dont on avait
le pape allemand qui avait passé comme une
naudite dans la chaire de Saint-Pierre. Le
ait enfin venu de faire expier à l'homme du
dédains outrageux pour l'homme du Nord.

A l'approche de Frundsberg, de Bourbon, et de tous ces mécréants qui ne cachent pas leurs projets de vengeance contre Rome (1), que peut faire Clément VII? De la ruse, des menaces, des prières, tout ce qu'emploie la faiblesse ou le désespoir; il n'a pas d'autres armes. Selon qu'il est dominé par la crainte ou l'espérance, il provoque la colère ou sollicite l'appui de l'empereur, maître, en ce moment, de l'Italie. Si l'empereur accuse Clément d'ingratitude, Clément à son tour se plaint de l'insatiable avidité de Charles-Quint (2). Un moment le pontife tourne ses regards vers l'Angleterre ; mais Henri refuse le titre de protecteur d'une ligue que Clément vient de conclure avec Sforza, duc de Milan, et les républiques de Venise et de Florence, pour sauver l'indépendance italienne. C'est en vain qu'il en appelle à la générosité de François I[er], contre lequel il s'était ligué naguère: le roi ne peut le secourir. Que faire dans cette grande détresse? Charles, après Dieu, peut seul le sauver: il l'implore (3).

Mais Charles a besoin d'argent pour arrêter dans leur chemin des hordes de barbares, qui seraient morts de faim si le duc de Ferrare, en trahissant ses devoirs de chrétien et de patriote, ne leur eût fait passer des vivres (4). Clément aurait à la fin donné de l'argent, si les ambassadeurs anglais ne lui avaient

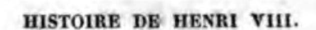
(1) Ranke reconnait que depuis la bataille de Pavie Frundsberg avait conçu le projet de s'emparer de Rome. Unmittelbar nach der Schlacht von Pavia hatte er darauf angetragen, denselben im Kirchen-Staate heimzusuchen, t. II, p. 390.

(2) Pallavicini, t. I, p. 235-242.

(3) Lingard, t. II, p. 190.

(4) .... If his army had not received victuals and other necessaries from Ferrara, they could not have remained there two days. — Sacco di Roma, attribué à Luigi Guicciardini, cité par Turner, t. II, p. 77, note 46.





résolution de le garder jusqu'à ce que les
s eussent repassé les Alpes. Comment ex-
e conseil funeste des agents britanniques,
les voit dans leurs dépêches secrètes affir-
empereur lui-même ne pourrait chasser ces
i (1)? Ils sont heureux du courage fac-
ce pape « couard, » comme ils nomment
montre à leur instigation; si la guerre
à désoler le pays, c'est qu'ils l'ont voulu en
le malheureux pontife à une résistance
e (2). Tout prouve que, fidèles aux instruc-
leur cour, ils avaient mission d'exciter
tenter une lutte inégale, et, s'il succom-
heter ses complaisances dans l'affaire du
au prix d'une intervention armée en faveur
siége. L'influence d'Anne Boleyn se fait
qu'en Italie : c'est pour Anne qu'on trompe
reux pontife, qu'on expose Rome à la fureur
ands, qu'on joue la paix du monde.

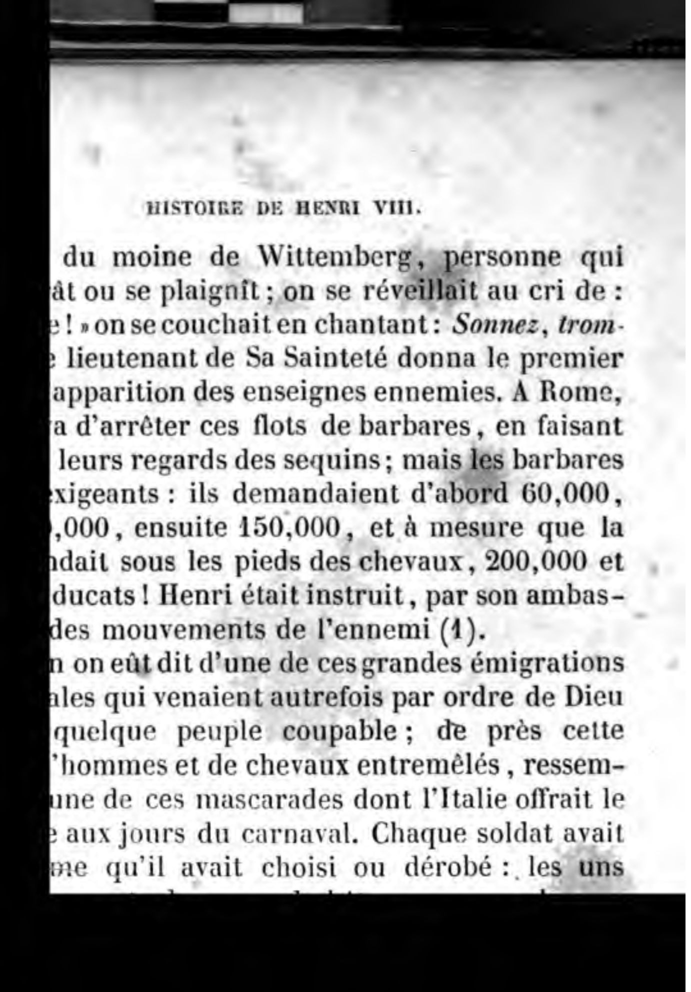
cadavre du pontife sa triple couronne pour la poser sur la tête de leur empereur teuton (1). Le camp de Frundsberg ressemblait à cette auberge de l'Aigle noir, à Wittemberg, où l'on n'entendait que des rires et des moqueries contre la papauté, « fille de l'enfer. » Que le moine saxon serait heureux s'il pouvait se mêler parmi les soldats de Frundsberg ! Jacques Ziegler, qui longtemps fut employé à la chancellerie romaine, s'est mis au service du chevalier après avoir apostasié ; c'est lui qui s'est chargé des harangues, des dépêches et de la correspondance du lieutenant de Bourbon (2).

Au moment où la nouvelle du mouvement des troupes pontificales arriva dans le camp des Allemands, on n'entendit qu'une clameur immense : « A Rome! » Une neige épaisse qui tombait depuis plusieurs jours enveloppait Bologne. Bourbon prit le chemin de Cotignuola, se porta rapidement sur San Pietro in Borgo, et, le 12 avril 1527, vint coucher à San Stefano, sur les bords de la Piave (3). L'armée, pendant une longue marche à travers les montagnes, eut à souffrir de la faim et de la soif : pour nourriture, elle avait l'herbe qu'elle allait déterrer sous la neige, les feuilles sèches qu'elle dérobait aux arbres, et les chardons qu'elle trouvait sur les bords des fossés ; pour boisson, l'eau des ruisseaux. Mais au milieu de cette cohue de fantassins et de cavaliers poussés par

(1) Deßhalben aus manigfaltiger getrungner not alle einhellig beschlossen das sie eilends den papa, dem Anfaher des Kriegs und dieser Bundnus, überfallen, daselbs Bezalung suchen wollten : wann das Haupt bezwungen, so wurden sich die Stett und das Land selbs ergeben, wo es ihnen dann gluckhen und dem Kaiser geliebt sein wurd, so wollten sie ganz Italia wieder zum Reich bringen. — Jakob Ziegler, Acta paparum urbis Romæ. Mss.

(2) Magnanimo Heroi in expeditione italicâ versanti eum fuisse, vel à consiliis, vel ab epistolis. — Schelhorn, de vitâ et scriptis Jacobi Ziegleri.

(3) Turner, l. c., t. II, p. 75.



du moine de Wittemberg, personne qui
ât ou se plaignît ; on se réveillait au cri de :
e ! » on se couchait en chantant : *Sonnez, trom-*
e lieutenant de Sa Sainteté donna le premier
apparition des enseignes ennemies. A Rome,
a d'arrêter ces flots de barbares, en faisant
leurs regards des sequins ; mais les barbares
xigeants : ils demandaient d'abord 60,000,
,000, ensuite 150,000, et à mesure que la
ndait sous les pieds des chevaux, 200,000 et
ducats ! Henri était instruit, par son ambas-
des mouvements de l'ennemi (1).
n on eût dit d'une de ces grandes émigrations
ales qui venaient autrefois par ordre de Dieu
quelque peuple coupable ; de près cette
'hommes et de chevaux entremêlés, ressem-
une de ces mascarades dont l'Italie offrait le
e aux jours du carnaval. Chaque soldat avait
me qu'il avait choisi ou dérobé : les uns

n'était pas moins merveilleuse : on parlait dans le camp de Bourbon allemand, wallon, italien, espagnol et français.

De San Stéfano, le connétable menaçait à la fois les bords de l'Arno et du Tibre; Florence et Rome. Au mois de novembre 1526, Frundsberg avait passé en revue ses troupes sur la place du Dôme, à Méran, dans le Tyrol (1) : elles se montaient alors à 11,000 hommes. A San Stefano, la colonne d'expédition présentait une masse de 18,000 fantassins, de 3,500 chevaux, et de 12,000 hommes de différentes armes (2). Un grand nombre de partisans italiens, attirés par l'appât du pillage, venaient chaque jour s'enrôler sous les drapeaux du connétable (3).

Jamais l'Italie n'avait ressenti depuis la venue des barbares de plus vives terreurs : édifices sacrés et profanes, images du culte, statues et tableaux, cette horde d'aventuriers brûlait tout ce qu'elle trouvait sur son passage (4). Le cardinal Campeggio, cloué par la goutte sur son lit de douleur, se levait pour prophétiser au cardinal Wolsey que Rome serait bientôt mise à feu et à sang, si Dieu ne suscitait un autre Léon pour arrêter un nouvel Attila. « Ces hommes, qui sont venus fondre sur notre beau pays, lui disait-il, ne peuvent avoir reçu le baptême; ce sont des Mahométans, des Maures, des Juifs (5). » « Plus cruels que des Turcs, écrivaient à leur tour les ambassadeurs anglais, les Allemands mettent le feu partout; on les a vus enfoncer un crucifix dans la cervelle d'un prêtre, et livrer ensuite aux flammes le prêtre et le

(1) Hormayr's Archiv, 1812, p. 4200.
(2) Letter from Florence. 27th April.—Mss. Vitell., B. IX, p. 99.
(3) Turner. —Sacco di Roma, p. 117-118.
(4) English amb. lett., — Mss. Vit., IX, p. 100.
(5) 28th April., Mss. Vit., p. 101



; puis écorcher un autre prêtre tout vivant (1). »
en églises, en abbayes, en monastères, en ha-
s privées, ils ont détruit pour plus d'un mil-
. » Et fidèles à leur mission, les ambassadeurs
aient de pousser dans l'abîme le malheureux
, qui prêtait l'oreille à leurs suggestions, et,
ttente de secours d'hommes et d'argent qu'ils
mettaient, continuait ses préparatifs de dé-
), pendant que le duc de Ferrare excitait les
ds à punir l'ambition obstinée du pontife (4).
une démonstration contre Florence et Arezzo,
table s'engagea le 28 avril 1527 sur la grande
Rome : c'était ce même chemin que quinze
aravant avait suivi Luther quand, par ordre
pitz, il allait visiter la ville éternelle. Le
Bourbon était à Viterbe; le 4, il chassait
ui les troupes papales que Clément avait en-
sous la conduite de Ranuccio Farnèse, pour
le pays; et le soir, il campait sur le mont

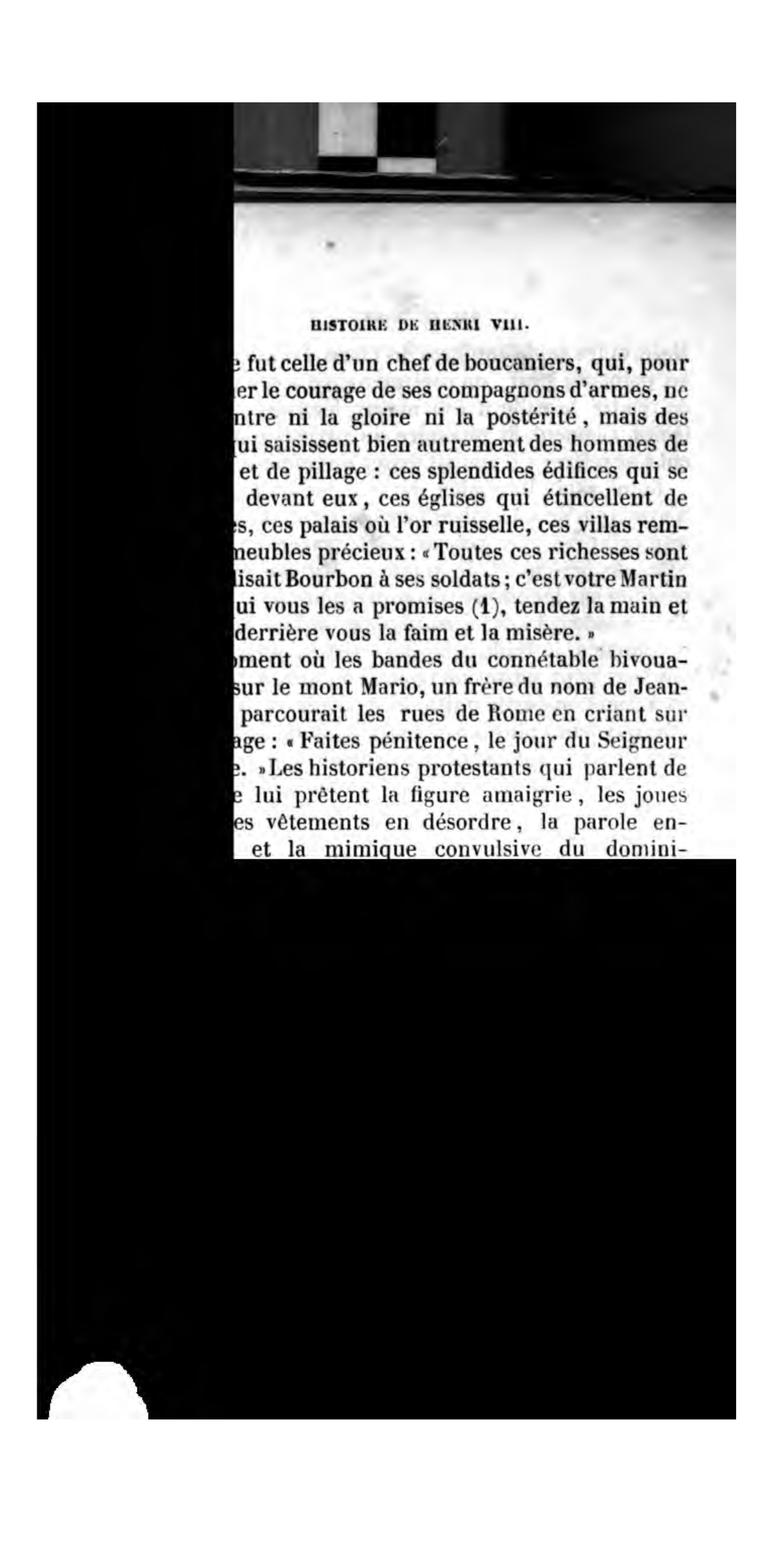
[redacted]

Mole, et les eaux jaunâtres du Tibre. Le lendemain 5, au point du jour, un parlementaire somma le pape de rendre la ville à son maître légitime, Charles-Quint. Clément fit répondre au parlementaire qu'il eût à se retirer s'il voulait éviter un coup d'espingole.

Rome était incapable de soutenir un siége : elle n'avait que de mauvaises fortifications ; dominée par sept collines, elle pouvait être brûlée facilement. Ville de prêtres et de moines, elle ne devait pas compter sur le courage d'hommes plus propres à prier qu'à se battre. Dans les *studii* réunis autour du Vatican travaillaient la veille quelques artistes, qui se seraient fait tuer pour sauver un tableau ou une statue ; mais ils avaient en partie quitté leurs ateliers, emportant avec eux leurs plus belles œuvres, et ne laissant aux barbares que quelques toiles inachevées ou des marbres à peine dégrossis. Quand Florence était menacée, on était sûr de voir accourir au premier signal les orfévres, les marchands de laine et de soie, les marbriers, et une foule de commerçants ou d'artisans qui, pour sauver leur patrie, donnaient gaiement leur vie. A Rome, tout ce qui vivait dans l'aisance ou le luxe appartenait à la cour : qu'importait à des courtisans qui régnât au Vatican, du pape ou de l'empereur ? on aurait toujours besoin d'eux pour relever la pompe du palais impérial ou pontifical (1).

Le connétable employa la journée du 5 aux préparatifs de l'escalade : le soir, il réunit ses troupes sur le monticule qu'ombrageaient alors, comme aujourd'hui, ces beaux pins italiques qu'a célébrés Virgile ; et devant la grande cité, dont les maisons brillaient aux rayons mourants du soleil, il harangua ses soldats.

(1) I Romani si persuadevano che l' imperatore avesse a pigliare Roma, e farvi la sua residenza, e dovere avere quelle medesime comodità che avevano dal dominio de' preti. — Vettori, Sacco di Roma.

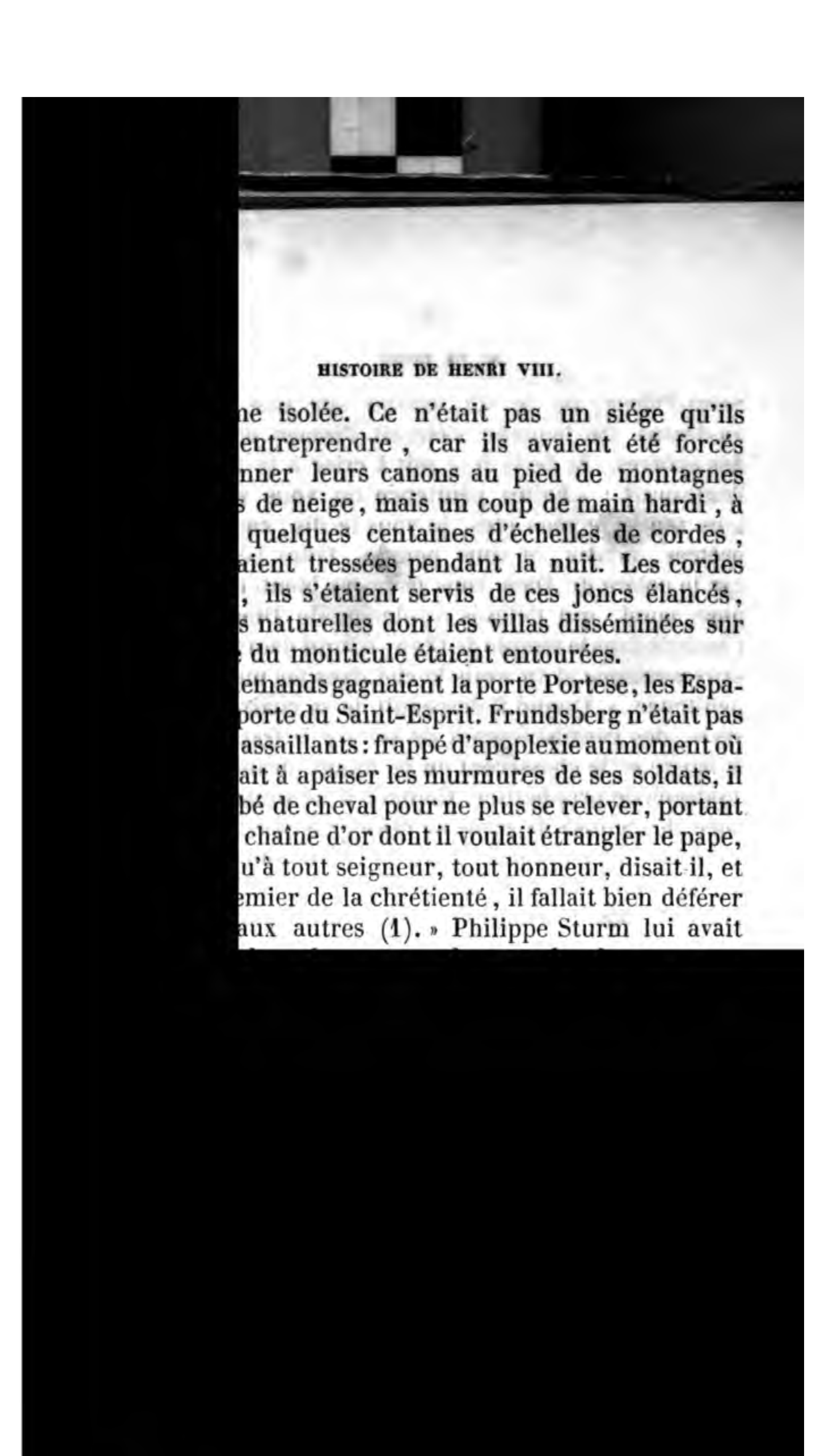


e fut celle d'un chef de boucaniers, qui, pour
er le courage de ses compagnons d'armes, ne
ntre ni la gloire ni la postérité, mais des
ui saisissent bien autrement des hommes de
et de pillage : ces splendides édifices qui se
devant eux, ces églises qui étincellent de
s, ces palais où l'or ruisselle, ces villas rem-
neubles précieux : « Toutes ces richesses sont
lisait Bourbon à ses soldats ; c'est votre Martin
ui vous les a promises (1), tendez la main et
derrière vous la faim et la misère. »
oment où les bandes du connétable bivoua-
sur le mont Mario, un frère du nom de Jean-
parcourait les rues de Rome en criant sur
age : « Faites pénitence, le jour du Seigneur
e. » Les historiens protestants qui parlent de
e lui prêtent la figure amaigrie, les joues
es vêtements en désordre, la parole en-
et la mimique convulsive du domini-

Saint-Pierre, on le vit monter sur une estrade, au-dessus de laquelle s'élevait l'image du prince des apôtres. Et de là il se mit à crier à la foule qui l'entourait : « Faites pénitence ou vous mourrez; tous tant que vous êtes, je vous le dis, cardinaux, prêtres, nobles, et vous peuple, faites pénitence, car la colère de Dieu vous frappera bientôt. Et toi, pape aussi, qui t'élèves au-dessus de Dieu et qui t'assieds dans le temple de Dieu; toi qui damnes et qui sauves comme si tu avais le ciel dans tes mains, fais pénitence. » Quand il descendit de sa chaire improvisée, des gentilshommes de service le frappèrent à la figure et le chassèrent en le huant. Jean-Baptiste continua de prophétiser. Comme il ne voulait pas se taire, des Suisses de garde au château le saisirent et le conduisirent en prison. Et le frère, agitant sa main sur le peuple et sur la ville, comme s'il eût voulu les maudire, cria : « Malheur à toi, Rome! peuple, malheur à toi. » Puis s'adressant à ses gardes : « Rappelez-vous, leur dit-il, l'exemple de Michée. Ézechias le frappa à la figure, et le roi le fit mettre dans les fers. Je vous le jure, le Seigneur va sortir du lieu saint où il réside, et il descendra des cieux, et il foulera bientôt aux pieds tout ce qu'il y a de grand sur la terre, et je ne serai pas longtemps votre prisonnier (1). »

Le lundi 6 mai, au lever du jour, les Impériaux descendirent les rampes du mont Mario, confusément, les cavaliers mêlés avec les fantassins, et comme une troupe de bandits qui se rueraient sur

(1) Ich werd nicht lang euer Gefangener sein, ir werdt auch nicht lang über mich Gewalt haben. Id. ib. Toute la partie poétique du siége de Rome est dans cette histoire in-folio de Frundsberg, mais écrite sous le point de vue protestant. Le récit catholique n'a pas oublié l'apparition du moine.



ne isolée. Ce n'était pas un siége qu'ils entreprendre, car ils avaient été forcés nner leurs canons au pied de montagnes s de neige, mais un coup de main hardi, à quelques centaines d'échelles de cordes, aient tressées pendant la nuit. Les cordes, ils s'étaient servis de ces joncs élancés, s naturelles dont les villas disséminées sur du monticule étaient entourées.

emands gagnaient la porte Portese, les Espa- porte du Saint-Esprit. Frundsberg n'était pas assaillants : frappé d'apoplexie au moment où ait à apaiser les murmures de ses soldats, il bé de cheval pour ne plus se relever, portant chaîne d'or dont il voulait étrangler le pape, u'à tout seigneur, tout honneur, disait il, et emier de la chrétienté, il fallait bien déférer aux autres (1). » Philippe Sturm lui avait

si Dieu, pensaient quelques disciples du nouvel Évangile, se fût caché dans la nue pour guider d'autres Israélites (1).

Bourbon arrivé près de la porte du Saint-Esprit planta son échelle. Après avoir gravi un pan de mur délabré, haut seulement d'une coudée, il s'élançait sur un terrain détrempé par la pluie quand on entendit le sifflement d'une arquebuse, et le râle étouffé d'un mourant : Bourbon venait de recevoir une balle dans les flancs, de la main d'un prêtre (2), suivant quelques historiens ; de la main d'un grand artiste, Benvenuto Cellini, si l'on s'en rapporte au récit de l'orfévre florentin (3) : balle de prêtre ou d'artiste, le plomb portait la justice de Dieu.

Le capitaine Jonas jeta son manteau sur le corps du

(1) In ihrem evangelischen Eifer meinten sie, Gott sey ihnen im Nebel vorangegangen. — Ranke, l. c., t. II, p. 410.

(2) Brantôme, p. 70.

(3) Giugnemmo alle mura di Campo Santo, e quivi vedemmo quel maraviglioso esercito, che di già faceva ogni suo sforzo per entrare. A quel luogo delle mura, dove noi ci accostammo, v' era molti giovani morti da quei di fuora : quivi si combatteva a più potere : era una nebbia folta quanto immaginar si possa : io mi volsi ad Alessandro, e li dissi : ritiriamoci a casa il più presto che sia possibile, perchè qui non è un rimedio al mondo; voi vedete, quelli montano e questi fuggono. Il detto Alessandro spaventato, disse : così volesse Iddio che venuti noi non ci fussimo : e così voltossi con grandissima furia per andarsene. Il quale io ripresi, dicendogli : da poi che voi mi avete menato qui, gli è forza fare qualche atto da uomo; e volto il mio archibuso dove io vedeva un gruppo di battaglia più folta e più serrata, posi la mira nel mezzo appunto a uno che io vedeva sollevato dagli altri; per la qual cosa la nebbia non mi lasciava discernere se questo era a cavallo o a piè. Voltomi subito a Lessandro e a Cecchino, dissi loro, che sparassino i loro archibusi; ed insegnai loro il modo, acciocchè e' non toccassino una archibusata da que' di fuora. Così fatto dua volte per uno, io mi affacciai alle mura destramente, e veduto infra di loro un tumulto istraordinario, fu che da questi nostri colpi si ammazzò Borbone; e fu quel primo che io vedeva rilevato dagli altri, per quanto da poi s' intese. — Vita di Benvenuto Cellini, Firenze, 1830, in-18, p. 75-76.



le qu'on transporta sur les marches de l'é- Saint-Pierre (1), où l'agonisant rendit le soupir au milieu des cris de : Sang! sang! saient les Espagnols (2).

moment les murs furent escaladés, les portes et du Saint-Esprit brisées, les Suisses qui t une résistance inutile, tués ou chassés, et envahi. Du môle d'Adrien, où Clément s'était on entendait distinctement les pas des che- s cris des fuyards, les hurlements joyeux queurs. Après avoir franchi le pont Saint- s Espagnols se répandirent dans la ville. La vone était le rendez-vous des Espagnols ; la Campo Fiore le quartier général des Impé- outes deux alors le centre des richesses ciales de Rome. C'est de là qu'ils partirent gnal donné pour se livrer au pillage. Les ds, affamés, songèrent d'abord à manger. Ils ent les boutiques des marchands de vin et de

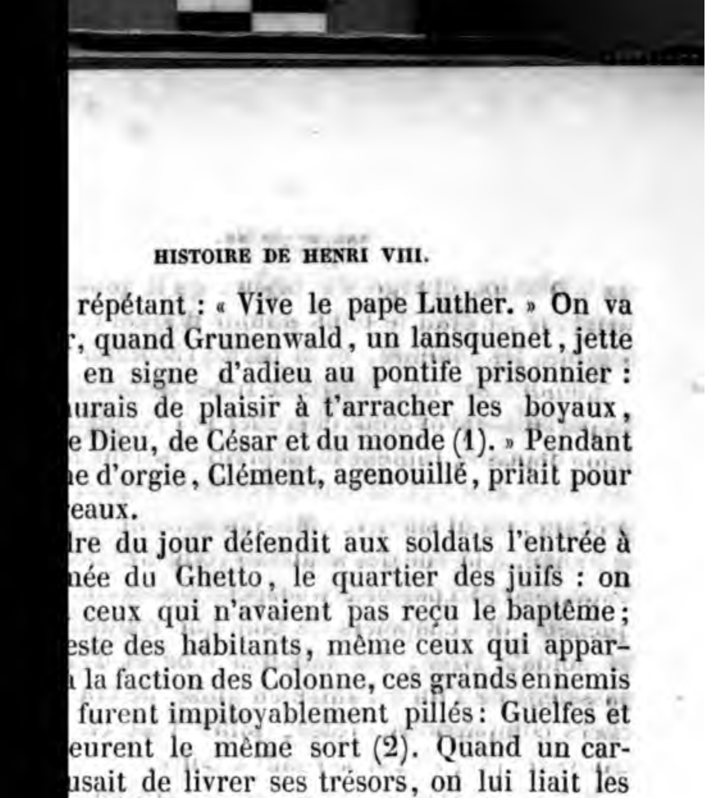
nait bientôt chargé de bijoux qu'il jetait sur un tambour : c'était le tapis autour duquel étaient rassemblés les joueurs, et la partie recommençait.

Étendus sur une litière de robes de cardinaux, les Impériaux envoyèrent chercher le « prophète noir : » Jean-Baptiste, ramené de sa prison, se coucha comme ses hôtes, but à plein verre, perdit la raison et voulut prêcher : on fit silence. « Mes chers compagnons, » dit le moine, à la vue des soutanes rouges étalées dans la boue, des croix pastorales suspendues au cou des lansquenets, des chapelets de bois que remuait la main de soldats ivres, des ciboires d'or et d'argent qui passaient de l'un à l'autre en guise de coupe, « mes chers compagnons, volez, pillez tout ce que vous trouverez (1) ; » et il se remit à boire.

Repue de viande et de vin et provoquée par les ténèbres, la soldatesque eut l'idée d'une mascarade aux flambeaux pour jouer cette papauté captive qu'elle croyait à jamais enchaînée. On amène des ânes qu'enfourchent des lansquenets en robes de cardinaux. Wilhelm de Sandizell, coiffé d'une triple couronne de papier, représente le pape. Arrivée en face du château Saint-Ange, la troupe s'arrête : les cardinaux descendent de leur monture, s'agenouillent devant Sandizell, lui baisent les pieds et les mains, et reçoivent la bénédiction qu'il leur donne avec un verre plein de vin. Alors une voix se met à crier : « Faisons un pape. » « Oui, disent d'autres voix, un pape qui ne soit pas fait à l'image de Clément, un pape qui obéisse à César, un pape qui ne veuille ni le sang ni la guerre (2). — Luther, répond la foule. — Que ceux qui veulent Luther pour pape lèvent la main ! » Et tous lèvent la

(1) Liebe Gesellen, Zeit ist hie, raubet und nemmet alles was jr findet. — Herrn Georgen von Frünbsberg Kriegsthaten, p. 121.

(2) Frünbsberg's Kriegsthaten, ib.



répétant : « Vive le pape Luther. » On va
r, quand Grunenwald, un lansquenet, jette
en signe d'adieu au pontife prisonnier :
urais de plaisir à t'arracher les boyaux,
e Dieu, de César et du monde (1). » Pendant
ie d'orgie, Clément, agenouillé, priait pour
eaux.

lre du jour défendit aux soldats l'entrée à
née du Ghetto, le quartier des juifs : on
ceux qui n'avaient pas reçu le baptême;
este des habitants, même ceux qui appar-
la faction des Colonne, ces grands ennemis
furent impitoyablement pillés : Guelfes et
eurent le même sort (2). Quand un car-
usait de livrer ses trésors, on lui liait les
rrière le dos et on le promenait assis sur
travers la ville, exposé aux crachats et
s d'une soldatesque sans pitié (3). Les Es-

magnifique bibliothèque, commencée par Nicolas V et enrichie d'un si grand nombre de manuscrits grecs, latins, hébreux, syriaques, fut la proie ou le jouet d'aventuriers qui ne savaient pas lire et qui allumaient le feu de leur bivouac ou de leur cuisine avec des feuillets déchirés, trésors de calligraphie monacale. Cochlée, ce catholique que Luther appelait un enfant des ténèbres, versa des larmes de désespoir en apprenant ces attentats horribles (1).

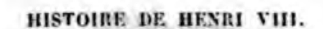
L'*Assertio septem sacramentorum* de Henri VIII eut du bonheur. Le roi l'avait fait revêtir d'un vêtement splendide (2) tout brodé d'or : les soldats du prince d'Orange, auquel l'armée, par acclamation, avait déféré le commandement suprême, déchirèrent la couverture qu'on n'a plus retrouvée, et laissèrent le livre qui repose aujourd'hui sous deux cartons déguisés par une ignoble peau de mouton. Pendant trois mois et non pas durant quelques semaines, comme on le croit, Rome fut en proie à ces hordes sauvages. Que de statues brisées, que de tableaux lacérés, que de manuscrits déchirés, que de trésors d'orfévrerie fondus! Les églises de Saint-Pierre, de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure et d'autres basiliques avaient été transformées en écuries ; les bulles du pape servaient de litière aux chevaux (3).

(1) Maximum damnum quod eruditi præcipuè deplorent, datum est à barbaris militibus in bibliothecâ Vaticanâ apud S. Petrum, ubi pretiosissimus erat librorum thesaurus, quos magnâ ex parte furor barbaricus disperdidit, dissecuit, aut vilissimè distraxit. — Cochlæus, cité par Bernino, Historie di tutte l'Eresie, t. IV, p. 375.

Nos qui sæpiùs in conscribendis annalibùs ecclesiasticis luximùs, cùm plura insignia monumenta in pontificum libris recondita, quæ proximam historiæ lucem erant illatura, desiderentur.— Rainaldus, Ann. eccl., ad Annum 1527.

(2) Covered with cloth of gold.—Wolsey's letter to Clerk.—Mss. Vitell., B. IV, p. 70.

(3) Alle Gassen voll bäptlische Bullen und Brieff und Bücher lagen, den



vons dit ailleurs les fêtes de Rome quand on
le groupe du Laocoon dans les thermes de
C'était sous le pontificat de Jules II. Après
cles, le chef-d'œuvre des trois grands sta-
e Rhodes, Agosander, Polydore et Athéno-
paraissait à la lumière ; ce jour-là, les vers
du cerveau des humanistes, comme le vin
de Bacchus; on jetait des fleurs et des
la statue qui passait en triomphe à travers
voie Flaminienne : les femmes aux fenêtres
des mains ; les artistes rangés en haie se
ient ; des larmes de joie tombaient des yeux
l-Ange ; Raphaël, encore enfant, se pro-
terre, et Sadolet interrompait son Com-
sur saint Paul, pour chanter la résurrec-
narbre antique dans des vers latins qu'ont
s humanistes (2). Le groupe du Laocoon re-
un piédestal en marbre dans les jardins du
, radieux comme le soleil, quand une

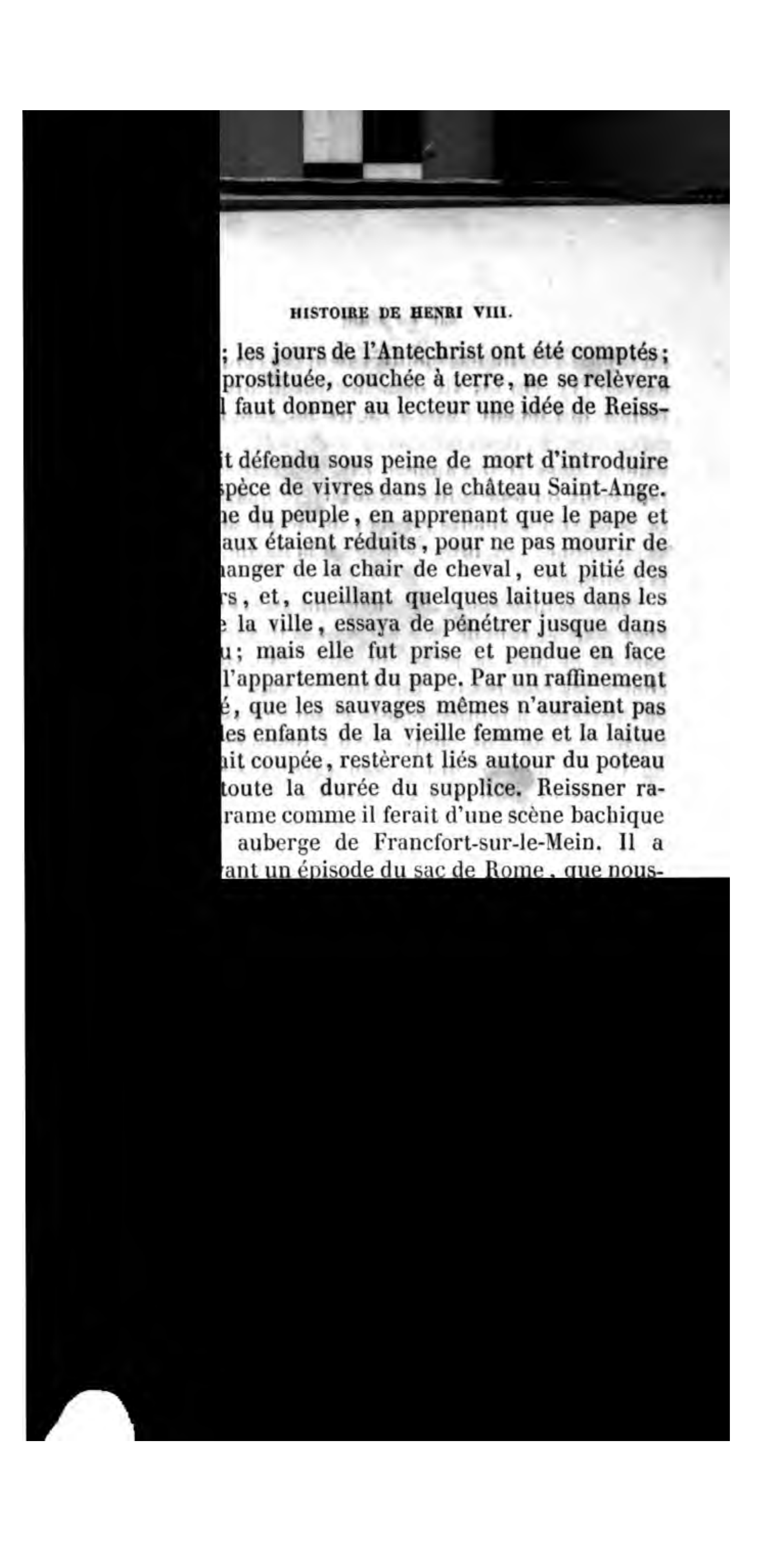
du prince d'Orange se montreraient plus impitoyables encore (1). On les vit détacher jusqu'aux clous de bronze qui liaient l'une à l'autre les grandes assises du Colisée (2), descendre dans les caveaux des églises, voler à Jules II son anneau (3), à d'autres cadavres leur croix ou leur mitre pastorale; et quand le doigt ou la tête du squelette refusait de lâcher sa bague ou sa couronne, emporter le doigt et la bague, la tête et la couronne.

Tous les historiens, en racontant les scènes d'horreur dont les rues de Rome furent le théâtre, ont des paroles de pitié pour les victimes, et d'indignation contre les bourreaux. Un seul écrivain reste froid en décrivant minutieusement chaque phase de cette longue agonie d'un peuple : c'est Reissner, l'auteur du livre allemand qui a pour titre : *Les exploits de Frundsberg;* de ce chef de partisans, il voudrait faire un héros. On voit qu'il a dû assister aux sermons de Luther; tout ce qui arrive au pape n'est, à l'entendre, que le juste châtiment du ciel contre la moderne

(1) On a de nos jours contesté l'antiquité de la tête de Laocoon, sous prétexte qu'on a remarqué une légère suture au cou du grand prêtre. Pline dit positivement que le groupe était d'un seul bloc; déjà, à l'époque de la découverte du marbre, San Gallo pensait qu'on avait retrouvé une copie admirable au lieu de l'original (Lett. pitt., t. III, p. 321) : c'était l'opinion de Michel-Ange lui-même (Fea, Miscellanea, t. I, p. 329) : mais les deux artistes se trompaient. On sait que tout récemment le prince d'Aremberg a soutenu qu'il possédait la tête antique de Laocoon ; il pourrait invoquer en faveur de ses prétentions le passage que nous venons de citer de l'histoire de Frundsberg. On ne dit pas les mutilations que les soldats du prince d'Orange firent subir au groupe. Il ne serait pas impossible que la tête du grand prêtre eût été détachée du tronc, emportée et vendue, et qu'elle fût passée plus tard dans la collection du prince. Pour nous, s'il nous est permis de donner notre opinion en matière d'art, nous croyons les prétentions de l'illustre amateur dénuées de toute espèce de fondement.

(2) Melchiori, Guide de Rome.

(3) Daß auch die Gräber aufgethan, und ab Bapst Julii des andern todten Körper ein gülden Ring gezogen worden.— Frúndsberg's Kriegsthaten, p. 121.



; les jours de l'Antechrist ont été comptés ; prostituée, couchée à terre, ne se relèvera l faut donner au lecteur une idée de Reiss-

it défendu sous peine de mort d'introduire spèce de vivres dans le château Saint-Ange. ne du peuple, en apprenant que le pape et aux étaient réduits, pour ne pas mourir de anger de la chair de cheval, eut pitié des rs, et, cueillant quelques laitues dans les la ville, essaya de pénétrer jusque dans u ; mais elle fut prise et pendue en face l'appartement du pape. Par un raffinement é, que les sauvages mêmes n'auraient pas les enfants de la vieille femme et la laitue it coupée, restèrent liés autour du poteau toute la durée du supplice. Reissner ra- rame comme il ferait d'une scène bachique auberge de Francfort-sur-le-Mein. Il a ant un épisode du sac de Rome, que nous-

Pénétrons un moment dans le conseil de ces deux grandes majestés qui tiennent dans leurs mains les destinées du prisonnier.

A la nouvelle de la captivité du pape, Charles-Quint prit le deuil, suspendit les réjouissances publiques qu'il avait ordonnées pour fêter la naissance de son fils Philippe (1), et prescrivit des processions dans toute l'Espagne, afin d'obtenir du ciel irrité la délivrance du « vicaire de Jésus-Christ sur la terre, » quand il n'aurait eu besoin que d'un mot à ses lieutenants pour racheter le captif.

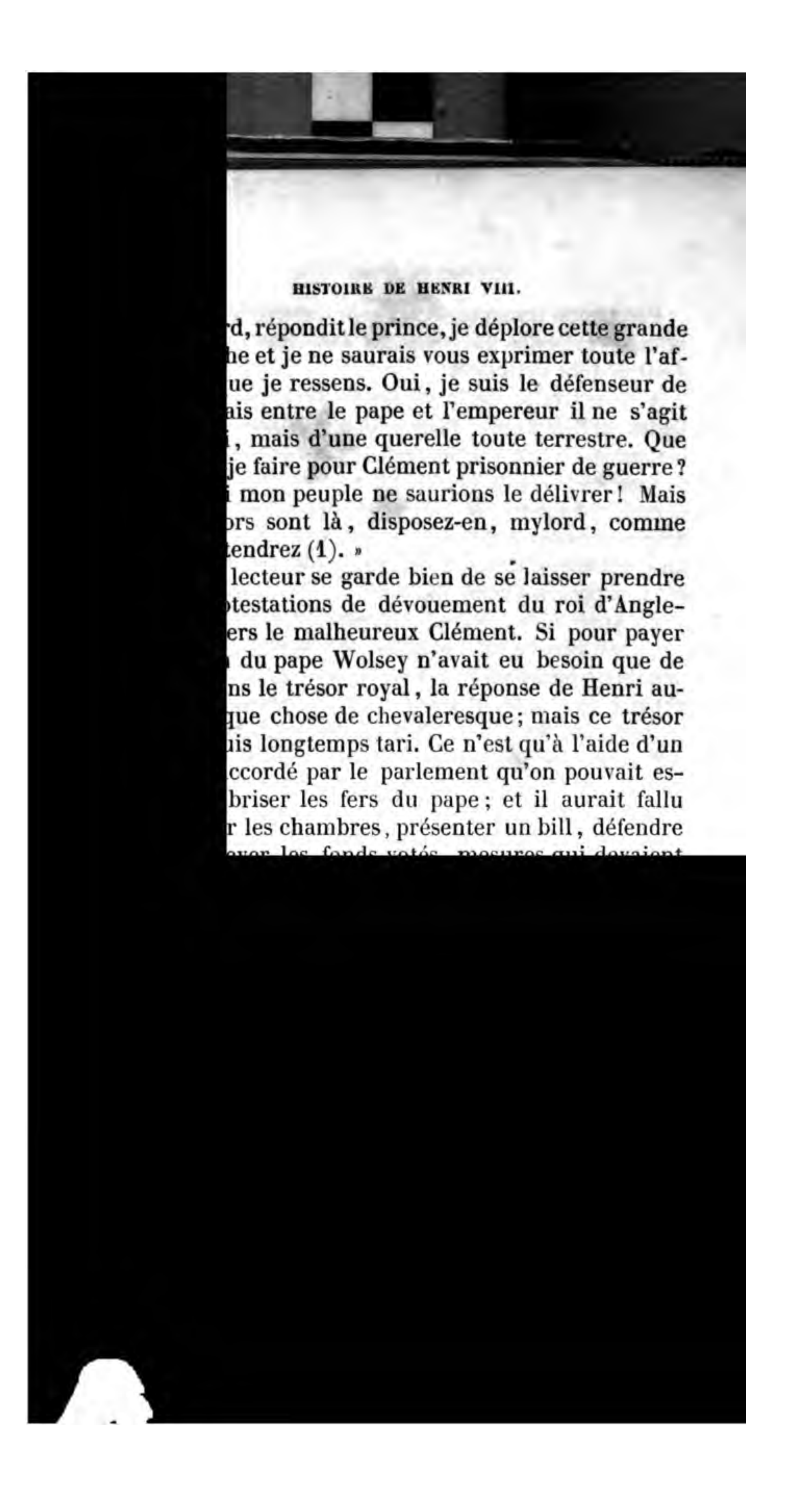
En Angleterre, Wolsey, au nom du roi, fit chanter dans les églises du royaume le *Miserere*, et commanda un jeûne de trois jours, pour apaiser Dieu et obtenir de sa miséricorde la liberté d'un pontife que les conseils des agents britanniques avaient précipité dans une lutte inutile. De sa prison, Clément levait les mains vers le roi d'Angleterre dont il implorait la pitié. Wolsey se sentit ému de douleur aux cris déchirants de son père ;

Il alla trouver le roi. « Sire, lui dit-il avec un accent qui partait du cœur, c'est Dieu qui vous a constitué le défenseur de la foi ; voyez dans quel état se trouve l'Église du Christ : le chef de cette sainte Église est prisonnier ; nos saints frères les cardinaux, captifs comme lui, sont comme lui sans espoir de salut. Venez à leur secours, défenseur de la foi, et le ciel vous aidera (2). »

porgesse in bocca la venerabile particola, della quale horribile risoluzione spaventato il devoto sacerdote, amò meglio, come seguè, perder la vita che profanare in questo luogho l' alta sacramentata maestà del suo dio.—Marcello Alberini—Mss. cité par Bernino : Historie di tutte l' Eresie, Roma, in-4°, 1709, t. IV, p. 375.

(1) Hall, l. c., p. 727.

(2) Hall, l. c., p. 728.



rd, répondit le prince, je déplore cette grande
he et je ne saurais vous exprimer toute l'af-
ue je ressens. Oui, je suis le défenseur de
ais entre le pape et l'empereur il ne s'agit
, mais d'une querelle toute terrestre. Que
je faire pour Clément prisonnier de guerre?
mon peuple ne saurions le délivrer! Mais
rs sont là, disposez-en, mylord, comme
endrez (1). »

lecteur se garde bien de se laisser prendre
testations de dévouement du roi d'Angle-
ers le malheureux Clément. Si pour payer
du pape Wolsey n'avait eu besoin que de
ns le trésor royal, la réponse de Henri au-
que chose de chevaleresque; mais ce trésor
is longtemps tari. Ce n'est qu'à l'aide d'un
ccordé par le parlement qu'on pouvait es-
briser les fers du pape; et il aurait fallu
r les chambres, présenter un bill, défendre

Cet amas de chairs humaines que le soldat laissait pourrir dans les rues, car quand le Tibre n'était pas à côté du cadavre de la victime on ne pensait pas à l'enterrer, corrompit l'air, et les miasmes engendrèrent la peste. Poursuivis par le fléau qui, par une sorte de miracle, épargnait les habitants, les chefs de l'armée impériale consentirent à écouter les propositions du pape.

Le jeune prince d'Orange dicta ses conditions dans la chambre même du souverain pontife : c'était là qu'il logeait (1). Ces conditions étaient bien dures.

On exigeait pour sa rançon une somme d'argent qu'il n'aurait pu payer sur-le-champ ; mais il fut convenu que sur un à-compte qu'il donnerait, on lui rendrait la liberté, et que les Impériaux évacueraient ses États dès qu'il aurait acquitté sa dette à l'aide des chandeliers, des croix, des vases, des ornements sacerdotaux, des reliquaires qu'on avait pu soustraire à la rapacité des vainqueurs (2). Pour garantie de sa parole, le pape consentit à laisser Modène, Parme et Plaisance, Ostie et Civita Vecchia, dans les mains des Espagnols (3).

Le malheureux pontife fut confié à la surveillance du capitaine Alarçon, « dont la destinée était de garder des souverains prisonniers, comme celle de Charles-Quint était d'en faire (4). »

Le 17 février 1528, les bandits, dont plus de moitié étaient morts de la peste (5), quittèrent Rome.

(1) Der Prinz von Oranien hatte die Zimmer des Papstes inne. — Ranke, l. c., t. II, p. 415.

(2) Ranke, l. c., t. II, p. 416. — Voir le traité dans Legrand, t. III, p. 48-57.

(3) Gli altri cinquanta mila scudi si andavano, mettendo insieme di candelieri, croci, vasi et ornamenti di reliquie che in quella rovina si erano salvate per le chiese di Roma. — Sacco di Roma, p. 100.

(4) M. de Genoude, Hist. de France, t. XII, p. 88.

(5) Il giorno 17 febr., 1528, in numero molto diminuito, poichè

t partis : on entend de loin mourir le son des
es et des tambours. Alors, raconte un té-
ulaire, un bruit sourd circule à travers les
a cité désolée. Ici, c'est une jeune fille qui
e une fenêtre qu'elle referme aussitôt ; là,
e de famille qui sort d'un souterrain, tenant
in ses pauvres enfants à demi morts de faim ;
ne pierre sépulcrale criant sous les efforts
ues Lazares qui ont cherché un refuge dans
ux d'église ; plus loin un moine caché dans
oaques de Tarquin l'Ancien, et qui traverse
Vaccino pour aller à la recherche de ses
n s'appelle dans les rues comme en pleine
quand on s'est retrouvé, on pleure de

périaux reprirent le chemin de leurs mon-
ls ne craignaient plus cette fois d'être sur-
hemin par la tempête ou par la faim, car
aient par un beau soleil à travers des cam-

de Spolète ou de Pérouse, que choisirait le prisonnier; mais le pape trompa la vigilance de ses gardiens. Il parvint à l'entrée de la nuit à s'échapper, déguisé en jardinier, et se réfugia dans la forteresse d'Orviète. Le lendemain, tout épuisé qu'il était, il voulut monter en chaire. A la vue de ce vieillard amaigri par la souffrance, et qui de toutes ses richesses avait à peine pu conserver une mauvaise soutane blanche, le peuple s'inclina ; magnifique témoignage de la fascination qu'exercera toujours sur l'homme la majesté pontificale (1)! Toute la population d'Orviète se pressa bientôt autour de la chaire où le pontife se recueillait pour parler. Après avoir contemplé dans une adoration muette l'image du Christ, qui brillait sous le feu des lampes de l'autel, Clément, d'une voix éteinte, murmura: « Mon Dieu, pardonnez à mes ennemis comme je leur pardonne les offenses dont ils se sont rendus coupables envers l'Église, le chef invisible de l'Église qui est dans les cieux, et le chef visible qui règne sur cette terre!» Il étendit les mains et bénit ses persécuteurs, parce que, dit le vieil historien, le pontife savait que cette bénédiction leur servirait dans le ciel (2).

Nous voulons bien qu'on nous parle des fautes politiques du souverain, mais sous condition qu'il nous sera permis de nous agenouiller devant le pape, bénissant ses bourreaux dans la cathédrale d'Orviète!

(1) Guicchardin.

(2) Onde costituito nella sua primiera dignità, rebenedisse tutti li suoi nemici ed assolvè dalle censure qualunque vi fosse incorso, perchè sapeva molto bene sua santità di quanto frutto siano le benedizioni sparse sopra li suoi nemici. — Sacco, p. 118.



CHAPITRE XIX.

LA BULLE DÉCRÉTALE. — 1528.

rments de Wolsey. — Il consulte des théologiens, et se tourne
— Ses agents auprès du pape. — Georges Casale cherche inuti-
orrompre le cardinal des Santi Quatri. — Double commission
Clément VII. — On n'en est pas satisfait à Londres. — Les in-
ommencent. — Agents nouveaux envoyés en Angleterre. —
x, Gardiner, Stafile. — La Décrétale. — La peste en Angle-
therine, Henri, Anne Boleyn et Wolsey pendant l'épidémie. —
ne au chancelier.

lieu de ces douloureux événements, Anne
idée de ses nombreuses créatures, travail-
l'ombre à renverser Wolsey. Le ministre,
ardes, cherchait à déjouer les desseins de

et Wolsey, comme s'il eût craint de n'être pas compris, ajouta qu'il la priait de bien « mettre ce mot en sa mémoire pour en temps et lieu le reprendre (1). » Le projet « de disjonction » des deux maisons d'Angleterre et de Bourgogne, et de « conjonction » entre les deux races de Tudor et de Valois, auquel faisait allusion le ministre dans cette confidence énigmatique, ne pouvait s'opérer que par le mariage de Henri avec Renée, fille de Louis XII, depuis que Marguerite était fiancée au roi de Navarre (2). L'évêque de Bayonne devina la pensée du cardinal (3). « Je crois, écrit-il à son correspondant le grand maître Montmorency, que la vraie fantaisie du chancelier n'est qu'en faisant ce divorce les choses en viennent où elles montrent de venir, et qu'il veut retomber sur madame Renée. » Le rusé diplomate ne doute pas que le mariage ne s'accomplisse, si « *autre chose ne survient :* » il faut bien qu'il fasse ses réserves pour couvrir sa pénétration ; mais il entend par ces mots de grands événements politiques, et ne paraît pas plus s'effrayer que Wolsey de l'amour de Henri pour Anne Boleyn (4).

Wolsey, en repoussant le projet du roi, remplissait le devoir d'un serviteur fidèle ; un mariage avec Anne Boleyn lui semblait honteux et funeste : honteux depuis qu'à Paris il avait entendu raconter certains détails sur la vie intime de la jeune fille ; funeste parce

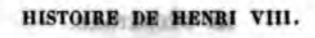
maitre. — Mss. Béthune, vol. 8603, p. 121. — Legrand, l. c., t. III, p. 186.

(1) Mss. Béth., ib. — Legrand, ib., p. 186.

(2) D'après Polydore Virgile, c'est Wolsey qui substituait officieusement Renée à la duchesse d'Alençon. — Lingard, l. c, t. II, p. 595, note E.

(3) Mss. Béthune, vol. 8605. — Legrand, t. III, p. 166.

(4) Mss. ib. — Legrand, ib. — Voir à ce sujet Guicchardin, l. XVIII, p. 111.



ait amener une rupture entre Charles,
e Catherine, et le roi d'Angleterre. Il faut
e Wolsey eût pu effacer de son livre de vie
triste page, si quittant les genoux du prince,
rassait, il se fût levé pour aller chercher
et les rendre au prince qui refusait de
1). Mais il s'éloigne, méditant, en rentrant
palais, au moyen d'expier les courageuses
l'il vient d'adresser au monarque. Encore
il sacrifie sa conscience à un morceau de
qui lui confie les sceaux de l'État.
n'est ni sans lutte ni sans remords. Si
uvait jeter loin de lui ces dignités qu'il a
ent acquises, l'esprit serait plus fort en lui
tière, et Catherine n'aurait pas besoin de
in avocat. Malheureusement les grandeurs
mpu, il en a besoin pour vivre, c'est son
il mourra le jour où Dieu le frappera dans
il doré de grand chancelier.

guments que ceux que le roi avait fait valoir dans son dernier traité. Sir Thomas More, prié de donner son avis, se récusa en alléguant son ignorance théologique; l'évêque de Rochester, plus courageux, après avoir pesé les raisons des deux parties, se prononça contre le divorce (1); les autres membres du conseil se rangèrent à l'avis de Fisher : on se sépara.

Alors Wolsey, comme une âme en peine, rêve une nouvelle réunion formée d'hommes éminents qui seront peut-être plus complaisants. Le cardinal s'était préparé, il fut éloquent (2); mais la seule concession qu'il put obtenir de l'assemblée, ce fut que les scrupules du prince étaient assez légitimes pour qu'on en référât au saint-siége dont le clergé respecterait la sentence (3).

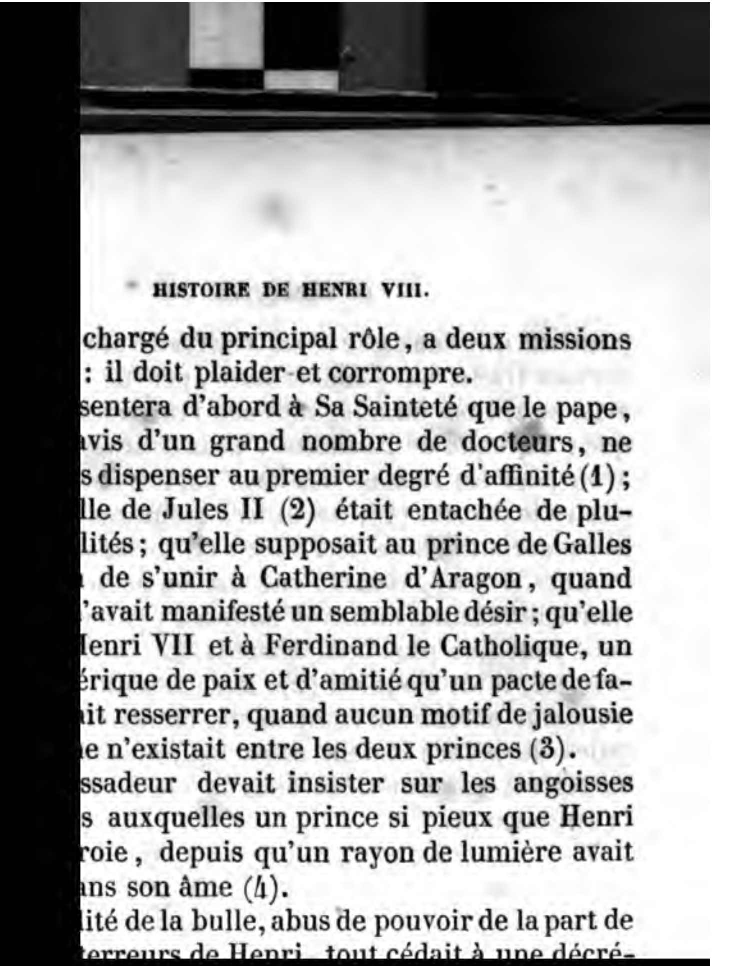
Wolsey tourne alors ses regards vers Rome; c'est là qu'est son étoile de salut. Il a près du pape des amis dévoués : Georges Casale, un homme propre à tous les métiers; le doyen du tribunal de la rote, Stafile, qui ne paraît pas faire grand cas de ce qu'on nomme probité (4); le docteur Knight, inféodé à tout ce qui ressemble à un ministre, et quelques jeunes cardinaux qui, dans le sac de Rome, ont perdu tout ce qu'ils possédaient. C'est à l'aide de ces agents, dont les complaisances devaient être fort coûteuses, que Wolsey espère tromper un pontife crédule et timide.

(1) Fiddes, l. c., p. 148, où se trouve la lettre de Fisher.

(2) Initio causa tua unà cum iis qui ipsius patrocinium susceperant, in ipso tuo regno ex omnibus scholis explosa.—Polus, l. c., p. LXXVII. —Peu de leurs docteurs veulent condescendre à leur opinion. — L'évêque de Bayonne, Legrand, l. c., t. III, p. 205.

(3) Rymer, Fœdera, t. XIV, p. 301.

(4) Voir le portrait de l'Italien, Mss. Béthune, vol. 8535, p. 10, dans une lettre de Raince à M. de Montmorency, Orviette, 8 avril 1528. — Legrand, t. III, p. 88 et suiv.



chargé du principal rôle, a deux missions
: il doit plaider et corrompre.
sentera d'abord à Sa Sainteté que le pape,
avis d'un grand nombre de docteurs, ne
s dispenser au premier degré d'affinité (1);
lle de Jules II (2) était entachée de plu-
lités; qu'elle supposait au prince de Galles
de s'unir à Catherine d'Aragon, quand
'avait manifesté un semblable désir; qu'elle
Ienri VII et à Ferdinand le Catholique, un
érique de paix et d'amitié qu'un pacte de fa-
it resserrer, quand aucun motif de jalousie
e n'existait entre les deux princes (3).
ssadeur devait insister sur les angoisses
s auxquelles un prince si pieux que Henri
roie, depuis qu'un rayon de lumière avait
ns son âme (4).
ité de la bulle, abus de pouvoir de la part de
terreurs de Henri, tout cédait à une décré-

Au reste, tous les arguments dont Casale devait se servir pour tromper Sa Sainteté, étaient réunis dans le petit livre du roi : le maître avait parlé, l'écolier n'avait besoin que de répéter mot à mot la leçon du théologien couronné ; mais avant de se présenter au pape, Casale devait s'arrêter dans l'antichambre d'un cardinal.

Le cardinal des *Santi-Quatri* passait pour jouir d'un grand crédit sur l'esprit du pape. A la prise de Rome, les Impériaux avaient pillé son palais, et l'on assurait qu'il n'avait supporté ni en chrétien ni même en philosophe la perte de ses richesses. Wolsey chargeait les trois frères Casali de tenter la probité du prélat. « Tâchez-donc, leur écrivait-il, d'avoir un entretien particulier avec le cardinal, et voyez adroitement ce qui pourrait le séduire, et dites-moi au plus tôt s'il aurait envie de riches vêtements, de vases d'or ou de chevaux : je m'arrangerai de façon à lui prouver qu'il n'a pas affaire à un prince cruel ou ingrat (1). » Casale fit ce que lui recommandait le ministre : Knight offrit au cardinal 4,000 écus, et à son secrétaire 30 couronnes. « Le cardinal, dit Strype, renvoya le « présent corrupteur (2). » Il ne dit pas si le secrétaire en fit autant.

Jamais ministre n'a jusqu'alors usé autant de plumes et d'encre que Wolsey. Comme il croit à

fertam et scriptam, in modum Brevis secretò impetrandam et expediendam, eidem signaturam vel sigillum apponendo, vel alio quovis modo valido. — Mss. Vit., ib.

(1) Quo circa cum eodem reverendissimo domino dexterrimè agite, ut in familiari aliquo colloquio elliciaris quibus rebus ille maximè oblectetur, mihique quàm primùm significate nùm illi aulea, vasa aurea aut equi maximè probentur ; efficiamque ne putet apud principem inhumanum aut ingratum sua se officia collocasse. — Mss. ib.

(2) Knight gave the cardinal 4,000 crowns, and his secretary 30 ; but the cardinal returned the corrupting present.— Strype's eccles., Mem., App., vol. I, p. 74.

ité dans les affaires, il est patient : on le voit
et révoquer des instructions, rappeler des
s qui sont presque aux portes du Vatican,
à chaque instant d'interprètes et d'agents,
réussir se servir de la ruse et du sentiment,
itique et de la religion, de la théologie et du
non. Comme la fille du patriarche, il sou-
des draps où repose sa reine, et cherche
lques infirmités, qu'il montre du doigt, et
herine était affligée, des motifs pour rompre
on de vingt ans ! C'est, grâce à un cardinal,
pe apprendra qu'un roi ne peut ni ne veut
r avec sa compagne, parce qu'il ne saurait
uver dans le lit conjugal les joies brutales
age (1).

st pas seulement comme pape, mais comme
n que Clément est à plaindre. On trompe
en lui parlant de ces voix nombreuses de
ens qui en Angleterre approuvent le di-

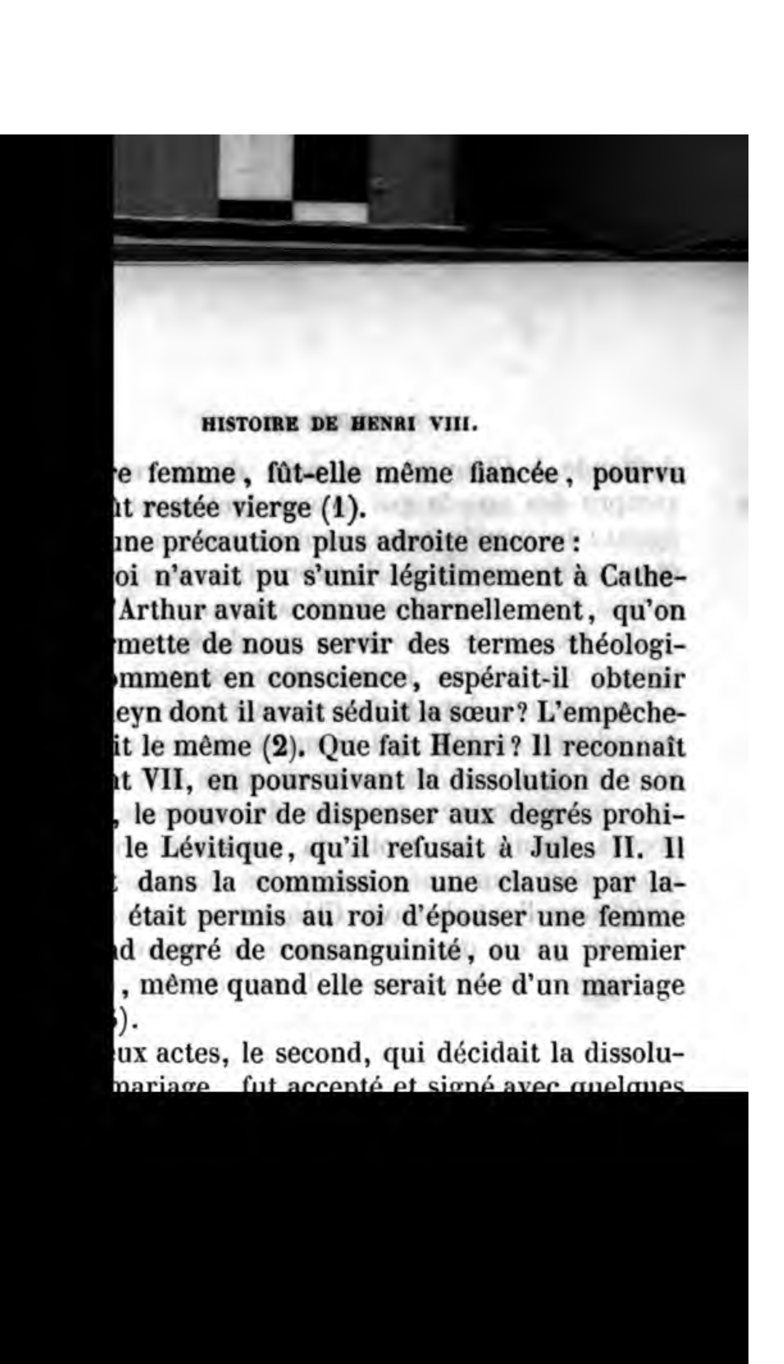
demande à Clément, au nom de la religion, de rompre des nœuds qui pèsent également aux deux époux ; des nœuds formés sans connaissance de cause, et autorisés par une bulle subreptice, malgré le texte formel d'un verset des livres saints.

On trompe le souverain par de fastueux témoignages d'affection. Comment ne serait-il pas ému à l'apparition, dans la forteresse d'Orviète, des ambassadeurs anglais qui viennent se jeter à ses genoux et lui baiser les mains en signe de respect? Ce sont les premières marques de tendresse qu'il ait reçues depuis six mois, la première protestation d'une tête couronnée contre les outrages dont les Impériaux l'ont abreuvé. Clément ne devina pas que la pitié qu'on montrait envers la papauté captive n'était que de l'hypocrisie. Il ne vit pas que Knight et Casale, les envoyés du roi d'Angleterre, une requête à la main, venaient lui demander le prix de leur dévouement intéressé envers un prince dans l'infortune.

A la fin de décembre 1527, les ambassadeurs lui présentèrent à signer deux commissions qu'Édouard Fox avait rédigées. Par la première, Clément accordait à Wolsey ou à Stafile les pouvoirs nécessaires pour débattre et juger la question du divorce ; par la seconde, il autorisait le roi à se remarier après la répudiation de Catherine, si le mariage était canoniquement dissous (1).

C'était un habile homme que Fox ou plutôt Henri, car les commissions étaient l'inspiration du prince. Comme on pouvait craindre qu'Anne et Percy ne se fussent engagés mutuellement leur foi, le pape permettait à Henri, les premiers liens rompus, d'épouser

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 197.



·e femme, fût-elle même fiancée, pourvu
ıt restée vierge (1).
ıne précaution plus adroite encore :
oi n'avait pu s'unir légitimement à Cathe-
Arthur avait connue charnellement, qu'on
mette de nous servir des termes théologi-
ımment en conscience, espérait-il obtenir
eyn dont il avait séduit la sœur? L'empêche-
it le même (2). Que fait Henri? Il reconnaît
ıt VII, en poursuivant la dissolution de son
, le pouvoir de dispenser aux degrés prohi-
le Lévitique, qu'il refusait à Jules II. Il
dans la commission une clause par la-
était permis au roi d'épouser une femme
ıd degré de consanguinité, ou au premier
, même quand elle serait née d'un mariage
).
ıx actes, le second, qui décidait la dissolu-
mariage, fut accepté et signé avec quelques

de Clément VII les arguments mêmes dont Henri se servait contre celle de Jules II. Si l'on arguait pour repousser la première bulle de nullités spécieuses résultant d'énonciations fautives, que dire d'un acte comme celui de Fox, où le pape permet à Henri d'épouser une autre femme, pourvu que ce ne soit pas la veuve de son frère (1), quand l'enseignement contradictoire du Deutéronome et du Lévitique n'avait pas été soumis au tribunal dont les ambassadeurs demandaient la constitution ?

Le cardinal des Santi Quatri, dont l'intégrité égalait les lumières (2), mais qui ne regardait pas la ruse comme défendue par les commandements de Dieu, comprit la pensée secrète du pape et l'importance de l'acte qu'il était chargé d'examiner. C'était un tribunal ecclésiastique que les négociateurs demandaient pour y porter la question controversée : or, si les juges appartenaient tous au clergé anglican, leur sentence dictée par la cour ne pourrait avoir d'effet qu'autant que le pape, chef suprême de toute juridiction spirituelle, en consacrerait l'équité par une approbation solennelle. Le prélat introduisit donc dans le projet des modifications telles que la cause, après la décision de Wolsey ou de Stafile, devait nécessairement retourner à Rome pour y être jugée en dernier ressort. Plusieurs années pouvaient être perdues à terminer un semblable procès; et le cardinal, comme Wolsey, comptait sur le temps pour guérir le roi de son fol amour, et le faire renoncer peut-être à son projet de divorce. D'ailleurs,

(1) Dummodò relicta fratris sui non fuerit.

(2) Casale écrit à Wolsey, le 30 décembre 1527, que Sa Sainteté a recommandé au cardinal : « ut quam citissimè hoc negotium expediet. » — Mss. Vitell., B. IX, p. 215. La Bulle avait été signée le 23 décembre.

les affections organiques dont souffrait Catherine pouvaient avoir une crise funeste ; alors Henri recouvrait sa liberté, et il n'y avait plus ni débats ni procès. On pense encore que le cardinal se fiait à l'habileté si heureuse, jusqu'à ce jour, de Wolsey, pour renverser les projets du prince. Il devait connaître les instructions que le ministre avait récemment adressées au docteur Knight pour l'engager à suspendre ses démarches officielles auprès du pontife dans l'affaire du divorce. Était-ce le remords qui poussait ainsi le favori à se mettre en lutte avec le prince? Henri reculait-il devant l'opinion publique ? L'étoile d'Anne Boleyn commençait-elle à pâlir ? Toute espèce de supposition était probable (1).

C'était du reste un grand sacrifice que Clément faisait à son allié le roi d'Angleterre, en signant ces deux commissions qui pouvaient attirer sur le saint-siége la colère de l'empereur. Aussi, quand les envoyés britanniques vinrent prendre congé du pape, purent-ils remarquer sur sa figure une émotion profonde ; «Voilà ces actes que vous me demandez depuis si longtemps, leur dit Clément ; en les signant j'ai consulté mon cœur. C'est de ma part un témoignage de reconnaissance envers votre maître plutôt que de sagesse : ma sûreté personnelle, ma vie peut-être, dépendent de sa générosité. Vous pouvez faire de la commission confiée à Wolsey l'usage que vous jugerez convenable ; toutefois, si vous voulez attendre que l'évacuation du territoire de l'Église par les armées impériales m'ait mis à l'abri du ressentiment de

(1) Ce fait est révélé par une dépêche du D. Stephen Gardiner qui dit en parlant du pape : «The pope had been somewhat stayed in expedition of the king's desire, because it was shewed him that it was set forth *without the cardinal's consent* or *knowledge.*» — Strype's eccles., Mem., App., VI., p. 69-70. Ce n'est donc pas Wolsey, comme on l'a cru si longtemps, qui inspira l'idée du divorce.

Charles, je vous enverrai une commission nouvelle, et votre maître, sans compromettre un allié, obtiendra ce qu'il demande (1). »

La bulle et la commission apportées à Londres, furent trouvées, l'une confuse, l'autre captieuse. La dispense n'était que conditionnelle : d'ailleurs on y avait inséré certaines restrictions qui laissaient au pape la liberté de la révoquer. Par exemple, il accordait cette dispense « autant qu'il le pouvait sans offenser Dieu, nonobstant toutes prohibitions de droit divin et autres constitutions et ordonnances quelconques, auxquelles il dérogeait autant que l'autorité apostolique pouvait s'étendre (2). » Toutes deux portaient la signature du pape, qui s'était bien tiré des mains des Impériaux, mais qui, confiné dans la forteresse d'Orviète, pouvait être encore considéré comme prisonnier de Charles-Quint (3).

On voulait à Londres des concessions nouvelles, mais accordées en pleine liberté.

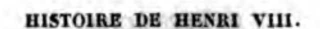
Aux deux agents qui avaient si bien dirigé les premières négociations, on en adjoignit, au commencement de 1528, trois autres, Stafile, Gardiner et Fox : Stafile, qui s'était tenu d'abord à l'écart, et qu'il était si difficile de tromper, parce que, élevé en Italie, il était en garde contre toute espèce de ruses ; Gardiner, secrétaire de Wolsey, qui n'entendait rien à l'intrigue, mais qui savait parler et écrire ; Édouard Fox, aumônier du roi, qui possédait assez de droit canon pour tenir tête aux théologiens de Rome (4).

(1) Burnet, Hist. de la Réformation en Angleterre, t. I, p. 128 et 129. — Lingard, t. II, p. 197, adopte la version de l'écrivain protestant.

(2) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 273.

(3) Histoire du divorce de Henri VIII, attribué à Raynal. Amsterdam (Paris,) 1763, in-12, p. 68 et 69.

(4) Raynal, l. c. — Legrand, l. c., t. II, p. 78.



de succès Fox et Gardiner avaient la pro-
une mitre d'évêque, et Stafile d'un chapeau
nal (1). Casale recevait ordre en même temps
r encore le cardinal des Santi Quatri, favori
ainteté (2). On lui avait offert d'abord une
qu'il avait renvoyée, on espérait être plus
en attaquant sa vanité par de riches ten-
e la vaisselle ou des chevaux (3). Il n'est
u'au pape dont on ne comptait acheter les
sances en demandant à Venise la restitution de
et de Cervia au patrimoine de Rome (4). Au
les négociateurs étaient chargés de faire peur
. C'est par tant d'efforts réunis qu'on se
d'extorquer au souverain pontife la signa-
deux actes nouveaux que les agents appor-
vec eux : l'un était une dispense plus ex-
ue la première; l'autre une bulle décrétale,
pe invoquant l'autorité du Lévitique, déci-
ue la loi divine repoussait comme incestueuse

grégation de cardinaux et de théologiens fut assemblée ; Henri y trouva quelques avocats zélés ; mais la majorité fut d'avis que la décrétale, telle qu'on la demandait, déciderait un point de doctrine controversé, condamnerait une disposition du Deutéronome et flétrirait la mémoire de Jules II (1).

Après de longs débats sans résultat, Gardiner alla trouver le pape, et mêla avec tant d'adresse les menaces aux prières, que Clément consentit à convoquer une seconde réunion où l'on convint que Wolsey serait chargé d'examiner la validité de la dispense de Jules II, puisque, « d'après l'opinion d'hommes graves, » la bulle paraissait avoir été obtenue sur de fausses allégations. Une commission fut donc préparée le 3 avril, non pas dans les termes demandés par les agents, mais dans la forme la plus ample que le conseil du pape voulut admettre. L'acte autorisait Wolsey à s'aider des lumières de prélats de son choix ; à rechercher sommairement et sans formalités judiciaires quelle pouvait être la valeur de la bulle accordée par Jules II, et du mariage contracté entre Henri et Catherine ; à déclarer, nonobstant récusation ou appel, que la dispense était valable ou subreptice, le mariage valide ou illégal, et à prononcer, s'il y avait lieu, le divorce (2).

Quand le 3 mai Fox revint en Angleterre, apportant ces deux actes, Henri et sa maîtresse ne purent réprimer leurs transports de joie (3) ; on eût dit que les deux amants avaient obtenu l'autorisation du souverain pontife de ne plus faire qu'un lit. Mais Wolsey parut morne et atterré. Effrayé de cette

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 199.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 199. — Voyez l'acte dans Rymer, t. XIV, p. 237.
(3) Dr. Fox's letter to Gardiner.—Strype's App., p. 113.



ibilité que Rome lui laissait, il prit peur : d'une bulle, validité d'un mariage, inter- n d'un texte sacré : voilà ce qu'il avait à recula devant cette souveraineté que l'autorité guait, moins par humilité que par effroi. Il s rare, du reste, de voir dans l'histoire des s de terreurs soudaines chez de plus grands es encore que Wolsey : illuminations impré- Dieu envoie au pécheur, comme un gage de rde s'il est prêt à se repentir, comme un colère s'il se bouche les yeux et les oreilles. rait que, semblable à Saül sur la route de Wolsey s'est entendu appeler par son nom. Il , et plein de l'esprit de Dieu, il va trouver re dans cette vie, et lui déclare qu'il est prêt rifier : nom, fortune, grandeurs, sang, tout, sa conscience ; que prêt à paraître devant un pied sur la tombe, il a juré ne faire au roi concession que celle qu'avouerait l'équité ;

à honneur, et comment il s'estoit gouverné, il me vint à repondre que si Dieu luy peult donner la grace de veoir totalement la hayne de ces deux peuples ostée, et ferme amitié entre les princes et perpetuelle, comme il espère, et les loix et coutumes du pays reformées comme il feroyt si la paix estoit venue, et incontinent il se retirera et servira Dieu le demourant de sa vie, et que sans point de doute la première honneste occasion qu'il pourra trouver, il abandonnera les affaires (1). »

Et comme s'il comptait sur de promptes funérailles, Wolsey s'occupe de terminer ses constructions commencées, d'établir les dotations légales de ses collèges (2), de venir au secours de ses professeurs, de leur assurer du pain pour leurs vieux jours, de se faire aimer et bénir. Mais toutes ces généreuses résolutions tombent bien vite sous les secousses nouvelles de son démon familier. Quand il donne une main à Dieu, il s'accroche de l'autre au pouvoir, et la terre est plus forte que le ciel. Pour garder la paix de l'âme et les sceaux de l'État, Wolsey a besoin d'un prélat romain (3) qui mettra la sentence des juges à l'abri de tout soupçon de partialité; d'une commission ou « pollicitation » que le pape ne puisse révoquer en aucun cas; enfin d'une bulle décrétale où le chef de l'Église élèvera jusqu'au dogme, s'il est possible, le commandement du Lévitique.

Il avait jeté les yeux sur Campeggio, que la cour de Rome devait facilement lui accorder.

(1) Lettre de M. du Bellay, évêque de Bayonne, à M. le grand maistre. — Mss. Béthune, v° 8605, p. 39. — Legrand, t. III, p. 164 et suiv.

(2) Ibid.

(3) And felt anxious that the decision should rest rather upon the responsability of a Roman cardinal, than upon himself. — Tytler, l. c., p. 250.



obtenir la pollicitation, voici la ruse dont
se servir ses émissaires à Rome : nous pré-
que nous n'écrivons pas un roman.
aient au pape, piteusement, que par la faute
ier le paquet parti d'Orviète pour l'Angleterre
ement été mouillé dans la voiture, que la com-
trempée, maculée, illisible, n'avait point en-
présentée à Sa Majesté, et qu'en conséquence,
nt Sa Sainteté de leur en délivrer un dupli-
pape les gronderait (1) ; mais ils se hâteraient
r, pour l'apaiser, qu'assez heureux pour avoir
usqu'aux moindres expressions de l'acte, ils
raient la formule au secrétaire de la chancel-
ndant que le scribe écrirait, ils lui souffle-
ux ou trois mots décisifs qu'il copierait can-
t ; et l'acte ainsi corrigé, revu, augmenté,
é, et sur parchemin, reviendrait en Angle-
ette fois sans avarie, pour prendre place

Pour emporter la décrétale il faut arriver jusqu'au cœur de Clément, et Wolsey en sait le chemin : c'est un pape qui ne résiste ni aux prières ni aux larmes, car lui aussi a prié et pleuré!

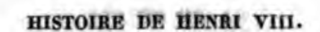
De nouvelles instructions partent donc pour ses agents à Rome. Il écrit à Casale : « Employez, magnifique seigneur, tout ce que vous avez d'esprit et de sagesse pour obtenir une bulle décrétale du pape; promettez-lui sur mon salut et mon âme, que je ne la montrerai à personne, que je la cacherai à tous les regards avec tant de soin et de zèle que Sa Sainteté n'aura rien à craindre, pas même une ombre de danger. Si je la demande avec tant d'insistance, ce n'est pas pour m'en servir, ce n'est pas pour en abuser jamais : ce sont comme des arrhes et des gages de la bienveillance du saint-père envers le roi, déposés en mes mains (1), et que je garderai, moi, comme un témoignage, aux yeux de mon maître, que Sa Sainteté ne me refuse rien de ce que je sollicite, tant elle a de confiance en mon dévouement. Si, jusqu'à présent, le roi a spontanément défendu les intérêts du siége apostolique, je veux qu'on sache que, grâce à mon crédit, il serait décidé désormais à répandre son sang pour garantir la sécurité du saint-père (2). »

Les écrivains anglais les plus attachés à la réforme rougissent des manœuvres que Henri con-

wisdom, and namely, ye M. Stephen (Gardiner), *may find the means to get as many of the new*, and other pregnant, full and available words, as is possible; the same signed and sealed as the other is, to be written in parchment.—Mss. ib.

(1) Sed ut quasi arrhâ et pignore summæ paternæque S. D. N. erga regiam majestatem benevolentiæ apud me deposito. — Legrand, l. c., t. III, p. 105-107.

(2) Une seconde lettre tout aussi pressante de Wolsey à Georges Casale existe au Brit. Mus. — Cott., B. X.



employer pour extorquer un divorce. L'un
I. Sharon Turner, le cœur ému, ne cache
sympathies pour le vieux pape (1) au-
t de piéges étaient tendus. On a dû re-
avec quelle habileté Henri sait exploiter
ur. C'est quand Clément est prisonnier,
ources, presque sans vêtement, portant en-
la figure les stigmates des longues souf-
ue lui a fait endurer le prince d'Orange, qu'à
une pharisaïque pitié il vient lui demander
souverain. Il colore cette supplique de
s religieux : c'est un roi pieux qui solli-
noux, au nom de sa conscience troublée, la
on de liens qu'il regarde comme incestueux :
ain tenant le livre qui, dans son duel avec
lui valut le titre de défenseur de la foi ; de
un Traité sur la prohibition du Lévitique,
re aussi, et que les plus doctes prélats de
ume ont approuvé, assure-t-il en mentant

solutions, on dira hardiment que le ciel vous a retiré l'intelligence, et l'opinion que vous aurez déchaînée, s'irritant de prétentions dont le pape commence lui-même à douter, en fera justice en les vouant aux flammes (1). »

Il est probable que Gardiner n'aurait pas osé parler ainsi à Frundsberg, parce que le chef des lansquenets avait à ses côtés une épée, et à son poignet un gantelet de fer; mais qu'avait-il à redouter de ce pauvre vieillard, qui n'avait pour s'asseoir qu'un mauvais coussin « dont on n'aurait pas donné vingt sous (2)? »

A toutes ces menaces, le pape se contentait de répondre avec une candeur d'enfant : « Ne me pressez pas; je n'ai pas étudié la matière; je ne suis pas assez fort en droit canon pour prendre une décision irréfléchie (3). Et Gardiner, au lieu de rendre justice à la modestie du pontife, écrivait à sa cour : « Vous le voyez! on dit, en style canonique, que le pape a dans son sein la châsse de tout ce qu'on nomme *jus*, mais il paraît que Dieu ne lui en a pas confié la clef (3). » Et lors-

(1) O, most ungrateful race of men! Most negligent of their duty! They, who ought to be simple as doves, with an open heart, are full of every deceit, and cunning, and dissimulation. They promise all things in their words, and perform nothing. We only ask justice of you: as you persist in doubt, a harder thought will arise in the mind concerning this seat, that heaven has taken away the key of knowledge from it : and the opinion hitherto exploded, will begin not to displease, that the papal jura, which to the pope himself are uncertain, are only worthy of the flames. — Gardiner's letter, Strype, l. c., p. 97 et 98.

(2) Covered with a piece of an old coverlet not worth twenty pences — Turner, l. c., t. II, p. 211.

(3) His holiness said, that he was not learned; and to say truth, albeit it were a saying in the law, that the pope has *omnia jura*, in the shrine of his breast, yet God never gave him the key to open it. — Strype, l. c., p. 99.



nalheureux pontife était mené si ronde- (c'est l'expression dont se sert Gardiner), s larmes lui tombaient des yeux.

es négociations sont closes : on annonce en e que le pape vient d'accorder la décrétale. s quels termes est rédigée cette bulle, dont eut montrer l'original ? Déclare-t-elle que ntre Henri et Catherine est illégale et nulle rouvé aux débats qu'Arthur était frère du 'Arthur et Catherine avaient atteint l'âge de e jour de leur union, — et que le mariage, 'on en pouvait juger par des présomptions, consommé ? C'est ce que Herbert et Burnet en produisant une copie de la décrétale ; nous prouve la légitimité de leur version ? 'il n'y avait pas assez d'eau dans la Tamise dre illisibles les passages importants de la Assez de réactifs dans les officines de Lon- ur en effacer les dispositions qui pouvaient

Léon X, il avait protégé Érasme contre quelques écrivains jaloux des travaux du philosophe (1). Plus d'une fois il avait invité le savant à se rendre à Rome; il en voulait faire un diplomate (2); mais il fallait traverser des montagnes, affronter les auberges d'Italie: et le savant n'aimait ni les Alpes, ni les poêles énormes qu'il aurait trouvés sur sa route et dont la chaleur lui donnait à la tête; c'est du moins l'excuse dont il se servit pour refuser l'invitation pressante du cardinal. Après la mort de sa femme, en 1509, Campeggio avait pris les ordres sacrés; en 1517 il avait été décoré du chapeau de cardinal par Léon X, et plus tard employé par Adrien VI à des négociations importantes. Henri VIII l'avait nommé évêque de Salisbury (3) et lui avait fait présent d'un château à Rome, que ce prince avait magnifiquement meublé. C'était un homme d'une vive conception, mais d'un travail lent et difficile; du reste, attaqué d'un rhumatisme goutteux qui lui interdisait souvent jusqu'à la moindre occupation intellectuelle.

Or, il ne faut pas le dissimuler, c'est sur cette infirmité, et peut-être plus encore sur la paresse de Campeggio, que le pape comptait pour gagner du temps. Pendant qu'à Rome Clément voudrait, comme Josué, arrêter le soleil, à Londres on désirerait au contraire en doubler la marche. Campeggio avait reçu, pour instructions du pape, de voyager à petites journées (4), de se reposer en chemin; et une fois à

(1) Epist. 2, L. XII.
(2) Epist. 102, l. XIX.
(3) Lingard, t. II, p. 201.
(4) I therefore repeat to you, as I have already written, that you will endeavour, as much as possible, without giving offence to the serene king, to delay the prosecution of your journey.—Pamphleteer, n° 43, p. 126.—Extrait des dépêches de Sanga à Campeggio.—Lettere di XIII uomini illustri, 15 septembre, 1528.



le concilier les parties (1). Il devait conseiller de prendre le voile, et au roi de renoncer à de séparation (2); épuiser toutes les lenteurs cédure, et, à tout événement, s'abstenir de e sentence (3) avant d'en avoir référé au siége ie. Dans quelques termes que fût rédigée le, on voit qu'elle pèse sur le cœur du pon-i a-t-il bien recommandé au légat de la igneusement, de ne la montrer qu'à Henri ey, et de la livrer aux flammes quand ils en is lecture (4).

à ses instructions, Campeggio allait un voiturin, et couchait chaque nuit en route. s d'un mois pour faire le trajet de Rome à nais Henri n'avait été aussi heureux qu'en t que le légat allait bientôt s'embarquer à se hâte alors d'écrire à sa bien-aimée :

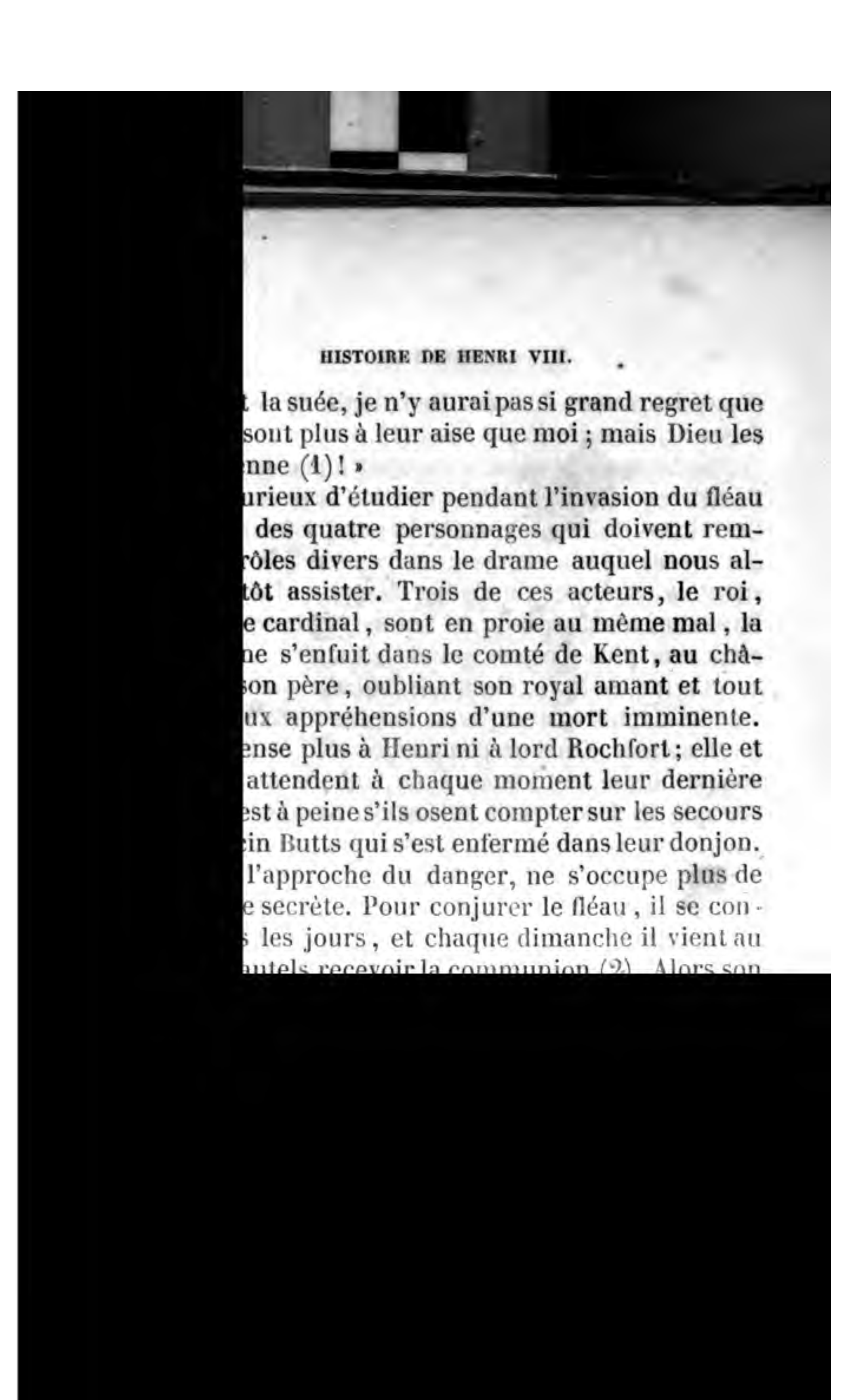
gat que nous attendons avec tant d'impa-

d'en faire autant demain. De la main de celui qui, je l'espère, sera bientôt à vous (1). »

Pendant que le légat s'avançait à pas de mule vers l'Angleterre, une épidémie terrible traversait comme l'éclair les différents comtés du pays, laissant partout des traces de ses ravages; on la nommait la suette, *sweating sickness* (maladie suante). L'évêque de Bayonne, ambassadeur de France à Londres, l'a décrite avec plus d'esprit que de gravité.

« Ce mal de suée, c'est une maladie qui est survenue ici depuis quatre jours, la plus aisée du monde pour mourir. On a un peu mal de tête et de cœur et soudain on se met à suer. Il ne faut pas de médecin, car qui se découvre le moins du monde ou qui se couvre un peu trop, en quatre heures, aucune fois en deux ou trois, on est dépêché sans languir, comme ont fait de ces fâcheuses fièvres. Mais ce n'est pas grand' chose, car il n'en a été atteint à Londres, depuis le dit temps, que deux ou trois mille. Hier, étant allé pour jurer la trève, on les voit dru comme mouches se jeter des rues et des boutiques dedans les maisons, prendre la suée incontinent que le mal les prenoit. Je trouvai l'ambassadeur de Milan, sortant à grande hâte de son logis, pource que deux ou trois souldainement en étoient pris. Il faudra, Monseigneur, que tous les ambassadeurs en ayent leur part; au moins en mon endroit n'aurez-vous pas gagné votre cause, car vous ne pourez vous vanter que vous m'ayez fait mourir de faim, et davantage, le roi aura gagné neuf mois de mon service, qui ne lui auront rien coûté, ce ne lui aura été fait peu de profit. Par le dieu de Paradis, Monseigneur, quand la suée et la fièvre me viendra voir, et qu'il me faudra passer la

(1) La lettre est en anglais.



t la suée, je n'y aurai pas si grand regret que
sont plus à leur aise que moi ; mais Dieu les
nne (1) ! »

urieux d'étudier pendant l'invasion du fléau
des quatre personnages qui doivent rem-
rôles divers dans le drame auquel nous al-
tôt assister. Trois de ces acteurs, le roi,
e cardinal, sont en proie au même mal, la
ne s'enfuit dans le comté de Kent, au châ-
son père, oubliant son royal amant et tout
ux appréhensions d'une mort imminente.
ense plus à Henri ni à lord Rochfort ; elle et
attendent à chaque moment leur dernière
est à peine s'ils osent compter sur les secours
in Butts qui s'est enfermé dans leur donjon.
l'approche du danger, ne s'occupe plus de
e secrète. Pour conjurer le fléau, il se con-
s les jours, et chaque dimanche il vient au
utels recevoir la communion (2). Alors son

répudier. Wolsey, plus couard encore, songe à ses dispositions suprêmes, prend une plume, et écrit son testament qu'il soumet à l'approbation de son maître. Henri trace aussi ses dernières volontés, qu'il veut faire lire à Wolsey, afin que ce confident des pensées royales pût voir « la confiance et l'affection qu'il plaçait en lui plus que dans tout homme vivant (1). » Que la mort arrive maintenant, le maître et le favori, purifiés par la peur, sont prêts à comparaître devant le tribunal qui jugera toutes les majestés.

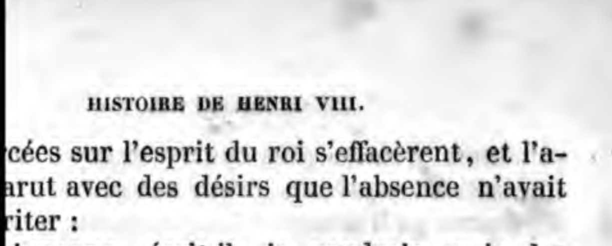
Catherine n'a ni ce faste de dévotion, ni ces terreurs pusillanimes: c'est qu'elle espère mourir comme elle a vécu, résignée aux volontés du ciel. Tendre mère, épouse fidèle, chrétienne fervente, elle n'a pas attendu le danger pour prier; depuis qu'elle est reine il ne s'est pas passé un jour sans qu'elle entendît la messe, pas un dimanche sans qu'elle communiât. Tout ce qu'elle demande, c'est de mourir la première, à côté de Henri et de Marie.

La mort ne vint pas, le fléau cessa, et alors Anne, Henri, Wolsey et Catherine reprirent le chemin de Londres. L'ambassadeur français avait prédit qu'en l'absence de sa maîtresse Henri oublierait sa passion; il s'était trompé. « Je suis mauvais devin, disait-il; et pour vous dire ma fantaisie, je crois que le roy en est si avant qu'aultre que Dieu ne l'en sçauroit oster (2). »

Peut-être y avait-il dans cette attraction de Henri vers Anne, contre laquelle le temps ne pouvait prévaloir, des mystères physiologiques que la science seule saurait expliquer.

Le fléau passé (3), les impressions que le danger

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 202.
(2) Lingard, l. c., t. III, p. 164.
(3) Henri VIII possédait des connaissances en médecine. Au Mus.



cées sur l'esprit du roi s'effacèrent, et l'a-
arut avec des désirs que l'absence n'avait
riter :

ıignonne, écrit-il, je voudrais avoir des
de votre santé et de votre bonheur, auquel
autant d'intérêt qu'au mien propre, priant
lui plaît, de nous réunir bientôt, car je
re qu'il y a longtemps que j'attends ce mo-
uel, quoi qu'il en soit, n'est certainement
ıé. En l'absence de ma meilleure amie, je
oins faire que de lui envoyer en mon nom
de chevreuil, comme un souvenir du cœur
prédisant que je vous servirai bientôt moi-
régal, et plût à Dieu que ce fût dès à pré-
»

dans ce moment qui va décider de son sort,
ner ou lui ravir une couronne, oublie le
n'a plus pour le cardinal que de douces

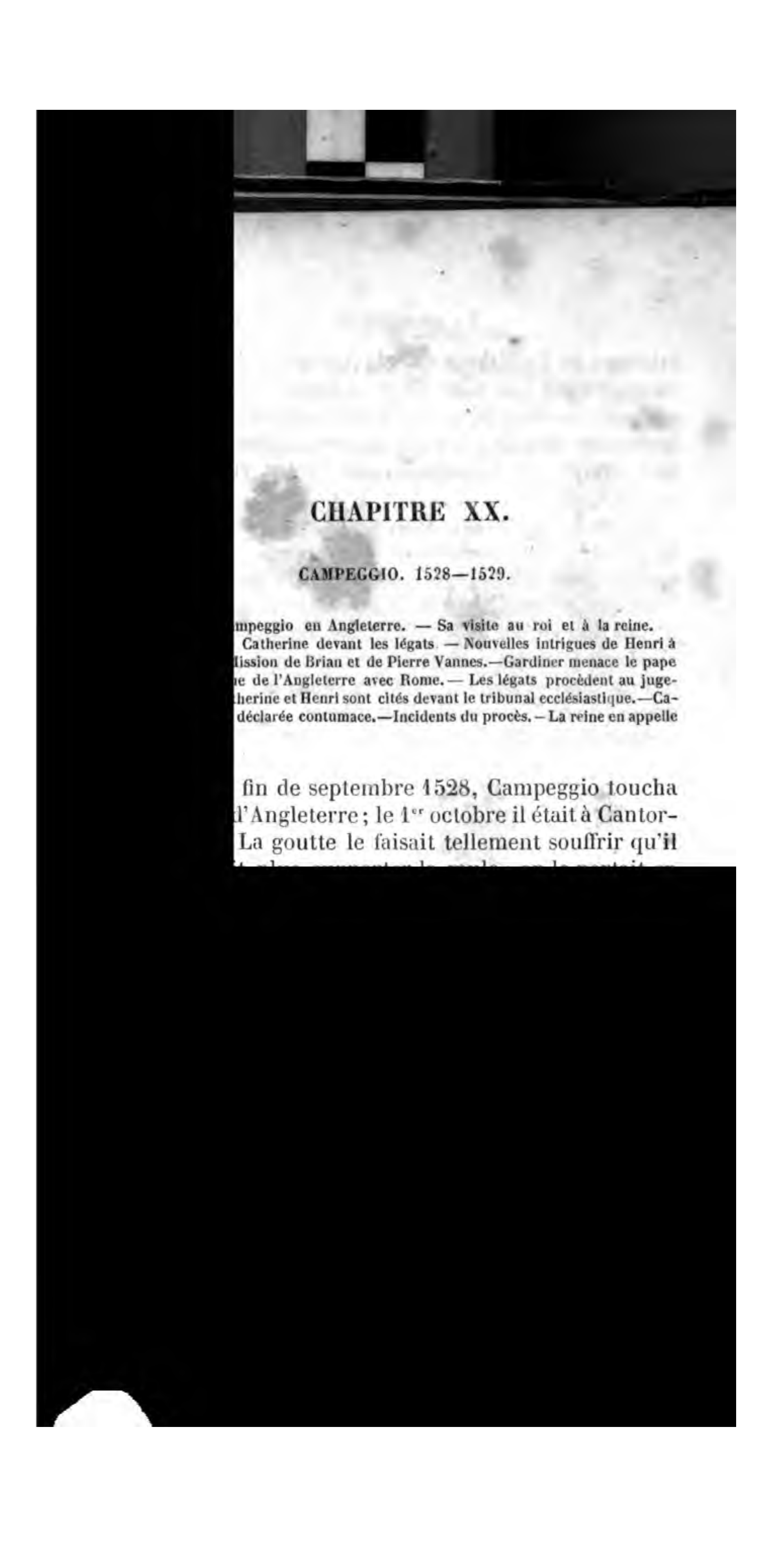


mienne ; ne l'attribuez qu'à la joie que j'ai ressentie en apprenant que vous étiez en bonne santé. Je ne cesserai jamais de demander à Dieu, dans mes prières, la conservation de jours qui me sont si chers ; c'est le seul moyen de m'acquitter de toutes vos bontés envers moi... »

Et une autre fois : «...Oui, mylord, tout ce que j'ai de félicités en ce moment, je vous le dois ; aussi vous aimé-je plus que personne au monde, le roi excepté. Tant que je vivrai, je vous le promets, je m'étudierai à vous donner des marques de ma reconnaissance... Dieu soit loué qui a daigné conserver deux personnes qui me sont si chères, le roi et vous, mylord. Je ne doute pas qu'il ne vous ait gardé pour l'accomplissement de grands desseins. S'il est dans les décrets du Ciel que mon affaire soit terminée, je lui demande, dans ma prière, que ce soit au plus vite; c'est alors, mylord, que je serai en état de reconnaître toute les peines que vous vous donnez pour moi (1)... »

(1) Voyez Burnet, t. I, p. 145-148. — Harl. Miscell., p. 60. — Pamphl., p. 149. — Turner, t. II, p 238-245. — Fiddes's Life of card. Wolsey, in-fol., Lond., 1726, Collect., p. 204 et 205. — La première lettre d'Anne à Wolsey est conservée au Brit. Mus. Vitell., B. XII (*) ; la deuxième, Mss. Cott., Otho, C. X, p. 218.

(*) M. Ellis croit que cette lettre, sans signature, est de Catherine d'Aragon.



CHAPITRE XX.

CAMPEGGIO. 1528—1529.

mpeggio en Angleterre. — Sa visite au roi et à la reine.
Catherine devant les légats. — Nouvelles intrigues de Henri à
Mission de Brian et de Pierre Vannes.—Gardiner menace le pape
e de l'Angleterre avec Rome. — Les légats procèdent au juge-
herine et Henri sont cités devant le tribunal ecclésiastique.—Ca-
déclarée contumace.—Incidents du procès. – La reine en appelle

fin de septembre 1528, Campeggio toucha
d'Angleterre; le 1er octobre il était à Cantor-
La goutte le faisait tellement souffrir qu'il

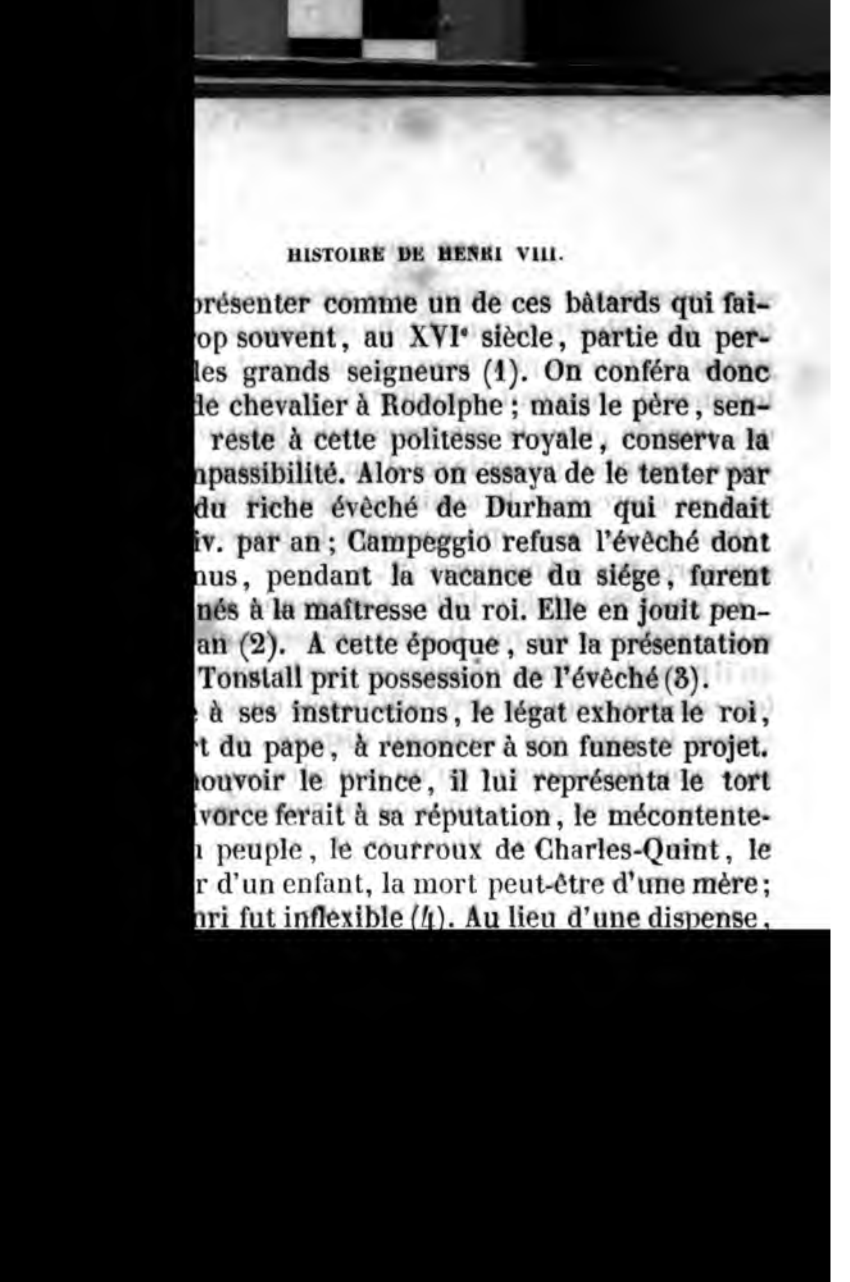
sans reproche, « et, continue le même témoin, fesoit toute telle chière et tenoit telle contenance qu'elle a jamais faict en ses plus beaux triumphes (1). » Wolsey, tourmenté, cherchait à étouffer l'irritation du peuple, qui, ému de pitié à la vue des grandes infortunes de la reine, regardait passer le roi d'un œil menaçant, souriait en apercevant le ministre, et disait tout haut: « Quoi qu'on fasse, qui épousera la princesse Marie sera après roy d'Angleterre (2). »

Le jeudi 22 octobre 1528, Campeggio eut sa première audience du roi. Il avait préparé son discours qu'il remplit de fines loüanges envers le prince qui s'était constamment montré l'allié fidèle du saint-siége; envers le pape qui paraissait disposé, de cœur, à faire pour Henri tout ce qu'un bon père peut accorder au meilleur des fils. L'allusion fut comprise par tous les courtisans, mais Henri avait besoin d'engagements positifs (3).

Alors commencent les obsessions. Campeggio est à son tour le monarque de l'Angleterre. Henri ne le quitte presque pas, il le visite le soir et le matin, le caresse et le cajole. On voudrait le faire parler; mais le légat refuse de s'expliquer, et se renferme dans ces mystérieuses profondeurs du silence diplomatique, où il veut rester impénétrable : son œil est impassible, autant que sa bouche est discrète (4). Henri revient à ce vieux système de corruption qui lui a rendu tant de services.

Avant d'entrer dans les ordres, Campeggio avait été marié. En arrivant en Angleterre, il amenait avec lui son second fils Rodolphe, que Burnet vou-

(1) Du Bellay, ib.
(2) Du Bellay, ib., p. 204.
(3) Legrand, t. II, p. 100.
(4) Legrand, ib.



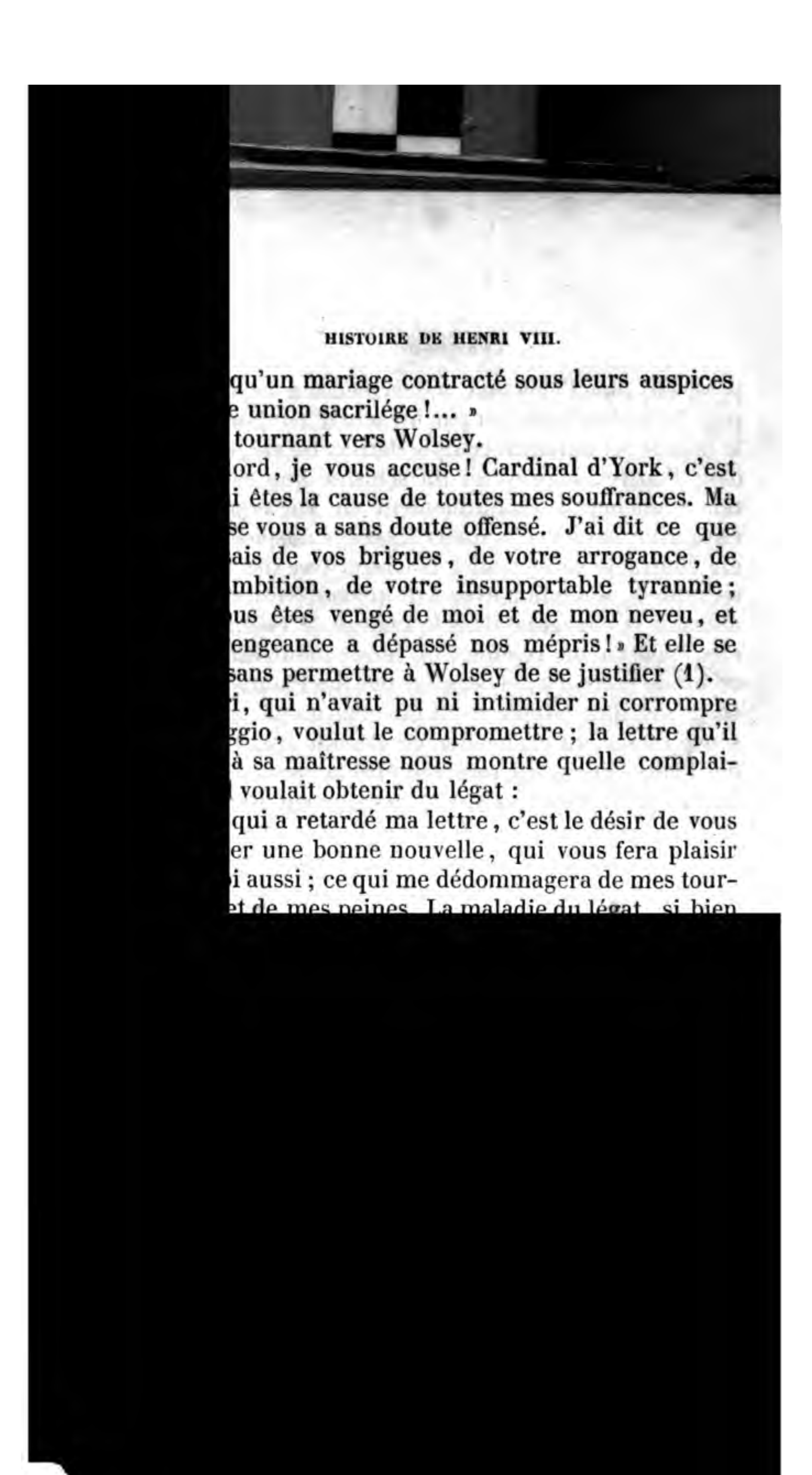
présenter comme un de ces bâtards qui fai-
op souvent, au XVIe siècle, partie du per-
les grands seigneurs (1). On conféra donc
le chevalier à Rodolphe ; mais le père, sen-
reste à cette politesse royale, conserva la
npassibilité. Alors on essaya de le tenter par
du riche évêché de Durham qui rendait
iv. par an ; Campeggio refusa l'évêché dont
nus, pendant la vacance du siége, furent
nés à la maîtresse du roi. Elle en jouit pen-
an (2). A cette époque, sur la présentation
Tonstall prit possession de l'évêché (3).
à ses instructions, le légat exhorta le roi,
t du pape, à renoncer à son funeste projet.
ouvoir le prince, il lui représenta le tort
ivorce ferait à sa réputation, le mécontete-
ı peuple, le courroux de Charles-Quint, le
r d'un enfant, la mort peut-être d'une mère ;
nri fut inflexible (4). Au lieu d'une dispense,

possédait plus l'affection, à sacrifier son repos à la paix de la chrétienté, et par un acte d'héroïsme dont le monde lui tiendrait compte dans cette vie, et Dieu dans l'autre, à prévenir un schisme que sa résistance amènerait infailliblement en Angleterre (1). Catherine savait sous quels funestes auspices avait été contracté son premier mariage. Une des clauses secrètes de son union avec Arthur avait été que, pour affermir la couronne dans la maison de Tudor, dont elle épousait un rejeton, on ferait mourir le jeune comte de Warwick, la dernière tige des Plantagenets : et ce sacrifice stipulé avait été consommé, en présence même du chancelier de Castille (2). Le sang des Plantagenets lui semblait être la cause des malheurs qu'elle éprouvait. Campeggio crut tirer parti de cette funèbre image, pour décider la reine à prendre le voile.

Mais Catherine était mère, et Marie était à ses côtés. « Mylords, dit la reine, en regardant fixement les légats, c'est une question, selon vous, si mon mariage avec Henri, mon seigneur, est légitime, quand depuis près de vingt ans nous somme unis! Il y a des prélats, des lords, des conseillers privés, et le roi lui-même qui savent que nos noces ont été saintes et pures ! et l'on voudrait les faire passer aujourd'hui pour abominables ! Cela est prodigieux, mylords ! Quand je pense de quelle profonde sagesse était doué Henri VII ; combien m'aimait tendrement Ferdinand mon père, sans parler du pape dont je garde soigneusement la dispense, je ne puis me per-

(1) Aveva il cardinal Campeggio cercato (*conforme agli ordini datigli dal papa*) di riunire gli animi del re e della regina, ma in vano per la durezza del Re. Nulladimeno consolava la regina e la confortava per sua maggior sicurezza a ritirarsi a vivere in qualche monastero. — De' Rossi, ib., t. III, p. 43.

(2) Voyez le chapitre 1er de ce volume, p. 51.



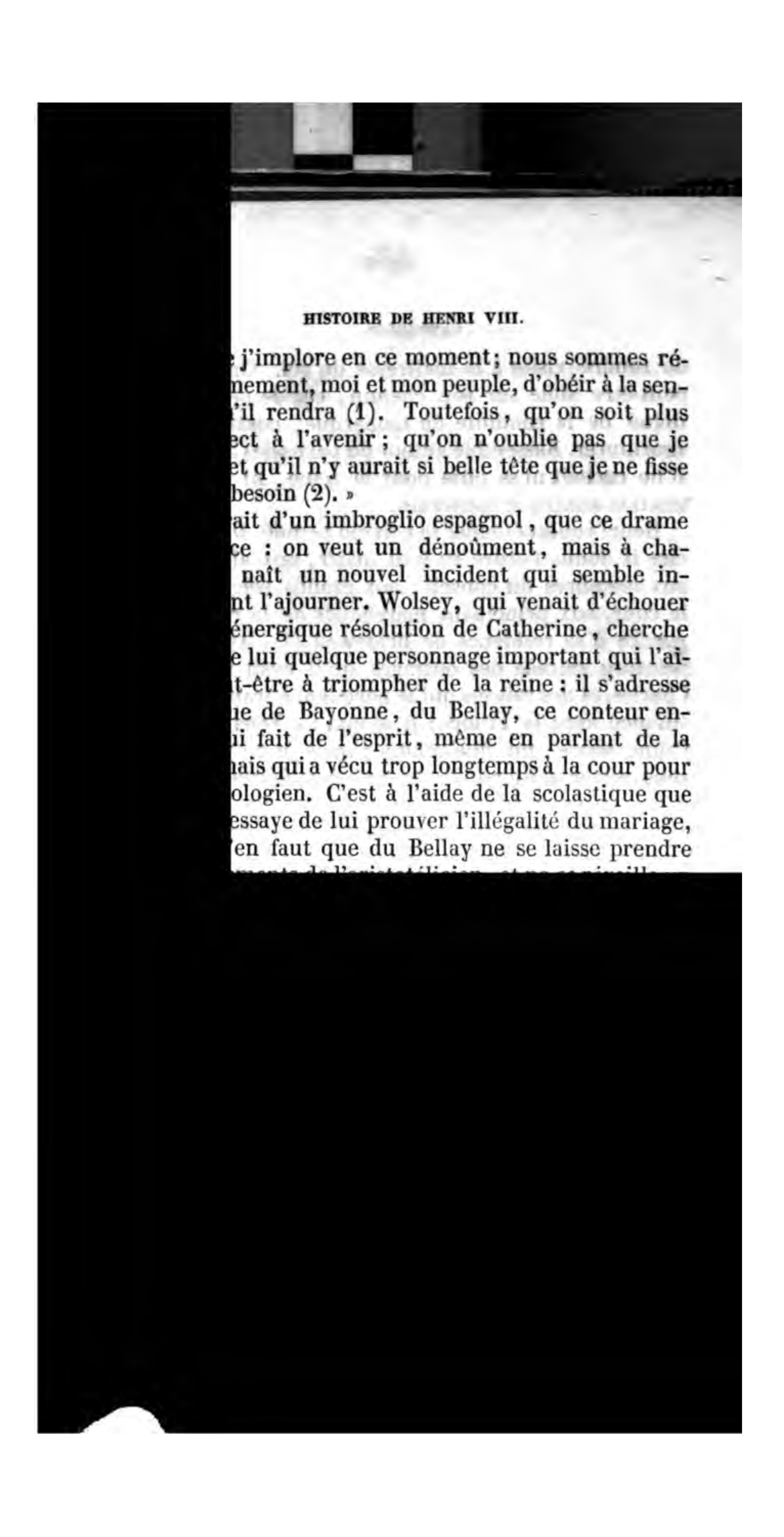
qu'un mariage contracté sous leurs auspices
e union sacrilége !... »
tournant vers Wolsey.
ord, je vous accuse ! Cardinal d'York, c'est
i êtes la cause de toutes mes souffrances. Ma
se vous a sans doute offensé. J'ai dit ce que
ais de vos brigues, de votre arrogance, de
mbition, de votre insupportable tyrannie ;
us êtes vengé de moi et de mon neveu, et
engeance a dépassé nos mépris ! » Et elle se
sans permettre à Wolsey de se justifier (1).
i, qui n'avait pu ni intimider ni corrompre
ggio, voulut le compromettre ; la lettre qu'il
à sa maîtresse nous montre quelle complai-
l voulait obtenir du légat :
qui a retardé ma lettre, c'est le désir de vous
er une bonne nouvelle, qui vous fera plaisir
i aussi ; ce qui me dédommagera de mes tour-
et de mes peines. La maladie du légat, si bien

de rendre visite à la maîtresse du roi. On l'aurait peut-être sifflé sur son chemin, car le peuple, indigné de la conduite du monarque, continuait de murmurer. Rassemblé autour du palais de Catherine, il ne cachait ni sa pitié pour la reine, ni son indignation contre le souverain.

Henri voulut étouffer la voix du peuple. Un dimanche il donna l'ordre au lord maire, aux aldermen, aux membres du conseil, aux grands seigneurs de la cour, aux principaux marchands de la cité de se rendre à sa résidence de Bridewell (1). Après une peinture animée des outrages qu'il avait reçus de Charles, et des raisons qui le portaient à traiter d'une alliance avec la France; il ajouta : « Vous savez si j'aime Marie, ma fille unique; mais je ne veux pas vous cacher que lorsqu'il fut question, dernièrement, d'une union entre cet enfant chéri et le fils de François, le duc d'Orléans, des doutes s'élevèrent dans l'esprit des conseillers intimes de mon allié, le roi de France, sur la légitimité de Marie, née d'une mère qui avait été mariée à mon frère Arthur. En ouvrant les saints livres, je lus ce verset du Lévitique : « Que le frère n'épouse pas la veuve de son frère. » A ce commandement suprême, Dieu, qui sonde les cœurs, sait de quelle anxiété douloureuse mon âme fut agitée, car ces mots semblèrent me demander compte du salut de ma femme, de ma fille, et surtout de mon âme, qu'attendraient, au delà de cette vie, d'éternels tourments, si averti de l'inceste où je vis, je ne cherchais à en sortir (2). Ne l'oubliez pas, c'est le jugement du saint-

(1) Hall, l. c., p. 754.

(2) Est mihi quidem filia quam eo actiori paternæ charitatis affectu complector, quòd aliam sobolem non habeo. Sed nolim quemquam vestrûm latere agitatum nuper esse inter me charissimumque fratrem Franciscum, Gallorum regem, de matrimonio inter filiolam



j'implore en ce moment; nous sommes ré-
nement, moi et mon peuple, d'obéir à la sen-
'il rendra (1). Toutefois, qu'on soit plus
ct à l'avenir; qu'on n'oublie pas que je
t qu'il n'y aurait si belle tête que je ne fisse
besoin (2). »

ait d'un imbroglio espagnol, que ce drame
ce : on veut un dénoûment, mais à cha-
naît un nouvel incident qui semble in-
nt l'ajourner. Wolsey, qui venait d'échouer
énergique résolution de Catherine, cherche
e lui quelque personnage important qui l'ai-
t-être à triompher de la reine : il s'adresse
ie de Bayonne, du Bellay, ce conteur en-
i fait de l'esprit, même en parlant de la
ais qui a vécu trop longtemps à la cour pour
ologien. C'est à l'aide de la scolastique que
ssaye de lui prouver l'illégalité du mariage,
en faut que du Bellay ne se laisse prendre

matin en se croyant un grand canoniste. Mais après une lutte de quelques instants entre l'amour-propre et la raison, la raison l'emporte, et l'évêque avoue candidement au cardinal qu'il a presque oublié ses Pères. Seulement, tout ce qu'il peut lui promettre, c'est de parler à Campeggio. Mais au premier mot qu'il adresse à l'Italien, du Bellay s'aperçoit que le légat est « dur à l'éperon ; » et quand il se hasarde timidement à demander si Jules II a pu accorder la dispense, Campeggio l'arrête soudainement en lui disant que douter du pouvoir du pape serait « subvertir sa puissance qui est infinie (1). »

On se retourne vers Rome. On essaye, pour fléchir les rigueurs du souverain pontife, de deux hommes qui, n'ayant jamais encore servi le roi, porteront dans leur négociation une ardeur qui manquait peut-être aux agents qu'on avait employés jusqu'alors : l'un se nomme Brian, chef des valets de pied, et l'autre, Pierre Vannes, secrétaire du roi. En lisant la commission de ces apprentis diplomates, on comprend comment on n'a pas voulu en charger des théologiens.

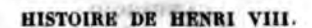
Pierre Vannes et Brian devaient demander aux premiers canonistes de Rome, mais sous le plus grand secret :

Si, lorsqu'une femme prend le voile, le pape ne peut autoriser l'époux à se remarier;

Si, lorsque l'époux entre dans les ordres religieux afin d'engager sa femme à prononcer également des vœux, il ne peut pas être relevé de ses serments et se remarier;

Si, pour des raisons d'État, le pape ne peut autoriser un prince, à l'exemple des patriarches, à prendre

(1) On peut voir dans Legrand le récit de cette intrigue, t. III, p. 209 et suiv.



nmes dont l'une seulement aurait le titre de
) ;

rie ne pourrait pas épouser le duc de
nd, fils naturel du roi; en d'autres termes,
ent ne pourrait pas accorder une dispense
es, disait-on, n'avait pu octroyer sans violer
nandement de Dieu (2).

ale en même temps, devait soutenir la néces-
divorce immédiat, à l'aide d'arguments tout
giques, fondés sur des infirmités secrètes
eine était atteinte, et qui, dégoûtant Henri,
inspiré à Sa Majesté la résolution de faire
is deux lits (3).

ner, dont nous connaissons déjà la morgue
te, était chargé par la cour de faire peur à
. Il avait l'ordre de déclarer au pape que si
gio ne se hâtait de terminer l'affaire, le roi
t le parti de rompre avec Rome. C'était le

Mais tout à coup un rayon d'espoir luit aux yeux de Henri : on apprend en Angleterre que le pape est dangereusement malade, et que les médecins ont déclaré que sa mort était inévitable ; c'eût été pour Henri, il le croyait du moins, une grande fortune que le trépas de Clément VII, auquel allait succéder Wolsey. Aussitôt les ambassadeurs reçoivent l'ordre d'employer toute leur influence pour obtenir au favori un grand nombre de voix. A Londres on discute les chances du cardinal, on compte les votes qu'il obtiendra, on nomme les vieux cardinaux qui lui donneront librement leurs suffrages, on cite les jeunes dont il faudra nécessairement acheter la conscience, et l'on entend déjà le dataire criant au peuple assemblé sous les fenêtres du conclave : « Vous avez un pape nouveau ; c'est Thomas, cardinal de Sainte-Cécile, archevêque d'York, légat *à latere* du saint-siége ; et le roi donne au pape futur quinze jours pour prononcer le divorce. Mais le soir même tous ces vains calculs sont confondus, Clément a rouvert les yeux, et comme par un miracle est sorti du tombeau : le ciel est d'airain pour Henri.

Il restait un moyen, mais violent, pour montrer aux représentants du saint-siége que la menace d'une rupture ouverte avec Rome, proférée par Gardiner, n'était pas vaine ; et le roi l'employa (1). Puisqu'on lui refusait Anne, il allait aux yeux de l'Angleterre lui

chancellerie romaine. Il dit positivement en parlant de Clément VII : « Disegnò di abbracciare questo negozio non per concluderlo, chè non ebbe mai il pensiero di ciò fare, ma per non perdere l'amicizia di Arigo, » t. III, p. 14. Il ajoute en l'honneur du pape : « E sebbene gli fosse venuta, come si suol dire, la palla in mano, per vendicarsi delle ingiurie ricevute da Cesare e dalle sue armi, tuttavia non lo volle fare, » p. 15.

(1) Burnet's Records, II, n° 20. — Foxe's Acts and Mon., p. 202, 205. — Turner, t. II, p. 265.

donner en quelque sorte les attributs et les prérogatives de la royauté. Anne fut rappelée de son exil. « Mademoiselle de Boulan, raconte notre historien habituel, est à la fin venue, et l'a le roy logée en fort beau logis qu'il a faict bien accoustrer tout auprès du sien, et luy est la cour faicte ordinairement tous les jours plus grosse que de longtems ne feut faicte à la royne (1). » Le roy ne cessait de faire présent à lady Anne, c'est le nom qu'elle portait, de bijoux, de robes, de fourrures, de soieries, de drap d'or. Catherine avait été reléguée à Greenwich. Dans son livre de dépenses de 1529 à 1532, on trouve plus de quarante sommes différentes données par Henri à sa maîtresse, une seule de vingt livres à Marie, et rien à Catherine (2). Quelque temps après le retour de lady Boleyn à la cour, on crut à certains signes qu'elle n'occupait pas seulement à table la place de la reine, et notre évêque du Bellay, en sa qualité d'ambassadeur, chargé d'instruire sa cour de tout ce qu'il voyait ou devinait, écrivait au grand maître Montmorency: « Je me doubte fort que depuis quelque tems le roy s'est approché de bien près de mademoiselle Anne; pour ce ne vous esbahissez pas si l'on vouldroit expedition, car si le ventre croist, tout sera gasté (3). »

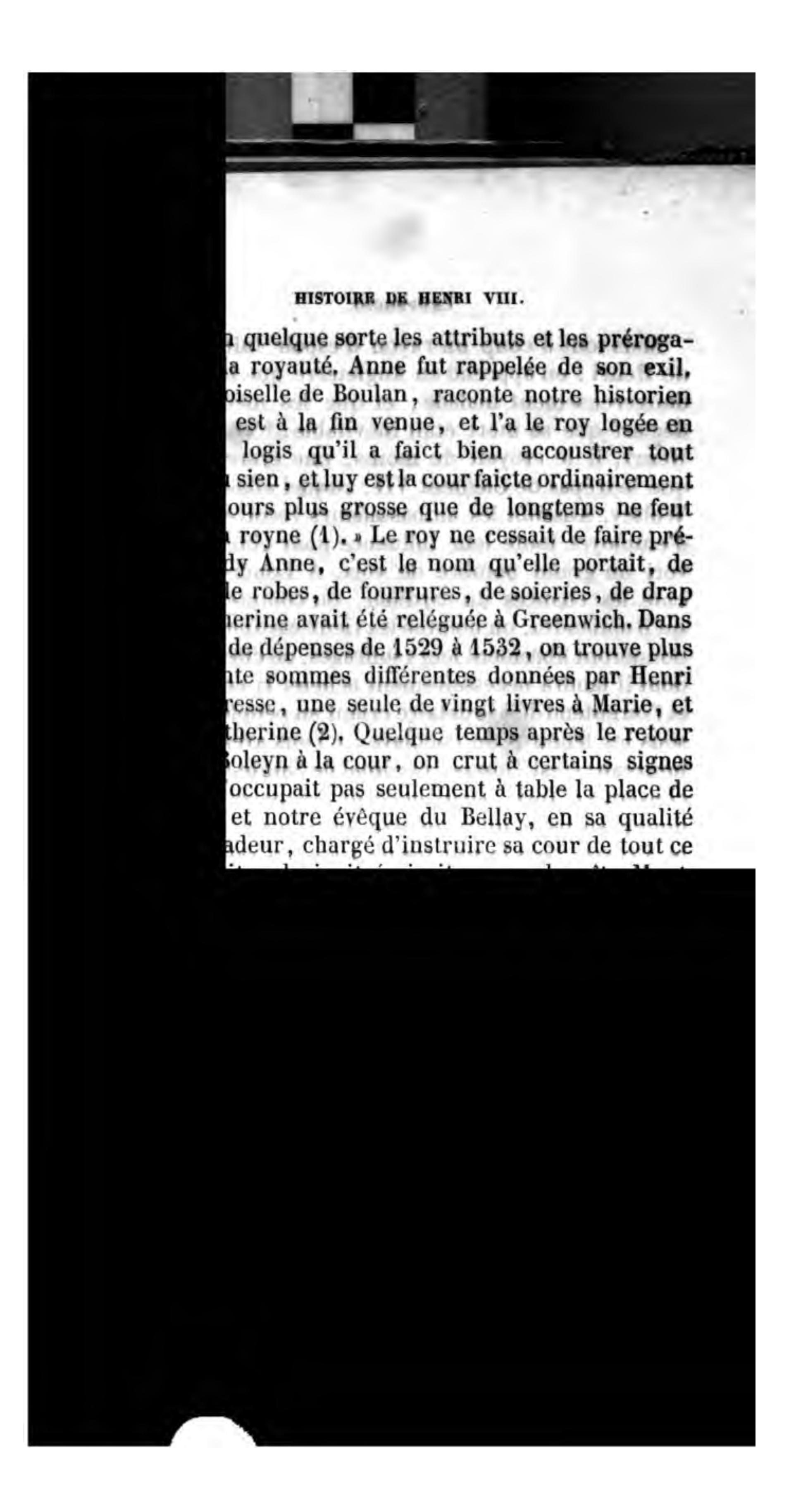
On attendait maintenant à Londres que suivant la pollicitation obtenue du pape les légats procédassent au jugement. Campeggio obéissait aux instructions du pontife. Il donna lecture de la bulle au prince ainsi qu'à Wolsey. Henri voulait que cette bulle fût communiquée au moins aux membres de son conseil privé; l'Italien refusa d'en laisser prendre

(1) Lettre de Mons. du Bellay à M. le grand maître. — Mss. Béthune, vol. 8604.
(2) Hall, l. c., p. 704. — Lingard, l. c., t. II, p. 206, note 1.
(3) Lettre de M. du Bellay. — Mss. Béthune, ib.

copie ou communication (1). Un courrier partit alors de Londres pour Rome ; on eut recours à de nouvelles menaces, à de nouvelles prières : Clément fut inexorable. Cette fois, ce n'était pas Wolsey, mais le roi lui-même qui dirigeait les débats par l'entremise de Brian ; l'ambassadeur répondait aux communications royales par des lettres adressées à Anne Boleyn (2). Le ministre n'avait plus la confiance de son maître ni celle de la favorite.

Nous avons vu que les objections à la dispense de Jules II étaient de deux sortes : les conseillers du roi niaient que le pape eût eu le pouvoir d'accorder des dispenses pour le mariage d'un beau-frère avec sa belle-sœur d'après la prohibition formelle du Lévitique ; ils attaquaient la vérité des allégations sur lesquelles la bulle était fondée. Le premier argument qui tendait à l'affaiblissement du pouvoir pontifical avait fini par être abandonné ; on insistait particulièrement sur le second argument : l'énonciation mensongère des motifs d'impétration. Mais Catherine étonna les ministres du prince en leur montrant la copie d'un bref qui lui avait été envoyé d'Espagne ; il était accordé par Jules II, daté du même jour que la bulle et conçu dans des termes auxquels on ne pouvait faire les mêmes objections qu'à la dispense originale. Ce fut un coup de foudre pour les conseillers de Henri, un éclair d'espérance pour les légats que l'apparition de ce bref, qui avait tous les caractères d'authenticité désirables. Les légats étaient autorisés à prononcer sur la validité de la bulle, et avec des restrictions encore dont Clément avait accompagné la *pollicitation ;* mais ils n'avaient pas mission de contester le

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 204.
(2) State-Papers, t. I, p. 330.

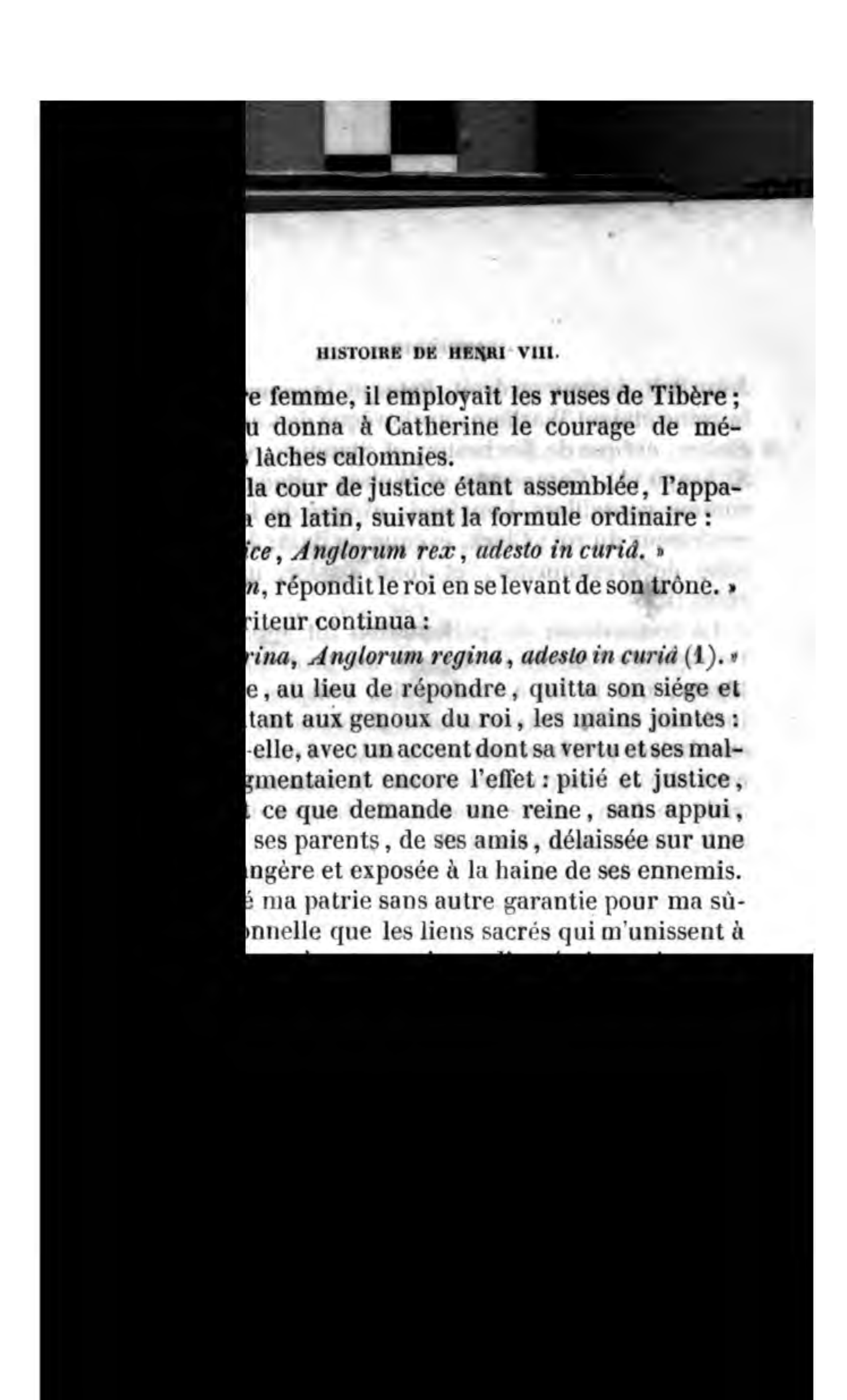


ı quelque sorte les attributs et les préroga-
a royauté. Anne fut rappelée de son exil.
oiselle de Boulan, raconte notre historien
est à la fin venue, et l'a le roy logée en
logis qu'il a faict bien accoustrer tout
ı sien, et luy est la cour faicte ordinairement
ours plus grosse que de longtems ne feut
ı royne (1). » Le roy ne cessait de faire pré-
ly Anne, c'est le nom qu'elle portait, de
le robes, de fourrures, de soieries, de drap
ıerine avait été reléguée à Greenwich. Dans
de dépenses de 1529 à 1532, on trouve plus
ıte sommes différentes données par Henri
resse, une seule de vingt livres à Marie, et
therine (2). Quelque temps après le retour
Boleyn à la cour, on crut à certains signes
occupait pas seulement à table la place de
et notre évêque du Bellay, en sa qualité
adeur, chargé d'instruire sa cour de tout ce

copie ou communication (1). Un courrier partit alors de Londres pour Rome ; on eut recours à de nouvelles menaces, à de nouvelles prières : Clément fut inexorable. Cette fois, ce n'était pas Wolsey, mais le roi lui-même qui dirigeait les débats par l'entremise de Brian ; l'ambassadeur répondait aux communications royales par des lettres adressées à Anne Boleyn (2). Le ministre n'avait plus la confiance de son maître ni celle de la favorite.

Nous avons vu que les objections à la dispense de Jules II étaient de deux sortes : les conseillers du roi niaient que le pape eût eu le pouvoir d'accorder des dispenses pour le mariage d'un beau-frère avec sa belle-sœur d'après la prohibition formelle du Lévitique ; ils attaquaient la vérité des allégations sur lesquelles la bulle était fondée. Le premier argument qui tendait à l'affaiblissement du pouvoir pontifical avait fini par être abandonné ; on insistait particulièrement sur le second argument : l'énonciation mensongère des motifs d'impétration. Mais Catherine étonna les ministres du prince en leur montrant la copie d'un bref qui lui avait été envoyé d'Espagne ; il était accordé par Jules II, daté du même jour que la bulle et conçu dans des termes auxquels on ne pouvait faire les mêmes objections qu'à la dispense originale. Ce fut un coup de foudre pour les conseillers de Henri, un éclair d'espérance pour les légats que l'apparition de ce bref, qui avait tous les caractères d'authenticité désirables. Les légats étaient autorisés à prononcer sur la validité de la bulle, et avec des restrictions encore dont Clément avait accompagné la *pollicitation* ; mais ils n'avaient pas mission de contester le

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 204.
(2) State-Papers, t. I, p. 330.



e femme, il employait les ruses de Tibère ;
u donna à Catherine le courage de mé-
lâches calomnies.

la cour de justice étant assemblée, l'appa-
en latin, suivant la formule ordinaire :

ice, Anglorum rex, adesto in curiâ. »

n, répondit le roi en se levant de son trône. »

iteur continua :

ina, Anglorum regina, adesto in curiâ (1). »

e, au lieu de répondre, quitta son siége et
tant aux genoux du roi, les mains jointes :
-elle, avec un accent dont sa vertu et ses mal-
gmentaient encore l'effet : pitié et justice,
ce que demande une reine, sans appui,
ses parents, de ses amis, délaissée sur une
ngère et exposée à la haine de ses ennemis.
é ma patrie sans autre garantie pour ma sû-
nnelle que les liens sacrés qui m'unissent à

ces nullités qu'on y cherche depuis plusieurs années? Pour rompre des liens de vingt ans, quel motif peut-on alléguer? Mes avocats et mes juges sont sujets de votre majesté, je les récuse; l'autorité des légats, je ne saurais la reconnaître : tout m'est suspect dans un tribunal où mes ennemis sont trop nombreux pour que j'aie l'espoir d'obtenir une sentence équitable. Sire, rendez-moi mes droits sur votre cœur, mes droits d'épouse, de mère et de reine, je vous en conjure au nom de Dieu, notre juge à tous. Permettez-moi d'écrire en Espagne où je trouverai des amis qui me guideront dans cette affaire. Si vous me refusez, sire, je n'ai plus que Dieu pour me défendre, et c'est à Dieu que j'en appelle (1). »

Elle se releva tout en pleurs, s'inclina respectueusement devant le roi, et traversa la salle en s'appuyant sur le bras de Griffith, le receveur général. L'appariteur cria: « Catherine, reine d'Angleterre, revenez devant la cour. — Entendez-vous, madame, dit Griffith, on vous rappelle. — J'entends bien, reprit la reine, mais ce n'est pas une cour où je puisse espérer justice; sortons (2). »

Ces paroles de la reine, prononcées avec cet accent que l'innocence peut seule donner, firent une vive impression sur l'assemblée (3). Henri, qui ne pouvait en détruire l'effet, s'attacha, dans quelques phrases d'une modération étudiée, à relever les grandes qualités de Catherine, qui s'était toujours

(1) Tytler, l. c., p. 262-264, et tous les historiens.

(2) Madam, said her receiver-general, on whose arm she leant, ye are again called.—Go on, said she, I hear it very well, but this is no court wherein I can have justice.—Tytler, p. 264.

(3) This pathetic address, delivered with humility, and yet with the spirit becoming an innocent woman, made a deep impression.—Id., ib.

montrée pleine de dévouement à son époux, de tendresse pour sa fille et de vertus dignes d'une reine. Il ajouta que les scrupules de sa conscience, entretenus par son confesseur, par l'évêque de Tarbes, et par d'autres prélats, avaient seuls motivé la procédure pendante devant le tribunal, et qu'il promettait de se conformer à la sentence des juges (1).

Alors Wolsey, qui jusque-là avait gardé le silence, pria le roi de déclarer en présence de la cour, s'il était vrai, comme on l'affirmait, que le grand chancelier eût été le premier instigateur du divorce. « Mylord cardinal, répondit Henri, au contraire, je reconnais que vous avez toujours été l'adversaire d'une séparation que des motifs religieux me font poursuivre devant la cour des légats (2). »

La cour se constitua, et sur le refus que fit Catherine de comparaître, la déclara contumace (3). Les débats commencèrent. Tristes débats, où des conseillers royaux s'efforcent de prouver à l'aide de quelques mots équivoques échappés à un enfant, et de quelques linges sanglants trouvés et envoyés on ne sait comment en Espagne, que le mariage entre Arthur et Catherine a été consommé! Les avocats du roi qui ne rougissent pas de déchirer les rideaux du lit conjugal aux yeux de l'Europe chrétienne! Un roi qui, par son silence, révèle les mystères d'une première nuit de noce! Un époux qui tient à prouver que sa femme a menti quand elle affirme qu'elle est montée vierge sur le trône d'Angleterre! Un père qui ne pourra dormir tranquillement dans la tombe

(1) Lingard, t. II, p. 207.
(2) Mylord cardinal, you have rather advised me to the contrary, than been any mover of the same. — Howard, l. c., p. 440 et 441.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 207.

s'il ne prouve que sa fille est le fruit d'une union incestueuse (1)! Quel spectacle!

Un des témoins, Fisher, évêque de Rochester, qui ne put entendre sans rougir des détails où se complai-

(1) De' Rossi, qui se trouvait à Rome pendant le procès du divorce, a résumé très-clairement les arguments de la cause : *Argumenta causæ*. Son témoignage est d'une haute importance.

« Fu nondimeno disputata la causa più volte dinanzi ai legati: poichè Arrigo, sebbene non aveva negato alla regina che la causa si vedesse in Roma, tuttavia sollecitava i giudici a sentenziare l'annullazione della dispensa. Per la qual cosa, e perchè Campeggi desiderava di portare avanti il negozio fino a che entrassero le ferie, si cominciò a disaminare la validità o nullità di essa dispensa. Portavano i procuratori d'Arrigo diversi capi, sopra de' quali pensavano fondare la loro intenzione circa l' invalidità delle nozze; e primieramente pretendevano surrettizio il breve, poichè concedeva le nozze non parlando dello sposalizio fatto. Alla quale obbiezione si rispondeva per parte della regina (però senza pregiudizio dell' appellazione) che quando il papa dispensò perchè si potessero fare le nozze, intese anco si potesse fare lo sposalizio: altrimente sarebbe stato un concedere il fine e negare i mezzi per conseguirlo. Secondo, dicevano i procuratori del re che l' anello era mal dato, non essendosi espresso nella dispensa che si desse; ma solo si contraesse il matrimonio : e che non si era esposto al papa essere allora Arrigo di dodici anni, non abile per anco alla generazione. A cui rispondevano quelli della regina, che non potendo allora il giovinetto re menar la moglie, la sposò : ma ancorchè l'anello, che è segno di futuro matrimonio, fosse mal dato, questa obbiezione non poteva pregiudicare al matrimonio, consumato con tutti i requisiti della chiesa, che sussiste e può sussistere senza l'anello; perocchè essendo l'anello ceremonia, la soprabbondanza non vizia l'essenza. L' età d'Arrigo non era necessario esprimerla nella supplica, perchè non contrariava alle leggi : e quando anche fosse stata espressa, non avrebbe potuto il pontefice supplire al difetto di natura : fu bensì espressa la parentela, che era l'impedimento, il quale aveva bisogno di dispensa. Nè l' età di dodici anni poteva impedire le nozze, leggendosi pure che Salomone ed Acaz, l'uno di undici, e l'altro di dodici anni generarono. Terzo, adducevasi per parte di Arrigo che quando fu abile alla consumazione del matrimonio si protestò di non voler Caterina a niun patto. A questa protestazione di Arrigo fatta in voce e non in iscritto, senza saputa di Caterina, rispondevano i suoi procuratori non vi esser bisogno di altra replica, essendo la protesta contraria al fatto. Imperciocchè sebbene dicesse di non volerla, poi la volle, la tolse, la tenne per venti anni, e ne ingenerò cinque figli. E questi atti aver superato il difetto intenzionale. Quarto, adducevasi



s conseillers du roi d'Angleterre, se leva en
qu'il connaissait la vérité : tous les assistants
lèrent. « La vérité? dit Warham, et comment,
rie, en savez-vous plus que nous? — Oui, la vé-

e nella dispensa si esprimeva la causa, cioè a fine di man-
ice tra Ferdinando re di Spagna ed Arrigo settimo d' In-
la quale causa cessava, perchè Arrigo VIII essendo fan-
ebbe mira a tal pace; chè anzi quando si celebrarono le
abella moglie di Ferdinando, nè Arrigo settimo vivevano.
punto fu risposto per la regina, che se il fanciullo Arrigo
mai alla pace, per cui principalmente fu fatta la grazia dal
otè occorrere per la sua impubertà, che forse lo rendeva
aver pensieri così fermi e così santi: ma che sebbene egli
sse, vi pensò per lui il padre in quella guisa, che per lui
nell' atto del battesimo. E se non vivevano Isabella ed
tempo delle nozze, era sufficiente che vivessero quando fu
dispensa, il valor della quale principia il giorno della data,
esecuzione. In quinto luogo fu detto dai procuratori del re,
plica fatta al papa era in nome di Caterina e del fanciullo, i
diedero mai ai loro padri tale commissione, e che siccome
sposto vizia il supplicato, così la grazia non doveva valere.
villosa ed insufficiente eccezione risposero quei della regina:
alida la grazia perchè i padri non avevano procura da poter

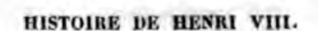
rité, repartit l'évêque ; la Sagesse n'a-t-elle pas dit : Que jamais l'homme ne sépare ce que Dieu a réuni (1) ? » Fisher venait de prononcer sa sentence de mort.

Le procès traînait en longueur ; à chaque heure surgissait un incident nouveau qui demandait un nouvel examen. Les conseillers du roi s'attachaient à démontrer les nullités dont la bulle de dispense de Jules II était entachée, quand les avocats de la reine produisirent un bref du même pontife, accordé à Catherine, et conçu dans des termes auxquels on ne pouvait faire les mêmes objections qu'à la bulle incriminée. On essaya de nier l'authenticité du document en prétendant que ce n'était pas l'original, mais une copie du bref que présentait le conseil de la reine. Fisher démontra que la copie offrait tous les caractères de l'authenticité la plus irrécusable, puisqu'elle était signée par le nonce du pape, l'archevêque de Tolède, quatre chevaliers de la Toison d'or, conseillers privés de Charles-Quint, et un notaire apostolique (2).

turo e Caterina. Si affermava per il re non potersene dubitare. E le congetture che si adducevano l' essere ambidue adolescenti, legittimi consorti; il volersi bene; l' essere allegri, caldi del vino e delle vivande; e l' essersi coricati insieme sulla mezza notte. E per prova irrefragabile gli avvocati del re adducevano, che Arturo nella mattina seguente chiese da bere, dicendo aver sete, perchè quella notte aveva cavalcato la Spagna : ragione assai salda. Ma per la regina si rispondeva, che essendo Arturo malsano, fu posta nella stessa camera ove giacquero, una matrona acciò non li lasciasse congiungere : ed essendo poi venuto a morte Arturo (che dal dì delle nozze in poi stette sempre malato), la regina, che più d' ogni altro sapeva il proprio stato, chiamò Giovanni Tolearno notaro pubblico, ed alla presenza di molti vescovi e di altri testimoni lo fece rogare col suo giuramento, come ella era rimasta vedova vergine. E non avendo Arrigo negato quivi cosa di tanto pregiudizio per lui, doveva credersi accettassela per verità. Chè anzi confessò il medesimo Arrigo a Carlo V in una sua lettera d' averla avuta vergine. — De' Rossi, l. c., p. 49-55.

(1) Howard, l. c., p. 441 et 442.

(2) Legrand, l. c., t. I, p. 122.—Voyez pages 55 à 60 de ce volume.



int important dans la cause était de prouver
oi avait protesté contre son mariage avec
e. La déposition de Fox, évêque de Winchester,
t l'affirmation du prince. Fox répéta ce qu'il
à dit en 1526, lorsqu'il avait été interrogé
octeur Wolman : — que le docteur Puebla,
rédigé le contrat de mariage entre Henri et
e, avait laissé deux copies de la dispense en
re, et qu'il en avait envoyé deux autres en
; qu'il ne se souvenait pas que le prince eût
rotesté contre ce mariage; qu'il existait, il
, une protestation faite au nom du roi dans
res de Ridden, notaire public, en présence
e de Surrey, grand trésorier d'Angleterre,
le roi n'était pas présent lorsqu'on en rédi-
e. Henri VII, ajouta-t-il, lui avait toujours
voulait faire ce mariage ; et s'il en avait différé
ation, c'était à cause de différends qu'il avait
oi d'Espagne, touchant le douaire de l'in-

norer. Wolsey, en se mettant aux ordres du roi, ne put cacher à lord Rochford le peu d'espérance qu'il avait dans le succès de cette démarche. Il ajouta d'un ton sévère que sa seigneurie et les lords du conseil avaient inspiré au roi une fantaisie bien malheureuse pour le repos de l'État, et dont Dieu ni la chrétienté ne les remercieraient (1).

Il se leva, fit préparer une barge et alla trouver Campeggio à la résidence de Bathhouse, d'où les deux légats se dirigèrent vers Bridewell. Le gentilhomme de service les annonça. La reine était occupée à filer: un écheveau de soie autour du cou et le fuseau à la main, elle entra dans le salon où l'attendaient les légats. « Pardon mylords, leur dit-elle, si j'ai tardé si longtemps; que me voulez-vous?—Vous entretenir dans votre oratoire, s'il plaît à Votre Grâce, répondit Wolsey. — Mylord, reprit la reine, parlez tout haut afin qu'on entende d'ici tout ce que vous direz; parlez, je n'ai pas peur (2).

— *Reverendissima majestas*, reprit le cardinal.

— Parlez en anglais, dit la reine; quoique j'entende un peu le latin.

— Madame, répondit Wolsey, nous sommes venus pour vous entretenir d'un message de Sa Majesté, tout entier dans les intérêts de Votre Altesse à laquelle nous sommes dévoués (3).

—Merci, dit Catherine, je travaillais avec mes filles, quand vous êtes entrés; voilà mes conseils, Mylords, je n'en ai pas d'autres: elles ne sont pas fort

(1) But he observed to Lord Rochford, that he and other Lords of the council had put fancies into the head of the King, whereby they would give much trouble to the realm, and at the least would have but small thanks either from God, or from the world. — Howard, l. c., p. 443.

(2) Howard, l. c., p. 444.

(3) Howard, l. c., p. 445.



mes filles, ni moi non plus, et je ne sais pas
t je répondrai, moi, pauvre créature, à
nmes comme vous. Mais, puisque vous le
nous passerons dans mon oratoire (1). La
a alors son écheveau de fil, posa son fu-
ésenta la main droite à Campeggio, la main
à Wolsey, et tous trois entrèrent dans l'ora-

e passa-t-il dans cet entretien secret? per-
e le sait : seulement, à l'issue de cette confé-
qui dura longtemps, on remarqua sur la
e la reine des traces d'abondantes larmes, et
es des deux légats des signes d'une pro-
notion. On disait parmi le peuple que Cathe-
ait déclaré aux légats que, reine d'Angle-
pouse de Henri Tudor, mère de Marie, fille
nand, tante de Charles-Quint, elle venait de
on appel aux pieds du souverain pontife (2).
prit bientôt à Londres que le pape allait évo-

vrai ! Jamais cardinal n'a rien fait qui vaille en Angleterre. »

L'insulte était sanglante. Wolsey se leva, et regardant en face le gentilhomme : « Mylord, dit-il, j'ai l'honneur d'être membre du sacré collége, et, tout duc que vous êtes, si vous avez la tête sur les épaules, vous m'en avez l'obligation. Nous ne vous avons offensé ni mon frère, ni moi, et nous avons l'un et l'autre, Mylord, plus de souci du royaume et de l'honneur de Sa Majesté, que vous ou aucun homme au monde ; nous avons fait notre devoir, et il n'y a qu'un insensé qui pourrait nous blâmer. Mylord, trêve aux emportements ! si vous ne pouvez parler en sage, taisez-vous (1). »

(1) Therefore pacify yourself, my lord, and speak like a man of honour and wisdom, or hold your peace. — Howard, l. c., p. 449. — Larrey, Histoire d'Angleterre, in-fol., t. III, p. 255.



CHAPITRE XXI.

SGRACE ET MORT DE WOLSEY. 1529—1530.

roi avec Wolsey, à Grafton. — Départ inattendu de Campeggio. du roi contre le légat. — Les ducs de Norfolk et de Suffolk vienander au chancelier les sceaux de l'Etat. — Disgrâce du ministre. pare d'York-House au nom de la couronne. — Exil de Wolsey. — ninistre au roi. — Il tombe malade. — Bill d'*impeachment* porté lsey aux communes. — Wolsey obtient du roi l'autorisation d'habiter . — Wolsey à Newark. — Il est arrêté à Cawood par le comte de rland. — Arrivée du constable de la Tour, Kingston. — Wolsey se te pour Londres. — Il tombe malade. — Ses derniers instants. — ı ministre.

ur était à Grafton, Henri dînait avec sa e.

ıez, sire, dit Anne au roi, qu'il a réussi ıent à vous brouiller avec vos sujets.

— Je vois bien que vous n'êtes guère amie de Mylord le Cardinal.

— Non, sire, reprit Anne; je ne l'aime pas; pas plus que Votre Majesté ne l'aimerait si elle réfléchissait à ses méfaits. »

Après le dîner, le roi rentra dans sa chambre « de présence » où le cardinal parut bientôt après. Sur un signe du prince, tous deux se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre. Les courtisans écoutaient en silence; mais des sons inarticulés arrivaient à peine à l'oreille, tant les deux interlocuteurs parlaient bas. Seulement, aux gestes des personnages, il était facile de deviner que l'un était un juge irrité, et l'autre un coupable suppliant. Le roi levait souvent la tête, le cardinal tenait l'œil baissé; le roi précipitait ses paroles, le cardinal ne laissait échapper de ses lèvres que de rares monosyllabes. Les courtisans échangeaient entre eux des regards de joyeuse intelligence : l'étoile de Wolsey pâlissait. Comment en douter, quand le prince tirant de son pourpoint une lettre qui ressemblait à une dépêche diplomatique, l'ouvrit avec un mouvement de colère, et, le doigt posé sur l'une des lignes, agita le papier devant la figure pâlissante du favori? Cette fois, on avait entendu: « Voyez donc, Mylord, n'est-ce pas là votre écriture (1)! »

Qu'était-ce que cette lettre accusatrice? Peut-être une dépêche insolente du cardinal à Charles-Quint, que l'ambassadeur de l'empereur avait mise sous les yeux de Henri (2), ou peut-être quelque instruc-

lost their heads ere this.—Howard's Wolsey the cardinal, p. 458. Mr. Howard a écrit la disgrâce de Wolsey d'après le récit de Cavendish.

(1) How can that be? Is not this your own hand?—Cavendish, t. I, p. 174. — Turner, l. c., p. 276.

(2) Turner, l. c., t. II, p. 274.

te de Wolsey à l'un des cardinaux italiens,
sser le départ de Campeggio et l'évoca-
rocès à Rome (1)? On ne pouvait former
d que des conjectures, et toutes défavora-
fortune du favori. Mais quand le roi prit
ent la main du ministre et le conduisit dans
de travail pour continuer l'entretien, les
, étonnés de ce brusque changement, com-
t à douter. Ils attendaient avec impatience
rte de l'appartement royal s'ouvrît pour
r le cardinal. Après une conférence de plus
ure, il parut, le visage animé, mais sans
gne visible d'abattement. Les courtisans
ssé de sourire; mais un rayon d'espérance
eurs yeux, quand un gentilhomme de ser-
annoncer à l'intendant de Wolsey qu'aucun
ent n'avait été préparé pour Sa Grâce au
t qu'à une heure si avancée de la nuit ils
favori monter sur sa mule et prendre le

à Grafton. En approchant du château, il entendit un bruit extraordinaire : on faisait les préparatifs d'une grande chasse royale. C'est à peine s'il put arriver au perron de la résidence à travers les chevaux, les chiens, les faucons et les palefreniers qui lui barraient le chemin (1). Il s'approcha du roi, qui avait déjà le pied sur l'étrier, et le salua respectueusement : « Mylord, lui dit Henri, si vous avez quelque chose à me communiquer, vous vous entendrez avec mes lords du conseil, et vous accompagnerez le cardinal légat ; » et il disparut avec sa maîtresse, à travers la forêt (2).

Douter de sa disgrâce n'était plus possible : Anne l'emportait. Cette partie de chasse avait été organisée par la favorite pour empêcher l'entretien projeté entre son amant et le cardinal. Après la chasse, Anne pria le roi de faire halte sur une magnifique pelouse où, grâce à ses soins, un splendide dîner avait été préparé pour Henri. Ce repas dura jusqu'au soir, afin de donner le temps aux deux légats de quitter Grafton (3).

A son retour au château, on vint dire au roi que Campeggio était parti emportant avec lui de grandes sommes d'argent, qu'il tenait de Wolsey (4). C'était une calomnie imaginée par Anne et ses créatures, pour perdre les légats. A cette nouvelle, Henri donna l'ordre qu'on se mît à la poursuite de Campeggio. A Douvres, le cardinal fut fort étonné de ne trouver

(1) C. D. Voß, Heinrich der Achte, t. I, p. 254.
(2) Howard, l. c., p. 460.
(3) Howard, l. c.. p. 460.
(4) Une anecdote racontée par Speed peut donner une idée des trésors qu'emportait Campeggio. Quand il traversa Londres, une de ses mules fit un faux pas et les bagages du prélat tombèrent à terre et s'ouvrirent dans la chute : on ramassa de vieux souliers, une souquenille rapiécée, et de mauvaises croûtes de pain.

vire disponible, et plus encore de voir en-
ses appartements une troupe d'archers
mandèrent les trésors de Wolsey. Dans un
moment de frayeur, il se jeta aux pieds de
sseur et lui demanda l'absolution ; mais re-
tôt de sa terreur, il protesta contre la vio-
t il était l'objet, et déclara qu'il ne sortirait
oyaume sans qu'il eût été vengé de cette
Henri refusa des excuses, sous prétexte que
al avait perdu son caractère de légat, qu'il
rcé sa commission depuis qu'elle avait été
par le pape, et qu'il était sujet anglais, puis-
it son évêché de Salisbury de la munificence
. Si Clément eût su monter à cheval et tenir
omme Jules II, Henri se serait hâté de don-
faction à l'ambassadeur du saint-siége. Du
n'étaient pas des trésors qu'on cherchait
malles du légat ; on espérait y trouver la
rétale, ou peut-être des lettres de Wolsey au

que ce ne soient des larmes de repentir. Pour nous, si Wolsey se fût agenouillé devant la croix qu'il portait comme insignes de sa dignité, dans ce terrible moment où Dieu vient le visiter, nous aurions oublié jusqu'aux pierreries mondaines dont il l'avait couverte, pour ne voir dans le suppliant que le pécheur résigné aux décrets du ciel. Mais comme il n'a pas jeté l'ancre sur la religion, dit un de ses biographes, il tombe aux premiers assauts de la tempête, et personne ne prend part à son affliction : c'est de la pitié et non de l'intérêt qu'il inspire d'abord. L'évêque de Bayonne, venu pour le visiter, resta tout étonné de cette douleur sans dignité que Wolsey portait dans ses paroles comme sur son visage.

« Au demourent, dit-il, j'ay esté voir le cardinal en ses ennuis où que j'y ay trouvé le plus grand exemple de fortune que on ne sçauroit voir ; il m'a remonstré son cas en la plus mauvaise rhétorique que je viz jamais ; car cueur et parolles lui failloient entièremeut ; il a bien plouré et prié que le roy (François I[er]) et Madame Louise voulsissent avoir pitié de luy s'ils avoyent trouvé qu'il eust guardé promesse de leur estre bon serviteur autant que son honneur et povoir se y est peu estendre ; mais il me a à la fin laissé sans que son visaige qui est bien descheu de la moitié de juste pris, et vous promets que sa fortune est telle que ses ennemys, encores qu'ils soyent Anglois, ne se sçauroient guarder d'en avoir pitié.... De légation, de sceau d'auctorité, de crédit, il n'en demande point ; il est prest de laisser tout jusqu'à la chemise, et que on le laisse vivre en ung hermitaige, ne le tenant le Roy en sa malle grace. Je l'ay reconforté au mieulx que j'ai peu, mais je n'y ai sceu faire grant chose.... La fantaisie des seigneurs ses ennemis est que *luy mort ou ruiné, ils defferrent incontinent icy l'estat de l'Église, et prendront tous leurs biens, qu'il*

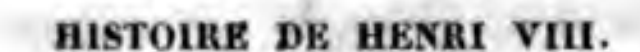
soing que je misse en chiffres, car ils le crient
ible : je crois qu'ils feront de beaux mira-
e veulx oublier à vous dire que si le roy et
eullent faire quelque chose pour le légat, il
haster; encores ne seront jamais icy les
il n'ait perdu le sceau. Le pis de son mal
demoiselle de Boulen a faict promettre à
u'il ne l'escoutera jamais parler (1). »
main de la Saint-Michel, Wolsey vint avec
e ordinaire pour ouvrir la cour de la chan-
n remarqua que pas un des serviteurs du
rouva au bas de l'escalier pour l'accompa-
moment même où il montait sur son siége,
ses insignes accoutumés, l'attorney géné-
parut à la cour du banc du roi, tenant à
leux bills d'accusation contre Wolsey. Le
était prévenu d'avoir transgressé comme
tatuts de Richard II, connus sous le titre
de *præmunire;* monstrueuse calomnie : car

espoir de pardon : l'oiseau de nuit qui veillait au chevet de la couche royale aurait empoisonné jusqu'à cet appel d'un opprimé à la justice de son maître : Wolsey préféra se taire, et selon nous ce fut une lâcheté. Il donnait par son silence un funeste exemple aux malheureux que le despotisme du prince aurait besoin plus tard de trouver coupables.

Quelques jours après, le 17 octobre, les ducs de Norfolk et de Suffolk se rendirent à York-House pour demander au cardinal les sceaux de l'État. Wolsey exigea de ces deux gentilshommes un ordre signé comme garantie de leur commission; ils n'avaient que leur parole à donner au ministre qui refusa de résigner ses pouvoirs sans une lettre du souverain. Ils revinrent le lendemain, mais avec une cédule de la main du roi : Wolsey obéit (1). Cette fois ce n'était plus seulement l'instrument de sa dignité de chancelier qu'ils exigeaient du ministre, mais l'abandon à Sa Majesté des trésors que, pendant la longue durée de son pouvoir, il avait réunis dans son palais. Henri voulait faire d'York-House une de ses demeures royales (2), pendant que le favori irait rêver à Esher, maison de campagne qui dépendait de son évêché de Winchester, sur la vanité des grandeurs de ce monde et l'instabilité de la fortune. Wolsey courba la tête, trop heureux que Henri ne la fît pas tomber.

Le lendemain, quand des commissaires vinrent pour prendre possession au nom du roi du palais d'York, ils restèrent éblouis à la vue des trésors que le cardinal avait fait étaler sur des tables préparées exprès. Jamais bazar oriental n'avait offert une si grande quantité d'étoffes; Léon X, au Vatican, n'a-

(1) Hall, p. 760.
(2) Hall, ib.—Cavendish, by Singer, p. 181-2.



assemblé, pendant son règne, des objets
merveilleux. L'Afrique, l'Europe, l'Asie,
épuisées dans l'embellissement de cette de-
nabab : Malines avait donné ses dentelles;
ses toiles les plus fines; Lyon et Florence,
ries; Brescia, ses armes ciselées; le Mexique,
nts. Il y avait une chambre pour les tapis,
e pour les meubles incrustés, une autre
tentures d'Orient, une autre pour les ta-
les statues; une autre plus vaste pour les
r et d'argent, une autre pour la vaisselle
La peinture était représentée par Raphaël,
lomeo, Albert Durer, Holbein et Cimabué;
ure, par Perrin della Vaga, Michel-Ange,
, Orgagna. L'artiste aventureux qui se van-
ir étendu roide mort, au siége de Rome, le
le de Bourbon, Benvenuto Cellini, avait là
s d'un travail divin (1).
es grands monarques du siècle, Léon X,

tion de tant de richesses; il en avait le cœur navré: les larmes lui tombaient encore des yeux quand il vint annoncer au cardinal que le sacrifice était consommé. Pour le vieux serviteur la perte de ces trésors était comme une menace du dernier châtiment. On l'entendit prononcer le nom terrible de *Tour*. A ce mot, qui lui frappa l'oreille comme un glas funèbre, le cardinal s'écria : « La Tour! sir William : mais c'est un blasphème que vous prononcez! La Tour, cela est faux! Je n'ai rien fait qui mérite la Tour: Sa Majesté a voulu de ce palais pour en faire sa maison de plaisance, et voilà tout! La Tour! Comme vous savez consoler votre maître dans l'adversité (1)! »

A Londres le bruit s'était répandu que le cardinal, quand il mettrait le pied dans la barque, pour remonter la Tamise, serait arrêté et conduit à la Tour; aussi les bords de la rivière étaient-ils garnis d'une foule d'hommes de toute condition, qui venaient, avec un plaisir cruel, assister au premier châtiment du ministre; mais leur attente fut trompée. Wolsey, précédé d'une seule croix, prit terre à Putney, et monta sur une mule pour gagner lentement sa terre d'Esher. La pluie tombait par torrents, et le cardinal gravissait avec peine la petite colline qui s'allonge en plis si gracieux jusqu'au village de Putney-Hill, quand il entendit derrière lui le trot d'un cheval. Il se retourna, plein d'une inexprimable anxiété, l'œil fixe comme un condamné qui attendrait, en allant à l'échafaud, une lettre de pardon. C'était Norris, gentilhomme de la chambre, qui pressait les flancs de sa monture pour atteindre l'exilé et qui montrait de la main un message royal. — « Qu'y a-t-il, cria le cardinal au messager? — Une bague d'or, Mylord, répondit Norris, et une lettre de Sa Ma-

(1) Cavendish, by Singer, l. c., p. 185.—Turner, l. c., t. II. p. 281.



e bague d'or qu'il a tirée de son doigt, et une
it entière écrite de sa main. Tenez ! cou-
us allez être plus puissant que jamais (1) ! »
y, qui n'entendait plus, qui ne voyait
lança d'un bond de sa mule, et les deux
n terre, au milieu de la boue (2), prit l'an-
val, qu'il baisa et mouilla de larmes de joie ;
relevant, la bague sur son cœur : « Que je
eux, mon bon Norris, dit-il ; si j'étais roi,
ssure, la moitié de mon royaume ne suffirait
vous témoigner ma reconnaissance ; mais, je
, rien que ce drap d'or qui couvre ma mon-
si, continua-t-il en portant la main à son cou ;
renez cette chaîne d'or, où pend une relique
ent du bois de la vraie croix ; quand j'étais
prospérité, je ne l'aurais pas donnée pour
res. Gardez-la par amour pour moi, et
ois que vous jetterez les yeux dessus, rap-
oi, je vous prie, au souvenir de mon bon

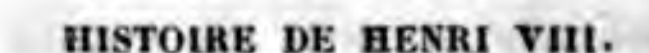
A peine le cardinal était-il arrivé à sa maison d'Esher, qu'il se mit au lit et tomba malade. Pendant un des rares instants de rémission que lui laissait la fièvre, il essaya d'apitoyer son maître. Il est probable que, sans Anne Boleyn, Henri n'eût pu résister à d'aussi ferventes supplications.

« Mon gracieux et doux maître, écrivait le malade, votre pauvre chapelain, infirme et délaissé, ne cessera de crier vers vous, miséricorde et pitié! Non pas qu'il vous fatigue ainsi de ses plaintes, parce qu'il doute de votre cœur, ou qu'il espère vous effrayer par la menace d'un procès; mais parce qu'il veut que vous sachiez qu'après Dieu, c'est de votre bonté seule qu'il espère le pardon de ses fautes. Aussi ne craint-il pas d'adresser à Votre Grâce les prières les plus ardentes. L'idée que moi, pauvre fou, j'aie offensé mon roi bien-aimé, me déchire tellement le cœur, qu'il ne me reste plus que la force de répéter pitié! (1) Assez! ô roi pieux! détournez la main de votre serviteur, je vous en conjure au nom de cette Étoile, sur le sein de laquelle Jésus a sucé le venin de nos péchés; Jésus qui vous a commandé de pardonner en vous disant: — Remettez et on vous remettra; bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde. De Votre Grâce le pauvre aumônier (2). »

Le roi ne fut point attendri. Alors le malade tomba dans le désespoir. A la fièvre qui épuisait en lui les sources de la vie, se joignirent bientôt des douleurs d'entrailles qui lui ôtaient le sommeil. Pendant ces

(1) Sufficit; nunc contine, piissime rex, manum tuam ob amorem illius Stellæ cujus ubera pretiosa contrà venenum delictorum nostrorum dulciter suxit Jesus Christus. — State-Papers, t. I, p. 347, 348.

(2) La lettre porte pour suscription : "To the King's royal majeste."



ces de corps et d'esprit, Wolsey ne tourna seule fois ses regards vers le ciel; du moins serviteur, qui lui resta fidèle jusqu'à la Cavendish, n'a-t-il pas jusqu'à cette heure chez son noble maître, aucune aspiration ne.

uit, le 1er novembre, on entendit frapper à la château (1) : c'était sir John Russell, à che- demandait à entrer, pour parler au cardinal. tait au prisonnier, de la part du prince, un nneau d'or, gage nouveau de souvenir et de lance, et sans que personne le sût à la cour. nifiait cette visite nocturne? Échappé un à l'influence de sa maîtresse, Henri regret- cardinal? Cette bague était-elle le symbole rochaine réconciliation avec l'exilé qu'il avait gé de sacrifier aux exigences de la favorite? pinion de quelques historiens favorables au ue ; mais Godwin pense que le prince jouait

mon affliction. Que Dieu vous récompense ; je le prie de veiller sur vous, et de vous combler de ses trésors (1). »

Cependant les ennemis de Wolsey travaillaient sans relâche à rassembler contre lui des chefs d'accusation qu'ils devaient porter à la chambre des communes.

Le bill d'*impeachment*, tissu d'iniquités, auquel quatorze pairs avaient apposé leur signature, contenait quatorze chefs d'accusation contre le ministre disgracié ; on lui faisait un crime :

« D'avoir exercé les fonctions de légat sans autorisation du roi ;

» De signer dans ses dépêches au pape, ainsi qu'aux autres souverains étrangers : *le roi et moi ;*

» D'avoir dénoncé par un hérault d'armes la guerre à Charles-Quint, sans avoir consulté le roi ;

» D'avoir, malade du mal français, et pourri jusqu'aux os, insufflé sur la bouche du roi son haleine fétide ;

» Et, pour obtenir la tiare, d'avoir fait passer en Italie les trésors de la couronne (2). »

(1) State-Papers, t. I, p. 348, 349.

(2) Quòd sine regis veniâ ac licentiâ legatinam à papâ authoritatem accepisset, eamque in Angliâ contra regni jura exercuisset;

Quòd in omnibus literis quas ad papam et exteros principes dedisset, se regi, his verbis, parem adjunxisset, *Rex et Ego.*

Quòd magnum regni sigillum regno in Belgium, cùm ad Cæsarem legationem obiisset, exportasset;

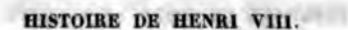
Quòd, rege inconsulto, bellum Cæsari denuntiari à feciali jussisset;

Quòd Gregorium de Casalis militem ad paciscendum novum inter regem et ducem Ferrariæ fœdus, rege similiter inscio, in Italiam misisset.

Quòd, morbo gallico penè putridus, fœtidum ac tristem anhelitum in os regi insuflare ausus esset.

Quòd, dùm papatum et Romanos honores impudentissimè ambiret, immensum thesaurum regno in Italiam emisisset.....

— Math. Parker, de Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ, Londini, 1729, in-folio, p. 485.



nt était venu lui apporter le joyeux message (1). On écoutait ce qu'il disait pour le ra- la cour ; on cherchait à connaître le nom visiteurs qui se détournaient pour aller lui ıelques paroles de consolation ; on l'accusait er le roi en feignant des maladies qu'il n'a- On menaçait Anne Boleyn du retour pro- cardinal au pouvoir : et la favorite se pen- le bras de son amant, dans ses promenades disait au prince : « Qu'il m'est doux, Sire, ir avec vous dans ces beaux jardins que mon emble n'avoir embellis que pour moi, quoi- souvent il y ait médité ma perte (2). » Et ıain, au lever du roi, on apprenait que quel- des serviteurs de Wolsey l'avaient quitté ; e fois qu'on avait trouvé moyen de diminuer

ine de la noblesse pour le fils du boucher d'Ipswich était l'insolence du parvenu envers les grands du royaume qu'il

ses revenus, ou qu'Esher, comme une habitation pestiférée, était silencieuse la nuit comme le jour. Ses ennemis auraient voulu dépouiller les arbres de son parc de leur verdure, et chasser les oiseaux qui venaient chanter sous ses fenêtres.

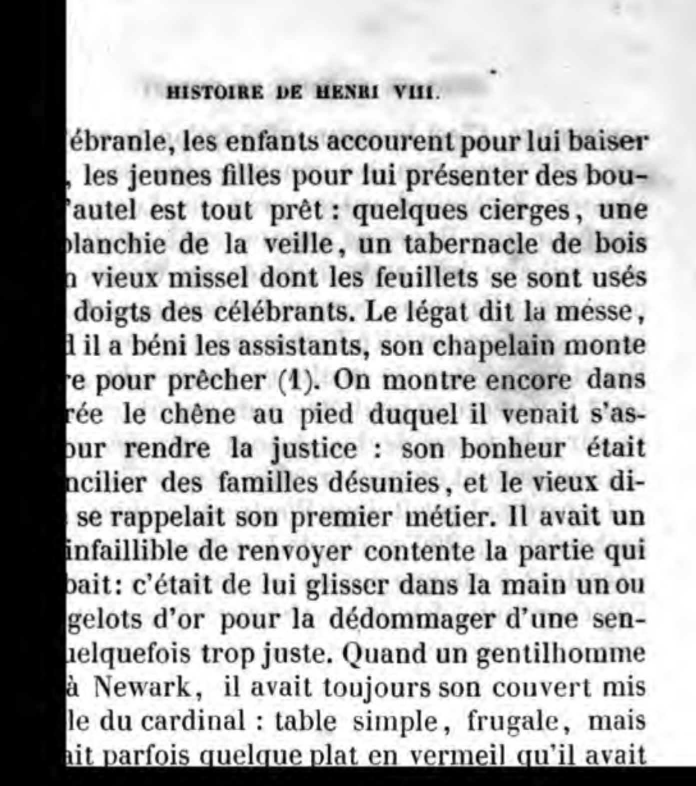
Le cardinal retomba dans la tristesse, et le chagrin détermina bientôt une maladie si grave qu'à Greenwich on disait qu'il n'avait plus que peu de jours à vivre. Le médecin qui vint le voir écrivit à la cour que Wolsey était perdu s'il ne recevait quelque marque de pitié d'Anne et du roi. « Hâtez-vous d'aller le consoler, dit le prince à son médecin, en apprenant cette nouvelle; car je ne voudrais pas le perdre pour mille livres (la moitié de la somme qu'il dépensait pour un tournoi). Par sainte Marie, mon bon maître Butt, dites-lui bien que je n'ai rien dans le cœur contre lui, qu'il ne s'abandonne pas au désespoir, et que je l'aime toujours. »

Et se tournant vers sa maîtresse: « Je vous en prie, lui dit-il, si vous m'aimez, vous lui enverrez quelque doux souvenir qui lui rendra le courage. »

Alors le prince tira de son doigt un rubis où était gravé son portrait, et qu'il avait reçu du cardinal, en priant le médecin de l'offrir au mourant; et Anne détacha de sa ceinture un petit souvenir qu'elle chargea le docteur de présenter au cardinal comme un gage d'amitié (1).

Le cardinal revient à la vie, mais pour retomber bientôt dans les angoisses de la mort, quand il apprend qu'on lui retire les revenus de l'évêché de Winchester (2); on a cessé de lui payer sa pension, et c'est à peine s'il a de quoi nourrir le peu de ser-

(1) Cavendish, l. c., p. 221 et 222.
(2) Ellis' Letters, second series, t. II, p. 7.



ébranle, les enfants accourent pour lui baiser
, les jeunes filles pour lui présenter des bou-
'autel est tout prêt : quelques cierges, une
lanchie de la veille, un tabernacle de bois
n vieux missel dont les feuillets se sont usés
doigts des célébrants. Le légat dit la messe,
l il a béni les assistants, son chapelain monte
e pour prêcher (1). On montre encore dans
rée le chêne au pied duquel il venait s'as-
our rendre la justice : son bonheur était
ncilier des familles désunies, et le vieux di-
se rappelait son premier métier. Il avait un
infaillible de renvoyer contente la partie qui
bait : c'était de lui glisser dans la main un ou
gelots d'or pour la dédommager d'une sen-
uelquefois trop juste. Quand un gentilhomme
à Newark, il avait toujours son couvert mis
le du cardinal : table simple, frugale, mais
uit parfois quelque plat en vermeil qu'il avait

proscrit n'aurait jamais dû renoncer, dans l'intérêt de son repos et de sa conscience, et peut-être de sa gloire. Mais dans ce long pèlerinage de Richmond à la ville d'York, à mesure que le voyageur s'approche de son siége archiépiscopal, ses nuits sont agitées par des songes ambitieux. Assailli par d'impures pensées de grandeur mondaine, son cœur bat violemment; il prête de nouveau l'oreille à Satan, et ne peut résister au tentateur, qui lui montre, dans le lointain, son radieux palais d'évêque, emblème d'un pouvoir qu'il retrouvera bientôt : et le desservant, qui lavait hier les pieds de pauvres créatures, arrange une rentrée triomphale dans la ville d'York, quand il prendra possession de son siége. Il traverse une contrée où le prêtre règne en maître, et où la mémoire de Thomas Becket, cet intrépide défenseur des droits de la tiare, est en grande vénération. C'est là que ses ennemis l'attendaient. On rapporte au roi que le cardinal veut essayer du rôle de Thomas : on dit que dans les fastueux préparatifs d'une intronisation prochaine se cachent des pensées criminelles.

Brian, ambasseur à la cour de France, écrit qu'il est informé que le cardinal correspond secrètement avec Rome, et qu'il sollicite du pape une bulle d'excommunication contre Henri, si Henri refuse de lui rendre les sceaux de l'État (1). Le roi, trompé par Suffolk et Norfolk, ne doute plus qu'une grande conspiration contre l'État ne soit ourdie par le cardinal (2).

(1) Cossi mi disse el re che contro S. M. el machinava nel regno et fuori, et m' ha detto dove e come e che un e forse più d' un de suoi servitori l' hanno et scoperto ed accusato. — Lettere di Giovanni Joachinno de Vaux, 8 et 10 novembre 1530. Mss. Béth., v° 8553. — L'ambassadeur ajoute : Le cose vecchie nel detto cardinale molto gravezam le nuove. *Nous citons textuellement.*

(2) Mus. Brit., Mss. Harl., n° 296, p. 38.

viteurs qu'il a pu garder à son service (1); son habitation a besoin de réparations, et il ne peut en relever les ruines; au milieu de l'air épais et humide d'Esher, sa poitrine s'enfle, et il est menacé d'hydropisie. « Ah! de grâce, écrit-il à Cromwell, qu'on me laisse changer d'air, ou je meurs (2); les médecins m'abandonnent, écrit-il encore à Gardiner, car il s'adresse à tout ceux qui peuvent voir la face du prince; je vous en conjure, il n'y a pas un moment à perdre, ou Esher me servira de tombeau (3). »

Il obtint de son « gracieux souverain, » au printemps de 1530, l'autorisation d'habiter Richmond (4); là du moins il respirait un air pur. Le matin il se promenait dans le parc du couvent des Chartreux; silencieuse retraite qu'il habita près de trois mois. Il avait adopté la vie des cénobites: il se levait au point du jour pour entendre l'office; il dînait au réfectoire commun, et le soir il allait se coucher à l'angelus. Cette existence, où tous ses moments étaient réglés, avait fini par calmer ses souffrances; Wolsey avait oublié le bruit du monde et les agitations de la cour; avec la prière, dont il avait senti le besoin et repris l'exercice, il avait retrouvé la paix de l'âme. On se sent ému de pitié à la vue de cette grandeur déchue qui cherche dans l'oraison un baume à ses douleurs. Il y a, dans le spectacle de cet homme d'État conversant avec de pauvres moines, quelque chose qui remue l'âme. On voudrait qu'il mourût dans le silence du cloître, à côté de ce bon Cavendish, qui partage la joie comme il a partagé les disgrâces de

(1) Ellis' Letters, t. II, p. 7. — Cavendish, p. 261.
(2) Fiddes, Collect.
(3) L'original est à Oxford, et a été publié par Ellis.
(4) Turner, l. c., t. II, p. 291. — Giovanni Joachinno, lettere, Mss. Béthune, vol. 8539. — Legrand, t. III, p. 411.

son maître. C'est le cœur serré qu'on le voit quitter cet asile pieux dont ses ennemis sont parvenus à le chasser. Richmond est si près de Londres qu'ils ont peur que Henri ne prenne envie d'aller visiter son vieil ami dans cette thébaïde que Wolsey pourrait nommer sa Pathmos, comme Luther appelait la Wartbourg. De Greenwich à Richmond, par eau, c'est pour Henri un voyage de quelques heures. Et alors, qui sait? le monarque peut-être ramènerait triomphant à Londres le favori déchu. A tout prix les créatures d'Anne veulent empêcher cette réconciliation.

Le cardinal reçut donc l'ordre de résider dans son archevêché, à 200 milles de Londres. Il partit, mais s'arrêtant à chaque instant en route (1). D'abord à Peterborough, où le dimanche des Rameaux il se mêla à la longue procession des moines de l'abbaye, portant une palme à la main (2) et chantant en chœur avec les fidèles. Le jeudi saint il voulut lui-même laver les pieds de douze pauvres enfants qu'il embrassa sur la joue, et à chacun desquels il donna douze pence (3) et trois aunes d'un drap grossier. En quittant Peterborough il fut accompagné par tous les frères de l'abbaye : quelques jours avaient suffi au cardinal pour gagner les cœurs.

Il s'arrêta près de Southwell, à Newark, charmante résidence épiscopale; il voulait y passer l'été (4). Là Wolsey eut bientôt autant d'amis qu'il y avait de gentilshommes et de paysans. Il n'a plus qu'une pensée, c'est l'administration de son diocèse; chaque dimanche il monte à cheval et se rend à quelque église de campagne; à son approche la petite cloche du

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 213.
(2) Howard, l. c., p. 512.
(3) Id. ib.
(4) Cavendish, p. 236-251. — Turner, t. II, p. [illegible].

village s'ébranle, les enfants accourent pour lui baiser la main, les jeunes filles pour lui présenter des bouquets; l'autel est tout prêt : quelques cierges, une nappe blanchie de la veille, un tabernacle de bois doré, un vieux missel dont les feuillets se sont usés sous les doigts des célébrants. Le légat dit la messe, et quand il a béni les assistants, son chapelain monte en chaire pour prêcher (1). On montre encore dans la contrée le chêne au pied duquel il venait s'asseoir pour rendre la justice : son bonheur était de réconcilier des familles désunies, et le vieux diplomate se rappelait son premier métier. Il avait un moyen infaillible de renvoyer contente la partie qui succombait: c'était de lui glisser dans la main un ou deux angelots d'or pour la dédommager d'une sentance quelquefois trop juste. Quand un gentilhomme passait à Newark, il avait toujours son couvert mis à la table du cardinal : table simple, frugale, mais où brillait parfois quelque plat en vermeil qu'il avait pu sauver de son naufrage. « Tout le monde, dit un historien plus sévère encore que nous envers l'administration du chancelier, était séduit et comme fasciné par le doux regard, la politesse exquise, le caractère expansif, la conversation entraînante de l'exilé (2). » « Que Dieu ait pitié de son âme! dit l'auteur d'un vieux petit livre. Qui fut moins aimé d'abord dans le nord de l'Angleterre que le cardinal, et qui fut plus chéri que le cardinal depuis qu'il y fit un trop court séjour (3)? »

C'étaient là des joies toutes célestes auxquelles le

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 213.
(2) Turner, l. c., t. II, p. 294.
(3) Who was less beloved in the northe than my lord cardynall; God have his sowle, before he was amonges them? Who better beloved, after he had been there a while? —A Remedy for sedition, 1536.

proscrit n'aurait jamais dû renoncer, dans l'intérêt de son repos et de sa conscience, et peut-être de sa gloire. Mais dans ce long pèlerinage de Richmond à la ville d'York, à mesure que le voyageur s'approche de son siége archiépiscopal, ses nuits sont agitées par des songes ambitieux. Assailli par d'impures pensées de grandeur mondaine, son cœur bat violemment; il prête de nouveau l'oreille à Satan, et ne peut résister au tentateur, qui lui montre, dans le lointain, son radieux palais d'évêque, emblème d'un pouvoir qu'il retrouvera bientôt : et le desservant, qui lavait hier les pieds de pauvres créatures, arrange une rentrée triomphale dans la ville d'York, quand il prendra possession de son siége. Il traverse une contrée où le prêtre règne en maître, et où la mémoire de Thomas Becket, cet intrépide défenseur des droits de la tiare, est en grande vénération. C'est là que ses ennemis l'attendaient. On rapporte au roi que le cardinal veut essayer du rôle de Thomas : on dit que dans les fastueux préparatifs d'une intronisation prochaine se cachent des pensées criminelles.

Brian, ambasseur à la cour de France, écrit qu'il est informé que le cardinal correspond secrètement avec Rome, et qu'il sollicite du pape une bulle d'excommunication contre Henri, si Henri refuse de lui rendre les sceaux de l'État (1). Le roi, trompé par Suffolk et Norfolk, ne doute plus qu'une grande conspiration contre l'État ne soit ourdie par le cardinal (2).

(1) Cossi mi disse el re che contro S. M. el machinava nel regno et fuori, et m' ha detto dove e come e che un e forse più d' un de suoi servitori l' hanno et scoperto ed accusato. — Lettere di Giovanni Joachinno de Vaux, 8 et 10 novembre 1530. Mss. Béth., v° 8553. — L'ambassadeur ajoute : Le cose vecchie nel detto cardinale molto gravezam le nuove. *Nous citons textuellement.*

(2) Mus. Brit., Mss. Harl., n° 296, p. 38.

L'ordre fut donné de l'arrêter. Le comte de Northumberland et sir Walter Walsh, accompagnés d'un grand nombre de gentilshommes, partirent pour Cawood. Wolsey venait de se mettre à table, la croix de légat à ses côtés (1), quand ils arrivèrent à la cour du château. Northumberland ne voulant pas interrompre le dîner, se mit à se promener sous les arcades de la galerie : mais il fut aperçu de Wolsey, qui se leva de table, persuadé que c'était un heureux message qu'on lui apportait; car le comte, quand il était enfant, avait été élevé dans la maison du cardinal. Il s'avança donc vers Northumberland, le sourire sur les lèvres, le salua avec une politesse affectueuse, et jetant les yeux sur la garde de chevaliers qui se pressaient autour du gentilhomme: « Mylord, lui dit-il, c'est très-bien : je vois que vous avez profité des conseils que je vous donnais quand vous passiez vos jeunes années avec moi, dans le sein de ma famille! Vous avez soin des serviteurs de votre père, Dieu vous bénira, Mylord! qu'ils vivent longtemps et meurent à votre service (2)! »

A ces mots, il prit le comte par la main et le conduisit dans sa chambre à coucher. Northumberland ému, resta sans voix pendant quelques minutes (3). Après une longue lutte entre son affection pour Wolsey, et son devoir, comme sujet du roi, il s'enhardit, et posant sa main tremblante sur le bras de son vieux professeur : « Mylord, dit-il en épelant chaque syllabe de sa terrible formule, je vous arrête comme coupable de haute trahison. » Le cardinal atterré, et les mains jointes, regardait le comte d'un air hébété. Il se remit bientôt, se releva et

(1) Tytler, l. c., p. 285.
(2) Tytler, l. c., p. 285.
(3) Tytler, l. c., p. 285.

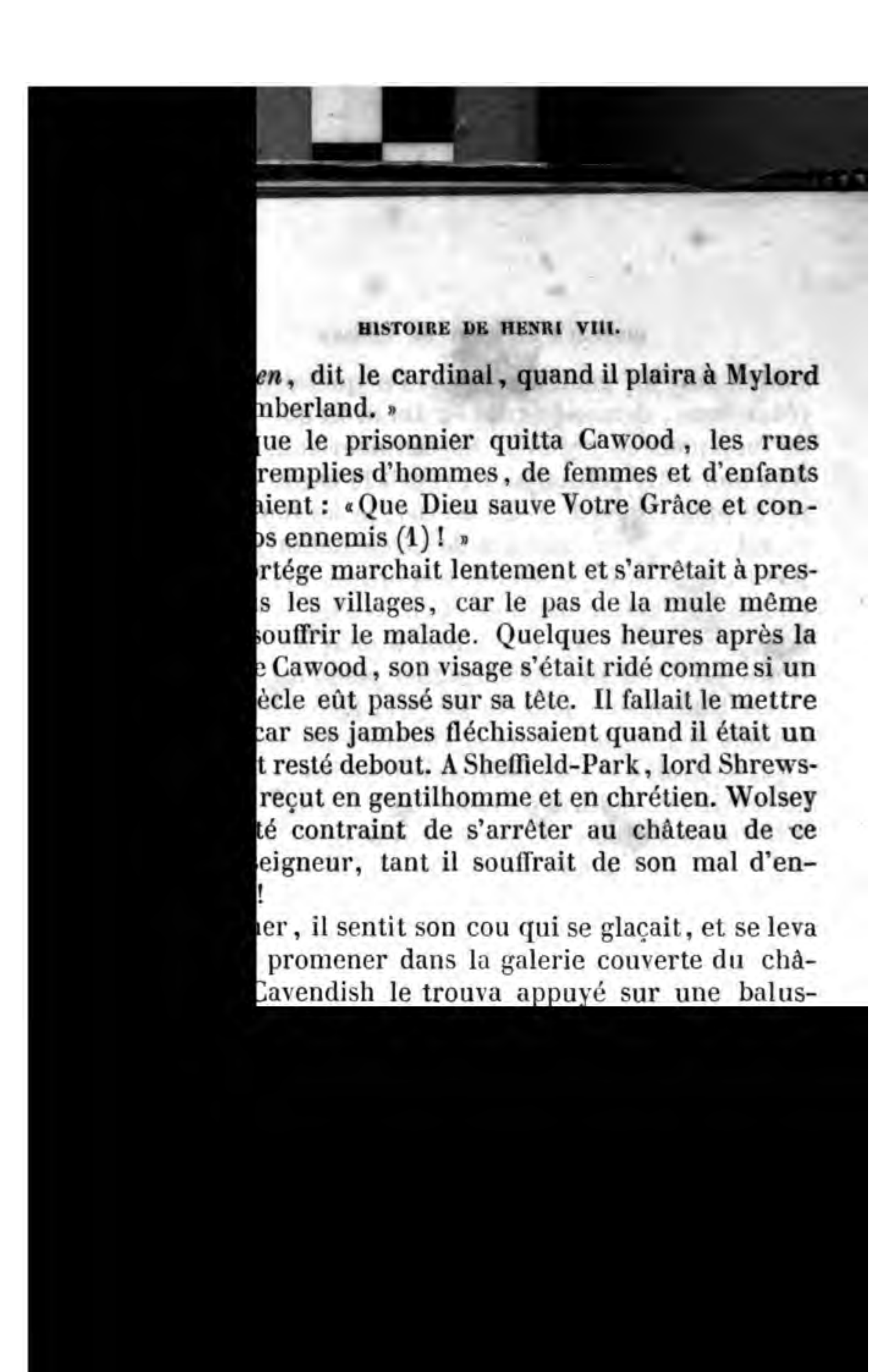
s'adressant au gentilhomme. « De quel droit m'arrêtez-vous, demanda-t-il ? — Du droit que j'ai reçu de mon maître, répondit Northumberland. — Montrez-moi votre commission, reprit le cardinal. — Je ne le puis, Mylord. — En ce cas, je ne vous obéirai pas (1). » Mais ce moment de surexcitation nerveuse passé, le cardinal se soumit aux ordres du prince. Le comte de Northumberland et sir Walter Walsh confièrent la garde du prisonnier à cinq de ses serviteurs qui devaient l'accompagner jusqu'à Londres.

Le lendemain, jour du départ, Cavendish entra comme de coutume dans la chambre de son maître « qui pleurait à fendre le cœur le plus insensible, » dit ce serviteur, dont la mémoire soit à jamais bénie. A la vue de Cavendish, le cardinal se leva de son fauteuil, et lui tendant la main : « Mon pauvre ami, dit-il, je pensais à vous, à vos peines, à vos chagrins, à votre dévouement; vous qui pour me servir avez abandonné votre pays, votre femme, vos enfants, votre famille: et dire que je n'ai rien, rien pour vous récompenser ! ni tous ceux qui sont là autour de moi, pauvres gens ! » Et levant la tête : « Mon bon Cavendish, ajouta-t-il, comme s'il était encore assis dans son fauteuil de chancelier, j'espère que vous n'avez jamais eu à rougir de moi ? »

« Oh ! non, reprit le serviteur, et je le dirai devant le roi, devant vos juges ! Et, se jetant aux pieds de Wolsey qu'il étreignait de ses deux bras : « Mon maître, dit-il en sanglottant, reprenez courage; la malice de vos ennemis sera confondue (2). »

Un moment après, un garde entra pour avertir le cardinal que l'heure du départ était arrivée.

(1) Howard, l. c., p. 541. — Cavendish.
(2) Howard, l. c., p. 545-547.



en, dit le cardinal, quand il plaira à Mylord
nberland. »
que le prisonnier quitta Cawood, les rues
remplies d'hommes, de femmes et d'enfants
aient : « Que Dieu sauve Votre Grâce et con-
os ennemis (1) ! »
rtége marchait lentement et s'arrêtait à pres-
s les villages, car le pas de la mule même
souffrir le malade. Quelques heures après la
e Cawood, son visage s'était ridé comme si un
iècle eût passé sur sa tête. Il fallait le mettre
car ses jambes fléchissaient quand il était un
t resté debout. A Sheffield-Park, lord Shrews-
reçut en gentilhomme et en chrétien. Wolsey
té contraint de s'arrêter au château de ce
eigneur, tant il souffrait de son mal d'en-
!
ier, il sentit son cou qui se glaçait, et se leva
promener dans la galerie couverte du châ-
Cavendish le trouva appuyé sur une balus-

vous! On ne s'agenouille pas devant un misérable comme moi. Debout, maître Kingston, ou je tombe à vos pieds. C'est donc Sa Majesté, continua le cardinal, qui vous a chargé de m'accompagner jusqu'à Londres ?

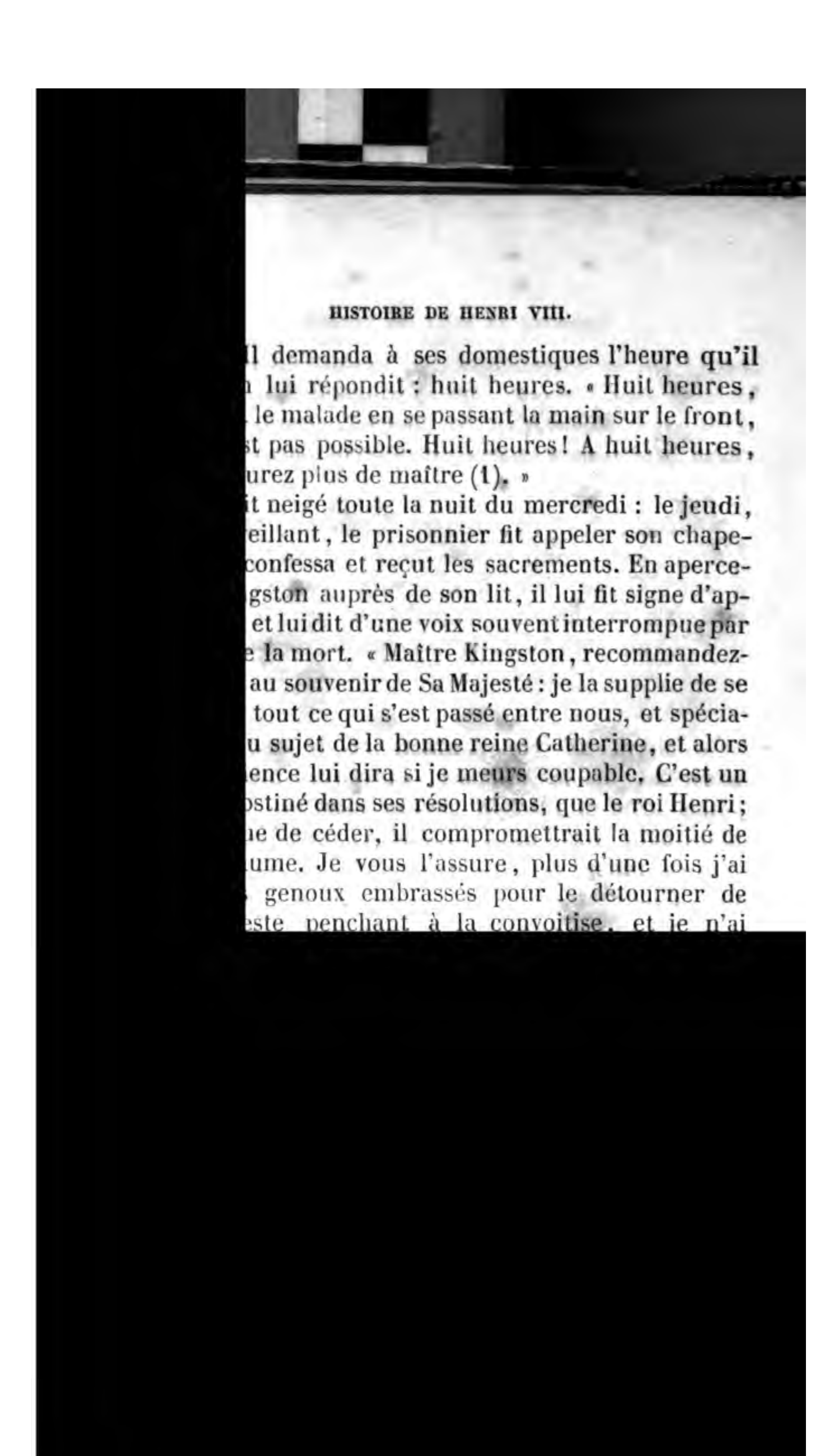
— Oui, mylord, reprit Kingston ; elle veut que je vous traite avec tous les égards qu'on doit à Votre Grâce. On dit que vous vous êtes rendu coupable de crimes auxquels on ne croit pas et dont il vous sera facile de vous justifier devant le tribunal : vous triompherez, j'en suis sûr, de vos accusateurs (1).

— Merci de vos souhaits et de votre bonne nouvelle, dit le cardinal, et croyez bien que si j'étais leste et robuste comme autrefois, j'irais en poste avec vous jusqu'à Londres; mais je ne puis plus marcher, hélas! je suis bien mal, je m'en vais (2). »

La nuit du samedi fut fort mauvaise et le dimanche il éprouva deux crises violentes; le lundi, quand le jour parut, il était si faible qu'il ne put quitter le lit. Le mardi il se remit en route; et alla coucher à l'abbaye de Leicester. « Frère abbé, dit le cardinal en entrant dans le monastère, c'est un peu de terre que je vous demande; un petit coin de terre comme au plus obscur de vos moines : » on fut obligé de le porter au lit.

Le mercredi on crut remarquer sur ses yeux comme un cercle noirâtre. Cependant Wolsey voyait assez pour apercevoir, à travers les fenêtres de sa chambre, d'épais nuages qui flottaient sur la cam-

(1) Cavendish, l. c., p. 309.
(2) Cavendish, l. c., p. 310-313.



l demanda à ses domestiques l'heure qu'il
lui répondit : huit heures. « Huit heures,
le malade en se passant la main sur le front,
t pas possible. Huit heures ! A huit heures,
urez plus de maître (1). »
t neigé toute la nuit du mercredi : le jeudi,
eillant, le prisonnier fit appeler son chape-
confessa et reçut les sacrements. En aperce-
gston auprès de son lit, il lui fit signe d'ap-
et lui dit d'une voix souvent interrompue par
la mort. « Maître Kingston, recommandez-
au souvenir de Sa Majesté : je la supplie de se
tout ce qui s'est passé entre nous, et spécia-
u sujet de la bonne reine Catherine, et alors
ence lui dira si je meurs coupable. C'est un
stiné dans ses résolutions, que le roi Henri ;
ie de céder, il compromettrait la moitié de
ume. Je vous l'assure, plus d'une fois j'ai
genoux embrassés pour le détourner de
ste penchant à la convoitise, et je n'ai

nèrent à l'horloge du château, et Cavendish, saisi d'effroi à ce son prophétique, laissa tomber le bras de l'agonisant : le cardinal venait d'expirer (1).

On se hâta de l'ensevelir : le cadavre tombait en putréfaction. Quand on le déshabilla on trouva sous une chemise de toile de Hollande un cilice qui lui couvrait le corps (2). On revêtit ensuite le mort de tous ses ornements sacerdotaux ; on lui mit sa mitre, sa crosse, son anneau, sa robe rouge, et on l'exposa la face découverte sur un catafalque. Le

(1) Then presentlie the clocke strooke eight, at which time he gave up the ghost.—Howard, l. c., p. 580.

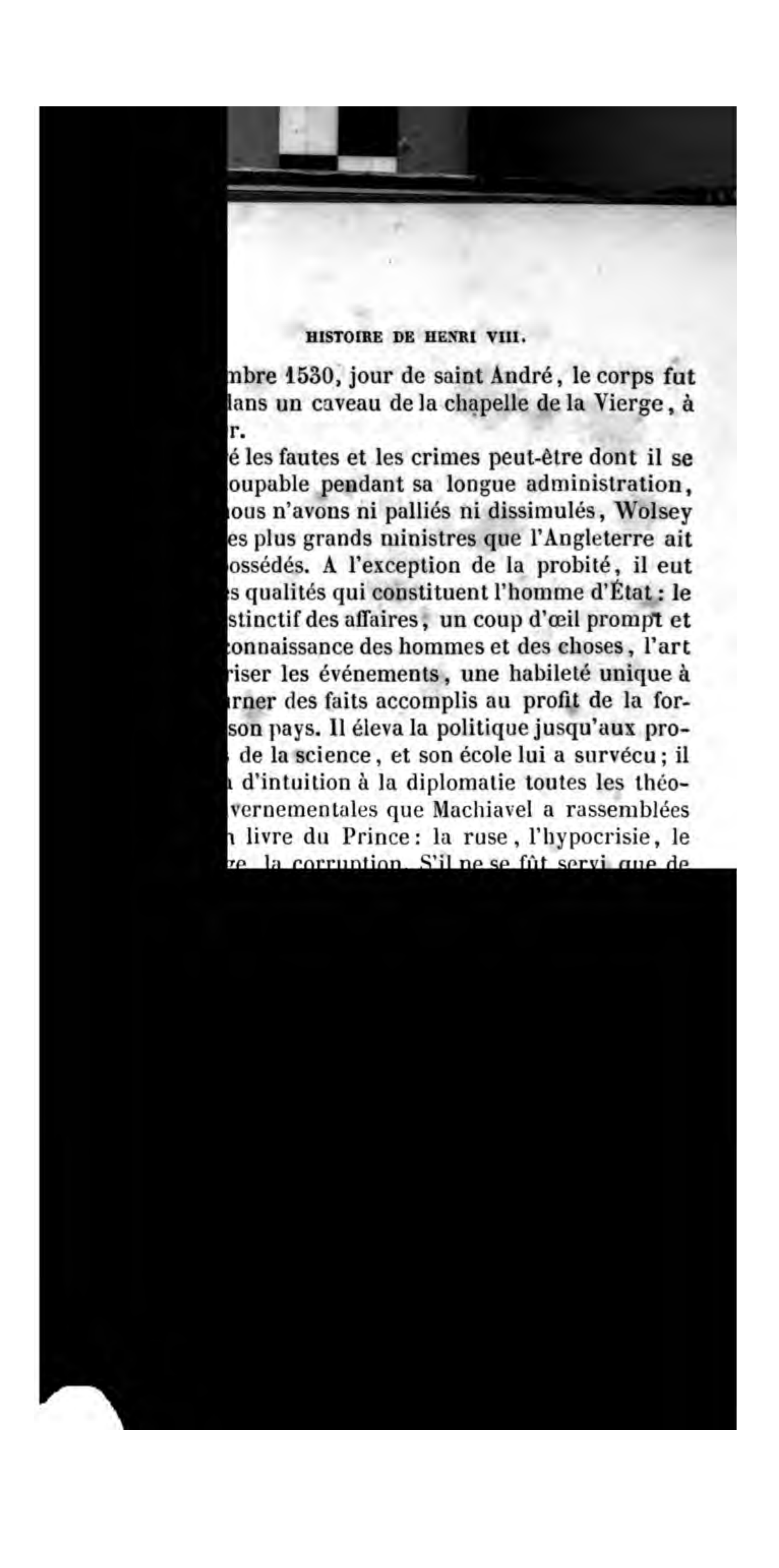
Quelques historiens ont prétendu que Wolsey pour échapper à l'échafaud auquel il était réservé, s'était empoisonné. Les sentiments de profonde piété que le cardinal témoigna avant de mourir, réfutent assez cette calomnie. Dès qu'il s'aperçut que sa dernière heure approchait, il tourna les yeux vers le ciel, et revint à la vive foi de son enfance. Dans ses derniers moments, un vendredi, on le vit refuser de boire un bouillon de poulet que Cavendish lui présentait, parce que c'était un jour maigre. « Mais vous êtes malade, lui dit le docteur.—C'est vrai, répondit Wolsey, mais je n'en veux plus. »—Yea, said Wolsey, what though? I will eat no more.—Howard, l. c. p. 577, note.

Le cardinal a trouvé d'ardents panégyristes ; un poëte, entre autres, Storer, qui raconte en beaux vers les derniers instants de l'homme d'État. Voici comment il le fait parler au moment suprême :

I did not mean with predecessor's pride,
To walke in cloth, as custome did require ;
More fit that cloth were hung on either side
In mourning wise, or make the poor attire ;
More fit the dirige of a mournful quire
In dull sad notes all sorrowes to exceede,
For him in whom the prince's love is dead.

I am the tombe where that affection lies,
That was the closet where it living kept :
Yet wise men say, affection never dies.
No ! but it turnes ; and when it long hath slept,
Looks heavy, like the eie that long hath wept.
Oh ! could it die, that were a restfull state ;
But living, it converts to deadly hate.

(2) Turner. — Howard.



nbre 1530, jour de saint André, le corps fut
lans un caveau de la chapelle de la Vierge, à
r.

é les fautes et les crimes peut-être dont il se
oupable pendant sa longue administration,
ous n'avons ni palliés ni dissimulés, Wolsey
es plus grands ministres que l'Angleterre ait
ossédés. A l'exception de la probité, il eut
s qualités qui constituent l'homme d'État : le
stinctif des affaires, un coup d'œil prompt et
onnaissance des hommes et des choses, l'art
iser les événements, une habileté unique à
rner des faits accomplis au profit de la for-
son pays. Il éleva la politique jusqu'aux pro-
de la science, et son école lui a survécu ; il
d'intuition à la diplomatie toutes les théo-
vernementales que Machiavel a rassemblées
livre du Prince : la ruse, l'hypocrisie, le
ge, la corruption. S'il ne se fût servi que de

de glace (1). Nous avons vu de quel glorieux patronage Wolsey honora les lettres. Presque tous les humanistes de l'époque furent ses créatures ou ses protégés. Il appella Vivès en Angleterre; il aurait voulu donner une chaire à Érasme; il révéla les talents de Stephen Gardiner; il fit la fortune de Pace. Aussi les lettrés pleurèrent-ils sa disgrâce et son trépas : un seul d'entre eux eut le triste courage de jeter sur la tombe du mort de méprisantes paroles au lieu d'encens qu'il devait y brûler : l'ingrat se nommait Érasme (2). Le marbre et la pierre racontent encore à Oxford et à Ipswich les services que le cardinal rendit aux sciences. Comme quelques-uns de ses prédécesseurs, Wolsey avait étudié l'architecture; c'est lui qui, dit-on, fournit le dessin du palais de Hampton-Court, une des merveilles de l'Angleterre (3).

On s'est demandé comment serait mort Wolsey s'il avait pu continuer son voyage jusqu'à Londres; nous pensons qu'il ne serait pas sorti vivant de la

(1) Biddle's Memoirs of Sebastian Cabot. — Bancrofts' History of the United-States.

(2) Planè regnabat veriùs quàm ipse rex : metuebatur ab omnibus, amabatur à paucis, ne dicam à nemine. — Epist., lib. XXVI, ep. 55. — Wolsey avait comblé le philosophe de marques de bienveillance : « Eboracensis donavit me præbindâ Tornacensi. » — Lib. VIII, epist. 129.

(3) L'édifice fut commencé en 1515, sous la direction de Warden. Stowe raconte que le roi, ébloui des richesses que le cardinal avait répandues dans la construction de ce monument, demanda à son favori quelle avait été son intention en bâtissant un palais qui effaçait en splendeur toutes les résidences royales : « Pas d'autre, répondit le ministre, que d'en faire hommage à mon bien-aimé souverain.» Le roi accepta le cadeau, et fit présent en échange à Wolsey de Richmond. Hampton-Court, en 1526, devint la propriété de Henri; en 1538, un acte du parlement fit du parc de Hampton-Court une chasse royale; « et ce parc, dit le statut, est donné au prince avec les dépendances, afin que vieux et corpulent il puisse jouir sans fatigue de son amusement favori. » — The Stranger's Guide to Hampton Court palace, by John Grundy, p. 9.



Son arrêt fut prononcé le jour où le prince
e que le ministre déchu conspirait contre le
État : Wolsey eût eu le sort de Buckingham,
seul pouvait apaiser Anne Boleyn.

enim dubium, supplicium ejus vel insontis futurum fuisse
Gratianus, cité par Bayle, Dictionnaire historique.

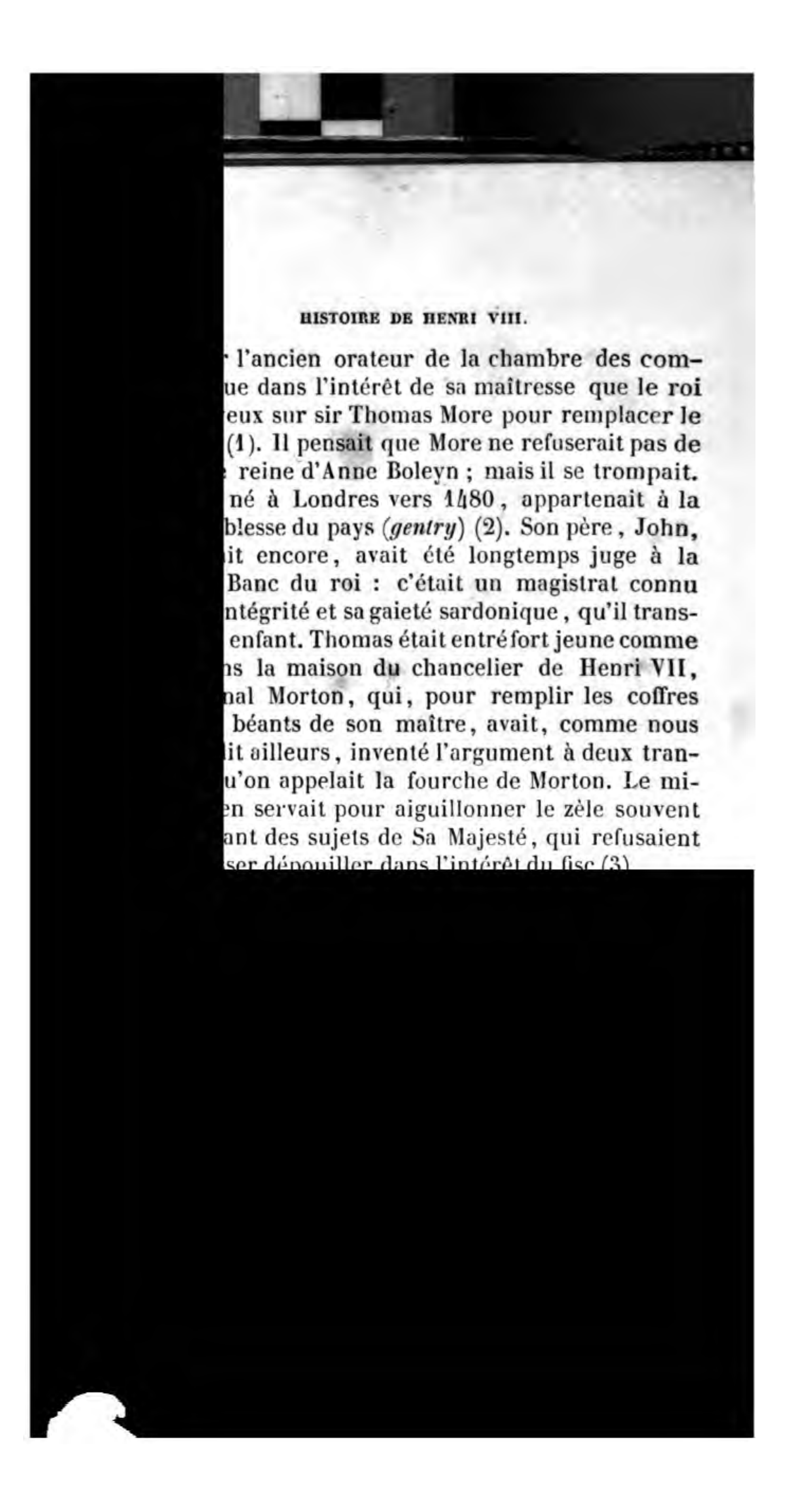
CHAPITRE XXII.

MORE, GRAND CHANCELIER. — 1530.

Naissance de sir Thomas More. — Il entre en qualité de page chez le chancelier Morton. — Ses études. — Il veut quitter le monde ; renonce à son projet de vie ascétique et se marie. — More à la chambre des communes. — Au service de Henri VIII. — Il succède à Wolsey — Cause de sa fortune. — Intérieur de la famille du chancelier. — Vie domestique. — Hans Holbein est admis dans la maison de More. — Chelsea. — Caractère et occupations du ministre.

Henri, s'il faut en croire Érasme, avait offert les sceaux de l'État à Warham, archevêque de Cantorbéry, qui les refusa en s'excusant sur son grand âge (1) ; mais l'évêque de Bayonne, qui connaissait beaucoup mieux que le philosophe les secrets de la cour, écrivait, en voyant tomber Wolsey : « Outre les pilleries dont on le charge, et les brouilleries semées par son moïen entre les princes chrestiens, on luy mect encore tant d'aultres choses suz, qu'il est du tout affolé. On ne sçait encore qui aura le sceau ; je crois bien que les prestres n'y toucheront plus, et qu'à ce parlement ils auront de terribles alarmes.... Monseigneur, je suis contrainct de vous dire que je suis icy en la plus grant honte que jamais homme fut, qui beaucoup me augmentera quand tout le parlement sera ensemble (2). » Ce fut moins par affec-

(1) Erasmi Op., epist. Johanni de Vergarâ, 1530.
(2) Lettre de l'évêque de Bayonne au grand maître, 22 oct. 1529. — Mss. Béthune, vol. 8530.



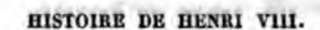
l'ancien orateur de la chambre des com-
ue dans l'intérêt de sa maîtresse que le roi
eux sur sir Thomas More pour remplacer le
(1). Il pensait que More ne refuserait pas de
reine d'Anne Boleyn ; mais il se trompait.
né à Londres vers 1480, appartenait à la
blesse du pays (*gentry*) (2). Son père, John,
it encore, avait été longtemps juge à la
Banc du roi : c'était un magistrat connu
ntégrité et sa gaieté sardonique, qu'il trans-
enfant. Thomas était entré fort jeune comme
ns la maison du chancelier de Henri VII,
nal Morton, qui, pour remplir les coffres
béants de son maître, avait, comme nous
it ailleurs, inventé l'argument à deux tran-
u'on appelait la fourche de Morton. Le mi-
n servait pour aiguillonner le zèle souvent
ant des sujets de Sa Majesté, qui refusaient
ser dépouiller dans l'intérêt du fisc (3).

bouffonneries dont s'amusait le cardinal (1). « Vous voyez bien ce petit garçon qui nous sert à table et qui joue si bien la comédie, disait souvent Morton à ses hôtes, regardez-le bien : je vous prédis qu'il fera un jour un grand homme (2). »

Thomas quitta bientôt le palais archiépiscopal pour fréquenter l'université d'Oxford, école de privation où l'enfant eut souvent à souffrir, car son père était économe jusqu'à l'avarice. Du reste, si l'élève était obligé, à l'université, de manger du pain noir, le professeur n'était guère plus heureux. Érasme nous apprend quelque part qu'avant l'administration de Wolsey, le maître n'avait pas souvent de quoi s'acheter une chandelle pour veiller pendant les longues nuits d'hiver. Thomas resta deux ans à Oxford. En quittant le collége, il fut envoyé à Londres pour apprendre le droit, son père voulant en faire un homme de robe. Il entra d'abord à New-Inn, une des cours de la chancellerie, où il étudia la lettre, ou comme on disait alors, « l'écorce des lois ; » puis à Lincoln's-Inn, pour s'initier à la science ou à la « moelle » de la jurisprudence (3).

Ses progrès furent si rapides, qu'à 18 ans il fut nommé lecteur dans l'une des sections de la cour de la chancellerie. Peu de temps après il commenta publiquement dans l'église de Saint-Laurent, la cité de Dieu, de saint Augustin (4). L'évêque d'Hippone était pour More l'objet d'un culte passionné : Henri n'avait jamais aimé saint Thomas d'un amour plus fervent. Son auditoire était nombreux : on y voyait toutes sortes de belles intelligences : des magistrats,

(1) Mad. Pauline Roland, Revue Indép., p. 288.
(2) Id. ib.
(3) Campbell, cité par Mad. Pauline Roland, ib., p. 289 et 290.
(4) Madame Pauline Roland, l. c., p. 288.



stes, des théologiens, des prêtres et des (1). C'est peut-être dans la Cité de Dieu e trouva enfermés quelques germes de cette qui devait tenir une si grande place dans littéraire du seizième siècle. Malheureuse- se trompa en voulant reproduire sur cette harmonies intimes que le docteur africain ait dans le ciel.

peine avait-il feuilleté quelques pages de ce rveilleux, qu'une grande révolution s'opéra idées. More conçut le projet de renoncer au t de s'ensevelir dans un couvent : c'est dans es Franciscains qu'il voulait entrer (2). Saint d'Assise était l'idéal de la pauvreté qu'il faire revivre, autant que Dieu toutefois lui en it la force et le courage. Il aspirait comme on à courir les grands chemins, le sac sur le corps recouvert d'une robe de bure, les

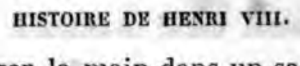
jetait dans sa tombe entr'ouverte, avant de s'endormir.

Il s'était trompé sur sa vocation : par ordre de son directeur, il dut renoncer à son projet de vie nomade. « Dieu, dit son arrière-petit-fils, le destinait à servir d'exemple à ceux qui vivent dans le monde, pour leur enseigner comment ils doivent élever leurs enfants, chérir leur compagne, se dévouer au pays, et pratiquer toutes les vertus chrétiennes : piété, humilité, obéissance et chasteté conjugale (1). » Or, dans le comté d'Essex vivait un bon père de famille nommé Colte de Newhall (2), entouré sur ses vieux jours de filles charmantes, dont la plus jeune captiva le cœur de More. Un matin More s'était mis en chemin pour aller demander au gentilhomme la main de celle qu'il aimait. Mais sur la grande route, il réfléchit qu'il allait peut-être offenser l'aînée de la famille, Jeanne, moins belle que ses sœurs, et il se ravisa et se repentit. Le bon M. Colte fut fort étonné quand il vit sir Thomas l'œil baissé, la figure enflammée, le maintien embarrassé, en véritable amoureux de village, lui demander la main de Jeanne qui, elle-même, était bien loin de se douter de la passion improvisée du légiste : More n'eut pas à se repentir de son inspiration.

Son père John, esprit railleur, comparait le célibataire qui veut se marier à un pauvre diable con-

(1) Thomas More's Life of sir Thomas More knight, London, 1627, in-4°. C'est l'arrière-petit-fils du chancelier, lequel se maria d'abord, et après la mort de sa femme prit les ordres. Il termina sa carrière à Rome. Son corps repose dans l'église de Saint-Louis. — Niceron, Mémoires, etc., t. XXV, p. 230 et 231. — M. Joseph Hunter pense qu'on s'est trompé en attribuant à sir Thomas More la vie du chancelier; il prouve qu'elle est de Cresacre More. Voir la préface de *The life of sir Thomas More*, London, 1828, 8°.

(2) Roper, p. 27 et 28. — Rudhart, p. 70.



plonger la main dans un sac plein de ser-
armi lesquels ne se trouve qu'une anguille :
asard heureux, disait le juge, il peut attra-
oisson, mais il y a cent à parier contre un
a mordu par le reptile (1). Thomas More
contré un ange de vertus : encouragé par
de sa femme, récompensé par un doux
de tous ses travaux, il obtint bientôt au
une grande renommée. La place de sous-
) à laquelle il fut nommé lui donna le droit
à la cour du lord maire, où se débattaient
es importantes. Il tenait ses audiences le
t remettait le plus souvent ses honoraires
deurs. Sous Henri VII, il fut envoyé par
itoyens à la chambre des communes, et prit
r les bancs de l'opposition. Au parlement,
ontra l'ardent adversaire de ces impôts
sous le nom de bénévolence, auxquels la

liberté de son père. More, en retournant à son logis, réfléchissait à la proposition de Fox, quand il rencontra Richard Whitford (1), chapelain de l'évêque, qui le conjura, au nom de la passion de Notre-Seigneur, de ne pas suivre les conseils du ministre (2). More l'écouta et fit sagement; car quelques années plus tard, se trouvant sur le passage de Dudley qu'on menait à l'échafaud, il entendit le patient qui lui criait : « Sir Thomas, vous avez bien fait de ne pas demander pardon au roi; vous ne me regarderiez pas passer aujourd'hui (3). »

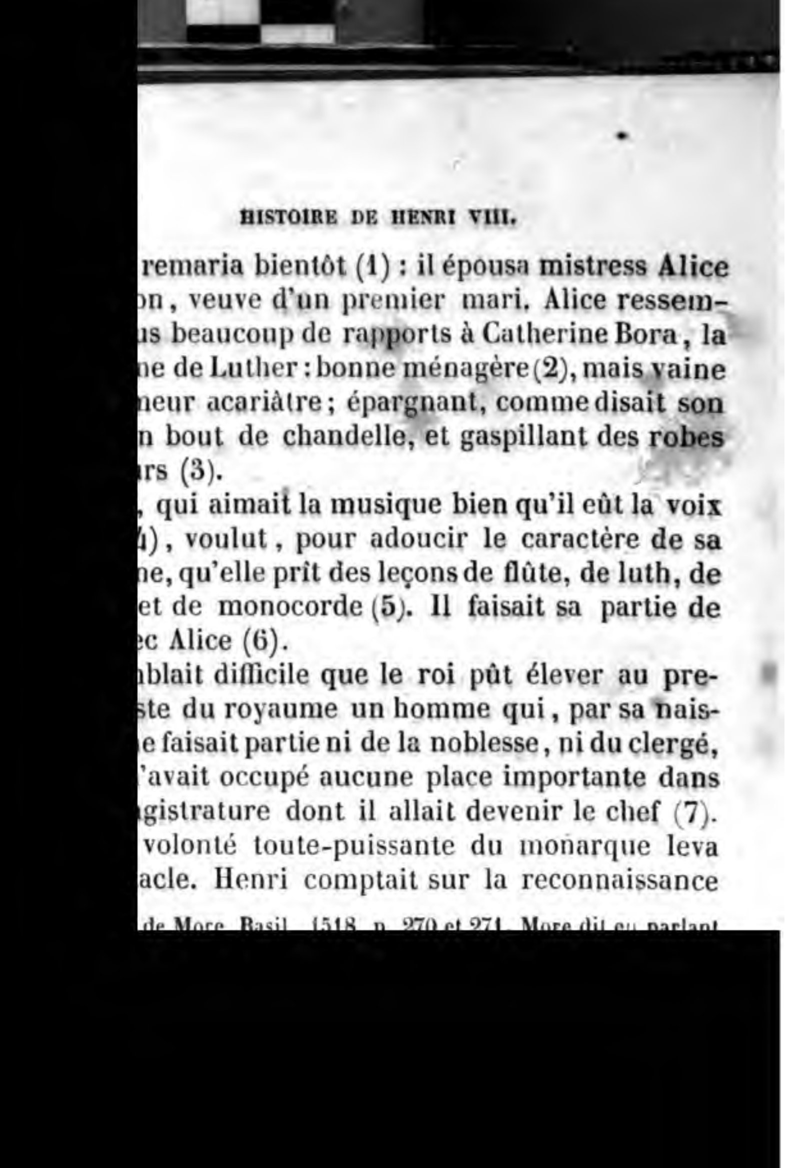
More était décidé à s'exiler sur le continent quand Henri expira. A l'avénement de Henri VIII, il reprit sa profession d'avocat. Ce fut un procès à la cour étoilée qui attira sur l'orateur les regards du prince. Un vaisseau du pape avait été saisi à Southampton au profit de la couronne; le nonce de Sa Sainteté en poursuivait la restitution : More plaida pour Léon X, et fit triompher les droits de son client. Henri, qui assistait aux débats, vint se joindre au barreau pour féliciter l'heureux avocat, qui bientôt fut nommé maître des requêtes, membre du conseil privé, puis créé chevalier, et vint se fixer à Chelsea, dans une maison de campagne qu'il s'était fait bâtir sur les bords de la Tamise. C'est là que Jeanne, après l'avoir rendu père de quatre enfants, mourut d'une maladie de poitrine (4).

(1) C'est à Richard Whitford qu'Érasme a dédié son *Tyrannicida*. Le chapelain quitta plus tard la cour et prit la robe de moine, dans le monastère de Sainte-Brigitte, à Sion, près de Brentfort, dans le Middlesex : on ne le connut plus que sous le nom de *the Wretch of Sion*. — Roper's Life and death of sir Th. More, London, 1731, in-8°, p. 30, note. — Biogr. Brit., p. 3152, note.

(2) Rudhart, l. c., p. 45.

(3) Pauline Roland, d'après Campbell, p. 295.

(4) Voir : « Epitaphium in sepulchro Johannæ olim uxoris Mori, destinantis idem sepulchrum et sibi et Aliciæ posteriori uxori, » dans



remaria bientôt (1) : il épousa mistress Alice
on, veuve d'un premier mari. Alice ressem-
us beaucoup de rapports à Catherine Bora, la
ne de Luther : bonne ménagère (2), mais vaine
neur acariâtre ; épargnant, comme disait son
n bout de chandelle, et gaspillant des robes
rs (3).

, qui aimait la musique bien qu'il eût la voix
4), voulut, pour adoucir le caractère de sa
ne, qu'elle prît des leçons de flûte, de luth, de
et de monocorde (5). Il faisait sa partie de
ec Alice (6).

nblait difficile que le roi pût élever au pre-
ste du royaume un homme qui, par sa nais-
e faisait partie ni de la noblesse, ni du clergé,
'avait occupé aucune place importante dans
gistrature dont il allait devenir le chef (7).
volonté toute-puissante du monarque leva
acle. Henri comptait sur la reconnaissance

de More, Basil. 1518, p. 270 et 271. More dit en parlant

de More : il croyait acheter au prix d'un portefeuille la conscience du nouveau chancelier (1).

Immédiatement après l'exil de Wolsey, le duc de Norfolk fut nommé président du cabinet; le duc de Suffolk, comte-maréchal; le vicomte de Rochford, père d'Anne Boleyn, comte de Wiltshire; sir William Fitz-William, trésorier de la maison du roi; et le docteur Stephen Gardiner, secrétaire d'État. S'il eût voulu « jeter le froc aux orties (2), » Gardiner aurait pu aspirer au pouvoir qu'on arrachait à Wolsey, car il s'était montré dans ses négociations avec la cour de Rome aussi insolent qu'habile. Tels étaient les membres du conseil privé : « mais le premier ministre, dit l'ambassadeur français, c'était par-dessus tout mademoiselle Anne, qui, par le moyen de son père et de son oncle, dirigeait le cabinet, et par l'influence de ses charmes, exerçait l'empire le plus despotique sur la cour et sur l'esprit de son amant (3). »

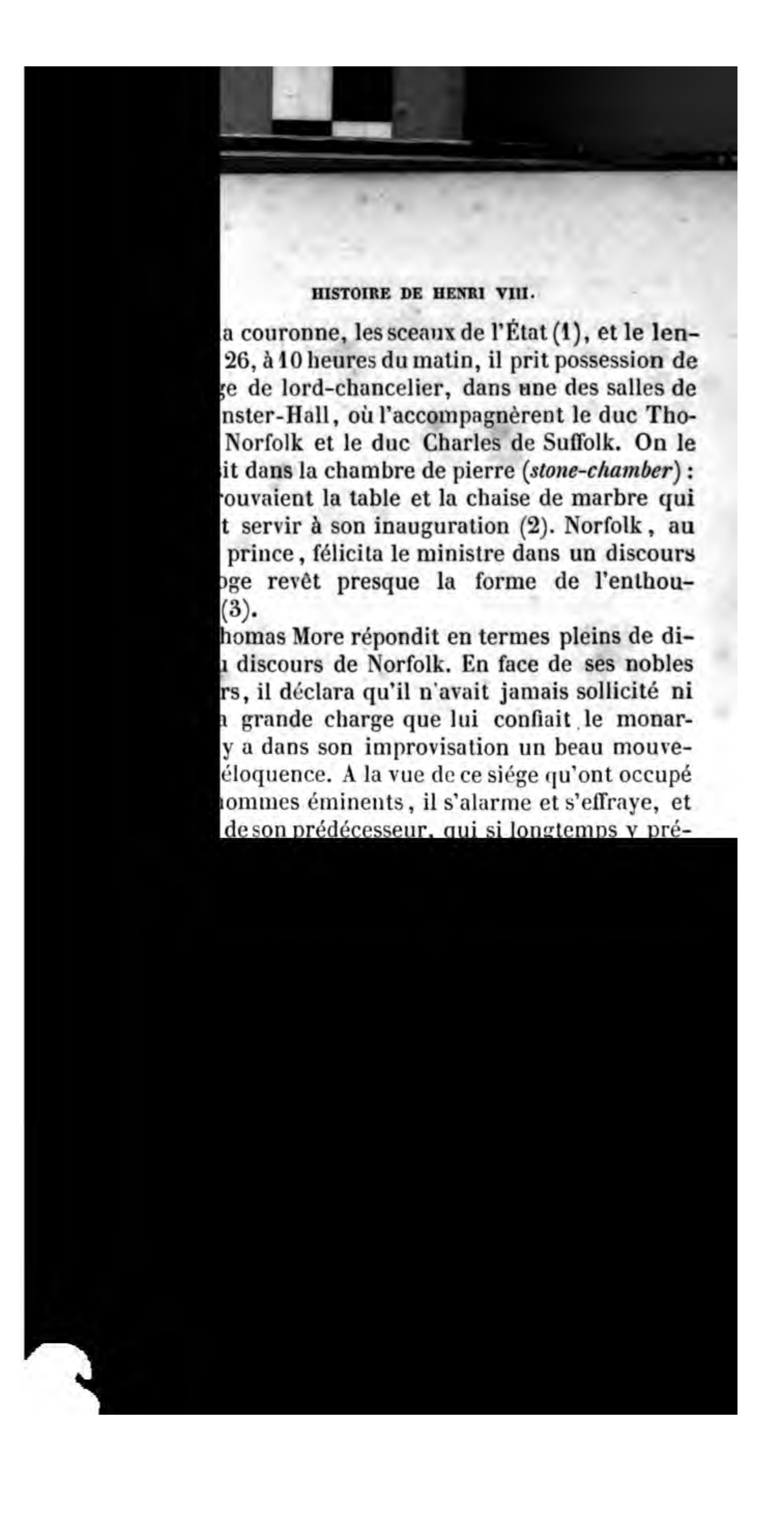
C'est dans une administration où dominait une femme jeune, belle, et maîtresse du souverain, que sir Thomas More consentit à entrer. S'il n'eût consulté que l'intérêt de son repos domestique, il aurait refusé d'obéir aux ordres pressants du roi; mais il vit dans la charge de chancelier une occasion toute providentielle d'être utile à son pays : il se dévoua. Ses ennemis mêmes n'ont jamais osé l'accuser d'ambition.

Le 25 octobre 1529, sir Thomas reçut en présence de Norris, de Christophe Hales et de quelques conseil-

(1) Certè ipse rerum exitus satis declarat, illum hàc de causâ, cancellarium esse factum, quò hâc quasi mercede corruptus se eo trahi pateretur. — Polus, cité par Stapleton, p. 51.

(2) L'évêque de Bayonne, Mss. — Legrand, t. III, p. 378.

(3) Lingard, t. II, p. 215.



a couronne, les sceaux de l'État (1), et le len-
26, à 10 heures du matin, il prit possession de
ge de lord-chancelier, dans une des salles de
nster-Hall, où l'accompagnèrent le duc Tho-
Norfolk et le duc Charles de Suffolk. On le
it dans la chambre de pierre (*stone-chamber*) :
ouvaient la table et la chaise de marbre qui
t servir à son inauguration (2). Norfolk, au
prince, félicita le ministre dans un discours
oge revêt presque la forme de l'enthou-
(3).

homas More répondit en termes pleins de di-
1 discours de Norfolk. En face de ses nobles
rs, il déclara qu'il n'avait jamais sollicité ni
a grande charge que lui confiait le monar-
y a dans son improvisation un beau mouve-
éloquence. A la vue de ce siége qu'ont occupé
hommes éminents, il s'alarme et s'effraye, et
de son prédécesseur, qui si longtemps y pré-

prince, sans la bienveillance de mes nobles collègues, je me hâterais de m'éloigner d'un trône où j'aperçois l'épée de Damoclès suspendue sur ma tête (1). »

C'est une belle page dans la vie de Thomas More, que ces regrets éloquents qu'il adresse, en prenant possession des sceaux du royaume, au ministre malheureux qui les tenait hier encore, et qui, victime de la haine d'une femme, portera peut-être demain sa tête sur l'échafaud. Comment Cavendish, qui nous initie si douloureusement à tous les détails de l'existence du cardinal, a-t-il oublié de nous parler de l'impression que les courageuses paroles de l'orateur produisirent sans doute sur l'esprit du courtisan déchu ? On dut les lui rapporter le jour même où, par ordre du prince, sir William Gascoigne faisait dresser l'inventaire des richesses rassemblées dans le palais d'York, et qui avaient excité les convoitises de Henri. L'admiration pour sir Thomas More redouble encore, quand on le voit prononcer le panégyrique de son prédécesseur, en face des ducs de Norfolk et de Suffolk, les conseillers des rigueurs royales; et quand le soir, en allant faire sa cour au roi, il est sûr de rencontrer dans les appartements du prince cette femme vindicative qui a demandé l'exil et peut-être la mort du cardinal (2).

Le chancelier ne changea rien à ses habitudes ordinaires. Il garda le cilice qu'il portait depuis son enfance, et le lit de sangle sur lequel il couchait, la tête appuyée sur un traversin rembourré de paille (3).

(1) Rudhart. l. c., p. 315-318.—Hall, p. 187.—Holinshed. p. 910. — Parliament. History, t. III, p. 40-43. — Sur la charge de chancelier, voir Meyer, Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l Europe, t. II, p. 235-215.

(2) Stapleton, l. c., p. 7.

(3) Rudhart, l. c., p. 41.



autrefois, c'est à peine s'il donnait au som-
atre à cinq heures. Aussitôt qu'il était levé,
it dans l'appartement de son père, sir John
t s'agenouillait, en attendant, pour se relever,
t reçu la bénédiction du vieillard (1). Il avait
é près de Londres, à Chelsea, cette petite
qu'il avait fait bâtir et qui ressemblait assez à
l'Arioste : blanche, luisante au soleil, encadrée
s fleurs, et sans autres ornements extérieurs
beaux volets verts (2). C'est là qu'Érasme
représente, au milieu de sa femme, de ses
, de ses gendres, de ses brus et de ses neveux
outaient parler, dans un pieux silence. « Vous
ajoute Érasme, l'académie de Platon; je me
, c'est quelque chose de plus beau, une véri-
ole chrétienne (3). »

n premier mariage avec Jeanne (4), More
trois filles, Marguerite, Elisabeth et Cécile,

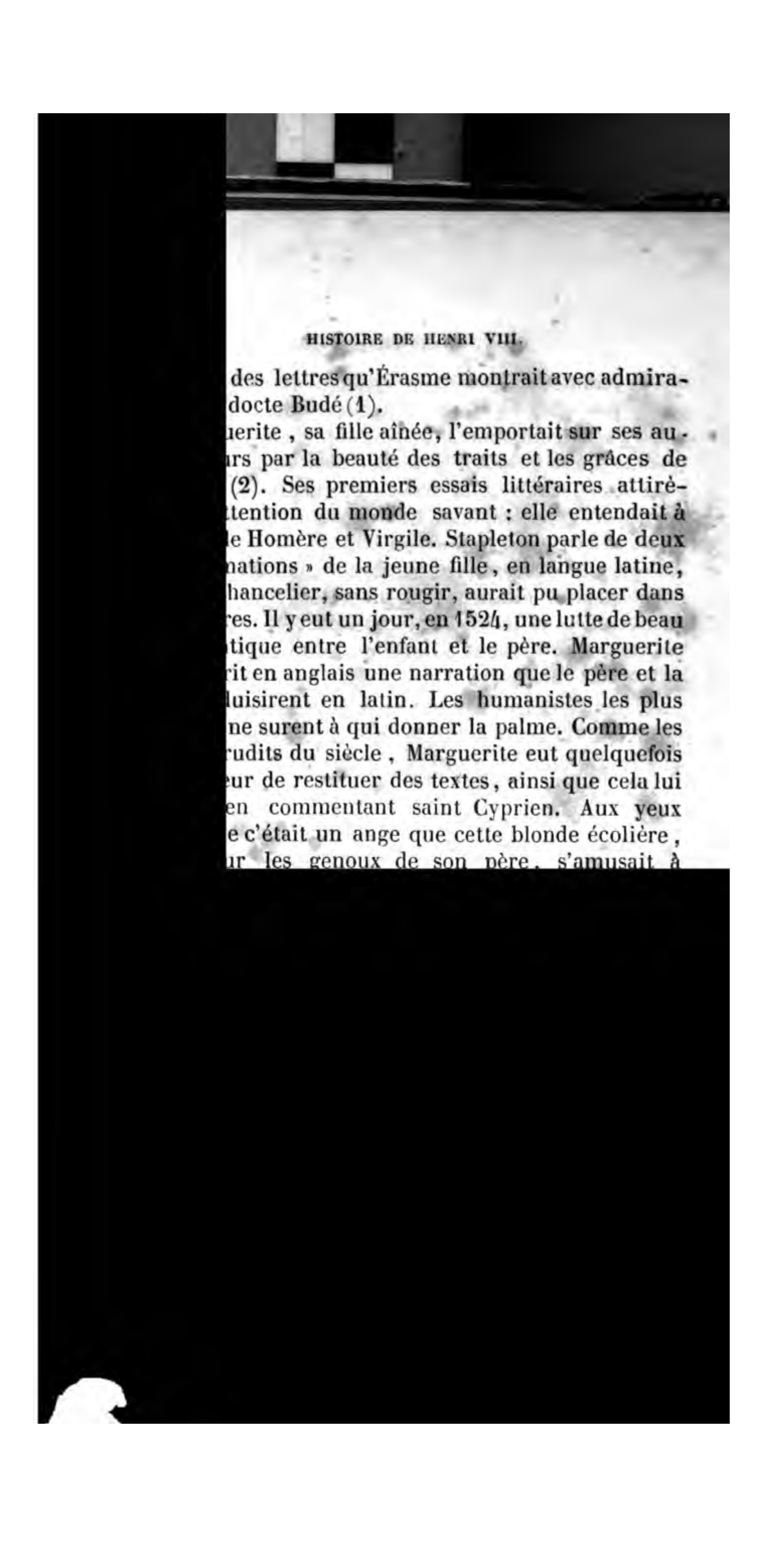
d'une femme qui entrait en ménage. More ne partageait pas ces préjugés: il pensait que l'ignorance n'est pas la compagne indispensable de la pudeur, et qu'une jeune fille doit posséder des talents qui relèvent ses charmes et sa vertu, et retiennent l'époux au foyer domestique. L'humaniste a pris soin dans plusieurs de ses lettres à son ami de cœur, Érasme, d'expliquer ses théories sur l'éducation des filles. Il veut qu'elles étudient, si Dieu les a placées pour briller dans le monde, la musique, le dessin, la peinture, les sciences naturelles, les langues mortes, et le droit même (1).

« L'instruction et la vertu réunies chez une femme, disait Sir Thomas à Gonel (2), forment un trésor que je préférerais à une couronne de roi : non pas que je veuille que la femme se serve de la science pour obtenir une gloire mondaine, quoique la réputation suive la femme instruite comme l'ombre suit le corps ; mais parce que l'instruction survit à la fortune comme à la beauté... C'est, du reste, l'opinion de saint Jérôme et de saint Augustin. Ces Pères ne convient-ils pas de nobles dames à l'étude ! Plus d'une fois ne prennent-ils pas soin de leur expliquer des passages difficiles de l'Ancien et du Nouveau Testament? Et les doctes lettres qu'ils écrivent souvent à de jeunes vierges ! »

C'est d'après ces principes pédagogiques, qu'il avait dirigé l'éducation de ses enfants. Ses filles expliquaient à livre ouvert Tite-Live, et écrivaient

(1) Rudhart, p. 220.

(2) Sur Gonellus, l'ami d'Érasme, voir Knight's Erasmus, übersetzt von Arnold, p. 181, 189. Monseigneur l'évêque Sailer a placé la lettre de More dans sa Bibliothek für katholische Seelensorger. Grätz, 1819, XVIter Theil, p. 3, 8.



des lettres qu'Érasme montrait avec admira-
docte Budé (1).
uerite, sa fille aînée, l'emportait sur ses au-
rs par la beauté des traits et les grâces de
(2). Ses premiers essais littéraires attirè-
ttention du monde savant : elle entendait à
le Homère et Virgile. Stapleton parle de deux
nations » de la jeune fille, en langue latine,
hancelier, sans rougir, aurait pu placer dans
res. Il y eut un jour, en 1524, une lutte de beau
tique entre l'enfant et le père. Marguerite
rit en anglais une narration que le père et la
duisirent en latin. Les humanistes les plus
ne surent à qui donner la palme. Comme les
rudits du siècle, Marguerite eut quelquefois
eur de restituer des textes, ainsi que cela lui
en commentant saint Cyprien. Aux yeux
e c'était un ange que cette blonde écolière,
ur les genoux de son père, s'amusait à

et demandait à Dieu pour toute consolation, que, devenue mère, elle eût des enfants qui lui ressemblassent (1).

Ne quittons pas de sitôt Chelsea. Un soir, c'était sous le ministère de Wolsey, un étranger vint frapper à la porte de l'habitation, demandant à parler à sir Thomas More de la part d'un humaniste connu du monde entier : c'était Hans Holbein, qui, ne pouvant se résigner à mourir de faim à Bâle, venait en Angleterre pour « grignoter » quelques angelots (2). Érasme comptait sur son noble ami pour sauver le peintre de la misère et peut-être du désespoir ; Holbein, le soir même fit partie, de la nombreuse famille de sir Thomas. Le lendemain on le pria d'accepter la table et le logement : une table frugale mais abondante, où le pensionnaire ne risquerait pas de s'ennuyer, tant le maître de la maison avait l'art de dérider, par d'intarissables saillies, les fronts les plus soucieux ; un logement sous les combles, car il fallait bien que le père de famille se gênât pour ses enfants et ses gendres ; mais que le soleil éclairait tout le jour, quand le soleil paraissait à Londres. L'artiste n'en demandait pas davantage ; rien n'eût manqué à son bonheur, si de son lit il eût aperçu, comme à Bâle, les montagnes bleuâtres du Jura et les eaux transparentes du Rhin. En revanche, il trouva dans le village de Chelsea (3) de véritables têtes d'ange, qui firent la fortune de quelques-uns de ses tableaux. Les jeunes filles qu'il avait sous les yeux ne ressemblaient guère à ces campagnardes épaisses qu'il avait prises longtemps pour types de la beauté

(1) Stapleton, l. c., p. 40.
(2) Ut corrodat aliquos Angelatos. — Erasmus Petro Ægidio, 29 Aug., 1526.
(3) Hor. Walpole's Anecd. of painting, t. IV, p. 61



e. Aussi, est-il aisé de reconnaître les œu-
il composa d'abord en Angleterre, car il re-
ensiblement à son idéal suisse. Les figures
nes qu'il peignit pendant son séjour à Chelsea
candeur de pose, une transparence de chairs,
ression dans le regard, une suavité de formes
aurait pu deviner en face de ces modèles
nts de vie qu'il avait laissés à Bâle (1). A
oque, More, chancelier de Lancastre, recevait
fois la visite de Henri VIII qui, charmé de
ersation du philosophe et peut-être plus en-
la beauté de ses filles, restait des heures en-
écouter le père et à regarder les enfants. Un
'il aperçut un tableau que Holbein venait
er et qu'on attachait sur les murs de la salle
er, il fut émerveillé du talent avec lequel le
avait rendu la nature vivante. «Voilà un maî-
t-il en demandant à More le nom du peintre.
ppelé, descendit de son belvéder, et le soir

d'une onction toute biblique (1). Le dimanche et les fêtes, tous ensemble assistaient à la grand'messe et aux vêpres. Pendant le repas de midi, une des jeunes filles lisait quelques pages d'un livre d'histoire. Chacune d'elles servait tour à tour à table.

More avait fait élever à Chelsea une petite chapelle (2), sur le modèle d'une de ces églises rustiques alors si communes en Angleterre, et qui n'avaient guère coûté de frais de construction : quatre murs blanchis à la chaux, une cloche à l'un des angles de l'édifice, suspendue à un lourd madrier, un autel en bois, des chandeliers passés au gypse, un petit tabernacle doré, à la porte un bénitier en pierre, quelques tableaux sur les murs pour en cacher la nudité, et voilà tout. Sir Thomas More n'aimait pas que l'or brillât dans la maison de Dieu; il disait en riant : « Le chrétien l'embellit, le larron la dépouille (3). »

Avocat, juge et chancelier, jamais il ne manqua un seul jour d'entendre la messe. Il avait coutume de servir le prêtre à l'autel (4). Un matin que le duc de Norfolk allait dîner à Chelsea, il entra dans l'église paroissiale, et fut étonné de voir son ami dans une stalle du chœur, en surplis, chantant devant un antiphonaire. Le service fini, il s'approcha en souriant de sir Thomas, et lui dit en lui prenant le bras : « Mylord chancelier devenu chantre de paroisse ! mais ce n'est pas faire grand honneur à votre charge, non plus qu'à Sa Majesté ! — Bah, reprit le chancelier,

zeichnete, die Utopien und andere gelehrte Werke schrieb, verschmähte es nicht, auch zweckmäßige Gebete für sich und seine Familie abzufassen. — Rudhart, l. c., p. 232. — Hearne, p. xxxii. — Stapleton, l. c.

(1) Knight, l. c., édit all. de Arnold. On trouve quelques-unes des prières de More à la fin de l'ouvrage, p. 85, n° XXVII.

(2) Stapleton, loc. cit. p. 26.

(3) Gute Menschen geben, böse nehmen es wieder — Rudhart, p. 232.

(4) Stapleton, l. c. — Roper, p. 64.

chanter Dieu, le maître du roi et le mien, mylord, ce n'est pas compromettre le souverain (1). »

Aux processions de la paroisse, More portait ordinairement la croix; aux fêtes du saint sacrement, il tenait les coins du dais (2), et dans les lointains pèlerinages à quelque chapelle de la vierge, il marchait à pied, psalmodiant avec les fidèles. On voulut un jour, par égard pour le nouveau chancelier, lui donner un cheval pour suivre une procession qui avait un long chemin à parcourir; il le refusa en disant que si le Christ son maître allait à pied, il pouvait bien en faire autant (3).

More attribuait à l'oraison une puissance surnaturelle. Une nuit que sa fille chérie Marguerite, attaquée de la suette, était abandonnée des médecins qui hochaient la tête en signe de désespoir, il se jeta tout à coup à genoux au pied du lit de la mourante, en face d'une image du Christ, et les deux mains sur la figure, se mit à prier; mais à prier avec tant d'amour et de foi, que les assistants ne purent retenir leurs larmes. Et se levant, comme inspiré du ciel, il descend précipitamment l'escalier, court chez un apothicaire et rapporte quelques plantes qu'il fait infuser et dont la chaude liqueur ne tarde pas à rendre la connaissance à Marguerite, qui ouvre les yeux et tend les bras à son père: elle était sauvée. « O mon Dieu, s'écrie le père en tombant à genoux, soyez

(1) God's body, mylord chancellor! what a parish clerk, what a parish clerk! You dishonour the king and his office.—Nay. Your grace, etc.—Hoddesdon, the History of the life and death of sir Thomas More. London, 1662, in-8°, p. 88 et 89.—Domino meo regi displicere non potui quòd ipsius regis domino obsequium impendo.—Stapleton, l. c., p.

(2) Stapleton, l. c.

(3) Quòd propter crucifixi imaginem in quâ dominum venerabatur, dixit: « Nolo dominum meum peditem equo subsequi. » —Stapleton.

mille fois béni! vous venez de me rendre ma fille bien-aimée, que votre nom soit sanctifié! » C'est dans Roper qu'on trouve le touchant récit de cette cure opérée par la prière : « Pauvre père, dit l'historien, oh c'est sûr, il serait mort s'il avait perdu sa petite Meg (1). »

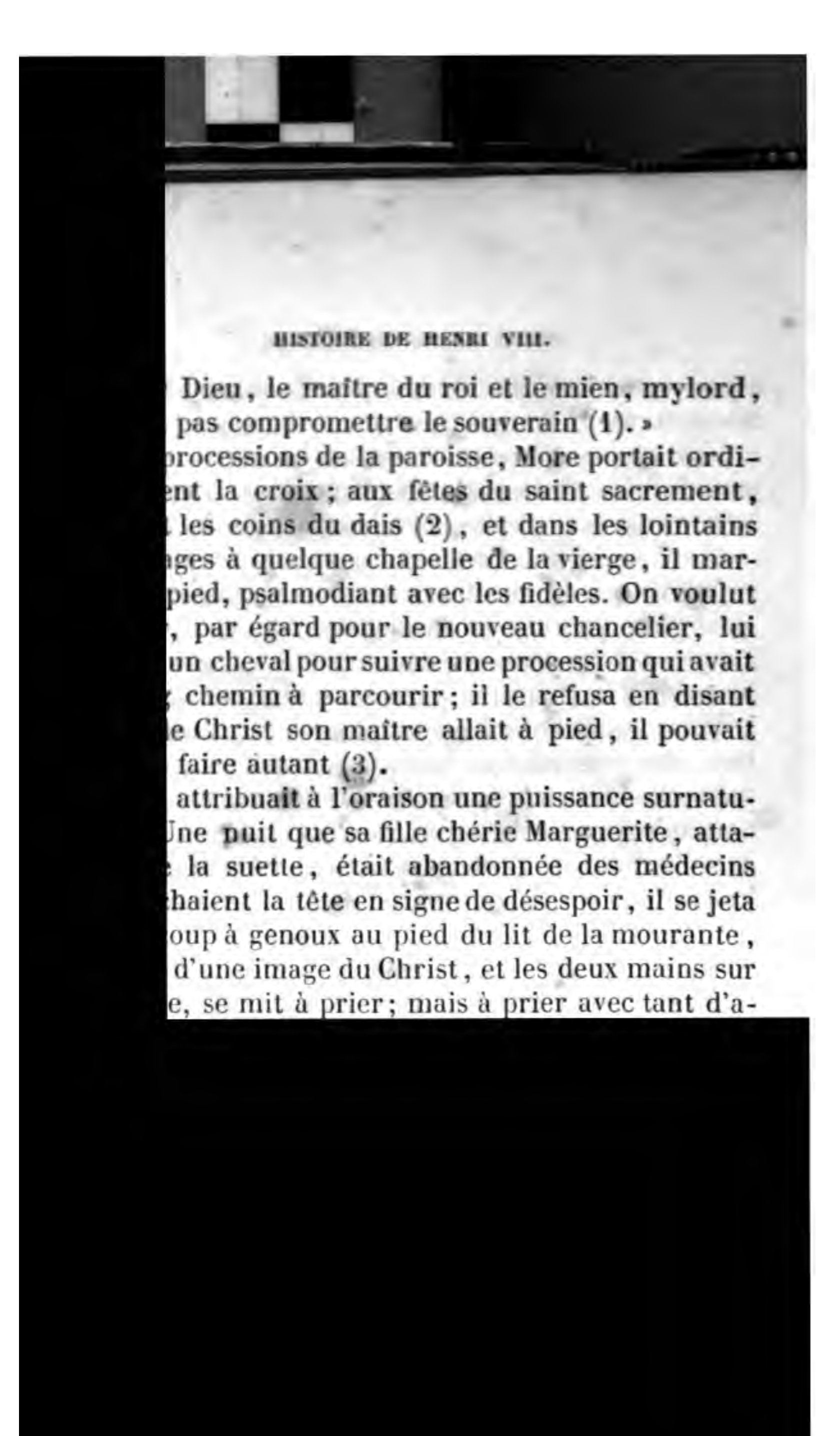
More était une de ces âmes qui sympathisent avec tous ceux qui souffrent : aussi sa demeure était-elle ouverte aux ouvriers qui manquaient de travail; aux artistes qui ne pouvaient plus vivre de leur ciseau ou de leur pinceau; aux proscrits qui fuyaient leur patrie ingrate ou cruelle; aux débiteurs que poursuivaient d'impitoyables créanciers : on l'avait surnommée la maison du bon Dieu. On était sûr d'y trouver du pain, un lit et du feu (2). Quand l'habitation fut insuffisante pour recevoir tous les pauvres qui venaient y demander l'hospitalité, More fit construire un hospice où veuves, vieillards, orphelins, voyageurs, étaient sûrs de trouver un gîte. Il adopta pour fille une jeune veuve (3) qui s'était ruinée en plaidant. Lors de son ambassade à Cambrai, en 1529, le feu prit, par l'imprudence de ses voisins, à sa maison de Chelsea, et se communiqua bientôt aux habitations contiguës, qu'il réduisit en cendres. Sa femme se hâta de lui raconter ce funeste désastre. More cherche à la consoler, et sa lettre à son gendre est d'un chrétien plus encore que d'un philosophe.

« Vous me dites que notre grange et celles de nos voisins avec tous les grains qu'elles contenaient ont été la proie des flammes : c'est un grand malheur sans doute, à cause du blé surtout qui s'y trouvait amassé, mais c'est Dieu qui l'a voulu, et nous de-

(1) Roper, l. c., p. 47. — Hoddesdon, p. 46

(2) Stapleton, p. 27. — Hoddesdon, p. 81 et 85.

(3) Elle se nommait Paula. — Rudhart, p. 235.



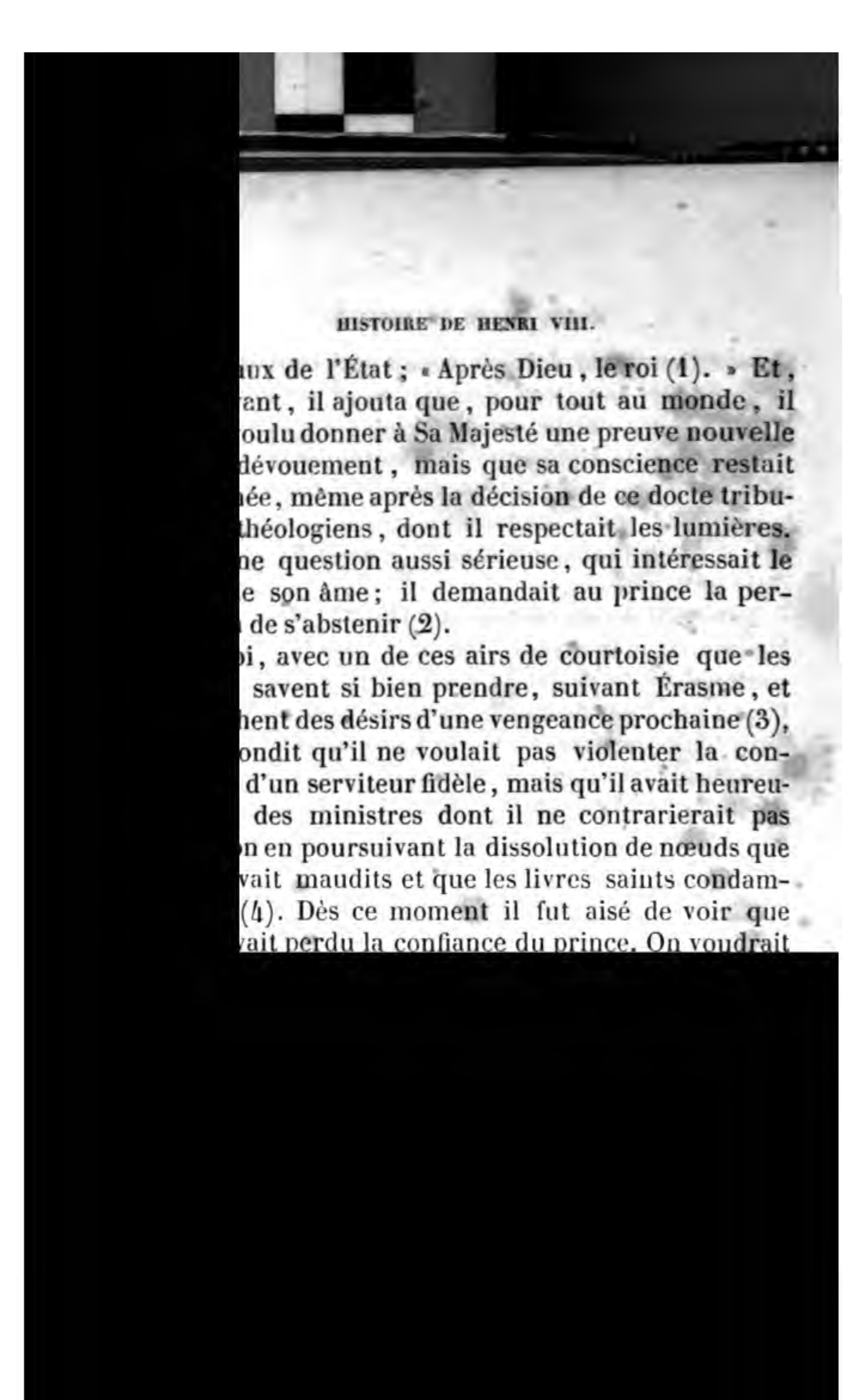
Dieu, le maître du roi et le mien, mylord,
pas compromettre le souverain (1). »
rocessions de la paroisse, More portait ordi-
ent la croix; aux fêtes du saint sacrement,
les coins du dais (2), et dans les lointains
ges à quelque chapelle de la vierge, il mar-
pied, psalmodiant avec les fidèles. On voulut
, par égard pour le nouveau chancelier, lui
un cheval pour suivre une procession qui avait
chemin à parcourir; il le refusa en disant
e Christ son maître allait à pied, il pouvait
faire autant (3).
attribuait à l'oraison une puissance surnatu-
ne nuit que sa fille chérie Marguerite, atta-
la suette, était abandonnée des médecins
haient la tête en signe de désespoir, il se jeta
oup à genoux au pied du lit de la mourante,
d'une image du Christ, et les deux mains sur
e, se mit à prier; mais à prier avec tant d'a-

mille fois béni ! vous venez de me rendre ma fille bien-aimée, que votre nom soit sanctifié ! » C'est dans Roper qu'on trouve le touchant récit de cette cure opérée par la prière : « Pauvre père, dit l'historien, oh c'est sûr, il serait mort s'il avait perdu sa petite Meg (1). »

More était une de ces âmes qui sympathisent avec tous ceux qui souffrent : aussi sa demeure était-elle ouverte aux ouvriers qui manquaient de travail ; aux artistes qui ne pouvaient plus vivre de leur ciseau ou de leur pinceau ; aux proscrits qui fuyaient leur patrie ingrate ou cruelle ; aux débiteurs que poursuivaient d'impitoyables créanciers : on l'avait surnommée la maison du bon Dieu. On était sûr d'y trouver du pain, un lit et du feu (2). Quand l'habitation fut insuffisante pour recevoir tous les pauvres qui venaient y demander l'hospitalité, More fit construire un hospice où veuves, vieillards, orphelins, voyageurs, étaient sûrs de trouver un gîte. Il adopta pour fille une jeune veuve (3) qui s'était ruinée en plaidant. Lors de son ambassade à Cambrai, en 1523, le feu prit, par l'imprudence de ses voisins, à sa maison de Chelsea, et se communiqua bientôt aux habitations contiguës, qu'il réduisit en cendres. Sa femme se hâta de lui raconter ce funeste désastre. More cherche à la consoler, et sa lettre à son gendre est d'un chrétien plus encore que d'un philosophe.

« Vous me dites que notre grange et celles de nos voisins avec tous les grains qu'elles contenaient ont été la proie des flammes : c'est un grand malheur sans doute, à cause du blé surtout qui s'y trouvait amassé, mais c'est Dieu qui l'a voulu, et nous de-

(1) Roper, l. c., p. 47. — Hoddesdon, p. 46.
(2) Stapleton, p. 27. — Hoddesdon, p. 84 et 85.
(3) Elle se nommait Paula. — Rudhart, p. 235.



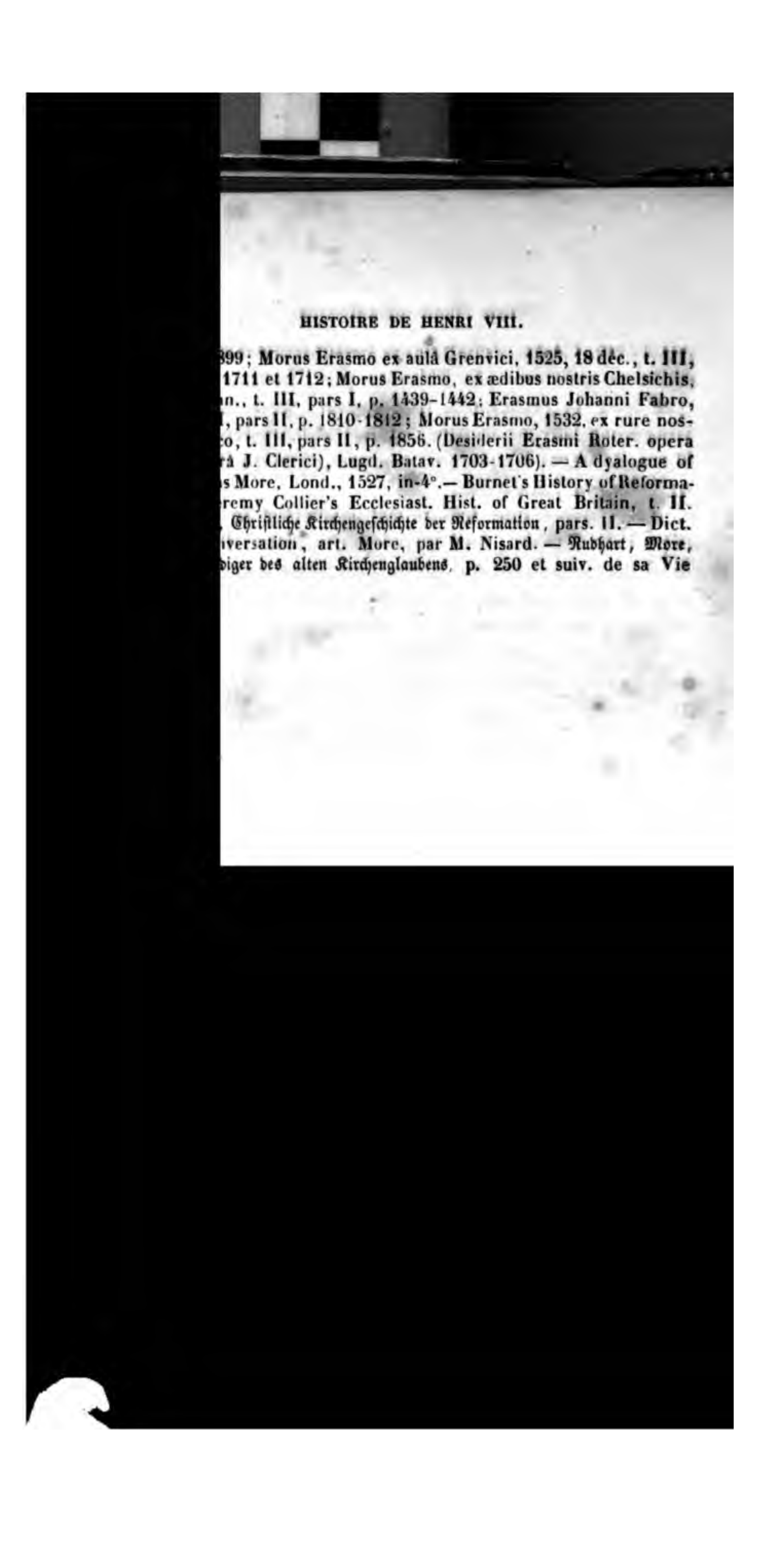
ux de l'État ; « Après Dieu, le roi (1). » Et, ant, il ajouta que, pour tout au monde, il oulu donner à Sa Majesté une preuve nouvelle dévouement, mais que sa conscience restait iée, même après la décision de ce docte tribu- théologiens, dont il respectait les lumières. ne question aussi sérieuse, qui intéressait le e son âme ; il demandait au prince la per- de s'abstenir (2).

i, avec un de ces airs de courtoisie que les savent si bien prendre, suivant Érasme, et nent des désirs d'une vengeance prochaine (3), ondit qu'il ne voulait pas violenter la con- d'un serviteur fidèle, mais qu'il avait heureu- des ministres dont il ne contrarierait pas n en poursuivant la dissolution de nœuds que vait maudits et que les livres saints condam- (4). Dès ce moment il fut aisé de voir que vait perdu la confiance du prince. On voudrait

peut-être, dit-on, échappé au ressentiment de Henri et de sa maîtresse. Ne blâmons pas l'homme d'État, qui avec la prescience de l'avenir, se dévoue aux vengeances de son maître : quand un ministre comme More s'obstine à rester au pouvoir, c'est qu'il obéit à une inspiration divine.

Mais plus d'une fois il dut regretter le paisible séjour de Chelsea, où l'arrivée d'une lettre d'Érasme était un événement qui mettait en liesse toute la maison. Il y revient par intervalles pour embrasser ses enfants, taquiner Alice, sa femme, visiter sa ménagerie, soigner son parterre et se promener avec Roper, le mari de sa chère Meg. Un jour qu'il regardait avec son gendre couler la Tamise, il secoua tristement la tête : « Qu'avez-vous, mon père? dit Roper. — Je voudrais être cousu dans un sac et jeté dans ce fleuve, dit le chancelier, si à ce prix Dieu pouvait m'accorder l'accomplissement de trois souhaits. — Et quels sont donc ces souhaits que vous voudriez acheter si cher? — Si cher, oh non ! tu vas le voir. D'abord que tous les princes chrétiens qui sont en guerre aujourd'hui s'embrassassent dans la paix de Dieu : un ; ensuite que l'Église du Christ, maintenant déchirée par tant d'hérésies, recouvrât son antique et sainte quiétude : deux; enfin, que l'affaire du mariage fût conclue à la gloire de Dieu, et au contentement de toutes les parties : trois. » Et, en regagnant sa maisonnette, il disait à Roper : « L'avenir religieux de l'Angleterre m'effraye : je prie Dieu de ne pas permettre que je voie le jour où nous désirerons laisser aux hérétiques la jouissance de leurs églises, à condition de conserver nous-mêmes le libre usage des nôtres (1). »

(1) Sur les doctrines toutes catholiques du chancelier, consulter : Erasmi Epistol., epist. Pacæo, Bruxellis, 1521, 5 julii; Opera, t. III, pars I, p. 651 ; Ludov. Vives Erasmo, Londini, 1525, 13 nov., t. III,



399; Morus Erasmo ex aulâ Grenvici, 1525, 18 déc., t. III,
1711 et 1712; Morus Erasmo, ex ædibus nostris Chelsichis,
n., t. III, pars I, p. 1439-1442; Erasmus Johanni Fabro,
I, pars II, p. 1810-1812; Morus Erasmo, 1532, ex rure nos-
o, t. III, pars II, p. 1856. (Desiderii Erasmi Roter. opera
râ J. Clerici), Lugd. Batav. 1703-1706). — A dyalogue of
s More, Lond., 1527, in-4°.— Burnet's History of Reforma-
remy Collier's Ecclesiast. Hist. of Great Britain, t. II.
, Christliche Kirchengeschichte der Reformation, pars. II. — Dict.
versation, art. More, par M. Nisard. — Rudhart, More,
diger des alten Kirchenglaubens, p. 250 et suiv. de sa Vie

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I.

BULLE DE JULES II. *Mariage du prince de Galles avec Catherine.*
p. 55.

Julius episcopus, servus servorum Dei dilecto filio Henrico charissimi in Christo filii Henrici Angliæ regis illustris nato, et dilectæ in Christo filiæ Catharinæ charissimi in Christo filii nostri Ferdinandi Regis ac charissimæ in Christo filiæ nostræ Elisabeth, reginæ Hispaniarum et Siciliæ catholicorum natæ illustribus, salutem et apostolicam benedictionem. Romani pontificis præcellens authoritas concessâ sibi desuper utitur potestate, prout personarum, negotiorum, et temporum qualitate pensatâ id in domino conspicit salubriter expedire. Oblatæ nobis nuper pro parte vestrâ petitionis series continebat, quòd cùm aliàs tu filia Catharina, et tunc in humanis agens quondam Arthurus charissimi in Christo filii nostri Henrici Angliæ regis illustrissimi primogenitus, pro conservandis pàcis et amicitiæ nexibus et fœderibus inter charissimum in Christo filium nostrum Ferdinandum, et charissimam in Christo filiam nostram Elis., Hispaniarum et Siciliæ catholicos ac præfatum Angliæ regem et reginam, matrimonium per verba legitimè de præsenti contraxissetis illudque carnali copulâ forsan consummavissetis, Dominus Arthurus prole ex hujus modi matrimonio non susceptâ decessit. Cum autem sicut eadem petitio subjungebat, ad hoc ut hujusmodi vinculum pacis et amicitiæ inter præfatos reges et reginam diutiùs permaneat, cupiatis matrimonium inter vos per verba legitimè de præsenti contrahere, supplicari nobis fecistis, ut vobis in præmissis de opportunæ dispensationis gratiâ providere de benignitate apostolicâ dignaremur. Nos igitur, qui inter singulos Christi fideles, præsertim catholicos reges et principes, pacis et concordiæ amœnitatem vigere intensis desideriis affectamus, vosque, et quemlibet vestrum à quibuscunque excommunicationis suspensionis et interdicti aliisque ecclesiasticis sentenciis, censuris et pœnis, à jure vel ab homine, quâvis occasione vel causâ, latis, si quibus quomodolibet innodati existitis, ad effectum præsentium duntaxat consequendum, harum

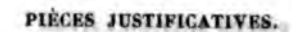
olventes, et absolutos fortè censentes, hujusmodi supplica-
inclinati, vobiscum, ut impedimento affinitatis hujusmodi
nissis proveniente, ac constitutionibus et ordinationibus
s cæterisque contrariis nequaquam obstantibus, matrimo-
verba legitimè de præsenti inter vos contrahere, et in eo,
contractum fuerit, etiam si jàm forsan hactenùs de facto
el clandestinè contraxeritis, ac illud carnali copulâ consum-
, licitè remanere valeatis, authoritate apostolicâ tenore
um de specialis dono gratiæ dispensamus, ac vos et quem-
rûm, si contraxeritis (ut præfertur) ab excessu hujusmodi
mmunicationis sententiâ quam propterea incuristis, eâdem
te absolvimus, prolem ex hujusmodi matrimonio sive con-
susceptam forsan vel suscipiendam legitimam decernendo.
quòd tu (filia Catharina) propter hoc rapta non fueris; volu-
em quòd si hujusmodi matrimonium de facto contraxistis,
, per vos et quemlibet vestrûm eligendo, pœnitentiam salu-
opterea vobis injungat, quam adimplere teneamini. Nihil
inò hominum liceat hanc paginam nostræ absolutionis, dis-
nis et voluntatis infringere, vel ei ausu temerario contrahere.
utem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipoten-
ac beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus se noverit in-
n. Dat. Romæ apud sanctum Petrum, anno Incarnationi
e, millesimo quingentesimo tertio. Septim. Cal. januarii,
tus nostri anno primo.—Herbert, p. 264-266.

which also he the said deponent believeth was made. Notwithstanding that when the Bull of dispensation was granted, that he the said deponent contradicted it no more: and that the murmuring of the people on that occasion was quieted, till the King's conscience, being troubled, revived it again.

N° III.

Déposition de Fox, évêque de Winchester, relative à la protestation de Henri, prince de Galles, p. 57.

The most substantiall part whereof was, that he conceiv'd, doctor Puebla did first motion this match, and that more than one Bull was impetrated for dispensing therewith, whereof two remain'd in England, one or two were extant in Spain, but all of the same tenor, and gotten without asking the consent of Henry the eighth. Furthermore, that he did not remember that Henry the eighth when he came to age, did expressly consent to, or dissent from the intended marriage, yet that he believed that a protestation was made in the name of Henry the eighth to this effect; that notwithstanding any contract or tokens mutually sent, or cohabitation in the house of king Henry VII., he would not hold himself bound to ratifie this act done in his non age. And that this protestation is to be found inter protocolla Magistri Ryden, then clerke of the Council, before whom it was made, As for the person by whom this protestation was made, *Coram magistro Ryden notario publico, credit quod vel ipsemet, vel magister Thomas Ruthall tunc secretarius domini regis, et posteà episcopus Dunelmensis, vel magister doctor West tunc consiliarius ejusdem Domini Regis et nunc episcopus Eliensis, fecit eamdem protestationem nomine domini nostri Regis Henrici octavi moderni; præsentibus tunc ibidem comite de Surrey tunc thesaurario Angliæ et posteà duce Norfolciæ ac Domino doctore Puebla, et coram sæpe dictâ clarissimâ Dominâ Catharinâ, ut recolit, ac infrà ædes episcopi Dunelmensis vulgariter nuncupatas Duresme place.* Adding further, that our King was not present there, that he remembers. Furthermore that upon conference had betwixt Henry the seventh and himself, he found it was the intention of that King, that his sonne Henry should marry the said lady Katharine, although he deferred the solemnization of this intended matrimony, by reason of some discord which was at that time betwixt him and the King of Spain, for the calling back of the dowry.



N° IV, PAGE 70.

PRIÈRE A QUATRE VOIX

U CRÉATEUR DE TOUTES CHOSES,

PAR HENRY VIII.

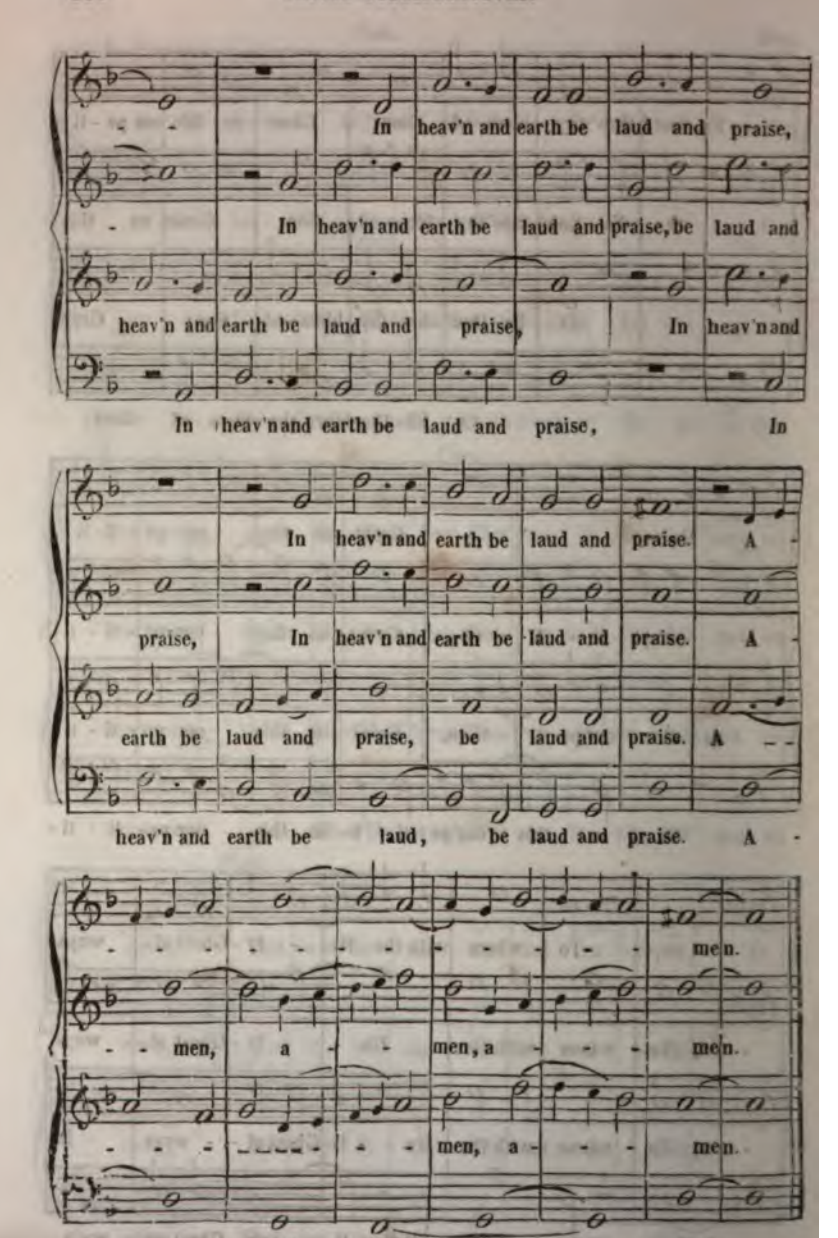
vons cru devoir mettre en clef de *sol* la partie de haute-contre écrite
clef d'*ut* 3e ligne, et la partie de ténor écrite en clef d'*ut* 4e ligne.




this ev'n - ing. Us to de -
this ev'n - ing. Us to de - fend thro'
- ing. Us to de - fend thro' thy mer - cy, thy mer -
this ev'n - ing. Us to de - fend thr'o thy mer - cy,
fend thro' thy mer - cy, From all de
- - thy mer - - - cy, From all de - ceit of
- - cy, From all de - ceit of our e - ne - mies,
thro' thy mer - cy, From all de - ceit of our
Dec.
- ceit of our e - ne -mies, of our e - ne - mies. Let neith - er
- our e - ne - mies, of our e - ne - mies. Let neith - er
Dec.
of our e - ne - mies, of our e ne - mies. Let neith- er
e - ne - mies, of our e - ne - mies. Let neith - er


Can.
Dec.
us de - lud - ed be, Good, Lord, with dream or fan - ta - - sy. Our
us de - lud - ed be, Good, Lord, with dream or fan - ta - - sy. Our
Can
Dec.
us de - lud - ed be, Good, Lord, with dream or fan - ta - sy. Our
us de - lud - ed be, Good, Lord, with dream or fan - ta - sy. Our
Can.
hearts wak - ing in Thee Thou keep, That we in sin fall not on
hearts wak - ing in Thee Thou keep, That we in sin fall not on
hearts wak - ing in Thee Thou keep, That we in sin fall not on
hearts wak - ing in Thee Thou keep, That we in sin fall not on
Full.
sleep, That we in sin fall not on sleep. O
sleep, That we in sin fall not on sleep.
Full.
sleep, That we in sin fall not on slee p.
sleep, That we in sin fall not on sleep.


Fa-ther! thro' thy bless-ed Son; Grant us this our pe-ti-
O Fa-ther! thro' thy bless-ed Son; Grant us this
O Fa-ther! thro' thy bless-ed Son; Grant
O Fa-ther! thro' thy bless-ed Son;
- - ti-on, Grant us this our pe-ti-ti-
- our pe-ti-ti-on, Grant us this our pe-ti-ti-
us this our pe-ti-ti-on, Grant us this our pe-ti-ti-
Grant us this our pe-ti-ti-on, this our pe-ti-ti-
- - on, To whom with the Ho - ly-Ghost al-ways
- on, To whom with the Ho - - ly-Ghost al- - ways
- on, To whom with the Ho - - ly-Ghost al - - ways In
- - on, To whom with the Ho - ly-Ghost al - - ways



Procédés de Tantenstein et Cordel, 90, rue de la Harpe.

N° V.

***Serment original prêté lors du couronnement du roi, et serment altéré par la main de Henri VIII*, p. 82.**

The othe of the kings highness.

This is the othe that the king shall swere at his coronation; that he shall kepe and mayntene the right and the liberties of holie Churche of old tyme graunted by the rightuous cristen kings of England, and that he shall kepe all the londs, honours and dignytees rightuous and fre of the crowne of England in all manner hole, without any maner of mynysshemend; and the rights of the crowne, hurte, decayed, or lost, to his power shall call agayn into the auncyent astate; and that he shall kepe the peax of the holie churche, and of the clergie, and of the people, with good accorde, and that he shall do in his judgements equytee and right justice, with discretion and mercye; and that he shall graunte to holde the lawes and customes of the realme, and to his power kepe them and affirme them which the folk and people have made and chosen; and the evill lawes and customes hollie to put out; and stedfaste and stable peax to people of this realme, kepe and cause to be kept to his power.

The oath, altered.

The othe of the kings highness *at every coronation.*

The king shall *then* swere that he shall kepe and mayntene the lawfull right and the libertees of old tyme graunted by the ryghtuous cristen kings of Englond *to the* HOLY CHURCHE off INGLAND nott *prejudyciall to hys jurysdiction and dignite ryall and that he shall* kepe all the londs, honours and dignytees rightuous, and fredommes of the crowne of Englond in all manner hole, without any manner of mynysshement, and the rights of the crowne, hurte, decayed, or lost, to his power shall call agayn into the auncyent astate; and that he shall *indevore himselfe* to kepe UNITE *in his* CLERGYE *and temporall subjects;* and that he *shall accordyng to his consiens* in *all* his judgements *mynystere* equytie, right *and* justice, *shewing wer is to be shewyd mercy;* and that he shall graunte to hold the lawes, *and approvyd* customes of the realme, and *lawfull and not prejudiciall to hys crowne or Imperiall duty*, to his power kepe them and affirme them which the *noblys* and people have made and chosen *with his consent;* and the evill lawes and customes hollie to put out; and stedfaste and stable peax to the people of his realme kepe and cause to be kept to his power, *in that whych honour* and equite do require.



N° V (*bis*).

n des bas-reliefs sculptés dans la galerie de l'hôtel de eroulde à Rouen, et relatifs à l'entrevue du camp du Or, p. 236.

-relief du milieu est celui où se passe véritablement la scène ue. Les deux qui sont à gauche représentent le cortége de jusqu'à la sortie de la ville de Guines; les deux de la droite nt la suite de François Ier et la ville d'Ardres.

. La ville et le château de Guines d'où le roi d'Angleterre sont sortis, excepté quelques-uns des derniers de la troupe encore.

eau, une galerie où des seigneurs et des dames regardent; deux pièces de canon montées sur des roues que le temps .

e anglaise qui marche, et dont le champ qui nous occupe fin, est composé de cavaliers entremêlés de quelques pié- avaliers ont souvent de grands plumets sur leur chapeau; x en ont aussi sur la tête. Les piétons ont tous le chapeau plumes étendues de manière qu'elles ressemblent assez à n paon.

e. En avant un ecclésiastique à cheval, portant une croix récédé de deux massiers aussi à cheval, et suivi d'une cavaliers à la tête desquels est l'archevêque d'York, ce



En tête du cortége, un ecclésiastique à cheval portant une croix double. Autrefois, une colombe rayonnante volait vers lui. La pierre est tellement rongée, que cet accessoire a disparu.

Ensuite le cardinal de Boisi, légat du pape, à cheval, entre deux seigneurs ou princes qui portent le collier de l'ordre de Saint-Michel, ainsi que plusieurs autres seigneurs. Entre ces derniers, on remarque quatre cardinaux au nombre desquels sont ceux de Bourbon, d'Albret et de Lorraine.

Ce panneau est en très-mauvais état; le bas est tout à fait détruit.

Cinquième. On voit le reste de la suite du roi de France.

La ville ou le château d'Ardres, d'où elle sort, est représentée au bout. Sur les murs, et dans une espèce de galerie, sont diverses personnes qui regardent.

Au bas du château, on voyait comme à Guines, deux petites pièces de canon; elles ont disparu avec la pierre.

Ces bas-reliefs ont deux pieds et demi de haut sur sept pieds de large.

Les mutilations auxquelles ils sont journellement exposés, l'état de dégradation de la pierre et l'action continue du temps, les menacent incessamment d'une ruine totale. »

Ducarel's Anglo-Norman Antiquities, London, 1767, in-folio.—Langlois, Description des maisons de Rouen. Paris, 1821, in-8°, p. 187-190.

N° VI.

*Préface de l'*Assertio septem sacramentorum, *par Henri VIII*, p. 261,

Ad lectores.

Motus quidem fidelitate ac pietate, quamquam mihi nec eloquentia sit, nec scientiæ copia; cogor tamen, ne ingratitudine maculer, matrem meam, Christi sponsam, utinàm tantâ facultate, quantâ cum voluntate defendere. Quod licet alii præstare possint uberiùs, ac copiosiùs, mei tamen officii esse duxi, ut ipse quoque quantumvis tenuiter eruditus, quibus rationibus possem, Ecclesiam tuerer: meque adversùs venenata jacula hostis eam oppugnantis objicerem. Quod ut faciam, tempus ipsum, et præsens rerum status efflagitat: nam anteà cùm nemo oppugnaret, nemini propugnare necesse erat. At quùm jàm hostis exortus sit, quo nullus potuit exoriri malignior, qui dæmonis instinctu charitatem prætextens, irâ, atque odio stimulatus, et contrà Ecclesiam, et contrà Catholicam fidem vipereum virus evomit; necesse est adversùs hostem communem Christianæ fidei, omnis Christi servus, omnis ætas, omnis sexus, omnis ordo consurgat; ut qui viribus non valent, officium saltem alacri testentur affectu. Nunc itaque convenit, ut duplici armaturâ muniamur, cœlesti scilicet, ac terrestri. Cœlesti, ut qui fictâ charitate et alios perdit, et perit ipse, verè charitate lucrifactus, alios lucrifaciat, et



loctrinâ depugnat, doctrinâ verâ vincatur. Terrestri verò, obstinatæ malitiæ sit, ut consilia sancta spernat, et cor- piam contemnat, merito coerceatur supplicio; ut qui benè vult, desinat malè facere: ut qui nocuit verbo malitiæ, sup- it exemplo. Quæ pestis unquàm tàm perniciosa invasit gre- sti? Qui serpens unquàm tàm venenatus irrepsit, quàm is, bylonicâ captivitate Ecclesiæ scripsit, qui scripturam sa- uo sensu contrà Christi sacramenta detorquet, traditos ab atribus Ecclesiasticos ritus eludit, sanctissimos viros, ve- s sacrarum literarum interpretes, nisi quatenùs ipsius veniunt, et consentiunt, nihili pendit, sacrosanctam sedem Babylonem appellat, summum Pontificem vocat tyran- otius Ecclesiæ decreta saluberrima captivitatem censet, i pontificis nomen in antechristum convertit? O detestabilis e, contumeliæ, ac schismatis buccinator! Quantus inferorum ste, qui Christi gregem dispergere quærit? Quantum diaboli , qui Christianos Christi membra quærit à capite suo de- Quàm putris hujus animus, quàm execrabile propositum, ulta resuscitat schismata, et vetustis adjicit nova, et hæreses bdendas tenebris, velut Cerberum ex inferis producit in gnumque ducit se, cujus unius verbo (posthabitis antiquis universa regatur, immò subvertatur Ecclesia? De cujus ego uid dicam nescio : quam tantam censeo, quantam neque usquam, neque calamus exprimere possit. Quamobrem vos risti fideles hortor, oro, et per Christi nomen (quod professi

N° VII.

*Lettre de Léon X à Henri VIII, au sujet de l'*Assertio septem sacramentorum, p. 273.

De gratiis pro libro per regem contrà Lutherum scripto.

Charissime in Christo fili noster, salutem et apostolicam benedictionem. His præteritis diebus, cùm tuæ serenitatis Orator dilectus Filius Johannes Clerke Capellæ regiæ Decanus in Consistorio nostro palàm librum eum nobis obtulisset, quem serenitas tua contra impiam Martini Lutheri, et mentem et sectam edidit, atque ipse luculentâ maximèque tempori et loco accomodatâ oratione, præsentibus etiàm pluribus romanæ Curiæ Prælatis promptum animum tuum ad nos sanctamque sedem hanc armis pariter et literis juvandam exposuisset, summâ animæ lætitia fuimus affecti; neque nos solùm sed omnes venerabiles fratres nostri, quasi reputantes non sine permissu divino erupisse adversùs Christi Ecclesiam luterianam hanc impietatem, ut ipsâ majore suo eum gloriâ talem propugnatorem ac defensorem sortiri possit.

Visum itaque fuit cunctis, nobisque ità decernentibus ab omnibus est assensum singularem hanc tuam et virtutem et pietatem aliquo et amoris nostri et grati animi monumento esse illustrandam. Etenim, charissime fili noster, si arma sumere, ut sanctæ sedis apostolicæ status in suâ libertate et tranquillitate permaneret tutus, magnis sæpè Principibus honori summo fuit, quantò magis arma spiritus Dei cœlestisque scientiæ capere, ut eâ fide Christi tanta labes depellatur, sacramentaque ea quibus animarum salus, inviolata serventur, et laudem afferre debet et celebritatem.

Quamquàm hæc duo, quæ duximus anteà semper divisa in te uno maximo rege præstantissima fuerunt conjuncta; idem enim tu et libertatem ecclesiasticam tuis armis vindicâsti, et tu idem fidem christianam thesauris tuæ et pietatis et scientiæ adversùs impias hæreses munitam esse voluisti, quorum alterum invictæ et excelsæ animi fortitudinis, alterum piæ et sanctæ et veræ mentis ac religionis fuit; sed nos quibus tandem verbis, quo laudum genere, vel hanc pietatem tuam, hanc uberrimam velut ex cœlesti fonte doctrinæ copiam commendabimus; vel tuæ ergà nos voluntati, qui nobis ipsis tam nobilem partum ingenii tui dicâsti, gratias agemus? superat hoc utrumque non solùm verba sed etiàm cogitationes nostras, nec verò de tuis officiis ac meritis tantùm possumus animo concipere, quin à re vincamur ipsâ. Qui enim in te amor, quod studium defendendæ christianæ fidei? Quanta ergà nos ipsos benevolentia? quæ denique operis ipsius gravitas? qui ordo? quanta vis eloquentiæ ut sanctum affuisse spiritum appareat; omnia plena judicii, plena sapientiæ, plena pietatis; in docendo charitas, in admonendo mansuetudo, in redarguendo veritas; ut si homines sint qui à te refelluntur, ac non omninò in



monis potestatem abierunt, tuis scriptis ad sanitatem de-
i, si modò ullus relictus est sanitatis locus.
: præclara omninò et admirabilia, quæ quoniam à te novâ
gnifico munere, Deo maximo et huic sanctæ sedi elaborata
us Majestati tuæ infinitas gratias, o fidei defensor! Agit
olica, agunt omnes qui Christum colunt et in ejus fide
Christiani....
uidem titulum hunc defensoris fidei, de eorumdem vene-
atrum nostrorum assensu, tibi per alias nostras sub plumbo
ulimus ut ex ipsis potuisti cognoscere; sed tu, charissime
honores quos tibi in præmium tuæ præclarissimæ vir-
gnum suæ ergà te gratæ voluntatis, sancta sedes defert
et magnos et expetendos esse puta, ut tamen illis longè
præstantiora arbitrere tibi in cœlo à Domino et Salvatore
ata præmia, cujus tu causam et sponsam defendendo
e tutelæ et animum et virtutem tuam adhibuisti; ut dùm
s quos adeptus es, titulos recensebis, et cœlestia illa cogi-
m ipse recordere quibus es meritis ista consecutus, ta-
imposterùm qualem anteà præstes, ac principiis sublimi-
iosis pares sint exitus, ipsaque sedes apostolica quæ olim
a armis, fides quoque christiana quæ nunc doctrinæ tuæ
ersùs sceleratas hæreticorum insanias communita est, sen-
ndem semper experianturque adjutorem in periculis suis
t istam singularem et inenarrabilem gloriam quam majestas
is suis operibus jure optimo promerita est ad extremum

manere non posse; et ne diutiùs in hoc peccato et excommunicationis sententiâ remaneas, desideras ab hâc excommunicationis sententiâ et judice ecclesiastico competente absolutionis beneficium obtinere; ac matrimonium ipsum nullum et invalidum fuisse, tibique licere cum quâcumque aliâ muliere, et si illa talis sit, quæ aliàs cum alio matrimonium contraxerit, dummodò illud carnali copulâ non consummaverit, etiamsi tibi aliàs secundo vel remotiori gradu consanguinitatis, aut primo affinitatis ex quocumque licito seu illicito coitu conjuncta, dummodo relicta dicti fratris tui non fuerit; ac etiam si cognatione spirituali aut legali tibi conjuncta extiterit, et impedimentum publicæ honestatis justitiæ subsistat, matrimonium liceat contrahere, et in eo liberè remanere, et ex eo prolem legitimam suscipere possis. Quare pro parte tuâ asserentis ex antiquis chronicis regni constare, in ipso regno quàm plurima gravissima bella sæpè exorta, et christianam pacem et concordiam violatam fuisse propter impios homines, seu detestandâ regnandi et dominandi libidine excæcatos, confingentes ex justis et legitimis quorundam progenitorum tuorum Angliæ regum nuptiis procreatos illegitimos fore, propter aliquod consanguinitatis vel affinitatis confictum impedimentum, et propterеà inhabiles esse ad regni successionem, indeque miserandam principum ac procerum et populorum subditorum stragem fuisse secutam; nobis fuit humiliter supplicatum, ut regni tui, tuorumque subditorum tranquillitati et paci in primis consulere, et tantis malis obviare, ac aliàs in præmissis opportuna remedia adhibere de benignitate apostolicâ dignaremur. Nos, qui omnium regum, præsertim Majestatis tuæ, ob ejus quàm plurima et immensa in nos et sanctam sedem, in quâ permissione divinâ sedemus, collocata beneficia, dùm ab iniquissimis pestilentissimorum hominum conatibus, qui eam partim viribus et sceleratâ audaciâ, partim perversâ doctrinâ labefactare moliebantur, strenuissimè cum viribus et gladio, tùm calamo etiam et eruditione tuâ vindicare in dies non cessas; petitiones præsertim salutem animarum concernentes, quantùm cum Deo possumus, ad exauditionis gratiam libenter admittimus, eorumque honestis votis faventes annuimus, ex præmissis et nullis aliis nobis notis causis hujusmodi inclinati, tecum, ut si contingat matrimonium cum præfatâ Catharinâ, aliàs contractum nullum fuisse et esse declarari, teque ab illo vinculo legitimè absolvi, unâ quâcumque muliere, ipsaque mulier tecum, dummodo propter hoc rapta non fuerit, etiamsi mulier ipsa talis sit, quæ priùs cum alio matrimonium contraxerit, dummodò illud carnali copulâ non fuerit consummatum, etiamsi illa tibi aliàs secundo aut remotiori consanguinitatis, aut primo affinitatis gradu, etiàm ex quocumque licito vel illicito coitu proveniente invicem conjuncta, dummodò relicta dicti fratris tui non fuerit, ut præfertur, etiamsi cognationis spiritualis, aut legalis et publicæ honestatis justitiæ impedimentum subsistat, et tibi conjuncta existat, matrimonium licitè contrahere, et postquàm con-

rit, in eo sic contracto, etiamsi illud inter te et ipsam
am de facto publicè vel clandestinè contractum, et carnali
summatum fuerit, licitè remanere valeatis; auctoritate
et ex certâ nostrâ scientiâ, et de apostolicæ potestatis
, tenore præsentium dispensamus, prolem indè forsàn
t suscipiendam, legitimam fore decernentes; non obstan-
ibitionibus juris divini, et constitutionibus et ordinibus
cumque in contrarium editis, quibus, quantùm apostolica
e extendit, illis aliter in suo robore permansuris, quoad
iter et expressè derogamus; districtiùs inhibentes, et in
ctæ obedientiæ expressè mandamus sub interminatione
cii, ac sub pœnâ anathematis, aliisque ecclesiasticis sen-
suris, et pœnis, quas exnunc prout extunc, et è converso
promulgamus in his scriptis, ne quisquam in posterùm
dimentum præcontractûs matrimonialis non consummati,
itatis in secundo aut remotiori, affinitatis primo gradu,
r, cognationis spiritualis aut legalis, seu justitiæ publicæ
impedimentis prædictis adversùm liberos tuos, quos ex
matrimonio, rigore præsentium contrahendo, Dei beni-
ceperis, palàm vel occultè, in judicio vel extrà, illud alle-
onere, aut objicere, seu verbo vel facto diffamare præsu-
uocumque modo attemptet. Nulli ergo homini, etc. Datum
eri 10. calend. januarii MDXXVII.

n.	Archiep. Cant.	Anno Christi	Reg. Angliæ.
I, 4.	Guiliel. Warham, 25.	1527.	Henric. VIII, 19.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

Pag.

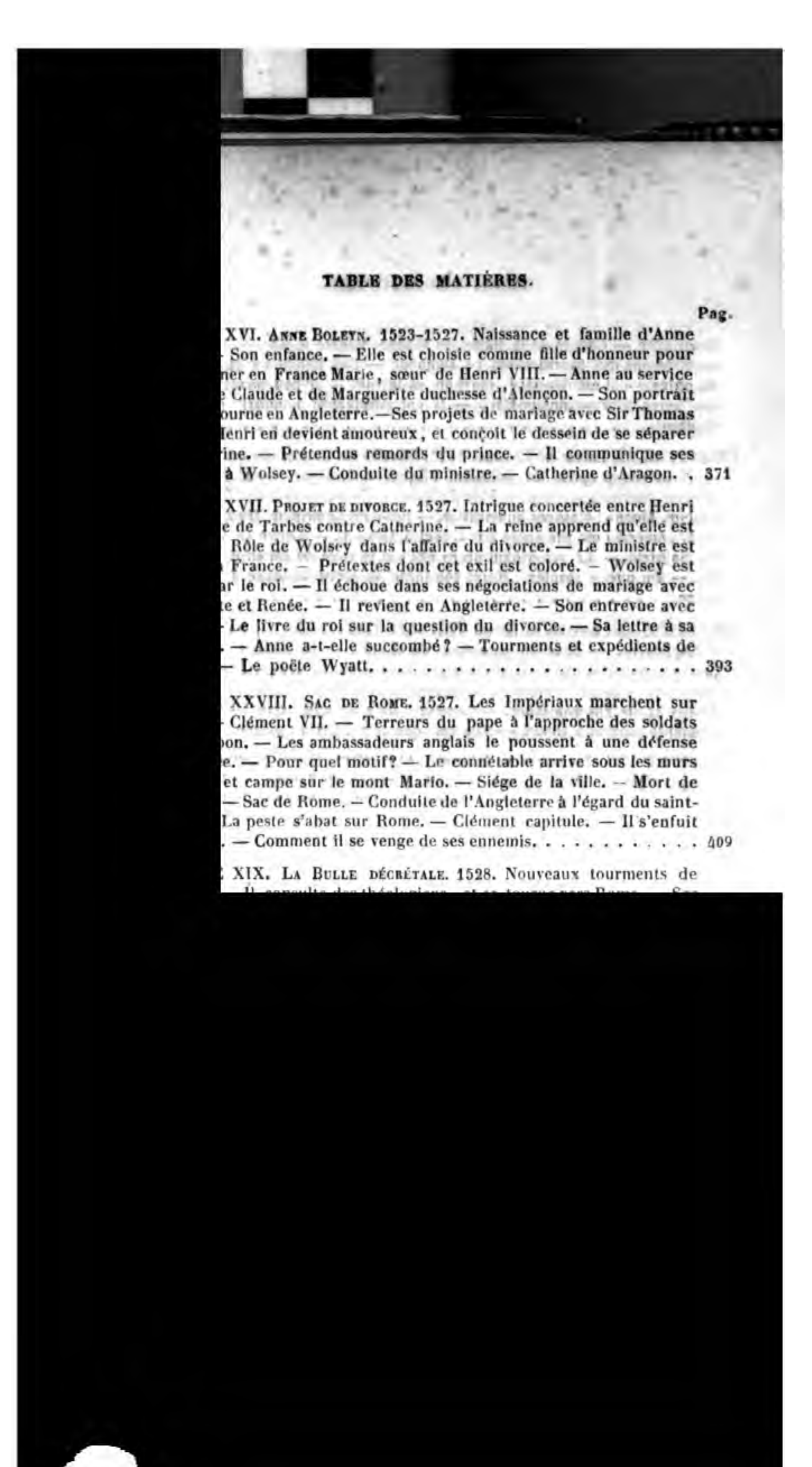


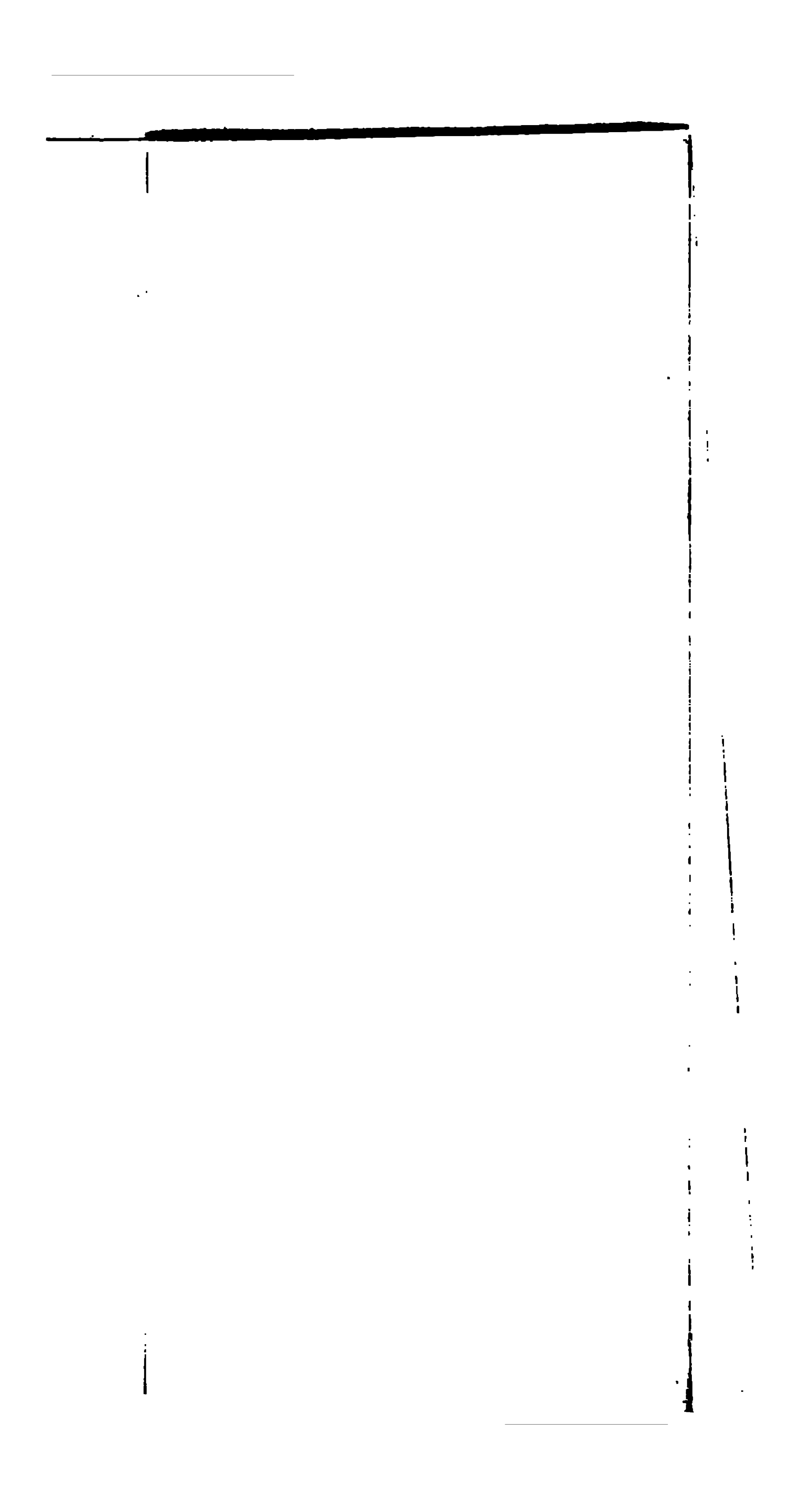
TABLE DES MATIÈRES.

Pag.

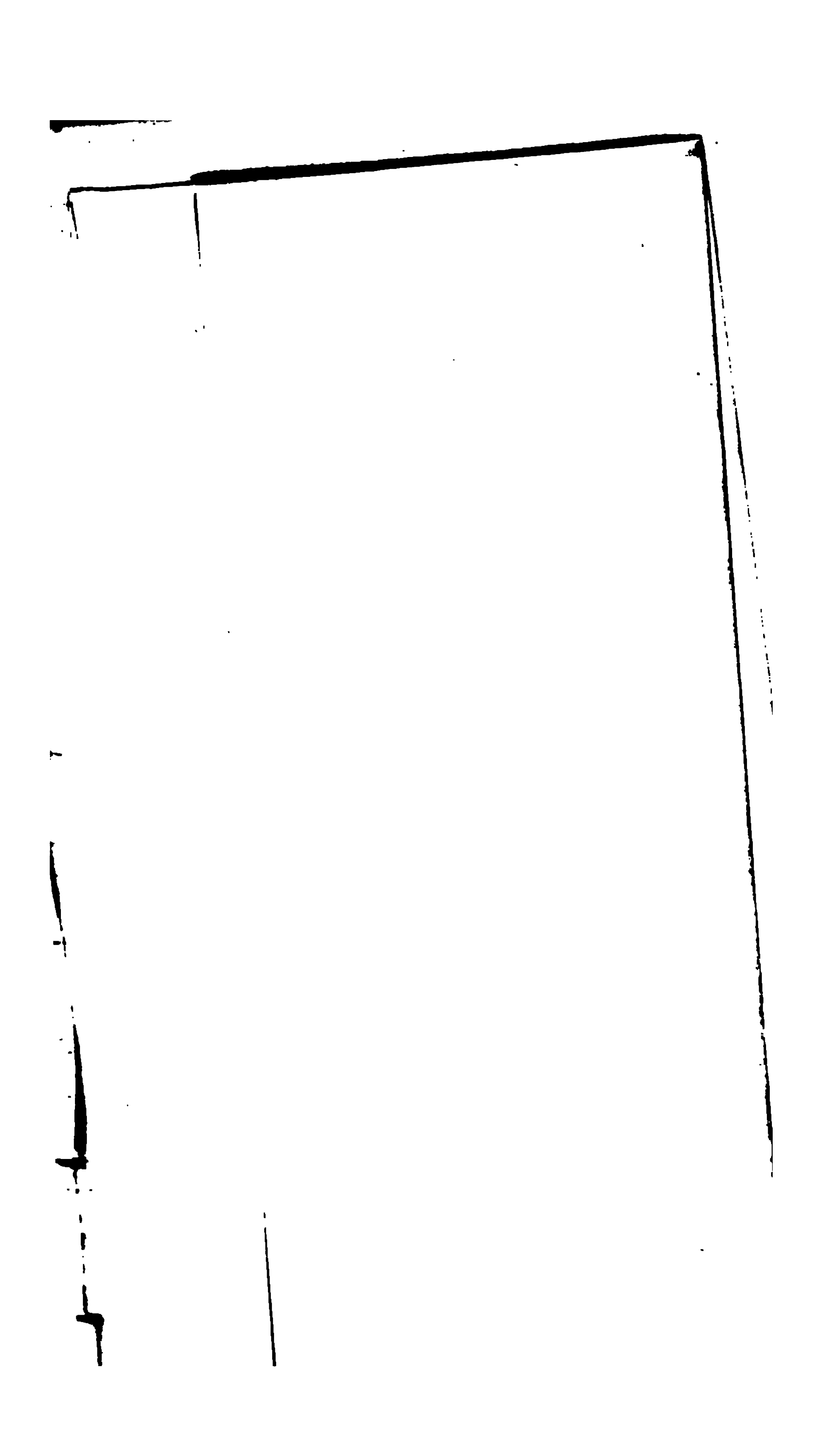
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT.
rue Racine, 28, près de l'Odéon.

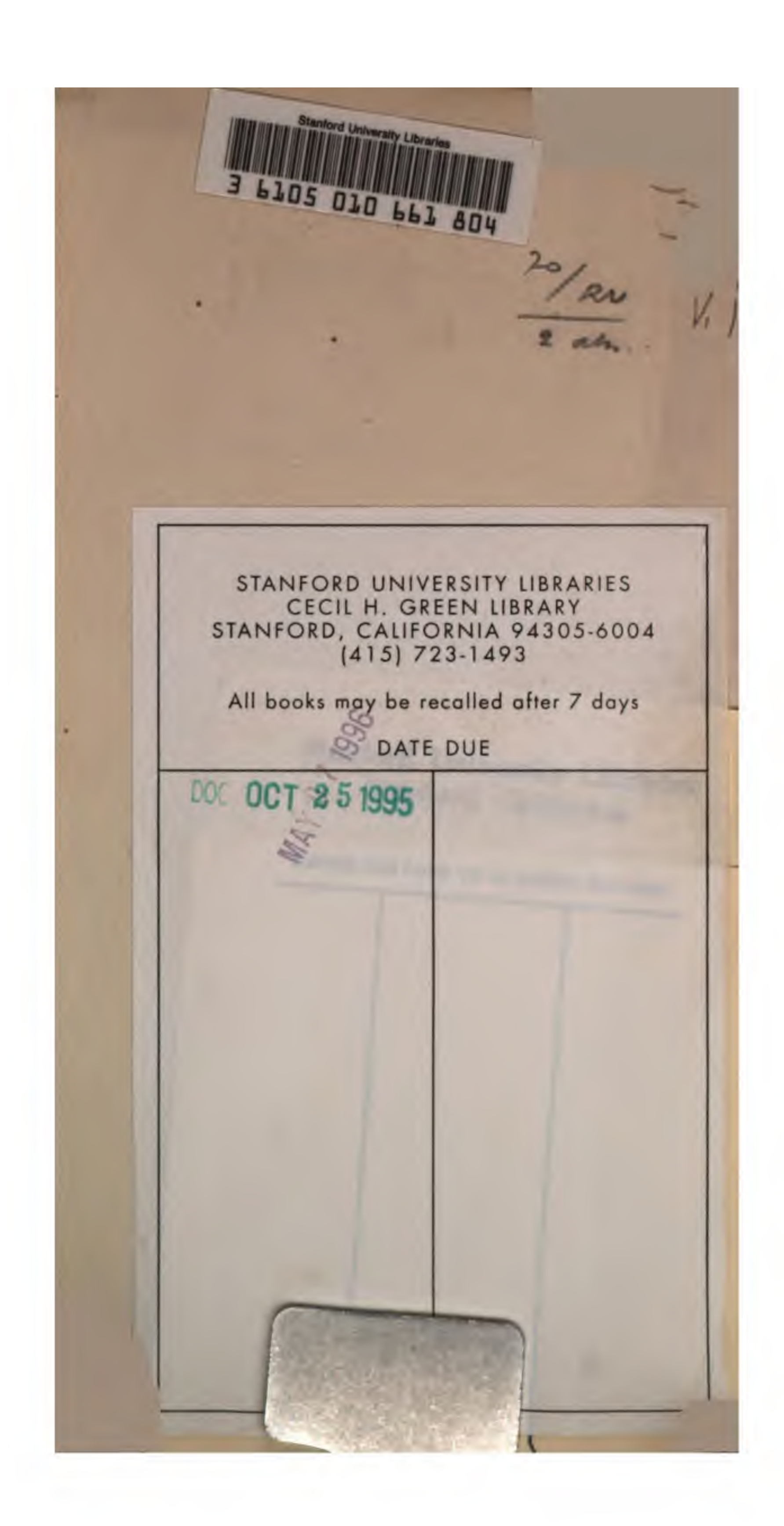











Stanford University Libraries
3 6105 010 661 804
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE
DOC OCT 25 1995